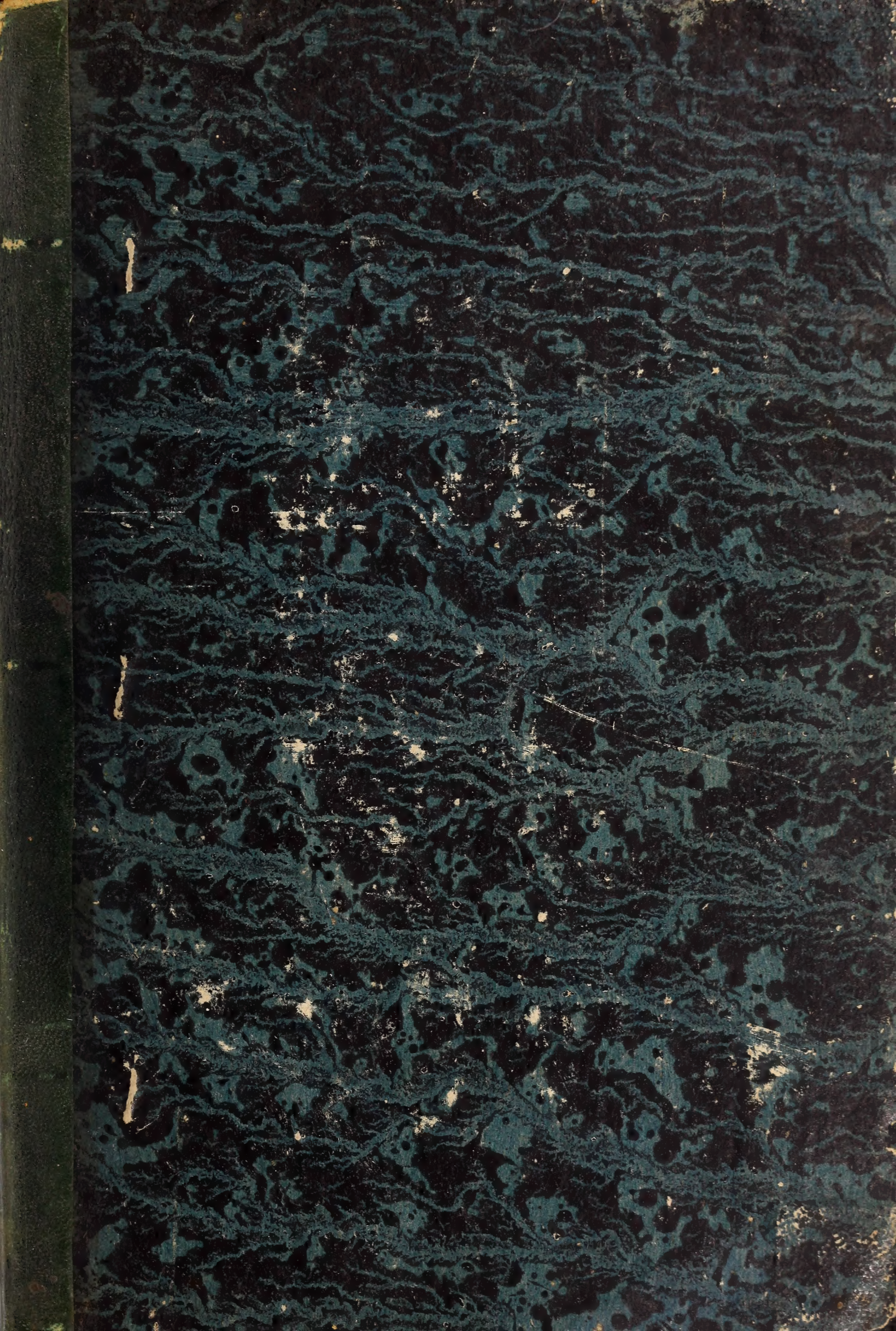
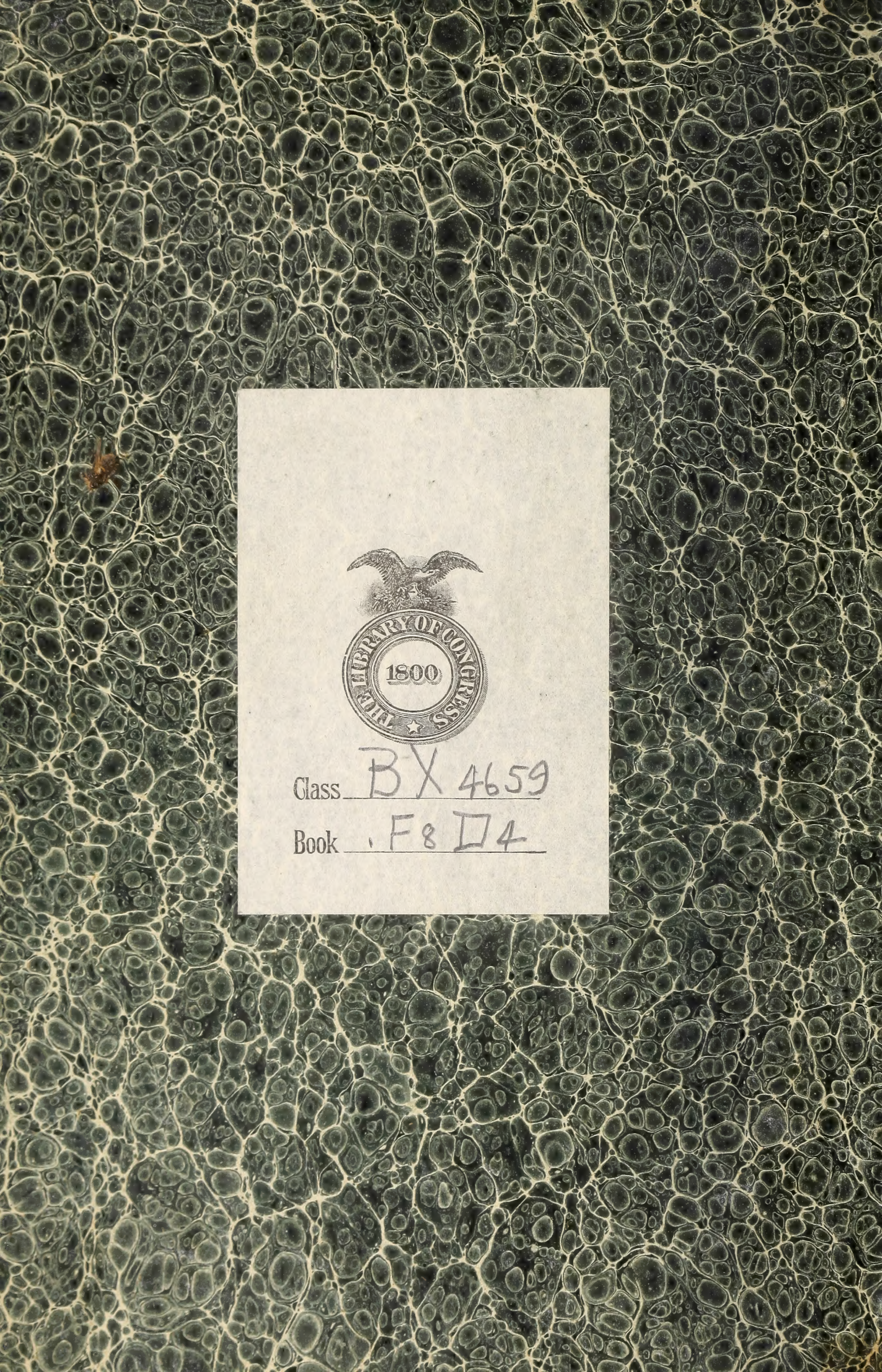
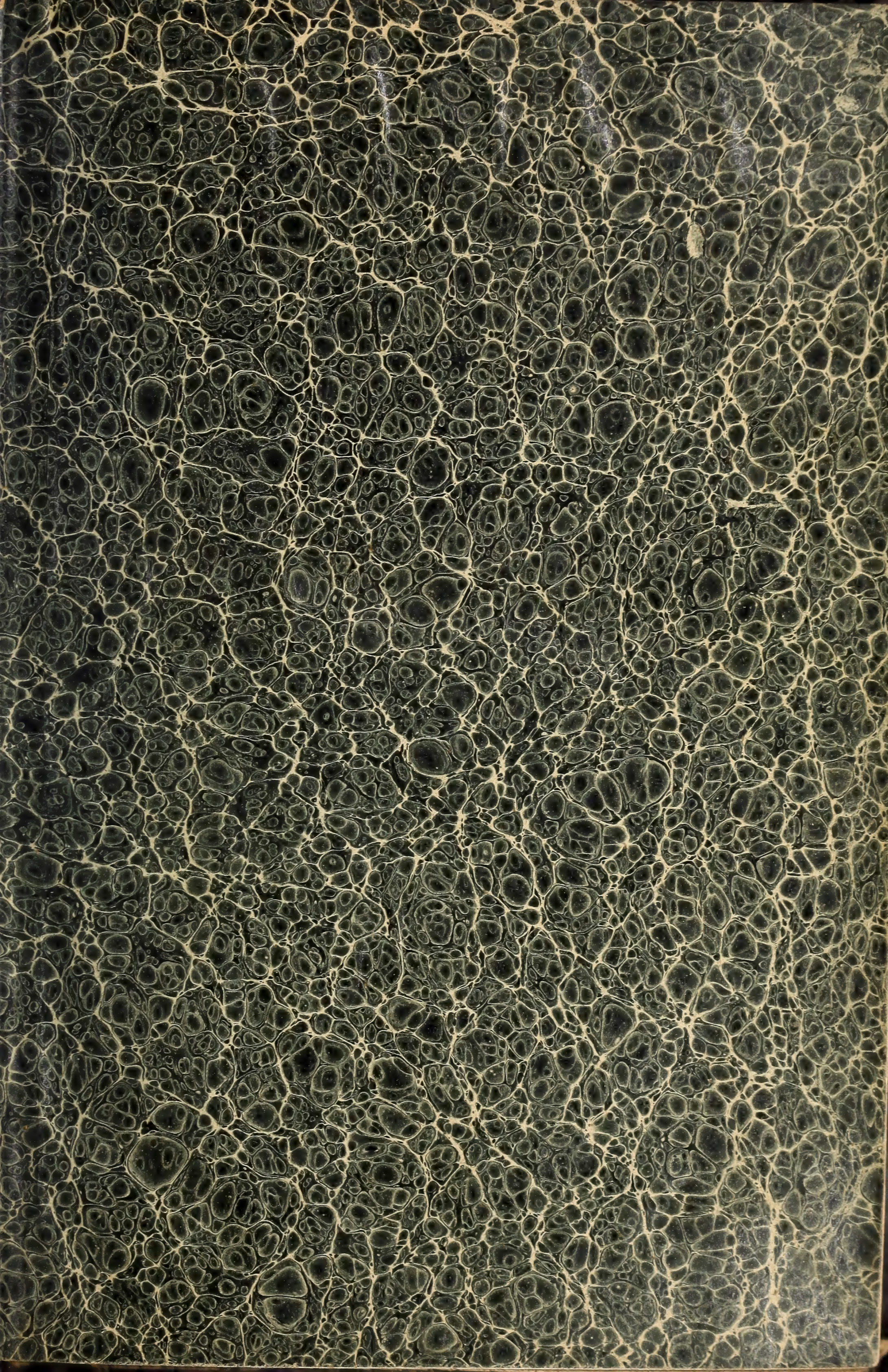
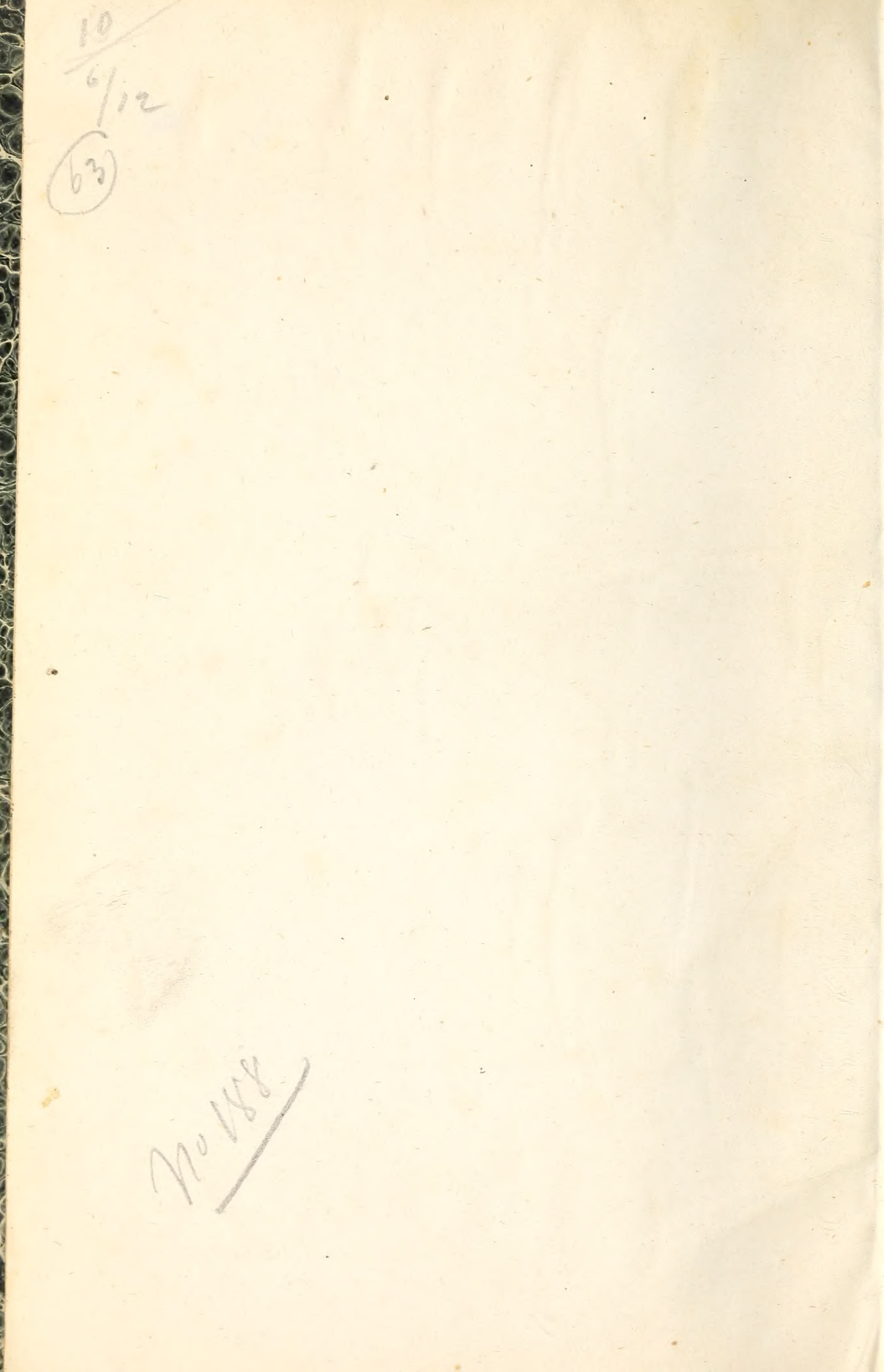



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800




10
6/12
63
No 188

HISTOIRE

HAGIOLOGIQUE

DU DIOCÈSE DE GAP.



JEAN IRENÉE DEPERY.

Evèque de Gap.

HISTOIRE

HAGIOLOGIQUE

DU DIOCÈSE DE GAP,

PAR

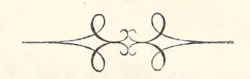
Mgr Jean-Irénée Depéry,

ÉVÊQUE DE GAP,

Commandeur de l'Ordre royal et militaire des SS. Maurice et Lazare,
Chevalier de l'Eperon d'Or,
Membre de la Société des Antiquités de la Côte-d'Or,
de la Société d'Emulation de l'Ain, — de la royale Académie de Savoie,
de celle des Lettres et des Beaux-Arts, et de l'Institut historique.

Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérant la fin de leur vie, imitez leur foi.

(SAINT PAUL AUX HÉB. CH. XIII, V. 6.)



GAP,
DELAPLACE P. ET F., IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'ÉVÊCHÉ,
RUE DE PROVENCE.

1852

Gap. — Imprim. DELAPLACE.



LETTRE PASTORALE

DE MGR L'ÉVÊQUE DE GAP,

pour servir d'introduction à

L'HISTOIRE HAGIOLOGIQUE DE SON DIOCÈSE.



JEAN-IRÉNÉE DEPÉRY, PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT-SIÉGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE GAP, AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE,

Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

Dans tous les siècles, Nos très-chers Frères, des hommes ont brillé au milieu du monde par la sainteté de leur vie, et des témoins fidèles ont transmis à la postérité le détail de

leurs actions. Quelle admirable peinture ne font pas nos livres sacrés de la conduite des patriarches, des prophètes, des chefs, à jamais célèbres, du peuple de Dieu et même de quelques femmes au cœur pur et à l'âme énergique! C'était la grande leçon des pères à leurs enfants : « Souvenez-vous, disait à ses fils, Mathathias, sur son lit de mort, souvenez-vous des œuvres de vos ancêtres, et vous acquerrez une gloire et un nom éternels. » (I Macch. 2.)

Avec plus d'autorité encore, saint Paul répétait, aux Hébreux, le même précepte en ces termes : « Souvenez-vous de ceux qui vous ont prêché la parole de Dieu, afin que, considérant quelle a été la fin de leur vie, vous imitiez leur foi. » (Heb. 13.)

Ainsi, l'Apôtre, comprenant la force merveilleuse du bon exemple, faisait dépendre, du souvenir des actions des hommes héroïques qui nous ont engendrés dans la foi, la fidélité aux devoirs que nous impose le christianisme.

Bientôt, pour l'instruction du genre humain, l'on vit au Testament nouveau, qui renferme les principaux traits de la vie du Sauveur et de sa Mère, succéder les Actes des Apôtres, puis les Actes des Martyrs, dressés par les Eglises, enfin les vies des Saints que des hommes érudits, tels qu'Eusèbe de Césarée, saint Grégoire de Tours, Siméon Métaphraste, Surius, Baronius, Alban-Butler, les Bénédictins, les Bollandistes, et mille autres historiographes, ont réunies en de volumineuses collections, continuées de nos jours.

Ces travaux successifs nous font comprendre que l'Eglise catholique, conduite par le Saint-Esprit, a toujours mis une

grande sollicitude à recueillir et à conserver les actes des Saints; mais il ne suffirait pas, pour notre entière édification, de savoir qu'il existe d'immenses bibliothèques hagiologiques; elles ne sont ni à la portée du plus grand nombre d'entre nous, ni accommodées à nos faibles ressources.

A quoi nous servirait une grande rivière qui traverserait nos campagnes, si quelques canaux d'arrosage, sagement tracés, n'amenaient, dans notre domaine, le tribut de ses eaux? Il en est de même de ce vaste dépôt où affluent, de toutes parts, les vertus des Saints : leurs eaux salutaires et fécondantes doivent être amenées chez nous avec une sage économie; comme aussi nous devons rechercher, avec soin, ces sources solitaires qui prennent naissance dans notre domaine. Elles sont notre propriété, et nous devons les réunir dans un même réservoir pour arroser, fertiliser et embellir notre héritage, quelque petit et pauvre qu'il soit. Nous voulons dire que, parmi les richesses de l'hagiographie, il faut faire un choix, en extraire, pour notre profit spirituel, quelques vies particulières, et, de préférence, les vies des Saints qui ont vécu avec nos pères et qui ont habité le même pays.

Ces vies sont autant d'exemples domestiques, autant de traditions de famille qui feront sur nous une salutaire impression. « Les enfants, dit saint Eucher de Lyon, s'arment de courage quand ils entendent raconter les triomphes de leurs pères. La voix du sang de ces héros chrétiens crie au cœur des fidèles ; elle leur apprend avec quelle ardeur ils doivent aimer Dieu et soupirer après une félicité que les martyrs ont achetée à un si haut prix. » (Homél. sur S. Pierre et S. Paul.)

Saint Jean, en son Livre des révélations, nous montre un fleuve d'eau vive, clair comme le cristal, qui, du trône de Dieu et de l'Agneau, descend sur la terre. Ses eaux vivifiantes, ombragées par l'arbre qui produit la sainteté, coulent dans le vaste jardin de l'Eglise catholique, y fait croître le lis suave de la virginité, la palme vigoureuse du martyre, les mille fleurs des vertus; mais ces fleurs sont trop nombreuses pour figurer toutes dans les livres liturgiques des divers diocèses de la chrétienté. Parfois, le parfum de quelques-unes n'est renfermé que dans les sanctuaires d'une seule province. Le Vicaire de J. C. ne l'ignore pas; aussi, pour combler cette lacune, il autorise les Eglises à célébrer, avec des légendes particulières, la fête des Saints qui leur sont propres.

Or, ces légendes doivent être inévitablement tirées de quelque livre d'histoire locale. Mais, où le prendre ce livre précieux et qu'adviendra-t-il si personne ne s'en occupe, si personne n'y songe? De là, cette nécessité de veiller sur notre légendaire, comme jadis Moïse sur les ossements du patriarche Joseph, et d'en rassembler les plus petites feuilles, dispersées par le temps et souvent cachées sous la poussière des âges; de là, ce grand devoir de conserver nos traditions ecclésiastiques, aussi bien que le dépôt de notre foi; car un saint Père a dit, avec fondement, que la vie des Saints est l'interprétation de la doctrine; de là, le soin qui incombe à chaque Eglise de placer quelques pierres précieuses au frontispice, quelques nouveaux ornements à l'intérieur du temple déjà élevé à la mémoire de nos Saints, et d'exalter ces hommes que le Seigneur lui-même s'est plu à signaler dans sa magnificence.

Leurs corps sont ensevelis en paix dans nos lieux saints ; quelques-uns sont vénérés dans nos églises. Leur nom a passé de génération en génération jusqu'à nous. Relevons leurs statues, montrons leur image, racontons leur vie et chantons leurs louanges. Conquérants du Ciel, ils sont bien au-dessus des conquérants de la terre, et leur histoire est autrement belle, autrement riche, autrement édifiante.

Or, Nos très-chers Frères, s'il est honteux de ne pas connaître la biographie de nos compatriotes qui se sont illustrés par des faits héroïques, par des découvertes utiles, par des actes de bienfaisance, assurément, il ne vous est pas permis, à vous, nos chers coopérateurs, ni même à vous, simples fidèles, de vivre oublieux de tant de justes qui, par leurs vertus et leurs travaux, vous ont acquis et laissé le riche héritage de la foi. Il ne vous est pas permis d'ignorer à quels Saints, en particulier, vos oratoires, vos églises et vos autels ont été dédiés; il ne vous est pas permis de négliger les actes des Saints dont votre quartier, votre hameau, votre paroisse, peut-être, porte le nom; il ne vous est pas permis de ne point vous enquérir des immortels protecteurs qui veillent sur ce diocèse et qui l'ont fondé ; aux solennités desquels l'Eglise déploie toutes ses pompes, où les ministres sacrés redoublent de ferveur et multiplient leurs supplications. Non, il ne vous est pas permis d'oublier les glorieux pontifes dont vous pouvez encore baiser, avec respect, les restes vénérés. Pour cela, il faudrait n'avoir plus de patrie et cesser d'être ce que vous êtes : les enfants de ces Saints qui annoncèrent à nos pères la bonne nouvelle avec un zèle divin, au-dessus de toute reconnaissance

et de tout éloge, et qui nous appellent à leur suite pour cueillir les lauriers immortels de la victoire sur le monde et sur l'enfer.

Comment se conduisent plusieurs d'entre vous au sujet de certaines plantes médicinales qui croissent dans nos vallées ou sur nos montagnes? Ils ont appris de leurs pères à connaître leur plage natale et l'étroit sentier qui y mène; ils épient et la saison et le jour où il est bon de les récolter, et, heureux, ils s'emparent de cette jeune moisson qui, dans la maladie, leur rendra la santé et la vie. Eh bien, Nos très-chers Frères, par leurs exemples, nos Saints nous enseignent une science bien préférable à celle qui guérit le corps; ils nous montrent le chemin qui aboutit au lieu où croît cette plante si précieuse de la sainteté; ils nous facilitent le moyen d'y parvenir et de la recueillir dans la saison propice. Etudions donc leurs secrets et ne perdons pas de vue leurs traces.

Voyez, en effet, ce que vous faites quand la neige a déguisé, sous une couche épaisse, le sentier difficile de la montagne et que le souffle de la tempête a recouvert le précipice qui le borde? Vous ne vous hasardez qu'après un guide expérimenté et fidèle; vous le suivez pas à pas, plaçant vos pieds sur l'empreinte de ses pieds, ne déviant ni à droite ni à gauche, sachant que le moindre écart peut vous coûter la vie. Ainsi le chemin du ciel ne pourra nous offrir quelque sécurité qu'autant que nous suivrons, sans nous en écarter jamais, ces guides qui ont marché devant nous dans les voies du salut.

O vous, qui, plongés dans les embarras et le tumulte du monde, entièrement occupés d'affaires temporelles, n'êtes que

plus exposés à la séduction, comment parviendrez-vous à être préservés de l'épuisement intérieur que produit la dissipation inséparable du commerce des hommes; comment résisterez-vous au torrent qui entraîne; comment conserverez-vous la ferveur nécessaire au chrétien, si vous ne rappelez souvent votre âme vers Dieu, si vous ne nourrissez vos affections par de saintes lectures, par le souvenir de ceux qui nous ont frayé la route de la bienheureuse éternité?

Quel moyen plus efficace, en effet, pour détacher nos pensées de la terre, que l'exemple de ces hommes supérieurs au monde, les amis intimes de Dieu? Quel intérêt ne prendrons-nous pas à leurs épreuves, à leurs triomphes, à leurs prodiges, puisque nous habitons les lieux qu'ils ont honorés de leur présence, sanctifiés par leurs prières, étonnés et convertis par leurs miracles? Quelle facilité ne nous donnera pas, pour nous vaincre, la vue de leur sublime dévouement? L'héroïsme du chef n'inspire-t-il pas toujours du courage à ses soldats?

Gardons-nous de croire, Nos très-chers Frères, que leur vie fut trop pure, leurs vertus trop parfaites, pour que la fragilité de notre nature et notre position dans le siècle nous permettent de les imiter.

« Détrompez-vous, ajoute saint Augustin, qui avait, lui aussi, vécu dans le monde et suivi le monde, détrompez-vous. Nous pouvons non-seulement imiter les Saints en général, imiter les martyrs, mais avec l'aide de Dieu, nous imiterons Dieu lui-même, si nous en avons la volonté; et puis, la sainteté n'est pas seulement de conseil, elle est de précepte; entendez le Sauveur crier à tout le genre humain : Ap-

prenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vos âmes trouveront le repos. (Matth. 11.) Ecoutez saint Pierre qui vous avertit que le Christ a souffert pour nous, laissant ainsi un grand exemple afin que nous marchions sur ses traces. (Petr. 2.) Saint Paul, à son tour, élève la voix et dit : Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ; (1 Cor. 4.) soyez les imitateurs de Dieu même, comme des enfants bien-aimés. (Ephes. 5.) Il faut savoir, continue le même docteur, que ceux-là seuls célèbrent, en vérité, la fête des Saints, qui s'appliquent à les imiter. Leurs solennités sont des exhortations, et nous ne devons pas suivre à regret ce que nous célébrons avec joie. Quiconque refuse de suivre les exemples des Saints, selon son pouvoir, renonce par là même à jouir de leur béatitude. (Aug. de Sanct. serm. 47.)

« Cependant cette béatitude est si grande, que fallût-il endurer, chaque jour, les douleurs du dernier supplice, fallût-il, pour un temps, être plongés dans les feux de l'enfer, nous ne devrions point renoncer à voir Jésus-Christ dans sa gloire, ni à être comptés au nombre des Bienheureux. (Aug. de Sanct. serm. 85.)

« Nous devons donc nous efforcer d'être parfaits comme le père céleste est parfait; et quoique ce précepte renferme beaucoup de choses, il en est deux surtout auxquelles nous devons nous attacher avec plus d'ardeur, c'est d'être, comme il a déjà été dit, doux et humbles de cœur et de pardonner à nos ennemis. » (Aug. de Sanct. serm. 47.)

Voilà ce qui n'est pas au-dessus de nos forces; voilà ce qui doit être l'objet principal de notre émulation. Or, la vie des

Saints est pleine de semblables sacrifices. Dans le détail judicieux de leurs actions particulières, dans le tableau fidèle de leurs qualités intérieures et, pour ainsi dire, de l'esprit qui les animait, vous puiserez la sagesse et la force nécessaires pour acquérir et conserver la fidélité aux devoirs de votre état, la droiture dans votre conduite, la sincérité dans vos paroles, la bonne foi dans les affaires, la constance dans l'amitié, le courage dans vos entreprises, la prudence dans vos démarches, l'espérance dans le malheur, le secret de savoir obéir avec soumission et commander avec fermeté. L'exemple des Saints vous apprendra encore à respecter l'autorité et à la faire respecter, à servir Dieu, à défendre la religion, à vous dévouer pour le bien public.

C'est pourquoi, Nos très-chers Frères, frappé de tous ces avantages, mu par tant de considérations, témoin de vos besoins et pénétré de nos devoirs, nous avions depuis longtemps désiré mettre sous vos yeux les actions mémorables des Saints de notre diocèse, et le passé glorieux des antiques Eglises de Gap et d'Embrun. C'est là un engagement que nous prîmes avec nous-même lors de notre élévation sur ce siége épiscopal, illustré par tant de pontifes qui s'y sont succédé pour le salut de nos pères et pour le nôtre. Mais autant ce devoir était doux à notre cœur, autant la tâche était capable d'éprouver nos forces et d'abattre notre courage.

Aussi, après avoir essayé d'écrire la vie de saint Arnoux, premier patron de notre diocèse, nous avons compris que notre laborieux ministère ne nous permettrait pas de nous appliquer assez spécialement à cette œuvre, et nous avons sol-

*licité le concours de quelques ecclésiastiques capables de rassembler tous les éléments de ce livre auquel nous avons donné le nom d'*Histoire hagiologique du diocèse de Gap.

C'est une justice pour nous de le déclarer et une gloire pour le diocèse de l'entendre, nous n'avons pas été trompé dans notre espoir : des prêtres adonnés avec ardeur à l'étude, ont prolongé leurs veilles, multiplié leurs courses, et nous ont communiqué avec joie, comme des enfants à leur père, le résultat de leurs pénibles et difficiles investigations. Ainsi, en une ruche commune, des abeilles diligentes viennent déposer le miel que, au loin, elles ont extrait du calice des fleurs.

De notre côté, nous avons eu soin de tout coordonner, afin que l'abondance des matières ou la diversité des faits recueillis ne nuisît ni à la clarté du récit, ni à l'harmonie de l'ensemble. Nous avons vérifié scrupuleusement les dates; nous avons puisé dans nos anciennes annales, et consulté les auteurs les plus graves. Dans le doute, nous n'avons point affirmé. Sans perdre de vue la vie de nos Saints, but principal de ce travail, nous avons pu indiquer les conciles de ce temps-là et rapporter quelques-uns de leurs décrets. Nous avons fait mention des guerres religieuses et politiques et des nombreuses invasions auxquelles notre pays fut exposé. Quand nous avons pu emprunter aux traditions des paroisses, nous n'avons pas hésité à étendre notre récit, à mettre des notes, pensant que les populations qui retrouveront leurs noms en ces pages, ne les liront qu'avec plus d'avidité et de plaisir. Quelques fondations religieuses ont été signalées. Certaines difficultés ont été résolues par des discussions consciencieuses, des rapprochements multipliés,

et des recherches parfois profondes. Nous avons été sobres de réflexions morales ; quelques mots de celui qui présidera à une lecture publique, faite à l'église ou dans une veillée de famille, suppléeront aux développements qui auraient vite grossi le volume et l'auraient rendu trop coûteux pour un grand nombre de nos diocésains.

Cette Histoire hagiologique *est divisée en deux parties.*

La première partie renferme les vies ou notices de tous les Saints appartenant au diocèse actuel de Gap, et qui sont honorés d'un culte public et général. Les uns sont nés dans le diocèse ou bien y sont morts ; les autres l'ont évangélisé en y opérant des prodiges; enfin, les reliques des saints martyrs Vincent, Oronce et Victor étant venues si providentiellement d'Espagne à Embrun, ces trois confesseurs de la foi ont, depuis lors, été regardés comme nôtres.

Dans la seconde partie, nous avons placé les vies de saint Grégoire de Tallard et de saint Guillaume d'Eygliers, dont le culte est public, mais restreint à une seule paroisse; ensuite les vies d'autres Saints qui n'ont point aujourd'hui de culte public, et auxquels néanmoins toutes nos tables ecclésiastiques ont conservé le glorieux titre de Saints. Il en est de plusieurs d'entre eux comme d'un antique édifice que le temps a peu respecté et dont les faibles restes n'en sont, par là même, que plus vénérables. Ce n'est qu'en puisant abondamment dans l'histoire, que nous avons pu donner une idée des combats au milieu desquels ils ont mérité leur couronne. Nous traitons de chacun par ordre d'époque, comme à l'égard des Saints de la première partie. En outre, on retrouvera à la suite de cette

lettre pastorale, un tableau indiquant, au lecteur qui voudrait lire tout l'ouvrage avec suite par ordre chronologique, une autre division générale et un autre rang pour chacune de ces notices.

Tel est, Nos très-chers Frères, le livre que nous vous présentons; livre du foyer domestique, annales de vos ancêtres, souvenirs des souffrances et de la gloire de vos compatriotes, tableau des services rendus par eux à la religion, à l'humanité, au pays, durant le cours de plusieurs siècles.

Lors donc que, dans vos longues soirées d'hiver, vous lirez ces pages où se reflètent les rayons de la couronne de tant de héros chrétiens et de citoyens fidèles, ainsi rapprochés les uns des autres en cette galerie sacrée, soyez fiers de leur appartenir en quelque manière, de compter dans leur famille, de porter leurs noms, d'habiter ces montagnes sanctifiées par leurs prières, et leurs œuvres de charité; appliquez-vous à leur ressembler.

Plus tard, si Dieu nous en donne le temps et les moyens, nous publierons un second ouvrage qui contiendra la vie de toutes les personnes mortes en réputation de sainteté : fleurs odorantes de nos Alpes, que nous offrirons à votre piété.

Nous aurions reculé devant une telle entreprise, si nous n'avions pensé que le Seigneur, qui nous a suggéré ce dessein et qui se plaît à exalter ses serviteurs, viendrait puissamment à notre aide. Témoin de nos efforts et de nos intentions, qu'il daigne, ce Dieu de bonté, bénir nos travaux et les faire fructifier dans le cœur des pasteurs et des pieux fidèles auxquels nous les destinons!

Au reste, nous n'avons, en ceci, qu'interprété vos vœux les plus chers et joint nos observations personnelles aux nombreux documents qui nous ont été fournis. Or, Nos très-chers Frères, plus vous comprendrez et ferez comprendre à vos enfants, que ce livre est un trésor spirituel qui vous appartient, plus aussi il sera lu avec empressement et consolation au sein de vos familles.

A mesure que vous avancerez dans la lecture de ces notices édifiantes, qui plus d'une fois nous ont ému nous-même, vous vous apercevrez qu'en les écrivant, nous n'avons point payé tribut à l'incrédulité de notre siècle et que nous n'avons point voulu taire ni mutiler des faits incontestables, quoique extraordinaires. Nous avons mieux présumé de votre foi, et nous n'avons pas cru la mettre à une trop rude épreuve en rapportant intégralement des faits surnaturels qui, grâce à une tradition constante, font encore l'entretien et l'édification d'une multitude de familles chrétiennes dans les Alpes. Puissions-nous rendre encore plus populaires de si touchants souvenirs! La ferveur de tous en serait sensiblement accrue, car la vie des Saints est le livre de tous les âges et de toutes les conditions.

Personne n'ignore l'heureuse influence qu'exerce, sur l'esprit et sur le cœur, la lecture de la Vie des Saints : sainte Thérèse en sa Vie, saint François de Sales en son Introduction à la vie dévote, saint Augustin en ses Confessions, saint Jérôme en ses lettres, saint Grégoire et saint Jean-Chrysostôme en leurs homélies, l'ont hautement proclamé. Si donc nous insistions avec piété en cette pratique, nos prières redoubleraient bientôt au

pied des autels, et l'appui de nos immortels protecteurs nous serait de plus en plus assuré ; de nouveaux prodiges éclateraient sous nos yeux, puisque c'est toujours la foi vive qui les obtient et qui les opère. N'en doutez pas : les justes dont nous venons vous entretenir, abaissent, avec bonheur, leurs regards paternels vers cette terre qui leur rappelle et les douces émotions de la famille et de la patrie, et les fruits surabondants de leur primitive et divine mission.

Eh quoi! les anges, s'écrie saint Bernard, s'occupent de nous dans le Ciel, et les saints, qui sont de même nature que nous, pourraient nous oublier! Ils ne s'intéresseraient pas à des infortunes qu'ils ont eux-mêmes éprouvées! Non. Pour ne plus connaître la souffrance, ils ne sont pas insensibles à la nôtre; sortis d'une grande tribulation, ils ne méconnaissent pas ceux qui gémissent encore. »

« *Soyez bien assurés, dit saint Grégoire de Nazianze, que ces saints évêques qui ont donné leur vie pour leur troupeau, ne l'ont pas délaissé, mais qu'ils sont toujours au milieu de nous, qu'ils nous conduisent dans les saints pâturages, qu'ils y marchent à notre tête, qu'ils connaissent leurs brebis, qu'ils combattent pour elles contre les loups, et qu'ils ne permettront pas à l'étranger de s'insinuer furtivement dans la bergerie, comme un voleur, pour détourner les âmes de la saine doctrine dont ils les ont nourries. C'est là le fruit de leur intercession auprès de Dieu pour nous.* »

Enfin, en terminant, nos très-chers Frères, qu'il nous soit permis, tant en notre nom qu'au nom de tous ceux qui ont pris part à cette publication si importante pour le diocèse, de vous

rappeler ici, comme étant la fidèle expression de nos sentiments, l'aveu et la prière que le grand saint Augustin faisait à l'évêque Evodius, auquel il adressait un ouvrage analogue à celui-ci, et dont les éléments avaient été recueillis par des notaires ecclésiastiques, nommés à cet effet.

« Nous avons essayé, dit l'évêque d'Hippone, de répondre à vos vœux, nous confiant moins en notre propre faiblesse que dans la grâce de Dieu et le secours de vos saintes prières, afin que les œuvres merveilleuses que Jésus-Christ a opérées et qu'il daigne encore opérer au milieu de nous, par les reliques du glorieux saint Etienne, premier martyr, ne demeurent pas inconnues à nos frères par suite d'un coupable silence; mais qu'elles soient racontées avec une pieuse dévotion, et que ceux qui aiment Dieu puissent s'en réjouir. Comme nous n'avons pas cherché à embellir notre récit par la richesse du langage, ne voulant que dire fidèlement la vérité, nous n'avons pas rougi de citer quelquefois tout simplement les paroles des personnes guéries ou témoins de certains prodiges; et nous savons que les hommes de bien et de religion préféreront la vérité, exprimée en termes très-simples, à toutes les faussetés qu'on leur débiterait en style brillant et pompeux....

« Nous vous prions, en même temps, ô vous qui entendrez lire ou qui lirez ceci avec foi, avec piété, de vous souvenir, dans toutes vos saintes prières, du dernier des pécheurs qui a écrit ce livre au nom du Seigneur; et si vous y trouvez des imperfections, ne vous rebutez pas, mais que la vérité trouve toujours, auprès de vous, un favorable accès. » (Mirac. de S. Etienne, premier martyr.)

Donné à Gap, en notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire général, le 8 septembre 1852.

† IRÉNÉE, ÉVÊQUE DE GAP.

Par Mandement :

L'abbé LÉPINE, *Chan., Secr. gén.*



OUVRAGES CONSULTÉS.

MANUSCRITS.

Abrégé historique des Evêques de l'Eglise de Gap, par M. de Saint-Genis, chanoine de la cathédrale.

Annales ecclesiasticæ Ecclesiæ Ebredunensis, auctore Marcellino Fournier. In-fol. 1645.

Breviarium Ecclesiæ Ebrodunensis, du XIIe et XIVe siècle.

Breviarium Vapincense, du XIIe et XIVe siècle.

Chartes anciennes et en très-grand nombre, consultées aux archives de Gap, d'Embrun et autres lieux.

Ephémérides de la Grande-Chartreuse.

Histoire des Alpes Maritimes et Cottiennes, par le P. Marcellin Fournier, jésuite.

Histoire du Dauphiné, par Raymond Juvénis.

Inventaire général des archives épiscopales de Gap. In-fol.

Lettres et Mémoires de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, sur les reliques de saint Remède.

Lettre de Mgr de Morlhon, évêque de Puy, à Mgr Depéry, au sujet des reliques de saint Marcellin.

Mémoires de Raymond Juvénis, sur Gap et ses Evêques.

Mémoires administratifs de M. Farnaud, ancien secr. gén. de la préfecture de Gap.

Mémoires de l'Eglise de Cavaillon, sur saint Véran.

Mémoires de la paroisse d'Eygliers, sur le B. Guillaume, abbé de N.-D.-de-Calme.

Missale Ebrodunense, du XIIe et XIVe siècle.

Missale Vapincense, du XIVe siècle.

Procès-verbaux de diverses translations des reliques de S. Démètre et de S. Arnoux.

Réponse de Mgr Alexandre d'Angennes, sénateur et archevêque de Verceil en 1850, à des questions relatives à saint Marcellin, archevêque d'Embrun.

Rôle des évêques de Gap, par un auteur anonyme.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Acta Conciliorum, auctore Labbe.

Annales Ecclesiæ Aurelianensis, auctore Carolo Sausseyo. 1 vol. in-4°. 1615.

Antiquités de Vienne, par le Lièvre. 1623.

Annales Ordinis S. Benedicti, à Joanne Mabillon.

Art (l') **de vérifier les dates.**

Bibliotheca Cluniacensis, collecta à Martino Marrier, edente cum notis Andræâ Quercetanus. 1 vol. in-fol. 1614.

Bibliothèque sacrée de Richard et Giraud. Edit. 1827.

Biographie universelle, par Michaud.

Bollandus, acta sanctorum.

Chroniques de Savoie, par Paradin. 1 vol. in-fol. 1602.

Concilia antiqua Galliæ, operâ et studio Jacobi Sirmondi.

Description des Alpes Grecques et Cottiennes, par J. H. Albanis Beaumont. 2 vol. in-4°. 1802.

Dictionnaire de Moréri.

Dictionnaire historique de Feller.

Dictionnaire géographique de L'Aynès.

Dictionnaire géographique de Rienzi.

Divi Irenæi opera, studio Francisci Feu-Ardentii edita.

Essai sur les invasions des Sarrasins, par Reinaud, membre de l'Institut.

Fastes universels (les), par Buret de Lonchamp. In-fol. 1822.

Gallia christiana, Fratrum Sammarthanorum.

Geographia sacra seu notitia antiqua Episcopatuum Ecclesiæ universæ, auctore Carolo à sancto Paulo, abbate Fuliensi. In-fol. 1641.

Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, auctore Carolo Dufresne, Domino Du Cange. 6 vol. in-fol. 1734.

Glossarii Cangiani supplementum, auctore D. P. Carpentier. 4 vol. in-fol. 1766.

Histoire archéologique du Vendômois, par J. Depétigny.

Histoire de Châlons-sur-Saône, par Victor Foulque.

Histoire de France, par Anquetil.

Histoire de France, par Emile Lefranc.

Histoire de France, par de Genoude.

Histoire de France, par Daniel.

Histoire de Grenoble, par A. Pilot.

Histoire de Genève, par Spon. 2 vol. in-4°. 1730.

Histoire de la sainte Eglise de Vienne, par P. Z. Collombet. 3 vol. in-8°.

Histoire de la Religion et des Papes, par Hunkler.

Histoire de la vie du Connestable Lesdiguières, par Lovis Videl, de Serres. 1 vol. in-fol. 1638.

Histoire de la ville de Gap, par Théodore Gautier.

Histoire de l'Eglise Gallicane, par Longueval, etc.

Histoire de l'Eglise Gallicane, par l'abbé Guettée.

Histoire de l'Eglise, par Fleury.

Histoire de l'Eglise, par Rohrbacher.

Histoire de l'Eglise, par Beraud-Bercastel.

Histoire de Provence, par Honoré Bouche.

Histoire de saint Ambroise, archevêque de Milan, par Gaudefroy Hermant. in-4°.
Histoire de saint Jean de Matha, par l'abbé J. M. Prat.
Histoire des Conciles, par Boisselet de Sauchières. 1844.
Histoire des Hautes-Alpes, par Ladoucette. 2e édit.
Histoire de Sisteron, par Ed. de Laplane. 2 vol. in-8°.
Histoire des Ordres religieux, par Hélyot.
Histoire du diocèse d'Embrun, par Albert, de Chantemerle, docteur en théologie.
Histoire du Dauphiné, par Chorier.
Histoire du Dauphiné, par Chapuis-Montlaville.
Histoire du Prince François-Eugène de Savoie, 2 vol. in-12.
Histoire générale et particulière de Bourgogne, par Dom Planchet. 1739.
Histoire hagiologique du diocèse de Belley, par Mgr Depéry, vicaire général de Belley. 2 vol. in-8°. 1835.
Historia francorum, à Gregorio Turronensi.
Legenda aurea, à Jacobo de Voragine.
Légendaire (le) **d'Autun,** par Péquegnot. 2 vol. in-12.
Lettres sur l'Histoire de la ville de Gap, par Théodore Gautier.
Martyrologe Gallican, par André de Saussay, évêque de Toul. In-fol.
Martyrologium romanum.
Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne, par Besson, curé de Chapeyry.
Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles, par le Nain de Tillemont. 1709.
Mémoires sur le Briançonnais, par Jean Brunet, seigneur de l'Argentière.
Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine en Provence, etc. 2 vol. in-4°, 1848, par Fayon.
Monumenta historiæ patriæ, edita jussu Regis Caroli Alberti. 5 vol. in-fol.
Notice sur les Evêques de Gap, par l'abbé Aucel.
Origine des Vaudois, par Mgr Charvas, évêque de Pignerol.
Opuscula varia Joannis Colombi. In-fol. 1668.
Statistique du département du Mont-Blanc, par Verneilhe. In-4°, 1817.
Usage des fiefs dans le Dauphiné, par Salvaing-de-Boissieu.
Vita S. Eusebii, Episcopi Vercellensis, auctore Ferrerio. In-4°. 1609.
Vie de saint Grégoire de Tallard, par l'abbé Nicollet, de Sigoyer.
Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, par Albert du Boys.
Vie de saint Julien du Mans, par l'abbé A. Voisin.
Vie de saint Vincent-Ferrier, par le P. Rossignol, de Vallouise. 1805.
Vies des Saints, par Baillet.
Vies des Saints, par le P. Croiset.
Vies des Saints, par Godescard.
Vitæ et sententiæ Patrum occidentis, operâ et studio Benedicti Gononi Burgensis. In-fol. 1626.

ORDRE CHRONOLOGIQUE

Des Vies des Saints de la 1re et 2e partie.



HISTOIRE HAGIOLOGIQUE

DU DIOCÈSE DE GAP.

PREMIÈRE PARTIE.

S. DÉMÈTRE,

Premier Évêque de Gap.

(1er siècle. — 26 octobre.)

I.

L'APÔTRE saint Pierre avait déjà fondé les Eglises de Jérusalem et d'Antioche, et rempli de ses prédications évangéliques le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bythinie, lorsque, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, il entra dans Rome, au commencement du règne de Claude César.

Au nom de son divin maître il prit possession de cette

capitale du monde, et sa puissante parole, confirmée par les plus éclatants miracles, enfanta cette Eglise, depuis lors mère et maîtresse de toutes les Eglises; il la gouverna pendant vingt-cinq ans avec une rare prudence et un courage invincible (1).

Dans ce laborieux apostolat, saint Pierre fut admirablement secondé : saint Paul prêcha le salut dans tout l'Empire romain et pénétra jusqu'aux limites de l'Occident; saint Barnabé et saint Luc évangélisèrent les pays situés en deçà et au delà des Alpes; et plusieurs des soixante-douze disciples furent envoyés, comme évêques régionnaires, dans bon nombre de provinces.

Ces rapides messagers de la bonne nouvelle la portèrent d'abord au nord et au midi de l'Italie, puis en Sicile; et l'Afrique proconsulaire ne tarda pas elle-même à la recevoir, ainsi que l'atteste Tertullien. Eusèbe et Théodoret nous apprennent aussi que l'Espagne et la Grande-Bretagne furent évangélisées par saint Paul; c'est le sentiment de saint Jérôme et de saint Epiphane.

Mais par quelle fatalité, la Gaule, conquise avant cette époque et alors si paisible, si bien sillonnée par ces grandes voies romaines, dont nous admirons aujourd'hui encore les derniers vestiges; la Gaule, si célèbre par ses relations commerciales avec les Asiatiques, les Grecs et les Romains qui y affluaient de toute part; la Gaule, où Rome avait fondé des colonies florissantes, d'où elle tirait des guerriers, des poëtes,

(1) Euseb. hist. Livre 5. — Clément d'Alex. Stromat. 6.

des orateurs, des sénateurs, des hommes illustres dans tous les genres; par quelle fatalité, disons-nous, la Gaule aurait-elle été, seule, privée pendant deux siècles de la parole de salut, comme l'ont osé avancer quelques auteurs? Non, il n'est pas juste, il n'est pas raisonnable de supposer que, pendant plus de vingt ans, ce pays n'ait pas été l'objet de l'immense sollicitude du Prince des Apôtres. Saint Pierre ne pouvait ignorer que les armées romaines occupaient, à quelques lieues de là, des contrées vastes, riches et populeuses, où le nom de son divin maître n'était point encore connu. Et n'aurait-il pas eu à sa disposition, parmi tant d'hommes dont Eusèbe loue si fort l'ardeur infatigable, quelque disciple de bonne volonté auquel il pût confier l'importante mission de faire connaître à ces peuples le Christ, le fils du Dieu vivant, pour qui son cœur brûlait de tant d'amour? Certes, on ne peut s'arrêter un seul instant à cette stérile pensée.

Aussi la tradition la plus constante et la plus respectable, fondée sur des monuments d'une irrécusable valeur, admet que le premier apôtre et le premier évêque de Marseille fut saint Lazare, l'ami du Sauveur, qui y vint, accompagné de ses illustres sœurs, Marthe et Madeleine, et de saint Maximin, évêque d'Aix.

D'après saint Grégoire de Tours, saint Trophime, disciple et compagnon de saint Paul, fut envoyé de Rome comme évêque métropolitain à Arles; le pape Zozime le déclare hautement dans sa lettre cinquième aux évêques des Gaules; et, dès le milieu du Ve siècle, dix-huit évêques, réunis de trois provinces différentes, reconnaissaient, ainsi que nous

l'exposerons dans la vie de saint Constantin, que, de là, comme d'une source merveilleuse, toutes les Gaules avaient reçu le bienfait de la foi chrétienne. L'historien Eusèbe, en cela d'accord avec les plus antiques traditions de Vienne, assure que le grand apôtre des Gentils, après avoir établi évêque, à Arles, saint Trophime, emmena, à Vienne, Crescent, son second disciple, pour y gouverner cette église.

Enfin, l'Eglise de Gap a toujours regardé saint Démètre (Demetrius), l'ami de saint Jean l'évangéliste, comme son véritable fondateur; dès les temps les plus reculés, elle lui rendit un culte public, elle lui dédia des chapelles, et cependant jamais la moindre réclamation ne s'éleva pour lui disputer ou lui refuser la gloire de l'avoir eu pour évêque et pour apôtre.

Or, quand des faits historiques viennent confirmer les traditions d'une Eglise particulière, il est impossible de ne pas voir que ces traditions méritent autant de créance que celles des plus illustres Eglises et qu'il faudrait, pour les rejeter, des motifs basés sur des documents de la dernière évidence.

II.

Indépendamment de la vitalité commune à toutes les traditions du même genre, celle de l'Eglise de Gap, sur son origine apostolique, possède en sa faveur une espèce de preuve intrinsèque de véracité encore plus sensible. La conquête de la Provence et d'une partie des Alpes par les armées romaines, bien avant l'ère chrétienne; l'occupation de Gap

au temps même des apôtres; l'établissement, dans son sein, d'une colonie militaire; ses rapports directs avec l'Italie; le passage fréquent des armées romaines, les priviléges de villes alliées et le droit de latinité accordés à Chorges et à Embrun, tout porte à croire que cette terre a été, de bonne heure, fécondée par les larmes et par le sang de quelqu'un de ces hommes dont la mission était de soumettre l'univers entier à la croix. Ceux qui penseraient autrement n'auraient pas assez médité sur la nature de l'esprit dont Jésus-Christ a animé son Eglise. Les conquérants de la terre peuvent bien quelquefois précéder les missionnaires de l'Evangile chez des peuples inconnus, mais au moins en sont-ils immédiatement suivis.

De regrettables lacunes existent, il est vrai, dans la série de nos évêques, mais elles s'expliquent facilement : Après les heureux succès de la première prédication, le christianisme ayant cédé, pour de longues années dans les Gaules, devant les efforts de l'impiété et de la barbarie, les persécutions du paganisme, les invasions des hordes septentrionales, traînant à leur suite la guerre, la spoliation, l'incendie, ravagèrent nos contrées et détruisirent la plus grande partie des monuments de l'Eglise de Gap. Dès lors, comment s'étonner que notre histoire hagiologique soit enveloppée d'un voile obscur comme celle de plusieurs autres contrées évangélisées dès le commencement de l'ère chrétienne?

Sans donc nous arrêter davantage devant une opinion chaleureusement patronnée dans le XVIII[e] siècle par une école connue par son scepticisme, nous embrassons, avec conviction, l'opinion de nos pères et de tous nos annalistes.

Les plus anciens bréviaires de l'Eglise de Gap, des XIIe, XIVe et XVe siècle, ont conservé l'autorité de cette primitive tradition. Ils nous donnent saint Démètre comme disciple des Apôtres et croient que c'est de lui que parle saint Jean dans sa 3e épître, où il est dit : « *Tout le monde rend un témoignage favorable à Démètre et la vérité même le lui rend. Nous le lui rendons nous-même, et vous savez que notre témoignage est véritable.* »

De l'Asie, où il vivait près de Caïus auquel il est proposé pour modèle, Démètre serait venu, par l'ordre des SS. apôtres Pierre et Paul, évangéliser les Gaules, de concert avec un grand nombre d'hommes apostoliques, parmi lesquels figurent nommément : saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Martial de Limoges, saint Austremoine d'Auvergne, saint Gatien de Tours, saint Saturnin de Toulouse, saint Valère de Trèves.

Ce fut sous l'empire de Claude que ces illustres confesseurs débarquèrent en Provence. Ils se rendirent tout d'abord à Arles, et, de cette ancienne cité romaine, dans les missions qui leur avaient été désignées.

Peu d'années après, saint Trophime retourna en Asie auprès de saint Paul; saint Crescent vint s'établir à Vienne des Allobroges, et saint Démètre, après avoir prêché, pendant quelque temps, dans cette dernière ville, se rendit à Gap où il se fixa pour évangéliser les populations nombreuses des Alpes.

III.

Pour bien comprendre quelle reconnaissance nous devons avoir envers ces généreux ouvriers, et, en particulier, envers saint Démètre, fondateur et premier évêque de l'Eglise de Gap, il importe de nous représenter les obstacles que dut rencontrer le courageux disciple des apôtres. Parti des contrées riantes et polies de l'Orient, saint Démètre arriva dans nos Alpes à une époque où la civilisation et la foi n'avaient point encore dissipé les profondes ténèbres et les grossières erreurs qui enveloppaient les idées religieuses et morales de leurs rudes habitants. Quoique Dieu lui eût mesuré son héritage dans de froides et austères montagnes, parmi des peuplades toujours prêtes à la guerre, toujours disposées à faire payer chèrement toute espèce de domination qu'on voudrait leur imposer, Démètre ne perdit point courage; il établit dès lors, c'est-à-dire il y a près de 1800 ans, ce siége épiscopal qui devait, plus tard, être illustré par tant de pontifes qui s'y sont succédé jusqu'à nous.

Dans nos contrées habitaient, depuis des siècles, des peuplades connues sous le nom de Voconces, de Tricoriens et de Caturiges (1). Or, au temps de Démètre, ces peuples étaient

(1) Les villes principales des Voconces étaient *Die* et *Luc;* ils s'étendaient jusque dans le Trièves, à la Roche-des-Arnauds et à la Saulce, toutes deux appelées *fines* limites. Les Tricoriens possédaient le Dévoluy, le Valgaudemard et le bas Champsaur; *Cor* était leur ville principale. Les Caturiges, placés sur les bords de la Durance, avaient quatorze villes, dont les noms sont inscrits sur l'arc de triomphe de Suse, élevé à

livrés à tous les mensonges du polythéisme; ils ignoraient l'existence d'un seul Dieu, le dogme admirable de la sainte Trinité, l'Incarnation du Verbe éternel et la Rédemption du monde; leur culte n'était qu'une suite d'honneurs rendus aux créatures, qu'un mélange de cérémonies aussi ridicules qu'impies. Leur morale ne valait guère mieux. Quand Vitellius fut élu pour succéder à Galba, une armée romaine, conduite par Fabius Valens, traversa le pays des Voconces; il se trouva dans ces régions des peuplades assez lâches et assez dissolues pour livrer, comme solde de passage, leurs épouses et leurs filles aux caprices de ces infâmes soldats. Ce trait et les caractères généraux du paganisme chez tous les peuples du monde, donnent une idée des mœurs païennes à cette époque.

Saint Démètre, seul, sans richesses et sans armes, espère néanmoins triompher de la superstition et de la barbarie de nos pères; il essaye de faire luire la lumière évangélique au sein des ténèbres. Fortifié par la vertu de la croix, il com-

Auguste, par Cottius, en reconnaissance de la cession que cet Empereur lui avait faite du gouvernement des Caturiges. Nous croyons que Gap y est désigné sous le nom de *Civitas Belucorum*, cité des Boluyens, c'est-à-dire habitants des rives de la Bonne et de la Luye. En outre, Peuttinger, en ses tables ingénieuses, place les *Leuci* ou Luyens, non loin des marais de Labâtie-Neuve, *Nasio*, où la Luye prend sa source. D'où nous concluons que Gap, mentionné ensuite dans les écrits de Julien l'Apostat, sous le nom de *Vapingum*, était d'origine Caturige, quoique ses habitants aient été souvent confondus tantôt avec les Voconces, tantôt avec les Tricoriens, parce que, en temps de guerre avec l'étranger, ces peuples agissaient tous de concert.

Le Gapençais fut réuni par les Empereurs à la province romaine ou *Provence*, même avant l'ère chrétienne; son adjonction au Dauphiné eut lieu en 1202 par le mariage de Béatrix de Claustral, avec André Dauphin de Viennois.

mence par prêcher d'exemple. Il sait que la prière est un trait enflammé qui pénètre les nues, arrive jusqu'au trône de Dieu et en fait descendre des torrents de grâces capables de déterminer la conversion des pécheurs les plus endurcis. Il sait qu'il vient attaquer l'ennemi du salut dans ses retranchements les mieux défendus, et qu'il n'est rien de plus efficace, contre cet esprit impur, que la pénitence. Il se livre donc, nuit et jour, à la méditation des vérités éternelles, au jeûne, à toutes sortes de mortifications. Il s'interpose comme victime, cherchant à expier les crimes et les infidélités d'un peuple prévaricateur dont il se regarde déjà comme le pasteur et le père.

Aussi, admirant sa conduite, ces hommes, plongés naguère dans le sensualisme le plus grossier, commencent à goûter les saints préceptes du divin législateur, à comprendre la chasteté, la tempérance, la charité fraternelle, toutes les pures vertus du christianisme; puis ils prennent plaisir à entendre le saint pontife leur parler des miséricordes et des justices du Seigneur, des impénétrables conseils de sa sagesse, des mystères de la rédemption universelle et de la vie future. Ils reconnaissent qu'une morale si pure, une religion si sublime ne peut venir que du ciel; peu à peu les cœurs droits cèdent à la grâce, et des catéchumènes sont baptisés. Cette Eglise naissante retrace l'image des Eglises fondées par les Apôtres mêmes. Les fidèles n'ont plus qu'un cœur et qu'une âme pour s'entr'aimer et se secourir, et qu'un seul désir : celui de verser leur sang pour l'exaltation de leur foi.

Ces heureux succès accrurent les forces du nouvel apôtre; on le regardait comme un ange venu du ciel. Sa vie, très-

conforme à celle du divin maître, était un miroir d'innocence et comme une fleur de pureté; sous sa direction, plusieurs se vouèrent à la parfaite pratique de cette céleste vertu. Le saint pasteur prit un soin spécial de la jeunesse et mit tout en œuvre pour préserver de la contagion du siècle cette tendre portion de son troupeau chéri, ce qui lui valut le glorieux titre de *Gardien de l'innocence*, comme on le voit dans la prose que chantait en son honneur l'antique Eglise de Gap (1).

Les miracles que Démètre opérait sur les malades et les infirmes qui lui étaient présentés ou qu'il allait visiter lui-même dans leurs tristes demeures, vinrent donner un nouvel éclat aux prédications saintes qu'il faisait au peuple.

IV.

Cependant l'enfer s'irritait de voir croître rapidement le nombre des chrétiens; aussi, plus d'une fois, les démons essayèrent-ils d'effrayer le saint pontife et de le détourner de ses victorieuses conquêtes. Démètre, sans se troubler, invoquait le nom de Jésus, et, devant sa confiante prière, les puissances des ténèbres s'enfuyaient, abandonnant une foule d'infidèles jusque-là soumis à leur tyrannique possession.

Les prêtres des idoles, à leur tour effrayés des progrès de

(1) Speculum munditiæ
Custos innocentiæ,
Et sancti flos pudoris,
Stupor demonum,
Medela languentium,
Felix sydus aureum,
Jubar mundo lucidum,
Felix radix
Ecclesiæ Vapincensis
Robur Ecclesiasticum.

la religion de Jésus-Christ qui va s'établir sur les ruines du paganisme, trament la perte de notre généreux athlète; ils courent, tout éplorés, se jeter aux pieds de Simon, préfet de la ville. Ils lui représentent vivement qu'un étranger est parvenu à fasciner l'esprit du peuple et à séduire la foule; qu'au grand mépris des dieux de l'empire, toute la ville et les habitants de la contrée vont devenir chrétiens; et que, dans leur fanatisme, ils ne tarderont pas à convertir le temple, bâti au milieu de la cité, à l'exercice du nouveau culte; qu'ainsi il en sera fait de l'ancienne religion.

Le Gouverneur, fort ému de ces plaintes, ne sait quel parti prendre. D'un côté, il prévoit que son inaction, en pareille circonstance, va soulever contre lui des haines puissantes, lui causer la perte de sa dignité, et peut-être lui coûter la vie; de l'autre, il comprend mieux que personne combien il lui sera difficile de renverser une doctrine si pure, de déraciner une croyance si fortement appuyée, qui comptait déjà de nombreux partisans et avait su se concilier d'ardentes sympathies, tant parmi les hautes classes que parmi le peuple; il n'ignorait pas qu'on avait pris en si grande affection le vénérable pontife, que tous les nouveaux adeptes auraient donné de grand cœur leur vie pour sauver la sienne.

La position était embarrassante; mais les plaintes devenant plus vives, les murmures plus menaçants, le préfet se décida enfin à condamner à mort le saint confesseur, dans l'espoir qu'en perdant celui qui était le gardien et le chef de cette multitude de convertis, il deviendrait ensuite facile de dis-

perser le troupeau ou de contraindre les néophytes à revenir aux pratiques superstitieuses de leurs pères.

V.

Le saint confesseur est donc arrêté; on le jette dans les fers, on exerce sur lui mille cruautés; Démètre se montre plein de la force d'en-haut; il confesse Jésus-Christ, prêche sa loi et annonce son règne à tous ceux qui l'environnent.

Enfin, désespérant de le vaincre et voulant, d'ailleurs, épouvanter le peuple et arrêter les conversions par un châtiment public et sévère, le gouverneur, irrité, condamne Démètre à avoir la tête tranchée sur le lieu même où l'on avait coutume de faire mourir les grands criminels. Cette sentence inique va recevoir son exécution. Le saint pasteur, qui a dévoué sa vie au salut de son troupeau, est tiré de prison et conduit sur une petite éminence au nord de la ville (1). La foule était nombreuse pour assister à ce cruel spectacle; le généreux confesseur du Christ, arrivé sur le lieu du supplice, se met à genoux, recommande son âme à Dieu par une courte prière, et, dans cette humble posture, impassible et serein, il attend la mort qui va lui ouvrir les cieux.

Bientôt la tête de l'apôtre tombe sous la hache du bourreau, et le sang du martyr jaillit sur cette terre idolâtre : rosée fécondante, il fera, plus tard, produire au centuple la semence de l'Evangile.

(1) Ancien cimetière de Saint-André.

Si nous en croyons une tradition qui est arrivée jusqu'à nous, Démètre se releva de terre, prit sa tête entre les mains et la porta jusque dans la ville. Ce prodige glaça d'un si grand effroi les plus emportés, qu'il fut permis aux fidèles de recueillir les glorieuses dépouilles de leur évêque. Un ancien tableau, encadré dans un des piliers de la cathédrale de Gap, retrace ce fait merveilleux et nous transmet la date de l'an 86.

Le corps de l'illustre martyr fut conservé dans l'Eglise de Saint-Jean-le-Rond (1) où il avait été d'abord déposé et où l'on continua de l'entourer de vénération jusqu'aux temps des guerres de religion, époque malheureuse pendant laquelle le temple antique et beaucoup d'autres édifices religieux qui formaient le plus bel ornement de la ville de Gap, furent pillés, puis démolis jusqu'en leurs fondements.

VI.

Pierre Paparin de Chaumont, évêque de Gap, se vit obligé de s'enfuir à la Baume-lès-Sisteron, pour se soustraire aux persécutions des huguenots qui alors, maîtres de Gap, s'y livrèrent aux plus honteux excès. Le scandale devait durer encore un demi-siècle. Cependant le 1er août de l'année 1600, Pierre Paparin termina sa longue et heureuse carrière; Charles-Salomon Dusserre, son coadjuteur, lui succéda. A la faveur de différents traités, il parvint à procurer un peu de calme aux catholiques fidèles, et il crut pouvoir, en 1616,

(1) Autrefois dédié à tous les dieux.

rapporter à Gap les reliques de saint Démètre et celles de saint Arnoux, que son prédécesseur avait eu soin de transporter à la Beaume-lès-Sisteron. Elles restèrent exposées à la vénération publique jusqu'en 1692.

Mais au mois de septembre de cette même année, les troupes du duc de Savoie envahirent et brûlèrent la ville de Gap. Les reliques de saint Démètre, de saint Arnoux, et plusieurs autres, avaient été tirées de leurs châsses par Alexandre de Velènes, abbé de Ronseray, vicaire général du diocèse, Jean de Ricou, chanoine, et Jean Thomé, bénéficier, et cachées sous le pavé derrière le maître-autel de la cathédrale. Le 9 novembre suivant, Mgr Charles Bénigne Hervé, évêque de Gap, les fit exhumer. Les reliques de saint Démètre furent aussitôt placées dans un coffret en bois de noyer, orné de dorures et de dessin de marqueterie. On lisait sur le couvercle, en lettres gothiques, ces paroles : *Hic reconduntur Reliquiæ S. Demetrii Pontificis Vapincensis,* avec le millésime MDCLXXXXII. (Là sont renfermées les reliques de saint Démètre, évêque de Gap. 1692.)

C'est dans cet état qu'elles furent vénérées jusqu'en 1764. A cette époque, la liturgie subissait en France, sous une influence peut-être trop philosophique, de regrettables mutilations. Le culte antique de plusieurs Saints était interrompu comme n'offrant pas à des critiques outrés une certitude assez grande; celui de saint Démètre, évêque de Gap, fut remplacé dans le nouveau bréviaire par celui de saint Démètre, soldat, et les reliques de notre saint pontife furent déposées dans une armoire au-dessus de la porte de la sacristie de la cathédrale.

Le précieux dépôt fut enfin retiré de ce lieu ignoré. Le 20 avril 1845, Mgr Jean-Irénée Depéry, après avoir reconnu les actes authentiques dont les reliques étaient encore revêtues; après avoir retrouvé, sur les quatre faces du coffret dont nous avons parlé, les sceaux de l'évêque imprimés en cire rouge et parfaitement conservés, fit dresser procès-verbal de l'invention de ces reliques. Et comme l'ancienne châsse en noyer tombait de vétusté, le même prélat replaça les ossements sacrés dans un nouveau coffret à peu près de même forme. Ensuite, le 29 septembre, il publia un Mandement sur le rétablissement du culte de saint Démètre, évêque de Gap, et fixa sa fête au 26 octobre, sous le rit *double-majeur*, jour auquel cette fête était célébrée dans le diocèse, selon tous les anciens bréviaires et missels à l'usage de cette Eglise.

Les ossements du glorieux fondateur de l'Eglise de Gap furent processionnellement portés dans les rues de la ville, et déposés à la cathédrale le 26 octobre 1845. Une excavation fut pratiquée dans le tombeau du maître-autel, et c'est là que la précieuse relique repose à une très-petite distance de la pierre tumulaire qui recouvre le corps de Mgr Arbaud, mort évêque de Gap, le 27 mars 1836.

Ainsi fut réparé l'acte injustifié d'une réforme, sans autorité comme sans motif, qui tendait à anéantir un culte de dix-sept siècles, et à ravir aux hommages de tout un diocèse la mémoire de celui dont le sang avait scellé la foi dans nos pays. Ainsi, le fondateur et le restaurateur du siége de Gap (siége supprimé en 1791 et rétabli en 1817), quoique séparés par dix-huit cents ans, se trouvent, par un dessein de Dieu,

réunis dans une même église et sous le même autel ; leurs âmes si généreuses le sont, sans doute, dans les cieux.

Saint Démètre est arrivé chez nous à travers mille dangers, poussé par son zèle et guidé par les anges tutélaires du pays. Après avoir arraché, à la sueur de son visage, les ronces qui couvraient le champ du père de famille, il l'arrosa de son sang, et ce sang lui donna cette étonnante fertilité qui lui fait porter encore, en abondance, des fruits de vertu et de sainteté.

Quelle reconnaissance, quel amour payeront jamais d'aussi grands bienfaits! Répétons souvent cette belle prière qui se trouve dans un ancien missel manuscrit de l'Eglise de Gap :

Seigneur Jésus, Dieu tout-puissant, splendeur de la lumière éternelle, principe et véritable réparateur du genre humain, nous vous en supplions, par les prières et les mérites de votre glorieux martyr saint Démètre, disciple des apôtres et premier pontife de votre illustre Eglise de Gap, donnez-nous la force d'éviter la contagion du siècle, et faites-nous la grâce d'imiter celui dont la couronne de pourpre brille au ciel, afin qu'exempts de toute souillure, nous méritions de l'avoir pour principal intercesseur auprès de vous, qui vivez et régnez, etc.

Splendor lucis æternæ, exordium et vera salus omnium, Jesu Christe, omnipotens Deus, largire nobis, quæsumus, ut precibus et meritis gloriosi martyris tui Demetrii, apostolorum discipuli, et almæ Ecclesiæ tuæ Vapincensis primi præsulis, à catenâ commissorum soluti, hujus vitæ contagia viriliter effugere et eum imitari cujus, coronâ purpureâ triumphante, intercessorem præcipuum habere apud te mereamur in cœlis. Qui vivis et regnas, etc.

S. NAZAIRE ET S. CELSE,

Martyrs, Apôtres des Alpes.

(1er siècle. — 28 juillet.)

I.

Qu'ils sont beaux, s'écriait un prophète, les pieds de ceux qui évangélisent la paix et qui apportent aux peuples la bonne nouvelle du salut! Où trouver d'assez énergiques paroles pour dépeindre la brûlante charité de ces ouvriers du Seigneur qui, bravant les fatigues, la persécution, la mort pour propager la vérité au sein des nations infidèles, s'estimèrent heureux de verser leur sang pour dilater jusqu'aux extrémités du monde le royaume de Jésus-Christ?

Tels furent en particulier les héros dont nous entreprenons d'écrire et de publier la vie : sainte cohorte que n'effrayèrent ni l'aspérité de nos montagnes, ni la rudesse de nos froids

2

climats, ni les mœurs grossières et barbares de nos ancêtres !

Quel tribut d'admiration ne leur devons-nous donc pas ? Mais aussi quelle profonde reconnaissance, quel attachement dévoué à leur culte, quelle confiance en leur crédit, quelle fidélité à retracer dans notre conduite leurs admirables exemples !

Au premier siècle de l'ère chrétienne, Nazaire naquit à Rome ; son père, nommé Africain, était infidèle et occupait un rang élevé dans les armées de l'empire. Sa mère, pieuse femme que l'Eglise honore sous le nom de sainte Perpétue, avait reçu le baptême des mains de saint Pierre ; cette généreuse chrétienne veilla avec une tendre sollicitude sur l'âme de ce fils qui, d'un naturel fort doux et d'un cœur droit, répondit aux soins maternels par ces vertus précoces et ces faciles habitudes d'innocence, charme et beauté du jeune âge, qui nous rend l'enfance si chère et l'élève jusqu'à nos respects et à notre vénération la plus sincère.

Parvenu à sa neuvième année, Nazaire s'aperçut que ses parents n'adoraient pas le même Dieu, ne suivaient pas le même culte ; chacun d'eux, en effet, s'efforçait d'attirer à sa croyance le jeune enfant : lutte difficile dans laquelle beaucoup succombent et qui prive bien des âmes de la gloire éternelle ! mais la grâce répondant sans doute aux ardentes prières de sainte Perpétue, le tira de cette cruelle incertitude et l'attacha irrévocablement au Dieu qu'adorait sa mère. Il fut baptisé par saint Lin, devenu Pape plus tard, et la foi, fructifiant au centuple dans ce jeune cœur, fit bientôt de Nazaire un des plus fervents chrétiens de l'Italie.

Africain avait vu par là s'évanouir les espérances d'honneurs et de fortune qu'il avait conçues et fondées sur l'avenir de son fils. Aussi employa-t-il les promesses d'abord, puis les menaces, puis les mauvais traitements pour le détacher de sa foi et le porter au culte des idoles. Nazaire fut inébranlable, et le père, vaincu par cette fermeté et touché par la grâce, cessa ses violentes et importunes poursuites; il lui rendit même toute son affection, et, secondant le projet hardi qu'il avait conçu d'aller prêcher l'Evangile, il l'engagea à quitter Rome, accéléra son départ et lui remit des sommes considérables pour le voyage.

Bel exemple donné par un idolâtre à tant de parents chrétiens qui, par leurs railleries, leurs blasphèmes, leurs violences, leur scandaleuse conduite, étouffent les germes de la vertu dans le cœur de leurs enfants, immolant ainsi aux démons, suivant l'énergique expression du prophète, leurs fils et leurs filles.

II.

Notre jeune chrétien fit bientôt le premier pas qui mène à la vie parfaite; nouvel athlète, il se dépouilla pour mieux combattre. Tous les trésors qu'il avait reçus de son père furent distribués aux pauvres; et, libre enfin de n'écouter que les saintes inspirations de son zèle, il parcourut l'Italie, semant la foi parmi ces peuples idolâtres, les instruisant par sa parole, les édifiant par ses vertus. Malheureusement les détails nous manquent sur ses courses apostoliques.

Nous le retrouvons, dix ans après, à Milan. Dans les prisons

de cette ville gémissaient alors Gervais et Protais, deux illustres martyrs; ils souffraient pour la foi et le nom de J. C. Nazaire, que la charité rend ingénieux, trouve le moyen de pénétrer dans leur obscur cachot; il se prosterne à leurs pieds, il les console et ne les quitte qu'après avoir ranimé leur courage et allégé, dans de saints entretiens, le poids de leurs fers. Mais cette visite ne put être si secrète, que le préfet de la ville n'en eût connaissance. Il cite donc Nazaire à son tribunal, et après l'avoir fait cruellement frapper, il le chasse de la ville avec ignominie. Heureux et plein de joie d'avoir été jugé digne de souffrir, lui aussi, pour la gloire de son divin maître, Nazaire sortit de Milan, quitta l'Italie et se rendit d'abord à Cimiès, petite ville située près de Nice, dans la Gaule cisalpine. Ce fut là, d'après nos traditions, et non à Genève, qu'une dame lui amena son fils Celse, le priant de l'instruire, de le baptiser, et, s'il le voulait bien, de se l'attacher comme son disciple. La docilité du fils répondant à la foi de la mère, Nazaire prit Celse avec lui; il ne devait plus s'en séparer.

Les conversions s'étaient multipliées, le gouverneur de Cimiès s'en effraya; l'apôtre fut en conséquence arrêté de nouveau, puis battu de verges et soumis à de cruelles tortures; il aurait payé de la vie son zèle et ses succès si la femme du gouverneur n'eût fait comprendre à son mari tout l'odieux d'une pareille persécution contre de jeunes hommes faibles et innocents. A la prière de l'épouse de ce nouveau Pilate, la liberté fut rendue aux martyrs, mais à l'expresse condition de ne plus prêcher à Cimiès.

III.

Profitant de leur délivrance et se confiant dans celui qui donne aux plus petits des oiseaux leur pâture, Nazaire et Celse quittent les riches pays des bords de la Méditerranée et gravissent les rudes sentiers qui conduisent aux sommets des Alpes. Nos montagnes étaient, à l'époque dont nous parlons, couvertes d'immenses et solitaires forêts; l'œil n'y rencontrait guère que des glaciers presque éternels, des rochers inaccessibles et des vallées profondes au milieu desquelles vivaient, dans quelques rares et pauvres villages, des hommes grossiers et idolâtres. Ce triste aspect ne rebute point Nazaire et Celse ; ils franchissent tous ces obstacles et pénètrent jusqu'à Embrun.

Bientôt leur ardente parole, et plus encore leur sainte vie, enfantent à la foi de nombreux disciples ; ils élèvent dans cette ville une chapelle au vrai Dieu, et, laissant à d'autres le soin d'arroser cette divine semence répandue sur une terre préparée à la sueur de leur front et au péril de leur vie, ils s'en vont, insatiables de nouvelles conquêtes, évangéliser le pays viennois. C'est après avoir parcouru en apôtres toute cette province, qu'ils apportèrent à Genève, idolâtre encore, la vraie doctrine de J. C.

Moins heureuse et plus coupable que nos Alpes, Genève devait, après 1400 ans de catholicisme, abjurer la foi de Nazaire et chasser de ses murs les successeurs du saint apôtre.

Convertie par l'élève d'un disciple de saint Pierre, descendu

de nos montagnes pour l'évangéliser, cette ville infortunée a vu, quatorze siècles plus tard, un disciple de l'erreur, le ministre Farel, descendu de ces mêmes montagnes, lui porter, dans les plis de son manteau de prédicant, la parole du mensonge, l'apostasie de la foi orthodoxe de ses pères et l'ingrat oubli du culte antique de son premier apôtre saint Nazaire. Fasse la protection du saint martyr que les yeux de ses enfants ne soient pas à jamais fermés, qu'ils s'ouvrent de nouveau à la vraie lumière, et que la magnifique cathédrale de Saint-Pierre, monument tout catholique encore malgré l'impie profanation de l'hérésie, entende, dans un avenir prochain, ses voûtes retentir du *Credo* de ses anciens évêques et de son immortel patron; alors sera réalisée la devise pleine d'espérance de cette cité malheureuse : *Post tenebras lux*; après les ténèbres, la lumière.

IV.

De Genève, les deux héros de la vérité se rendirent à Trèves, siége du préfet du prétoire des Gaules belgiques. Les succès de leur prédication, leurs miracles éclatants, la construction d'une chapelle soulevèrent contre eux les passions idolâtres de la foule. Cornélius, gouverneur de la ville, à qui on les dénonce, en prévient le préfet.

Celui-ci envoie aussitôt cent hommes armés se saisir de Nazaire. On lui lie les mains derrière le dos et la troupe l'emmène en lui disant : « Le préfet te commande de venir à

lui. » Il fut ainsi conduit, garrotté, dans les prisons de cette ville. Celse, qui le suivait en pleurant, partagea sa captivité.

Au bout de quelques jours, le préfet se reprochant de n'avoir pas livré de suite ces chrétiens au supplice, ordonne qu'on les lui amène. Ses satellites descendent donc dans les cachots qui renfermaient les deux confesseurs, et, croyant se rendre plus agréables à leur maître en exerçant leur cruauté envers les prisonniers, ils les frappent brutalement, les renversent, les foulent sous leurs pieds et les amènent ensuite, meurtris et sanglants, devant le préfet du prétoire. Mais, ô merveille! ils apparaissent à ses yeux le visage éblouissant et rayonnant de gloire.

Alors, semblable à ce roi d'Egypte qui attribuait à la magie les prodiges de la puissance du Dieu du ciel, le païen obstiné endurcit son âme et fait conduire les martyrs dans un temple, avec ordre exprès de sacrifier aux dieux de l'empire s'ils ne préféraient la mort.

A peine introduits, Nazaire et Celse se prosternent; ils prient celui qui fortifie le chrétien fidèle contre toutes les puissances de la terre et de l'enfer, et soudain les idoles se renversent et se brisent.

Le préfet, à cette nouvelle, est transporté de fureur; pour assouvir sa rage, Nazaire et Celse devront périr sous les eaux, et si, par quelque nouveau sortilége, ils abordent au rivage, un immense bûcher est prêt; brûlés vifs, leurs cendres impies seront jetées au vent.

Un bateau était là; les deux confesseurs y montent; on s'éloigne du rivage; on pousse vers le confluent de la Sarre

et de la Moselle, formant en cet endroit comme un lac fort étendu ou une petite mer, et on les précipite dans les profondeurs du fleuve. Au même instant une tempête furieuse s'élève, elle bat la nacelle et menace de l'engloutir. Cependant les glorieux martyrs se promenaient, calmes et sereins, sur les flots affermis.

Epouvantés de ce nouveau prodige et sur le point de périr, les matelots poussent des cris de détresse, tendent leurs bras vers les saints confesseurs, les appellent à leur secours. Alors, touchés de leur foi et de leur repentir, Nazaire et Celse commandent à l'élément courroucé qui s'apaise, puis ils rentrent dans la barque. On les conduit à terre et on les conjure, en tremblant, de s'éloigner pour toujours.

Après cet éclatant miracle qui venait de leur enlever, pour quelque temps encore, la palme du martyre, Nazaire et Celse reprirent la route de Milan. Arrivés dans cette ville, ils furent bientôt arrêtés par le juge Anolin, qui avait reçu les ordres les plus sévères contre les chrétiens. Il devait les exterminer jusqu'au dernier et surtout prendre garde à ce qu'ils ne profitassent pas, pour prêcher l'Evangile, de la parole qui leur était donnée dans les interrogatoires qu'on leur faisait subir.

Nazaire et Celse parurent devant le proconsul fermes et inébranlables. Ni les caresses, ni les menaces, ni les tortures, ni la vue du dernier supplice ne purent un seul instant faire chanceler leur foi.

A la lecture du jugement qui les condamnait à avoir la tête tranchée, les deux saints martyrs firent éclater des transports de joie ; ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. — « Quel

« bonheur pour nous, s'écria Nazaire, que le Sauveur ait daigné « nous permettre de boire à son calice et de recevoir aujour-« d'hui la palme du martyre ! »

— « Je vous rends grâce, ô mon Dieu, s'écria Celse à son « tour, je vous rends grâce de ce que, dans un âge peu « avancé, vous voulez bien me recevoir dans votre gloire. » Puis s'adressant à Nazaire, qu'il appelait toujours son père, il lui dit : — « Allons, mon bon père, donner notre sang pour « celui à qui nous devons notre vie, notre salut et la conver-« sion de tant d'âmes. »

Ils furent ensuite conduits sur une place publique, près de la porte de Rome, et ils y eurent la tête tranchée vers l'an 56 de l'ère chrétienne et sous l'empire de Néron.

La mort de ces généreux martyrs fut un triomphe pour l'Eglise et leur sang précieux une semence de chrétiens dont le nombre devait un jour lasser la fureur des persécuteurs, déconcerter la politique du sénat et finir par subjuguer l'univers entier.

Les corps des bienheureux Nazaire et Celse furent enlevés pendant la nuit par les chrétiens et profondément enterrés dans un jardin situé hors la porte de Rome, dans un lieu qu'on appelait les Trois-Murs. Ils y restèrent longtemps ignorés ; on avait fini par en perdre le souvenir. Tout ce qu'on en savait, c'est que les possesseurs de ce jardin défendaient à leurs descendants de vendre jamais cet héritage dans lequel était enfoui, disaient-ils, un riche trésor.

V.

Environ trois siècles plus tard, saint Ambroise, archevêque de Milan, instruit, par une révélation divine, du lieu où reposaient ces précieuses reliques, s'y transporta avec tout son clergé et les fit lever de terre en 395.

On trouva d'abord le corps de saint Nazaire intact et parfaitement conservé ; le sang qui, suivant l'usage des premiers chrétiens, remplissait une fiole placée dans son tombeau, était rouge et vermeil comme s'il eût été versé ce même jour.

Les fidèles en mirent quelques gouttes sur des mouchoirs et firent du reste une espèce de pâte dont saint Ambroise envoya une partie à saint Gaudence de Bresce. La tête fut séparée du tronc ; on eût dit qu'elle venait d'être lavée et mise en terre. Le diacre Paulin, présent à cette cérémonie, ajoute qu'il s'exhala du tombeau une odeur si suave et si pénétrante, que celle des plus doux parfums ne pouvait lui être comparée.

On plaça le corps du saint sur une litière ornée et disposée à cet effet, et on le transporta dans la ville.

Dans une autre partie du même jardin, on avait aussi fait des fouilles et découvert le corps de saint Celse ; réuni à celui de saint Nazaire, ils furent tous deux déposés dans la basilique des saints Apôtres que saint Ambroise avait fait construire.

Depuis lors, on célébra la fête de l'invention de ces glorieuses reliques ; le martyrologe romain la place au 10 mai.

L'église de Milan, enrichie de ce nouveau trésor, en distribua une partie aux autres églises.

Saint Paulin fit de ces reliques un des ornements de son église de Nôle. Ennode de Pavie en envoya par ses diacres à quelques évêques d'Afrique.

La ville d'Embrun reçut un semblable présent avant aucune autre ville des Gaules. Artémius, successeur immédiat de saint Marcellin, en avait lui-même fait la demande à saint Ambroise. Le précieux dépôt fut placé dans une église dédiée à Notre-Dame et bâtie, à ce que l'on croit, sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'ancienne métropole.

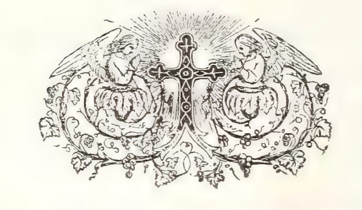
La vénération du peuple d'Embrun pour saint Nazaire et saint Celse fut dès lors si profonde et sa confiance dans les saints martyrs telle, que quelques auteurs crurent que deux autres saints du même nom avaient été martyrisés dans cette ville.

Durant les persécutions qui s'élevèrent et les dévastations qui les suivirent (1), on cacha, pour les soustraire à la profanation, les reliques des deux martyrs, et, sur le même lieu, crût un poirier dont les fruits avaient, assure-t-on, le singulier privilége de guérir les personnes atteintes de quelque maladie. Plus tard, le saint trésor fut relevé de terre et une église fut construite, en l'honneur des illustres confesseurs, dans l'endroit même où avait vieilli l'arbre miraculeux.

(1) La position d'Embrun a souvent exposé cette ville à de grands désastres. Elle fut saccagée tour à tour par les Vandales, les Huns et les Saxons, puis par les Sarrasins en 732 et 916. En 966, les Maures s'en emparèrent, la pillèrent, l'incendièrent et en exterminèrent la population. Elle fut encore pillée et incendiée, en 1573, par les grandes bandes, puis rançonnée par Lesdiguières. Le duc de Savoie la dévasta de nouveau en 1692. — Il s'est tenu à Embrun sept conciles.

Honneur bien mérité, gloire bien légitime, puisque la ville d'Embrun avait dû à l'ardente charité de saint Nazaire et de saint Celse de voir, dès les premiers jours, la croix, précieux symbole d'immortalité, plantée dans ses murs, et la foi chrétienne fleurir et s'épanouir sur ses montagnes.

Leur fête est inscrite aux diptyques sacrés, le 28 juillet ; c'est aussi ce même jour qu'on en fait l'office dans le diocèse de Gap.



S. REMÈDE,

S. TIGIDE, S. ÉRÈDE, S. TERRITE,

Martyrs, Evêques de Gap.

(2e et 3e siècles. — 3 février.)

I.

De temps immémorial l'Eglise de Gap honore, le 3 février, la mémoire de saint Tigide et de saint Remède. Il nous reste peu de documents sur ces deux saints évêques, et l'histoire se tait sur leur vie, leurs travaux, leur épiscopat et leur martyre.

Voici ce que nous en apprend André de Saussaie, évêque de Toul, dans son grand Martyrologe gallican :

« Saint Tigide remplaça l'illustre saint Démètre sur le « siége épiscopal de Gap. Il endura le martyre après avoir « longtemps gouverné cette Eglise et avoir travaillé avec

« beaucoup de soin et de zèle au salut de son troupeau.
« Saint Remède, son successeur immédiat, marcha entièrement sur ses glorieuses traces ; et, ayant donné des marques divines de sa haute perfection et opéré des fruits abondants de salut dans les cœurs, par sa vigilance vraiment pastorale, il fut enlevé à la tendresse et à l'admiration de son cher troupeau. »

Sans doute, si les temps reculés s'ouvraient devant nous, ils présenteraient à notre admiration de rares vertus, des faits merveilleux, une longue carrière apostolique dignement couronnée par le martyre. Mais nous pouvons suppléer à ce silence dans notre cœur et refaire un à un ces jours passés à évangéliser les peuples, à visiter les malades, à secourir les veuves et les orphelins, à étendre, par la parole, par l'exemple, par la prière, par la pénitence, le règne glorieux de J. C.

II.

Les reliques de saint Tigide et de saint Remède furent conservées dans l'église de Gap jusqu'au commencement du XIIIe siècle.

A cette époque, des chevaliers français, faisant partie de l'armée chrétienne qui avait assiégé et pris d'assaut Constantinople, reçurent en don, de l'empereur Baudoin et comme récompense de leur valeur, le corps de saint Germain, patriarche de cette ville, illustre en vertus et en doctrine, et martyrisé sous le règne de Léon l'Isaurien, pour la défense des saintes images (630). A leur retour, ces croisés, chargés de leur

précieux trésor, passèrent par Gap ; or, nous disent les chroniqueurs de ce temps-là, un homme remarquable par sa noblesse, sa piété et son zèle, leur livra, par une inspiration du ciel, le corps de saint Remède. Ces ossements sacrés furent réunis à ceux de saint Germain, renfermés dans une riche châsse en argent et déposés dans l'église de Bort, petite ville sur les confins de l'Auvergne et du Limousin, aujourd'hui du diocèse de Tulle.

Parmi ces ossements, il s'en trouvait deux plus grands que les autres et qui paraissaient n'appartenir ni au corps de saint Germain, ni à celui de saint Remède. Quelques auteurs en ont conclu que ce pouvait bien être une partie des reliques de saint Tigide, aussi enlevées par les croisés à leur passage à Gap.

Afin d'expliquer ces transports lointains, peut-être ces larcins pieux de reliques, il faut se reporter au siècle dont nous parlons. La foi vive de ces temps-là voyait, dans un corps saint, le plus précieux comme le plus envié des trésors. Chaque ville voulait posséder dans ses murs les dépouilles mortelles de quelque martyr, de quelque confesseur; c'était pour elle une protection, un palladium plus puissant que les remparts les mieux bâtis. Chaque seigneur cherchait à doter de quelque saint la chapelle du couvent qu'il avait construit, souvent pour racheter de lourds méfaits, et dans lequel il avait creusé son tombeau.

Pour obtenir ce résultat, tous les moyens étaient réputés légitimes ; on usait de violence, on employait l'adresse. Aux yeux de nos pères, à la foi simple, la sainteté du motif devait

purifier ce que le mode avait parfois de contraire aux principes de la probité et de l'honneur. De là, ces enlèvements furtifs ou à force ouverte, ces églises dépouillées pour en enrichir d'autres, ces rançons de captifs payées au prix d'une relique insigne, et la valeur de nos soldats récompensée par le don des restes vénérés de quelque saint martyr.

Le culte des reliques de saint Germain et de saint Remède fut bientôt célèbre dans l'Auvergne et le Limousin et devint très-populaire ; une fête solennelle fut instituée en l'honneur de ces saints pour lesquels Bort oublia son ancien patron, saint Antoine. Dès lors un pieux usage s'était établi : au départ de tout habitant de ces pays-là, soit pour une expédition militaire, soit pour un voyage lointain, on cousait à ses vêtements ou une médaille, ou un morceau d'étoffe, ou tout autre objet qui eût touché les corps saints. Ce bouclier invisible devait le préserver de toute blessure, de tout accident, et le ramener sain et sauf dans ses foyers. Etait-ce un souvenir de la protection que ces deux saints, étrangers et voyageurs eux-mêmes après leur mort, avait jadis accordée aux croisés Limousins, pendant leur longue et périlleuse route ?

III.

La tourmente révolutionnaire de 1793 dispersa les ossements de saint Germain et de saint Remède. Cependant, par une protection spéciale de la Providence, quelques parcelles purent être soustraites à cette grande ruine qui se consommait sur toute la terre de France. Mais la confiance résista à la tempête,

et lorsqu'un peu de calme se fut fait, la ville de Bort réinstalla ses grands patrons dans leur église et la fête accoutumée retrouva ses saintes solennités.

Plusieurs faits merveilleux vinrent, depuis cette époque, prouver aux habitants de Bort combien le patronage de ses saints était puissant et efficace. En effet, deux fois, en peu d'années, de violents incendies éclatèrent dans cette ville. A la vue du danger, la population alarmée implore avec gémissement la tutélaire assistance de ses patrons; on court à l'église, on en rapporte processionnellement la châsse renfermant les saintes reliques. A peine sont-elles sur le lieu du sinistre, qu'instantanément le feu arrête ses ravages, les flammes s'apaisent et l'incendie est comprimé.

La cathédrale de Gap, veuve depuis sept siècles de son saint évêque, aspirait à recouvrer au moins quelques parties de ses précieuses reliques. En 1845, Mgr Jean-Irénée Depéry fit part à Mgr l'évêque de Tulle de ces légitimes désirs, et en reçut une parcelle considérable qui, depuis, est exposée dans l'église cathédrale de Gap à la vénération des fidèles.

Il était juste que la ville de Bort se dépouillât d'une partie de son trésor en faveur d'une église qui s'était montrée vis-à-vis d'elle si libérale et si prodigue. La reconnaissance du diocèse de Gap envers celui de Tulle n'en est point, pour cela, moins vive ni moins profonde. Il voit avec bonheur, dans ce saint échange, les liens de parenté, qui rendent sœurs ces deux Eglises, se resserrer et les unir d'une union plus intime et plus forte.

IV.

Avec saint Remède et saint Tigide, l'Eglise de Gap honorait, le même jour, la mémoire de saint Erède et de saint Territe, aussi évêques, successeurs de saint Démètre. Lorsqu'en 1764, Mgr de Pérouse abandonna la liturgie romaine, il raya du calendrier de son nouveau bréviaire saint Erède et saint Territe, sans donner aucune raison de cette brusque suppression. Mgr Artus de Lionne, qui a gouverné l'Eglise de Gap de 1637 à 1661 et qui, selon Chorier, « est le premier qui ait travaillé « à l'histoire de ses prédécesseurs, sur les titres conservés « dans les archives de son évêché, » s'exprime ainsi au sujet des quatre prélats dont nous écrivons ici la vie : « Par les « missel, diurnal et bréviaires imprimés à l'usage de l'Eglise « et du diocèse de Gap, par Bertrand de Champsaur, en l'année « 1499 et dans les calendriers d'iceux, le 3e février, est marqué : S. Blaise, avec la commémoraison des quatre martyrs, « à sçavoir : *Tigris, Remedii, Eredii et Territi.* »

Dans un autre bréviaire manuscrit beaucoup plus ancien, déposé à la Bibliothèque nationale, que nous avons consulté, on trouve l'office de saint Erède et de saint Territe sous la même rubrique, avec celui de saint Tigide et de saint Remède.

Nous avons sous les yeux un missel de Gap, du commencement du quatorzième siècle, qui contient la messe de ces quatre saints avec des oraisons propres. Ainsi, leur culte public porte le cachet de la plus grande antiquité. Cette tradition vénérable aurait dû trouver grâce au tribunal des

disciples de Launoy, si justement appelé le *dénicheur de saints, terrible au ciel et à la terre.*

Le pieux et savant Artus de Lionne croyait que ces saints avaient existé longtemps avant saint Constantin. Il fondait son sentiment, d'abord sur la tradition, ensuite sur ce qu'ils sont honorés comme martyrs, et qu'après saint Constantin, la paix ayant été donnée à l'Eglise, le martyre était devenu très-rare. Il y a donc une énorme différence entre le sentiment de M. Artus de Lionne et celui de M. de Pérouse sur la tradition de l'Eglise de Gap. Le premier, cependant, avait fait ses recherches cent vingt-quatre ans avant l'auteur du bréviaire de 1764, et il cite souvent des monuments qui pouvaient bien n'être pas parvenus à la connaissance de celui-ci. En effet, entre l'épiscopat de Mgr Artus de Lionne et celui de Mgr de Pérouse, la ville de Gap et la cathédrale furent pillées et brûlées et leurs archives anéanties (1692).

En rappelant au souvenir pieux des habitants de Gap la vie et la mort de leurs pères dans la foi, nous avons voulu tirer ces saints, de l'oubli dans lequel les avaient ensevelis les orages des siècles passés; nous avons voulu rajeunir, pour ainsi parler, leur culte qui n'aurait dû jamais vieillir; car les vêtements s'usent, dit saint Jean Chrysostôme, les maisons se détruisent, l'or même se consume, les marbres s'obscurcissent, tout, enfin, cède à la force des années, tandis que la gloire des martyrs est toujours la même. N'ayons donc pas égard à cette longue distance qui les sépare de nous, continue le saint évêque, mais bien à leur constance, à leur fermeté, à leur foi, à l'ardeur de leur zèle, enfin à toutes leurs vertus.

Leur histoire doit encore nous pénétrer de reconnaissance pour la bonté divine qui a fait servir la mauvaise foi et la haine des païens à consacrer nos croyances par le témoignage sanglant d'une multitude de martyrs. Car, si l'on en croit facilement des témoins qui se font égorger, c'est surtout quand ces témoins n'ont aucun intérêt à mentir et quand ils sont si près de la source des faits, qu'il eût été impossible de leur en imposer. Or, voilà avec quels caractères de crédibilité se présentent ces hommes qui forment le premier anneau de la chaîne traditionnelle de nos dogmes et de notre morale. A la vue de tant d'héroïsme, le scepticisme de nos jours reste confondu et s'étonne, dans la vanité de ses jugements, qu'une doctrine sévère comme celle de l'Evangile, qui condamne les passions de l'homme et confond à chaque instant l'orgueil de sa raison, ait pu se propager ainsi dans tout le monde, malgré le fer et le feu des plus sanglantes persécutions.

Pour conserver et transmettre à la postérité un monument antique et respectable de notre Eglise, nous transcrivons ici l'oraison que nous trouvons dans les bréviaires et missels de Gap, des 14e et 15e siècles, qui sont en notre possession :

O Dieu, qui, par une faveur particulière, nous accordez la grâce de célébrer l'entrée dans le ciel de vos saints martyrs Tigide, Remède, Erède, Territe et Blaise, faites-nous celle de leur être unis dans la béatitude éternelle.

Deus, qui nos concedis sanctorum martyrum tuorum Tigris, Remedii, Eredii, Territi, atque Blasii, natalitia colere, da nobis in æternâ beatitudine de eorum societate gaudere.

S. VINCENT,

S. ORONCE ET S. VICTOR,

Martyrs.

(4e siècle. — 22 janvier.)

I.

VERS la fin du troisième siècle, dans une ville considérable des Alpes maritimes, nommée Cimèle ou Cimiès, non loin de Nice, naquirent deux frères : Vincent et Oronce. Leurs parents, d'illustre origine, étaient païens, par conséquent ils les élevèrent dans le culte des idoles. Mais Dieu, qui avait sur ces deux jeunes hommes des desseins de miséricorde, les appela bientôt des ténèbres de l'infidélité à son admirable lumière.

L'Evangile annoncé, dès le temps même des Apôtres, dans

les Alpes et dans les Gaules, comptait déjà de nombreux disciples. Vincent et Oronce entendirent donc la parole de vie, et leur cœur droit offrit aux opérations de la grâce une terre heureusement préparée; désabusés des vaines croyances, ils se soumirent à la vérité et demandèrent le baptême. La sainteté de leur vie répondit à la sainteté de leur nouvelle foi, et ils se firent remarquer, entre les chrétiens eux-mêmes, par une conduite irréprochable et les vertus les plus pures.

A peine néophytes, ils devinrent apôtres. Leur première conquête fut leur propre famille; ils entreprirent de la gagner à J. C.; et, comme tout est promis à l'âme humble et confiante, l'ardeur de leurs pieux désirs fit violence au cœur de Dieu. Le ciel bénit leurs efforts et leur accorda la plus douce, la plus intime consolation qu'un fils puisse goûter sur cette terre : celle de procurer la vie de l'âme à ceux de qui il tient la vie du corps.

Ce premier succès ne fit qu'accroître leur zèle. A l'exemple de Celse et de Nazaire, ils résolurent de quitter les douceurs et les joies de la famille, si grandes pourtant depuis la conversion de leurs proches, de dire adieu à la patrie et de porter au monde la bonne nouvelle que, dans leur conviction, ils avaient reçue, pour la publier et la propager au loin.

II.

Une violente persécution ensanglantait alors les provinces septentrionales de l'Espagne.

Les cruels empereurs Dioclétien et Maximien avaient

trouvé, dans le proconsul Rufin, un farouche exécuteur de leur haine contre les disciples de l'Evangile.

Le récit de ces luttes violentes venu jusqu'aux oreilles de Vincent et d'Oronce, avait enflammé leur courage et excité leur charité; ils forment l'héroïque projet d'aller soutenir leurs frères dans la foi et cueillir pour eux-mêmes les palmes du martyre; et, sans se laisser rebuter par la longueur, les difficultés et les périls de ce voyage, ils prennent, pleins d'ardeur, le chemin qui conduit en Espagne.

La persécution qui sévissait avec fureur dans ces malheureuses provinces, avait dispersé les pierres du sanctuaire, amoncelé des ruines et arrosé de sang les débris de cette Eglise désolée.

L'évêque Pontius, suivi d'une foule nombreuse, fuyait alors devant le tyran et s'en allait chercher, dans quelque solitude profonde, un abri contre le glaive des persécuteurs et un lieu assez sûr pour qu'il pût y dresser sans crainte un autel et y adorer son Dieu en toute liberté.

Avec lui fuyait un pieux lévite nommé Victor, déjà célèbre par plusieurs miracles et fort connu par son héroïque dévouement à la cause chrétienne.

Ce fut près de Gironne que nos jeunes apôtres, respirant le zèle et la foi, rencontrèrent Pontius et la multitude qui l'accompagnait dans sa retraite. Après avoir confondu leurs larmes et mêlé leurs douleurs à celles du vénérable prélat, ils lui dirent le motif de leur voyage et comment ils espéraient adoucir les souffrances de leurs frères, en soutenant leur courage au milieu de ces dures épreuves. L'évêque, plein

d'admiration, les bénit, puis ils se séparèrent. Mais Victor ne put les voir partir seuls ; il demanda et il obtint la permission de les seconder dans leur sainte entreprise et leur périlleux ministère.

Semblables aux généraux qui, à la veille d'une sanglante bataille ou pendant l'action elle-même, parcourent les rangs de leur armée et animent le courage de leurs soldats, nos trois confesseurs parcourent les bourgs et les cités, portant aux fidèles des paroles pleines de force et d'une généreuse ardeur.

Après avoir rempli cette sainte mission avec tout le zèle et toute l'abnégation que la charité met au cœur d'un apôtre, comprenant que le martyre ne pouvait plus longtemps tromper leurs espérances, ils se retirèrent à la maison de campagne de Victor pour retremper leurs âmes dans la prière et se disposer à la dernière lutte.

Leurs ardentes aspirations vers le ciel allaient être satisfaites. Rufin, instruit de leurs courses évangéliques, était entré en fureur ; il avait juré de leur faire cruellement expier leur audace et de laver dans leur sang leur désobéissance aux ordres des Empereurs.

La retraite où ils s'étaient renfermés sans grande précaution fut aisément découverte. Rufin, suivi de quelques soldats, se présente devant la maison de Victor. Mais sur les instances de ce généreux jeune homme, Vincent et Oronce avaient consenti, quoique à regret, à se retirer, lui faisant auparavant promettre qu'il révèlerait leur asile si le proconsul l'exigeait. Rufin, furieux, adresse au saint diacre d'amers reproches :

« Comment, lui dit-il d'un ton insultant, comment oses-tu, « ô le plus audacieux des hommes, résister aux ordres de « l'Empereur, non-seulement en adorant un séditieux que les « juifs ont mis à mort, mais en retirant chez toi ces deux « séducteurs qui viennent, jusque sous mes yeux, propager « la superstition qu'il m'est enjoint de détruire? De quel « front, malheureux, oses-tu entreprendre de faire adorer un « crucifié au mépris des Dieux de l'Empire? J'en jure par « Jupiter, si tu ne me découvres la retraite de tes hôtes, je « déchargerai sur toi-même tout le poids de ma colère. » — « Non, reprit Victor, avec un noble courage et après s'être « muni du signe de la croix; non, ils ne sont point des « séducteurs, ces hommes que vous recherchez pour en « faire les victimes de votre impiété; ils sont les amis du « Dieu tout-puissant et les serviteurs de Jésus-Christ, le « sauveur et le maître du monde, le vôtre et le mien. »

— « Eh quoi! reprend Rufin, hors de lui-même, seras-« tu donc assez insensé pour préférer ce Christ, condamné « à une mort infâme, à nos grands Dieux que l'on adore dans « tout l'Empire? »

— « Vos grands Dieux!!... repart Victor; mais sont-ils autre « chose que de vains et impuissants simulacres? Quelle folie « de se prosterner devant de misérables idoles fabriquées par « la main des hommes! Quant à ceux dont vous voulez vous « saisir, non loin d'ici, sur la montagne voisine, ils demandent, pour eux et pour leurs frères, l'abondance des bénédictions célestes. »

III.

Sans perdre de temps, Rufin précipite ses pas vers la montagne sur laquelle il espère saisir les compagnons de Victor.

Cependant les serviteurs de Dieu, dans l'attente d'une arrestation imminente, priaient; calme et confiante, leur âme espérait en son souverain Maître; la Providence d'en-haut veillait sur eux, cela leur suffisait; ils n'avaient crainte ni des supplices, ni de la mort. Le Proconsul paraît, les deux confesseurs tombent à genoux et s'écrient : « O Dieu de « miséricorde, qui avez envoyé votre fils sur la terre pour « racheter les hommes par ses souffrances, et leur ouvrir le « ciel par sa résurrection, pénétrez-nous de la force de votre « esprit, afin que nous sortions victorieux des assauts qu'on « va nous livrer, et que, jusqu'à la mort, nous demeurions « fermes et inébranlables dans votre foi ! »

Ils priaient encore quand Rufin, essayant tour à tour les menaces et les promesses, s'écrie : « Malheureux, ignorez- « vous donc les ordres et le pouvoir que j'ai reçus de « poursuivre, jusqu'à extinction, tout ce qui porte le nom « de chrétien ? Ne soyez pas assez ennemis de vous-mêmes « pour braver mon courroux. Sacrifiez aux divinités de « l'empire, et par votre soumission aux lois, méritez ma « protection qui peut vous élever aux charges et aux hon- « neurs. » Mais les espérances d'un brillant avenir, pas plus que la certitude d'une mort prochaine, n'altéraient l'intrépide

courage de ces héros. — « Non, répondent-ils avec fermeté, « nous n'adorerons jamais des dieux d'or, d'argent ou de « pierre ; notre raison et notre foi s'y opposent ; mais nous « adorons le Créateur du ciel et de la terre qui peut, en se « jouant, briser les vaines idoles devant lesquelles vous vous « prosternez, et qui nous introduira dans le séjour de l'é- « ternelle joie. »

Tant d'assurance irrite et déconcerte le tyran. — « Je « croyais, dit-il, parler à des hommes sages, mais je vois « que vous n'êtes que des insensés. Pensez dans quel abîme « de maux peut vous plonger votre obstination. Votre jeu- « nesse et le sang qui coule dans vos veines m'inspirent de « l'intérêt. Je vous somme donc, une dernière fois, d'adorer « le grand Jupiter, auquel nos augustes Empereurs rendent « leurs hommages. »

Insensibles à ce faux semblant d'un intérêt passionné et cruel, nos saints se bornent à répondre avec un calme inaltérable : — « Ordonnez ce qu'il vous plaira ; mais nous « restons fidèles au Dieu vivant, et nous nous confions en « J. C., qui nous a rachetés par son sang précieux. » A cette réponse, Rufin, furieux de voir ses avances dédaigneusement méprisées, fit venir les bourreaux. Les têtes de Vincent et d'Oronce tombèrent, et leurs âmes montèrent brillantes et glorieuses vers les cieux.

Victor avait prévu ce sanglant dénoûment ; il voulut aller vénérer les restes mortels des deux martyrs, les soustraire à la profanation et leur rendre les honneurs de la sépulture. A la vue de ces corps défigurés et sans vie, des larmes coulent

de ses yeux, la tristesse et la joie se disputent son cœur; car si la mort avait brisé le nœud d'une amitié fidèle, n'avait-elle pas comblé les vœux de Vincent et d'Oronce, et placé dans leurs mains la palme si ardemment désirée du martyre? Il se prosterne donc, saisi d'un religieux respect, devant ces précieuses dépouilles, il les baise avec amour, les enveloppe avec soin et les emporte secrètement dans sa demeure pour les dérober aux sacriléges profanations des persécuteurs.

Mais les saintes reliques ne devaient pas rester longtemps dans le secret de la tombe. Le saint évêque Pontius avait eu une révélation du Seigneur. Jésus-Christ lui était apparu, et lui avait ordonné de placer sur un char les corps des martyrs et de les faire transporter dans leur patrie. Pontius ayant fait part des desseins du ciel à Victor, le chargea de la pieuse entreprise.

Le saint diacre se met en devoir d'exécuter les ordres de son évêque; le char est prêt, Victor va partir; mais le cruel proconsul ne laissera pas cette victime lui échapper. Ses émissaires se saisirent du courageux lévite et le conduisirent devant leur maître.

L'interrogatoire ne fut pas long; le saint confesseur dut choisir entre sacrifier aux dieux ou mourir. A cette déshonorante proposition, il répond : « — Je n'offre mon encens « et mes hommages qu'au Seigneur Jésus, le fils du roi des « rois; quant à vos ridicules divinités, je ne professe pour « elles qu'un souverain mépris. »

Irrité de cette noble résistance, Rufin fait conduire le généreux Victor à l'endroit même où avaient été immolés ses

deux amis ; puis, par un raffinement de cruauté commun en ce temps-là, on lui coupa d'abord les bras, ensuite il fut décapité.

Ses parents, arrêtés avec lui, furent traînés jusqu'au lieu du supplice. A la vue du sang, le père du martyr fut ébranlé, mais Aquilina son épouse, remplie d'un mâle courage, le retint : — « Demeurons fermes, dit-elle, et mourons pour « Jésus-Christ, puisque pour Jésus-Christ nous avons vécu. » Ces paroles communiquèrent au vieillard une incroyable ardeur ; son cœur en fut réchauffé et il vit venir la mort sans frayeur. Leur tête tomba à côté de celle de leur fils ; les flots de leur sang se mêlèrent, et leurs âmes victorieuses dans les mêmes luttes partagèrent le même triomphe.

Heureuses les familles dont tous les membres suivent ainsi, avec persévérance, la voie du ciel, et s'animent à la pratique et à l'héroïsme de la foi !

IV.

Cependant les ordres de Pontius, inspiré d'en-haut, devaient s'exécuter : on mit le corps de Victor sur le char où il avait placé lui-même ceux de Vincent et d'Oronce, et un fervent chrétien nommé Hactor, consentit à conduire les glorieuses dépouilles en Italie. Les anges des contrées qu'il traversait dirigèrent sa marche.

Le convoi était arrivé près d'Embrun, lorsque tout à coup les bœufs attelés au char s'arrêtent et font retentir la vallée de leurs mugissements. En vain on les presse, en vain on

les perce de l'aiguillon pour les faire marcher, le char demeure parfaitement immobile. Arator, vénérable prêtre que le hasard ou plutôt la Providence avait amené au-devant du convoi, court annoncer ce singulier événement à saint Marcellin, qui illustrait alors, par ses vertus et ses miracles, le siége archiépiscopal d'Embrun. « Seigneur, dit-il, je viens de « voir uue chose bien extraordinaire. » — Quoi donc, mon « frère? repart saint Marcellin. » — « Ah! seigneur, les corps « de trois martyrs décapités en Espagne sont portés sur un « char, et celui qui le conduit dit qu'il veut se rendre à Cimiès en Italie. Or, à peine arrivé en face du pavillon des « Juifs, où vous savez qu'on a tout nouvellement construit « une crypte si riche, si bien bâtie en pierres taillées et re- « couverte en marbre précieux, voilà que le char s'arrête « tout à coup. Les bœufs mugissent; vainement on les tour- « mente; le char est aussi inébranlable que notre montagne. »

Le saint prélat jugea, à l'heure même, que Dieu pouvait seul être l'auteur du prodige. S'étant prosterné à terre, il s'écria avec attendrissement : « Dieu éternel, qui présidez à « tout, accordez encore une faveur à cette pauvre ville, et « permettez qu'elle se glorifie de posséder ces corps saints. » Après quoi il se rend sur le théâtre de l'événement, il interroge le conducteur ; puis, heureux et fier de ce nouveau trésor dont le ciel semble vouloir enrichir son Eglise, il cherche pour les saintes reliques un tombeau digne d'elles.

Marcellin propose au Juif, maître de la crypte dont nous avons parlé, de la lui acheter ; il lui en offre une valeur double, avec prière de la céder. Mais, soudain, le Juif est touché

d'une grâce intérieure : il abandonne le monument au saint archevêque, tout en refusant la somme offerte, et répond avec larmes : « Seigneur, le miracle que vous avez fait en présence « du païen invité à votre table, m'avait donné à réfléchir, et « ce dernier événement, dont je suis témoin, achève de me « confondre. Ce n'est plus l'homme qui agit, mais bien Dieu « qui s'explique et se déclare en faveur des martyrs de votre « foi. Ne me comptez plus au nombre des infidèles; car je « crois, moi et toute ma famille. Je ne vous demande ni or, « ni argent; disposez de ce tombeau et de toute ma maison, « mais ne me refusez pas le baptême. »

A ces mots, le saint évêque, comblé de joie, remercie le Dieu des miséricordes. Il assemble en toute hâte les religieux, le clergé et le peuple d'Embrun. Après avoir invoqué la protection des glorieux martyrs, on dépose solennellement les corps saints dans l'endroit même que le doigt de Dieu avait désigné. On rentre ensuite dans la ville, en adressant d'immortelles actions de grâces au Seigneur qui veille avec tant de sollicitude sur les dépouilles mortelles de ses saints.

Le sépulcre des martyrs devint bientôt célèbre dans toute la contrée par les prodiges sans nombre qui ne cessaient de s'y opérer. On y apportait en foule les malades et les possédés, et tous s'en retournaient guéris, délivrés et bénissant Dieu.

Le bruit de ces merveilles se répandit bientôt au delà de nos montagnes, et le culte des trois martyrs pénétra dans toutes les Alpes maritimes et cottiennes. Longtemps il y fut en grand honneur, et nous voyons dans les annales contemporaines qu'au sixième siècle, le monastère de Novalaise en

Savoie, d'autres disent celui de Nyons en Suisse, sollicitait avec instance et obtenait comme un trésor une portion des glorieuses reliques.

Lors de la dernière incursion des Sarrasins dans les Alpes, au commencement du dixième siècle, l'Eglise d'Embrun perdit les restes vénérés de ces saints martyrs. Les chrétiens les avaient peut-être cachés pour empêcher qu'ils ne fussent profanés par l'impiété de ces barbares. Plus tard, en 1435, sous l'épiscopat de Mgr Jean Giraud, des ouvriers faisant des fouilles dans l'Eglise paroissiale de Saint-Vincent, bâtie par saint Pélade et consacrée par saint Galican II, son successeur, découvrirent ces précieuses reliques, qui furent de nouveau exposées à la vénération des habitants de la ville et du diocèse.

La fête des saints martyrs Vincent, Oronce et Victor, se célèbre aujourd'hui dans tout le diocèse de Gap, le 22 du mois de janvier, jour où elle est inscrite dans le Martyrologe romain. Mais celle de l'invention des reliques des mêmes saints martyrs a été supprimée, parce que le malheur des temps n'a pas permis à la cathédrale d'Embrun de les sauver de la profanation et de l'anéantissement lors du pillage de la métropole par les protestants, le 15 mars 1585.

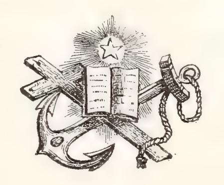
Illustres martyrs, qui, même après votre glorieux trépas, avez daigné choisir la ville d'Embrun pour votre tombeau, et qui avez donné à nos pères tant de gages certains de votre puissant crédit, n'abandonnez pas leurs fils. Les révolutions ont brisé et profané le sépulcre qui renfermait votre si sainte dépouille; mais nous en avons construit un autre avec les

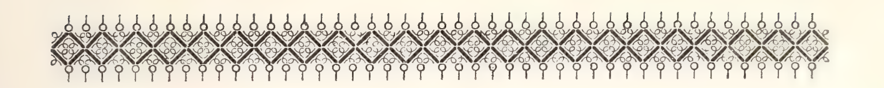
saintes affections de nos cœurs; celui-là, à l'abri des injures des siècles, sera éternel comme notre amour et notre reconnaissance.

A cette invocation ajoutons la prière suivante, que, dès les siècles les plus reculés, nos ancêtres adressaient à Dieu pour obtenir la protection de ces trois glorieux martyrs, dont les saintes reliques étaient pour eux un gage de paix, un encouragement aux pratiques de la foi, un aliment au feu de la charité :

Dieu tout-puissant et éternel, créateur et maître souverain du monde, qui avez voulu conserver pour votre gloire les corps sacrés de vos martyrs Vincent, Oronce et Victor, exaucez votre peuple qui, sous la protection de vos saints, vous offre ses supplications; accordez-lui le don de la paix et la plénitude de la foi et de la charité.

Omnipotens, sempiterne Deus, mundi creator et rector, qui sancta martyrum tuorum Vincentii, Oroncii et Victoris corpora ad nominis tui gloriam conservare voluisti, exaudi populum tuum, cum sanctorum tuorum tibi patrociniis supplicantem, ut ad pacis donum proficiat, et fidei caritatisque augmento repleatur.





S. MARCELLIN,

ARCHEVÊQUE D'EMBRUN, PATRON DU DIOCÈSE,

ET SES COMPAGNONS S. VINCENT ET S. DOMNIN,

Evêques de Digne.

(4e siècle. — 20 avril.)

I.

SAINT NAZAIRE et saint Celse, martyrisés à Milan, sous le règne de Néron, avaient les premiers prêché la foi dans plusieurs provinces des Gaules, et notamment dans les Alpes maritimes dont Embrun était une des villes principales. Mais, soit que le défaut de pasteurs, soit que la durée et la rigueur des persécutions qui ensanglantèrent le berceau de l'Eglise, eussent effacé le souvenir des saintes traditions de cet apostolat,

il est certain que nos pères s'étaient depuis longtemps replongés dans les excès et les superstitions du paganisme, lorsqu'il plut au Seigneur, dans sa miséricorde, de visiter une seconde fois ces malheureuses contrées, par le ministère des glorieux confesseurs Marcellin, Vincent et Domnin.

Saint Marcellin, premier archevêque d'Embrun, naquit vers la fin du troisième siècle, dans l'Afrique, alors province de l'empire romain. Ses parents, non moins distingués par la ferveur de leur piété que par la noblesse de leur origine, se hâtèrent de déposer dans ce jeune cœur les germes vivifiants de la foi et de l'ouvrir aux salutaires impressions de la vertu. Ils surent éloigner de ce fils chéri tout ce qui aurait pu exercer sur sa belle âme une pernicieuse influence. Aussi, Marcellin, nourri dès le berceau parmi les vertus les plus rares, en reflétait déjà avec une grande fidélité la pure image. L'histoire nous rapporte qu'il aimait, tout petit, à entendre le récit des traits les plus frappants des divines Ecritures. Mais l'établissement glorieux du christianisme et les combats héroïques des martyrs captivaient surtout son attention et exaltaient son jeune courage.

Or, l'édit de la dixième persécution, publié en 303, venait de paraître en Afrique. On renversa les églises et on fit la recherche des livres saints. Evêques, prêtres, lévites et fidèles, tous furent sommés de mettre à la disposition des gouverneurs les divines Ecritures, avec les meubles, vases et ornements employés au culte sacré. Sur leur refus, les uns furent condamnés à avoir la tête tranchée, les autres furent étendus sur le chevalet et déchirés avec des ongles de fer ou brûlés vifs.

L'Afrique ne fut bientôt plus qu'une vaste et sanglante arène dans laquelle tout un peuple combattait et mourait pour son Dieu. Cet affreux et tout à la fois sublime spectacle, loin de l'intimider, enflammait le cœur du pieux Marcellin. Ses parents se virent forcés de veiller avec une constante sollicitude sur ses démarches pour réprimer en lui ce désir prématuré du martyre.

La persécution assoupie, notre saint fut envoyé, à ce que l'on croit, en la ville de Sicca pour étudier sous Arnobe, rhéteur fameux, qui attirait alors à ses leçons la jeunesse la plus distinguée de l'Afrique et des provinces voisines. Marcellin y rencontra le philosophe Lactance et le grammairien Donat. Il ne tarda pas à se faire remarquer par son application à l'étude, par la pénétration de son esprit, et plus encore par sa foi vive et la pureté de ses mœurs. Demeuré fidèle aux premiers enseignements qu'il avait reçus, il faisait ses délices de la prière et de la lecture des saints livres; c'est là, et dans la participation aux divins mystères, qu'il trouvait, nuit et jour, l'aliment spirituel dont son âme avait besoin. Aussi, l'empereur Dioclétien ne s'était pas encore entièrement démis de la souveraine puissance, que déjà le vertueux élève avait senti naître en lui et se fortifier l'ardent désir d'aller, dans les Gaules, travailler au salut des âmes.

II.

Dieu permit, quelque temps après, que Marcellin se liât d'amitié avec un saint personnage nommé Vincent, sous la

conduite duquel vivait un jeune homme, appelé Domnin. Dans un de leurs entretiens édifiants et intimes, alors que les âmes de ces deux amis se révélaient l'une à l'autre, Marcellin crut pouvoir faire confidence de son héroïque résolution à Vincent. Celui-ci y applaudit et lui avoua qu'il était travaillé du même désir ; que son exemple achevait de le déterminer et que, s'il voulait bien l'accepter pour son compagnon, il était prêt à le suivre. A son tour, Domnin déclara qu'il n'abandonnerait pas son maître.

Marcellin n'hésite plus : ni les avantages attachés à sa haute naissance et auxquels il va renoncer, ni sa famille qu'il aime tendrement et que son départ va plonger dans la plus amère tristesse, ni la crainte des périls et des tribulations qui l'attendent dans sa vie d'apôtre, rien ne peut l'arrêter ; semblable à l'homme de l'Evangile qui a découvert un trésor et qui vend tout ce qu'il possède pour faire l'acquisition du champ où est enfoui ce riche dépôt, notre jeune confesseur ne songe plus qu'à se défaire de ce qui aurait pu l'attacher à la terre ; il achète, par maints sacrifices, l'inappréciable trésor de sa vocation sublime.

Animés du même esprit, embrasés du feu divin qui fait les ministres de l'Evangile, nos trois saints s'empressent de réaliser leur vœu. Ils conviennent, avant tout, de se rendre auprès du souverain Pontife. Déjà ils ont dit à leur pays un dernier adieu; ils s'embarquent à Carthage et arrivent à Rome. Après s'être agenouillés devant le tombeau des bienheureux Apôtres, ils vont offrir au pape Eusèbe, dont le règne devait être si court, leur foi, leur zèle et leur courage.

Le vicaire de J. C. s'enquiert avec bonté du pays d'où ils viennent et des desseins qui les amènent à ses pieds. Marcellin répond au nom de tous : « Nous venons de la province d'Afri-« que, lieu de notre naissance, et nous sommes chrétiens. « Dieu nous envoie dans les Gaules pour y travailler au salut « des idolâtres. C'est pour obéir à sa voix, qu'à l'insu de nos « parents, nous avons tout quitté. » Le saint pontife, admirant dans ces jeunes hommes la grâce du Seigneur et prévoyant de nouvelles conquêtes pour la religion dont il était le souverain ministre, loua leur zèle, les exhorta à poursuivre leur noble entreprise, et les mit en rapport avec un autre jeune étranger nommé Eusèbe, qu'il avait baptisé lui-même et auquel il était tendrement attaché.

III.

Eusèbe, issu d'une très-noble et très-riche famille de Sardaigne, était venu à Rome avec sa sœur et sa mère sainte Restitute ; son père était mort martyr de la foi dans la dernière persécution, et ses biens avaient été sans doute confisqués, car saint Jérôme nous apprend que le Pape Eusèbe fournissait aux frais du séjour à Rome et de l'éducation de son jeune protégé. Un naturel heureux, un cœur aimant et une extrême vivacité dans l'intelligence, aidés par les soins et la sollicitude maternelle de la pieuse Restitute, avaient fait d'Eusèbe, jeune encore, un saint et un savant.

Ces qualités d'esprit et de cœur lui avaient acquis l'affection particulière de saint Eusèbe dont nous venons de

parler, et âgé de vingt-quatre ans, il continuait ses études lorsque Marcellin et ses compagnons vinrent se joindre à lui.

Eusèbe les reçut avec joie et apprit avec bonheur le noble but de leur voyage. Des cœurs si bien faits pour se comprendre ne tardèrent pas à être tendrement unis. L'étude et la prière étaient communes; ils travaillaient surtout à se rendre habiles dans l'interprétation des saintes Ecritures, afin de pouvoir plus aisément réfuter les hérétiques qui, de jour en jour, se montraient plus audacieux et dont les erreurs menaçaient d'altérer les dogmes de la foi et les saintes règles de la morale; car, aux luttes sanglantes qui, pendant trois siècles, avaient affligé l'Eglise de J. C., venaient de succéder les combats livrés à la foi chrétienne par l'orgueil de l'intelligence humaine.

Quelques années se passèrent pour nos jeunes saints dans cette vie calme et retirée. Eusèbe avait été fait lecteur par le pape saint Sylvestre; saint Marc l'admit aux ordres sacrés et l'éleva à la prêtrise en 336. A la même époque, saint Marcellin et ses compagnons s'étaient rendus dignes de la même faveur et avaient reçu, eux aussi, l'onction sainte.

Saint Jules, élu pape en 337, mit enfin le comble à leurs vœux en les envoyant, avec les pouvoirs les plus étendus, dans les Gaules, en qualité de missionnaires et d'apôtres.

Ils débarquèrent à Nice, ville comprise dans la Gaule cisalpine, et après s'être livrés, dans la Ligurie, à la prédication de l'Evangile, ils arrivèrent à Verceil, où ils devaient se séparer. En effet, Eusèbe s'y acquit bientôt une si grande réputation de sainteté et de science, que, par une acclamation unanime, le clergé et le peuple de la ville le choisirent pour leur évêque (348).

IV.

La mission de Marcellin et de ses deux compagnons étant terminée pour Verceil, ils songent à de nouvelles conquêtes. La séparation dut être douloureuse, mais l'ardente charité de ces apôtres sut en tempérer l'amertume : n'allaient-ils pas gagner des âmes à J. C.? Eusèbe, le nouveau pontife, saisi de l'esprit prophétique, leur dévoile l'avenir et leur montre, après d'incroyables fatigues, de brillants succès.

Ils s'en vont donc, remplis de zèle, dans les contrées les plus éloignées de la Ligurie, annonçant à tous un Dieu unique, un Dieu créateur du ciel et de la terre, un Dieu qui pardonne aux pécheurs, après les avoir sauvés de l'abîme au prix de tout son sang versé sur la croix.

Cette semence évangélique devait porter ses fruits ; de nombreuses et florissantes Eglises allaient s'élever dans ces lieux. Ainsi le grain de sénevé, jeté en terre, se transforme plus tard en un grand arbre sur lequel viendront se reposer les oiseaux du ciel.

C'était par de puissants et héroïques efforts que ces ouvriers parvenaient enfin à triompher de l'ignorance, des passions et des habitudes invétérées des peuples. Douceur, patience, charité, bienfaits temporels, science divine, connaissances humaines, tout était mis en usage ; le jour, des marches pénibles, de longues prédications ; la nuit, après un court sommeil, la prière et les macérations de la pénitence. Aussi Dieu bénissait leur parole et leurs travaux.

L'irrésistible ascendant d'un zèle à toute épreuve, d'une vie chaste, d'une douce éloquence, avait rappelé les idolâtres, des ombres de la mort à la lumière de l'Evangile. Voyant que sa parole avait produit quelques fruits et espérant que les populations déjà évangélisées seraient bientôt secourues par d'autres ouvriers, à cause du voisinage de l'Italie, Marcellin résolut d'aller conquérir de nouvelles terres et de nouvelles âmes, et, après une route périlleuse et pleine de fatigues, nos trois apôtres franchissaient les derniers sommets des Alpes.

A la vue de ces régions sauvages qui semblaient être pour eux une terre depuis longtemps promise et désirée, ils tombent à genoux, ils versent des larmes d'attendrissement sur ce sol dont, au nom de Dieu, ils prennent possession ; ils le fertiliseront de leurs sueurs, et, s'il le faut, ils l'arroseront de leur sang; puis ils suivent les raboteux sentiers qui s'ouvrent devant eux.

Dans ces vallées ou plutôt dans ces gorges profondes envahies par les torrents ; à la rencontre de ces habitants, à la figure hâlée par les neiges et les frimas; devant ces pauvres chaumières appuyées çà et là aux flancs des montagnes ; à l'odeur fétide de ces réduits creusés sous terre et où gisent ensemble bergers et troupeaux, tout autre qu'un apôtre eût senti son courage l'abandonner ; mais l'intrépide Marcellin cherche des âmes, des âmes à instruire, à sanctifier, à sauver. Il les instruit, il les sanctifie et il les sauve; que lui importe le reste !

V.

Ce fut en poursuivant le cours de ces prédications évangéliques, que nos trois saints arrivèrent jusqu'à Embrun. Cette ville était déjà considérable du temps des Romains. L'empereur Néron lui avait donné le droit de latinité, c'est-à-dire le droit, pour ses citoyens, d'entrer dans les charges et les magistratures de l'empire. Galba, son successeur, lui accorda celui de ville alliée. Il y avait dès lors, à Embrun, des consuls municipaux qui étaient en relation avec le sénat de Rome et un questeur ou receveur des tributs des montagnes.

Sous Constantin le Grand, elle devint la métropole des Alpes maritimes qui s'étendaient de Nice au Mont-Viso, et du Mont-Viso à Rame, Chorges, Digne, Senez et Grasse. Vers le commencement du 5e siècle, l'empereur Honorius, dans la nouvelle division qu'il fit des Gaules en dix-sept provinces, changea le nom de la province des Alpes maritimes en celui de Viennoise quatrième, mais Embrun en demeura toujours la métropole.

Ce titre de métropole civile, dont Embrun fut honoré par les empereurs romains, lui mérita, dès cette époque, le titre plus glorieux de métropole ecclésiastique, et à ses évêques, avec le titre archiépiscopal, toutes les prérogatives et la juridiction qui en dépendent (1).

(1) Plus tard, cette province ecclésiastique comprit les diocèses d'Embrun, de Digne, de Grasse, de Vence, de Glandève, de Senez et de Nice.

En entrant dans cette cité, Marcellin s'attriste et s'indigne. Il a vu les temples des faux dieux remplis d'une foule idolâtre, les autels chargés de sacriléges offrandes et le culte annoncé par Nazaire et par Celse complétement oublié; il gémit, il prie, mais il ne se décourage pas. La puissance et la miséricorde de Dieu sont infinies : il espère des jours meilleurs et il se met résolument à l'œuvre.

Sa première pensée fut de dresser hors des murs de la ville un petit oratoire où il pût, lui et ses compagnons, se livrer en toute liberté aux saints exercices de la contemplation et de la prière.

Ce nouveau genre de vie excita vivement la curiosité des païens. D'abord les uns furent remplis de colère ; les autres frappés d'étonnement ; puis plusieurs d'entre eux passèrent vite du préjugé au silence, du silence à l'estime, et de l'estime à l'admiration. Ils commencèrent à visiter cet oratoire pour s'entretenir avec nos saints, qui les exhortaient à fuir le mal, à chérir la vertu, à consoler l'affligé, à tendre une main bienfaisante aux malheureux, à craindre l'injustice et à honorer le Dieu créateur.

De si abondantes bénédictions étaient attachées à ces instructions familières, qu'un grand nombre de citoyens finirent par s'intéresser à ces hommes, qui prêchaient une doctrine si pure et vivaient d'une vie si sainte. La vérité s'était fait jour; les ouvriers du père de famille voyant que la moisson jaunissait, se préparèrent à en recueillir les fruits abondants : ils construisent un baptistère et redoublent d'efforts. Tantôt leur voix, impétueuse comme la foudre, surprend, ébranle, confond

les pécheurs et met en fuite les démons, rend muets les oracles et renverse les idoles ; tantôt l'onction pénétrante de leurs paternels entretiens, semblable à une douce et fécondante rosée, désaltère les cœurs, apaise les querelles, éteint les inimitiés, rend le courage aux âmes abattues et le calme aux esprits agités. Par la vertu de leurs divines prières, les possédés obtiennent leur délivrance; la vigueur est rendue aux faibles, la santé aux malades et la vie aux morts. Partout le règne pacifique de la justice et de la vérité s'établit; les plus durs rochers perdent en quelque sorte leur infécondité naturelle; ils se couvrent du froment des élus, de ce froment que le Père céleste doit renfermer, un jour, dans les greniers éternels.

De toutes parts, les populations accourent et demandent instamment le baptême; et la grâce du Saint-Esprit agit avec tant de force sur les âmes, que, des fonts sacrés, les néophytes sortent embrasés de l'amour de Dieu, et deviennent à l'envi de nouveaux apôtres. Pleurant de bonheur, le cœur surabondant de joie, ils racontent avec saisissement la révolution salutaire qui s'est opérée dans leurs pensées, leurs inclinations et leurs habitudes; ils confessent hautement par leurs actes que Dieu est venu prendre possession de leurs âmes.

Ces prodiges appellent de nouveaux prodiges : nos saints missionnaires se multiplient; jour et nuit ils sont là pour répondre à ces grands coups de la grâce.

La foule se presse autour d'eux toujours plus nombreuse; ils prêchent en plein air; enfin on propose, d'une voix

unanime, de bâtir une église qui puisse abriter cette multitude, et Marcellin s'empresse de répondre aux vœux si louables de la ville d'Embrun, déjà plus d'à moitié convertie.

Quoiqu'il eût été facile de trouver vers le milieu de la ville un emplacement très-convenable pour cette construction, on choisit de préférence le lieu où saint Nazaire et saint Celse avaient jadis dressé un oratoire ou petite chapelle; car ce lieu avait déjà reçu une première consécration par les prières des fidèles, et peut-être par l'auguste sacrifice de l'agneau sans tache.

Tous les nouveaux convertis n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, mirent la main à l'œuvre; Marcellin dirigeait les travaux, et une église vaste et magnifique s'éleva sur cet emplacement même, comme un hommage rendu au Dieu qu'avaient adoré nos pères, mais qu'ensuite ils avaient malheureusement oublié.

VI.

Le temple était élevé et Marcellin se disposait à le faire consacrer, lorsqu'une circonstance extraordinaire permit à Eusèbe, évêque de Verceil, de venir lui-même présider à cette cérémonie.

Le pape Libère, affligé des résultats du dernier concile d'Arles, avait choisi Lucifer, évêque de Cagliari, Pancrace, prêtre, et Hilaire, diacre, et les avait délégués auprès de l'empereur Constantius afin de se concerter avec lui pour l'ouverture d'un nouveau concile. Par une lettre écrite en 354,

il engagea en même temps Eusèbe de Verceil à se joindre à eux. L'empereur était alors à Arles, où il demeura depuis le mois d'octobre de l'année 353 jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Eusèbe, sur cette invitation, se mit en route.

Arrivé à Embrun, il reconnut avec admiration que tout ce qu'on lui avait appris des travaux et des succès de nos zélés missionnaires était bien au-dessous de ce qu'il voyait par lui-même, et qu'il fallait non-seulement consacrer une église, mais sacrer un évêque. Et comme, suivant les saints canons, trois évêques doivent concourir aux ordinations épiscopales, il appela sans retard Emilien, évêque de Valence ; le siége de Gap était alors vacant.

Emilien, charmé d'apprendre de si consolantes merveilles, sachant d'ailleurs que le saint évêque de Verceil ne pouvait guère prolonger son séjour à Embrun, s'empressa de se rendre à sa bienveillante invitation. Eusèbe le vit avec une grande joie et l'entretint de nouveau du projet qu'il avait conçu. Il fut résolu entre les trois évêques qu'on s'occuperait d'abord de la consécration de l'église et de l'autel, qu'ensuite on appellerait le peuple à se prononcer sur le choix de son premier pasteur.

Au jour indiqué, le peuple se rassemble avec empressement autour du nouvel édifice; il attend, dans l'impatience, que les saints prélats viennent prendre possession, au nom de J. C., de cette basilique, fruit de la piété et de la foi des nouveaux chrétiens. Arrive enfin le moment solennel; Eusèbe revêtu des ornements pontificaux, suivi de ses collègues et de

tout le clergé, traverse la foule, pressée et recueillie sur ses pas; d'abord il consacre l'église avec les imposantes cérémonies d'usage.

Après quoi, il prend la parole; il dit les prodigieux changements opérés par la grâce dans la ville d'Embrun; le zèle et la charité de Marcellin; les besoins de la nouvelle Eglise auxquels il veut pourvoir en laissant dans ses murs un évêque qui puisse la protéger et la régir; il invite les fidèles à désigner l'homme qu'ils croient le plus digne de les gouverner et le plus capable de porter le poids si lourd de l'épiscopat.

A cette proposition, mille acclamations s'élèvent : tous les vœux, tous les suffrages se portent sur Marcellin; n'a-t-il pas, par ses vertus et ses travaux, fondé cette chrétienté florissante? Qui, mieux que lui, pourrait assurer l'avenir de cette jeune Eglise? Mais plus insistait la foule, plus Marcellin opposait de résistance.

A la vue de cette dignité, formidable aux anges mêmes, l'humilité du saint est alarmée. Il refuse un honneur qu'il croit incompatible avec les plus légères imperfections. Les redoutables fonctions d'un évêque, chargé alors de l'instruction des clercs et du peuple, du choix et de la direction des prêtres, de la distribution des emplois, de l'assistance des veuves et des pauvres, du soin des vierges consacrées à Dieu, et de l'exercice si difficile de la justice, lui paraissent un fardeau bien au-dessus de ses forces. Il résiste de tout son pouvoir; il conjure, il supplie, il cherche par la fuite à se dérober à ce dangereux honneur. Cependant la voix de l'obéissance, si puissante sur le cœur d'un fidèle ministre de Jésus-Christ,

devait enfin vaincre ses résistances. Il comprit tout ce qu'il y a de fort dans ces paroles de l'apôtre : « Obéissez à ceux « qui vous gouvernent et soyez soumis à leurs ordres, car « ils veillent pour le bien de vos âmes et ils en rendront « compte (Hébr. 13). » Il se soumit, et Dieu qui ne laisse jamais l'humble obéissance sans récompense, lui adoucit par les ineffables consolations de sa grâce toute-puissante, le terrible calice dont, à peine élu, il pressentait déjà les excessives amertumes.

Le nouvel évêque demanda quelques jours pour se préparer au douloureux sacrifice et appeler dans le total épanchement de son âme en Dieu, l'abondance de ces grâces de choix dont il allait avoir un si grand besoin.

Pendant ce temps de sainte préparation, la foule qui aimait Marcellin comme on aime un père, remplit le temple de ses vœux et de ses supplications. C'est qu'alors le peuple prenait, par ses prières, une large part dans les cérémonies touchantes de l'ordination de ses prêtres ou du sacre de ses pontifes. Aujourd'hui, cet usage si plein de foi a cessé : le jeune lévite entre au séminaire sans que personne y prenne garde; il y passe les années de sa probation; il y reçoit successivement les ordres sacrés; il en sort prêtre, et les chrétiens ne s'en préoccupent pas et ils ne songent point à appeler les bénédictions du ciel sur celui qui doit les conduire dans les voies du salut. Déplorable indifférence, qui laisse le cœur du fidèle étranger au cœur du prêtre, dans ses premières et ses plus intimes communications avec les choses de l'éternité.

VII.

Marcellin, sacré évêque, parut moins un homme qu'un ange. Sa vertu déjà si éminente reçut encore un accroissement sensible. La douceur que saint Basile considère comme la plus grande des vertus, faisait le fond de son caractère, et sur son front brillait sans cesse une aimable sérénité.

Cette candeur extérieure, faible reflet de la beauté de son âme, attirait autour de lui les populations entières; chacun allait avec confiance demander au saint évêque la lumière éternelle et le pardon de ses faiblesses; et son cœur, source intarissable de charité, accueillait avec un égal empressement cette foule, dans laquelle il ne voyait que des enfants et des frères. Ainsi Dieu récompensait largement la foi et la générosité de son fidèle serviteur.

Eusèbe de Verceil et Emilien de Valence étaient partis. Marcellin, resté seul, reprit, avec ses anciens compagnons, sa vie simple et modeste d'autrefois. L'épiscopat n'avait apporté aucun changement dans ses habitudes. C'était toujours même déférence, même cordialité, même humilité : il aimait mieux servir qu'être servi.

Il s'entoure de prêtres fervents et zélés auxquels il confiera le soin de son Eglise d'Embrun, tandis que, semblable au bon pasteur qui laisse là le troupeau et va courir après la brebis perdue, il étendra ses excursions apostoliques. Il n'est vallon si reculé qu'il ne parcoure, torrent si impétueux qu'il ne traverse, hameau si petit qu'il ne visite.

La ville de Digne était encore plongée dans les ténèbres du paganisme ; il l'apprend : son cœur en est ému, il veut partir, il veut voler au secours de ces chères âmes ; mais il est père d'un peuple qui réclame ses soins et sa sollicitude de chaque jour; il laissera donc à Vincent et à Domnin la gloire et le bonheur de faire cette nouvelle conquête.

Cette séparation, la première depuis qu'ils étaient unis par les doux liens de l'amitié, fut douloureuse pour le cœur de nos trois saints, car la religion ne détruit pas les affections humaines ; elle les sanctifie.

Longtemps ils confondirent leurs larmes, puis ils se donnèrent le baiser d'adieu, et les deux apôtres tombant aux genoux de Marcellin, demandèrent, pour eux et pour leur périlleuse mission, la bénédiction du Pontife.

L'évêque d'Embrun les bénissant, leur dit : « Allez, ô mes « bien-aimés, allez prêcher à ces pauvres infidèles la pénitence « et la rémission des péchés; allez leur faire connaître celui « à l'image et à la ressemblance duquel ils ont été créés; depuis « assez longtemps ils l'ignorent. Annoncez-leur Jésus, et Jésus « crucifié, qui est la résurrection et la vie. Continuez à chérir « la pauvreté, la simplicité, le renoncement et la charité « mutuelle. La gloire de Dieu et le salut des âmes demandent « que nous nous séparions, mais malgré la distance des lieux, « je ne cesserai jamais de vous être uni d'esprit et de cœur. « Allez donc, pleins de confiance au Dieu qui, jusqu'à ce « jour, n'a cessé de bénir nos communs travaux, et qui, j'en « ai la ferme espérance, bénira encore ceux que je vous « envoie commencer pour la gloire de son nom. »

VIII.

Privé de ses anciens amis, Marcellin ne devint que plus actif et plus vigilant pour ne pas laisser souffrir son diocèse; et pendant que Domnin et Vincent, instruits par une longue expérience et fortifiés par l'esprit de Dieu, remportaient de glorieuses victoires sur l'idolâtrie dans la ville de Digne, dont les habitants avaient retenu le caractère farouche et indépendant qu'ils avaient déjà au temps de César, lui, s'appliquait à convertir les plus endurcis de sa métropole.

Dieu, par de nombreux prodiges, faisait éclater la sainteté de son serviteur, et rendait, chaque jour, moins difficiles et moins rares ces retours de l'erreur à la vérité de l'Evangile.

Bien des gens aujourd'hui sourient au récit d'un miracle; esprits forts, ils plaignent la foi candide de nos pères qui reconnaissaient encore à Dieu la puissance d'opérer des merveilles. Nous n'écrivons pas pour ces hommes, chrétiens de nom seulement, qui ne peuvent ou ne veulent croire qu'à l'évidence de leurs yeux. Nous nous abstiendrons donc ici de prouver et la possibilité et la réalité des miracles, nous contentant de narrer, à mesure qu'ils se présenteront, ceux que nous trouvons dans l'histoire contemporaine de notre Saint.

A l'approche des fêtes de Noël, un nombre considérable de catéchumènes se préparaient à recevoir la grâce du baptême; et comme on se disposait à remplir d'eau l'ancien baptistère où l'on baptisait encore, celui que Marcellin avait fait construire avec la nouvelle église se remplit insensiblement

d'eaux vives et limpides. Le miracle dura sept jours, après lesquels les eaux se retirèrent peu à peu comme pour permettre que le miracle pût se renouveler chaque fois qu'il plairait à Dieu de manifester ainsi sa puissance. Les malades qui burent de cette eau furent guéris de leurs infirmités. Le peuple, dans l'admiration et dans la joie la plus vive, fit éclater sa reconnaissance envers le Seigneur, qui bénissait et les travaux de saint Marcellin et les généreux efforts de la ville d'Embrun, en agréant l'édifice qui venait d'être solennellement consacré à sa gloire. Mais la joie ne connut plus de bornes, lorsqu'on vit, au Samedi saint de la même année, le prodige éclater de nouveau et durer pareillement sept jours. Il devait en être ainsi pendant plus de cinq cents ans, c'est-à-dire, autant de temps que le monument demeurerait debout. Saint Grégoire de Tours et saint Addon de Vienne attestent ce fait; et ce dernier ajoute qu'il se renouvelait encore de son temps.

Ce miracle, joint à tous ceux que Marcellin opérait habituellement sur les malades, les infirmes et les possédés du démon, fit que toute la ville d'Embrun embrassa la foi chrétienne. Il n'y restait plus qu'un seul idolâtre d'un rang distingué; voici comment cet homme obstiné se convertit:

Un jour notre Saint ayant invité plusieurs personnes à sa table, l'infidèle se trouva parmi les convives. Pendant le repas, le pieux évêque lui adressa quelques paroles bienveillantes, et lui dit gracieusement que les chrétiens n'avaient pas coutume de manger avec les gentils et que, l'apercevant en leur sainte compagnie, il croyait voir dans cette occurrence l'heureux présage de sa conversion prochaine. « Oh! combien je

« serais heureux, ajouta-t-il avec une bonté touchante, de « vous voir suivre l'exemple de vos frères ! N'est-il pas éton- « nant, qu'instruit et savant comme vous l'êtes, vous demeuriez « seul incrédule au milieu de vos concitoyens ? » — J'ai bien « ouï parler, répond cet homme, de divers prodiges qu'on vous « attribue, mais je n'en ai pas été témoin; je ne vous ai vu « opérer jusqu'à ce jour rien qui puisse me faire oublier le « grand Apollon. »

A ces derniers mots, Dieu permet qu'une coupe en verre s'échappe des mains de l'échanson, tombe à terre et se brise. « Ordonnez, dit aussitôt l'infidèle, en se tournant d'un air « incrédule vers le saint prélat, ordonnez à cette coupe de « revenir en son entier. » Marcellin, gémissant en lui-même de ce défi railleur, conjure Dieu de ne pas endurcir cette âme, mais de la sauver, et plein de cette confiance qui commande au ciel même et à laquelle il obéit, il fait un signe de croix, et aussitôt les éclats du vase brisé se réunissent. Le païen, singulièrement frappé de cette merveille, tombe aux pieds de l'homme de Dieu et demande instamment le baptême : c'était un jour de fête; cette faveur lui fut accordée en présence d'une grande multitude, rendant grâces à Dieu d'une si éclatante conversion. Le thaumaturge se servit, le reste de ses jours, de la coupe miraculeuse.

IX.

De leur côté, Domnin et Vincent ne furent ni moins favorisés de Dieu ni moins brûlants de zèle. Déjà ils s'étaient fait

estimer par leurs vertus et leur sainte vie, déjà ils avaient commencé à faire connaître le dogme et la morale de l'Evangile; mais ce peuple qui avait été livré jusqu'alors à la plus grossière idolâtrie, avait peine à admettre qu'un Dieu et des apôtres, dont on lui exaltait si fort et la puissance et la sagesse, eussent, en même temps, mené une vie si humble, si mortifiée, et se fussent soumis à une mort si ignominieuse. Les deux envoyés du ciel s'étaient efforcés de leur faire comprendre que ce sont précisément ces humiliations volontaires qui rendent plus merveilleux l'établissement du christianisme, et que, sous ces faibles apparences, sont cachées la vertu de Dieu et la grande œuvre de la rédemption du genre humain, coupable depuis la chute de notre premier père.

La foule résistait encore; alors Domnin, inspiré d'en haut, leur dit : « Amenez-nous tous vos infirmes, tous vos malades, « tous les possédés du démon; nous invoquerons sur eux « notre Dieu qui s'est tant abaissé pour notre salut, et vous « pourrez mieux connaître sa grande puissance. » Cette parole hardie est acceptée. On apporte devant les missionnaires une grande multitude d'aveugles, de sourds, de boiteux, de paralytiques, de malades et d'énergumènes. Tous sont dans l'attente la plus vive : pleins de foi, Vincent se met en prière et Domnin commence l'adjuration. A l'instant le sol frémit sous les pieds de la foule, comme si la terre allait s'entr'ouvrir; les malades et les énergumènes s'agitent; les démons vaincus prennent la fuite; et toute cette multitude, souffrante et saisie d'effroi, se trouve parfaitement guérie et revient de sa stupeur, louant et bénissant le Dieu des chrétiens, proclamant

à grands cris qu'il est le Dieu véritable, le seul et unique Dieu qu'on doive adorer. A cette manifestation du ciel, tous les hommes de bonne foi se rendirent; plus de cinq cents personnes demandèrent et reçurent le baptême.

Autant on avait attaché d'importance au culte des idoles, autant on mit de zèle et d'empressement au service de la foi nouvelle. On s'occupa aussitôt de la construction d'une église, parce qu'on ne voulut pas faire du temple, qui avait servi au culte païen, le temple du Dieu vivant.

X.

Pendant ce temps-là, saint Marcellin entrait dans les mille détails d'une bonne administration; il réglait tout avec une parfaite sagesse, et dès que les affaires le lui permettaient, il reprenait, joyeux, ses courses apostoliques, et prêchait avec bonheur aux habitants des campagnes les saintes vérités de l'Evangile. Les résultats furent merveilleux. Il ne se montrait nulle part sans y faire cesser le culte des idoles et les vaines croyances; sans amener à la foi et à la saine morale les populations qu'il évangélisait; mais aussi sa patience était si inaltérable, sa charité si vive, son zèle si embrasé ! Ses fatigues, toujours, furent extrêmes et incessantes. Franchir des montagnes presque inaccessibles; loger dans de misérables cabanes; coucher sur la dure; se nourrir d'aliments grossiers; essuyer les intempéries d'un âpre climat, telle était sa vie d'apôtre.

Ce fut comme l'un des moyens les plus puissants et les plus actifs de sanctification pour son diocèse, que Marcellin réunit

sous une même règle et fit vivre en communauté les clercs de son Eglise. Il détachait de ce corps ceux qui étaient nécessaires pour le service des paroisses, tandis que les autres s'occupaient à chanter les louanges du Seigneur et à célébrer les divins offices. On croit même qu'à l'exemple de saint Eusèbe de Verceil, il établit à Embrun un ou plusieurs couvents de religieux qui suivaient la règle austère des moines d'Orient.

La tradition, fondée sur les plus anciens bréviaires du diocèse, nous apprend, en effet, que lorsque le saint prélat reçut les corps des martyrs Vincent, Oronce et Victor, qui avaient été miraculeusement transportés d'Espagne à Embrun, il avait assemblé son clergé, les moines et le peuple : *Convocatis clericis, monachis et civibus,* comme on le voit dans la précédente notice.

Ce n'est donc pas l'une des moindres gloires de saint Marcellin d'avoir, l'un des premiers, introduit sur le sol des Gaules ces hommes de prière, de science et de labeur, qui, en même temps qu'ils défrichaient les landes et les forêts, faisaient fleurir les lettres et éclairaient, par leur profond savoir, ces siècles de barbarie et de ténèbres, comme ils les édifiaient par leur vie mortifiée et pénitente.

Tant de foi, tant de sainteté, tant d'abnégation pour soi, tant de dévouement pour les autres, tant de prodiges opérés en mille rencontres, firent bénir et vénérer son nom dans toutes ces contrées.

Voici un trait qui, mieux que tous les discours, fera connaître le respectueux attachement que portaient à notre Saint

les habitants de ces rudes montagnes, en même temps qu'il témoigne de sa douceur et de son humilité.

Il revenait d'une excursion lointaine, et il allait, selon sa coutume, récitant des psaumes, quand il voit, à quelque distance d'Embrun, une foule assez nombreuse arrêtée sur la voie publique. Ne sachant ce qu'il en est, il double le pas et s'approche. Aux cris qu'il entend pousser, il comprend ce dont il s'agit : des voyageurs se rendaient à la ville, une de leurs montures, trop fatiguée ou trop chargée, s'était abattue et on ne pouvait la relever. Le Saint arrive ; il adresse la parole à ces étrangers et les exhorte à ne pas se décourager, surtout à ne pas proférer de blasphèmes. Mais, irrités de ce contre-temps et poussés par le démon, ils s'emportent contre le Saint, et vont jusqu'à lui mettre un fardeau accablant sur les épaules.

Marcellin se soumet à tout sans laisser échapper la moindre plainte ; il se contente de leur dire : « Si le Sauveur a bien « voulu prendre sur lui les iniquités de nous tous, pourquoi « ne porterai-je pas, pour son amour, le faix que vous m'im- « posez ? » Puis s'adressant à Dieu, il répète avec émotion ce texte du Psalmiste : « *Je suis devant vous, ô mon Dieu, comme* « *une bête de somme, mais encore je suis avec vous* (Ps. 72). » En entrant dans la ville, un de ces misérables, avant d'avoir repris la charge, a l'insolence de se railler de l'humilité du Saint. Le peuple attiré par la singularité du spectacle, se rassemble et reconnaît son évêque. Aussitôt on entoure les étrangers grossiers et inhumains ; chacun s'arme de pierres ; on veut absolument les exterminer. Mais Dieu lui-même se charge de glorifier son ministre outragé : un tourbillon de feu

enveloppe tout à coup le plus furieux de cette troupe impie, et lui fait éprouver d'inconcevables douleurs. Effrayé, désespéré, il pousse des cris lamentables, il se jette aux pieds du prélat, donnant à comprendre qu'il attend de lui sa délivrance et son pardon. Le feu, en effet, ne le quitta que quand l'homme de Dieu, débarrassé du lourd fardeau, eut prié pour la vie du coupable. Touchés d'une si grande clémence, ces hommes lui offrirent des présents et le pressèrent vivement de les accepter, mais il ne voulut jamais y consentir, et après avoir apaisé son peuple, il le conjura de se retirer en paix.

Ce fut vers cette même époque qu'arriva à Embrun le fait miraculeux qui enrichit cette ville des reliques des deux frères Vincent et Oronce, et du diacre Victor; fait que nous avons rapporté au long dans la vie de ces trois saints. Marcellin établit auprès du lieu où reposaient ces martyrs un monastère d'hommes destinés à veiller au sacré dépôt. De nombreux prodiges s'opérèrent sur le glorieux tombeau, et il s'y fit plus tard un immense concours des provinces même les plus éloignées.

XI.

Grâce à leur zèle et au généreux dévouement des habitants de Digne, Vincent et Domnin étaient parvenus à élever une église dans cette chrétienté qui, née d'hier, était devenue en quelques jours forte et grande.

C'était pour ces deux saints apôtres une occasion favorable de revoir et d'embrasser leur pontife et leur père. Marcellin

fut donc prié de venir consacrer le nouveau temple bâti en l'honneur du vrai Dieu.

Il nous est permis de juger quelle dut être l'entrevue de ces hommes qui, séparés pour la sanctification des peuples, étaient restés unis dans les liens de la plus étroite et de la plus tendre amitié.

A la vue des conversions multipliées et à l'empressement de ces chrétiens, Marcellin avait compris qu'un évêque était nécessaire pour diriger cette nouvelle Eglise déjà trop considérable et trop importante pour rester sous sa houlette pastorale.

Vincent, à qui cette charge honorable fut proposée, refusa; sa profonde humilité, son goût pour la solitude, résistèrent à toutes les sollicitations. Au refus du maître, le disciple fut contraint d'accepter, et l'obéissance courba Domnin sous une charge dont, mieux que tout autre, il comprenait la pesanteur.

Peu après, Marcellin apprit qu'on venait aussi de construire une nouvelle église à Seynes, petite ville éloignée d'Embrun de 16 milles ou 7 lieues communes.

Evangélisée depuis plusieurs années, Seynes, non-seulement avait persévéré dans la vraie foi, mais avait vu les populations voisines suivre son noble exemple et recevoir le baptême; elle avait demandé la permission de se bâtir une église, et l'édifice achevé, elle avait invité le saint pontife à venir en faire la consécration solennelle.

Il partit d'Embrun, accompagné d'une foule de fidèles. Le pieux concours s'accrût le long de la route; mais arrivé à la rivière d'Ubaye, qui descend de la vallée de Barcelonnette,

il la trouva tellement grossie par l'abondance des pluies et la fonte des neiges, que chacun perdit courage et jugea qu'il était impossible d'aller plus avant. Marcellin s'adresse alors à cette multitude triste et déconcertée; il l'exhorte à mettre en Dieu son espoir, et s'écrie : *Confiance, mes enfants, le Seigneur nous donnera les moyens d'accomplir ce pèlerinage; tout est possible à celui qui croit.* Il se met en prière, fait le signe de la croix, et les eaux refoulées miraculeusement sur elles-mêmes, permettent à Marcellin et à sa suite de traverser à pied sec le lit de la rivière. Elle fut depuis appelée du nom de *torrent sanctifié.*

Ce prodige éclatant, attesté par un nombre considérable de témoins oculaires, fit grand bruit dans toute la province, et confirma dans la foi ces nouveaux chrétiens.

XII.

Ces consolations que le saint prélat put goûter au milieu de son peuple, docile à la voix de la grâce, furent douloureusement troublées par les luttes violentes dans lesquelles l'Arianisme poussa l'Orient, l'Italie, les Gaules et même les Alpes: luttes de la foi contre l'erreur, combats sacrés qui eurent aussi leurs victimes ou plutôt leurs martyrs.

Les Ariens, condamnés par le concile de Nicée à cause de leur doctrine impie concernant la divinité de J. C., trouvèrent un appui dans l'empereur Constance; qui, après la mort de ses frères Constantin le Jeune et Constant, ayant désarmé tous ses nouveaux compétiteurs, se vit enfin maître absolu de

l'empire, comme l'avait été son père Constantin le Grand, mort en 337. Ces hérétiques surent profiter de la faiblesse du crédule empereur, et, une fois assuré de la faveur du souverain, ils persécutèrent avec rage les évêques catholiques, défenseurs de la foi. Devenus tout-puissants, ils se répandirent avec audace en Occident. Ils osèrent même demander au Pape qu'il refusât sa communion à saint Athanase, grand et savant docteur que Dieu avait donné à son Eglise pour conjurer le danger et qui n'avait pas cessé de soutenir victorieusement la doctrine catholique. Le souverain pontife, après avoir tenu conseil à Rome et avoir lu les lettres de plusieurs Eglises d'Orient, fit réponse qu'il était contre la loi de Dieu de consentir à de pareilles exigences. Il pria ensuite Constantius ou Constance de faire assembler un concile. Il y en eut trois successivement; l'un dont nous avons déjà parlé, à Arles, en 353; l'autre à Milan, en 355, et le dernier à Béziers, en 356. Tenus sous l'influence des Ariens, ces conciles eurent pour résultat la condamnation de saint Athanase et des évêques catholiques. Marcellin, avant le concile de Béziers, à la suite duquel saint Hilaire de Poitiers fut condamné à l'exil, comme une foule d'autres saints prélats l'avaient été au synode de Milan, se permit une démarche qui rend témoignage de son zèle et de sa prudence, et qui fit beaucoup d'honneur à son Eglise. Il envoya des courriers affidés vers les défenseurs de la foi, qui se trouvaient à Vienne, à Arles, à Béziers et dans les autres parties de la Gaule, pour les prémunir contre toute surprise. Ce message se fit au nom de l'Eglise d'Embrun, ainsi le portent les actes de saint Vincent de Digne. Malgré la

sage réserve avec laquelle le pontife avait agi, il paraît que l'empereur eut connaissance de cette démarche et qu'il voulut l'en punir, car, un jour que le saint confesseur, ne soupçonnant rien, était occupé sur la place publique à une œuvre de zèle, les émissaires de l'empereur se présentèrent pour l'arrêter. L'un d'eux le reconnut, et levant le bras, il allait le frapper au visage d'un fouet qu'il tenait à la main, quand une force invisible le terrasse lui-même avant qu'il ait consommé son attentat. Le coupable se roule dans la poussière, s'agite, grince des dents. Ses compagnons, témoins de son étrange supplice et saisis de la plus grande terreur, reconnaissent la main de Dieu qui les frappe. Ils n'osent s'approcher du saint évêque pour implorer sa clémence et sa toute-puissante intercession en faveur de leur malheureux compagnon; mais Marcellin, avec sa bonté habituelle, prévient leur demande. Il sort de la maison où il s'était déjà retiré, et il s'avance vers la victime étendue par terre. A l'approche du saint pontife, l'esprit de ténèbres s'écrie, par la bouche du malheureux possédé : « O Marcellin, ce n'est donc pas assez que tu nous « aies chassés des rivages de l'Afrique? faut-il encore que tu « viennes troubler notre repos dans les Gaules? Le Saint, à l'instant, lui impose silence; puis invoquant le secours du Dieu dont il est le ministre, et s'adressant au démon : — « Esprit « impur, lui dit-il, je te le commande au nom de Jésus-Christ, « sors et éloigne-toi à jamais de cet homme que Dieu a daigné « créer à son image. » A cet ordre, le démon vaincu se retire du possédé, qui, reprenant l'usage de ses sens, ouvre les yeux à la lumière, pleure son crime, reçoit avec plusieurs

autres le baptême, et accepte avec action de grâces le doux et aimable joug du Sauveur.

Un autre jour, des Ariens s'emparèrent de saint Marcellin, et le conduisant au bord du roc sur lequel la ville d'Embrun est bâtie, ils le sommèrent de souscrire aux ordres de l'empereur, le menaçant, en cas de refus, de le précipiter de ce lieu élevé. Le crime suivit de près la menace, mais les anges de Dieu soutinrent sans doute le saint confesseur dans sa chute, car la tradition, vivante encore aujourd'hui à Embrun, affirme qu'il se releva sans avoir éprouvé la plus légère blessure.

Dans ces jours de troubles, de violences, de divisions intestines, Marcellin veillait plus que jamais au salut de ses brebis; et, comme le bon pasteur, prêt à donner sa vie pour chacune d'elles, il ne cessait de les fortifier par ses admirables exemples et ses touchantes exhortations. Nouveau Moïse, ses mains étaient toujours levées en haut, tandis que, dans la plaine, combattaient et mouraient, martyrs de la foi, une foule généreuse de confesseurs.

XIII.

Cependant la tempête, au lieu de diminuer de violence, grandissait toujours. L'empereur avait envoyé un formulaire dans toute la Gaule, et donné des ordres sévères aux magistrats dans toutes les villes pour faire souscrire tous les évêques. Les porteurs de ce formulaire étaient accompagnés de clercs Ariens qui déféraient à l'empereur les magistrats négligents à faire exécuter ces prescriptions. Ainsi, par un

renversement étrange qui ne pouvait être que l'ouvrage de l'erreur, les laïques devenaient les juges de la Foi. Les évêques comparaissaient devant les tribunaux profanes pour y rendre compte de leur croyance, et là, on leur disait : *Souscrivez ou quittez vos Eglises; l'Empereur l'ordonne.* Sur la résistance des évêques, on les dépouillait de leurs biens; et on les emprisonnait. On maltraitait aussi les laïques qui prenaient leur défense, et, comme en perdant la foi, on perd ordinairement toute pudeur, on ne rougissait pas de flageller publiquement les vierges chrétiennes inviolablement attachées à la foi de Nicée.

Ce fut dans ces fâcheuses circonstances que, sur les vives instances de son clergé qui craignait d'un jour à l'autre de le voir exilé ou mis à mort, saint Marcellin, déjà épuisé par ses travaux, se retira dans les gorges des montagnes situées à l'est d'Embrun; il ne revint plus qu'à la dérobée et nuitamment aux environs de sa ville épiscopale pour y transmettre ses ordres et y exercer dans l'ombre les augustes fonctions du saint ministère. Combien cette séparation dut navrer le cœur du pontife et le cœur de son peuple fidèle! Aujourd'hui, les habitants de Crévoux montrent encore le rocher sous lequel le nouvel Elie s'abritait autrefois et passait les nuits, exposé aux attaques des bêtes farouches, moins à craindre pour lui que celles des Ariens furieux.

Enfin, Constantius mourut dans les bras de l'hérésie le 3 novembre de l'année 361, après vingt-cinq ans de règne. Julien l'apostat, son plus cruel ennemi, devint son successeur. Ce prince philosophe, qui, plus tard, se déclara l'ennemi de J. C.,

toléra d'abord la foi chrétienne, sans distinction de communion. Tous les évêques et les prêtres bannis furent rappelés et réintégrés dans leurs Eglises. Notre saint prélat, modèle des pasteurs prudents, zélés et fidèles, put rentrer dans Embrun, et y recevoir avec attendrissement les sincères hommages de son clergé et de tout son peuple. Mais de nouvelles tribulations lui étaient réservées.

L'empereur Julien leva bientôt le masque. Il se déclara favorable aux Ariens. Il alla plus loin encore : élève des sophistes qui cherchaient à prouver que l'idolâtrie pouvait suffire aux besoins de l'humanité, il publia des lois pour faire rouvrir, dans toutes les provinces, les temples des idoles, et rétablir les sacrifices en l'honneur des faux dieux. Une ordonnance portait que les temples païens seraient rebâtis aux dépens de ceux qui les avaient fait abattre, ce qui était une source de persécutions contre les fidèles et surtout contre le clergé. Une autre prescription ordonnait que, par mépris, les chrétiens fussent dans la suite appelés Galiléens. Il leur fit défense de fréquenter les écoles publiques, de s'instruire, d'occuper des emplois civils; et les réduisit ainsi à une espèce d'ilotisme. Etablie dispensatrice des faveurs impériales, l'idolâtrie fut remise en honneur; la persécution recommença, et le sang chrétien coula de nouveau dans les prisons et sur les places publiques, surtout en Orient. Les Eglises ne se défendaient que par leurs larmes et leurs prières; les plus saints solitaires demandaient au ciel d'abréger la plus redoutable des persécutions, lorsque Julien, trompé par les oracles, marcha contre les Perses, et dans la mêlée, reçut la mort le 26 juin de

l'année 363. C'est que les tyrans sont dans la main du père céleste, comme des verges qu'il jette au feu quand il s'en est servi pour punir ses enfants indociles ou pour éprouver ses élus.

XIV.

Jovien avait succédé à Julien; son règne fut court, et il eut pour successeur au trône impérial Valentinien. Ces deux princes protégèrent ouvertement l'Eglise et rappelèrent les évêques.

Il semble que, pendant ces jours de paix, Marcellin eût pu se reposer de ses grandes fatigues et de ses saints combats; ainsi le berger, après avoir défendu et sauvé son troupeau de la dent meurtrière des loups, s'assied, et jouit, dans le calme et la tranquillité, des heureux résultats de son courage. Mais le vénérable pontife est loin de croire à l'accomplissement de sa tâche. Il a d'autres brebis à ramener au bercail. Il sait d'ailleurs que l'ennemi de notre salut ne s'endort pas, et qu'il tourne autour des hommes comme un lion rugissant prêt à les dévorer. C'est pourquoi il s'efforce, par toutes les voies, de protéger et d'étendre les conquêtes de la grâce. Il soutient les faibles, il dirige les forts; il retient les téméraires; il encourage les pusillanimes; il avertit les présomptueux.

Le saint archevêque était livré à ces soins du bon pasteur quand on vint lui annoncer une nouvelle douloureuse à son cœur de père et d'ami. Le pieux Domnin venait de mourir, ou

plutôt, pour parler le langage des saints, il avait vu ses chaînes se briser et son âme était allée prendre possession de l'éternelle patrie. Plus jeune que ses deux amis, il les avait devancés au port. Mais la mort, qui trompe si perfidement le pécheur, ne saurait surprendre le juste : on peut appliquer à Domnin cette parole de la Sagesse : *Consommé en peu de jours, il a fourni une longue carrière.* Peu d'années s'étaient écoulées depuis son élévation à l'épiscopat, et déjà ses vertus, ses prédications et les prodiges que le Seigneur opérait par ce serviteur fidèle avaient changé la face de son vaste diocèse. Il eut révélation de sa mort prochaine : Dieu lui en avait marqué l'heure et le jour ; il lui avait en outre déclaré que Vincent, son maître, lui succéderait et continuerait son œuvre.

Plus sensible au besoin de son peuple que touché de la perte de cette misérable vie, le saint confesseur se disposa donc plus prochainement à entrer dans la joie du Seigneur. Sans se laisser aller à la moindre inquiétude, il mit ordre à tout, et fit prévenir Vincent qu'il eût à se rendre incessamment auprès de lui, afin de prendre, à son tour, la garde du troupeau.

Vincent s'était retiré dans un lieu désert, situé sur une montagne près de la ville de Digne, où l'on voit aujourd'hui une chapelle qui lui est encore dédiée. Là, il partageait son temps entre l'étude des livres saints et la contemplation, la prière et la pénitence. Cette solitude avait pour lui tant de charmes, qu'il y eût volontiers terminé ses jours, si le besoin des âmes et la voix de Dieu ne fussent venus l'en arracher.

Domnin mort, le maître pleura son disciple comme un

tendre père pleure son fils chéri. Ensuite il prit possession du siége épiscopal de Digne. La violence qu'il se fit pour accepter cette sublime dignité lui mérita le don journalier des miracles. Le seul contact de ses vêtements opérait les guérisons les plus inespérées ; par sa prière, et, plus d'une fois, par sa seule présence, il mit en fuite les démons et ressuscita même des morts.

Les occupations attachées à la charge pastorale ne lui firent cependant point perdre le goût de la solitude, et son attrait pour la retraite ne lui fit jamais négliger les œuvres de zèle dont un pasteur doit être l'âme; en un mot, il sut toujours quitter Dieu pour Dieu. On ne vit jamais un évêque plus profondément recueilli, et en même temps, plus vigilant pour le salut de son peuple et la sanctification de ses prêtres; plus zélé pour le maintien de la discipline ecclésiastique, pour la propagation de la foi, pour l'établissement des maisons religieuses; plus libéral envers les malades, les pauvres, les orphelins et les veuves. Il fut un modèle parfait d'humilité, de désintéressement, de ferveur, de prudence et de fermeté, et ses vertus répandirent le plus vif éclat dans son diocèse et dans toute la province.

C'est dans la lecture assidue des livres saints qu'il puisait cette facilité, cette élégance, cette richesse d'élocution, qui excitaient l'admiration de tous, et ce pathétique auquel les pécheurs et les païens ne pouvaient résister et qui faisait fondre en larmes ses auditeurs.

Par la méditation profonde des oracles divins, il s'était formé à la contemplation ; et ce don, qu'il possédait au

suprême degré, le ramenait à sa chère solitude, car il n'avait guère d'autre moyen de se dérober à la multitude qui se pressait sur ses pas dès qu'il paraissait quelque part. Là, puisant à des sources divines, inconnues aux âmes vulgaires, il ranimait sa foi, enflammait son cœur, et retrouvait l'abondance de cette merveilleuse charité qui le rendit les délices de tout son peuple.

XV.

Mais le jour d'une nouvelle séparation était arrivé. Vincent se vit contraint de suspendre ses fonctions et de revenir à Embrun. Ce n'était point pour s'y livrer à de nouveaux travaux apostoliques avec son ancien collaborateur, mais pour remplir un triste devoir et consoler une Eglise devenue veuve. La mort de saint Marcellin, arrivée le 13 avril, vers l'an 374, avait plongé la ville d'Embrun dans la plus profonde douleur. Tout le diocèse pleura la perte du pontife, qui avait été son apôtre, son modèle, son consolateur et son père. A ses larmes amères se mêlèrent de joyeuses espérances, car il allait avoir à jamais, dans le ciel, un puissant intercesseur. Le corps demeura pendant huit jours exposé à la vénération des fidèles. Les évêques des diocèses voisins vinrent tous, par leur présence, donner à leur saint collègue une dernière marque de leur vénération et de leur amour. Une multitude de tout âge, de tout sexe et de toute condition accourut aussi avec empressement à ces saintes funérailles.

Les dépouilles mortelles du saint furent déposées dans

l'église qu'il avait fait bâtir; et les prodiges qui s'opérèrent sur son tombeau se multiplièrent tellement, que cette même église, dont une fontaine indique encore la place, ne fut plus connue que sous le nom d'*Eglise de Saint-Marcellin.* On en construisit, depuis lors, plusieurs autres sous le même titre, soit dans le diocèse d'Embrun : à Châteauroux, à Crévoux, à Bréziers, à Vars, à Ristolas, à Névache; soit dans les diocèses de Turin, de Grenoble, de Valence, de Gap, de Maurienne, de Sisteron et de Digne, où, comme à Embrun, l'office de saint Marcellin a continué d'être célébré le 20 avril, jour de sa sépulture.

Vincent, après avoir rendu les derniers devoirs à son ancien ami, prit soin de l'Eglise d'Embrun pendant quelque temps, et administrait ainsi deux diocèses. Ses courses étaient d'autant plus méritoires, qu'il était fort avancé en âge et qu'elles offraient les plus graves dangers. Les Ariens, quoique peu soutenus de l'autorité de l'Empereur, ne cessaient de s'agiter dans l'ombre. Ils résolurent de se débarrasser du saint vieillard, dont la foi vive et la charité ardente excitaient leur aigreur. Ils lui dressèrent donc une embuscade sur sa route, et, l'ayant surpris, ils le battirent de verges et le laissèrent pour mort. Mais, quand ils eurent disparu, Vincent ramassa ses forces et put entrer dans sa ville épiscopale, en se réjouissant d'avoir été trouvé digne de souffrir pour la cause de Jésus-Christ.

Artémius ne tarda pas à être élu évêque d'Embrun, et Vincent eut encore la satisfaction d'assister avec lui au concile de Valence, en 374. On s'était assemblé principalement afin

de réprimer l'excès d'humilité des clercs, qui cherchaient à donner une mauvaise opinion de leurs mœurs pour n'être pas élevés à l'épiscopat. Il nous reste de ce concile deux lettres et quatre canons.

La première lettre est adressée aux évêques de la Gaule et des cinq provinces. On croit que ces cinq provinces séparées étaient celles qui, avant les conquêtes de César, composaient l'ancienne province de la Gaule, c'est-à-dire la Viennoise, les deux Narbonnaises, les Alpes maritimes et les Alpes grecques (1). La seconde lettre est adressée au clergé et au peuple de Fréjus, touchant Acceptus, qu'ils demandaient pour évêque et qui ne leur fut pas accordé, parce qu'il s'était accusé lui-même afin de ne pas être choisi.

Enfin, ce fut dans sa solitude bien-aimée et dans ces heures de contemplation et d'extase où, abîmé en Dieu, il oubliait la terre, que Vincent fut saisi, à son tour, de la maladie qui le conduisit au tombeau. Sentant sa fin approcher, il fit venir auprès de lui ses frères en J. C., et, avec des paroles pleines d'onction, il leur recommanda de demeurer fermes dans la foi catholique, de conserver entre eux et de pratiquer envers tous la divine charité, à l'exemple de l'immortelle vierge sainte Agnès, dont on célébrait la fête en ce jour. Le lendemain

(1) Entre les Alpes maritimes et les Alpes grecques, se trouvent les Alpes Cottiennes, qui tirent leur nom de Cottius, roi des Montagnes; elles avaient Suze pour capitale et s'étendaient du Mont-Viso au Mont-Cenis, et de Suze à Rame. L'Empereur Auguste ajouta aux possessions de Cottius le gouvernement de quatorze cités dont les noms sont inscrits sur l'arc de triomphe de Suze, élevé par ce dernier, en l'honneur de son bienfaiteur.

au matin, 29 janvier, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, et alla recevoir la couronne de justice qu'il avait méritée par une longue vie toute consacrée à la gloire de son créateur et à la sanctification des âmes. Sa fête se célèbre, dans le diocèse de Gap, le 29 janvier, et celle de saint Domnin, le 13 février.

XVI.

La reconnaissance et l'amour des Alpes consacrèrent le culte rendu, de suite après leur mort, à saint Marcellin, à saint Domnin et à saint Vincent; leurs tombeaux furent visités avec vénération et confiance. Aussi de nombreux miracles récompensèrent-ils la piété des fidèles, à tel point, que ces saints évêques semblaient n'avoir quitté leurs peuples que pour les mieux soulager du haut du ciel.

Il serait trop long de rappeler ici toutes les merveilles qui s'opérèrent à ces glorieux tombeaux. Qu'on nous permette de n'en présenter que quelques-unes, qui ont trait à saint Marcellin.

Une cruelle épidémie faisait d'affreux ravages dans la ville d'Embrun; chaque jour, le nombre des morts allait croissant. Un ecclésiastique, se voyant aussi atteint du fléau, eut la pieuse pensée de recourir à saint Marcellin. Plein de foi, il se rend auprès de son évêque et le prie très-humblement de l'oindre de l'huile qui ne cessait de suinter du sépulcre du saint pontife. L'évêque, édifié lui-même de la foi de ce clerc, acquiesce à sa demande, et, sur-le-champ, le pestiféré se

trouve parfaitement guéri. Le bruit du prodige ne tarda pas à se répandre dans la ville; tout le peuple vint se prosterner au tombeau de son glorieux protecteur, et le fléau cessa ses ravages.

Un jeune homme, l'espoir et les délices de sa famille, atteint d'une maladie de langueur, voyait ses forces se consumer insensiblement; tous les remèdes étaient inutiles. Dans son désespoir, la mère de cet infortuné, ne sachant plus à qui avoir recours, va se jeter, tout en larmes, au pied de l'autel de Saint-Marcellin. A peine est-elle prosternée, qu'une impression surnaturelle l'avertit que sa confiante prière vient d'être exaucée. Au comble de la joie, elle se relève, retourne dans sa maison et y retrouve, plein de fraîcheur, de santé et de vie, ce fils qu'elle avait laissé pâle, abattu et aux portes du tombeau.

L'auteur de la vie de saint Marcellin, écrite, comme nous l'avons dit, au cinquième ou au sixième siècle, rapporte une délivrance miraculeuse dont il avait été lui-même le témoin. Un homme impie et débauché avait été doublement puni de Dieu à cause de ses excès. Depuis huit ans, il n'avait pu approcher les mains de sa bouche, ni prendre aucune nourriture solide. Au bruit des faveurs miraculeuses obtenues presque journellement par l'intercession de saint Marcellin, sa foi se réveille; il se fait transporter auprès de son tombeau; il invoque, du fond de son âme, l'illustre et saint pontife, et il se relève entièrement guéri.

Enfin, nous lisons dans saint Grégoire de Tours, que la lampe qui brûlait constamment devant les glorieuses reli-

ques de saint Marcellin était parfois alimentée d'une manière invisible et miraculeuse, et que si le vent ou toute autre cause accidentelle venait à l'éteindre, elle se rallumait aussitôt d'elle-même.

XVII.

Tant de prodiges ne contribuèrent pas peu à étendre le culte de saint Marcellin, à faire insérer son nom dans les martyrologes et à rendre ses reliques infiniment précieuses au peuple d'Embrun.

Mais, d'après les témoignages les plus graves, il est certain que le corps du saint archevêque fut transporté à Chanteuge en Auvergne, sur les bords de la Deuge, et située près de Langeac, au diocèse du Puy.

Ce déplacement a eu lieu de l'année 916 à l'année 936. Ces dates, qui paraissent insignifiantes, jettent cependant un jour nouveau sur l'une des plus tristes époques qu'aient traversées les Eglises d'Embrun et de Gap. Elles coïncident, hélas! avec l'épiscopat de saint Libéral et de saint Benoît, archevêques d'Embrun; elles nous rappellent l'accablante journée où saint Libéral, cassé de vieillesse, sortit de cette ville pour s'en retourner à Brives en Auvergne, mendiant son pain; elles nous rappellent saint Odilard, évêque de Maurienne, et saint Benoît, impitoyablement massacrés avec une multitude de prêtres et de fidèles, dans une nouvelle incursion Sarrasine. C'est pourquoi nous n'avons pu faire dans notre esprit le rapprochement de ces faits lamentables

sans sentir notre cœur s'émouvoir et sans verser d'abondantes larmes. Le sang de deux peuples martyrs sanctifia, dans cette horrible nuit, l'antique ville d'Embrun; et bientôt après, l'Eglise de Gap dut voir, elle aussi, couler dans ses rues des ruisseaux de sang; son premier pasteur, et ses enfants les plus chers et les plus fidèles, tombèrent sous l'épée des idolâtres. La désolation fut si grande, qu'on n'a pas même retenu le nom de l'illustre évêque martyr. (Pingon, Baldessan, le père Rochex, le père Fournier, les frères Sainte-Marthe.)

Et c'est au milieu du carnage, au milieu de l'incendie, que la cathédrale d'Embrun fut dépouillée et mise à nu. Serait-ce alors que des scélérats et des traîtres, s'étant joints aux Arabes, moins coupables qu'eux, à coup sûr, auraient enlevé les reliques du saint pontife et un grand nombre d'autres, qui avaient été jusque-là l'arche d'alliance pour la ville d'Embrun, le diocèse et toute la province? Ou bien, comme nous aimons à le croire, et comme cela nous paraît plus probable, serait-ce saint Libéral lui-même qui serait parti avec le sacré dépôt, dans l'espoir de sauver ce riche trésor, et l'aurait, en arrivant à Brives, ou confié à Cunebert même, curé de la paroisse, ou conservé secrètement auprès de lui, jusqu'au moment de sa mort. Cette mort, loin de son église désolée, le priva de la douce consolation de rapporter les saintes reliques en leur auguste demeure, et priva aussi nos pères de ce puissant secours et de cet allégement à leurs profondes misères? Oh! il faut qu'ils fussent bien criminels ou bien saints, nos pères, pour que le

Seigneur permît que le pasteur et les ouailles fussent traités de la sorte et soumis à une si rude épreuve!!!

Cependant ce Dieu des miséricordes veillait sur les ossements de son apôtre; ils rencontrèrent presque soudain un abri.

Nous lisons en effet, dans Balusius (Mélang. tom. 2. preuv. p. 16), dans les annales des Bénédictins et aux pièces justificatives (Tom. 3. append. p. 707) relatant l'acte authentique de la fondation du monastère des Bénédictins à Chanteuge, les paroles suivantes, et certes elles sont significatives :

« C'est pourquoi, au nom de Dieu et au nom des « saints martyrs susdits, et surtout du très-saint évêque « d'Embrun, seigneur Marcellin, dont le glorieux corps, avec « plusieurs autres reliques des saints, a été déposé dans ce « lieu même, au temps présent, Dieu en étant le donateur, « nous (Cunebert, curé de Chanteuge, fondateur) conju- « rons instamment leurs successeurs de défendre, chacun « en son temps et de tout son pouvoir, cette constitution « émanée de nous, et de ne point souffrir qu'elle soit violée « en quelque manière que ce soit (1). »

En 1652, messire Jacques Branche, religieux, prieur-mage au couvent de Notre-Dame de Pibrac, de l'ordre de

(1) Carta fundationis Monasterii.... hoc equidem suos successores in Dei nomine et sanctorum prædictorum Martyrum præcipuè ergò sanctissimi Ebredunensis episcopi Domni Marcellini, cujus gloriosum corpus cum alia multa Sanctorum pignora, illo in loco, præsenti tempore, Deo donante, susceptum est, contestantes ut hanc nostram constitutionem quisque eorum in suo tempore sic pro possibilitate suâ defendat, ut eam nullatenùs infringi patiatur....

Saint-Augustin, en sa Vie des Saints et Saintes d'Auvergne et de Velay, en trois livres, à l'article saint Marcellin, évêque d'Embrun, disait : « La raison pourquoi j'ai écrit ici la vie de saint Marcellin, c'est que l'église claustrale de Chantengeol, (aujourd'hui Chanteuge) lui est dédiée de temps immémorial, au rapport du martyrologe de Pibrac, et sur le maître-autel sont ses ossements et son manipule. »

Le 10 mars 1852, M. Mauzen, curé de Chanteuge, écrivait à Mgr Auguste de Morlhon, évêque du Puy : « Les anciens de la paroisse de Chanteuge se rappellent que la statue de saint Marcellin était exposée trois ou quatre fois l'année avec les reliques qui y étaient en grande vénération. Elles étaient renfermées dans une châsse assez grande en bois de chêne doré. Cette châsse existe encore; mais la statue fut brûlée pendant la révolution française devant la porte de l'église; probablement les reliques furent aussi la proie des flammes; il n'en existe aucune trace. »

Mgr Auguste de Morlhon, évêque du Puy, en adressant ces pieux détails à Mgr Irénée Depéry, évêque de Gap, son ami (1), eut l'extrême obligeance d'ajouter dans une lettre écrite de sa propre main et en date du 12 mars 1852, ce qui suit :

« Il est indubitable, soit d'après les documents que vous avez trouvés, soit d'après ceux que j'ai recueillis ici et dont je vous envoie un extrait dans les notes ci-jointes, que le

(1) Mgr Depéry a été l'un des consécrateurs de Mgr de Morlhon, dans la métropole d'Auch, le 30 mai 1847.

monastère des religieux bénédictins de Chanteuge possédait autrefois des reliques insignes de saint Marcellin, évêque d'Embrun; malheureusement ces reliques ont disparu et il n'en existe pas de vestige.

« Le monastère a été également détruit; il n'en reste que l'église, beau monument de la fin du douzième siècle, qui est aujourd'hui l'église paroissiale.

« D'après la tradition, cette église était dédiée à saint Marcellin; des personnes encore pleines de vie se souviennent d'y avoir vu la statue colossale et très-riche du saint évêque. Cette statue, qui était en grande vénération dans la contrée, fut brûlée en 1792 devant la porte de l'église avec plusieurs autres objets du culte. C'est alors, selon toutes les probabilités, que périrent les précieuses reliques; il existe encore dans le bourg de Chanteuge des témoins oculaires de cet odieux sacrilége.

« Vers 1789, les habitants de Chanteuge, dont l'église paroissiale, dédiée à saint Saturnin, évêque de Toulouse, était trop petite et en mauvais état, obtinrent des religieux qui étaient alors fort peu nombreux, que le culte paroissial fût transporté dans l'église du monastère; mais ils ne voulurent pas abandonner leur patron. Saint Saturnin a toujours été honoré et invoqué comme protecteur de la paroisse, et dès lors, la dévotion de saint Marcellin fut négligée; aujourd'hui, elle est presque entièrement oubliée.

« Voilà, Monseigneur, tout ce que je puis vous dire sur l'objet qui vous intéresse. Je regrette de ne pouvoir vous fournir des documents plus précis et plus détaillés : je regrette

surtout de ne pas retrouver les reliques qui existaient autrefois ; bien volontiers je les aurais partagées avec votre belle basilique d'Embrun.

† Auguste, évêque du Puy. »

L'Eglise d'Embrun, encore moins fortunée que celle de Chanteuge, ne garda pas même jusqu'à la révolution française, les parcelles considérables qu'elle avait soustraites aux grandes invasions, et qu'elle avait cachées avec tant de soin, qu'il fut très-difficile de les découvrir plus tard. Quelques-uns disent que cette découverte eut lieu en creusant les fondements d'une petite maison sur les bords du roc où est bâtie la ville d'Embrun.

On les exposa dès lors à la vénération publique dans une riche statue d'argent que le duc de Lesdiguières fit enlever en 1585, lorsque, à la tête des Huguenots, il assiégea et pilla la ville.

Dépouillée de son précieux trésor, la métropole d'Embrun sentit vivement cette perte ; et comme l'Eglise de Digne, en 1340, possédait déjà la tête du saint archevêque, ainsi qu'on le voit dans un inventaire dressé par les religieux de cette Eglise, Embrun demanda et obtint, en 1764, une portion de cette insigne relique avec une portion des reliques des saints Domnin et Vincent. Le chapitre de la métropole fit renfermer ces divers fragments dans trois riches boîtes d'argent adaptées à tout autant de bustes en bronze doré et d'un grand prix.

Il paraît encore que l'abbaye de Lerins avait été enrichie

d'une autre relique de saint Marcellin, puisqu'il en est fait mention dans le catalogue du monastère. Un reste de ses vêtements fut aussi donné par le chapitre d'Embrun à la paroisse de Crévoux, en 1534 ; elle l'a conservé jusqu'à ce jour.

Le soin que ces Eglises ont pris des dépouilles mortelles du saint archevêque, les miracles qu'il a opérés pendant sa vie et ceux qui illustrèrent son tombeau; les vertus apostoliques qu'il a pratiquées ; la confiance et la dévotion qui, dans tous leurs besoins, réunissaient nos pères au pied de son autel; la pompe et la magnificence qu'ils déployaient pour célébrer sa fête, sont autant de motifs pour nous d'invoquer avec amour ce glorieux pontife, auquel, après Dieu, nous sommes redevables du plus grand des bienfaits.

Mais les honneurs rendus à saint Marcellin ne doivent pas nous faire négliger le culte de ses deux collaborateurs : Domnin et Vincent.

Regardons-les tous trois comme nos pères dans la foi. Visiblement appelés de Dieu pour travailler au salut des âmes, ils ont été fidèles à cette sublime vocation ; ni les fatigues, ni les dangers, ne les arrêtèrent; ils surent sacrifier à Dieu et au salut des peuples, le repos, la fortune, les grandeurs du monde et les douces affections de la famille.

La charité les rendit accessibles aux plus petits, en même temps qu'avec grandeur d'âme, ils résistaient aux Empereurs et aux puissants de la terre. Formés à l'école du Saint-Esprit, ils ont pu fonder des Eglises qui, depuis plus de douze cents ans, ont le bonheur et la gloire de vivre dans la foi la plus

pure et d'être attachées, par un culte constant, au siége de Pierre, centre de l'unité catholique.

Puissions-nous donc ne jamais perdre de vue tant d'admirables exemples, tant d'éclatants prodiges, et ne point dégénérer de nos aïeux, qui ont conservé, pour la mémoire de ces trois illustres pontifes, la plus vive reconnaissance et la plus profonde vénération !



S. CONSTANTIN,

Evêque de Gap.

(5e siècle. — 12 avril.)

I.

L'amour de N. S. J. C. pour son Eglise paraît surtout dans les saints qu'il lui prépare et qu'il lui donne, suivant les besoins divers des temps où elle vit et au milieu desquels elle combat. Ainsi, lorsque après les luttes sanglantes des martyrs, il fallut maintenir la pure doctrine, la défendre des piéges de l'erreur et soutenir l'indépendance de la religion contre les injustes convoitises du monde, alors surgirent de tous côtés de grands docteurs, des pasteurs vigilants, d'incorruptibles évêques.

Saint Constantin fut une de ces lumières qui parurent pour éclairer les peuples dans les voies difficiles qu'ils devaient parcourir. Ce fut vers l'an 430 qu'il monta sur le siége de Gap.

Cette Eglise avait eu à souffrir et des cruelles persécutions des Empereurs et, plus tard, des troubles causés par l'hérésie arienne. Le désordre fut général, la désolation profonde. La tradition interrompue ne jette plus sur ces temps-là que de rares et douteuses lueurs; aujourd'hui, nous ignorons encore si ce siége épiscopal demeura vacant depuis saint Territe, martyr, jusqu'à saint Constantin, ou si, dans ce long intervalle, il fut occupé par des évêques dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Vers cette époque, les Bourguignons, d'origine germaine, étaient venus s'établir entre l'Aar et le Jura, dans les terres de l'empire romain, sous la conduite de Gondicaire, leur *Hendin* ou chef. Préférant la vie laborieuse des champs au séjour des villes, ils se mirent à cultiver la terre, et ils s'étendirent insensiblement le long du Rhône et de la Saône.

A mesure qu'ils gagnaient du terrain vers la mer, ils s'approchaient de l'empire des Visigoths, déjà fortement établis en Languedoc et en Espagne. Cette nation professait l'arianisme. Malheureusement le contact fréquent des deux peuples et la politique des princes favorisant l'hérésie, on vit les Bourguignons, qui étaient païens, accroître le nombre, hélas! déjà si grand des ariens, et ce funeste exemple agissant sur les catholiques eux-mêmes, chaque jour de nouvelles apostasies, de scandaleuses défections, vinrent jusqu'au sein de leurs Eglises, contrister les évêques de Gap et d'Embrun.

Notre pieux pontife eut donc besoin de toute la ferveur d'un zèle apostolique pour défricher cette portion du champ ravagé que venait de lui confier le père de famille. Il fallait arracher les ronces de l'hérésie, détruire les erreurs grossières de la superstition, déraciner les restes de l'idolâtrie encore vivants malgré les grands travaux des ouvriers évangéliques, fortifier les âmes chancelantes, ramener à une vie sainte et pure ces chrétiens lâches et corrompus, éclairer ceux dont la foi s'était laissé surprendre, extirper les vices, faire fleurir les vertus.

Constantin était occupé depuis quelque temps à accomplir cette difficile mais fructueuse mission, lorsqu'une nouvelle invasion de barbares vint derechef porterla désolation au milieu de ce peuple qui renaissait à la foi chrétienne et aux pratiques des œuvres du salut.

Les Vandales, quittant les bords de la mer Baltique, avaient passé le Rhin et étaient entrés dans les Gaules, le dernier jour de l'année 406. Leurs hordes innombrables dévastèrent toute la première Germanie, portèrent ensuite le fer et le feu dans la Gaule-Belgique. Enfin ils pénétrèrent dans l'Aquitaine et dans les provinces Lyonnaises et Narbonnaises; leur route était marquée par le pillage, le meurtre et l'incendie.; rien ne fut respecté.

La paix des frontières de l'empire romain une fois rompue, plusieurs autres peuplades sauvages du nord de l'Europe se joignirent aux premières et envahirent toute l'étendue du pays qui est entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin. C'était comme autant de nuées de sauterelles qui

ravagent en un moment les plus fertiles campagnes. On ne peut se faire aujourd'hui qu'une faible idée du spectacle que présentait le monde romain après ces incursions des barbares. « Les temples, dit saint Prosper, furent brûlés, les vases sacrés profanés, les vierges et les veuves déshonorées, les enfants égorgés dans l'âge le plus tendre, les solitaires massacrés dans leurs grottes, les évêques et les autres pasteurs enlevés à leurs ouailles, chargés de chaînes, frappés à coups de fouet et jetés dans le feu. » Or, en l'année 433, ce torrent dévastateur pénétra jusqu'au sein des montagnes les plus reculées. Embrun fut attaqué et ne dut son salut qu'à un miracle; les villes et les contrées voisines furent ravagées, les habitants tués ou mis en fuite, les pasteurs dispersés, le culte interrompu, et lorsque les barbares se furent retirés, la peste et la famine glanèrent ce qu'avaient épargné le fer et le feu.

Au milieu de tant de ruines, Constantin, sans perdre courage, redoubla ses efforts afin de réparer les désastres de cette cruelle invasion. Le ciel récompensa le dévouement du pasteur par la docilité du troupeau; des fruits abondants de salut s'opérèrent, et sous sa houlette pastorale, l'Eglise de Gap jouit de la plus parfaite tranquillité. Il ne devait pas en être ainsi de l'Eglise d'Embrun.

II.

Après la mort de saint Albin, archevêque d'Embrun, quelques laïques, par leurs menées et leurs violences, contrarièrent l'élection canonique de son successeur; puis, ayant

choisi un jeune homme appelé Armentaire, ils le firent ordonner par deux évêques, sans l'autorisation accoutumée du primat à défaut du métropolitain, comme c'était ici le cas, et sans avoir demandé le consentement des suffragants de la province des Alpes maritimes; mais le clergé se récria contre une consécration irrégulière à tant de titres, et bientôt les évêques qui, par condescendance, avaient prêté leur ministère à cet acte anticanonique, reconnurent leur faute et en demandèrent pardon.

Armentaire, qui avait été élevé dans la crainte de Dieu, et dont les mœurs étaient pures, la piété sincère, sentant aussi le défaut de son ordination, la reconnut pour nulle dans une lettre qu'il écrivit au clergé d'Embrun; il quitta même la ville. Cependant les hommes puissants qui l'avaient choisi ne laissèrent pas de soutenir leur première conduite, et sur leurs sollicitations pressantes, leur candidat, y étant rentré, remplit les fonctions épiscopales et ordonna quelques prêtres. Il était donc urgent de faire cesser un état de choses si plein de périls pour la foi et si contraire à tous les canons. Aussi, dès que la paix eut été rendue à nos provinces, Hilaire d'Arles assembla, en 439, un concile à Riez, auquel treize évêques assistèrent. Constantin, dans l'impossibilité de s'y rendre, s'y fit représenter par Vincent, un des prêtres les plus distingués de l'Eglise de Gap.

« Il est juste, disent, en commençant, les Pères du concile, que nous nous occupions sans retard de l'Eglise d'Embrun, qui, depuis deux ans moins quatre mois, est privée de pasteur légitime. Son état est d'autant plus triste, que son clergé,

innocent et ami de la discipline, est tourmenté par certains laïques qui ne lui épargnent ni injures ni outrages ; qui ont poussé l'insolence jusqu'à insulter et menacer des prêtres et des ministres ; qui n'ont pas craint d'employer les plus cruelles violences et de se souiller d'un crime abominable. On ne peut différer plus longtemps de répondre à l'attente des bons catholiques et des amis de la discipline, sous peine de paraître favoriser les vœux coupables des fauteurs du trouble dont les manœuvres impies doivent être frappées des peines ecclésiastiques. »

« Donc, conformément aux canons, nous déclarons nulle cette ordination qui a été faite sans l'assistance de trois évêques, sans le consentement des comprovinciaux, et contre la volonté du métropolitain (1). »

Ils prescrivirent ensuite une élection canonique, et prononcèrent que les clercs qui auraient été ordonnés pendant leur excommunication seraient déposés ; que les clercs sans reproches seraient retenus dans son Eglise par l'archevêque d'Embrun, ou bien renvoyés à Armentaire.

Ils défendirent à l'intrus d'exercer aucune fonction épiscopale, excepté la confirmation des néophytes et la consécration des vierges, d'avoir le gouvernement de plusieurs églises à

(1) Le concile de Riez, en disant que les suffragants de la province n'avaient pas été consultés pour l'élection d'Armentaire, proclame par là même hautement qu'Embrun était métropole, car dans l'élection d'un simple évêque, les autres suffragants n'avaient pas droit d'intervenir. Ceci est confirmé par le deuxième canon du premier concile de Clermont, tenu en 535, et par le troisième canon du troisième concile d'Orléans, tenu en 538. L'adhésion qui manquait à l'élection d'Armentaire était donc celle du *premier métropolitain* ou *primat* d'Arles, et non celle d'un simple métropolitain.

la fois, de passer d'une église à une autre sans renoncer à la première, et d'accepter le gouvernement d'une église dans la province des Alpes maritimes, déclarant, en outre, qu'il sera toujours au-dessus des prêtres, mais au-dessous d'un évêque, quel qu'il soit.

Pour prévenir un scandale pareil, ils ordonnèrent qu'à la mort d'un évêque, il n'y aurait que l'évêque le plus voisin qui se rendrait sur les lieux, afin de prendre soin, en qualité de visiteur, de l'Eglise devenue veuve; mais qu'il n'y resterait que le temps des funérailles, et qu'après le septième jour il rentrerait dans son diocèse pour attendre, comme les autres évêques de la province, la convocation du métropolitain pour l'élection nouvelle. Ils ajoutèrent que les deux évêques qui avaient procédé à l'ordination irrégulière d'Armentaire ne pourraient plus assister à aucune ordination d'évêque, ni à aucun concile provincial.

Nous soupçonnons que ces deux évêques étaient Armentaire, évêque d'Antibes, et Ménelfale, évêque d'Aix, duquel Papon, en son histoire de Provence, fait remonter l'épiscopat vers l'an 450. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est que le concile déclare que les prêtres sans reproches qui avaient été ordonnés récemment, seraient retenus à Embrun par l'évêque ou renvoyés à Armentaire. Mais le même concile ayant condamné Armentaire l'intrus à n'avoir jamais qu'une seule église et une église de campagne, celui-ci n'aurait certainement pu employer ces prêtres, au lieu qu'Armentaire d'Antibes pouvait les utiliser dans son diocèse. La ressemblance des noms a donc pu faire prendre le change aux historiens :

peut-être même, cette confusion a pu ne pas exister en principe, car Armentaire d'Antibes est aussi appelé Ermentaire.

Ensuite Pitton, en ses Annales de la sainte Eglise d'Aix, écrites en 1668, rapporte qu'il a été trouvé dans la sacristie d'Aix l'inscription suivante : *Hic ossa sanctorum Menelfalii episcopi, nec non Armentarii, ab ecclesiâ B. Laurentii transvecta posita sunt.* Quel est donc ce saint Ménelfale, évêque enterré à Aix, qui ne figure dans aucun concile, et qu'en conséquence Aix peut à peine reconnaître? Quel est cet Armentaire dont on tait la qualité, quoiqu'il soit déclaré saint et enterré avec un évêque saint? D'autre part, nous savons que le nom d'Armentaire paraît dans les souscriptions aux conciles de ce temps-là; mais aussi on n'ignore point qu'alors il y avait quatre évêques de ce nom, savoir : l'évêque intrus d'Embrun, Armentaire d'Antibes, Armentaire d'Auch, et Armentaire de Velay ou du Puy. Si on retrouve le nom d'Armentaire dans quelque souscription, il ne s'ensuit pas qu'on doive l'attribuer à Armentaire d'Embrun ou à celui d'Antibes, lequel avait été condamné à ne plus y paraître, s'il fut réellement un des deux consécrateurs.

III.

Pendant que Vincent, son délégué, s'occupait de cette affaire, Constantin continuait, comme un bon et fidèle serviteur, à prodiguer ses soins à l'héritage que le Seigneur lui avait donné; il entrait de plus en plus dans les détails d'une administration éclairée. Sentant qu'il avait besoin d'être

secondé pour venir à bout de régénérer son diocèse, il cherchait à s'attacher son clergé et à lui inspirer l'amour des vertus sacerdotales.

D'autre part, les esclaves et les affranchis, les vierges et les veuves, en un mot, les membres les plus souffrants de son Eglise devenaient l'objet le plus cher de ses paternelles sollicitudes.

D'après l'usage reçu, les païens qui se convertissaient accordaient ordinairement la liberté à leurs esclaves. C'étaient les premiers efforts de cette religion d'amour en faveur de ses enfants déshérités et malheureux. Plus tard, les Empereurs, pour se conformer à cet usage, autant que le permettait l'état politique de ce temps-là, avaient déclaré que tout esclave qui aurait reçu le baptême, du consentement de son maître, serait, par cela même, affranchi de la servitude et placé sous la tutelle de l'Eglise : on pensait qu'un front qui s'était courbé sous le joug glorieux de la foi ne devait plus en porter d'autres. Mais ces dispositions si raisonnables et si chrétiennes contrariaient la cupidité, et les évêques avaient peine à les faire exécuter. Ils résolurent donc, dans l'intérêt de l'humanité et pour la plus grande diffusion du catholicisme, de se réunir, afin de résoudre les difficultés qui se présentaient sur ce point et sur plusieurs autres. Ils obtinrent la permission d'ouvrir un concile à Orange en 441. Seize évêques, ainsi que le député d'un évêque absent, s'y trouvèrent réunis; Constantin était du nombre. Il y fut dressé trente canons qui ont joui d'une grande autorité dans l'Eglise, quoique cette assemblée fût peu nombreuse. Les Pères y

déclarent excommunié quiconque tenterait de remettre en esclavage les affranchis chrétiens. Ils décident aussi que celui qui perd subitement la parole, peut recevoir le baptême ou le sacrement de pénitence, s'il est chrétien, pourvu qu'on atteste qu'il en a exprimé le désir, ou qu'il manifeste ce désir par quelque signe en son pouvoir.

L'année suivante, saint Constantin se rendit à un nouveau concile tenu à Vaison. On y dressa dix canons, parmi lesquels on remarque ces deux-ci :

« Les prêtres et les diacres ne s'adresseront qu'à l'évêque pour avoir le saint Chrême, ce qu'ils feront vers la fête de Pâques, par eux-mêmes ou du moins par un sous-diacre. »

« On doit excommunier ceux qui retiennent les legs pieux que les fidèles, en mourant, ont faits à l'Eglise, et les regarder comme homicides des pauvres. »

Il restait à traiter une question non moins grave. L'empereur Constantin avait ordonné, en 331, que les enfants abandonnés appartiendraient à ceux qui les auraient nourris ou élevés. Honorius, en 412, avait ajouté que celui qui recueillerait un enfant exposé, prendrait une attestation de témoins contre-signée par l'évêque. Malgré ces garanties et ces lois, on inquiétait souvent la charité de l'Eglise qui, dans sa sollicitude maternelle pour tout ce qui souffre, recueillait déjà ces pauvres enfants. On les arrachait à l'affection de ceux qui les avaient nourris et élevés et qui les aimaient comme des fils dont la piété les avait rendus pères.

Les évêques devaient se prononcer pour l'œuvre sainte. Il fut donc décidé que celui qui aurait recueilli un enfant exposé

en ferait la déclaration à l'autorité ecclésiastique ; cette formalité remplie, le diacre en donnait avis le dimanche suivant dans l'assemblée des fidèles. Si, dans les dix jours, on ne faisait pas une réclamation appuyée sur une reconnaissance bien prouvée, l'enfant appartenait à celui qui l'avait recueilli, et ceux qui le réclamaient dans la suite étaient frappés d'excommunication comme les homicides.

Toutes ces délibérations nous font comprendre la grande utilité des conciles; elles nous montrent la religion, dans tous les temps, veillant sur les intérêts matériels et spirituels de la société qu'elle est appelée à conduire, brisant les chaînes des esclaves, réchauffant dans son sein les petits enfants abandonnés de leurs mères, pacifiant les nations, civilisant les peuples, et ne recueillant souvent, pour tant de bienfaits, que l'ingratitude des hommes et leur indifférence.

IV.

Au retour de ces graves assemblées, le saint pontife paraissait au milieu de son peuple comme un apôtre sortant du cénacle. Il s'empressait de mettre à exécution, dans son diocèse, les sages lois du concile ; il essayait avec un rare bonheur les salutaires règlements portés pour le gouvernement des Eglises. Il réformait les mœurs, il détruisait les abus qui, par le malheur des temps, s'étaient multipliés dans nos montagnes. Mais son zèle, tempéré par une grande douceur, ne connaissait point ces écarts que la prudence réprouve

et que le succès ne couronne jamais. Sa charité persuadait autant que ses paroles; il était dévoué à tous les infortunés qui avaient besoin de consolation et d'appui; il se montrait le père et l'ami des pauvres; il adoucissait tous les maux comme il partageait toutes les douleurs. Aussi le diocèse de Gap apparut bientôt comme un champ fertile couvert de riches et abondantes moissons.

Cette sage et paternelle administration assignait déjà à Constantin un rang distingué parmi ses collègues dans l'épiscopat, lorsque plusieurs événements remarquables dans lesquels il prit une large et glorieuse part, l'élevèrent encore dans l'estime et l'admiration des hommes.

Saint Hilaire, archevêque d'Arles, homme ardent, s'était permis des démarches précipitées qui lui avaient attiré les reproches du pape saint Léon. Ensuite, pendant ces temps de troubles et de révolutions, des remaniements successifs de territoire et plusieurs autres causes ayant rendu assez incertaines les limites des anciennes provinces ecclésiastiques et, par là même, assez douteuse la juridiction des évêques métropolitains, l'archevêque d'Arles, sans croire outre-passer ses droits et les prérogatives de son Eglise, avait fait quelques ordinations dans les provinces de Narbonne et de Vienne. Ceci acheva de le perdre auprès de l'illustre pontife. Indigné de ce qu'il croyait et appelait la résistance d'Hilaire, Léon voulut faire un exemple : il priva l'Eglise d'Arles de son ancien droit d'Eglise métropolitaine, en recommandant toutefois aux évêques de respecter toujours la filiation des Eglises. En outre, dans la crainte qu'Hilaire fût tenté de ne

pas se soumettre, l'empereur Valentinien III fut prié d'appuyer de son autorité la décision du souverain pontife.

Ce décret suprême fut, pour saint Hilaire, un coup de foudre. Il se mit de suite en devoir d'adoucir le grand saint Léon, par son humble obéissance, par des mémoires justificatifs et par une députation d'évêques. En même temps saint Constantin, qui connaissait la droiture et le désintéressement d'Hilaire, son cher collègue, engagea les autres évêques à se joindre à lui pour adresser de concert une lettre à saint Léon en faveur de leur métropolitain ou primat.

Cette lettre, dictée par des sentiments si louables, ne pouvait manquer d'être accueillie; le Pape y eut égard et se calma. L'intervention courageuse et fraternelle de l'évêque de Gap consola saint Hilaire dans ces douloureuses épreuves. Malheureusement il ne put pas en témoigner longtemps sa reconnaissance à ses amis. Voulant, en la triste circonstance dont nous venons de parler, tirer le bien du mal, comme font les âmes animées d'une foi vive, il redoubla ses austérités, ses prédications, ses travaux et ses fatigues; il vécut dans un dénûment plus complet, dans un détachement plus exemplaire encore des choses sensibles; ainsi il hâta sa fin dernière et mourut en 449, âgé seulement de quarante-huit ans; il en avait passé vingt dans l'épiscopat.

V.

L'Eglise d'Arles chercha aussitôt à réparer la double perte qu'elle venait de faire et d'un saint évêque et de ses priviléges

de métropole. Elle demanda pour évêque le prêtre Ravennius, que saint Hilaire, dans une révélation à son lit de mort, avait reconnu comme devant le remplacer sur le siége d'Arles. On ne pouvait faire un choix plus agréable à saint Léon, qui avait pu connaître le mérite de Ravennius, autrefois envoyé en députation à Rome. Et comme, suivant l'usage établi dans toute l'ancienne province d'Arles, c'était l'évêque le plus ancien dans l'épiscopat, qui, à la mort du métropolitain ou primat, avait droit au premier rang, Constantin, évêque de Gap, présida à l'ordination de Ravennius. Il était d'ailleurs digne de cet honneur, non-seulement par son âge, mais plus encore par ses talents et ses vertus; Dieu récompensait en quelque sorte, dès cette heure, la charité vraiment épiscopale qu'il avait déployée envers l'illustre prédécesseur de Ravennius. De concert avec ses collègues, notre saint pontife informa saint Léon de toutes ces choses, et sa sainteté leur répondit par des félicitations. La lettre en date du 22 août 449 est adressée à douze évêques, en tête desquels figure saint Constantin, évêque de Gap. « Nous confirmons, y est-il dit, par notre jugement, la bonne œuvre que vous avez faite, en ordonnant évêque d'Arles, à la place d'Hilaire de sainte mémoire, un homme qui nous est aussi agréable que l'est notre frère Ravennius. » Une lettre fut en même temps adressée à Ravennius pour le féliciter; et il lui est recommandé, à ce propos, d'allier la douceur avec la fermeté, la bonté avec la sévérité, et de ne point étendre sa juridiction au delà des bornes posées.

Malgré ce sage avertissement, un nouveau conflit de

juridiction ne tarda pas à s'élever entre Ravennius et l'archevêque de Vienne. Celui-ci envoya des députés à Rome se plaindre de l'ordination que Ravennius avait faite pour le siége de Vaison, devenu vacant. De leur côté, les évêques de la province d'Arles crurent devoir dresser, sous la présidence de Constantin, une requête au souverain pontife, par laquelle, après avoir fait l'éloge de Ravennius qui était inculpé, ils conjurent saint Léon de rendre à l'Eglise d'Arles les priviléges dont il l'avait naguère dépouillée. Nous citerons plus bas cette lettre comme un document sur la commune origine des Eglises des évêques signataires, et comme un témoignage en faveur de ceux qui prétendent, avec toute apparence de vérité, que saint Démètre, premier évêque de Gap, vint à Arles avec saint Trophime, environ quatorze ans après l'Ascension de Notre-Seigneur et sous l'empire de Claude, date qui correspond à la quarante-huitième année de l'ère chrétienne.

Cette lettre, en effet, a d'autant plus de portée pour les anciens diocèses de Gap et d'Embrun, qu'elle n'a pas été signée par les évêques de Cavaillon, de Glandèves, de Sisteron, de Saint-Paul-trois-Châteaux, d'Orange, de Toulon, ni par ceux des Eglises de Marseille, d'Aix, d'Avignon, lesquelles prétendent encore aujourd'hui avoir reçu la foi, non d'Arles ou de saint Trophime, mais de saint Maximin, de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Marie. Cependant ces dernières Eglises étaient bien plus voisines d'Arles que Gap et Embrun. Ainsi, pourquoi Vénérius de Marseille, suffragant d'Arles, et tant d'autres, affectent-ils de ne pas paraître dans cet acte?

« C'est, dit le savant auteur des *Monuments inédits sur les saints apôtres de la Provence* (1), c'est qu'ils ne pouvaient, sans révolter même leurs diocésains, en signer le contenu et confesser ouvertement, comme les autres, que l'Eglise d'Arles était la mère de leurs Eglises. Peut-être même que cette pièce ne leur fut pas présentée. »

Poursuivons : l'Eglise de Gap a été fondée par saint Démètre, disciple des apôtres ; Embrun a eu pour premier évêque saint Marcellin, qui fut ordonné, non par l'archevêque d'Arles, mais par saint Eusèbe de Verceil ; Digne a eu saint Domnin, ordonné par saint Marcellin d'Embrun. Cependant ces trois Eglises ont reconnu Arles pour leur Eglise-mère, et ont déclaré, au cinquième siècle, l'avoir toujours avouée pour telle et en avoir reçu leurs évêques. D'autres Eglises, au contraire, que nous trouvons sur la route de Gap à Arles, disent n'avoir pas été fondées par saint Trophime d'Arles, ni par ses successeurs, et insistent encore dans leur tradition autant que nous dans la nôtre. Comment concilier tout cela?

C'est qu'à une époque très-reculée, les Eglises de Gap, d'Embrun et de Digne, qui ont signé la lettre dont il s'agit ici, ont reçu la foi par le ministère d'hommes apostoliques différents de ceux que les Eglises non signataires reconnaissent pour leurs fondateurs. Nous sommes surtout portés à croire que c'est d'Arles, par Vienne, que nos premiers apôtres du Gapençais sont arrivés, d'autant plus que l'on retrouve de saint Démètre, venu de Vienne dans les Alpes,

(1) Tome 1er, page 605 et suiv.

avec le titre de *Diacopus* (1), un fragment curieux d'un sermon intitulé : *De igne*, annexé à la collection des sermons de saint Irénée, évêque de Lyon (2). Au reste, Vienne, qui a disputé le droit de métropole à Arles, n'a jamais refusé d'admettre que saint Crescent, fondateur de l'Eglise de Vienne, soit venu d'Arles où saint Trophime, son compagnon, également disciple de saint Paul, fixa son siége (3).

Plus tard, si saint Marcellin, arrivant à Embrun, et saint Constantin à Gap, sont obligés de défricher de nouveau leur diocèse et de rétablir le christianisme, c'est que pendant trois cents ans la hache avait fait couler le sang des brebis et des pasteurs; c'est que les idolâtres non convertis, les Empereurs avec leurs proconsuls et leurs armées, comme l'homme ennemi, avaient foulé aux pieds la moisson naissante et avaient semé l'ivraie dans le champ du père de famille. La plupart des Eglises des Gaules et de l'Italie en étaient là au moment de la conversion de Constantin le Grand.

Mais nos très-saints évêques n'avaient pas voulu, pour cette cause, renier lâchement et tout le passé de leurs Eglises

(1) On ne sait pas au juste ce que signifie ce mot *Diacopus*. Peut-être désigne-t-il une dignité ecclésiastique, comme Diacre-évêque ; le 77e canon du concile d'Elvire, en 250, nous apprend, en effet, qu'il y avait des Eglises gouvernées par des Diacres. Ducange, dans son Glossaire, dit que *Diacopus* dérive du grec διακοπος : *Scissura vel meatus in aggere intercisus per quem rivus transmittitur in loca remotiora*. Ce qui signifierait que Démètre est désigné ici comme le canal par lequel l'Evangile nous est arrivé dans les Alpes.

(2) Voir les Œuvres de saint Irénée, annotées par Feuardent; édition de Cologne de 1696, page 511.

(3) Annal. de l'Eglise de Vienne, par le Lièvre, 1623; chap. VII, page 55.

et leur Eglise mère, ou s'arroger à eux-mêmes les droits du grand métropolitain ou primat d'Arles (1).

Aussi ils ne craignent pas, en leur lettre, de dire avec assurance : « C'est une chose connue de toutes les provinces des Gaules, et la sainte Eglise romaine ne l'ignore pas, que la cité d'Arles a mérité, la première d'entre les cités des Gaules, d'avoir un évêque, qui fut saint Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre, et que c'est de là que le bienfait du catholicisme s'est étendu peu à peu dans les autres contrées des Gaules. Il est même certain qu'un grand nombre de lieux ont été arrosés par ce ruisseau de la foi qui coula sur nous de la source apostolique, et ont reçu des évêques avant la cité de Vienne réclamant aujourd'hui une primatie qui ne lui est pas due. Tous nos prédécesseurs ont regardé l'Eglise d'Arles comme leur mère; c'est de son évêque qu'ils avaient reçu, comme nous, le souverain sacerdoce.... Ses anciens priviléges, les prédécesseurs de votre Béatitude les ont confirmés; ils regardaient comme juste et raisonnable que, de même que l'Eglise romaine, à cause du bienheureux Pierre, prince des apôtres, a la primauté sur les Eglises du monde entier, de même l'Eglise d'Arles, à cause de saint Trophime, envoyé par les apôtres, eût la primauté sur toutes les Eglises des Gaules. »

(1) Nous n'avons pas inséré cette remarque dans la vie de saint Démètre, parce que nous nous proposons de la développer dans un autre ouvrage : elle touche néanmoins si fort à la tradition sur la vraie et antique origine de notre Eglise de Gap, que nous n'avons pas cru devoir ici la négliger entièrement.

Ils rapportent ensuite les priviléges accordés par les Empereurs à la ville d'Arles, et de cet accord entre les deux autorités, ils tirent cette conclusion : « C'est pourquoi l'évêque d'Arles, en considération de saint Trophime, a toujours regardé comme une partie de sa sollicitude pastorale, les ordinations de la province de Vienne, aussi bien que celles des trois provinces (c'est-à-dire les deux Narbonnaises et celle des Alpes maritimes) comme en fait foi le témoignage de vos prédécesseurs : et non-seulement il a gouverné ces provinces par sa propre autorité, mais il a encore, par l'autorité du saint siége, dont il était vicaire, maintenu la discipline, selon les canons, dans toutes les Gaules.

« Nous prions donc votre Sainteté, au nom de Notre-Seigneur J. C. et du bienheureux apôtre Pierre, que nous voyons revivre en vous, de rendre à l'évêque d'Arles ces priviléges qu'il possédait par droit d'ancienneté ou que le siége apostolique lui avait accordés. »

En finissant, ils assurent le Pape qu'ils seraient allés eux-mêmes à Rome lui présenter cette prière, si les infirmités de plusieurs et la disette qui affligeait les Gaules, cette année-là, ne les eussent empêchés de satisfaire ce désir.

Le prêtre Pétrone et le diacre Régule portèrent cette lettre à saint Léon, qui y fit une réponse datée du 5 mai 450. Elle est adressée à dix-neuf évêques. Ceux dont on connaît les siéges sont : Constantin de Gap, Valérien de Cimiès, Ursus de Senez, Nectaire de Digne, Constance d'Uzès, Maxime de Riez, Asclépius d'Apt, Théodore de Fréjus, Ingenuus d'Embrun et Fonteius, nouvel évêque de Vaison. Saint Léon leur

dit que l'évêque de Vienne les avait devancés en se plaignant que l'évêque d'Arles eût ordonné celui de Vaison; qu'ayant pesé les raisons alléguées de part et d'autre, en présence des députés des parties, il avait trouvé que l'Eglise d'Arles et celle de Vienne l'avaient alternativement emporté l'une sur l'autre par l'étendue des priviléges, et que, pour ce motif, il partage le différent, ordonnant que l'évêque de Vienne soit métropolitain de quatre Eglises, savoir : de Valence, de Tarentaise, de Genève et de Grenoble, et que les autres villes de cette province romaine soient soumises à l'évêque d'Arles.

VI.

En envoyant la précédente décision aux évêques des Gaules, le Pape, attentif à tous les besoins de l'Eglise, y joignit une copie de la lettre dogmatique qu'il avait écrite à Flavien de Constantinople, touchant le mystère de l'Incarnation.

Ravennius fut chargé de la notifier aux autres évêques. C'était là, de la part de saint Léon, une nouvelle marque de sa confiance en l'évêque d'Arles, qu'il avait fait vicaire du siége apostolique dans les Gaules. Cette lettre est datée de 450 comme la précédente.

Ravennius répondit avec zèle aux intentions du chef suprême de la catholicité. La lettre de l'illustre pontife fut reçue partout avec le respect dû à un décret dogmatique, si conforme à la tradition de la foi. Les évêques tardèrent néanmoins de publier leur adhésion, car, pour la rendre

plus authentique, ils voulurent la proclamer en assemblée générale, et ils ne purent se réunir que l'année suivante. La réponse qui fut faite au grand saint Léon est si belle et saint Constantin y prit une si large part, qu'on nous pardonnera d'en citer ici quelques fragments.

Les évêques des Gaules s'excusent d'abord d'avoir différé quelque temps l'expression publique et solennelle de leur adhésion à la lettre du Pape. Ils allèguent la distance des lieux et l'intempérie extraordinaire de la saison, intempérie qui apparemment avait déjà causé la disette de l'année précédente.

Après quoi, ils s'expriment ainsi :

« Votre Apostolat nous pardonnera sans doute et n'attribuera ni à la négligence, ni au mauvais vouloir, un retard qui n'a eu pour cause qu'une absolue nécessité; si nous n'avons pas eu le bonheur de vous manifester plus tôt notre joie, elle n'en a pas été moins vive au fond de notre cœur. Grâce à J. C.! nous avons lu, avec bonheur, la lettre de votre Béatitude, et en la communiquant aux autres évêques des Gaules, nous les avons comblés de la même allégresse; nous n'avons eu qu'un sentiment pénible, et nous avons déploré, avec vous, le malheur de ceux qui abandonnent la foi catholique et tombent dans les ténèbres de l'erreur.

« Tous ceux qui aiment le mystère de notre rédemption ont gravé sur les tables de leur cœur, comme le symbole de la foi, la lettre de votre Apostolat. Ils la gravent aussi dans leur mémoire, afin d'être plus en état de confondre les erreurs des hérétiques. Tous, à peu près, y reconnaissent l'expression

de leur foi, et se félicitent d'avoir toujours cru conformément à la tradition et au sens de votre lettre.

« Quelques-uns, moins éclairés, se réjouissent des instructions qu'ils y ont puisées, et de l'occasion qui leur est offerte d'affermir leur foi en toute confiance, appuyés sur l'autorité du siége apostolique.

« Qui pourrait rendre à votre Apostolat de dignes actions de grâce pour ces magnifiques paroles qui, comme des pierres précieuses, ornent non-seulement les Eglises des Gaules, mais celles de tout l'univers? C'est à votre science, après Dieu, que le fidèle doit d'être bien plus ferme dans sa foi, et l'infidèle de pouvoir facilement s'éclairer; à la lumière de votre instruction apostolique, il peut reconnaître ses erreurs, résister aux inspirations du démon, cet ennemi de la vérité et du salut des hommes, et suivre ce que dit, par votre bouche, Notre-Seigneur J. C., touchant le mystère de son incarnation.

« Nous prions le Seigneur miséricordieux de conserver votre Apostolat pour le bien de son Eglise universelle. Nous ne cesserons de le remercier d'avoir donné au siége apostolique, qui a été la source de notre religion, un évêque d'une si haute sainteté, d'une foi si grande, d'une science si sublime. Nous lui demanderons de conserver longtemps à ses Églises, le présent qu'il leur a fait en vous élevant au pontificat.

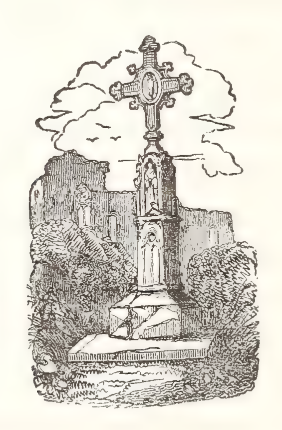
« Pour nous, inférieurs en mérite, mais égaux en foi, nous sommes prêts, si on tente (ce qu'à Dieu ne plaise!) d'attaquer l'Eglise catholique, nous sommes prêts, avec le secours du Seigneur, à sacrifier, comme votre Béatitude, notre vie pour

la vérité de la foi, à nous immoler à l'auteur de notre salut, au rémunérateur de l'éternité. »

Dieu ne voulut pas que Constantin versât son sang comme il le désirait, pour une si noble cause, car il l'appela bientôt à lui. En 455 s'ouvrit le troisième concile d'Arles, mais notre pontife n'y parut point. On peut donc présumer que son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient plus alors de quitter sa ville épiscopale. Ce fut probablement aussi vers cette époque qu'il termina paisiblement sa carrière, au sein de la nombreuse famille qu'il avait régénérée dans la foi; et qu'après avoir rempli, pendant plus de vingt ans, les devoirs sacrés d'un bon et fidèle pasteur, il fut admis à jouir de la glorieuse récompense dans le séjour de l'éternelle félicité.

O saint pontife, qui, par vos exemples, votre sollicitude, vos prédications et vos travaux, avez été le premier restaurateur de l'antique Eglise fondée par le sang du glorieux saint Démètre et par celui de tant d'autres martyrs, faites que nous imitions votre foi, votre zèle, votre prudence et votre charité! Que jamais nous n'ayons le malheur de renoncer à la saine doctrine pour embrasser l'erreur; que votre symbole soit notre symbole; que vos paroles et celles de Léon restent gravées en caractères indélébiles dans nos cœurs et dans les cœurs de nos enfants, afin que nous ne rompions jamais cette parfaite unité qui est la force de l'Eglise catholique, l'admiration des siècles, la honte et la condamnation de toutes les sectes perverses qui ont eu la folle pensée d'abandonner l'arche du salut! Que la charité épiscopale que vous avez déployée envers votre peuple accablé de maux, entouré de

ruines, et envers vos frères dans l'épiscopat, porte les prêtres et les fidèles à pratiquer, à leur tour, jusqu'à l'héroïsme, cette douce et belle vertu, base et caractère distinctif de la loi d'amour! Que la modération qui a toujours été votre conseillère en traitant des intérêts de votre diocèse et de votre province, nous serve de règle dans nos rapports avec le prochain; que votre zèle ardent à ranimer le feu sacré près de s'éteindre, nous porte à travailler sans relâche à notre sanctification et à celle de nos frères! O père tendre, ne nous refusez point ces faveurs; elles nous sont nécessaires, vous pouvez nous les obtenir, et par-là, nous assurer, après les misères de cette courte vie, le repos sans fin des élus dans la gloire!!!



S. PÉLADE,

Archevêque d'Embrun.

(6e siècle. — 28 février.)

I.

Saint Pélade naquit à Embrun, dans la dernière moitié du cinquième siècle. Ses parents, que distinguaient leur attachement à la foi catholique et l'exercice de toutes les vertus chrétiennes, n'eurent rien tant à cœur, que d'élever dans la crainte de Dieu le fils qu'il venait de leur donner.

Le jeune enfant répondit affectueusement à leurs soins pieux. Eclairé d'une lumière surnaturelle, il comprit de bonne heure quelle était la vanité des plaisirs et des richesses, et il sut fouler aux pieds tous les avantages que le monde promet à ses aveugles adorateurs; ses pensées, ses

désirs se tournèrent vers des biens plus solides, et il aspira, de toute la puissance de ses affections, vers les douces jouissances de la vertu.

Catulin, archevêque d'Embrun, frappé de la maturité de ce nouveau Tobie, le prit en affection et voulut l'avoir auprès de sa personne. Pélade y consentit, et les grands exemples du pieux évêque firent une si vive impression sur son cœur, qu'il s'efforça dès lors, autant que la faiblesse de l'âge pouvait le lui permettre, d'y conformer ses sentiments et sa conduite.

Insensiblement les liens de la reconnaissance et de l'amour qui unissaient le fils docile à son père adoptif, devinrent si forts, que ni les orages, ni les tempêtes, qui ne tardèrent pas à éclater, ne purent les rompre. Leur union était devenue si parfaite, qu'elle semblait être désormais indestructible.

Gondicaire, roi des Bourguignons, avait laissé, en mourant, quatre fils : Chilpéric, père de Clotilde, Godemar, Gondebaud et Godégisile. Les deux premiers furent injustement mis à mort par Gondebaud, qui consentit ensuite à partager le royaume avec son dernier frère. Mais le roi des Francs, ayant obtenu la main de Clotilde, se ligua secrètement avec Godégisile, s'entendit aussi avec Théodoric, son beau-frère, empereur d'Italie, et attaqua le meurtrier. La bataille fut livrée près de Dijon ; Gondebaud, vaincu, prit la fuite et alla se renfermer dans Avignon, espérant être secouru par les Visigoths, ses alliés.

Déjà Clovis avait ravagé les environs de cette ville, lorsque enfin Gondebaud fit des offres d'arrangements, à la suite

desquels le roi des Francs lui imposa deux conditions : la première, de lui payer un tribut annuel; la seconde, de ne jamais plus favoriser les Ariens au détriment des catholiques. Le vaincu promit même de renoncer à l'arianisme, et de rentrer dans le sein de la véritable Eglise. En même temps, Théodoric s'empara de toute la Provence qu'il s'était réservée en traitant avec Clovis pour le concours qu'il lui donnait dans cette guerre.

La Provence qui comprenait le Gapençais et presque toute la province des Alpes maritimes, ne tarda pas de sentir les funestes conséquences de cet arrangement, car les Ostrogoths d'Italie et les Visigoths du Languedoc et de l'Espagne étaient ariens. Leurs coreligionnaires aussitôt se mirent en mouvement, et les deux diocèses de Gap et d'Embrun entrèrent en une grande effervescence; tout y fut bouleversé, le clergé catholique eut beaucoup à souffrir.

Catulin, qui avait déployé un zèle ardent pour soutenir le dogme de la divinité de Jésus-Christ, se vit forcé de sortir d'Embrun, et de s'enfuir à Vienne des Allobroges. Cette cité ne jouissait pas, il est vrai, d'une grande tranquillité; Gondebaud, au départ des Francs, s'était vengé de la trahison de son frère en le faisant massacrer dans Vienne, aux pieds même des autels, avec ses principaux partisans. Notre saint évêque ne crut pas cependant devoir prendre un autre chemin, ni chercher un autre asile pour mettre sa vie en sûreté.

Pélade, son cher disciple, le suivit, voulant partager ses épreuves et ses malheurs. Par la sérénité de son âme, par le

charme de ses paroles, par sa filiale tendresse, il sut lui adoucir les souffrances et les amertumes de l'exil.

Saint Avit, archevêque de Vienne, reçut les fugitifs avec les égards dus aux confesseurs de la foi, et avec cette charité qui le rendit célèbre et fit bénir son nom jusqu'aux extrémités de l'Italie. L'exil se prolongea; le pieux lévite mit à profit ces jours de proscription pour se livrer, avec une ardeur incroyable, à l'étude des sciences ecclésiastiques. Ce désir d'apprendre ne fut tempéré chez lui que par le goût de la prière et les suavités de l'oraison auxquelles il consacrait une partie de son temps. Ses progrès étonnants le firent bientôt trouver digne d'entrer dans les Ordres et d'être promu à la prêtrise.

II.

Elevé à cette dignité sainte, Pélade continua d'avoir pour protecteurs et pour modèles les deux vénérables prélats qui l'avaient pris sous leur garde. C'est dans la société intime de ces deux illustres archevêques, défenseurs intrépides de la foi orthodoxe, qu'il puisait, jeune encore, les sages et hauts enseignements qui développèrent rapidement les qualités précieuses de son esprit et de son cœur, et qui devaient plus tard le rendre digne des premières charges de l'Eglise.

Il se mit en relation avec tout ce que le diocèse de Vienne renfermait d'hommes éminents; il s'acquit enfin une telle renommée, que Salutaris, évêque d'Avanche en Suisse, lui fit l'insigne honneur de le députer, à sa place, au concile

d'Epaone, ainsi que nous le voyons par sa souscription aux actes de ce concile (1).

Cette assemblée eut lieu en 517, peu de temps après que Sigismond eut succédé à Gondebaud son père, roi de Bourgogne. Depuis le traité dont nous avons parlé, conclu en 500, entre Clovis et Gondebaud, ce dernier avait cessé toute vexation contre les catholiques, mais il n'avait jamais consenti à abjurer publiquement l'hérésie, malgré les pressantes sollicitations du bienheureux Avit, chargé par ses collègues de la mission si importante de l'arracher à l'arianisme.

Sans être ouvertement persécutés, les évêques orthodoxes n'avaient donc pas eu la liberté de se réunir plus tôt; mais enfin, Dieu avait parlé; Sigismond ramené à l'Eglise catholique par les soins du saint archevêque de Vienne, favorisa cette réunion tant désirée où se trouvèrent vingt-cinq évêques. Dans ce concile furent dressés quarante canons relatifs au clergé, aux biens ecclésiastiques et à l'état monastique.

Quelques auteurs ont pensé qu'au sortir du concile, Catulin, un des plus ardents défenseurs de la foi, avait reparu à

(1) Mgr de Peyrouse, évêque de Gap, dans une dissertation savante imprimée dans le *Journal ecclésiastique,* en 1763, au mois de février, a cherché à prouver que l'ancienne Epaone est le lieu nommé aujourd'hui *Albon*, paroisse entre Vienne et Romans, à cinq lieues l'une de l'autre et peu éloignée du Rhône.

Mgr de Peyrouse n'est pas le seul écrivain qui soit de ce sentiment. Mais aujourd'hui, les historiens les plus dignes de foi et les archéologues les plus érudits, prétendent qu'*Epaona* est la petite ville de Yenne en Savoie, sur la rive gauche du Rhône, autrefois du diocèse de Belley. Les inscriptions trouvées dans les ruines d'un ancien temple, dédiée à la déesse *Epaona*, confirment ce sentiment. On sait que les Gaulois déifiaient leurs villes.

Embrun. Si cela est, nous pouvons croire qu'il fut de nouveau repoussé par la faction ennemie et par l'évêque arien qui s'était installé dans sa métropole; car tous s'accordent à dire que Catulin mourut à Vienne quatre ou cinq ans après le concile d'Epaone.

Son bien-aimé disciple ne l'avait point quitté; il avait voulu, jusqu'à la fin, combattre et souffrir avec lui. C'est, en effet, au milieu des épreuves de la mauvaise fortune qu'un cœur dévoué doit servir un ami.

Quoique cette expérience précoce du malheur eût achevé de perfectionner la vertu de ce serviteur fidèle, la nature reprit ses droits et fit éprouver les plus cruelles angoisses au disciple, quand il vit son maître bien-aimé aux prises avec la maladie qui allait le ravir à ses soins et à sa tendresse. Nous n'essayerons pas de peindre la douleur qu'il ressentit lorsque la mort vint briser les liens qui l'unissaient au saint archevêque. Ce douloureux souvenir le suivit, sans s'effacer jamais, jusqu'à la fin de ses jours.

C'était vers l'an 522. L'Eglise d'Embrun dut s'occuper d'une nouvelle élection. Désolée par les guerres religieuses et politiques, il était urgent pour elle de choisir au plus tôt un pasteur légitime capable de mettre fin aux dissensions intestines qui, depuis tant d'années, déchiraient son sein et flétrissaient sa couronne de capitale et de métropole.

Pélade ne fut pas élu; on craignit sans doute que les ennemis de Catulin ne se déchaînassent de nouveau contre celui que tout le monde savait lui avoir été si vivement attaché. Le choix du peuple et du clergé se porta sur Gallican I.

Ce sage pontife parvint, à force de prudence et de douceur, à se concilier tous les esprits. On vit bientôt la paix renaître, la bonne harmonie s'établir au sein des familles, les divisions et le faux zèle des hérétiques se ralentir. Il fut alors permis à Pélade de rentrer dans sa ville natale et de s'asseoir, consolé, au foyer de ses pères.

La vertu du saint prêtre, quelque humble qu'elle voulût être, répandit bientôt autour de lui un vif éclat. Sa conduite prudente fit tomber tous les préjugés qui s'étaient attachés à sa personne, à cause de son inviolable dévouement à Catulin. On se sentit heureux et fier de posséder un homme d'un si grand mérite et d'une si haute sainteté.

Dans ces circonstances, Dieu permit que Gallican I se séparât de son peuple pour aller recevoir la couronne de justice achetée en quelques années, au prix des plus rares vertus. Tout le diocèse pleura la perte d'un évêque si bon, si patient, si capable d'attirer les cœurs et de les rendre heureux. Mais cette douleur fut tempérée par l'espoir que l'on eut de lui trouver un digne successeur dans la personne du vertueux Pélade, déjà mûri par les épreuves, par l'âge, et d'ailleurs comblé des dons les plus rares qu'il soit donné à un prêtre saint de recevoir ici-bas. Il fut donc élu malgré sa répugnance pour une dignité dont il avait, en quelque sorte, d'avance porté le poids, en partageant les peines, les persécutions et l'exil de Catulin.

III.

Pélade se soumit; et comme il voyait que la charge qui venait de lui être imposée était évidemment au-dessus de ses forces, il eut recours plus que jamais à la protection des saints Anges, à qui, dès l'âge le plus tendre, il avait voué un culte spécial.

Ces célestes intelligences s'empressèrent de venir en aide à un pontife d'une si grande foi. Nous apprenons qu'elles le dirigeaient dans ses entreprises, l'inspiraient dans ses discours, le conseillaient dans ses embarras, l'accompagnaient durant ses voyages, et souvent lui révélaient l'avenir.

Elles lui firent connaître, dès le commencement de son épiscopat, l'époque précise de sa mort. Déjà, étant à Vienne, il avait été instruit par la même voie, de la destruction prochaine du royaume de Bourgogne, de la fin malheureuse de Sigismond et de toute sa famille, et il en avait prévenu ce prince.

Les anges du ciel l'avertissaient aussi des abus et des désordres secrets qu'il fallait corriger dans le diocèse; ils lui suggéraient les moyens les plus propres à ranimer la foi et la charité des pasteurs et des fidèles; ils détournaient de lui tous les dangers qui pouvaient menacer sa vie. Heureux le chrétien assez pur, assez ami de Dieu, pour qu'il lui soit permis, comme aux plus saints patriarches, de converser familièrement avec les princes de la milice céleste! Bienheureux celui à qui on peut dire en toute vérité, avec le prophète-roi :

Dieu a ordonné à ses anges de vous environner d'une tendre sollicitude, de guider, de protéger votre marche, afin que votre pied ne heurte pas contre la pierre! (Psal. 90.)

Placé sur le chandelier de l'Eglise, Pélade, tel qu'un brillant flambeau, répandit, dans la maison de Dieu, les plus éclatantes lumières. Les ténèbres de l'esprit de mensonge furent dissipées, l'indifférence fut bannie des cœurs. Le pontife ne perdit pas un instant de vue ses grandes obligations; il ne se sentait évêque que pour le salut de son peuple, la sanctification de ses clercs et le bonheur de tous. Il parcourait les bourgs et les villages les plus reculés, les lieux les plus inabordables. C'est le temps d'agir, disait-il; viendra et viendra bientôt la nuit où il ne sera plus permis de rien opérer.

Mais sachant, d'après les saints enseignements de la foi, qu'en vain l'homme plante et arrose, si Dieu ne donne l'accroissement; qu'en vain il travaille, si Dieu ne bâtit lui-même; qu'en vain il veille, si Dieu ne défend la cité; Pélade s'efforce, par la ferveur de ses oraisons, d'obtenir cette assistance décisive pour le succès de son ministère. Il consacre à ses intimes communications avec le ciel, tout le temps que lui laissent les nombreuses occupations d'un ministère laborieux; il passe, prosterné au pied des autels, une partie des nuits; il prie pour son peuple, et, à sa prière, la grâce descend du ciel, l'erreur s'éloigne, les volontés s'amollissent, les conversions se multiplient, et son diocèse revient à la foi et aux plus saintes pratiques de la religion.

Sa commisération, sa tendresse envers les malheureux lui firent donner le nom bien doux de *Père des pauvres*. Il les

nourrissait, leur fournissait des vêtements, les logeait dans son palais; il savait défendre avec courage les droits de la veuve et de l'orphelin contre les puissants oppresseurs de l'indigent et du faible, et il n'attendait pas que les misères et les infirmités vinssent l'assiéger chez lui, il allait lui-même au-devant d'elles, pénétrait dans les plus petites chaumières et y portait à la fois les remèdes du corps et les remèdes de l'âme. C'est dans ce dessein qu'on le voyait multiplier ses courses dans la campagne, à travers les rochers, les glaces et les torrents, et qu'il visitait souvent les quartiers les plus pauvres de sa ville épiscopale. Les malheureux avaient toujours dans son cœur la première et la plus large place, et il aimait à leur donner le public témoignage de ses paternelles et affectueuses sollicitudes.

Humble comme son divin maître, il ne voulait jamais qu'on parlât de lui ni de ses œuvres; il eût désiré vivre inconnu et oublié. Son éminente sainteté avait sa source dans le mépris qu'il professait pour tout ce qui tient à la vaine gloire. En vain, disait-il, voudrait-on parvenir à la vraie sagesse par une voie différente de celle que Dieu nous a marquée. Si l'on me demande quel est le précepte qui occupe le premier, le second, le troisième rang, je répondrai que c'est l'humilité, et je donnerai la même réponse toutes les fois que l'on me fera la même question. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres préceptes, mais si l'humilité ne précède, n'accompagne et ne suit, l'orgueil enlève de nos mains tout ce que nous faisons de bien.

C'était sa dévotion extrême à la douloureuse passion du

Sauveur qui lui obtenait ces excès d'abaissement et de charité. Les adorables plaies de Jésus-Christ étaient le sujet habituel de sa contemplation ; il s'enfermait des heures entières dans cet asile sacré, et il n'en sortait que brûlant, transformé, plein d'amour pour son Dieu et d'horreur pour le péché, de zèle pour la conversion des hommes. Plus d'une fois, son ardente charité envers les pécheurs le porta à exercer sur sa chair, des rigueurs qui auraient fait frémir les plus austères pénitents.

IV.

Tandis que saint Pélade consumait ainsi ses jours dans l'exercice des plus belles et des plus héroïques vertus, Dieu exaltait aux yeux des hommes la sainteté de son serviteur. L'histoire nous a gardé fidèlement le souvenir des prodiges nombreux que le saint évêque opéra dans le cours de sa bienheureuse vie, et si les bornes de cette notice ne nous permettent pas de recueillir tous ces faits merveilleux, nous en choisirons du moins quelques-uns pour la plus grande édification de nos lecteurs.

Un jour que notre Saint allait à travers une gorge resserrée et profonde, à Alagon (aujourd'hui Réallon), paroisse éloignée d'Embrun d'environ deux lieues (1), un énorme rocher se détache tout à coup du sommet de la montagne, se précipite et va l'écraser dans sa chute ; la suite de Pélade pousse un cri

(1) Après la mort de saint Pélade, la paroisse de Réallon le prit pour Patron.

d'effroi et recule précipitamment, mais lui, sans se troubler, fait le signe de la croix, et l'on voit soudain le rocher se détourner de sa direction première et tomber à quelques pas de là sans blesser personne. Les bréviaires d'Embrun, de Gironne et de Barcelonne font mention de ce prodige dans la légende du Saint.

Une jeune personne, mordue au bras par un serpent, souffrait horriblement de cette morsure; l'enflure avait déjà gagné tout le corps, et l'on craignait pour sa vie. Pleine de foi, elle court au saint évêque, se prosterne à ses pieds, demandant un miracle. Touché de compassion à la vue des douleurs et des dangers de l'humble suppliante, Pélade prie et obtient son entière et subite guérison.

Une autre fois, c'est le fils unique d'une pauvre veuve, atteint d'une paralysie complète, qu'il guérit instantanément par l'onction de l'huile sainte; c'est un homme à l'agonie à qui il rend la santé en lui mettant dans la bouche un peu de pain béni; c'est le démon qu'il chasse du corps d'un possédé en l'oignant avec le saint chrême.

Dieu se plaisait ainsi à tromper les calculs de la profonde humilité de Pélade et à l'élever devant tout son peuple. De son côté, l'infatigable pontife ne cessait de correspondre fidèlement à des grâces si extraordinaires et d'étendre le règne de la religion dont il était le puissant ministre.

Son épiscopat fut rempli d'œuvres de zèle qui attestent combien il avait à cœur de rétablir le culte divin interrompu ou de lui donner plus de solennité. Il consacra à Rame une église. Cette ville, station romaine marquée dans l'itinéraire

d'Antonin et les tables de Puttinger, était bâtie dans une petite plaine, sur la rive droite de la Durance, entre les villages actuels de Champcela et de la Roche; mais les débordements de la rivière ayant envahi ce territoire, ceux qui l'habitaient s'établirent ailleurs. En 1444, la paroisse de Rame fut unie à celle de la Roche en vertu d'une bulle d'Eugène IV, et, en 1507, Guillestre fit bâtir une église plus vaste, qui existe encore, parce qu'un grand nombre des habitants de Rame étaient venus s'y fixer. Elle fut consacrée, le 15 novembre 1532, sous le titre de la bienheureuse Vierge Marie d'Aquilon. *(Beatissimæ virginis Mariæ de Aquilone.)*

Pélade consacra cinq autres églises que lui-même avait fait bâtir : à Embrun, celle de Saint-Genès et celle de Saint-Martin (elles n'existent plus); une à Chorges, sous le titre de saint Victor, martyrisé à Marseille; la quatrième à la Roche, sous le titre de saint Laurent, martyr, comme l'avait été celle de Rame; la cinquième au Sauze, sous le titre de saint Martin, évêque de Tours. Il avait encore fait construire à Embrun l'église de Saint-Vincent et de Saint-Oronce, martyrs; mais comme elle n'était pas tout à fait terminée à l'époque de sa mort, l'honneur d'en faire la dédicace fut réservé à son successeur, Gallican II.

Enfin, après une carrière pleine de vertus et de mérites et illustrée par cinq années d'épiscopat, le bienheureux Pélade s'endormit paisiblement dans le Seigneur, vers l'an 538 et le six janvier. Aujourd'hui, on célèbre sa fête le 28 du même mois.

V.

Au même temps que Dieu couronnait dans le ciel son fidèle serviteur, les hommes frappés de l'éclat de ses vertus, s'empressaient ici-bas d'honorer sa mémoire et de placer ses restes vénérés sur les autels, et les prodiges qu'il opérait pendant sa vie, continuèrent tout aussi nombreux après sa mort, car l'action des saints sur la terre n'est pas limitée aux quelques années de leur courte existence; la mort, au contraire, leur donne une plénitude de vie et de puissance qui d'ordinaire se révèle par d'éclatants miracles.

Un jour, on apporta le corps d'un enfant sur l'autel où reposaient les saintes reliques, et aussitôt le mort ressuscita à la vie.

Un paralytique ne pouvait, depuis de longues années, sans le secours d'une main étrangère, se remuer dans son lit. Il fit vœu, un soir, si Dieu lui rendait la santé, de célébrer toujours, avec dévotion, la fête de saint Pélade, et le matin se trouvant parfaitement guéri, il se lève, parcourt avec joie la maison et invite ses parents à se réjouir.

Ces miracles furent bientôt connus dans toute la contrée, et l'Eglise d'Embrun garda longtemps ce riche et précieux trésor. Mais un jour ces reliques lui furent enlevées furtivement par un religieux bénédictin de Portella en Espagne. Ce religieux partit donc chargé de ces ossements sacrés dont il voulait enrichir son couvent. Or, arrivé à Champrodon en Catalogne, il se sentit arrêté par une force irrésistible, et ne

pouvant aller plus loin, il se vit contraint de les déposer dans le monastère de Saint-Pierre, près de cette ville, au diocèse de Gironne. Dieu le permettait, peut-être, pour dédommager ces pays qui avaient perdu les corps des saints martyrs Vincent, Oronce et Victor, transportés, comme nous l'avons dit précédemment, des environs de Gironne à Embrun. La fête de cette translation se célèbre, en Espagne, le 21 juin.

Les religieux de Saint-Pierre renfermèrent le saint corps dans une riche châsse d'argent, ornée de ciselures qui rappelaient les hauts faits du glorieux confesseur de la foi, et, chaque année, ils l'exposaient à la vénération des fidèles; cette cérémonie attirait toujours une grande affluence de peuple, et Dieu attestait par des miracles de tout genre qu'il avait pour agréables les hommages rendus à la mémoire de son pieux serviteur.

Le monastère de Saint-Pierre distribua libéralement plusieurs parcelles de ces reliques à diverses Eglises d'Espagne. On ne pensait pas qu'un jour cette maison sainte, si visiblement favorisée de Dieu, serait dépouillée pour un temps de cette arche de salut.

La guerre, en effet, s'alluma vers l'an 1470, entre la France et l'Espagne; la Catalogne en fut le premier théâtre. Les troupes françaises s'étant rendues maîtresses de Champrodon (1),

(1) Champrodon, successivement appelé Camprodon, Rodes, Rodon, Rodipolis, était ville épiscopale; mais, ayant perdu de son importance, elle fut annexée au diocèse de Gironne. Elle avait été bâtie par les Rodiens, où est l'abbaye de Saint-Pierre. Ortellius nous apprend qu'après sa ruine, on construisit non loin de là, vers l'ouest, une place forte appelée Rosa, ce qui n'est autre chose que le nom grec Rodon traduit en latin.

en démolirent les murailles, et livrèrent la ville au pillage. L'or et l'argent, les ornements d'église, les reliques des saints, tout fut emporté. Le corps de saint Pélade, enfermé dans une châsse d'argent, fut chargé sur une bête de somme. On chemina jusqu'à un défilé qui est entre la ville de Prats-de-Mollo (1) et celle d'Arles (2). La mule qui portait la châsse tomba alors dans un précipice ; on en fut très-alarmé ; cependant, ni le coffre dont nous avons parlé, ni le corps de saint Pélade n'avaient été endommagés dans cette chute. Les soldats étonnés reprirent donc leur marche. A Perpignan, ils s'aperçurent qu'il découlait de la tête de saint Pélade une eau miraculeuse, et l'on s'en servit pour la guérison des malades.

Le saint corps resta longtemps dans le château de Perpignan, presque oublié des soldats indévots et surtout du commandant de la place, lequel mourut d'une maladie inconnue.

Quelques jours après cet événement, Banaqui, gouverneur de Carcassonne, fit porter en cette dernière ville la sainte relique. L'évêque de ce lieu, frère du gouverneur, ayant appris qu'une multitude de prodiges s'étaient opérés à Montpellier, par l'invocation de saint Pélade, avait conçu le désir de s'emparer des ossements du pontife. Il conserva cet espoir pendant trois ou quatre ans ; il en écrivit au Pape,

(1) Prats-de-Mollo sur Tech, bourg fortifié de France, dans les Pyrénées Orientales.

(2) Il ne s'agit pas ici de l'antique ville d'Arles, mais du bourg d'Arles dans les Pyrénées Orientales.

conjointement avec son frère, pour qu'il lui fût permis d'en disposer à son gré en faveur de quelque monastère de son diocèse, alléguant que Champrodon, entièrement démantelé, ne pouvait les soustraire aux ennemis du dehors. Mais, pour toute réponse, le souverain pontife l'invita à rendre le précieux dépôt aux premiers possesseurs. Peu après, l'illustre suppliant, quoique à la fleur de l'âge, fut atteint d'une maladie mortelle; reconnaissant alors ce que son dessein avait d'injuste, il recommanda avec instance, à ses proches, de restituer la relique.

VI.

Le gouverneur de Carcassonne ne se hâta point d'exécuter les volontés de son frère; il fit transporter le corps de saint Pélade au château de Beaucaire, puis au château de Châtillon, où, ayant reçu la visite du légat du Pape, il obtint, eu égard à ses bons offices, la permission de disposer de la relique, et il reçut de Rome à ce sujet des lettres authentiques.

Mais le cardinal-légat n'était pas encore arrivé en France que, le 21 juin, fête de la translation des reliques de saint Pélade, M. le gouverneur, combattant en Bourgogne, se vit en si grand danger de perdre la vie, qu'il voulut se recommander au glorieux pontife, promettant de rendre les reliques au monastère de Saint-Pierre. Il mit néanmoins à son offre de telles réserves, qu'ayant fait ses propositions aux habitants de Champrodon, ceux-ci, indignés, songèrent à se pourvoir en justice.

Sur ces entrefaites, continuant de paraître sur les champs de bataille, il reçut, proche du château de Carlat, une large blessure à la cuisse. Les chirurgiens étaient d'avis d'en venir à l'amputation, quand le dépositaire infidèle invoqua de nouveau saint Pélade et recouvra la santé, sans toutefois tenir mieux sa promesse. Dieu punit enfin cette perfidie. Dans un autre combat, Banaqui reçut un coup d'arquebuse et fut renversé de cheval, criant : « Je suis mort. » Le roi de France, qui se trouvait présent, essaya de relever son courage; mais le gouverneur lui répondit : « Sire, je supplie Votre Majesté de permettre que je me retire. » Il l'obtint, fit son testament et mourut.

Conformément à ses dispositions dernières, la vicomtesse de la Valère manda aux religieux de Champrodon de venir prendre eux-mêmes les saintes reliques, leur assurant que tout serait fidèlement rendu.

Trois prêtres, un juré ou notable et plusieurs autres personnes furent donc députés à cet effet. On leur remit le saint corps, une perle précieuse qui avait été enchâssée dans l'anneau pastoral du pieux évêque, une parcelle de la vraie croix et une épine de la sainte couronne, le tout dans de magnifiques boîtes d'argent.

On plaça le riche fardeau sur un char attelé de deux chevaux et escorté par deux hommes d'armes. Durant le trajet, on remarqua, non sans surprise, que la pluie qui tombait quelquefois par torrents, respectait les reliques et ceux qui les accompagnaient; les deux flambeaux éclairés près du coffre ne s'éteignirent pas, quoique le vent soufflât souvent

avec violence. En Catalogne, plusieurs cloches ébranlées par une puissance inconnue, annoncèrent miraculeusement l'entrée du convoi. Ainsi eut lieu cette translation du corps de saint Pélade. Tout ce récit est tiré d'une relation que l'abbé du monastère de Champrodon en fit à Pierre Léopard, célèbre chanoine de l'Eglise de Barcelone en Catalogne, et l'abbé l'avait extraite des anciens registres de cette dernière ville.

La peste, depuis lors, fit plusieurs fois d'affreux ravages dans les environs de Champrodon ; mais elle ne sévit jamais dans cette ville, tant qu'elle fut protégée par les saintes reliques. Pendant les orages, on exposait solennellement ces mêmes reliques, et le ciel aussitôt se rassérénait. Presque tous les jours arrivaient au monastère des personnes souffrant de maux d'yeux : on appliquait sur la partie affectée la pierre précieuse de l'anneau de saint Pélade, et elles recouvraient entièrement la vue. Cette pierre a une telle vertu, ajoute l'historien comtemporain, que la placer sur les yeux malades et les guérir est une seule et même chose. On invoquait encore le Saint pour les maux de tête.

VII.

Une nouvelle invasion, que Dieu voulait nous rendre favorable, eut encore lieu en Espagne, dans l'année 1484. On ne doit pas la confondre avec celle dont nous venons de parler, ni avec celle qui arriva en 1496. Dans cette seconde invasion, Tanguin du Châtel, vicomte de Bellière, lieutenant

des armées du roi Charles VIII, ayant livré encore une fois Champrodon au pillage, le monastère de Saint-Pierre en souffrit plus qu'aucun autre établissement. Tout fut enlevé par les soldats : joyaux, meubles précieux, ornements sacrés, reliques des saints.

Mais noble Jean Richier, seigneur de Mont-Gardin, près de Chorges, officier de l'armée française, racheta la châsse de saint Pélade dans le dessein de la rendre plus tard aux religieux. La paix ayant donc été conclue entre le roi de France et le roi d'Aragon, le précieux dépôt fut reporté au monastère dont il avait été déplacé deux fois, et, sur le désir du pieux officier, les religieux reconnaissants, lui cédèrent un bras du Saint; cette donation fut consignée dans un procès-verbal authentique.

De retour chez lui, noble Richier plaça cette relique insigne dans sa chapelle attenante à l'église paroissiale. Jean Bayle, d'une famille noble du Briançonnais, et qui résidait au Villard-Saint-Pancrace, élu archevêque d'Embrun en 1457, vérifia, dans une de ses visites, l'authenticité de cette relique et la scella de nouveau. On présume que c'est depuis cette époque que Mont-Gardin a choisi saint Pélade pour principal patron, car son église était primitivement sous le titre de l'Assomption de la bienheureuse vierge Marie.

En 1764, Bernardin-François Fouquet, archevêque d'Embrun, reconnut la même relique, et à cette occasion, le seigneur de Mont-Gardin fit don au chapitre d'Embrun de la moitié du bras de saint Pélade; ce fragment fut enfermé dans un buste de bronze doré, et continue d'être exposé, avec

les reliques des saints Marcellin, Vincent et Domnin, à la vénération publique, dans la cathédrale d'Embrun. La confiance des fidèles est encore récompensée, de nos jours, par des grâces bien signalées, et si nous avions la vivacité de foi de nos pères, comme eux, nous verrions les morts ressusciter au pied des restes vénérés du saint pontife, les paralytiques retrouver le libre exercice de leurs membres, et les aveugles l'usage de la vue.

Que le souvenir de tant de prodiges et de tant de vertus, source de tant d'honneurs rendus aux Saints, ne soient pas stérile pour nous !

Appliquons-nous à imiter saint Pélade en particulier, dans son humilité profonde, dans sa pureté sans tache, dans son ardente charité, et surtout dans sa tendre dévotion aux saints Anges. Comme à lui, ces célestes intelligences nous accorderont aide et secours contre les ennemis du salut et les dangers de la vie.

Mais quelle n'a pas été peut-être notre indifférence et notre peu d'amour? Combien de fois n'avons-nous pas résisté à leurs charitables et affectueux conseils? Combien de fois n'ont-ils pas été forcés peut-être de nous suivre sur le chemin du crime, en pleurant, en se voilant la face de leurs ailes, pour nous relever dans nos chutes, nous arrêter sur les bords de l'abîme, et nous ramener, enfants prodigues, vers la maison paternelle. « Aimons donc affectueusement les bons Anges, s'écrie saint Bernard, aimons-les comme les illustres habitants de la céleste patrie, desquels nous espérons devenir un jour les cohéritiers et les concitoyens. Aimons-les comme

des tuteurs et des guides que le père des miséricordes a chargés de nous protéger et de nous conduire. Recourons à eux dans toutes les tentations, dans tous les périls, dans toutes les adversités, dans toutes nos affaires épineuses, dans tous nos doutes, dans toutes nos entreprises ; implorons leur secours, demandons-leur qu'ils nous éclairent, qu'ils nous encouragent, qu'ils nous assistent, et disons-leur, dans toutes les occasions difficiles, comme les apôtres disaient à Jésus : « Seigneur, sauvez-nous : nous périssons. »



S. DONAT,

PRÊTRE ET SOLITAIRE.

(6e siècle. — 18 août.)

I.

Par sa naissance, saint Donat appartient à l'Eglise d'Orléans, qui est notre mère à nous aussi dans le sacerdoce; c'est pourquoi nous écrivons cette vie du pieux solitaire comme la vie d'un frère et d'un ami, charmé que nous sommes de le retrouver honoré d'un culte spécial dans notre diocèse (1).

Le saint naquit dans cette antique cité, vers la fin du 5e siècle. Son intelligence fut si précoce, qu'à peine âgé de trois ans, ses parents lui donnèrent un maître pour l'initier

(1) Mgr Jean-Irénée Depéry a reçu la prêtrise dans la cathédrale d'Orléans, le 23 décembre 1820, des mains de Mgr Pierre Marin-Rouph de Varicourt, évêque d'Orléans.

aux sciences humaines. Il sut bientôt le psautier par cœur, et à douze ans, il aurait pu, disent les légendaires, réciter la Bible en entier, tant sa mémoire était prodigieuse.

Cette vive inclination, cette merveilleuse facilité pour l'étude, jointes à l'amour de la vertu, développèrent rapidement en lui les germes féconds de la sainteté et de la science. L'évêque d'Orléans, frappé des dispositions étonnantes du jeune Donat et plus encore de la douceur de son caractère qui lui avait fait donner le surnom d'*Enfant de Dieu*, le plaça parmi ses clercs, puis en considération de son rare mérite, il lui conféra, avant l'âge, le diaconat, et peu de temps après l'ordre de la prêtrise.

Le saint jeune homme se montra digne, par sa maturité, de la haute confiance que lui accordait alors son évêque; mais tandis qu'il se livrait aux fonctions du sacré ministère avec ce zèle et cet élan que la charité sacerdotale met au cœur du saint prêtre, il entendit au fond de son âme la voix du Seigneur, qui lui disait, comme autrefois à Abraham : « Sortez de votre patrie, quittez votre famille, et passez dans la terre que je vous montrerai. (Gen. 12. 1.) »

Donat crut à cette parole, et après être allé prier sur le tombeau glorieux de saint Martin de Tours, fortifié dans son héroïque résolution, il s'arrache aux embrassements de sa famille, à la paternelle affection de son évêque, il dit adieu à la ville d'Orléans, et il va sans inquiétude et sans crainte à la recherche de cette autre patrie que le doigt de Dieu lui indiquera; magnifique exemple de l'abandon total entre les mains de la Providence d'une âme qui poursuit le royaume

des cieux, dit saint Jérôme, à travers les larmes d'une tendre mère et les étreintes d'un père affligé.

Mais il n'était pas seul à entendre la voix puissante de la grâce et à la suivre. Marius, son ami d'enfance, l'accompagnait dans cette longue et fatigante recherche qu'il faisait d'une solitude. Celui-ci, issu d'une honnête famille, avait quitté sans regret les douceurs et les espérances de la vie mondaine pour les voies austères de la vie cénobitique. Ils marchaient donc devant eux, ces deux amis, pleins de confiance dans le Seigneur et bien assurés qu'il leur fixerait lui-même le lieu de la halte et du repos. Leur espérance ne fut pas vaine : après avoir traversé plusieurs provinces, ils arrivèrent près de Sisteron. Là, devait avoir lieu une séparation pénible à deux cœurs unis par les forts liens d'une sainte affection. Marius, sur une inspiration du ciel, s'enfermait dans un monastère. Il en fut bientôt tiré, avec le consentement de Gondebaud, roi de Bourgogne, pour être élevé à la dignité d'abbé du monastère de Val-Benoît, construit à cette époque dans une vallée d'abord appelée, d'après d'anciens auteurs, Vallée-Bodonaise, *Vallis Bodonensis.* L'élection de Marius, par ses frères, fut confirmée par Jean, évêque de Sisteron, son compatriote, car cette contrée, aujourd'hui du diocèse de Valence, dépendait alors de celui de Sisteron, ville qui n'en est distante que de quelques lieues (1).

(1) C'est le patrice Dynamius qui a écrit le premier la vie de saint Marius. Cet auteur est loué dans la lettre du Pape saint Grégoire. Il avait été collecteur général du patrimoine de saint Pierre dans les Gaules.

Donat, appelé au désert, en prit le chemin, et s'enfonçant dans les forêts immenses qui couvraient le pays, il parvint jusqu'à la montagne de *Lure*.

Le jeune solitaire avait trouvé sa Thébaïde : c'était un site sauvage, entouré de bois épais, où nul bruit humain ne pouvait interrompre le recueillement de l'âme contemplative. Heureux et plein de reconnaissance, il prend possession, au nom de son Dieu, de cette profonde solitude et y dresse sa tente. Mais l'isolement n'épargne pas à l'homme les tentations et les épreuves : c'est même lorsqu'il se trouve seul qu'il est exposé aux combats les plus terribles. Le démon l'apprit bien vite à Donat ; à peine avait-il fixé ses pas au milieu de ce désert, qu'un dragon d'une prodigieuse grandeur s'avance, poussant des sifflements horribles et vomissant des tourbillons de fumée ; autour de lui se dressent une multitude innombrable d'énormes serpents, de hideux reptiles; la forêt entière semble se mouvoir. En présence de cet étrange spectacle, le nouvel Antoine demeure calme, il se prosterne, il élève ses prières vers Dieu, il implore l'assistance du ciel contre les puissances de l'enfer, et l'ange des ténèbres, vaincu par la simplicité de la foi du pieux solitaire, cesse de l'épouvanter; les sinistres fantômes qui l'obsédaient tout à l'heure s'évanouissent, et il peut en paix goûter le calme et le repos de sa mystérieuse retraite dans l'antre même du monstre dont il fit sa cellule.

II.

Donat partageait son temps entre la psalmodie, la lecture, la contemplation, et les actes d'une rigoureuse pénitence; il avait pour lit la terre nue; pour vêtement, un rude cilice; pour apaiser sa faim, les fruits sauvages, et pour étancher sa soif, l'eau du torrent; aussi la bonne odeur de cette vie et des vertus du Saint se répandit bientôt au loin, comme le doux parfum des humbles plantes de nos montagnes.

Mais la voix qui avait appelé le jeune prêtre dans le désert allait pour quelque temps le rejeter au milieu des fatigues et des périls du ministère apostolique; elle se fit entendre, lui prescrivant de quitter les joies de sa chère solitude et de voler au secours des brebis perdues de la maison d'Israël.

Il ne sait qu'obéir : il sort donc de sa retraite; il se montre avec cet extérieur recueilli et mortifié qui impressionne et il communique au dehors le feu céleste qui le consume. Une abondante moisson s'offrait à son zèle. Les populations des contrées voisines étaient, quelques-unes ensevelies encore dans les ténèbres de l'idolâtrie, d'autres chrétiennes de nom seulement et tombées dans un matérialisme abject ou une mortelle indifférence. Le jeune apôtre se met à l'œuvre : avec une douce et mâle éloquence qui porte dans les cœurs la conviction, le repentir et l'amour, il prêche la vérité de la croix, le mensonge de l'idolâtrie, les miséricordes du Sauveur, les mystères de sa douloureuse passion, ses plaies sacrées, ses bras étendus, ses pieds ensanglantés

sa tête couronnée d'épines, son cœur percé; il rappelle la beauté de la vertu, la brièveté des plaisirs, l'éternité de la gloire céleste, et il parle avec une onction si pénétrante, Dieu donne tant de vertu aux efforts de son zèle, que les restes de l'idolâtrie disparaissent, et que la vigueur du christianisme refleurit sur une terre aride et désolée. Ces conversions éclatantes excitèrent la haine de Celse, proconsul des Alpes maritimes, qui, indigné des pertes, qu'avait essuyées le culte des idoles à la suite des prédications de Donat, le fit battre de verges, et lui défendit, sous peine de mort, de sortir jamais plus de son désert.

Heureux d'avoir pu souffrir persécution pour le nom de J. C., notre Saint reprit le chemin de sa solitude. Mais à peine y fut-il rentré, que la fille de Celse perdit subitement la vue. Dans ses cruelles souffrances, elle appelait sans cesse Donat à son secours, soit à cause du bruit de ses miracles, soit qu'elle fut inspirée de Dieu.

Celse, qui aimait sa fille, fit chercher le saint solitaire et le fit chercher longtemps sans résultat; lorsqu'un paysan, courant après un bœuf qui s'était égaré, aperçut Donat au fond de sa grotte, chantant les louanges de Dieu. Il s'empresse d'en donner avis à Celse. Le sénateur partit sur-le-champ, accompagné de la mère de la jeune aveugle. Ils employèrent en leur faveur plusieurs personnes de distinction, entre autres l'évêque de Sisteron, pour les réconcilier avec celui qu'ils croyaient irrité contre eux. Ce prélat se laissa persuader. Il alla voir le pieux solitaire et le pria d'intercéder auprès de Dieu pour la guérison de cette fille et le salut de toute la famille de Celse.

Donat reçut ces ordres avec joie; il suivit Celse jusqu'en sa maison; il rendit la vue à la jeune fille et opéra la conversion de toute cette famille. La nouvelle s'en répandit bientôt et la foi s'accrût dans les âmes. Ce miracle fut cause qu'une multitude de malades se pressa autour de lui; tous y trouvèrent leur parfaite et entière guérison.

Enfin à force d'instances, Donat obtint de l'évêque de Sisteron la liberté de rentrer en son ermitage. Mais son zèle pour le salut de ses frères le suivra dans la solitude; du haut de sa montagne, nouveau Moïse, il lèvera les mains au ciel pour en faire descendre ces grâces de choix qui touchent le cœur et le convertissent. Ce sera là encore une continuation de la vie apostolique.

III.

Seul dans sa profonde retraite, le pieux ermite ne put pendant longtemps joindre à la prière le sacrifice; personne n'était là pour l'aider à monter au saint autel et à offrir l'hostie de louanges; il souffrait cruellement d'être ainsi privé de cette immense consolation du prêtre, lorsqu'un jeune homme d'Embrun, nommé Florent, vint se mettre sous sa conduite.

Florent avait ouï parler du saint anachorète; épris de ses vertus, de sa vie cachée et pénitente, il voulut s'attacher à ses pas et vivre avec lui au désert. Il monte donc à cheval, et telle était, nous dit la tradition populaire, l'ardeur qui l'emportait vers saint Donat, qu'il parcourut en quatre

heures l'espace de quinze lieues qui séparent Embrun de la montagne de Lure. Il se jette aux pieds du solitaire, lui fait part de ses pieux désirs, le conjure de le recevoir et de lui permettre de construire une cellule auprès de la sienne. Le saint confesseur l'écoute avec admiration, le relève avec bonté, l'embrasse avec tendresse, et ayant éprouvé pendant quelque temps sa vocation qui sut résister à l'inconstance de la jeunesse et à la fougue des passions, si violentes à cet âge, il le regarda dès lors comme son fils.

Mais le père de Florent s'était mis à sa poursuite. Après bien des recherches, il arrive enfin dans l'ermitage du solitaire. Prières, menaces, promesses, tout fut employé pour toucher le cœur du jeune novice, et tout fut inutile. La grâce triompha de la nature, et le père attendri n'insista pas davantage. Donat, assuré plus que jamais de la droiture et de la ferveur de son disciple, lui permit de vivre d'une vie plus intime encore avec lui. Florent méritait bien cette sainte affection. Il assistait Donat à l'autel avec un recueillement extatique, priait avec lui, travaillait à ses côtés, et apprenait, en le voyant et en l'écoutant, à servir Dieu dans la simplicité d'un cœur parfait.

Tout près de leur solitude, Donat et Florent avaient choisi une terre propice et y avaient planté une petite vigne; ils la cultivaient avec soin pour l'usage du sacrifice; au temps de la maturité, ils en pressaient religieusement le raisin et conservaient, comme chose sainte, ce vin qui devait, chaque jour, être changé au sang de Jésus-Christ.

Dès la première année, les ceps se couvrirent de pampres

et de fruits. Or, au temps que les raisins étaient en pleine maturité, un étranger qui aperçut par hasard cette vigne en des lieux si reculés, se permit d'en détacher quelques grappes pour satisfaire sa sensualité; mais à peine eut-il porté les grains de ce raisin à sa bouche, qu'il sentit une douleur très-vive, et il eût infailliblement perdu la vie, si Donat, attiré par ses cris, n'eût prié pour lui et obtenu sa guérison. Dieu ne nous apprend-il pas, par ce fait surprenant, avec quelle vigilance il protége tout ce qui sert à l'auguste sacrifice? Aussi voyons-nous dans les siècles de grande foi, les religieux, dans les couvents, revêtus des ornements sacerdotaux semer le blé, en recueillir les épis, et en pétrir le pain qu'ensuite ils devaient consacrer sur l'autel; et les princes et les princesses de la terre tenir à honneur de préparer eux-mêmes, de leurs mains royales, le pain et le vin de l'oblation : touchant usage qui révèle le respect profond dont la foi surabondante alors savait entourer nos saints mystères!

La vie de nos deux saints, semblable à celle des premiers solitaires dans le silence de la Thébaïde, en avait tout le charme et l'innocence. Chaque jour, leur âme montait plus haut et se perdait, absorbée dans une ineffable union avec Dieu : ainsi l'on voit, dans les chaudes matinées du printemps, la rosée, attirée par les rayons du soleil, s'élever vers lui, et sous son action puissante, s'évaporer peu à peu dans les airs. Un jour communiquait à un autre jour, une nuit enseignait à une autre nuit; et, pendant ce mystérieux concert, les heures, les années s'écoulaient, avec la rapidité d'un fleuve, emportant ces deux âmes vers l'Océan sans rivages de l'éternel amour.

IV.

Dieu a semé les saints dans le firmament de son Eglise comme les astres dans le firmament du ciel, et il les a destinés à éclairer, à embraser le monde des âmes; aussi veut-il souvent que leurs vertus cachées éclatent au grand jour. La vie angélique de Donat devait, une fois encore, édifier les hommes.

Saint Gallican I, alors archevêque d'Embrun, l'appela de la solitude, dans sa ville épiscopale, et le pieux ermite, enfant d'obéissance, s'empressa à la voix de son supérieur et de son père, se rendit auprès de lui à Embrun et y demeura quelque temps. Il y fut assiégé des respects et de la vénération du peuple. La réputation de sa sainteté se répandit au loin, et l'éclat de ses prodiges lui acquit une telle confiance, qu'après sa mort, on bâtit en son honneur, dans cette ville, une église qui porte son nom, comme le désert de Lure est encore appelé la *Combe-de-Saint-Donat.*

Saint Antoine, le grand solitaire, avait coutume de dire : « Comme les poissons meurent en restant sur la terre sèche, ainsi les moines en demeurant dans le monde. Ils doivent autant s'empresser de s'enfoncer dans leur cellule que les poissons dans l'eau, de peur qu'ils ne négligent les méditations saintes qui font l'aliment de leur cœur. » Donat, comprenait la vérité de ces paroles; à lui aussi il fallait l'air de la solitude, les rochers et les bois. Et puis il sentait la mort venir et il voulait y préparer son âme, dans la grotte

isolée où il avait vieilli. Il revint donc à Lure, et il y attendit, dans les rigides pratiques de la pénitence, l'appel suprême de son Dieu.

Un jour, Marius dont nous avons parlé, eut révélation, en son monastère de Val-Benoît, que son ami d'enfance était sur le point de rendre le dernier soupir. Aussitôt le saint abbé se met en marche, et se laissant conduire par l'inspiration divine, il arriva au désert de Lure. Donat respirait encore. Marius se pencha sur la couche du saint solitaire; les deux amis se reconnurent, leurs mains se serrèrent, et leurs âmes s'unirent dans un saint baiser. Quelle jouissance pour l'un et pour l'autre! et surtout quelle grâce pour Donat, d'être si providentiellement secouru, consolé, et de pouvoir expirer entre les bras d'un ami et d'un saint!

On put encore administrer le viatique au mourant. C'est au milieu des touchantes exhortations de Marius, que Donat, déjà en possession de l'objet de son amour, s'endormit en Dieu, du sommeil de paix, qui est pour le juste le terme de ses misères et le commencement de l'éternel bonheur. On entendit aussitôt les doux concerts des anges, accompagnant de leurs joyeuses mélodies cette âme bienheureuse qui s'envolait vers les cieux. C'était le 16 août de l'année 522 (1).

Marius confia à la terre les dépouilles mortelles du saint solitaire auquel il venait de fermer les yeux : il l'ensevelit dans le lieu même où il venait de terminer son innocente vie; ainsi l'antre qu'avait habité Donat lui servit de sépulcre;

(1) Archives de Boscodon. *Vita S. Donati.*

telle était alors la coutume d'inhumer les solitaires. Ces soins pieux accomplis, l'abbé de Val-Benoît reprit tristement le chemin de son monastère. Ne dirait-on pas Antoine, le modèle de la vie solitaire, bravant les années et les déserts, pour venir visiter Paul et remplir envers lui les derniers devoirs de la charité chrétienne?

Peu satisfait néanmoins de ce qu'il venait de faire pour son ami, Marius conçut le projet de s'établir gardien du sacré tombeau. Il compta sur les mérites de celui qui n'avait cessé de l'édifier, et il ne douta point que le saint confesseur n'obtînt de Dieu les grâces les plus signalées aux religieux qui se dévoueraient pour aller habiter la même solitude; au reste, il voyait en ceci un devoir rendu à la mémoire d'un intime ami. Un monastère fut donc construit peu de temps après, proche de la cellule de Donat, convertie en une chapelle; et les louanges de Dieu ne cessèrent de retentir dans ces lieux sauvages, jusqu'à ce que les Arabes d'Afrique, envahissant nos contrées et se retranchant surtout dans les montagnes, forcèrent les pieux enfants de Saint-Benoît à fuir devant eux et à quitter leur solitude.

Alors le premier soin de la petite colonie fut de mettre à couvert les reliques du saint solitaire, sur la tombe duquel elle n'avait cessé d'élever sa voix, en même temps que Dieu n'avait cessé d'y multiplier les prodiges.

Le corps de saint Donat fut donc transporté à Sisteron, d'où une partie de ces précieuses reliques fut distribuée à l'Eglise d'Avignon, qui dès lors célébra la fête de saint Donat sous le rit *Double majeur;* une autre partie fut cédée à

l'église paroissiale de Saint-Donat d'Embrun, où l'on n'a pas cessé, jusqu'à ce jour, de célébrer la fête du saint, le 18 août; plusieurs autres parcelles furent aussi accordées à d'autres églises de Provence, comme il est dit dans l'histoire de cette province par Honoré Bouche.

Au départ des Sarrasins, l'ancien tombeau de Donat fut de nouveau gardé par une colonie de Bénédictins. Dieu le permettait ainsi pour la glorification de son serviteur et le salut de beaucoup d'âmes.

Adélaïs, comtesse de Forcalquier, qui avait été mise en possession de ce lieu béni et de plusieurs autres domaines, par Guillaume V son père, comte de Forcalquier et d'Embrun, descendant de Guillaume premier ou Bérard de Saxe, qui expulsa les Arabes de nos contrées, céda vers la fin du onzième siècle les ruines vénérables de l'antique abbaye des Bénédictins à Gerard, ancien abbé d'Oulx, qui avait été élu évêque de Sisteron et de Forcalquier, dans un concile d'Avignon, et sacré évêque par le Pape Nicolas.

Ensuite, Foulque-d'Alson et quelques autres seigneurs craignant Dieu, ayant restauré cette abbaye, aux si doux souvenirs, et consacré l'église à la sainte Vierge, cédèrent le tout à Pierre de Sabran, évêque de Sisteron, proche parent de Reynier de Claustral, de la maison de Sabran en Provence, lequel Reynier avait épousé la fille de Guillaume VI, descendant de la comtesse Adélaïs, première donatrice.

De Reynier de Claustral descendent Gursande II, épouse d'Ildefonse, comte de Provence, et Béatrix de Sabran, qui

épousa André, Dauphin de Viennois, dont nous parlerons plusieurs fois dans la 2me partie de cet ouvrage.

V.

Pierre de Sabran, évêque de Sisteron, de l'an 1142 à 1169, fut donc mis en possession de l'abbaye de Lure avant l'année 1170; mais le dessein de ce prélat et celui des donateurs était d'y appeler aussitôt une communauté de Bénédictins, afin de renouer la chaîne des traditions qui avait été brisée à l'époque des Arabes.

Or, en ce temps, l'abbaye de Boscodon, dans le diocèse d'Embrun, dont nous expliquerons plus bas l'origine, était florissante et nombreuse. Guigues de Revel, qui en était supérieur, était un homme très-recommandable. Pierre, évêque de Sisteron, s'adressa à lui. Et le saint abbé, n'ignorant point la tradition des Bénédictins, qui s'étaient les premiers établis à Lure, sachant aussi toute la dévotion que les populations du diocèse d'Embrun, de Gap, de Sisteron et de toute la Provence avaient pour saint Donat, s'empressa d'accepter une offre si avantageuse; nous traduisons ici en français l'acte de cette donation, écrit en latin :

« Foulques d'Alson, Fréjols et Rambaud son frère, pareillement Raymond Laltir son neveu, Gondebert du Val et son frère Guillaume, ainsi que ses enfants, Léger et Gondebert, Bertrand de Graverson, Guillaume de Mont-Laur, et Léger, frère d'Elfand, ont donné à Dieu et à Guigues, abbé de Boscodon, et aux religieux de ce lieu, pour le repos de

leurs âmes et celles de leurs parents, la localité de Lure, conformément aux limites posées en présence de seigneur Pierre, évêque de Sisteron. Les témoins de cette donation sont : Pierre, évêque, entre les mains duquel a été remis le présent acte, et plusieurs autres personnes dont les noms suivent (1). »

D'après les archives de Boscodon, cet acte fut approuvé par le comte de Forcalquier, Guillaume III, dans le couvent de Sainte-Marie, du bourg de Manosque. Guillaume IV, neveu du précédent, le confirma, et fit même quelques nouveaux dons, ainsi que le prouve l'acte suivant :

« Moi, Guillaume, comte de Forcalquier avec mon frère Bertrand, pour le repos de mon âme et celle de mes parents, je donne, loue et concède à Guigues, abbé de Boscodon (ou Boscaudum), et à ses frères servant Dieu, ainsi qu'à leurs successeurs, le lieu situé sur la montagne de Lure, près de la Fontaine de Martarol, pour l'établissement d'une abbaye, et tout ce qu'ils auront besoin de cultiver dans ces lieux montagneux pour leur entier entretien.... Cette donation est faite au bourg de Manosque, dans le cloître de la B. V. Marie. Les témoins de cette donation sont : Hugues Guillaume, archidiacre de Sisteron, plusieurs autres,... et le prêtre Giraud, qui en a dressé l'acte. »

Jean Colombi (2), en parlant des évêques de Sisteron, nous apprend que, d'après les lettres du pape Alexandre

(1) Gallia Christiana.

(2) De rebus gestis Episcoporum sistaricensium. Lib. 4.

IV, en date de 1255, cette abbaye avait plusieurs autres maisons, prieurés ou églises sous sa dépendance, entre autres Sainte-Marie-de-Réal, Saint-Pierre-de-Lampson, Saint-Gerald-de-Podiapin, Sainte-Marie-de-Duman, Saint-Pierre-de-Rochet, Saint-Nazaire, et les Eglises de Saint-Roch, de Vols, de Clausonne, de Clove-Combe, et enfin plusieurs autres droits et redevances à Marseille, Aix, Manosque, Folcalquier, Mison, Ribiez, Molior, Reline, Curel, Mont-Laur, Rhevesti, Alson, et sur les Eglises de Saint-Michel, de Saint-Etienne, et dans plusieurs autres villes et villages.

Déjà, en 1176, le pape Alexandre III avait confirmé la fondation de Lure ainsi que celle de Boscodon; en 1318, Jean XXII, siégeant à Avignon, unit cette abbaye au chapitre d'Avignon, au même temps qu'il déclarait unie à Boscodon l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse, au diocèse de Turin. Nous ne savons jusqu'à quel temps ces annexes furent maintenues. Celle de Lure avec Avignon tenait encore en 1417; mais voici la liste des abbés du monastère de Lure, tout imparfaite qu'elle est :

1° Guigues de Revel, fondateur et premier abbé, y demeura quelque temps, puis devint évêque de Digne en 1181, d'après les cartulaires de Boscodon et Jean Colombi.

2° Hugues Ier était encore abbé du couvent en 1183. Sous lui, Bernard, évêque de Sisteron, confirma les droits de l'abbaye. Hugues alla ensuite, en qualité d'abbé, à Chalais, dans le diocèse de Grenoble, d'où était venu Guigues de Revel, en se rendant à Boscodon.

3° Imbert succéda à Hugues; ceci est attesté par un

diplôme de Guillaume IV, comte de Provence et de Forcalquier.

4° Rostaing devint encore abbé au temps de Guillaume IV, puisqu'il en est parlé dans les diplômes de ce comte en 1207 : il fut témoin de la fondation de l'abbaye de Tournemire, en l'année 1205.

5° En 1285, l'abbé de Lure, duquel on ignore le nom, assista au concile de Riez.

6° Isnard de Malvoisin, d'une famille noble, est désigné sous la qualité d'abbé de Lure, dès l'année 1307, jusqu'en 1346.

7° Astorge, figure comme témoin en un jugement rendu en l'an 1395.

8° Audoin Giraud promet obéissance à Robert, évêque de Sisteron, en l'année 1417, avec réserve toutefois des droits de l'Eglise d'Avignon, eu égard à l'annexe prononcée par Jean XXII.

9° Bertrand de Standolas, prieur claustral de la cathédrale d'Avignon, et abbé en 1456, promet obéissance au vicaire général de Sisteron, administrant le diocèse, *sede vacante.*

10° Gervais Stavong, en 1505, se trouve porté sur les registres de l'Eglise d'Aix.

11° Antoine de Béraudin était abbé de Lure en 1543.

12° Et Jean Amini, vers l'an 1601.

VI.

D'après ces documents, il est manifeste que le tombeau de saint Donat fut vénéré pendant dix siècles, et il le serait sans doute encore, si les guerres de religion et la révolution française n'étaient venues expulser de cette maison de prières les moines Bénédictins qui l'habitaient, et qui, par des efforts renouvelés et un travail opiniâtre, étaient parvenus à rendre fertiles des montagnes, jusqu'à cette époque couvertes d'épaisses forêts, antiques repaires des animaux féroces. Et qu'on ne s'imagine pas qu'il n'y eut parmi eux que de pieux solitaires concentrés dans la contemplation et dans les exercices de la vie ascétique. Quand, à force de sueurs, les religieux avaient défriché et conquis à la culture un sol agreste et improductif, alors ils ouvraient leurs pauvres cellules à la science. Etrangers au monde et aux agitations de la terre, ils consumaient laborieusement les jours et les nuits à recueillir les trésors de l'antiquité. En copiant les ouvrages des autres, ils apprirent à en faire eux-mêmes, et, dans un temps où les sciences avaient disparu, où l'instruction était une honte et l'ignorance une mode, les lettres et les arts se réfugièrent dans leurs paisibles retraites, et les merveilles de l'architecture, de la peinture, de la musique s'abritèrent sous leurs cloîtres et échappèrent ainsi à la mort dont les menaçaient ces siècles de barbarie.

Et aujourd'hui encore, si on laissait au catholicisme la liberté de réunir, sous une règle commune, ses enfants, ne

lui verrait-on pas recommencer ces œuvres qui, par leur gigantesque exécution, désespèrent notre faiblesse et étonnent notre admiration? Ne comprend-on pas que, seules, les congrégations, les corporations religieuses sont à même d'entreprendre et d'exécuter ces grands et utiles ouvrages que ne mèneront jamais à leur fin des hommes isolés dont la vie est trop courte et les intérêts trop personnels. « Là, « rien ne meurt, ni l'homme, ni ses travaux, ni ses décou- « vertes. Les individus changent, l'établissement reste; mais « les individus n'y changent même que successivement, ne « s'y renouvellent que peu à peu; c'est là qu'à l'exemple de « la nature, tout se conserve sans vieillir, tout se reproduit « sans être jeune (1). »

Mais les couvents n'étaient pas seulement un asile ouvert à la civilisation fuyant devant la barbarie. C'était encore un refuge pour toutes les âmes innocentes ou criminelles, fatiguées de la vie ou éprouvées par l'infortune; elles venaient là demander, à la solitude et à la religion, la paix, le calme, le repos, après les tempêtes soulevées par les passions de la terre. Souvent une longue et cruelle expérience leur avait prouvé l'impuissance du monde à leur donner ce qu'elles sollicitaient avec ardeur, la félicité, et, ramenées par le malheur et par la foi, elles tournaient vers le ciel leurs inquiètes poursuites.

« Que chercher, en effet, dans le monde? Le bonheur? il

(1) Ferrand, Esprit de l'hist. Lettre L. Tom. 3.

n'y est pas. Ecoutez ce cri de détresse, cette plainte lamentable qui s'élève de tous les points de la terre et se prolonge de siècle en siècle. C'est la voix du monde. Qu'y chercher encore? Des lumières, des secours, des consolations, pour accomplir en paix votre pèlerinage? Le monde est livré à l'esprit des ténèbres, à toutes les convoitises qu'il inspire, à tous les crimes et à tous les maux dont il est le principe; et c'est pourquoi le prophète s'écriait : *Je me suis éloigné, j'ai fui, et j'ai demeuré dans la solitude.* Là, dans le silence des créatures, Dieu parle au cœur, et sa parole est si merveilleuse, si douce et si ravissante, que l'âme ne veut plus entendre que lui, jusqu'au jour où, tous les voiles étant déchirés, elle le contemplera face à face. Le christianisme a peuplé le désert de ces âmes choisies qui, se dérobant au monde, et foulant aux pieds ses plaisirs, ses honneurs, ses trésors, et la chair et le sang, nous offrent, dans la pureté de leur vie, une image de la vie des anges. Cependant les chrétiens ne sont pas tous appelés à ce sublime état de perfection; mais au milieu du bruit et du tumulte de la société, tous doivent se créer, au fond de leur cœur, une solitude où ils puissent se retirer pour converser avec Jésus et se recueillir en sa présence. C'est ainsi que, ramenés des pensées du temps, si rapide, à la pensée des choses éternelles, ils auront à dégoût celles qui passent, et seront dans le monde comme n'en étant pas; heureux état où s'accomplit pour le fidèle ce que dit l'apôtre : *Votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu.* (Coloss. 3.)

S. VÉRAN,

Evêque.

(6e siècle. — 14 novembre.)

I.

PLUSIEURS Saints connus sous le nom de Véran sont honorés dans diverses Eglises de France; celui dont nous allons parler fut un parfait modèle de la vie solitaire et de la vie apostolique; il devint évêque de Cavaillon après avoir évangélisé bien des contrées, en opérant mille prodiges. Embrun, en particulier, frappé des merveilles accomplies dans son enceinte par le thaumaturge, lui a voué de bonne heure un culte public. Cette dévotion spéciale lui assigne naturellement une place dans l'Histoire hagiologique du diocèse de Gap.

Né dans le Gévaudan ou, peut-être, à Vaucluse, vers le commencement du 6e siècle, Véran fut élevé dans la crainte de Dieu par ses parents que distinguaient tout à la fois une haute piété, la noblesse du sang et l'exercice des dignités les plus honorables. Ils avaient compris la rigoureuse obligation dans laquelle ils étaient de donner à leur enfant une éducation religieuse : aussi ne négligèrent-ils rien à cet égard ; de son côté, le fils se montra docile à des soins si dévoués.

L'esprit de Dieu qui le dirigeait le porta, un jour, à s'éloigner de la maison paternelle pour aller à Mende, vénérer le tombeau du glorieux martyr saint Privat. Arrivé la veille de la solennité, il passa la nuit en prière dans l'église. Nouveau Samuel, il avait entendu la voix de Dieu qui l'appelait au service des autels. Le matin, Evanthe, évêque de Javoux, paraissant dans la chapelle, le saint jeune homme se jette à ses pieds et le prie avec humilité de le recevoir au nombre de ses clercs (1). Le prélat, frappé de ces heureuses dispositions, l'accueillit avec bonté et lui conféra, le jour même, la tonsure. Ainsi le Seigneur récompense par l'abondance de ses grâces les vertus d'un enfant soumis et les soins éclairés de parents chrétiens.

Dès cette heure, Véran s'élance avec ardeur dans sa nouvelle carrière : il devient le modèle de ses condisciples et la joie de ses maîtres. Veilles, prières, pénitences, il employa tout pour se préparer aux ordres sacrés; et, lorsque le

(1) Evanthe assista au 4e concile d'Orléans, en 541 ; il avait succédé à saint Hilaire, qui avait lui-même assisté au concile d'Auvergne, en 535.

temps arriva où il dut recevoir l'onction sainte qui transforme l'âme du chrétien en âme sacerdotale, il était prêt.

Admis à la prêtrise, il fut attaché au service de l'église cathédrale de Javoux, dont le siége épiscopal fut plus tard transféré à Mende, et son ministère fut, dès le début, favorisé des grâces les plus abondantes. Quoique tout occupé du salut des autres, Véran vécut lui-même en une si grande sainteté, que, dans sa mission laborieuse, Dieu daigna lui accorder le don des miracles. Les regards dès lors se tournèrent vers lui; mais l'humilité profonde qui lui attirait tant de grâces s'alarma de ces hommages; il résolut de s'y soustraire en s'enfonçant dans quelque désert.

Sur ces entrefaites, ses parents étant morts, il alla distribuer aux pauvres tout ce dont il était devenu possesseur, puis il se retira dans une grotte peu éloignée de la célèbre fontaine de Vaucluse.

La vie du jeune anachorète dans cette solitude fut une vie pleine d'austérités bien capables de révolter la délicatesse de notre siècle et de nos goûts : c'était un dur travail interrompu seulement par la prière et l'oraison, des jeûnes sévères, des veilles prolongées jusque bien avant dans la nuit, et un court sommeil sur la terre nue. C'était la haire, le cilice, la discipline, instruments sanglants de pénitence, dont il s'armait pour châtier un corps innocent et pur.

Le bruit de la sainteté du nouvel ermite se répandit bientôt au loin. De toutes parts on accourait pour le voir, pour admirer les merveilles qu'on racontait de lui et pour réclamer son intervention puissante.

Un fait extraordinaire nous démontre et la confiance des populations en saint Véran, et son pouvoir auprès de Dieu. Un dragon infestait depuis quelque temps le pays ; il attaquait indistinctement les hommes et les animaux : sa proie une fois saisie, il plongeait dans les eaux de la Sorgue pour la dévorer ; les armes avaient été contre lui jusque là impuissantes; elles se brisaient sur ses écailles plus dures que l'acier. La terreur était grande, l'effroi général; personne n'osait plus se montrer dans les champs. Dans cette extrémité, on eut recours à saint Véran; on vint donc avec larmes le supplier de débarrasser la contrée de cet horrible fléau. Edifié de leur foi, sensible à leurs misères, l'homme de Dieu s'étant muni du signe de la croix, s'avance, sans hésitation aucune, vers l'entrée de la caverne du monstre, l'appelle à haute voix et lui ordonne, au nom de J. C., de sortir. A l'instant, on vit le dragon ramper soumis aux pieds du saint. Il se laissa garrotter, et Véran l'ayant mené jusque sur le Mont-Lébéron, le délia en lui commandant de disparaître à jamais. Obéissant à la voix du thaumaturge, le monstre s'éleva tout à coup dans les airs en poussant des sifflements aigus. On croit qu'il alla périr sur un des sommets des Alpes, et que c'est en mémoire de ce fait merveilleux que, dans la vallée du Queyras, à l'ouest du *Mont-Viso*, les habitants d'une paroisse donnèrent, dans la suite, à leur pays le nom de Saint-Véran, et choisirent le saint évêque pour leur principal patron, tout en conservant à sainte Marie-Madeleine, leur première patronne, une dévotion particulière.

Quoi qu'il en soit de cette antique tradition, c'est en action

de grâce de cette miraculeuse délivrance que le saint prêtre fit bâtir, à Vaucluse, une chapelle dédiée à la très-sainte Vierge. On n'a pas cessé depuis d'entretenir ce pieux monument, et une multitude de pèlerins continuent encore de le visiter. Non loin de là il construisit une cellule qu'il habita quelque temps. Mais, poursuivi jusqu'au fond de sa retraite par l'admiration et la reconnaissance populaires, il se résolut de nouveau à prendre la fuite.

II.

Depuis longtemps, Véran désirait aller à Rome, vénérer le tombeau des saints apôtres et retremper sa foi aux sources mêmes de la catholicité; ayant revêtu l'humble habit de pèlerin, il se mit donc en route, et remontant le cours de la Durance, il arriva à Embrun vers l'an 550. Son passage et son séjour dans cette ville furent marqués par des prodiges sans nombre. Les démons ayant publié eux-mêmes, par la bouche des possédés, la sainteté de ce pauvre et obscur voyageur, on s'empressa de lui amener, pour qu'il les délivrât, une foule de ces infortunés. Parmi eux, il en était surtout trois que l'esprit mauvais tourmentait d'une façon terrible : il les agitait avec fureur, les transportait à de grandes distances et les élevait souvent dans les airs. A cette vue et en présence des évêques de la province, réunis pour un concile, le puissant exorciste, ému de compassion, se met en prières; il invoque sur eux la force de la croix et, par ce signe redouté, il leur obtient une subite et parfaite guérison.

A ce prodige en succédèrent d'autres : beaucoup de malades furent rendus à la santé, plusieurs infirmes recouvrèrent l'usage de leurs membres. Aussi le respect public ne permit pas au saint solitaire de quitter de suite la ville d'Embrun comme il le voulait. Gallican II qui occupait alors le siége archiépiscopal, désireux, de son côté, de retenir cet homme extraordinaire, le pria instamment de passer quelques jours avec lui. Véran y consentit, et ce ne fut qu'après avoir édifié par ses vertus et surtout par sa profonde humilité, cette population et son évêque, qu'il reprit le bâton de pèlerin et la route de la ville éternelle.

Il avait dépassé Briançon et il suivait les chemins peu sûrs du Mont-Genèvre, lorsqu'une bande de malfaiteurs se jettent sur lui, se saisissent de sa personne, le renversent violemment et se disposent à lui ôter la vie ; mais, au moment où l'un des plus furieux lève le bras pour le frapper, soudain le glaive s'échappe de sa main homicide, et ce bras reste tendu et desséché. Effrayés, stupéfaits à la vue d'un châtiment si subit, les voleurs tombent aux genoux de Véran, lui demandant miséricorde et grâce pour leur malheureux compagnon. Pardonnant la grave injure qui vient de lui être faite et touché du repentir que manifestent les coupables, l'homme de Dieu fait le signe de la croix sur le bras de l'assassin et lui rend tout à la fois l'usage de ce membre et la santé de l'âme, car il se convertit et publia lui-même, dans tout le voisinage, la puissance de Véran.

A peine arrivé à Rome, et tout couvert encore de la poussière de la route, le pieux pèlerin s'empresse pour vénérer

la *confession de saint Pierre.* Le gardien du saint tombeau apercevant cet étranger à l'extérieur si négligé et si pauvre, ne crut pas devoir l'introduire. Sur ce refus inattendu, l'humilité du Saint ne s'indigne pas; il s'en ira sans avoir pénétré dans cette sainte chapelle, l'objet de ses ardents désirs et de son long voyage; mais du moins il veut en baiser respectueusement le seuil. A genoux, il appliquait ses lèvres sur le marbre du vestibule, quand tout à coup les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et saint Pierre et saint Paul lui apparurent pour le recevoir.

Cet événement fit grand bruit; la ville en fut émue, et le Pape voulut voir cet homme dont on racontait tant de merveilles. Mais Véran n'avait pas fui les honneurs dans sa pauvre grotte pour aller les goûter de nouveau à la cour pontificale. Après s'être rendu respectueusement aux désirs du vicaire de Jésus-Christ et avoir vénéré en sa personne le représentant de Dieu sur la terre, il sollicita la permission de rentrer dans les Gaules. Edifié de tant de vertus, le pontife y consentit, remit à Véran quelques pieux présents et lui accorda l'autorisation de prêcher dans tous les lieux où il passerait.

III.

Ce retour fut un véritable triomphe. La vertu du Très-Haut trahissait partout la présence de l'humble missionnaire, et, pendant dix ans environ employés à des travaux apostoliques dont tous les détails ne sont pas parvenus jusqu'à nous, il ne cessa de guérir les malades, de délivrer les possédés,

même de ressusciter les morts et d'opérer, dans l'Italie et dans les Alpes, d'innombrables conversions.

A Milan, le jour de saint Laurent, martyr, il rendit la vue au neveu d'un prince et la parole à un muet de naissance, puis il ressuscita le fils unique d'un gentilhomme appelé Constantin.

A Albinga, dans la Ligurie, où se faisait sentir une désolante sécheresse, il obtint du ciel une pluie abondante. Quelques païens se convertirent; les autres, quoique ébranlés, n'osaient changer de religion parce qu'ils craignaient leur Divinité. Véran se met à genoux, et le feu du ciel consume à l'instant et l'idole et le temple qui la renfermait. Un monstrueux serpent auquel on sacrifiait encore tous les ans deux victimes humaines, sur l'ordre de Véran, disparaît dans les eaux du fleuve voisin. Dès lors, les idolâtres s'écrièrent que le salut était au milieu d'eux et ils demandèrent à être baptisés.

Le saint confesseur reprit ensuite sa route, et les prodiges recommencèrent. A l'approche d'un village des Alpes, il entend des sanglots, il entre dans la maison d'où partaient ces cris; c'était un père en proie à la plus vive douleur, qui se lamentait sur le corps inanimé de sa fille. Véran attendri, prie en silence, appelle la fille par son nom et la rend à la vie.

Dans le Lyonnais, vers l'an 562, le Saint entrait dans l'église de Saint-Tyr, lorsque deux pauvres aveugles, entendant marcher, s'approchent et lui demandent l'aumône : comme saint Pierre, il n'avait ni or ni argent, mais, au nom de Jésus, il rend la vue à chacun d'eux.

Il se dirigeait vers une autre contrée pour y faire de nouvelles conquêtes spirituelles, lorsqu'il aperçut de loin un homme attaché à un bûcher déjà tout en feu : c'était un palefrenier que le roi, son maître, avait condamné à être brûlé vif. Par une illumination soudaine, Véran avait compris que cet homme mourait innocent. Il s'approche donc, fend la foule, divise la flamme avec son bâton de voyage, et aussitôt le feu s'éteint, les chaînes se brisent, le patient s'élance sain et sauf du bûcher.

Sigebert, roi d'Austrasie, informé de ce prodige, appela le puissant thaumaturge à sa cour. Véran s'y rendit dans l'espoir d'opérer quelque bien. Le monarque ne tarda pas à reconnaître par lui-même le mérite de celui qu'il avait auprès de sa personne ; il conçut pour Véran une véritable amitié et chercha à lui en donner en toute circonstance de publics témoignages.

Ce prince, à la mort de Caribert, roi de Paris, s'était plaint à Gontran, son frère, du partage qui avait été fait entre eux. Celui-ci, pour maintenir la paix, voulut bien céder à son frère Aix et Avignon avec leurs dépendances, et une portion de Marseille, se réservant pour lui la ville d'Arles. Ce traité eut lieu en 567.

Cette acquisition porta Sigebert à visiter ces pays, et il engagea Véran à l'accompagner. A leur passage à Cavaillon, le saint prêtre se rendit d'abord aux prisons de la ville pour y porter aux détenus, suivant son habitude, les trésors de son zèle et de sa charité. Mais, inconnu dans la ville, il fut repoussé. Alors l'homme de Dieu, sans se décourager, recourt

à un moyen dont il avait, plus d'une fois déjà, éprouvé l'efficacité ; il fait le signe de la croix sur ces portes, et, comme à Rome, elles s'ouvrent d'elles-mêmes et lui laissent le passage libre.

Sur ces entrefaites, l'évêque de Cavaillon mourut ; le clergé et le peuple, émerveillés de ce prodige et profondément touchés de la sainte vie de Véran, le demandèrent pour successeur de Prétextat. Le roi Sigebert donna à ce choix toute son approbation, et, malgré ses efforts pour se soustraire à cet accablant honneur, Véran fut proclamé et ordonné évêque.

IV.

Le nouveau pontife ne vit que des obligations dans sa sublime dignité; il y trouva un motif de plus pour travailler à sa propre sanctification, tout en sacrifiant son repos et sa vie pour le bien des âmes. Il sut concilier les saintes pratiques d'un solitaire avec les sollicitudes et les fonctions d'un évêque. Son esprit de foi, sa simplicité, son innocence, son amour pour l'oraison, son profond savoir, sa charité inépuisable et sa prudence consommée, l'élevèrent au rang des plus illustres prélats de son siècle. On vit dans tout son diocèse les mœurs s'épurer et la religion refleurir. L'éclat de ses miracles assurait le succès de ses prédications et le relevait tout à la fois aux yeux du peuple et auprès de ses collègues dans l'épiscopat. C'est l'honorable témoignage que lui rend saint Grégoire de Tours, son contemporain et son

ami. « Dans ce temps-là, dit-il, il y avait à Cavaillon un évêque d'une grande vertu; il faisait ordinairement le signe de la croix sur les malades et, à l'heure même, Dieu l'exauçant, ils étaient parfaitement guéris (1). »

Le saint pontife s'appliqua surtout à former aux vertus apostoliques les clercs de son Eglise. Il ne cessait de leur répéter que le salut du peuple dépend de la sainteté du prêtre, que celui qui a l'insigne honneur d'être associé au sacerdoce de Jésus-Christ doit retracer dans sa vie la vie même du Sauveur.

C'est pourquoi il exigeait d'eux une vertu éprouvée, une pureté angélique, une grande ferveur. Si dans l'ancienne loi, disait-il aux évêques d'un concile, nous lisons que le grand-prêtre Sadoch n'admit David à manger les pains de proposition qu'après qu'il se fut assuré qu'il était pur, lui et tous ses serviteurs, qui donc, avant de s'être éprouvé lui-même, selon le conseil de l'apôtre, oserait consacrer la chair immaculée de l'agneau offerte pour le salut du monde? Voyez au contraire le prêtre qui s'avance pour la célébration des saints mystères, le cœur et le corps brillants de pureté, comme il est propre à intercéder pour ses péchés et pour ceux du peuple! Vous le savez, vénérables frères, dans les lieux qui sont soumis à votre juridiction, il existe des monastères célèbres où des hommes vivent sous la belle discipline des anciens; c'est là qu'il faut puiser des saints capables de combler, sans retard, les vides du sanctuaire. Après tout,

(1) Gregorius Turonensis, Hist. franc. lib. IX, n° IV.

il est plus avantageux à l'Eglise d'avoir des ministres en petit nombre, mais bien choisis, que d'en avoir une multitude d'une conduite douteuse; car les exemples rares d'une vertu éminente donnent plus d'édification qu'une foule de clercs qui mèneraient une vie commune et presque séculière. »

Ces paroles énergiques et si pleines de foi, font suffisamment connaître l'affection de Véran pour la discipline ecclésiastique, et la confiance dont il jouissait auprès de ses collègues qui le consultaient et recevaient avec respect les saints conseils de sa sagesse et de son expérience.

Un concile avait été convoqué à Mâcon en 585, à l'effet de porter des lois sévères contre les abus et les désordres, fruits malheureux des guerres qui, pendant plusieurs années, désolèrent les Gaules. Saint Véran y siégea avec saint Arey de Gap.

La haute réputation que s'était acquise l'évêque de Cavaillon ne lui permit pas de passer sa vie comme il eût désiré, dans la retraite de sa petite ville épiscopale. Le roi Gontran le chargea de plusieurs missions importantes. Il y eut, à cette époque, peu de négociations délicates et d'affaires graves dans les trois royaumes de la monarchie française, que Véran ne fût appelé à suivre et à traiter. Ainsi, il fut envoyé à Paris avec deux autres évêques pour informer du meurtre de saint Prétextat, archevêque de Rouen, assassiné dans son église, par les ordres de Frédegonde. On put, dans cette périlleuse mission, admirer la noble fermeté et la libre indépendance de saint Véran qui osa affronter le courroux et dédaigner les menaces d'une reine implacable et vindicative.

Quelque temps après (589), de grands troubles s'étant élevés dans le monastère de Sainte-Croix, fondé à Poitiers par sainte Radégonde, on employa encore, pour les apaiser, la médiation de Véran et celle de quelques autres prélats. Sa prudence et sa sagesse accoutumées furent pour beaucoup dans les conclusions des neuf commissaires qui ramenèrent la paix dans cette communauté, un moment divisée par les intrigues de deux filles de rois qui avaient porté dans le cloître les pensées ambitieuses de leur famille.

Deux ans auparavant, le roi d'Austrasie, Childebert II, fils de Sigebert, qui avait hérité des sentiments que nourrissait son père pour le saint évêque de Cavaillon, voulant lui en donner une marque éclatante, l'avait choisi pour parrain du prince Thierry, son fils, qui, plus tard, parvint lui-même à la couronne.

V.

Depuis plus de 20 ans, saint Véran illustrait le siége de Cavaillon par sa sainteté et ses miracles et défendait avec un zèle au-dessus de tout éloge les intérêts de la religion et de la société, gravement compromis à cette époque dans notre malheureuse patrie. Le moment était venu pour lui d'aller, après avoir combattu généreusement les grands combats du Seigneur, recevoir en récompense l'éternel repos et la couronne de gloire.

L'archevêque d'Arles, en sa qualité de métropolitain, avait convoqué à un nouveau concile tous les évêques de sa

province. Véran, aussi strict observateur que défenseur zélé de la discipline ecclésiastique, voulut s'y rendre malgré son grand âge et ses infirmités. Mais ce dernier effort avait épuisé les restes d'une vie défaillante ; son corps usé par les glorieux travaux de sa laborieuse carrière, ne put résister à cette nouvelle fatigue, et ses forces trahirent son courage. Dès son arrivée, il tomba dangereusement malade ; son lit d'agonie fut entouré des soins affectueux et de la tendre sollicitude de tous ses collègues dans l'épiscopat, dont il avait été l'ami dévoué et le conseiller intègre. Il eut révélation du jour de sa mort, et lorsque l'heure fut venue, levant les mains et les yeux au ciel, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le onzième jour de novembre, de l'année 589.

Sa mort fut un deuil général ; on n'entendit dans la ville métropolitaine que pleurs et gémissements et ces douloureuses paroles : *Le saint est mort, le saint est mort!!!*

Il fallut s'occuper des funérailles. La nuit se passa en prières et dans le chant des psaumes ; puis, le lendemain, on se disposa à transporter les précieuses dépouilles soit à Cavaillon, sa ville épiscopale, soit dans son désert de Vaucluse déjà devenu célèbre. Les prélats étaient encore à délibérer sur le lieu que l'on choisirait, lorsque, rapportent les historiens de ce temps-là, on vit le manteau du saint évêque s'élever dans les airs, précéder le convoi funèbre et lui tracer la route qu'il avait à suivre. Il fallait traverser la Durance et la Sorgue qui, grossies par les pluies, n'offraient qu'un passage difficile et dangereux ; mais le manteau de Véran renouvela le prodige du manteau d'Elie, et le convoi

put arriver sans obstacles jusque près de Vaucluse. Alors le guide miraculeux alla s'abaisser sur la petite chapelle que le pieux solitaire y avait fait construire, en mémoire du prodige par lequel il avait autrefois délivré ce pays du dragon qui le ravageait.

Le corps saint fut donc déposé dans cette chapelle; un concours immense de peuple s'y établit bientôt et des miracles nombreux s'y opérèrent. Mais, au commencement du 14e siècle, Ponce-Augier de Lagne, évêque de Cavaillon, transporta avec grande pompe, dans sa ville épiscopale, les précieuses reliques, afin de les soustraire à la profanation des hérétiques qui ravageaient cette partie de la France, et les déposa dans une riche chapelle construite en l'honneur du saint pontife.

Nous lisons dans les Annales de l'Eglise d'Orléans, par Charles Sausseye, livre 3e, qu'une partie considérable des reliques de saint Véran fut portée à Jargeau, petite ville près d'Orléans. Avant cette translation, l'église de Jargeau était sous le vocable de Sainte-Croix; mais on en bâtit une plus belle sous le vocable de Saint-Véran, où des chanoines réguliers chantaient, nuit et jour, les louanges de Dieu.

L'Eglise d'Embrun a aussi possédé, pendant plusieurs siècles, une portion notable de ces précieuses reliques, sans qu'on puisse savoir à quelle époque et de quelle manière elle en fut enrichie. Elle perdit ce saint trésor en 1585, lorsque, sous la conduite du trop fameux Lesdiguières, les Huguenots la prirent d'assaut et la pillèrent.

En 1845, la perte que l'ancien diocèse d'Embrun avait

faite a été en partie réparée, car l'église paroissiale de Saint-Véran, dans le Queyras, a obtenu de la libéralité de l'antique Eglise de Cavaillon une parcelle assez considérable des reliques du glorieux pontife.

Puisse ce don précieux être toujours la terreur des esprits de ténèbres et devenir un gage de bénédiction pour la vallée du Queyras et pour tout notre diocèse; puisse saint Véran, aujourd'hui encore honoré dans les Alpes, comme il le fut autrefois par nos aïeux, protéger les enfants comme il protégea les pères, et les environner de sa paternelle sollicitude!



S. AREY,

Evêque de Gap.

(6e siècle. — 5 mai.)

I.

Au sixième siècle, les besoins de l'Eglise étaient nombreux. L'empire romain, dans l'espace de trente-trois ans, changeait trois fois de maître; le souverain pontife se voyait attaqué jusqu'au pied des murs de Ravenne et de Rome; les enfants de Clovis détruisaient, en se le partageant avec violence, le royaume de Bourgogne; le crime et l'assassinat souillaient le palais des princes; la confusion et le désordre régnaient partout. La simonie commençait à se répandre dans les Eglises des Gaules, et la société, ébranlée par le choc de la barbarie, tendait visiblement à une ruine imminente

et menaçait d'entraîner dans sa chute les mœurs et la foi.

Mais, comme toujours, dans ses moments d'épreuves et de lutte, l'Eglise, protégée de Dieu, vit apparaître au milieu d'elle les hommes de la droite du Seigneur qui devaient la défendre, la soutenir, et rallumer, au souffle de leur charité, la foi près de s'éteindre (1).

Arey (2) fut celui que, dans sa miséricorde, le ciel choisit pour guérir les profondes blessures faites dans les Alpes, à la Religion et à l'Eglise. Il naquit vers l'an 552, à Châlons-sur-Saône, d'une noble famille franque.

Comme s'ils eussent dès lors pressenti la tendance de son âme à la vertu, Apocrasius son père, et sa mère Simpronia, le consacrèrent à Dieu, à l'âge de deux ans, devant l'autel de la cathédrale de Châlons. Ses parents s'étant ensuite retirés en Auvergne, suivant la conjecture des savants Bollandistes, saint Didier, évêque de Clermont, et non Didier de Châlons, comme l'ont dit d'autres auteurs, le reçut avec joie, et l'éleva ensuite avec les plus grands soins.

(1) Alors, dans les Gaules, on voyait briller par leurs vertus apostoliques, Avite de Vienne, Viventiole de Lyon, Apollinaire de Valence, Grégoire de Langres, Césaire d'Arles, Pélade d'Embrun, Honorat de Bourges, Gal de Clermont, Hilaire de Mende, Nicet de Trèves, Dalmas de Rhodez, Venance de Viviers, Eleuthère d'Auxerre, Lô de Coutances, Agricole de Châlons, Aubin d'Angers, Aubin, évêque de Chartres et son successeur Lubin, Firmin d'Uzès, Prétextat de Rouen, Léonce de Bordeaux, Germain de Paris, Félix de Nantes, Paterne d'Avranche, Grégoire de Tours, Nizier de Lyon, Véran de Cavaillon, Didier de Vienne, martyr, Sérénus de Marseille.

(2) En latin *Aregius* et *Aridius*. Ce Saint a été quelquefois confondu avec saint Arey, évêque de Nevers, avec saint Yriès ou Erèje, abbé de Limoges, et avec saint Arige, évêque de Lyon. La confusion est sans doute venue de ce que ces Saints vivaient dans le même siècle, et de ce qu'ils ont le même nom en latin.

Chorier, au contraire, dans son livre de l'*Etat politique de la province du Dauphiné*, dit qu'il fut l'élève de saint Didier, archevêque de Vienne.

Tout, dans cet enfant de bénédiction, était un heureux présage de ses hautes destinées. Ses succès dans les sciences profanes et ecclésiastiques étonnaient ceux qui les lui enseignaient. Dieu, lui-même, se plaisait à orner cette âme généreuse, des vertus qui font les ministres fidèles de son Fils, les sages dispensateurs de ses saints mystères.

Arey fut promu au sacerdoce, et bientôt mis à la tête de l'Eglise de Morges. Les Bollandistes placent ce bourg sur la rivière de ce nom, à cinq lieues de Clermont en Auvergne. Mais Juvénis, historien de mérite, et d'autres graves écrivains, d'accord avec Chorier, prétendent qu'il s'agit de Morges en Trièves, à la jonction de la Bonne et du Drac, où les ducs de Bourgogne possédaient d'immenses domaines. Cette dernière opinion nous paraît plus probable. En effet, issu d'une noble famille du royaume de Bourgogne, illustre par son savoir et par son zèle, Arey dut fixer de bonne heure sur lui, l'attention et les faveurs de ses souverains naturels.

Ainsi, nous expliquons comment nos pères, témoins, pour ainsi dire, des travaux d'Arey et conduits par la bonne odeur de ses vertus, iront, dans ce lieu voisin, lui proposer le gouvernement de l'Eglise de Gap, et comment, plus tard, la reconnaissance lui fera dédier, non loin de Morges en Trièves, une église où son culte s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Le jeune curé tout entier à son peuple, ne songea, pendant

quatorze ans, qu'à réformer les abus, à prêcher les vérités de la foi et à réconcilier les âmes à Dieu. Mais le Seigneur va l'arracher à l'amour de ses paroissiens, pour l'élever à un ministère plus saint et plus difficile encore.

Les Eglises de Gap et d'Embrun étaient alors plongées dans la désolation. Deux frères, Salonius et Sagittaire, en étaient évêques. Elèves de saint Nizier de Lyon, qui leur avait conféré le diaconat, ils eurent bientôt oublié les leçons de vertu de cet illustre maître; ils déshonorèrent la sainteté de leur caractère par une vie profane et violente; dénoncés et déposés dans le deuxième concile de Lyon, en 567, ils en appelèrent au pape Jean III, qui, sur une lettre de recommandation du roi Gontram, les rétablit sur leur siége. Cette indulgence les rendit plus audacieux et plus endurcis dans le mal. En 579, un nouveau concile tenu à Châlons, les déposa une seconde fois; ils furent renfermés dans le monastère de Saint-Marcel, près de cette ville. Cette sentence sévère était motivée sur leur vie licencieuse, sur les violences qu'ils avaient exercées et sur la part très-active qu'ils avaient prise à diverses expéditions militaires.

On reprochait aussi aux deux coupables d'avoir trempé dans un complot tramé contre le roi. Quoi qu'il en soit de ce dernier grief, leur réclusion ne fut pas de longue durée; ayant trouvé l'un et l'autre le moyen de s'évader, ils menèrent une vie errante jusqu'au moment où, par un juste châtiment de Dieu, ils périrent d'une façon malheureuse. On peut juger dans quelle déplorable situation ces scandales avaient placé le clergé de nos pays, et quelles vertus, quel zèle il fallait

aux successeurs de tels évêques pour opérer le bien; car le peuple, dans ces fâcheuses circonstances, ne se souvient pas assez que les fautes sont personnelles, et qu'il est aussi illogique qu'injuste de faire peser sur l'Eglise les crimes de quelques-uns de ses ministres.

II.

Devenues veuves, les Eglises de Gap et d'Embrun appelaient, à grands cris, des pasteurs selon le cœur de Dieu, pour être ramenées et conduites dans les droits sentiers du salut. Celle d'Embrun fit choix d'Eméritus, et celle de Gap jeta les yeux sur Arey, curé de Morges. Cette double élection fut soumise à l'approbation des pères du concile de Châlons, qui s'empressèrent de la confirmer. Les vertus éclatantes des nouveaux pontifes devaient détruire la funeste impression que la conduite répréhensible de Sagittaire et de Salonius avait produite dans ces Eglises et dans les diocèses voisins.

A cette bonne nouvelle, l'espérance renaît, à Gap, dans tous les cœurs. On s'empresse pour recevoir Arey, l'élu du Seigneur; on se précipite sur ses pas, on l'accueille avec enthousiasme.

Mais, hélas! quel triste aspect offre aux yeux du nouvel évêque ce diocèse désolé! Partout il retrouve empreintes sur son Eglise les traces sanglantes du loup ravisseur. Il la voit, cette sainte épouse que le Ciel lui a donnée, il la voit défigurée et presque sans vie; il peut compter, une à une, les plaies qui la couvrent, plaies profondes, qu'aucune

main charitablement amie n'a lavées, sur lesquelles personne n'a placé encore le premier appareil, et qui saignent, bien vives et bien douloureuses. Les villes et les villages étaient, pour la plupart, renversés et à moitié détruits depuis les fréquentes irruptions des Lombards. On voyait partout les temples et les lieux saints profanés; les habitants réduits à la misère; les familles en deuil.

Au milieu de ces ruines, régnait l'ignorance la plus profonde; l'impiété avait fait des progrès rapides; le champ du père de famille, naguère si florissant, ne produisait plus que des ronces et des épines.

Arey gémit, mais il ne se décourage pas. A peine arrivé, il met la main à l'œuvre; il défriche avec zèle ces terres qui avaient, depuis trop longtemps, oublié toute culture; par tous les moyens possibles, il cherche à ramener au bercail les brebis égarées; l'ardeur de sa charité surmonte tous les obstacles; l'énergie de son action croît en raison de la grandeur du mal.

Il veut, avant tout, procurer de bons pasteurs aux Eglises. C'est pour cela que, devançant de dix siècles les sages prescriptions du concile de Trente, sur l'établissement des séminaires, il élève, dans sa ville épiscopale, près de sa demeure, une maison cléricale dans laquelle, loin des dangers d'un monde corrupteur, il reçoit et garde les jeunes lévites à l'ombre des saints tabernacles.

La tradition nous apprend que, chaque matin, il se rendait à ce pieux asile, et que là, entouré de ses clercs, il les formait lui-même, par ses leçons et ses exemples, à la prière,

les initiait à la discipline ecclésiastique, et les conduisait dans les voies de la science et de la sainteté, discernant avec pénétration les aptitudes diverses, appréciant les talents et les vertus des uns et des autres, et dirigeant ensuite chaque vocation vers son but véritable. Eh! qui mieux que lui pouvait remplir auprès d'eux cette sainte mission; lui qui avait appris, dans son union intime avec Dieu, tous les secrets de la science des âmes; lui qui avait puisé dans ses longues oraisons, au pied des saints autels, une connaissance si approfondie de la religion et de ses mystères!

Nous voyons, à la même époque, les évêques de Vienne, d'Auxerre et d'Autun, fonder de semblables établissements dans leurs diocèses : on y élevait les enfants dès leur plus tendre jeunesse, et, lorsqu'ils étaient plus avancés, ils partageaient leur temps entre la psalmodie, la méditation de la loi de Dieu et les études les plus sérieuses. Mais saint Arey avait donné un tel éclat à l'école de Gap, que les jeunes clercs y accouraient de préférence, de l'Italie et de toutes les provinces du royaume de Bourgogne.

Saint Attale, disciple de saint Colomban, et qui lui succéda en qualité d'abbé dans les couvents de Luxeuil et de Bobio, était un élève de saint Arey.

Bienheureuses sont les Eglises qui voient se former ainsi, dans la solitude du sanctuaire, sous l'œil de Dieu et la conduite de maîtres habiles dans la science du ciel, ces générations futures de bons et saints ministres, qui les voient se préparer, s'exercer par la prière et l'étude aux grands et périlleux combats du Seigneur!

III.

Mais ce n'est pas seulement dans sa ville épiscopale que le saint pontife veille sur ses lévites et sur ses prêtres; il veut les suivre jusque dans les paroisses diverses où ils sont ensuite envoyés. A l'exemple du divin maître, il va, sans se lasser, de hameau en hameau, de bourgade en bourgade; il pénètre par les sentiers des Alpes les plus étroits et les plus rudes, jusqu'au plus misérable, au plus pauvre village. Il console, il encourage les pasteurs, et apporte aux brebis des paroles de paix et les gages de sa paternelle affection. Nulle fatigue ne l'arrête; nul obstacle n'est assez puissant pour paralyser son zèle; jamais il ne laisse une douleur inconsolée, une faiblesse sans appui. Aussi, quand elles le voyaient venir, pleines de confiance dans son amour, ces populations semblaient ramasser en un faisceau leurs chagrins et leurs sollicitudes; et le déposant à ses pieds, elles demandaient à sa douce compassion le remède à tant de maux; ce remède, elles l'obtenaient toujours.

Telle est la salutaire influence d'un pasteur qui a compris ici-bas sa sainte mission, et qui l'accomplit au nom et avec la mansuétude du divin Sauveur. Heureux les peuples qui pourront saluer sa présence, et venir, fatigués et épuisés du travail de cette vie, se reposer sur son sein, se nourrir de sa parole, prendre ses conseils, se fortifier de sa force et de son courage.

Arey était livré à ces travaux apostoliques, lorsqu'il fut

appelé au deuxième concile de Valence, assemblé par l'ordre de Gontram, roi de Bourgogne, et qui devait être présidé par Sapaudus, évêque d'Arles. Zélé pour le rétablissement de la discipline, notre Saint quitta tout pour répondre à cet appel du monarque, quoique l'intention de celui-ci fût uniquement de voir confirmer, par les évêques de son royaume, les donations qui avaient été faites par lui, par sa femme et ses deux filles religieuses, aux Eglises de Saint-Marcel de Châlons-sur-Saône, et de Saint-Symphorien d'Autun.

L'année suivante (585), Arey fut de nouveau appelé au concile de Mâcon. Quarante-trois évêques, dont quinze sont réputés Saints et honorés d'un culte public, s'y trouvèrent réunis.

Le premier canon qui fut proclamé par les Pères eut pour objet la sanctification du dimanche. Il y fut défendu de se mettre dans la nécessité d'atteler des bœufs, et cela sous peine aux paysans et aux esclaves d'être soumis à de durs châtiments. Les Pères n'hésitent pas à déclarer que c'est à cause de cette grave transgression, que les peuples se voient, depuis quelques années, désolés par les maladies, assiégés par la famine et frappés de mille fléaux. Les mêmes désordres ne produisent-ils pas, de nos jours, des résultats plus déplorables encore?

Le roi Gontram appuya de son autorité royale ce canon et tous ceux qui furent portés dans ce concile; et les évêques, de retour dans leurs diocèses, s'empressèrent de leur côté à poursuivre l'exécution de ces sages règlements.

Néanmoins, tout en se donnant ainsi à l'Eglise et à son

diocèse, notre pieux pontife ne s'oubliait pas lui-même; il savait que l'évêque, ambassadeur de Jésus-Christ, est par état le modèle du prêtre et des fidèles, aussi quelle vertu! quel amour de la pénitence, et quelle humilité! Ses macérations furent si secrètes, pour la plupart, qu'on ne les découvrit qu'à la fin de sa vie. Victime dévouée pour le salut de ses frères, il se croit comptable à Dieu de leurs prévarications et il voudrait solder toutes leurs dettes au prix même de son sang. Occupé le jour dans le saint exercice de son ministère, il passe les nuits au pied des autels.

Probus, son contemporain et son lecteur, qui, le premier, écrivit la vie du saint évêque (1), nous rapporte que pour satisfaire à cet immense besoin de la prière, Arey avait fait façonner en secret une seconde clef pour ouvrir son église, et, quand tous se reposaient, il se rendait à la maison de son Dieu, et passait de longues heures prosterné sur le pavé du temple. Plusieurs fois, pendant ces veillées saintes, il fut ravi en esprit devant le trône de Dieu, ou élevé dans les airs par le ministère des anges. En ces moments d'extase, l'église était inondée d'une éclatante lumière; et le pontife de s'écrier : Pourquoi, mon âme, te troubler, pourquoi gémir en moi? Attends le Seigneur, je veux le louer encore, le salut vient de son regard, et il est mon Dieu! (Psalm. 41.)

Le même auteur raconte qu'une nuit, réveillé par le bruit

(1) Cette vie de saint Arey, que les Bollandistes ont insérée dans leur 1er vol. de mai, était conservée manuscrite dans l'abbaye de Souvigny, au diocèse de Clermont.

d'une douce mélodie qui partait du temple, Arey s'y était rendu, et que son lecteur l'ayant suivi, l'avait aperçu devant l'autel de la Vierge, chantant, alternativement avec les anges, des hymnes au Seigneur.

Souvent aussi il sortait de la ville et se rendait sur ce monticule situé à l'orient de Gap, si triste, si dépouillé de verdure, et qui, dans la saison des fleurs, contraste d'une manière si tranchée avec les coteaux de la rive droite de la Luye. Là, existait alors une église dédiée au martyr saint Mamert, dont, par contraction, nous avons fait saint Main; Arey aimait à se retirer dans ce lieu solitaire pour y jouir des intimes communications dont Dieu le favorisait (1).

IV.

Ce fut pour récompenser de si belles vertus et marquer les actes du saint évêque du sceau de l'autorité divine que le don des miracles lui fut accordé.

(1) Dans son Histoire de la ville de Gap, page 179, Théodore Gautier raconte, d'une manière fort légère, que saint Arey se rendant un jour dans cette chapelle, entendit les démons s'évertuant sur le compte du Pape, qui, tenté par eux, serait tombé dans un péché grave. Voulant éclairer promptement le Saint-Père sur le triste état de son âme, Arey aurait exigé que le chef de cette troupe infernale le transportât subitement à Rome, à quoi se serait soumis l'esprit malin, en lui adressant ces vers cabalistiques qui peuvent se lire de gauche à droite et de droite à gauche :

Signa te signa temere me tangis et angis.
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Théodore Gautier attribue, sans preuve, à saint Arey, ce fait qui appartient à saint Antidius, archevêque de Besançon. Les manuscrits de l'Eglise de Besançon et les *Fleurs de la vie des saints*, ne laissent aucun doute à cet égard. L'auteur de l'*Histoire de Gap*, qui savait peu le latin, a bien pu confondre *Antidius* avec *Aredius*.

Le même auteur contemporain dont nous avons déjà parlé, raconte avec la vivacité de sa foi et l'admiration la plus vraie, les merveilleux prodiges de saint Arey. Ce sont les portes d'une église fermées par l'ordre d'une reine impie, qu'il ouvre par la seule puissance de sa prière, ainsi que nous le dirons dans la suite de cette histoire ; ce sont les démons qui, à sa voix, s'enfuient. Ici, c'est un sanglier, la terreur du Gapençais, qu'il adoucit en posant sur sa hure le bâton pastoral ; là, c'est un pauvre faucheur que, par un signe de croix, il guérit de la morsure envenimée d'un serpent.

Un jour Dieu permit que le saint évêque, se promenant vers l'heure de midi, aperçût près de la chapelle de Saint-André, bâtie alors au nord-est de la ville, l'esprit de ténèbres occupé à tendre des piéges aux âmes des passants. Le cœur du saint fut ému de compassion ; élevant donc les yeux au ciel, il supplia le Seigneur d'avoir pitié des âmes dont l'ennemi du salut méditait la perte ; sa prière fut exaucée, et il reçut de Dieu l'assurance que quiconque viendrait lui demander sa bénédiction épiscopale avant de se mettre en route, serait à couvert des traits enflammés du tentateur. Un autre jour, le saint confesseur traversait en bateau la Durance ; la barque qui le portait, poussée par les flots soulevés, alla se briser contre un rocher caché sous l'eau. Mais, au même moment, Arey voit un ange qui lui tend la main, le place sur ce même rocher et l'y maintient ferme, lui et Janvier, son diacre, malgré la furie des vagues. Ceux qui étaient sur le rivage poussaient des cris lamentables ; lui, au contraire, bénissant Dieu, entonna ce verset

du psalmiste : « J'ai attendu constamment le secours du Seigneur, et il a jeté sur moi un regard favorable, il m'a tiré de l'abîme, et mes pieds ont été affermis sur la pierre. » (Psalm. 39.)

Il est encore un autre prodige qui, fruit de la charité du saint pontife envers les pauvres, mérite d'être rapporté, comme une preuve de son admirable charité.

Au sixième siècle, la lèpre, jusque-là inconnue dans nos contrées, y fit irruption, mais avec une violence telle, qu'un concile, tenu à cette époque, fut obligé d'engager les fidèles à donner leurs soins aux nombreuses personnes atteintes de cette horrible maladie. La charité d'Arey n'avait nul besoin de cette haute recommandation pour s'élever jusqu'à l'héroïsme. Sur la fin du carême, trois de ces malheureux vinrent réclamer le secours de ses aumônes et de ses prières. Touché de la plus vive compassion à la vue de leur profonde misère, il les reçoit chez lui, les place dans ses propres appartements, les soigne de ses propres mains, lave leurs plaies, prépare leur nourriture, fait leur lit, leur rend enfin tous les services les plus rebutants et les plus bas. Aussi Dieu ne voulut point laisser sans récompense cette incomparable vertu de son serviteur. Le jeudi saint, après leur avoir lavé les pieds selon les cérémonies de l'Eglise, il les renvoya parfaitement guéris, louant et bénissant le Seigneur.

V.

Depuis longtemps notre saint prélat désirait visiter les glorieux tombeaux des apôtres et aller rendre compte de sa gestion épiscopale au chef suprême de la chrétienté. Arey ne voulut pas différer plus longtemps ce saint pèlerinage auquel il tenait d'autant plus, qu'il espérait trouver l'occasion favorable d'avancer encore dans la perfection. Il partit donc, laissant son diocèse sous la garde d'un clergé fidèle.

Alors la tiare ornait le noble front d'un pontife à jamais célèbre par ses lumières, sa vigilance et sa sainteté, connu depuis sous le nom de saint Grégoire le Grand.

Ce digne vicaire de J. C., qui veillait sur toutes les Eglises avec une attention extrême et qui correspondait directement avec une grande partie des évêques de l'univers, avait déjà conçu une haute idée du mérite du bienheureux Arey. Le bruit de la renommée l'avait exalté dans la ville sainte ; on y parlait de ses miracles, du zèle et de la profonde sagesse qu'il avait montrés au sein du dernier concile ; fréquemment on s'était entretenu de son institution pour les jeunes clercs comme d'une merveille sur laquelle Dieu avait abondamment répandu son esprit. De façon que saint Grégoire avait autant de désir de rencontrer Arey que pouvait en avoir Arey lui-même d'aller rendre ses humbles hommages à l'immortel pontife, et s'inspirer, s'édifier encore auprès de son auguste personne. Dès la première entrevue, les âmes de ces deux grands saints s'étaient comprises. L'admiration fut réciproque :

le vicaire de J. C. ne se lassait pas de dire qu'il n'y avait pas, en Occident. d'évêque comparable à l'évêque de Gap; de son côté, Arey comptait les jours qu'il avait eu le bonheur de passer dans la capitale du monde chrétien, comme les plus heureux de sa vie. Ainsi fondée sur une estime mutuelle, leur amitié se développa rapidement, leur attachement grandit, et lorsque fut venu le moment de se séparer, leurs adieux furent scellés par ces larmes qu'une douleur profonde arrache aux âmes les plus fortes, et leur cœur, comme le cœur des enfants des prophètes, laissa échapper ces paroles de dévouement et d'amour : « Non, je ne vous délaisserai pas, je ne vous délaisserai jamais. *Non derelinquam te.* » (4. Reg. 2.)

Entre eux, ni le temps ni la distance des lieux n'amenèrent l'oubli, comme il arrive assez souvent dans les amitiés humaines qui, ainsi que l'a dit un grand orateur, s'en vont avec les années et les intérêts. Celle de Grégoire et d'Arey, inspirée par la religion, dirigée par la foi, devint un lien, chaque jour, plus puissant et plus fort, une mutuelle espérance de réunion dans cette patrie où tous les saints amis se retrouvent.

Ils se le diront dans des lettres pleines de tendresse; ce sera en toute sincérité que le grand pape écrira à l'humble évêque de Gap ces charmantes paroles : « Que de leurs deux cœurs, l'amitié n'en fait qu'un. *Quia de duobus caritas unum fecit.* » Il le consolera dans ses peines, il l'encouragera dans ses pénibles travaux, il fera appel à sa vigilance et à son zèle pour la réforme des graves abus qui désolent l'Eglise, il l'établira même dispensateur de ses grâces à l'égard des

autres évêques des Gaules, ses chers collègues, et ce sera dans ces épanchements qu'ils retrouveront, sans altération aucune, le bien de leur affection, le sentiment de leur confiance réciproque.

VI.

Arey, sur le point de s'éloigner de Rome, avait reçu la fâcheuse nouvelle de la maladie des gens de sa maison ; c'est ce qui lui avait fait précipiter son départ. Pour être plus tôt dans son diocèse, il prit la voie de mer et vint débarquer à Nice. Il marchait en toute hâte, lorsqu'il fut vivement poursuivi par des malfaiteurs; mais le ciel, pour l'arracher à leurs violences sacriléges, opéra en sa faveur un prodige : du milieu des montagnes de Lautaret (1) et de Corbaret, où il allait être assailli, il fut, tout d'un coup, transporté par une vertu divine près d'une grosse pierre qui est à mi-chemin de l'église de Saint-Etienne-de-Théniers et de celle d'Auron. Telle est la tradition constante de cette contrée. Des peintures exécutées sur les murs du presbytère de Théniers représentaient encore, au temps de Raymond Juvénis, ce fait merveilleux et d'autres circonstances principales de la vie du Saint. Le lieu où saint Arey avait été déposé fut consacré par le souvenir des habitants du pays ; nous en parlerons à la fin de cette notice.

C'est ici qu'il faudrait placer le fait surprenant raconté par Probus, premier historien de saint Arey, et recueilli par

(1) Il ne faudrait pas confondre ce Lautaret avec celui de La Grave.

Juvénis et par d'autres écrivains. Nous ne le mentionnerions pas si ces divers auteurs n'avaient affirmé que la tradition du Gapençais, à leur époque, le tenait pour constant, et s'ils n'avaient cherché, par de savantes dissertations, à en établir l'authenticité. Du reste, en rapportant ce miracle, nous sommes loin de vouloir l'imposer à la foi de nos lecteurs:

En traversant les Apennins, Arey fut assailli, dit cette légende, par un ours qui dévora un des bœufs attelés à son char; aussitôt le saint voyageur lui commande de prendre la place du bœuf qu'il vient d'égorger et de se placer sous le joug. L'ours s'empresse de courber la tête, se laisse docilement attacher au brancard, et traîne le chariot jusqu'à Gap. Cet animal dont le caractère s'était singulièrement adouci, se retira ensuite dans les montagnes d'Orcières; il y demeura jusqu'à la mort de saint Arey. Alors il quitta sa retraite, arriva à Gap, se rendit à l'église où le saint évêque venait de trépasser, se plaça près de son corps et marcha ensuite devant le cercueil dans la cérémonie des funérailles. Chaque année, au 1er mai, jour anniversaire de la mort de saint Arey, le fidèle animal ne manquait pas de venir à Gap et d'assister à la fête; il continua de la sorte sa vie durant, dit Probus, ce qui causait une joie indicible aux habitants de la ville, qui s'empressaient de lui donner à manger. Mais reprenons le fil de l'histoire de notre Saint.

Arrivé à Gap, Arey s'empressa d'entourer ses chers malades des soins les plus dévoués et les plus intelligents. Hélas! toutes les ressources de l'art étaient devenues inutiles; il ne put qu'adoucir, par sa tendre charité, leurs derniers moments,

L'histoire ne nous a point appris si cette perte doit être attribuée à quelque fâcheux accident ou bien à une grande mortalité, semblable à celle qui, quelques années auparavant, s'était fait sentir et avait déjà converti quelques villes de la Bourgogne en une solitude effrayante.

Quoi qu'il en soit, ce triste événement fut un coup bien sensible pour le cœur si tendre et si aimant d'Arey. La nouvelle en parvint aux oreilles de saint Grégoire. Le vicaire de J. C. mêle ses larmes à celles de son ami; il compatit à sa douleur et il trouve, au milieu de ses nombreuses occupations, quelques instants pour écrire à celui dont il connaît la tendresse et qu'il craint de voir succomber sous le poids accablant de son chagrin.

La charité la plus vive dicte ses expressions; il nous est impossible de faire passer en notre langue des paroles si douces sans qu'elles perdent de leur suavité à travers les voiles d'une traduction imparfaite. Voici comment il s'exprime :

« Grégoire à Arey, évêque des Gaules.

« La charité n'a fait qu'une âme de la vôtre et de la mienne; aussi mon cœur, qui souffre des souffrances du vôtre, a-t-il vivement ressenti l'affliction que vous a causée la mort des membres de votre famille. Cependant je me suis consolé au souvenir de la sagesse de votre fraternité; je suis certain que vous supporterez cette affliction avec patience et que l'espérance de l'autre vie séchera les larmes que l'affection vous a fait verser. Que votre cœur ne soit donc plus dans la tristesse! Nous ne devons pas pleurer si longtemps ceux que nous savons être arrivés, par la mort, à une véritable vie.

« Ils peuvent s'abandonner à une inconsolable douleur, ceux qui ne croient pas à cette autre vie, qui n'espèrent pas des jours meilleurs après les jours de cette terre. Mais nous qui croyons à son existence, qui l'espérons et l'enseignons aux autres, nous ne devons pas nous attrister à l'excès du départ de nos proches pour la céleste patrie. Une longue et inconsolable douleur peut être, chez les autres, une marque de tendresse, chez nous, ce serait une faute, un manque de confiance; l'apôtre saint Paul ne nous dit-il pas : « Mes frères, nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous en attristiez pas comme font les autres qui n'ont point d'espérance? »

« Au lieu donc de pleurer les morts, il vaut mieux, frère bien-aimé, nous occuper des vivants, pour leur être utiles par nos avis, nos exhortations, nos consolations et les marques de notre amour. Travaillons sans relâche à animer les bons, à reprendre les méchants, à rendre humbles les orgueilleux, à adoucir ceux qui sont irrités, à aiguillonner les paresseux et les lâches, à ramener ceux qui sont éloignés, à diriger les caractères difficiles, à consoler ceux qui sont tombés dans le découragement et le désespoir. On nous donne le nom de guides, marchons donc en tête dans la voie du salut; veillons avec sollicitude sur le troupeau qui nous est confié, afin d'en éloigner tous les piéges de l'ennemi, et si parfois une de nos brebis s'égare dans les sentiers de l'erreur, ne négligeons rien pour la faire rentrer dans la bergerie du Seigneur, afin que notre titre de pasteur soit le titre de notre

gloire et non celui de notre confusion. Pour cela, le secours de la grâce nous est nécessaire; implorons chaque jour, dans nos prières, la clémence du Dieu tout-puissant, afin qu'il nous accorde et la volonté et le pouvoir d'accomplir nos devoirs, qu'il dirige nos pas dans la pratique des bonnes œuvres, vers cette vie que le pasteur des pasteurs nous a promise, et qu'ainsi nous puissions tout avec le secours de celui sans lequel nous ne saurions rien entreprendre.

« Notre commun fils, le diacre Pierre, nous a dit que votre fraternité avait sollicité, pendant qu'elle était ici, la prérogative de porter la dalmatique. Mais, comme la nouvelle de la maladie de vos proches et la douleur que vous en éprouviez, vous ont forcé de partir à la hâte et ne vous ont point permis de poursuivre vous-même, ici, l'objet de votre demande, ainsi qu'il était convenable et que la chose en elle-même l'exigeait; et que, d'un autre côté, trop occupé nous-même par les soins incessants du gouvernement de l'Eglise, nous ne pouvions tout d'abord, et sans un examen préalable, vous accorder ce nouveau privilége, de ces diverses circonstances est résulté nécessairement le retard qu'a éprouvé votre demande. Aujourd'hui donc, en considération de vos mérites, nous vous l'accordons à vous et à votre archidiacre. Nous avons remis à notre fils bien-aimé, l'abbé Cyriacus, les dalmatiques dont vous ferez usage.

« Nous venons d'ordonner à Siagrius d'Autun, notre frère et notre coévêque, d'assembler un concile pour condamner l'hérésie simoniaque; notre désir est que vous y assistiez; comme aussi nous vous chargeons de revêtir cet évêque du

pallium que nous vous transmettons; mais exigez de lui, auparavant, la promesse formelle, qu'il fera porter dans ce concile, une décision contre la simonie déplorable qui désole l'Eglise.

« Vous nous ferez connaître vous-même, secrètement et par écrit, tout ce qui se sera passé au sein du concile; parce que, connaissant parfaitement votre sainteté, nous serons sûr d'avoir été exactement renseigné. »

VII.

Cette lettre fut un baume de consolation au cœur affligé de saint Arey. Elle est encore un monument certain de la haute estime de saint Grégoire pour l'évêque de Gap, et c'est cette dernière raison qui nous porte à faire remarquer combien était grande la faveur accordée à notre saint pontife en cette circonstance; car, dans les Gaules, Arey fut le premier, à ce que l'on croit, qui reçut la permission, lui et son diacre Valaton, de porter la dalmatique (1).

Cet habit, quant à sa forme, tire, dit-on, son origine de la province connue sous le nom de Dalmatie : il consistait, dans le principe, en une robe ample et longue, avec des manches fort larges, qui ne descendaient que jusqu'au coude. Les Romains adoptèrent ce genre de vêtement vers le deuxième siècle, mais ce qui, chez les Dalmates, n'était que l'habit commun, devint pour Rome un vêtement de dis-

(1) Fleury. Hist. liv. 36, nº 10.

tinction; en Dalmatie, c'était ordinairement de très-simples étoffes ou même de toile grossière que se faisaient ces habillements : les Romains opulents en ayant introduit l'usage dans leur ville, y employèrent la soie, et ils parsemaient ces nouvelles dalmatiques de petites roses de pourpre semblables à des têtes de clous, *cum clavis ex purpurâ.* Quand ces têtes étaient fort larges, c'était le laticlave, *latus clavus;* si les roses de pourpre étaient de petite dimension, c'était l'angusticlave, *angustus clavus.* Les empereurs romains se revêtirent de la dalmatique ainsi que leurs courtisans.

Lorsque le christianisme monta sur le trône impérial, la dalmatique fut accordée par honneur aux évêques, et entre leurs mains, l'usage en devint sacré. On contracta peu à peu l'habitude de ne s'en servir que dans l'Eglise, afin de relever la pompe des cérémonies saintes et d'inspirer au peuple un plus grand respect. Aussi, notre pieux pontife qui avait surtout en vue la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, avait-il demandé à son puissant ami cette grâce, plutôt qu'aucune autre. Et puis, il tenait à posséder quelque chose venant de la main d'un si saint évêque. Cependant Grégoire, malgré son grand empressement à obliger Arey, n'avait pu le revêtir du saint et glorieux vêtement : certaines mesures étaient prescrites, des informations étaient indispensables. Tout cela nous fait connaître que ce n'était pas une faveur médiocre pour l'humble évêque de Gap, d'obtenir ce que jusque-là on n'avait accordé à nul évêque des Gaules. S'il fut ainsi honoré, ce ne fut point à cause de la dignité de son siége, fait observer le pontife

romain, mais bien en considération de ses mérites, et il ajoute à cette bonté première celle de lui faire parvenir cette marque de distinction, par l'abbé Cyriacus, son envoyé ou légat, dans les Gaules et dans l'Espagne.

C'est ce même motif qui le porte à charger Arey de le remplacer auprès de Siagrius, évêque d'Autun, qui eut dès lors, après le primat de Lyon, la première place dans l'ancienne province Lyonnaise, et de le revêtir du *Pallium*, en exigeant toutefois de lui qu'il se prononçât en plein concile contre la simonie, abus sacrilége qui commençait à se répandre malheureusement dans les Gaules.

Ensuite, le Pape écrivit à quatre des plus considérables évêques des Gaules : Siagrius d'Autun, Ethérius de Lyon, Virgile d'Arles, et Didier de Vienne, pour la tenue d'un concile; mais il comptait sur Arey plus que sur tout autre évêque, et il lui dit : « Vous nous manderez vous-même, secrètement et par écrit, tout ce qui se sera passé au sein du concile, parce que, connaissant parfaitement votre sainteté, nous serons sûr d'avoir été exactement renseigné. » Ne semble-t-il pas par ces paroles que le vicaire de Jésus-Christ attachait plus de confiance à un simple écrit de la main d'Arey qu'il n'en mettait aux actes mêmes de tout un concile? Quelle gloire pour notre Saint! Quel grand souvenir pour son Eglise!

Arey qui était déjà chéri et honoré de tous ses collègues dans l'épiscopat à cause de la pureté de sa doctrine, de l'étendue de ses lumières, de l'amabilité de sa personne et de la perfection de ses vertus, s'empressa d'exécuter des

ordres émanés de si haut ; ce fut pour lui une vive satisfaction de revêtir du pallium l'évêque d'une si noble et si antique cité, et de partager ainsi avec lui les plus rares faveurs du vicaire de Jésus-Christ. L'évêque d'Autun, à son tour, conçut d'Arey une estime encore plus grande et devint son intime ami, s'efforçant de l'imiter surtout dans son zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et dans sa charité vraiment épiscopale.

VIII.

Malgré le dévouement de ces deux évêques et de plusieurs autres prélats fort distingués, le concile tant désiré par le pape se trouva retardé à cause des guerres sanglantes que se faisaient les trois rois Francs, et la reine Brunehaud n'en permit l'ouverture qu'en 602 (1).

Après avoir donc attendu plus d'un an, Grégoire eut de nouveau recours à son cher Arey, évêque de Gap, sur lequel il avait droit de compter entièrement. C'est ce qui mérita à celui-ci l'honneur de recevoir une seconde lettre de sa Béatitude, dans laquelle il est invité à poursuivre l'œuvre commencée, dans le ferme espoir que Dieu ne manquera pas de la couronner d'un plein succès.

Il paraît que notre Saint avait déjà écrit au souverain Pontife et lui avait appris que bien des efforts avaient été tentés, mais vainement jusque-là, ou du moins avec peu d'effet.

(1) Longueval. Hist. gall. Liv. 8.

Saint Grégoire, profondément pénétré des devoirs de sa charge, n'était pas homme à céder aux obstacles; il insiste plus que jamais; il témoigne avant tout un vif intérêt à Arey; il lui rappelle la part qu'il a prise à sa dernière affliction, et lui exprime la joie qu'il ressent de le savoir en parfaite santé.

« Puisque deux cœurs, dit-il, unis par les liens de la charité fraternelle, ne forment plus qu'un cœur et qu'une âme, la prospérité de l'un doit faire la joie de l'autre, comme aussi dans l'adversité, tous deux doivent éprouver la même peine; la charité d'ailleurs nous y oblige. C'est pour cette raison que votre chagrin nous causait une grande tristesse, tristesse que venait encore augmenter la crainte que l'affliction d'un deuil trop prolongé ne fît trop de mal à votre cœur oppressé, et n'empoisonnât votre vie par de longs gémissements. Mais vos lettres ont apporté à notre amitié une douce joie vivement désirée, en nous apprenant, Dieu en soit béni, que votre fraternité jouit d'une parfaite santé et que le calme est rétabli dans votre âme. Nous étions sûr d'avance qu'avec votre patience toute sacerdotale, vous supporteriez victorieusement ce malheur.

« Nous nous rappelons très-bien le zèle ardent que vous avez mis autrefois à anéantir l'hérésie simoniaque. En conséquence, nous vous exhortons à employer vos soins les plus empressés pour que le concile porte condamnation contre les divers abus que nous vous avons signalés; ne cessez donc de travailler à cette œuvre jusqu'à ce que notre volonté soit parfaitement accomplie, afin que, par l'extirpation des vices, vous fassiez à Dieu une oblation très-agréable, et que vous

donniez ainsi, pour l'édification du prochain, un éclatant témoignage de la vive sollicitude qui vous anime.

« Votre expérience, que nous savons surpasser celle du plus grand nombre, nous est un sûr garant de l'heureuse issue de cette affaire. Mettez donc le sceau à cette entreprise que Dieu vous a inspirée; commencée sous ses auspices, elle sera bénie de lui, et vos intentions si droites seront couronnées de succès.

« En outre, nous prions votre fraternité de vouloir bien, comme elle l'a fait déjà si souvent, prodiguer ses soins charitables aux Religieux que nous envoyons à notre très-révérend frère et coévêque Augustin, et de leur procurer, tant par vous-même que par d'autres, les secours nécessaires à leur voyage, afin qu'ils n'éprouvent ni difficultés ni retard. C'est ainsi que nous ressentirons les bons effets de notre confiance en vous, et Dieu lui-même vous donnera une large part aux grâces qu'il accorde aux missionnaires que nous envoyons à la conquête des âmes. »

Pour comprendre ce qui est dit à la fin de cette lettre écrite en 601, il faut savoir que saint Grégoire, longtemps avant son élévation au trône pontifical, passant un jour sur le marché de Rome, vit exposés en vente des esclaves d'une blancheur et d'une beauté remarquables. Il demanda d'où ils venaient et s'ils étaient chrétiens. On lui répondit qu'ils venaient de l'Ile de Bretagne dont le peuple était encore païen. « Qu'il est fâcheux, reprit le saint, en soupirant, que des corps si beaux soient sous la puissance du démon! » et touché de compassion, il alla sans retard trouver le pape

Benoît et s'offrit de partir pour porter lui-même la lumière de l'Evangile à ce peuple idolâtre; mais les Romains s'y opposèrent. Néanmoins il ne perdit pas de vue ce projet : étant monté sur la chaire de saint Pierre en 596, il s'empressa d'envoyer le prêtre Augustin et quelques autres moines pour convertir la nation des Anglais. Cette œuvre prospéra; Augustin fut sacré évêque à Arles en 597. Comme le nouvel apôtre opérait des miracles en grand nombre, les conversions se multiplièrent à tel point, que, dès cette époque, il fallut créer plusieurs siéges épiscopaux dans l'île.

Le prêtre Laurent était revenu à Rome avec des lettres, et en 601, c'est-à-dire trois ans après, saint Grégoire l'envoya de nouveau en Angleterre avec d'autres compagnons dont les principaux sont Mellitus, Juste, Paulin, qui devinrent évêques en Angleterre et sont honorés d'un culte public, comme Augustin leur chef. Ce fut cette pieuse colonie que Grégoire recommanda à plusieurs évêques des Gaules et particulièrement à Arey, évêque de Gap; d'autant plus que Mellitus avait été chargé de porter en Angleterre tout ce qui était nécessaire pour le service des églises : des vases sacrés, des tapis d'autel, des ornements, des habits pour les évêques et les clercs, des reliques des apôtres et des martyrs et quantité de livres; ce qui rendait son voyage difficile et retardait sa marche.

Saint Arey saisit avec une joie indicible cette occasion qu'il avait de prendre part, par ses bons offices, à une œuvre si excellente que celle de la conversion de tout un peuple. Il exécuta ponctuellement tout ce que le souverain pontife lui recommandait dans sa lettre; les saints missionnaires en

étaient ravis et confus, mais notre Saint était si transporté de zèle, qu'il croyait encore ne pas faire assez, et malgré son grand âge, si son devoir d'évêque ne l'avait retenu, il se serait volontiers joint à eux pour porter aussi la bonne nouvelle à une nation depuis lors si célèbre, et qui plus tard devint si coupable, en se séparant de cette Eglise romaine qui l'avait enfantée à J. C. par ses sueurs et par son sang.

IX.

Les apôtres de l'Angleterre, à peine arrivés à leur destination, ne manquèrent pas de rendre compte de tout au pape Grégoire le Grand, et de signaler à sa Sainteté notamment le pieux évêque de Gap. C'est pourquoi l'illustre pontife ayant connu avec quel zèle et quelle application Arey se livrait aux affaires qui lui étaient recommandées de sa part, n'appréhenda point de lasser sa charité en lui adressant le prêtre Candide, administrateur général du *patrimoine* de saint Pierre dans les Gaules.

Par ces mots, il faut entendre diverses terres situées dans les Gaules, appartenant en propriété à l'Eglise romaine. C'étaient de grands domaines appelés *Massa* ou *Mas*, terme encore en usage aujourd'hui. Ces domaines étaient administrés par des recteurs ou intendants, pareillement désignés sous le nom de *Massarii;* de là, le mot de *Massiers* ou *Mansiers*, employé dans nos montagnes pour désigner celui qui a l'intendance des réparations à faire à un canal arrosant un *Mas* considérable de terres.

Or, ces recteurs, ou envoyés du siége apostolique, recevaient leur charge devant le corps de saint Pierre. Nous avons la formule de leurs provisions parmi les lettres de saint Grégoire. Le Pape écrivait en même temps aux habitants du patrimoine de leur obéir, et au gouverneur et aux officiers, de les protéger.

Il y avait de ces patrimoines en Afrique, en Sicile, dans les Gaules et en Provence. Ils étaient exploités ou par des paysans sujets de l'Eglise, sans toutefois être esclaves, ou par des fermiers qui entraient en possession à des conditions avantageuses, car, dit saint Grégoire en ses lettres, on ne souffrait point que les coffres de l'Eglise fussent souillés par un gain sordide. Le pontife n'avait pas moins de soin du bon emploi de ces grands revenus que de leur exacte perception. Ceux d'Italie étaient employés en distributions faites aux pauvres, soit laïques malheureux, soit clercs ou évêques chassés de leurs Eglises, ensuite aux églises dévastées, aux cimetières, aux diaconies chargées de la distribution des aumônes, aux hôpitaux de Rome, du voisinage et même des provinces les plus éloignées. Tout était parfaitement réglé, et cet ordre s'observait encore trois cents ans après la mort de saint Grégoire.

Quant aux revenus des domaines situés dans les Gaules et dans la Provence, ils étaient employés, du moins en partie, sur les lieux mêmes, en œuvres de charité. Nous lisons que saint Grégoire recommande au prêtre Candide d'affecter ces revenus à l'habillement des pauvres et au rachat de jeunes Anglais âgés de 17 ou 18 ans. On plaçait ces jeunes

gens dans des monastères où ils se formaient au service de Dieu, et on les préparait ensuite pour la mission d'Angleterre.

Plusieurs auteurs tels que Paul, diacre, Baronius, Sigonius, Mérula, Bergomèse et Carion, nous apprennent que des patrimoines de cette nature existaient dans la Provence, dans le Dauphiné et, en particulier, dans les Alpes cottiennes et les Alpes maritimes. Il nous est facile de concevoir par ces documents combien le prêtre Candide, qui avait remplacé le patrice Dynamius depuis l'an 595, avait besoin d'être aidé dans sa tâche si étendue et si difficile. Il laissait sur les lieux des hommes appelés défenseurs, et, autant que possible, il se servait de clercs tonsurés ou engagés dans les ordres inférieurs, leur chef n'étant ordinairement qu'un sous-diacre. Tout ceci n'empêchait pas le souverain pontife de recommander son homme d'affaires aux évêques zélés qu'il connaissait plus particulièrement. Voici donc comment, à ce sujet, s'exprime saint Grégoire à saint Arey. « Si vous voulez connaître l'amour que le souvenir de votre fraternité nous inspire, interrogez le fond de votre cœur, le degré d'affection qui y règne pour notre personne vous donnera la mesure de la tendresse excessive que nous avons pour vous. Vous le savez, l'absence ne peut altérer la dilection véritable, et le cœur qui aime ne connaît point l'oubli. C'est bien là ce qui se passe en nous-même; très-souvent notre âme s'abreuve de délices en se représentant l'image chérie de notre frère; nous vous contemplons du regard de l'esprit aussi vivement que si vous étiez sous nos propres yeux;

toute distance s'efface en effet pour des cœurs unis par les intimes liens de l'amitié.

« Nous avons admiré en vous tous les caractères de la dignité sacerdotale; ils nous sont un heureux garant de la sainteté de votre vie et de la bonne administration de votre Eglise. Aussi, notre âme conçoit-elle les plus grandes espérances de votre sollicitude. Mais comme vous traitez les intérêts divins et veillez à la garde du troupeau qui vous est confié, de manière à vous occuper encore, avec une juste modération, des affaires qui vous touchent indirectement, vous voudrez bien accueillir favorablement la recommandation que nous vous faisons de notre commun fils, le prêtre Candide, qui vous remettra les présentes lettres; vous lui prêterez, dans l'intérêt des pauvres, tous les secours qu'il réclamera de vous; ainsi encouragé par votre protection, il se réjouira, nous l'espérons, d'avoir retrouvé en vous un autre nous-même. »

Cette lettre, on le voit, est un éloge complet de notre pieux évêque et de son beau caractère : sainteté personnelle, zèle pour la discipline ecclésiastique, dévouement à la cause générale de la religion, administration sage de son propre diocèse, entremise bienveillante et modérée dans ce qui le touche indirectement; toutes les vertus, toutes les qualités de l'homme et de l'évêque se trouvent louées dans la personne de saint Arey.

Nous ne doutons point que, sur une invitation si douce, si affectueuse, motivée, en outre, sur les intérêts des pauvres, l'évêque de Gap n'ait secondé de tout son pouvoir et de tout

son crédit le délégué du Saint-Siége ; mais nous ne pouvons penser que tous ces généreux services et les peines du prêtre Candide aient été couronnés d'un plein succès : les temps étaient trop mauvais ; les Lombards avaient coutume de prélever des impôts sur toutes les terres où ils avaient réussi à s'établir ; les paysans étaient, par les irruptions fréquentes de ces barbares, inquiétés sans cesse dans leurs travaux. Le roi Gontram même, s'étant porté avec une armée considérable jusqu'au delà de nos Alpes, avait osé disposer des biens de l'Eglise de Turin et avait annexé l'Eglise de Suse au diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne qu'il voulait doter, ce qui excita de vives réclamations de la part de l'archevêque de Turin. Une aussi grande perturbation rendait extrêmement difficile et presque impossible la perception des revenus du patrimoine de saint Pierre en nos pays. Nous ne sommes donc pas surpris de lire dans Paul, diacre : que les Lombards avaient soustrait au Pape les Alpes cottiennes et les Alpes maritimes, et que saint Grégoire le Grand en adressa ses doléances à l'empereur Maurice. Dans cette lettre, il se plaint de ce que ce fléau dure depuis trente-cinq ans, et il termine ensuite son récit par ces mots : « Je ne puis trouver d'autre consolation en cette extrémité que dans l'attente de la mort. » A cette époque, les pauvres, les religieux et les religieuses, les évêques persécutés affluaient par milliers dans la ville sainte, trop heureux de pouvoir, par cette fuite sainte, se soustraire à l'esclavage (1).

(1) Fleury, Hist. eccl. liv. 36.

X.

Au milieu de ces perturbations et de ces violences, Arey ne se bornait pas à satisfaire aux demandes du souverain pasteur et à remplir parfaitement tous les devoirs attachés alors à l'épiscopat; il était si sensible et si dévoué aux intérêts de ses collègues, qu'il trouvait encore quelques moments de loisir pour voler à leur secours.

Dans un de ses voyages à Châlons, il eut l'honneur et le courage de défendre saint Didier, archevêque de Vienne, accusé par la haine de Brunehaut; et n'ayant pu empêcher son injuste déposition (603), ni son exil, il pénétra dans sa prison, lui offrit les consolantes paroles de l'amitié, et releva ses espérances et sa foi en lui racontant que Jésus-Christ avait daigné lui apparaître et lui montrer la place que lui, Didier, occuperait bientôt dans le ciel.

Cette prédiction ne tarda pas à se réaliser; martyr de sa généreuse résistance à la conduite impie d'un tyran ou plutôt à la jalouse ambition de Brunehaut, le courageux évêque fut assassiné, quatre ans plus tard, à *Prisciniacum*, sur les bords de la rivière de Chalaronne, dans les Dombes. Aujourd'hui, s'élève sur le lieu sanctifié par ce sang innocent, une petite ville appelée Saint-Didier, et qui, sans doute, doit à son puissant patron d'être encore l'une des plus religieuses paroisses du diocèse de Belley.

Il est probable que ce fut dans ce voyage à Châlons, qu'eut lieu le miracle rapporté par les Bollandistes.

Pendant son séjour dans cette ville, racontent-ils, le bienheureux Arey allait se prosterner, le soir, dans l'Eglise de Saint-Marcel pour y faire oraison. Voulant contrarier sa dévotion, la reine Brunehaut avait donné l'ordre de fermer les portes de cette église et y avait fait apposer son sceau. Comme il en avait l'habitude, Arey se rend à l'église, mais il en trouve les portes fermées; alors, plein de confiance en Dieu et après une courte prière, il trace sur ces portes le signe de la croix, et à l'instant elles s'ouvrent devant lui.

Informés de ce prodige, Gontram, roi de Bourgogne, et Chilpéric, roi de Neustrie, qui s'étaient, à la même époque, réunis à Châlons pour y avoir une entrevue avec Brunehaut, s'empressèrent d'envoyer des présents au saint évêque.

Arey les ayant reçus dans les plis de son manteau, les répandit à terre, et, saisi d'une sainte indignation, il s'écria : Le Très-Haut ne peut avoir pour agréables les dons des méchants; dès ce jour, ajoute l'auteur de sa vie, il fut tellement rempli de l'esprit divin, que, comme le prophète Elisée, dont il avait imité le mépris pour l'or et l'argent, il reçut la puissance de guérir les lépreux.

Vers le commencement de la brutale persécution exercée contre saint Didier de Vienne, les graves infirmités du saint pontife de Rome s'étaient considérablement accrues; il allait enfin recevoir la récompense de ses longs combats pour la sainte Eglise de J. C. Il s'endormit de son dernier sommeil le 10 mars 604.

A cette désolante nouvelle, qui répandit le deuil dans tout le monde chrétien, le cœur d'Arey se resserre et se

brise ; il a ressenti toutes les angoisses qui ont terminé cette vie si chère. Mais la séparation sera courte; bientôt il ira rejoindre son ami au ciel; ainsi que Grégoire, dans un de leurs épanchements intimes, lui en avait fait la prédiction et donné l'assurance.

Vingt-cinq ans d'épiscopat, un travail pénible, des macérations continuelles, des jeûnes rigoureux, des abstinences de chaque jour, avaient épuisé les forces et usé la vie du saint évêque de Gap.

Une longue et douloureuse maladie le prépara au suprême passage. Il entrevoyait sa fin sans crainte ; depuis longtemps son âme avait placé dans un monde meilleur toutes ses espérances et toutes ses affections. Affligé de ne pouvoir célébrer les saints mystères pour se nourrir du pain des Anges, il tâchait d'y suppléer par l'ardeur de ses vœux et répétait souvent avec une confiance filiale : « O bon Jésus, mon Sauveur, ne livrez pas au démon une âme qui vous confesse, et qui vous a toujours invoqué depuis qu'elle est dans ce corps mortel. »

Sentant sa fin venir, il voulut s'arracher, lui-même encore vivant, à tout ce qui est de la terre. Il se fait transporter dans son église, devant l'autel de Saint-Eusèbe ; là, revêtu d'un cilice et couché sur la cendre, il reçoit son Dieu, avec tous les sentiments de la foi la plus vive, de l'humilité la plus profonde, de l'amour le mieux senti; résumant ainsi dans un seul acte toutes les vertus de sa vie. Ce fut saint Esichius, évêque de Grenoble, qui lui présenta le corps du Sauveur, et le prêtre Diconcius, le précieux sang. Fortifié

par ce viatique contre les terreurs de la mort, « *Je vous rends grâces, Seigneur Jésus,* s'écrie-t-il, *de ce que mon temps d'aller vous voir est arrivé; je suis venu pauvre en ce monde, pauvre je retourne vers vous, ô mon Dieu;* » puis s'inclinant sur le cœur de ce Dieu, devenu son compagnon de route, il s'y endort en paix, le premier mai 604, jour auquel l'Eglise honora d'abord sa mémoire. Il était âgé de 69 ans.

XI.

Les éclatantes vertus d'Arey, son incontestable sainteté, le placèrent aussitôt au rang des bienheureux dans l'estime de son peuple. En se rappelant son ardente charité pour lui, le diocèse de Gap ne douta pas qu'il n'eût acquis au ciel un protecteur de plus; aussi la confiance fut bientôt pleine et entière; la dévotion crût rapidement, et déjà elle se traduisait, peu après sa mort, par des monuments élevés à sa gloire. Plusieurs églises lui furent dédiées dans des diocèses étrangers et même au delà des Alpes. La ville de Serres, au diocèse de Gap, le prit dès lors pour patron.

Une église, dit Juvénis, bâtie au comté de Nice, sur la montagne d'Auron, fut pareillement dédiée à saint Arey, de Gap; elle appartenait aux Templiers. Le prieuré de Saint-Etienne-de-Théniers, bourg du vicariat du Puget, dans le territoire duquel cette montagne est située, en dépendait ainsi que quelques Eglises soumises à celle d'Auron. Cette fondation considérable se rattachait au fait de l'enlèvement miraculeux de saint Arey venant de Rome, et de sa des-

cente en ces lieux. Cette église, bâtie après la mort du saint évêque, sous son vocable, devint célèbre. Un concours de fidèles s'y rendait tous les ans, au 1er mai, pour y célébrer la fête du saint confesseur. Une foule de monuments attestent cette dévotion et l'importance qu'elle avait donnée à cette chapelle. Ceci est prouvé encore par la bulle que le pape Jean XXII, étant à Avignon, donna, de l'avis des cardinaux, le 8 avril 1333, portant quarante jours d'indulgences à ceux qui, le premier mai de chaque année, visiteraient pieusement l'église de Théniers. En date du 12 du même mois, d'autres indulgences furent aussi accordées à la même église par Bertrand de Deux, archevêque d'Embrun, devenu cardinal, et par le collége des cardinaux; ceci eut lieu à la prière de Fabri, chanoine d'Embrun et commensal de Sixte IV. Ces priviléges furent renouvelés par une bulle papale du 15 avril 1483, par un bref du sacré collége, le 3 septembre 1506, et enfin par une bulle donnée au Pont-de-Sorgue aux Ides de juillet 1518, en vertu de laquelle François de Clermont, cardinal, prêtre du titre de Saint-Etienne au Mont-Célius, accorda une autre indulgence de sept ans, à la demande des consuls de Saint-Etienne-de-Théniers.

L'église de Saint-Arey, bâtie dans la ville de Gap, ne cessa pas d'être fréquemment visitée; elle l'était encore au onzième siècle et plus tard. Les reliques du saint pontife furent entourées d'une religieuse vénération, jusqu'au moment où elles disparurent comme tant d'autres dans les bouleversements et les guerres qui désolèrent si souvent nos contrées et dont Gap eut tant à souffrir.

En 1030, l'église de Saint-Arey avait été confiée à l'abbaye de Cluny en Bourgogne, par Guillaume II, fils et successeur de Guillaume I, comte de Provence, aussi connu sous le nom de Bérard de Saxe. Celui-ci, vainqueur des Sarrasins dans notre contrée, avait rendu à l'Eglise de Gap la plupart des biens qu'elle possédait, mais il s'était réservé l'église de Saint-Arey. En 1070, la chapelle de Saint-Arey et ses dépendances furent données, par l'évêque de Gap, aux chanoines réguliers d'Oulx, dont il est parlé dans l'Histoire du diocèse d'Embrun et dans un Mémoire sur le Briançonnais, par Brunet de l'Argentière. Par la suite, ces biens furent annexés au doyenné de Gap, et une charge de la prébende était qu'on ferait annuellement une station solennelle à la chapelle de Saint-Arey. C'est pourquoi, jusqu'à la révolution française, le chapitre de Gap et tout le clergé, suivis d'un nombreux concours de fidèles, se rendaient processionnellement tous les ans, après les vêpres de la seconde fête de Pâques, aux ruines de cette ancienne chapelle, vers le nord-ouest de la ville actuelle, et y faisaient mémoire du saint pontife.

En 1834, Mgr Antoine Arbaud, évêque de Gap, parvint à recueillir quelques parcelles des précieuses reliques de notre Saint; il les fit placer au bas d'un buste destiné à les recevoir. Ce buste est renfermé dans une niche pratiquée dans le troisième pilier de l'église cathédrale de Saint-Arnoux, à gauche, sur la face qui tourne vers la grande porte. Ces reliques sont exposées à la vénération des fidèles pendant l'octave de la fête de Saint-Arey, qui se célèbre à Gap le 5

du mois de mai, quoique les Bollandistes la rangent sous la rubrique du premier jour de ce mois.

Ainsi, après douze cents ans, le culte d'Arey n'est pas tombé dans l'oubli, et tout un quartier de sa ville épiscopale se fait gloire de porter le nom du saint Confesseur. Honorable témoignage que celui qui consacre ainsi, dans les siècles, le souvenir d'un homme cher à la religion et au pays. Puisse ce qui vient d'être dit sur ces pieuses traditions, sur ces antiquités religieuses et surtout au sujet des vertus, des travaux et des miracles de saint Arey, raviver la foi, exciter notre reconnaissance, accroître notre dévotion envers celui qui fut réellement un évêque selon le cœur de Dieu!

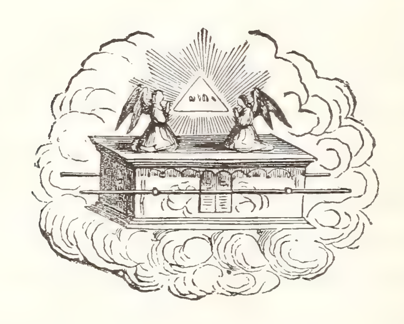
Mais son zèle pour la sanctification du clergé, son amour pour la discipline sacerdotale recommandent plus spécialement sa mémoire à la vénération du prêtre. Premier fondateur des écoles ecclésiastiques dans notre diocèse, il devient naturellement le protecteur de ces maisons saintes et le père des jeunes lévites qui s'y forment à la science et à la vertu. Sans doute que du haut du ciel, saint Arey abaisse encore, avec tendresse, ses regards bienveillants sur son séminaire de Gap qu'autrefois il aimait tant à visiter, et pour lequel, chaque jour, il savait dérober quelques heures aux sollicitudes et aux travaux de la vie épiscopale. Bel exemple donné par un saint évêque et bien capable de nous faire apprécier la sublime vocation des prêtres chargés de préparer au sanctuaire, dans le silence de la retraite, des ministres dignes de Dieu et propres à secourir son Eglise!

Nous trouvons dans les anciens livres liturgiques de Gap,

cette belle prière à saint Arey, que nous sommes heureux de reproduire ici :

Dieu tout-puissant, qui aujourd'hui avez tiré de la prison de son corps, l'âme de votre serviteur Arey et l'avez revêtue d'une gloire toute particulière, en la plaçant, par le ministère des anges, dans la joie du paradis, en la société de tous vos autres Saints, faites, nous vous en supplions, qu'il soit notre intercesseur auprès de N. S. J. C., qui vit et règne avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Deus qui, hodiernâ die, inter omnium sanctorum tuorum animas, dilecti quoque famuli tui Arigii animam de ergastulo carnis ad paradisi amœnitatem per ministerium angelorum eductam, speciali gloriâ decorâsti, largire propitius quòd ipse apud Dominum nostrum Jesum Christum pro nobis intercessor accedat. Qui tecum vivit, etc.





S. ARNOUX,

Évêque de Gap, patron du diocèse.

(11e siècle. — 19 septembre.)

I.

Dans les premières années du onzième siècle, naissait à Vendôme, alors du diocèse de Chartres, aujourd'hui du diocèse de Blois, un enfant de bénédiction et de grâces. Cet enfant avait reçu sur les fonts du baptême le nom d'Arnoux (Arnulphus). Ses parents, remarquables par la noblesse du sang et plus encore par la noblesse du cœur, cultivèrent avec soin les heureuses dispositions qu'il manifesta dès son bas âge. Douceur de caractère, innocence de mœurs, précocité d'esprit, ingénuité de manières, agréments de la figure, tout se

réunissait pour faire de cet enfant la joie de sa mère, l'espoir de sa famille, l'admiration de ceux qui l'approchaient; tout lui promettait à lui-même des succès, la gloire, les honneurs; en un mot, une carrière brillante et dorée. Mais Dieu qui, dans les merveilleux desseins de sa Providence, s'était réservé, à lui seul, cette âme d'élite, avait fait naître Arnoux dans le voisinage du célèbre monastère de la Sainte-Trinité, fondé à Vendôme en 1042, par Geoffroy Martel, comte d'Anjou, et Agnès son épouse. Cette circonstance en apparence indifférente devait cependant décider de son avenir.

Ainsi prévenu des bénédictions célestes et docile aux tendres soins dont furent entourées ses jeunes années, Arnoux put dire avec bonheur, comme le roi prophète : « *Seigneur, du sein de ma mère, je me suis jeté dans les bras de votre amour : c'est à vous, ô le Dieu de mon cœur, que j'ai consacré les prémices de mon existence.* » (Ps. 21.)

En effet, pendant ces années d'enfance où l'on ne vit guère que pour l'amusement et les frivolités, ses pensées à lui et ses affections s'élevaient déjà vers le ciel. Il laissait aux enfants de son âge les jeux sur la place publique, les divertissements, la joie bruyante; une sympathie secrète, un attrait irrésistible le poussaient vers les murs du saint asile dont, un jour, il devait être l'ornement et la gloire; il se plaisait à errer sous les arceaux des cloîtres de la Trinité; il aimait les vastes nefs, les voûtes élancées, les vitraux tout resplendissants de l'église abbatiale. Ces merveilles de l'art chrétien excitaient au fond de son âme un pieux enthousiasme et d'ardentes aspirations vers le ciel qu'elles lui faisaient si beau.

Attiré par le parfum de sainteté qui s'exhalait de cette communauté fervente des enfants de Saint-Benoît, il ne se lassait pas de voir, d'entendre, d'admirer, d'étudier ces religieux à la vie si pure, aux mœurs si douces.

Une des qualités les plus heureuses de notre jeune Saint et qui contribua le plus à son développement intellectuel et à son avancement dans la vertu, c'était son empressement à rechercher la société et la conversation des personnes sages, auprès desquelles il trouvait à s'instruire et à s'édifier. Il vérifiait dans sa personne ce passage de nos saints livres : « *Lorsqu'il était enfant, il ne fit rien qui se ressentît de l'enfance.* » (Tob. 1.) Ses pensées, ses goûts, ses discours, ses actions, tout indiquait en lui une maturité, une sagesse bien au-dessus de son âge.

II.

Pour protéger la vertu naissante d'Arnoux contre la contagion du monde, et le préparer à cette haute et sublime perfection qui entrait dans les desseins de la sagesse éternelle, Dieu inspira à ses parents de confier l'éducation de leur fils chéri aux pieux et savants religieux de la Sainte-Trinité. Qui pourrait dire sa joie, quand s'ouvrit pour lui la porte si désirée du célèbre monastère? Admis au milieu de ces pères, désormais ses maîtres et ses modèles, on le vit, comme le divin Sauveur, grandir merveilleusement en science et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Ce fut cet arbre planté sur le bord des eaux, qui croît avec vigueur et

qui donnera dans son temps des fruits en abondance. Chaque jour développait en lui quelque qualité nouvelle du cœur et de l'esprit; chaque jour, cette pierre précieuse brillait d'un plus vif éclat; chaque jour, la grâce ajoutait un prodige aux prodiges de la veille; aussi le bienheureux enfant ne tarda pas à se voir l'objet de la plus tendre amitié et d'une estime qui alla bientôt jusqu'à la vénération. Ravi de l'ordre, de la paix, du bonheur qui régnait autour de lui, mille fois, depuis son entrée dans cette maison sainte, il s'était écrié comme Pierre, sur le Thabor : « *Oh! que l'on est bien ici! Que ne puis-je y fixer ma demeure!!!* (Math. 15.) » Dans la vivacité de sa foi et de son amour, bien souvent il avait dit avec le prophète : « *Je laisse à d'autres les honneurs, les plaisirs, les biens de la terre, je ne demande à Dieu qu'une faveur : celle d'habiter, ma vie entière, dans l'asile fortuné où sa grâce m'a conduit.* » (Ps. 26.)

Ce pieux désir d'Arnoux fut en partie exaucé. Frappé de la haute vertu et de l'étonnante maturité du saint jeune homme, Odéric, premier abbé du monastère, s'était attaché à lui d'une affection toute paternelle. Eclairé par une inspiration céleste, il avait cru pouvoir, en faveur de cet enfant de prédilection, s'écarter des règles ordinaires : le vénérable vieillard l'avait donc revêtu de l'habit monastique, et en le recevant au nombre de ses religieux, il avait resserré les liens si doux qui retenaient le fervent novice à l'ombre sacrée du cloître.

Heureux de voir entre le monde et lui un mur de séparation, ravi de la large part que le Seigneur lui avait choisie

dans son héritage, Arnoux s'élance, avec toute la générosité d'une belle âme, dans la sublime carrière ouverte devant lui. Enflammé d'ardeur à la vue des modèles qui l'entourent, il travaille, par d'incessants efforts, à *reproduire la forme de Jésus-Christ*, à se pénétrer de ces grands et nobles sentiments qui caractérisent le vrai chrétien et le bon religieux. Dans cette silencieuse retraite qui fait ses délices, il s'étudie avec un zèle infatigable à acquérir les trésors de science et de sagesse dont il doit, un jour, enrichir l'Eglise de Dieu. Aussi on put bientôt reconnaître en lui ce juste qui, dans la maison du Seigneur, fleurit comme le palmier, se multiplie comme le cèdre du Liban. (Ps. 91.) Il put servir de modèle à la pieuse et fervente communauté.

III.

Tant de mérites et de perfections attirèrent sur notre Saint des faveurs plus précieuses encore. C'est le serviteur fidèle qui, en récompense de sa bonne administration, reçoit de nouveaux talents. En effet, le supérieur du monastère voyant dans ce jeune religieux de si grandes vertus et une vie si pure, le jugea digne d'être élevé au sacerdoce. Comment il répondit à cet appel du Seigneur, ce qui se passa de céleste dans cet ange de la terre, quels transports d'amour éclatèrent dans cette âme ardente au moment où le pontife, par l'imposition des mains, lui conférait l'éminente dignité de la prêtrise et l'initiait à tous les secrets de la charité de Jésus pour les hommes, c'est ce que nulle bouche humaine ne saurait dire.

Aussi la grâce du sacerdoce produisit-elle dans Arnoux un accroissement sensible de zèle et de ferveur. On ne fut pas longtemps sans avoir à admirer en lui de nouveaux prodiges de sainteté : une humilité profonde, une incomparable prudence, une pureté angélique, une abnégation totale de lui-même, une inaltérable patience, l'amour de la pénitence et de la pauvreté poussé jusqu'à l'héroïsme, une obéissance prompte et aveugle, un esprit de foi et d'oraison qui faisait de sa vie entière un acte continu d'union avec Dieu, une ferveur brûlante dans tous ses devoirs religieux, enfin une charité tendre et généreuse à l'égard de ses supérieurs et de ses frères, telles furent les vertus qui brillèrent dans le nouveau prêtre du plus vif éclat, et qui firent de lui cet homme chéri de Dieu et de ses semblables, dont la mémoire sera en éternelle bénédiction.

La réunion de toutes ces rares et précieuses qualités, dont la nature et la grâce avaient enrichi notre Saint, le rendirent si cher à son vénérable abbé, qu'il le regarda et l'aima constamment comme son fils, vécut avec lui dans l'intimité la plus grande, soumettant toutes choses à ses lumières et à ses conseils. Cette confiance illimitée, cette bienveillance honorable d'un supérieur ne servirent jamais à Arnoux pour l'élever à des postes de faveur, pour le pousser à des emplois moins humbles. Il en usa uniquement pour son avancement spirituel et le bien général du monastère. Fidèle observateur des saintes règles de la communauté, au lieu d'y apporter des adoucissements, il ajoutait encore à leur sévérité, craignant toujours d'avancer trop lentement dans les sentiers de la

perfection religieuse, et craignant sans cesse d'entendre, malgré sa vie toute de sacrifices et de bonnes œuvres, les reproches du maître au serviteur inutile.

Sur ces entrefaites, Geoffroy Martel mourut, et l'abbaye de la Trinité qu'il avait fondée et richement dotée eut bientôt à souffrir des injustes violences de Foulques, comte de Vendôme, malgré les promesses solennelles de ce seigneur, qui avait juré de la défendre et de la protéger.

L'abbé Odéric, ayant inutilement épuisé les voies de la douceur pour arrêter les mille vexations du noble comte, résolut de faire le voyage de Rome et de porter ses plaintes au tribunal même du souverain pontife; l'abbaye avait été donnée au saint siége et par conséquent relevait du Pape. Odéric partit en 1063, emmenant avec lui Arnoux, son disciple chéri.

IV.

Alexandre II occupait alors le siége apostolique. Il reçut les deux pèlerins avec une grande distinction, et manifesta l'indignation la plus vive au récit des persécutions dirigées contre un monastère qui était la propriété du saint-siége. Plusieurs bulles furent expédiées pour maintenir et accroître ses prérogatives. La première confirmait l'inviolabilité des possessions de l'abbaye ainsi que tous ses priviléges, entre autres, celui qui permettait aux abbés de faire ordonner leurs religieux et consacrer leurs églises par tel évêque qu'ils voudraient choisir. Une autre, adressée à l'évêque de Char-

tres, lui prescrivait de cesser sur-le-champ de molester l'abbaye de la Trinité et de ne plus lui contester sept églises dont elle était légitimement en possession. Ce même prélat, dont l'élection avait été irrégulière, fut déposé par un concile tenu à Rome, et cette sentence de déposition lui fut signifiée par Gervais, alors évêque du Mans. Enfin, pour rendre l'abbaye plus inviolable et fortifier les liens étroits qui l'unissaient au siége de Rome, le Pape lui conféra une prérogative des plus extraordinaires et des plus rares : c'était la dignité de cardinal annexée au monastère même, en sorte que tous ses abbés devenaient cardinaux par le fait seul de leur élection.

Il fallait à ce nouveau membre inamovible du sacré collége un titre presbytéral à Rome. Le Pape négocia avec le couvent de Saint-Paul, hors des murs, alors dirigé par le célèbre Hildebrand, pour faire céder à l'abbaye de Vendôme l'église de Sainte-Prisce, sur le Mont-Aventin. Cette église était une sorte de prieuré dépendant du couvent de Saint-Paul. Par la bulle d'institution, il fut stipulé que, pour assurer le service de l'église de Sainte-Prisce, l'abbaye de la Trinité y entretiendrait toujours douze ou au moins huit de ses religieux.

Ainsi le vénérable Odéric vit toutes ses réclamations accueillies. En même temps, Alexandre II qui avait su apprécier Arnoux, voulut le retenir à Rome, et pria l'abbé de le désigner membre de la pieuse colonie. Arnoux se soumit avec résignation à l'honorable exil auquel le condamnait l'ordre de son supérieur. Le pontife, charmé de l'esprit aimable

du jeune religieux, de la solidité de son jugement, de la profondeur de ses vues, sentit, chaque jour, s'accroître pour lui son estime et son affection. On conçoit tout ce qu'avaient d'avantageux pour notre Saint ces rapports fréquents et intimes avec le chef de l'Eglise; mais ce qu'il est précieux de remarquer ici, c'est l'admirable modestie d'Arnoux, dans des circonstances si délicates et si périlleuses pour une vertu moins solide que la sienne. En effet, ami, confident, conseiller intime du souverain pontife, loin de se laisser aller à la vaine gloire, il n'en devint que plus humble, plus pauvre, plus mortifié, plus pénétré de mépris pour les grandeurs de ce monde, plus embrasé du désir de la patrie céleste.

Depuis près de quatre ans, notre bienheureux était comme enseveli dans la retraite où l'obéissance l'avait conduit, cherchant à se faire oublier, marchant à grands pas dans le chemin du ciel, uniquement occupé de la sanctification des âmes et surtout de la sienne propre; mais le moment allait venir où Dieu, qui se plaît à exalter les humbles, devait enfin retirer cette lumière brillante de dessous le boisseau, pour la placer sur le chandelier de l'Eglise.

V.

Le diocèse de Gap était alors en proie aux plus grands désordres et malheureusement il n'était pas le seul. Les princes et les grands, depuis le triste exemple donné par Charles Martel, disposant des abbayes et des évêchés, s'é-

taient rendus maîtres des élections aux bénéfices ecclésiastiques; ils vendaient secrètement au plus offrant les titres qui venaient à vaquer, puis les acheteurs tâchaient de se dédommager en détail, tant pour couvrir la dette qu'ils avaient contractée envers le trafiquant sacrilége, que pour subvenir ensuite aux dépenses attachées à leur nouvelle position. Ainsi, la consécration d'un prêtre, celle d'une église, et une foule d'autres actes épiscopaux n'avaient lieu qu'à prix d'argent. Ce mal était devenu presque général en Italie et dans la Bourgogne. Le pape Victor II songea à y apporter un prompt remède. A cet effet, il envoya en France le moine Hildebrand, alors sous-diacre, et qui plus tard devint Pape sous le nom immortel de Grégoire VII.

L'envoyé du siége apostolique s'acquitta, avec un saint zèle, d'une mission si pénible. Il fit assembler un concile à Lyon, où, dès les premiers jours, Hugues, archevêque d'Embrun, fut accusé d'être monté par simonie sur son siége archiépiscopal. L'inculpé, homme fort éloquent et fier de la protection de Léoffroy, comte de Provence, qui venait de faire un don considérable à son Eglise, se défendit avec tant de vigueur, que la discussion ne put se terminer ce jour-là. Toutefois, Hugues, craignant l'inflexibilité du juge devant qui il avait déjà comparu, employa la nuit entière à gagner et à corrompre, par ses largesses, ses accusateurs et les témoins appelés à déposer contre lui; et le lendemain, dès l'ouverture même de la séance, il demanda avec hardiesse où étaient ceux qui l'accusaient. Personne ne se leva, personne ne répondit à cet audacieux appel; alors le légat Hildebrand, inspiré de

Dieu, dit avec un profond soupir à l'évêque coupable : « Hugues, croyez-vous au Saint-Esprit? » Oui, j'y crois, répond l'accusé. « Récitez donc, lui dit le légat, récitez à haute voix le *Gloria Patri.* » Aussitôt l'archevêque d'Embrun commença cette courte prière, mais il ne put jamais nommer le Saint-Esprit, quoiqu'il eût essayé jusqu'à trois fois, avec effort, de la terminer. C'était bien là le jugement de Dieu, faisant comprendre à tous, quel est le crime de ceux qui essayent d'acheter ou de vendre les dons du Saint-Esprit.

Alors, Hugues perdant toute sa fierté et toute son assurance, se jette à genoux aux pieds du légat, confesse ouvertement sa faute et accepte avec humilité sa déposition. Après quoi, il put prononcer, sans peine et selon son habitude, le *Gloria Patri* en entier. Le pape Callixte II, saint Hugues, abbé de Cluny, Didier, abbé du Mont-Cassin, et Pierre Damien, ont certifié ce fait. Cinq autres évêques ou archevêques furent également exclus de leurs fonctions. Un auteur affirme que cet événement effraya si fort les simoniaques, qu'il y eut quarante-cinq évêques qui, se reconnaissant plus ou moins coupables de simonie, offrirent d'eux-mêmes leur démission, et que vingt-deux autres dignitaires, prieurs ou abbés prirent le même parti.

Viminien fut bientôt élu archevêque d'Embrun et ordonné par le pape Victor II : il vint remplacer Hugues qui, frappé du miracle dont il avait été l'objet, eut le bonheur de se convertir; il se retira dans un monastère du saint abbé de Cluny, pour y expier les scandales qu'il avait donnés.

Quelques auteurs, sans fournir aucune preuve positive,

ont cru que, dans cette même assemblée, Ripert, évêque de Gap, le prédécesseur de saint Arnoux, avait été non-seulement réprimandé mais aussi déposé pour le même crime et pour sa manière de vivre, trop semblable à celle du mauvais riche de l'Evangile; c'est pourquoi nous avons parlé de ce concile. Néanmoins, nous avons peine à partager leur sentiment; car il n'est pas croyable que le souverain pontife ait laissé le siége de Gap, en temps de paix, privé de pasteur, depuis l'année 1055 jusqu'en l'année 1065 ou 1067. En outre, une signature de Ripert, évêque de Gap, apposée à un acte authentique cité par les frères Sainte-Marthe, constate qu'en 1060, Ripert était encore en fonctions. Nous croyons donc que ce prélat ne fut déposé qu'en 1063, au concile de Châlons-sur-Saône, assemblé et présidé par Pierre Damien, que le pape Alexandre II envoya en France pour régler les différents élevés au sujet des priviléges de l'abbaye de Cluny, et, en même temps, pour achever d'extirper du milieu du clergé le vice odieux de la simonie.

Il est d'autant plus vraisemblable que Ripert ne fut déposé qu'à cette époque, que Honoré Bouche, en son Histoire de Provence, et d'autres historiens encore ne reprochent point tant à Ripert d'avoir obtenu l'épiscopat à prix d'argent, que d'avoir surtout exercé avec raffinement la simonie, pendant son épiscopat. De là, le proverbe si répandu et la parole tant répétée de *simonie Ripertine*, pour exprimer une simonie habilement exercée.

Pour comble d'infortunes, le diocèse de Gap, qui avait déjà tant souffert d'un si grand scandale, demeura encore vacant

environ deux années. Ainsi privé de pasteur après en avoir eu un si mauvais, l'héritage des Démètre, des Constantin et des Arey, jadis si florissant, était cruellement ravagé et n'offrait plus que des ruines. La foi se perdait, les mœurs se dépravaient; ce troupeau, sans guide et sans pasteur, errait loin des pâturages habitués, et se désaltérait aux citernes empoisonnées dont parle le prophète. Dans ces fâcheuses extrémités, le clergé et les habitants de Gap envoyèrent à Rome des hommes de confiance pour informer le souverain pontife du déplorable état où se trouvait leur diocèse. Ils lui firent une vive peinture du relâchement général et du découragement des bons prêtres, livrés pour ainsi dire à eux-mêmes, n'ayant personne au-dessus d'eux qui pût réunir leur affection, utiliser leur zèle, leur transmettre quelques conseils, et leur tracer une ligne de conduite uniforme, pour conserver dans les paroisses l'ordre, la subordination et l'unité de foi et de mœurs, comme ils le voyaient, avec admiration, pratiquer dans les autres Eglises voisines. Enfin, ils le conjurèrent d'y apporter un prompt et efficace remède.

VI.

Cette prière si humble des députés gapençais, dernier cri d'une Eglise agonisante, fut favorablement accueillie. Le Pape, de son côté, n'avait pas un moindre désir de voir cesser un état si fâcheux que tout délai ne pouvait qu'aggraver et peut-être rendre irréparable. Mais mieux que les envoyés de l'Eglise de Gap, il avait mesuré dans son esprit,

d'après les rapports à lui faits, quelle était l'étendue du mal. Il vit que, pour en arrêter les progrès alarmants, il fallait un apôtre, un homme puissant en paroles et en œuvres, et il jeta les yeux sur le bienheureux Arnoux. Il comprit de suite combien, par ce sacrifice, il allait s'imposer à lui-même de privations : il avait depuis si longtemps contracté la douce habitude d'avoir ce saint religieux auprès de son auguste personne! Il était si fort consolé par ses entretiens de chaque jour! Pourtant les besoins de l'Eglise paraissant l'exiger, il se fit une sainte violence qui sera toujours à nos yeux un puissant motif de reconnaissance envers cet illustre pontife : il proposa à Arnoux l'évêché de Gap. Dans sa pensée, c'était l'ouvrier le plus propre par la vivacité de sa foi, la pureté de ses mœurs, la haute sagesse de ses actes, enfin par l'onction et la force irrésistible de sa parole, à opposer une digue au torrent débordé du scandale, à rendre son premier lustre, sa primitive ferveur à cette Eglise qui remontait aux temps apostoliques, mais que le loup déguisé en pasteur venait de plonger dans la désolation.

A cette ouverture de son père et de son ami, l'âme si humble d'Arnoux se troubla. La sublimité de cette glorieuse mais lourde dignité l'épouvantait, et puis, dans sa pensée, accepter la charge et l'honneur d'être le conducteur et le père de tout un peuple, c'était renoncer à vivre au sein de ses frères, c'était se condamner à ne plus voir, à ne plus entendre ces religieux si saints et tant aimés, au milieu desquels il lui avait été donné de couler, dans l'innocence et le bonheur, les années de son enfance et de sa jeunesse.

Du moins, si dans un emploi redoutable aux anges eux-mêmes, quelque appui lui était offert! Si quelque espérance consolante le soutenait! Mais non, il ne voyait devant lui que la violence du mal, la multitude des scandales, le débordement des mœurs, le dépérissement de la foi qui avaient fait courir de Gap jusqu'à Rome des envoyés pour demander un remède à tant de maux. Or, tout cela préoccupait vivement celui que le ciel, dans sa miséricorde, destinait pour guide à nos pères, quand le Vicaire de Jésus-Christ, usant de son autorité suprême, lui enjoignit de se préparer au redoutable sacrifice. La seule parole de consolation dont il accompagna cet ordre sévère, fut de promettre à l'élu de le consacrer de ses propres mains, afin qu'il pût vraiment le charger de toutes ses bénédictions avant de l'envoyer occuper le siége de Gap, et consoler cette pauvre Eglise de son déplorable veuvage.

VII.

Ce choix venu du ciel fut pour les députés, et bientôt pour tout le peuple qui les avait envoyés, le sujet d'une grande joie et d'une sainte allégresse. Sur le bruit des mérites éminents du nouveau pontife, de tous côtés on court remercier Dieu, les temples se remplissent; des prières, des chants d'actions de grâces s'élèvent vers le ciel; tous les cœurs sont heureux : on dirait la joie d'une famille qui vient, après une longue séparation, de retrouver un père qu'elle vénère et qu'elle affectionne.

Le bienheureux évêque sait que des vœux empressés

l'appellent, que de nouveaux enfants l'attendent, que leurs besoins sont urgents, il ne met donc aucun retard, il part aussitôt. Les tendres sentiments qu'il avait toujours conservés pour son vénérable supérieur et pour la sainte communauté au milieu de laquelle il avait grandi en âge, en science et en sagesse, lui faisaient cependant un devoir d'aller, avant de prendre possession de son siége, leur donner un témoignage d'affection et de reconnaissance, et réclamer sur son nouveau et pénible ministère le secours de leurs fraternelles prières. Ce fut dans ce voyage que Dieu fit éclater les merveilles de sa toute-puissance, en rendant, par l'intercession d'Arnoux, un pauvre enfant à la vie et à sa mère.

C'était près de Vendôme : il marchait sur les bords du Loir, l'esprit occupé sans doute des joies du retour, lorsque des cris et des lamentations viennent frapper ses oreilles; il s'approche; une foule nombreuse entourait le cadavre d'un malheureux enfant que l'on venait de retirer de l'eau, privé de vie. A ce spectacle, Arnoux, à l'âme bonne et sensible, est ému de compassion; poussé par une inspiration d'en-haut, et confiant dans la puissance divine, il couvre le cadavre de son manteau. A l'instant même le corps paraît s'animer, et l'enfant se relève aux yeux de tous, plein de santé et de vie. Le Saint fit présent du manteau miraculeux au couvent de la Trinité, qui en fit une chape. Le père Mabillon, dans son histoire, dit que de son temps on conservait encore, à Vendôme, ce précieux monument de la sainteté et de la puissance d'Arnoux. Au reste, la mémoire de ce grand événement a été consacrée par le nom de Cape (en latin

Capa), qu'a porté depuis, le lieu où ce miracle s'était opéré.

Après quelques jours passés au sein de ses frères en Jésus-Christ, le saint et vénéré pasteur arrive, devancé par le bruit de ce prodige, au milieu de ses ouailles. Il est reçu comme un ange envoyé du ciel; un enthousiasme difficile à décrire se manifeste de toutes parts; partout sur son passage les populations empressées accourent; on veut voir cet homme étonnant auquel la mort obéit; on se rappelle à l'envi ce que la renommée a publié de ses vertus; on s'estime heureux de le connaître, plus heureux encore de le posséder. Ses manières douces et aimables, l'onction irrésistible de sa parole, l'odeur de sainteté qu'il répand autour de lui, achèvent de lui concilier l'amour et l'admiration de tous.

VIII.

Arnoux, voulant profiter de ces heureuses dispositions, se met aussitôt à l'œuvre. Semblable à la nuée bienfaisante qui épanche sur la terre ses douces ondées, la rafraîchit et la fertilise, il répand sur le champ desséché du Seigneur la rosée de la grâce. Sous son action vivifiante, les abus se réforment, les injustes préventions tombent, la foi, la piété se réveillent, les conversions les plus inattendues, les plus éclatantes, s'opèrent. Comme le divin maître, parcourant les villes et les campagnes, il laisse partout sur son passage des empreintes de son inépuisable et entraînante charité, et bientôt, par les efforts de ce zèle admirable, l'Eglise de Gap devient l'une des plus ferventes Eglises du monde catholique.

Cependant le saint évêque ne se laissa point éblouir par l'éclat de sa nouvelle dignité, ni par les bénédictions que Dieu se plut à répandre sur son ministère. L'inspiration de la grâce et l'obéissance au premier pasteur, l'avaient, seules, décidé à accepter le pesant et redoutable fardeau de l'épiscopat; aussi, pendant tout le temps qu'il lui fut imposé, il eut constamment devant les yeux cette grande pensée de l'apôtre : « *Que celui qui entre dans les dignités ecclésiastiques doit y envisager, y rechercher bien moins son utilité propre ou celle de sa famille, que la gloire de Dieu dont il devient le ministre, et le salut des âmes confiées à ses soins.* » Les honneurs ne changèrent donc rien à la sévérité et à l'innocence de ses mœurs ; il fut sous la mitre, ce qu'il avait été sous l'habit religieux, sachant allier d'une manière admirable les austérités et le recueillement du cloître, avec les travaux et les sollicitudes de la charge pastorale.

Bien persuadé qu'on ne peut travailler efficacement au salut des autres si l'on n'est saint soi-même, Arnoux s'efforçait, chaque jour, avec plus de zèle et de générosité, d'avancer dans les voies de la perfection évangélique. Toutes les vertus qui l'avaient déjà rendu pour ses frères et pour le monde entier un sujet d'admiration, brillèrent dans lui d'un nouvel éclat sur le trône épiscopal. Jamais il ne pratiqua à un plus haut degré l'humilité de l'esprit et la pauvreté du cœur ; jamais on ne le vit plus compatissant envers l'humanité souffrante ; jamais en lui plus d'abnégation et plus de dévouement à toutes les œuvres qui pouvaient intéresser la gloire de Dieu et le salut des âmes.

IX.

Pour rendre la vertu de son serviteur plus pure et plus méritante, Dieu permit qu'il fût éprouvé. A l'exemple du Maître et de ses plus fidèles disciples, Arnoux eut à souffrir la persécution pour la justice; plusieurs fois, il lui fallut boire au calice d'amertume et porter sa lourde croix à la suite de Jésus. Toujours les épreuves furent le partage du vrai chrétien : elles lui sont nécessaires pour épurer sa foi, expier ses fautes, le détacher du monde et le rendre semblable à son divin modèle.

Un des traits les plus caractéristiques de la vie de notre Saint fut un zèle ardent, un courage intrépide à défendre, contre les ennemis de Dieu, les droits et la discipline de l'Eglise. Il savait bien qu'il s'exposait ainsi à de grands dangers, et se plaçait en butte aux injures des méchants; mais, soutenu du secours d'en-haut, et inaccessible à toutes les craintes humaines, chaque fois que les intérêts sacrés de la Religion l'exigèrent, il s'arma du glaive des anathèmes, et en frappa les rebelles.

Or, un seigneur de Charence, nommé Leydet, impie déclaré, affectait, en toute occasion, un souverain mépris pour l'autorité de l'Eglise et persécutait ouvertement les hommes croyants et religieux; il s'oublia même, un jour, jusqu'à maltraiter un vénérable chanoine de la cathédrale. Arnoux, après avoir employé inutilement toutes les voies de la douceur pour ramener ce malheureux, se vit dans la dure nécessité

de lancer contre lui les censures ecclésiastiques : Leydet fut excommunié. Dans son ressentiment, il éclata en menaces, et se livra, contre le Saint lui-même, à d'outrageuses violences; mais le ciel se chargea de venger hautement l'honneur de son pontife : Leydet mourut peu de temps après, horriblement écrasé par la chute d'une poutre.

Un autre jour que, nouvel Etienne, Arnoux défendait d'une manière triomphante la cause de l'Evangile, et que son ardente parole confondait le méchant et terrassait le pécheur, un de ces impies qui se reconnut dans ses pathétiques apostrophes, poussé par le démon, osa tirer le glaive contre son évêque et le blessa profondément au bras. Cette audace sacrilége ne resta pas longtemps impunie; la nuit suivante, ce malheureux, qui avait ainsi levé une main parricide sur le saint pontife, fut frappé de mort. Ces terribles jugements de Dieu pénétrèrent tous les cœurs d'un religieux respect pour la personne du bienheureux évêque, et pour les actes de son administration épiscopale.

X.

Comme rien n'est plus propre que les œuvres miraculeuses des saints à ranimer notre foi, notre piété envers Dieu, auteur de tout don parfait, et à nous pénétrer en même temps de dévotion et de confiance envers ces saints et illustres personnages qui ont été, au milieu des peuples, l'instrument de la puissance et de la miséricorde du Seigneur, nous croyons utile de rapporter ici quelques-uns des prodiges les

plus frappants et les plus authentiques, cités par les historiens du saint pontife :

Une religieuse qui avait perdu de vue la sainteté de son état, se trouva possédée du démon; elle devint si furieuse, qu'on fut obligé de l'attacher avec des chaînes de fer. On présenta cette malheureuse au saint évêque qui, s'étant prosterné devant le Seigneur, d'un signe de croix, chassa l'esprit de ténèbres, et obtint à cette pauvre pécheresse, avec la délivrance de son corps, la conversion de son âme et le pardon de ses fautes.

Dans une circonstance solennelle, Arnoux, entouré d'un peuple nombreux, était occupé à la consécration d'une église de son diocèse *(Valernes, Basses-Alpes);* un des assistants qui s'était imprudemment placé dans un lieu élevé pour mieux voir la cérémonie, se laissa tomber, et dans sa chute se brisa plusieurs membres. Averti de ce fâcheux accident, le Saint accourt vers cet infortuné; profondément ému à la vue de son horrible état, il se jette à genoux; dans l'ardeur de sa charité et de sa foi, il adresse à Dieu une fervente prière, et à l'instant ce malheureux est rendu à une santé parfaite.

Un autre jour qu'Arnoux se purifiait les mains pour aller célébrer les saints mystères, on lui présente un pauvre aveugle qui, s'étant prosterné à ses pieds, lui demande, comme autrefois l'aveugle de Jéricho à notre divin Sauveur, de faire qu'il voie et d'invoquer sur lui le Dieu des miséricordes. Le bienheureux, touché de ses infirmités et plus encore de ses sentiments pieux, verse l'eau qu'il avait dans les mains sur les yeux de cet aveugle qui, aussitôt, recouvre

complétement la vue. Le clergé et le peuple, témoins de cette miraculeuse délivrance, rendirent de vives et éclatantes actions de grâces au Seigneur, qui se plaisait si visiblement à manifester la gloire de leur saint pontife.

C'est ainsi que, par la splendeur de ses prodiges, la sainteté de sa vie, la ferveur de ses oraisons, l'onction de sa parole, Arnoux fut l'apôtre, le père, le modèle, les délices de son troupeau. C'est ainsi qu'il rétablit, parmi nos ancêtres, vers lesquels le ciel l'avait envoyé, la pureté de la foi, la ferveur de la piété, et qu'il répandit, dans nos contrées, ces précieux germes qui n'ont cessé de produire, jusqu'à ce jour, des fruits de salut et d'immortalité. Mais ce ne fut pas seulement le temple spirituel qu'Arnoux s'efforça d'établir tout resplendissant de vertus, et parfumé de la bonne odeur de Jésus-Christ: sous sa main féconde, le temple matériel fut réédifié, et la cathédrale de Gap, monument antique, restaurée par notre Saint, fut longtemps l'orgueil de la cité et de la province.

XI.

Enfin arrive le moment où tant de précieux services vont recevoir leur juste salaire, le moment où le pasteur vigilant va se reposer de toutes ses fatigues. Arnoux avait généreusement fourni sa carrière; comme l'Apôtre, il avait combattu les grands combats du Seigneur; dans le cloître et sur le siége épiscopal, il avait inviolablement conservé la foi; il avait été un parfait modèle des vertus sacerdotales, un fidèle imitateur du divin maître, c'est à présent que le souverain juge va

ceindre son front de la couronne de justice. Oh, qu'elle fut précieuse devant Dieu, la mort du bien-aimé pontife!!! Ce moment qui a tant de terreurs pour le mondain, fut pour notre Saint un jour de fête et de triomphe. Plein de joie et de confiance, dit l'auteur de sa vie, il rendit doucement son corps à la terre et son âme au ciel, où elle monta entre les bras des anges, pour être mise en possession de l'éternelle gloire. C'était le 19 septembre 1070, selon les uns, et 1074, selon quelques autres.

La sainte dépouille du bienheureux, arrosée des larmes de son clergé et de son peuple en deuil, fut ensevelie, avec toutes les pompes de la religion, dans l'église de Saint-Jean-le-Rond. « Cette église, dit Juvénis, estoit un ancien temple d'une structure merveilleuse; sa figure estoit sphérique. On voyoit sur le haut une ouverture pour la fumée des sacrifices et l'autel estoit rond sur le milieu. Ce temple avoit esté changé en cathédrale, puis en paroisse : le tombeau des anciens évesques y estoit; on y avoit enseveli plusieurs martyrs, particulièrement saint Démètre, premier évesque de la ville, dont on trouva le corps un peu avant la guerre du siècle précédent. Cette église estoit dédiée à saint Jean, et elle estoit appelée l'église de Saint-Jean-le-Rond (1). »

Pendant les années qui suivirent la mort de saint Arnoux, il se fit un concours extraordinaire à l'église dont nous venons de parler, et Dieu se plaisait à glorifier son serviteur

(1) Elle fut aussi démolie par les religionnaires, et il n'en reste que les fondements qui doivent estre sous la chapelle que les pénitents blancs y ont fait bastir. (Juvénis.)

en multipliant les prodiges sur son tombeau. De toutes parts et chaque jour, on voyait se presser autour des saintes reliques une foule nombreuse d'infirmes et de malades, dont la confiance et la foi ne furent jamais déçues. Il s'exhalait du corps du serviteur de Dieu une salutaire vertu à laquelle cédaient les maux les plus opiniâtres et les plus violents. A son invocation et par ses mérites, une maladie cruelle qui désolait la contrée, cessa ses affreux ravages. Enfin, de pieuses légendes et l'histoire de saint Arnoux mentionnent plusieurs morts rendus à la vie, à la grande admiration de la ville entière.

XII.

Frappé de toutes ces merveilles qu'il avait vues ou que la voix publique lui avait apprises et pressé par les instances qui lui étaient faites de toutes parts, Armand, qui, trente ans après la mort du saint évêque, occupait le siége de Gap, crut devoir exhumer le corps, en transférer les reliques et les exposer à la vénération du peuple. Le 13 juin 1104, il se rend donc à la tête de tout son clergé au tombeau du bienheureux Arnoux; après une fervente prière devant ce glorieux tombeau, on enlève avec un religieux respect la pierre tumulaire; mais, ô prodige qui saisit de crainte et d'admiration tous les assistants! le saint corps et les habillements dont il est recouvert apparaissent aussi intacts et aussi frais qu'au jour de la sépulture. C'est alors qu'avec un pieux étonnement, on remarque sur l'un des bras, saignante

encore, la blessure que lui avait faite le malheureux dont nous avons raconté l'attentat sacrilége. Ces saintes reliques, comme le démontre la fête de leur translation qui se célèbre encore le 13 juin, furent dès ce jour exposées à la vénération de tout le peuple fidèle, dans l'église principale de Gap.

« Alors la cathédrale, dit encore le savant Juvénis, estoit un édifice magnifique; sa structure, sa forme, le clocher qui estoit posé sur le presbytère, estoit d'une élévation prodigieuse; sa matière et l'ordre d'architecture qu'on y voyoit, faisoient connoistre que c'estoit l'ouvrage d'un monarque, aussi l'on croit que c'estoit Charlemagne qui l'avoit fait bastir. Elle fut dédiée à l'Assomption de la sainte Vierge, et despuis ayant été renversée par les Calvinistes (en 1577), et rétablie de la manière qu'elle est à présent, on la sacra de nouveau, et l'on associa saint Arnoux, évesque et patron de cette ville, à cette dédicace. »

Mais nous arrivons à une époque de bien triste mémoire pour ces pays. En 1692, Louis XIV voyait l'Europe entière coalisée contre lui. Les alliés, guidés par les Vaudois, passèrent les monts sous le commandement du duc de Savoie, et leurs premiers coups tombèrent sur la ville de Gap, où ce prince entra sans résistance. Les soldats du Duc, abusant du droit de la guerre, pillèrent la ville, et en se retirant, y mirent le feu. L'incendie détruisit la cathédrale, et, de l'antique cité, ne laissa que quelques maisons éparses. A la nouvelle de l'invasion, les reliques de saint Arnoux, de saint Arey, de saint Démètre et plusieurs autres, précieusement conservées dans des reliquaires, furent enfouies sous le pavé du

sanctuaire, derrière le maître-autel, et ainsi préservées de la profanation, du pillage et de l'incendie. L'année suivante, Mgr Charles Bénigne d'Hervé, évêque et comte de Gap, accompagné des doyens, chanoines, bénéficiers et autres personnes les plus qualifiées de sa ville épiscopale, retira les saintes reliques, les reconnut pour celles qui avaient été cachées sous terre, et les exposa de nouveau à la piété de son troupeau bien-aimé. La pieuse munificence des habitants de Gap ne tarda pas à remplacer le buste d'argent, dont s'étaient emparés les alliés, par un autre reliquaire d'une matière aussi riche et d'un travail précieux. De leur côté, Mgr d'Hervé, et après lui, Mgr de Mallissolles, firent aussi de grandes réparations à la cathédrale.

Mais un siècle ne s'était pas écoulé, que sous le règne de la terreur, qui pesait alors sur la France, il fallut une fois encore soustraire les reliques de saint Arnoux à l'impiété triomphante. On les déposa dans les archives du chapitre, et le buste d'argent suivit le sort des croix, calices et ostensoirs de la cathédrale; il fut envoyé à la monnaie à Paris. Lorsque plus tard, grâce à l'épée de Napoléon, la France vit se lever pour elle des jours plus calmes, lorsque la religion catholique put rouvrir ses églises et rétablir son culte, alors le dépôt sacré reparut, pour recevoir de nouveau les hommages de la vénération publique, et protéger de sa présence la cité et le pays.

C'est à la tradition constante et bien avérée des prodiges sans nombre opérés par le saint titulaire et patron de l'église de Gap, qu'il faut attribuer la tendre dévotion, la confiance

sans bornes que l'on a toujours eues pour lui dans sa ville épiscopale, et l'espèce d'enthousiasme avec lequel les habitants de cette cité voient, chaque année, revenir sa fête.

XIII.

Pour nourrir ces belles dispositions envers le saint protecteur, et à la sollicitation de Mgr Depéry, le pape Grégoire XVI, par un bref du 19 février 1845, a daigné accorder une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, à tous les fidèles des deux sexes qui, contrits, s'étant confessés et ayant communié, visiteront l'église de Saint-Arnoux et y prieront un moment selon l'intention du souverain pontife, le jour de la fête du Saint ou l'un des jours de l'octave; ensuite une indulgence de trois cents jours aux fidèles, chaque fois que, le cœur contrit, ils assisteront aux exercices de la neuvaine, devant servir de préparation à la fête de saint Arnoux.

Ayant été informé du dessein qu'avait Mgr Depéry d'établir, dans la ville de Gap, une confrérie sous le patronage de saint Arnoux, aux fins de procurer, par une plus fidèle fréquentation des sacrements, la persévérance des enfants qui auront fait leur première communion, et de leur offrir comme un noviciat propre à les initier aux exercices de la grande confrérie des pénitents blancs, le même pape, par un autre bref également en date du 19 février 1845, accorde, à perpétuité, sous les conditions ordinaires, à tous ceux qui deviendront membres de la nouvelle confrérie, une indulgence plénière le jour

de leur réception, à l'article de la mort, et le dimanche où l'on solennise à Gap la fête de saint Arnoux.

Une indulgence de sept ans et sept quarantaines est encore accordée aux mêmes confrères qui, aux quatre solennités irrévocablement désignées par l'Ordinaire, savoir : Pâques, la Fête-Dieu, l'Assomption et Noël, visiteront l'église de Saint-Arnoux et y prieront un instant selon l'intention du souverain pontife, après s'être confessés et avoir communié.

Enfin, les mêmes confrères auront part à une indulgence de soixante jours pour tous les actes de piété qu'ils feront dévotement et le cœur contrit.

Un troisième bref, à la date précitée, déclare que toutes les messes qui seront dites à un autel quelconque de la cathédrale de Saint-Arnoux, pour le repos de l'âme des confrères défunts, jouiront, à perpétuité, de toutes les faveurs attachées à un autel privilégié.

Après l'obtention de tous ces priviléges, Mgr Jean-Irénée Depéry publia, le 28 juin 1845, l'ordonnance d'érection de la confrérie de Saint-Arnoux, et, par un article du règlement, les confrères furent désignés pour former l'escorte d'honneur de leur glorieux patron, le jour de sa fête. C'est pourquoi ils assistent, sous une bannière spéciale, à la procession solennelle de saint Arnoux et marchent devant son buste, au milieu des rangs.

Par tout ce qui vient d'être dit, on voit que l'auguste patron de la ville de Gap n'a pas cessé, depuis qu'il est au séjour de la gloire, d'être regardé comme étant l'instrument des miséricordes divines, et, sans aucun doute, il continuera d'être

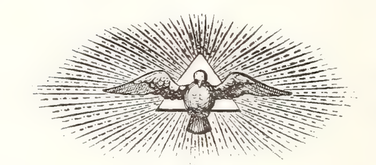
invoqué par son peuple. L'affluence des fidèles autour de la châsse qui renferme ses restes précieux, les milliers de cierges qui brûlent sans cesse autour du saint monument, la foule qui se précipite, pleine de foi, sous la sainte relique lorsque, au dimanche qui suit le 19 septembre, on la porte en triomphe dans la ville, tout témoigne encore de la vénération profonde et de l'ardent amour de Gap pour son illustre évêque.

Aussi, son bras ne s'est point raccourci, sa charité envers les pécheurs ne s'est point refroidie; la sollicitude pastorale dont il fut rempli pour nos ancêtres, il la conserve pour leurs enfants; tous, nous sommes les objets de son zèle et de sa tendresse. Il nous en donne chaque jour de nouvelles preuves par les faveurs qu'il obtient de Dieu. A notre tour, soyons pénétrés envers ce saint pontife d'une affectueuse dévotion, d'une confiance filiale; dans tous nos besoins du corps et de l'âme, recourons avec foi à cet illustre serviteur de Dieu, nous rappelant ces paroles si encourageantes de saint Bernard : « Si les bienheureux, dit-il, pendant leur séjour ici-bas, ont eu pitié des pécheurs et ont prié pour eux, maintenant qu'ils connaissent plus profondément nos misères, ils prient pour nous le Père céleste, avec encore plus de ferveur, car la bienheureuse patrie accroît leur charité au lieu de la refroidir. Allons vers eux avec fermeté, marchons dans la voie qui les a conduits à la suprême béatitude : c'étaient des hommes pétris du même limon que nous, pourquoi regarder comme impossible et même comme difficile de faire ce qu'ils ont fait ? »

Répétons avec ferveur ces douces paroles de nos ancêtres qui se sentaient heureux d'avoir au milieu d'eux la dépouille mortelle de leur illustre protecteur :

Soyez-nous propice, Seigneur, soyez propice à vos serviteurs, nous vous en supplions par les glorieux mérites de saint Arnoux, votre confesseur et pontife, dont le corps repose dans cette église, et que, par sa puissante intercession, nous soyons protégés contre tous nos ennemis.

« Propitiare, quæsumus Domine, famulis tuis per beatissimi Arnulphi, confessoris tui atque pontificis, qui in præsenti requiescit ecclesiâ, merita gloriosa, ut ejus piâ intercessione, ab omnibus semper protegamur adversis. Per Dominum, etc.



S. JEAN DE MATHA,

Fondateur de l'Ordre de la très-sainte Trinité.

(12e siècle. — 8 février.)

I.

La société catholique était profondément troublée, lorsque trois grands réparateurs, Dominique de Gusman, François d'Assise, et Jean de Matha, parurent, l'un pour défendre la foi contre les hérésies, l'autre pour rendre l'espérance aux pauvres, dont la spoliation du clergé avait accru le nombre, et le troisième pour étendre le règne de la charité, en procurant la liberté aux chrétiens réduits en esclavage chez les Maures, et en soignant des milliers d'infirmes et de malades au sein de l'Europe civilisée. Fidèles à leur sublime mission, ces envoyés du ciel répondirent avec élan, aux vues

de la divine Providence, et laissèrent après eux des disciples qui continuent, de nos jours, ces œuvres immortelles.

Leur gloire fut si éclatante, que chacune des trois nations auxquelles ils appartiennent, est fière de compter un d'entre eux au nombre de ses plus illustres citoyens, et que diverses Eglises, en particulier, ont revendiqué l'honneur d'avoir donné naissance au dernier de ces héros, mais seule, l'Eglise d'Embrun s'en glorifie avec justice, et à ce titre, range Jean de Matha parmi les saints qui lui sont propres. En effet, la petite ville de Faucon, dans la haute Provence, qui fut incontestablement le berceau de ce patriarche de l'Ordre des Trinitaires, a fait partie de l'ancien diocèse d'Embrun jusqu'à sa suppression par le concordat de 1802; alors la baronnie de Faucon et le reste de la vallée de Barcelonnette furent détachés de leur antique métropole, et compris, pour la première fois, dans la circonscription du diocèse de Digne.

Or, Euphème de Matha, héritier d'une terre seigneuriale, située à Faucon, et donnée en fief à ses ancêtres par Raymond-Béranger, comte de Provence et de Barcelone, avait épousé, vers l'an 1156, Marthe, fille de Raymond, vicomte de Fenouillet, et descendant d'une des plus grandes familles de Provence. Ces époux chrétiens prièrent longtemps le Seigneur de bénir leur union; enfin, en l'année 1160, Marthe eut un fils qui fut appelé Jean, parce qu'il avait vu le jour la veille de la fête de saint Jean-Baptiste. Elle traita cet enfant de prières avec un religieux respect, encouragée qu'elle était par une révélation que Dieu lui avait faite sur ses glorieuses destinées.

Le baron, qui avait placé dans son fils ses plus brillantes espérances, voulut que, tout jeune encore, il se livrât à l'étude des belles-lettres. C'est dans ce but qu'il vint, avec son épouse, habiter Marseille. Il désirait former l'esprit et le cœur du jeune Matha par le commerce de la bonne société, sans l'exposer seul aux dangers du siècle. Et pendant qu'il montrait à son fils chéri le monde dans son éclat, il permettait à la pieuse Marthe de lui en faire toucher au doigt les extrêmes misères, en le conduisant tantôt dans les hôpitaux, tantôt dans les prisons et tantôt dans de pauvres réduits, où des familles entières, manquant de tout, semblent faites pour expier à l'écart les criminelles jouissances de celles qui ne se refusent rien.

Ce constraste frappant fit une profonde et salutaire impression sur le cœur de Jean de Matha; il en demeura pénétré non-seulement pendant ses études, mais encore jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi prémuni, ses parents l'envoyèrent ensuite à Aix où il y avait une école distinguée.

Le pieux élève, voué par conscience à tous ses devoirs, mit à profit sa rare capacité, sa mémoire heureuse; et, par une constante application, il se distingua bientôt de ses nombreux condisciples, sans que ses succès altérassent aucunement sa modestie.

Mais riche, jeune, bien fait et d'une physionomie agréable, il ne tarda pas à être remarqué par ces créatures avilies, qu'on ne rencontre que trop souvent dans les lieux où le goût des sciences attire une multitude d'étudiants. Une d'entre elles mit tout en œuvre pour triompher de sa pudeur; et

il eût infailliblement succombé si le feu de l'amour divin n'eût rendu son cœur invulnérable. Jean, victorieux de ces violentes attaques, courut se jeter aux pieds de la très-sainte Vierge pour renouveler le vœu de chasteté qu'il avait fait, assure-t-on, dès sa plus tendre enfance.

Il ne se bornait pas à éviter pour lui-même ces dangereux écueils, contre lesquels fait si malheureusement naufrage l'innocence du jeune homme; il s'efforçait encore de les faire éviter aux autres. Un de ses condisciples s'étant permis, un jour, quelques paroles libres, il l'en reprit aussitôt, et celui-ci, confus, promit de ne plus lui causer cette peine.

Un autre jeune homme était déjà entraîné par un mauvais désir; Jean de Matha l'aborde et lui reproche sa lâcheté. Touché du prodige, l'infortuné tombe aux pieds de son ami, et comme la Samaritaine à Jésus, il lui dit : « Je vois bien que vous êtes prophète, puisque Dieu vous a révélé mon détestable projet, priez-le pour moi, afin que je n'aime que lui. » Le Saint le promit, et son ami se tint dès lors inébranlablement dans la voie du salut.

Jean de Matha avait terminé ses études; un ordre du baron son père le rappela au sein de sa famille. Il dut revenir à Faucon. L'attrait naturel qu'il avait pour la vie contemplative le porta à faire les plus vives instances auprès de ses parents, et il obtint d'eux la permission de se retirer dans une solitude voisine. Il s'y réfugia, moins dans le désir de s'y fixer que pour consulter Dieu sur sa vocation, et pour être plus libre dans ses exercices de piété et ses mortifications.

Au bout d'un an, ayant compris qu'il devait perfectionner

ses études, il rentra dans sa famille, en demandant qu'on le laissât aller à Paris. L'université de cette capitale était alors la première du monde et le rendez-vous des plus beaux talents. Au reste, le seigneur de Faucon était en relations amicales avec Maurice de Sully, évêque de Paris, avec l'abbé de Sainte-Geneviève, celui de Saint-Victor, et avec plusieurs autres illustres personnages. Ces raisons firent que la demande du fils ne rencontra pas d'opposition sérieuse auprès du père, quoiqu'il dût en coûter beaucoup à celui-ci, pour se séparer une seconde fois d'un enfant, le charme et la consolation de sa vie. La grâce néanmoins triompha de cette tendresse, et Euphème et Marthe arrosèrent de leurs larmes ce fils bien-aimé, que, dans un triste pressentiment, ils pensaient ne plus revoir.

II.

Jean de Matha arriva à Paris vers l'an 1180. Il fut affectueusement accueilli des hauts personnages dont nous avons parlé, mais cette grâcieuse réception n'épargna point au jeune protégé l'ennui qu'inspire le tumulte des villes à un cœur qui sait vivre dans la solitude. Les plaisirs bruyants qui succédaient aux leçons de l'école, lui firent un instant regretter les délices du toit paternel et le séjour tranquille de son ermitage de Faucon. Il était agité de ces pensées, sans oser en faire part à ses illustres protecteurs, dans la crainte de blesser leur bienveillance; enfin il s'en ouvrit à Dieu, à qui il avait coutume de tout confier. Prosterné dans l'église de

l'abbaye de Sainte-Geneviève, il déposait au pied de l'autel ses nouvelles angoisses, lorsqu'il entendit distinctement, par trois diverses fois, prononcer ces paroles de la sagesse : *Stude sapientiœ, fili mi et lœtifica cor meum.* (Prov. 27.) Etudiez la sagesse, ô mon fils, et vous réjouirez mon cœur.

Cet oracle divin fut compris, et Jean de Matha se releva, bien résolu de se livrer avec ardeur à l'étude de la théologie ; mais voulant avant tout travailler à la sanctification de son âme, il se mit sous la conduite de Maurice de Sully. Personne n'était, en effet, plus capable que cet évêque de diriger un saint. Le pieux jeune homme ne se borna pas à cette première mesure; il fit choix de quelques amis, dans l'intimité desquels il trouvait force et courage pour marcher dans la voie difficile de la perfection. Celui qui se lia plus étroitement avec lui fut un gentilhomme italien, appelé Jean Lothaire, issu du sang illustre de Conti. Dans une conversation, Jean de Matha lui prédit qu'il serait, un jour, assis sur la chaire de saint Pierre. Cette prophétie se réalisa, et Lothaire gouverna le monde catholique sous le nom d'Innocent III.

Dès que notre Saint eut terminé ses études théologiques, l'université l'engagea fortement à prendre ses grades. De son côté, l'évêque de Paris crut qu'un talent si distingué pouvait servir très-utilement l'Eglise. Quoique le nouveau docteur eût dirigé toutes ses études vers ce dernier but, il résista longtemps, puis il se laissa vaincre, et le ciel lui-même sembla confirmer cette généreuse résolution, car au moment solennel où l'évêque prononçait ces paroles : *Accipe Spiritum Sanctum*, on vit une colonne de feu venir se reposer sur la tête du jeune prêtre.

Ce prodige et la sainteté bien connue de Matha avaient attiré un grand concours à sa première messe. Au moment où ce séraphin terrestre élevait l'hostie sainte pour l'offrir à l'adoration des assistants, on vit son visage s'enflammer, ses regards se fixer, étonnés et attendris, et sa tête, entourée d'une auréole lumineuse, briller d'un éclat surnaturel. L'évêque de Paris et les deux vénérables abbés déjà désignés ci-dessus, ne doutèrent pas que Jean n'eût été favorisé de quelque vision.

Le sacrifice terminé, ils le prirent donc à part et lui demandèrent ce qu'il en était. Le Saint se voyant pressé si fort par son évêque consécrateur, qui avait sur lui l'autorité que donnent l'âge, la vertu, et une position élevée dans l'Eglise, lui dit : « Eh bien, mon père, puisque vous me l'ordonnez, je vais vous le dire; je ne crois pas me tromper : c'était l'ange du Seigneur; il était porté sur un nuage resplendissant; sa face rayonnait d'une vive et douce lumière; ses vêtements étaient blancs comme la neige; il portait sur sa poitrine une croix aux deux couleurs rouge et azur; à ses pieds, et dans la posture de suppliants, étaient deux esclaves chargés de chaînes, l'un maure et l'autre chrétien; ses mains croisées reposaient, la droite sur le chrétien, la gauche sur le maure; voilà, mon père, ce que j'ai vu. »

Cette communication fut accueillie par un silence d'étonnement, puis on se livra à diverses conjectures. On engagea le Saint à recourir au vicaire de J. C., pour avoir, là-dessus, une décision; mais l'humilité retint Jean de Matha qui, livré depuis ce moment à une pénible anxiété, s'enfuit secrètement, sans que personne pût savoir le chemin qu'il avait pris.

III.

Dieu avait dirigé les pas de Jean de Matha dans les montagnes voisines de Gandelu, au diocèse de Meaux, où il trouva Félix de Valois, dont il avait entendu vaguement parler. Ce pieux solitaire était au désert depuis quarante ans. Après avoir habité quelques années une autre forêt, et avoir ensuite erré quelque temps dans celle de Cerfroy, il avait découvert, dans l'endroit le plus retiré, une grotte spacieuse et y avait fixé son séjour. Là, sans autre dessein que de fuir le tumulte du monde, ce grand serviteur de Dieu acquérait des vertus qui devinrent plus tard les fondements d'un admirable institut.

La vue de Félix impressionna si fort le jeune docteur, qu'il ne sut pas dissimuler son émotion, et il s'exprima en des termes dont l'humilité de l'anachorète fut alarmée. Après les premiers épanchements, il fut introduit dans un modeste oratoire, où une fervente oraison les prépara l'un et l'autre à de saintes confidences. Jean de Matha ouvrit son cœur, le premier, à celui que la Providence lui offrait pour guide, et le pria de le souffrir auprès de lui. Félix, attentif à tout son récit, admirait par quelles voies mystérieuses le Seigneur se préparait cette âme privilégiée. Il fut convenu entre eux qu'ils attendraient, dans cette profonde solitude, de nouvelles lumières, et qu'ils achèveraient de purifier leur cœur de tout ce qui pouvait être un obstacle à la grâce.

Trois ans s'étaient déjà écoulés dans de pieux exercices, lorsqu'un jour, s'entretenant de choses saintes, selon leur

coutume, ils virent un cerf blanc qui venait se désaltérer à une source d'eau vive. Il portait entre son bois une croix rouge et bleue, conforme à celle que Jean de Matha avait, dans sa vision, remarquée sur la poitrine de l'ange.

Ce nouveau signe miraculeux et surtout la lumière de la grâce qui brille à leurs yeux, leur découvrent les desseins secrets de la Providence qui les appelle à l'œuvre de la rédemption des captifs. Obéissant donc à l'inspiration divine, ils quittent leur chère solitude et se rendent à Paris, afin de communiquer leurs projets à l'évêque et aux abbés de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor. Le prélat, qui était Eudes de Sully, successeur de Maurice, approuva fort leur entreprise et leur donna des lettres de recommandation pour le pape Célestin III.

Munis de ces suppliques, nos deux Saints partent pour Rome, vers le milieu de décembre de l'année 1197. Mais pendant leur voyage, le souverain pontife était mort, et le gentilhomme italien, Lothaire de Segni, auquel Jean de Matha avait prédit qu'il serait élevé sur le trône pontifical, avait été élu Pape à l'âge de trente-six ans; il prit le nom d'Innocent III.

Le nouveau pontife, prévenu en leur faveur, et par la connaissance qu'il avait de leurs éminentes vertus et par les recommandations de l'évêque de Paris, les accueillit comme des envoyés du ciel; il les logea dans son palais de Latran, leur accorda plusieurs audiences, et, après les avoir longuement entendus, il soumit à l'examen du sacré collége ce projet dont il comprenait l'importance; aussi voulut-il intéresser le

ciel d'une façon toute spéciale à cette œuvre de salut. Il fit donc un appel à la piété publique, et il décida que, le 28 janvier, il serait célébré dans la basilique de Latran une messe à cette intention. En effet, le saint sacrifice eut lieu conformément à cet ordre; et à la consécration, au moment où la divine victime était présentée à l'adoration publique, un spectacle miraculeux vint frapper les regards d'Innocent III : c'était l'ange du Seigneur qui avait apparu à Jean de Matha et qui se montrait de nouveau, revêtu du même habit, dans la même posture et entouré de deux esclaves.

Le vicaire de Jésus-Christ ne balança plus; il manda les deux serviteurs de Dieu, et leur dit qu'il n'y avait pas à délibérer, que leur dessein entrait dans les vues de la Providence, et que lui, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, était heureux d'ouvrir son pontificat par la réalisation d'un si louable projet; il ajouta que, dans quatre jours, il leur donnerait lui-même un costume semblable à celui sous lequel l'ange lui était apparu, costume que porteraient tous les disciples du nouvel Ordre.

Jean et Félix se préparèrent, par le jeûne et par la prière, à la réception de ce saint habit; le jour de la Purification de la sainte Vierge, ils vouèrent leur existence au rachat des esclaves chrétiens, et sous les auspices de Marie leur mère, ils revêtirent, avec l'habit de l'Ordre, les livrées de la charité chrétienne. Dans une allocution touchante, le pontife développa cette pensée que l'œuvre de la rédemption donnait, à ceux qui s'y consacraient, le privilége glorieux de partager, en quelque sorte, la mission de Jésus-Christ, mais qu'elle les

vouait par là-même aux humiliations, aux douleurs de la croix, et leur commandait des vertus fortes et généreuses; que la triple couleur de leur habit leur rappellerait la pureté de cœur et d'intention, la mortification et la pénitence, enfin la charité ardente et le sublime dévouement; et que, pour résumer les grandeurs et les devoirs de la vocation de ces religieux dans le nom même de l'institut, il voulait qu'il s'appelât : l'Ordre de la très-sainte Trinité pour la rédemption des captifs : *Ordo sanctissimæ Trinitatis de redemptione captivorum.*

Par ce jugement, l'autorité du saint-siége venait de placer au rang des grandes institutions de l'Eglise, l'œuvre de saint Jean de Matha et de saint Félix de Valois, avant même que les constitutions fussent écrites. Personne n'était plus capable de formuler définitivement ce vaste dessein que ceux à qui Dieu avait permis de le concevoir; néanmoins, l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor, ayant pour Jean de Matha une tendresse paternelle, le souverain pontife voulut qu'ils continuassent d'apporter à cette œuvre le tribut de leurs lumières et de leur expérience. Munis de la bénédiction du Saint-Père, les deux saints fondateurs se mirent donc en route pour Paris, et deux mois après, ils étaient de retour dans cette capitale.

IV.

L'arrivée de Jean de Matha avait mis en émoi toute l'université; le souvenir de ses vertus et de sa gloire vivait encore parmi les maîtres et les écoliers; les nouvelles livrées du jeune

docteur, son genre de vie, ses immenses projets firent longtemps l'entretien du monde savant.

Jean l'anglais et Guillaume Scot, qui donnaient des missions pour déraciner l'hérésie, vinrent s'aboucher avec leur ancien condisciple. Au sortir de cet entretien, ils s'ouvrirent à leurs amis, entre autres à Roger Deès, aussi anglais de naissance, du dessein qu'ils avaient d'entrer dans le nouvel Ordre de la très-sainte Trinité. Mais celui-ci, ayant laissé échapper quelques mots ironiques contre l'entreprise, fut soudain couvert de lèpre. Aussitôt il alla demander pardon à Jean de Matha, obtint sa guérison, se consacra à l'œuvre, et, pour se rappeler sa faute et le miracle dont il avait été l'objet, il ne voulut plus porter d'autre nom que celui de Roger le Lépreux. A ces trois hommes si distingués, se joignirent plusieurs docteurs de la célèbre université.

En attendant que les constitutions de l'Ordre fussent rédigées, Jean de Matha donna pour règle à ses nouveaux disciples la prudence et la sainteté de Félix, et les envoya sous sa conduite à Cerfroy, où dès lors les seigneurs du pays leur assurèrent un vaste établissement.

Mais notre Saint ne tarda pas à aller les joindre et soumettre la règle à peine écrite à la sagesse de Félix. Nous regrettons que les bornes de cette notice ne nous permettent pas de la faire connaître en entier; des plans si vastes et si bien conçus, des moyens si simples et si efficaces révèlent dans Jean de Matha une âme grande, un esprit élevé, une profonde énergie de caractère, et surtout un sublime dévouement, dont le génie du catholicisme peut seul rendre l'homme capable.

On connaît les succès et les revers qu'éprouvèrent tour à tour, en Orient, les guerriers chrétiens désignés sous le nom de *Croisés*. Un grand nombre d'entre eux, par les chances de la guerre, tombaient entre les mains des infidèles et devenaient esclaves. En même temps, des corsaires maures infestaient les mers et s'emparaient des équipages et des passagers, qu'ils entassaient ensuite dans les cachots infects de Maroc, d'Alger ou de Tunis. Ces infortunés ne sortaient de là que pour aller faire dans la ville ou dans les campagnes le service des bêtes de somme. A ces maux physiques, venaient se joindre les violences morales, par lesquelles on cherchait à arracher de leur âme la foi chrétienne et à faire d'eux des apostats. La religion et l'humanité demandaient donc, à grands cris, une force assez puissante pour briser les fers de ces captifs, arracher ces victimes au danger de se perdre éternellement, et vaincre la barbarie musulmane, sur cette terre d'Afrique jadis si catholique. Cette force, Jean de Matha la trouvera dans l'organisation d'une association de libérateurs qui, fidèles dépositaires des ressources de la charité publique, iront, à travers mille périls, rendre aux esclaves le bonheur de vivre chrétiens et libres.

En outre, pour que les membres qui se consacreraient à cette œuvre sainte pussent acquérir plus facilement l'esprit de sacrifice et le conserver; pour qu'il leur fût possible d'utiliser leurs dernières années, pendant lesquelles, atteints d'infirmités graves, ils ne pourraient plus entreprendre de voyages lointains; afin aussi, que, dans le cas où le rachat des captifs, but principal de l'institut, deviendrait impossible, l'Ordre

tout entier ne fût pas dans la nécessité de se dissoudre, on se proposa encore le soulagement des malheureux et le soin des malades. Ce triple but exigeait de ceux qui voulait l'atteindre, l'abnégation, l'obéissance, le désintéressement. De là, les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; de là, un directeur général désigné sous l'humble nom de ministre, et plusieurs supérieurs provinciaux soumis au ministre, mais ayant eux-mêmes, sous leur autorité, des supérieurs locaux pour chaque maison de l'Ordre; de là, cette communauté de biens et de sentiments qui faisait de tout ce vaste corps une même famille, unie par les liens les plus étroits de la charité; de là, cette distribution des biens en trois parts distinctes : la première attribuée à la rédemption des captifs, la seconde au soulagement des pauvres, et la dernière à l'entretien des religieux; de là aussi une foule de prescriptions touchant la nourriture, le vêtement, le logement et les voyages.

Comme les fonctions de l'Ordre allaient mêler souvent les disciples de l'institut avec le monde, dans le commerce duquel la prudence et la maturité du jugement sont si nécessaires, l'admission des candidats ne pouvait jamais avoir lieu avant leur vingtième année révolue, quels que fussent d'ailleurs leur mérite et leurs autres qualités.

Enfin, pour assurer l'exécution des règlements et le maintien de la discipline, il se tenait un chapitre privé, tous les dimanches, dans chacune des maisons, et un chapitre général, une fois l'an. Il y avait aussi dans tous les établissements, des exhortations ou entretiens spirituels, des heures de silence

absolu, la prière publique, la récréation commune et le chant de l'office.

Tel est le sommaire de la règle que donnèrent à leur Ordre saint Jean de Matha et saint Félix de Valois; telles furent les mesures employées à former ces héros de la charité et à faire réussir une des plus grandes œuvres que l'Eglise ait tentées pour le bien du genre humain.

Les sacrifices continuels qu'imposait un pareil genre de vie n'effrayèrent cependant point les fervents disciples réfugiés dans la solitude de Cerfroy. Devenus humbles élèves d'un pauvre ermite, ces docteurs étaient déjà plus avancés dans la science du salut que dans les connaissances humaines. C'est pourquoi, Jean de Matha s'arrachant presque aussitôt aux embrassements de cette glorieuse colonie, revint à Paris prendre les lettres de ses deux illustres protecteurs, et continua sa route pour Rome, accompagné de Jean l'anglais et de Guillaume l'écossais.

Il y arriva vers la fin du mois de novembre de l'an 1198. Son premier soin fut d'aller déposer aux pieds du Saint-Père les constitutions qui, par son ordre, venaient d'être tracées. Le pontife révéra en elles l'esprit de Dieu qui les avait dictées; il n'y apporta que de légers changements demandés par le saint fondateur lui-même, et le 17 décembre, il mit à ce code religieux le sceau de l'autorité apostolique; par là il donnait au nouvel institut cette existence canonique qu'un établissement de cette nature ne peut recevoir que du saint-siége. La bulle d'approbation était conçue en ces termes :

« Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à

nos chers fils, Jean, ministre, et les frères de la Sainte-Trinité, salut et bénédiction apostolique.

Elevé sur le siége apostolique par la Providence et la miséricorde de Dieu, nous devons veiller de là aux désirs de la piété pour en favoriser l'essor et l'accomplissement quand ces désirs prennent leur source dans la charité; surtout lorsque, sacrifiant des intérêts privés à l'utilité publique, cette charité ne cherche que la gloire de Jésus-Christ.

» Or, vous, Jean, notre cher fils en Jésus-Christ, frère ministre, vous étant présenté autrefois devant nous pour nous soumettre le projet qui, comme nous le croyons, vous avait été divinement inspiré, vous eûtes soin de nous faire connaître vos intentions et de nous supplier humblement d'y mettre le sceau de l'approbation apostolique. Nous, pour mieux nous assurer que votre désir était basé sur Jésus-Christ, sans lequel on ne peut rien édifier de solide, nous crûmes devoir vous renvoyer, avec nos lettres, à notre vénérable frère l'évêque de Paris et à notre cher fils l'abbé de Saint-Victor, parfaitement instruits l'un et l'autre de vos désirs et de votre dessein, afin qu'informé par eux de vos intentions, du bien qui pouvait résulter de la fondation de votre Ordre et du genre de vie que vous vous proposiez d'embrasser, nous puissions vous donner une approbation d'autant plus efficace qu'elle serait plus éclairée. Aujourd'hui donc, persuadé et convaincu par leur témoignage, que vous vous oubliez vous-même pour ne chercher que la gloire de Jésus-Christ, nous vous prenons sous la protection du saint-siége. Par la présente constitution nous vous donnons, à vous, notre très-cher fils, ministre de

l'Ordre, et à vos successeurs, la règle incluse dans les lettres que nous ont adressées l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor; nous la revêtons de notre autorité et voulons qu'elle reste intacte, telle que nous l'avons modifiée conformément au désir que vous nous avez exprimé. Que personne ne soit assez téméraire pour s'opposer ou contrevenir à la règle que nous confirmons ici. Si quelqu'un a la présomption de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des apôtres saint Pierre et saint Paul.

« Donné au palais de Latran, le 16 des calendes de janvier, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur, 1198, et la première année de notre pontificat. »

V.

A peine Jean de Matha eut-il obtenu cette approbation des règles de son nouvel institut, qu'il retourna vers sa chère communauté de Cerfroy, et tint, par des lettres fréquentes, le souverain pontife au courant de l'œuvre. Mais cet ordre religieux avait un but trop général pour que le saint fondateur ne comprît pas la nécessité de fixer sa résidence dans la capitale du monde catholique. Il eut bientôt une maison à Rome, et Innocent III, juste et intelligent appréciateur de ce magnifique dévouement, céda aux religieux de la Sainte-Trinité l'église de Saint-Thomas *in Formis*, l'une des vingt abbayes privilégiées de Rome. A cette première faveur, il en joignit successivement plusieurs autres, et cet exemple venu de si haut trouva de nombreux imitateurs.

Notre Saint se vit donc à la tête d'une nouvelle communauté, pendant que saint Félix gouvernait celle de Cerfroy, et plein d'espoir, il se disposait déjà à passer la mer pour racheter des captifs, quand le Pape, craignant qu'il ne devînt trop tôt victime de son ardent dévouement, ce qui eût été une perte irréparable pour son Ordre, lui offrit une autre mission : il s'agissait de rendre la paix aux Eglises de Dalmatie et de Servie. De l'avis unanime des cardinaux, Jean fut élevé à la dignité de légat *à latere*, et un autre religieux de son Ordre, nommé Simon, versé dans la science du droit, lui fut adjoint. Mais l'humilité sut inspirer à notre Saint de si touchantes supplications, qu'Innocent III consentit à ce que, muni qu'il était de ses lettres d'ambassadeur apostolique, il ne se présentât que sous l'habit de simple religieux.

Jean et Simon, arrivés en Dalmatie, s'entendirent avec le roi Wulcan et l'archevêque d'Antivari; ils convoquèrent un concile où furent dressés douze canons pleins de sagesse, qui tendaient à épurer le clergé, à rétablir la paix dans les familles, en bannissant le divorce et les unions illégitimes, enfin, à faire cesser l'esclavage au moins à l'égard des sujets latins. Puis, après avoir présidé ce concile, il parcourut et évangélisa ces provinces avec un zèle apostolique et un succès prodigieux.

Cette mission heureusement terminée, le Pape songeait à récompenser noblement de si importants services, mais Jean déclina les honneurs qu'on lui réservait; cependant la reconnaissance publique lui décerna le titre glorieux d'*Apôtre de la Dalmatie*, qui lui est toujours resté dans son Ordre.

Dieu, en cette circonstance, voulut donner au saint pacificateur une grande consolation : Jean l'anglais et Guillaume d'Ecosse, qui avaient été envoyés à Maroc, munis d'une lettre d'Innocent III, ne tardèrent pas d'arriver dans le port de Marseille avec cent quatre-vingt-six esclaves libérés. « La procession de ces captifs, écrit le savant Millin, avait pour les Marseillais un intérêt vraiment dramatique. Ces rachetés marchant deux à deux, en casaque rouge ou brune, les mains encore chargées de fers, montrant les marques des coups qu'ils avaient reçus, des mutilations qu'ils avaient souffertes, et suivant leurs chers rédempteurs pour aller rendre grâces à Dieu, offraient un spectacle d'autant plus touchant, que les communications fréquentes et directes des Marseillais avec le Levant, pouvaient faire craindre aux spectateurs eux-mêmes un pareil sort. »

Quelque éclatants que fussent ces succès, la charité de saint Jean de Matha ne s'en trouva point satisfaite : le saint religieux avait considéré que les captifs, dont les chaînes avaient été brisées, se trouvaient souvent encore loin de leurs foyers, et que dans le long trajet qu'il leur restait à faire, la plus extrême misère leur faisait expier le bonheur à peine senti de leur liberté rendue. A ce danger s'en joignaient bien d'autres, dans un temps où les moyens de transport étaient rares, coûteux et difficiles. Or, le charitable fondateur sut pourvoir à tout. Il écrivit en conséquence à ses compagnons, qui avaient eu l'honneur d'aller en Afrique à sa place; et dès ce moment, une confrérie de la Sainte-Trinité fut établie pour les séculiers.

Cette institution, encouragée par les souverains pontifes, reçut avec le temps une si excellente organisation, qu'elle devint un puissant auxiliaire pour l'œuvre de la rédemption des captifs. Elle avait ses chefs, ses directeurs, ses règlements, ses pratiques de piété, ses exercices de zèle et ses lieux de réunion. Elle recueillait les aumônes; un trésorier intègre en devenait responsable; puis les pères rédempteurs allaient en verser une portion dans les coffres des Musulmans; l'autre partie était consacrée à faire parvenir les chrétiens rachetés jusques en quelque maison de l'Ordre des Trinitaires, ou dans les logements mêmes qui appartenaient à la confrérie et qui avaient été affectés à cette destination. De là, après un repos nécessaire et des étapes faites de ville en ville, les captifs en santé se retiraient dans leur propre pays, tandis que les autres, malades ou infirmes, continuaient d'être soignés dans les hôpitaux.

Telles sont les œuvres charitables de ces siècles si souvent et si injustement taxés de siècles barbares! De nos jours, il est vrai, l'on vante partout l'esprit philanthropique, mais où sont nées, où vivent et où se développent des institutions comparables à celle de la très-sainte Trinité; œuvres catholiques, c'est-à-dire universelles, ne reconnaissant aucune limite ni de temps, ni de pays, ni de religion; œuvres fécondes en résultats de bienfaisance, en soulagements réels de toutes les misères; œuvres grandissant le riche, qui donne non-seulement une part de sa fortune, mais ses forces, mais sa liberté, mais sa vie; œuvres relevant à ses propres yeux le pauvre qui reçoit, non plus une aumône légale, mais

qui partage le pain de ses frères, entouré de leurs respects et de leur amour; œuvres de civilisation, de vraie liberté, qui ont fait tomber plus de chaînes et ont adouci plus de législations que toutes les théories sociales et humanitaires des politiques et des philosophes; œuvres immortelles aussi durables que la foi qui les enfante, que l'espérance qui les soutient, que la charité qui les féconde?

VI.

Les détails attendrissants que les deux disciples de saint Jean de Matha lui donnèrent sur leur mission à Maroc, si heureusement accomplie, le portèrent à suspendre toutes ses fondations et ses œuvres de zèle en Italie et en France, et à partir lui-même, après avoir recommandé à saint Félix de Valois, supérieur de la maison de Cerfroy, de veiller à la délivrance des chrétiens esclaves dans les contrées occidentales du Maroc, et de réaliser au plus tôt les espérances que les deux premiers envoyés avaient laissées dans les cachots qu'ils avaient déjà visités. Il voulait, quant à lui, briser les fers des Italiens qui gémissaient en grand nombre à Tunis et à Tripoli. Ainsi, sur tout le littoral d'Afrique, on vit briller en même temps l'étendard de la rédemption, car, peu de jours après, Jean et quelques-uns des siens parurent sur ces plages inhospitalières et si justement redoutées.

La ville de Tunis, quoique plus antique que Maroc, n'en avait pas la magnificence. Celle-ci comptait à peine un siècle d'existence, que déjà elle était la capitale d'un des plus

puissants empires. Jacoub-al-Mansour et ses successeurs avaient réuni, sous leurs lois, les états de Fez, de Maroc, de Tafilet, de Tremezen, d'Alger, de Tunis, et en Espagne, les royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Séville et des Algarves. De toutes ces provinces conquises coulaient alors à Maroc des fleuves d'or. Vingt-quatre portes somptueuses y ouvraient sur autant d'entrées triomphales; quarante-cinq grandes rues, tirées au cordeau et coupées par une infinité d'autres, la partageaient en divers quartiers où s'étalait le luxe le plus opulent. Au milieu, s'élevait la gigantesque mosquée d'Abd-el-Moumen, décorée du marbre et du jaspe d'Espagne, enrichie des portes fameuses de l'église de Séville et d'autres splendides trophées. Une foule d'autres mosquées, des groupes de palais servant aux ministres et aux grands officiers, enfin des jardins merveilleux, achevaient de proclamer la puissance extraordinaire des Almohades. Tunis, au contraire, était pauvre, et ses féroces habitants avaient encore moins d'égards pour les droits de l'humanité que ceux de la capitale des Etats barbaresques; éloignés des regards du souverain, ils pouvaient se livrer, sans contrôle, à leur fanatisme cruel sur leurs esclaves chrétiens.

L'homme de Dieu n'ignorait point cela : inaccessible néanmoins à tout autre sentiment qu'à celui de la charité, il demanda audience au gouverneur qui ne put résister à son éloquente parole. Toutefois, la rançon des captifs fut taxée à un prix énorme, ce qui fit que notre Saint, malgré d'abondantes aumônes, ne put obtenir que cent dix esclaves.

Il fournit à d'autres des vêtements et quelques objets de première nécessité, en même temps qu'il ranimait leur foi et leur laissait l'espoir de voir arriver bientôt de nouveaux libérateurs.

Les mahométans irrités du zèle avec lequel le saint missionnaire exhortait les captifs à mourir plutôt que d'abandonner leur religion, épiaient le moment d'assouvir leur rage. Quelques-uns de ces furieux l'ayant trouvé seul, se précipitèrent donc sur lui, le dépouillèrent de ses habits, lui firent subir mille outrages, l'accablèrent de coups, et le croyant mort, ils le laissèrent, nageant dans son sang. Mais Dieu le conserva par miracle, et ses forces à peine revenues, il recommença, plein d'ardeur, son œuvre de miséricorde.

Nul ne peut peindre la scène qui s'offrit au moment où notre Saint, muni du sauf-conduit du gouverneur, descendit dans les antres hideux de l'esclavage. Les infortunés qui y gisaient, couchés sur leurs chaînes, s'étonnèrent d'abord de voir des figures qui n'étaient point celles de leurs impitoyables geôliers; puis, revenus de leur surprise et instruits de la mission de ces charitables étrangers, ils se jettent spontanément à leurs pieds, implorent leur tendre commisération, baisent leurs mains libératrices et les arrosent de larmes amères; ils montrent leurs fers, disent leurs souffrances, exposent leurs malheurs. Ah! il n'en fallait pas tant pour toucher le cœur aimant de Matha. Le tableau de tant de misères lui déchirait l'âme, et l'impuissance de toutes les soulager grandissait sa douleur. Il fallut choisir. Ce choix difficile désigna, pour la liberté, les malheureux esclaves dont

l'état excitait le plus la pitié; puis les portes de fer se refermèrent sur leurs compagnons d'infortune.

A la suite de Jean de Matha, les captifs rachetés quittèrent l'affreux séjour si longtemps témoin de leurs maux. Puis ils montèrent dans le navire qui devait leur rendre une patrie, une famille et le repos, après les longues fatigues de l'esclavage; le vaisseau ne voguait pas assez vite à leur gré. Enfin, on découvrit le rivage, on salua avec transport les côtes de l'Italie, et on jeta l'ancre dans le port d'Ostie; alors on put les voir dans le délire de la joie, baiser, avec reconnaissance, cette terre hospitalière, d'où était parti leur libérateur.

Jean de Matha, dont le contentement avait quelque chose de céleste, dirigea vers Rome ses chers esclaves. Une multitude empressée accourut. Rome païenne avait insulté des guerriers et des rois vaincus, Rome chrétienne, au contraire, vint s'associer au bonheur de ces pauvres affranchis. Jadis les vainqueurs traînaient au capitole leurs malheureux captifs; en ce jour, Jean de Matha, plus grand que les Scipion et les César, conduisait au temple saint ceux dont il avait brisé les fers et les renvoyait libres dans leurs familles reconnaissantes.

VII.

Les Romains, voyant que le nouvel institut remplissait avec tant de zèle sa glorieuse mission, fournirent d'abondantes aumônes, que Jean l'Anglais porta à Tunis, pendant que le saint fondateur créait de nombreux établissements en Italie, en France et en Espagne; car les esclaves ayant raconté dans

leur patrie leurs souffrances passées et le dévouement de leurs rédempteurs, partout l'Ordre de la très-sainte Trinité avait été exalté, partout il avait paru avec sa grandeur, son importance et ses avantages; les peuples s'en étaient émus; il restait à profiter de ces heureuses dispositions.

Notre Saint se rendit d'abord à Arles, auprès d'Imbert d'Aiguières, archevêque de cette ville, et l'ami d'Innocent III. Il laissa dans une maison, due aux libéralités de plusieurs notables, cinq de ses religieux. De là, il se transporta en Espagne où l'appelaient les rois catholiques. Ils le reçurent avec de grandes démonstrations de respect, et lui cédèrent des propriétés considérables, en même temps qu'ils versaient entre ses mains de fortes sommes pour le rachat immédiat d'un grand nombre de captifs, détenus à Valence et à Majorque. Ces infortunés furent dirigés sur Lérida, où avait été fondé un établissement très-vaste, comprenant une maison pour les Trinitaires, un refuge pour les voyageurs indigents, un hôpital pour les infirmes du pays, et un lieu de repos pour les captifs rachetés, mais fatigués de la marche ou convalescents.

L'homme de Dieu saisit cette occasion pour se livrer à des excursions apostoliques, et il opéra, en plusieurs lieux, des conversions étonnantes. Ferrario Gray, jeune seigneur, qui venait de terminer ses études avec distinction, fut une de ses conquêtes : il entra dans l'Ordre des Trinitaires, et c'est à lui qu'on est redevable du grand développement que prit cet Ordre en Catalogne et dans l'Aragon, provinces qu'il administra avec succès pendant trente-deux ans.

Sur ces entrefaites, Hugues de Baux, vicomte de Marseille, pria Jean de Matha de venir en cette ville fonder un couvent de Trinitaires. D'autres seigneurs s'associèrent à cette pensée, et de grands priviléges furent attachés à cet établissement. L'acte en fut passé en 1202. Sans retard, quatre religieux vinrent s'y fixer, car notre Saint avait compris combien il importait d'avoir un monastère sur un port de mer, où devaient débarquer un si grand nombre d'esclaves rachetés.

Mais l'œuvre de Dieu, plus d'une fois, souffrit la contradiction et l'opposition des hommes; le chapitre de Marseille s'éleva contre l'établissement fondé dans cette ville, et Michel de Moriez, archevêque d'Arles, en fit de même contre celui dont son illustre prédécesseur avait sollicité la création. Toutefois, Jean de Matha, qui revenait d'Espagne avec une nouvelle bande de captifs, parvint à apaiser cette tempête, et à tout régler par de sages et amicales transactions. De là, il se rendit à Rome, et, sur ses pas, s'élevèrent une foule de maisons de son Ordre; puis il reparut en Espagne en 1206 : les besoins étaient là plus pressants qu'ailleurs, car les musulmans avaient porté dans ces royaumes le ravage et la désolation.

Don Alonzo, roi de Castille, après avoir accompagné le Saint dans plusieurs villes, lui présenta sa famille, pour qu'il appelât sur elle les bénédictions du ciel. Jean, à la vue de l'infant, alors âgé de sept ans, fut saisi de l'esprit de Dieu; et dans un prophétique enthousiasme, il prédit au roi ses victoires prochaines, à l'infant ses destinées futures et le triomphe définitif des chrétiens sur les musulmans de la Pé-

ninsule. En effet, quatre ans après, eut lieu la fameuse bataille de Las-Navas-de-Tolosa, et don Fernand fut, dans la suite, le roi Ferdinand III, que l'Eglise compte au nombre de ses Saints.

L'habile fondateur s'empressa d'aller rendre compte de tous ses travaux au souverain pontife. Il arriva à Rome au mois de mars de l'an 1209. Il fut en même temps informé de la propagation de son Ordre, par Félix de Valois, dans les provinces septentrionales de la France. Jean l'Anglais lui fit aussi la relation de ses deux voyages à Tunis et de tous les incidents remarquables qui les avaient signalés.

Le Pape, charmé de voir que cet institut avait pleinement justifié par ses œuvres la haute protection dont il l'environnait, se hâta de donner la sanction de son autorité apostolique à tout ce qu'avaient fait jusqu'à ce jour saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, en France, en Italie et en Espagne. Ces bulles de confirmation furent suivies d'une autre bulle qui accordait à l'Ordre divers priviléges, et le recommandait, en l'approuvant de nouveau, à tout le monde chrétien.

A tant de faveurs, les Pères de la Trinité répondirent par de nouveaux services. Jean de Matha venait de terminer la visite des prisons et des hôpitaux de Rome, lorsqu'il apprit que la trêve, conclue par l'Espagne avec les musulmans, était sur le point d'expirer, et que déjà on préludait, par des engagements partiels, à une reprise d'armes générale. C'est pourquoi il part une seconde fois pour Tunis, en emmenant avec lui Guillaume l'Ecossais.

Sortis du port d'Ostie vers la fin de mai, ils abordèrent quelques jours après à Tunis. Ils se rendirent directement chez le gouverneur. Celui-ci, soit prévoyance, soit cupidité, consentit encore à échanger les fers de ses esclaves contre l'or des rédempteurs. Mais les sujets ne se montrèrent pas si traitables que le maître; les Tunisiens ameutés se jettent sur notre Saint, l'accablent de coups, et lui enlèvent ses captifs. Jean les revendique avec énergie; enfin, un nouvel arrangement est conclu, une double rançon est exigée : c'était le droit et la justice du plus fort. Jean de Matha avait épuisé ses ressources, il ne pouvait donc satisfaire à cette insatiable cupidité. Dans cette extrémité, le Saint tire de dessous son scapulaire l'image de la Vierge, se prosterne avec Guillaume, ils prient, ils conjurent la bonne Mère du ciel de manifester sa clémence en faveur de ses enfants malheureux; des vœux si purs, si ardents, furent exaucés : une main invisible déposa aux pieds des deux libérateurs la somme réclamée par les barbares, et les captifs chrétiens furent remis en liberté.

Alors la populace, furieuse de ce dénouement imprévu, se précipite sur le vaisseau qui les porte, enlève le gouvernail, coupe les mâts, déchire les voiles, brise les rames pour rendre le départ impossible. L'homme de Dieu ne se laisse point abattre. Il ordonne à ses gens de mettre en mouvement le navire. Les passagers, aimant mieux périr dans les flots que sous le fer des assassins ou dans les cachots, saisissent des tronçons de rames et de planches pour aider à cette difficile manœuvre. Les Tunisiens se rient de ces efforts et poussent

des huées; mais le vaisseau n'en voguera pas moins. Plein de confiance en Dieu seul, Jean, le cœur en feu, se dépouille de son manteau, l'étend en forme de voile; et, à genoux sur le tillac, le crucifix à la main, il implore, avec effusion d'âme, l'étoile de la mer. Les nautonniers et les passagers répètent les mêmes prières, et les flots paisibles respectent la frêle embarcation, les vents se taisent; une brise favorable s'élève, et en moins de deux jours, on entre dans le port d'Ostie, aux acclamations d'une foule émerveillée du prodige. Le souverain pontife, reconnaissant en ceci l'intervention de celui qui commande aux vagues et aux tempêtes, pleura d'attendrissement et d'admiration; il voulut voir tous les captifs et les bénir de sa main, avant qu'ils fussent renvoyés dans leur pays.

VIII.

Notre Saint reprit bientôt ses exercices accoutumés; les malades le revirent auprès de leur triste couche, les prisonniers dans leurs sombres réduits. Sa présence enfantait partout des prodiges de grâce; les bénédictions et l'amour des peuples l'accompagnaient en tout lieu.

Dans ces conjonctures, don Rodrigue, évêque de Tolède, arriva à Rome; il était chargé d'une mission spéciale auprès du saint-siége : c'était don Alonzo, roi de Castille, qui, n'ayant qu'une poignée d'hommes à opposer à des bandes innombrables de Sarrasins fanatisés par leurs chefs, avait cru devoir intéresser à sa cause l'Europe catholique. Innocent III vit la gravité du péril; il commanda aussitôt des prières

publiques; il chargea don Rodrigue lui-même de parcourir l'Italie et la France, et de faire un appel général à tous les guerriers chrétiens. Des lettres pressantes furent sur-le-champ adressées aux évêques de France, du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné.

Au milieu de ces alarmes, saint Jean de Matha ne resta point oisif; il n'était pas homme à fuir devant la tempête. Il se mit à visiter toutes les maisons de son ordre, à désigner les religieux les plus courageux pour assister les soldats de la croix sur le champ de bataille, ou pour recueillir les aumônes qui devaient être plus abondantes que jamais, afin que les ressources fussent proportionnées aux immenses besoins que pourraient créer tout à coup de funestes revers. C'est à cette époque que le saint fondateur passa à Cerfroy, et put s'entretenir, une dernière fois, avec saint Félix, son vieil ami, âgé alors de quatre-vingt-dix ans.

Enfin, le sort des armes allait être tenté dans les plaines de Tolosa. Des troupes nombreuses ne tardèrent pas à s'y rassembler. Les Dauphinois surtout, dont les pères avaient eu tant à souffrir des hordes sarrasines, prirent, disent tous les historiens, une glorieuse part à cette grande bataille et se distinguèrent par leur brillante valeur. On forma plusieurs corps d'armées, et pendant que les généraux choisissaient des positions avantageuses, le supérieur général des Trinitaires préparait tout à Tolède pour le service des malades et des blessés. Enfin, le 16 juillet 1210, les clairons se font entendre, les deux armées se heurtent, les chrétiens s'élancent comme des lions sur les musulmans, les attaquent,

enfoncent leurs bataillons et couvrent de leurs cadavres le champ de bataille. La victoire fut complète. Méhémed-el-Nasser ne se vengea de sa défaite que par ses cruautés, et s'enfuit en Afrique où il mourut l'année suivante. Son sceptre passa ensuite en des mains inhabiles, et des seigneurs puissants s'en partagèrent les débris.

Saint Jean de Matha, heureux de voir la croix triompher, retourna à Rome où les affaires de son ordre réclamaient sa présence. Il ne tarda pas à y recevoir la nouvelle de la mort du bienheureux Félix de Valois, son cher collaborateur. Cette perte, quoique prévue, lui fut extrêmement sensible. Jean l'Anglais, qui s'était pénétré de l'esprit de la règle mieux qu'aucun autre disciple, et qui d'ailleurs avait une grande capacité, fut désigné pour gouverner le monastère de Cerfroy; il arriva dans cette maison si importante au commencement de l'année 1213.

Notre Saint avait consumé lui-même une santé robuste dans les austérités de la pénitence, les fatigues des voyages et les sollicitudes de ses nombreuses fondations; ses forces épuisées ne suffisaient déjà plus à son zèle; dès lors il appliqua toute l'activité de son esprit à sa perfection personnelle et à la direction intérieure de son institut. A ses mortifications accoutumées, il joignit la pratique continuelle de l'oraison. S'il sortait du couvent de Saint-Thomas *in Formis*, c'était pour aller s'asseoir au chevet de quelque malade ou pour secourir des pauvres honteux. Il mettait un soin scrupuleux à cacher ses bonnes œuvres; mais les effets merveilleux du pouvoir extraordinaire que Dieu avait communiqué à son

humble serviteur, et auquel obéissaient le démon, les maladies et la mort même, avaient rempli la ville de Rome des vertus et du nom de Jean de Matha.

Illustré par tant de travaux, orné de tant de dons célestes, célèbre par sa science et par ses écrits, Jean de Matha, ravi en esprit dans le ciel, y vit saint Félix tout brillant de lumière, et eut révélation que dans un an il irait, à son tour, rejoindre son ami au séjour de la gloire.

Sur cet avertissement divin, le saint fondateur assembla à Rome les principaux chefs de sa nombreuse et immortelle famille qu'il avait vue se dilater rapidement en plusieurs royaumes, et pénétrer même en Asie avec les généreux Croisés de Jérusalem. Il voulut disposer de tout avec prévoyance pour le plus grand bien de l'Ordre. Ces derniers arrangements pris, la mort ne se fit pas attendre. Miné par la fièvre, ou plutôt consumé par l'amour divin, il reçut les sacrements dans les admirables sentiments de la foi vive et de l'ardente charité qui avaient animé toutes ses actions, puis il ordonna qu'on creusât sa fosse, et passa le jour suivant dans une contemplation extatique. Au troisième jour, il réunit autour de son lit de mort ses enfants en pleurs, leur fit ses derniers adieux, les exhorta à la grande œuvre de la rédemption des captifs, et les bénit une dernière fois. Peu après, son âme montait au ciel. C'était le 17 décembre de l'an 1213.

A la nouvelle de ce trépas, Rome entière s'émeut : chacun veut revoir la face encore rayonnante de l'homme de Dieu, et pour satisfaire cette dévotion générale, on est obligé de

laisser le corps du Saint exposé pendant quatre jours au milieu de l'église. Plusieurs miracles s'opérèrent à cette occasion : une femme privée de l'usage d'un bras fut guérie sur-le-champ; quatre aveugles recouvrèrent la vue. Jamais obsèques plus solennelles ; le Pape et un bon nombre de cardinaux voulurent y assister. Non encore satisfait, Innocent III veilla à ce que les dépouilles mortelles du Saint fussent ensevelies sous un magnifique mausolée en marbre blanc, où il fit graver cette simple inscription : « L'an 1197 de l'Incarnation du Seigneur, le premier du Pontificat d'Innocent III, le 15 des Calendes de janvier, l'Ordre de la très-sainte Trinité fut fondé avec sa propre règle accordée par le saint-siége, par frère Jean, divinement inspiré. Le même fut enseveli en ce lieu, l'an du Seigneur 1213 (1). »

IX.

Accoutumés à vénérer saint Jean de Matha pendant sa vie, les peuples l'invoquèrent après sa mort, et les miraculeuses faveurs qu'ils obtinrent par son intercession, semblèrent justifier un culte que l'Eglise n'autorisa que par son silence, jusqu'à ce que l'Ordre de la très-sainte Trinité, jaloux de propager la gloire de ses deux grands patriarches, poursuivit

(1) AN. DOM. INCARN. M. C. LXXXXVII. PONTIFICAT.
VERO DOMINI INNOCENTII PAPAE. III. AN. I. DEC. V. CAL.
IANVAR. INSTITVTVS EST NVTV DEI ORDO SANCTISS.
TRINITATIS A FRATRE IOANNE SVB PROPRIA REGVLA
IBI AB APOSTOLICA SEDE CONCESSA SEPVLTVS EST
IDEM F. IN HOC LOCO AN. DOMINI M. CC. XIII.

la cause de leur canonisation auprès du saint-siége, et obtint d'Urbain IV une bulle datée du 1er mai de l'an 1262, en vertu de laquelle les honneurs solennels de la canonisation furent rendus à saint Jean de Matha et à saint Félix de Valois, le 4 octobre de l'année suivante.

Mais le couvent de Saint-Thomas *in Formis* au mont *Cœlius* ayant plus tard cessé d'être habité par une communauté religieuse, la mémoire de saint Jean de Matha en souffrit. En 1655, deux religieux Trinitaires de la nouvelle observance partirent d'Espagne et conçurent le pieux projet de tirer de l'oubli les restes sacrés du grand fondateur et de les faire parvenir à Madrid. Ce transport s'effectua clandestinement, et des informations officielles vinrent, en 1721, constater l'identité des reliques du Saint et donner lieu à une cérémonie très-brillante à la suite de laquelle elles furent exposées dans l'église des Trinitaires de Madrid pour y être conservées à perpétuité, conformément à un décret papal en date du 6 septembre 1729.

Enfin, après plusieurs bulles déjà obtenues en faveur du culte de saint Jean de Matha, sur les instances de Louis XIV, le 24 janvier 1671, la sacrée Congrégation des Rites, avec l'approbation du Saint-Père, fit insérer les noms de saint Jean de Matha et de saint Félix de Valois dans le Martyrologe romain, et depuis 1694, l'office de ces deux Saints fut élevé au rit double, *de præcepto*, tel que l'Eglise universelle le célèbre aujourd'hui.

L'ancien diocèse d'Embrun s'attacha de bonne heure à vénérer le lieu où était né et où avait habité Jean de Matha.

Ainsi vers l'an 1280, le monastère de Sainte-Marie-des-Prats, au diocèse de Digne, fondé par Urcel, gentilhomme de Provence, ayant passé sous la juridiction des abbés de Boscodon, pour être confié ensuite aux soins de Hugues de Durbis, en 1286, les mêmes religieux de Boscodon s'occupèrent de la fondation du prieuré de Faucon et l'établirent dans la solitude où, jeune encore, s'était retiré, pendant environ un an, saint Jean de Matha.

Ces pères et leurs fermiers furent les premiers à cultiver ce désert. Mais de nouveaux émigrants s'y étant fixés, les religieux pourvurent, avec le consentement de l'archevêque d'Embrun, aux besoins de cette population. Ils se réservèrent la moitié de la dîme, avec le droit de présenter à perpétuité un prêtre capable de régir saintement la nouvelle paroisse dont ils avaient sollicité l'érection, puis ils se retirèrent eux-mêmes au monastère de Sainte-Marie-des-Prats, d'où ils s'étaient éloignés pour venir fonder ce petit prieuré solitaire. A la révolution française, le Prieur qui représentait l'ancienne communauté, jouissait encore de tous les droits et priviléges dont nous venons de parler.

En 1664, Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, étant à Madrid en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi de France, permit aux religieux de la très-sainte Trinité de fonder une maison de leur Ordre dans la ville de Faucon. Une lettre de ce prélat, adressée à un de ses grands vicaires, nous fait connaître les motifs particuliers de cette bienveillante autorisation. « Bien que vous sachiez, dit-il, que j'ai assez peu de disposition de donner permission pour des établisse-

ments nouveaux de maisons religieuses dans mon diocèse, connaissant qu'il y en a déjà un nombre suffisant pour le bien des peuples, je n'ai pu toutefois refuser aux RR. PP. Trinitaires, celle qu'ils m'ont demandée pour fonder un couvent de leur Ordre dans le village de Faucon, dans la vallée de Barcelonnette, à quoi j'ai été mu par la recommandation des personnes puissantes de cette Cour, mais beaucoup plus par la considération que saint Jean de Matha, fondateur de cet Ordre, était natif dudit lieu de Faucon, et il est juste que ses compatriotes sentent principalement les fruits de son zèle par les enfants de son institut. Madrid, 11 mars 1664. Georges, archevêque d'Embrun (1). »

(1) Cette lettre n'est pas le seul monument qui atteste incontestablement que Faucon, dans la vallée de Barcelonnette, est le pays natal de saint Jean de Matha.

Depuis deux siècles, toute incertitude a cessé sur ce point historique. L'abbé Lavocat en son Dictionnaire, Feller, Vosgien, le Dictionnaire historique par une Société de gens de lettres, le Couvent de Saint-Michel en sa Notice de l'Ordre de la Trinité, François Tarizzo, l'auteur de la vie du Saint, imprimée en 1695, les Chroniques et Annales des Trinitaires, le P. Fournier, l'Histoire du diocèse d'Embrun, l'Authentique des reliques du Saint, par Jacques de S. Anne, provincial, la décision formelle du Sénat de Turin sur ce sujet, les Mémoires de la fondation du couvent de Faucon de Barcelonnette, une lettre de J.-B. de Mærinis, supérieur général des Dominicains, en 1668, l'abrégé de la vie du Saint, imprimé à Digne en 1835, la vie du Saint, accompagnée de notes savantes, par l'abbé J.-M. Prat, imprimée en 1846, sont autant de témoignages en notre faveur;

L'autel du Saint-Esprit, appelé vulgairement l'autel de Matha par les habitants de Faucon de Barcelonnette, les deux personnages qui y sont peints en ancien costume du temps et que la tradition a toujours désignés comme le père et la mère du Saint, le vouant à Dieu, le tombeau de cette famille retrouvé à main droite en entrant dans l'église, la pierre sépulcrale portant, profondément gravées, les initiales D et M, mise à découvert ainsi que le caveau en bonne maçonnerie, par les ordres et en présence de l'autorité en 1835, voilà autant de nouveaux monuments qui viennent à l'appui des autres déjà cités.

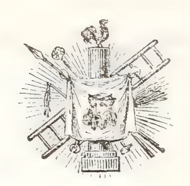
Qu'on n'allègue donc plus qu'il est question de Faucon du Caire en Provence, car

Deux parcelles des reliques de saint Jean de Matha furent accordées, en 1674, à l'église paroissiale de Faucon, et exposées à la vénération publique en vertu d'une autorisation de Mgr Charles Brulard de Genlis, archevêque d'Embrun; elles y ont été honorées depuis avec une grande piété.

O bienheureux patriarche, vous dont nous venons de raconter les actions mémorables; vous que la plus ardente charité a porté à tout endurer avec joie pour délivrer les esclaves chrétiens d'une affreuse oppression, pour améliorer le sort de tant de malades et d'infirmes, pour préserver un si grand nombre d'âmes des flammes éternelles; ô vous, l'un des plus Saints et des plus illustres enfants de l'antique Eglise d'Embrun, dépouillée aujourd'hui de sa première splendeur et de ses plus nobles prérogatives, nous vous supplions humblement de protéger toujours le diocèse auquel vous avez appartenu par votre sainte famille, par votre naissance, par votre baptême. Protégez aussi, d'une protection spéciale, l'œuvre apostolique des missions étrangères à laquelle plusieurs de nos prêtres, désireux de marcher sur vos traces, se sont consacrés et se consacreront encore; dilatez l'œuvre du rachat des négresses esclaves qui gémissent humiliées à Constantinople, dans Alexandrie et au Caire. Oh! faites que

les Trinitaires n'ont jamais eu en ce dernier lieu de couvent, et n'auraient pu avoir à contester avec les Dominicains pour leur établissement. Au 12e siècle, Faucon de Barcelonnette était également de la Provence et portait le nom de Faucon de Provence ou celui de Faucon de Terre-Neuve. Ce n'est qu'en 1388 que la vallée de Barcelonnette tomba au pouvoir d'Amédée VIII, duc de Savoie. Elle fut reprise par Louis II, comte de Provence, enlevée de nouveau par Amédée IX; enfin rendue à la France en 1713, par le traité d'Utrecht.

la France, notre généreuse patrie, sente de nouveau ses entrailles s'émouvoir au spectacle de ces créatures tombées, que la servitude et le malheur de leur naissance ont fait descendre jusqu'aux dernières limites de la dégradation morale; faites qu'en suivant votre noble exemple, des hommes dévoués préparent à ces infortunées un sort meilleur, qu'ils parviennent à les replacer, affranchies et sanctifiées par le malheur, la prière et une éducation chrétienne, au rang d'enfants de Dieu. Faites que nous soyons nous-mêmes embrasés de charité pour le salut et l'assistance de nos frères. Tels sont nos vœux les plus chers; tels sont sans doute les vôtres, puisque leur accomplissement ne serait qu'une glorieuse extension de la grande œuvre, dont vous êtes l'immortel fondateur.



S. VINCENT-FERRIER,

Apôtre de la Vallouise.

(14[e] siècle. — 5 avril.)

I.

Au quatorzième siècle, un schisme funeste divisait l'Occident et déchirait avec violence la robe sans couture de l'Eglise. A la faveur de ces divisions intestines, l'erreur florissait et les mœurs s'étaient de plus en plus corrompues, quand Dieu, pour mettre un terme à tant de maux, suscita, en Espagne, un homme puissant en œuvres et en paroles : ce fut Vincent-Ferrier, une des plus grandes illustrations de l'Ordre de Saint-Dominique.

Ses immenses travaux, ses prodigieux succès lui méritèrent, après sa mort, le nom d'apôtre de l'Europe; mais la reconnaissance de l'ancien diocèse d'Embrun, pour ses courses

multipliées dans nos montagnes, lui décerna, de son vivant, le titre d'apôtre de la Vallouise. C'est donc comme restaurateur de la foi catholique dans cette vallée et dans quelques autres, infectées de l'infâme hérésie des Vaudois, que nous l'honorons d'un culte spécial et que nous nous proposons d'esquisser les traits principaux de sa glorieuse vie.

Vincent naquit à Valence en Espagne, le 23 janvier 1357. Dès ses plus tendres années, il donna des marques non équivoques de la sainte vocation à laquelle Dieu l'avait appelé. Sa modestie, sa douceur, sa charité lui gagnaient le cœur et l'estime de tous les enfants de son âge; usant de l'ascendant qu'il avait acquis sur eux, il les réunissait autour de lui et leur répétait les sermons qu'il venait d'entendre; il imitait si bien l'action du prédicateur et parlait avec tant d'onction et d'énergie, que plus d'une fois ses jeunes auditeurs, émus, versèrent des larmes de repentir et d'amour.

A dix ans, il jeûnait déjà les mercredi et vendredi de chaque semaine, pratique qu'il continua jusqu'à son dernier soupir. Il écoutait avec une sainte avidité la parole de Dieu, et pour satisfaire sa tendre dévotion à Jésus souffrant et à sa sainte Mère, il récitait tous les jours l'office de la Croix et celui de la bienheureuse Vierge.

Ainsi se développaient en liberté tous les germes de vertu semés dans son âme par sa pieuse mère. Plusieurs miracles vinrent dès lors témoigner de sa sainteté et entourer son nom du respect et de la vénération publique.

Après avoir terminé avec beaucoup d'éclat ses études, il entra à 17 ans dans l'Ordre de Saint-Dominique. Cette

généreuse détermination expliqua à Constance Miguel, sa mère, les songes mystérieux qu'elle avait eus pendant qu'elle portait dans son sein cet enfant de grâces et de bénédictions.

II.

A peine entré dans cet Ordre célèbre, Vincent se proposa d'imiter son glorieux fondateur, devenu son père et son modèle. A l'étude sacrée de l'Ecriture et de la Théologie, source inépuisable de science et de vertus, il joignit les rigueurs de la pénitence et les veilles austères de la méditation. Aussi fut-il bientôt l'édification de la pieuse communauté qui, d'une voix unanime, l'admit à la profession religieuse.

Quelque temps après, il fut chargé d'enseigner la philosophie; il le fit avec une grande distinction et publia, à la fin de ce cours, son traité des *Suppositions dialectiques.*

Cet essai remarquable engagea ses supérieurs à l'envoyer à Barcelone pour y perfectionner ses études, sous les maîtres les plus habiles de l'Ordre. De là, il se rendit à la célèbre université de Lérida où il prit le grade de docteur, et où il en reçut le bonnet en 1384, des mains du cardinal Pierre de Lune, légat du pape Clément VII. Puis il parut à Paris, qui déjà était le centre des lumières et des travaux de l'intelligence; mais il fut peu après rappelé à Valence, pour y enseigner l'Ecriture sainte et la Théologie. Le feu sacré qui brûlait son cœur, se communiquant à sa parole, il y prêcha avec un extraordinaire succès. Dieu bénissait et récompensait son zèle et ses éclatantes vertus. Sa vie était si

pure, son cœur si uni à Dieu, ses passions si soumises! La sainte mortification, l'humilité, le renoncement évangélique gardaient son innocence. Toutes ses études étaient dirigées vers le grand but de l'homme, la gloire de Dieu et la sanctification de son âme; il avait trouvé le secret de la science; et comme saint Thomas, en montrant son crucifix, il aurait pu dire à ceux qui s'étonnaient de son profond savoir : Voilà la source où je puise mes connaissances.

D'ailleurs il s'est peint lui-même dans son traité de la *Vie spirituelle*, lorsqu'il dit : « Voulez-vous étudier d'une manière qui vous soit utile? que la dévotion accompagne toutes vos études, et que votre but soit moins de vous rendre habile que de contribuer à votre sanctification. Consultez Dieu plus que vos livres, et demandez-lui, avec humilité, la grâce de comprendre ce que vous lisez. L'étude fatigue l'esprit et dessèche le cœur. Allez de temps en temps ranimer l'un et l'autre aux pieds de Jésus-Christ. Quelques moments de repos dans ses plaies sacrées procurent une nouvelle vigueur et de nouvelles lumières. Interrompez votre travail par ces prières courtes et ferventes nommées *jaculatoires;* que la prière enfin précède et termine votre étude. La science est un don du père des lumières, ne la regardez donc pas comme l'ouvrage de votre esprit et de vos talents. »

Qu'elle est admirable cette instruction! Que de maux cesseraient d'affliger l'humanité si elle était plus généralement suivie! Le savoir alors ne serait plus, comme il l'est malheureusement trop souvent, une arme meurtrière qui tue les sociétés. La parole, qui joue un si grand rôle dans les affaires

humaines, sèmerait partout la paix et l'union, au lieu d'être un instrument de discordes et de haines, et l'orgueil ne viendrait plus flétrir le talent et le tarir jusque dans sa source.

Vincent, après trois ans de séjour à Valence, reçut l'ordre de la prêtrise. Toute sa vie, il garda, avec un soin jaloux, les trésors de douces émotions dont, ce jour-là, la grâce de l'ordination avait enrichi son âme; pendant quarante ans, il parut à l'autel, comme le séraphin devant Dieu, le cœur brûlant du même amour, l'âme absorbée dans le même recueillement.

Il passa encore plusieurs années à Valence, objet de la vénération et de la reconnaissance des fidèles, distribuant la parole de vie, et ramenant au bercail une multitude de brebis égarées.

III.

Au milieu de ces travaux, Vincent eut ses peines intérieures et ses épreuves. La calomnie s'attacha à ses pas, et les pécheurs endurcis mirent tout en œuvre pour arrêter les progrès de ses conquêtes apostoliques.

Une femme débauchée se glissa secrètement dans sa cellule, mais le Saint, au lieu de céder à ses suggestions, lui représenta si vivement le danger où elle était de se perdre à jamais, qu'elle tomba à ses pieds, pénétrée de douleur, et se retira dans un monastère pour y expier ses désordres.

Une autre personne, ayant conçu pour lui une passion

criminelle, eut la pensée sacrilége de faire servir au péché la chose la plus sainte : elle feignit d'être malade et fit appeler Vincent pour se confesser. Quand elle le vit seul dans sa chambre, elle ne rougit pas de lui déclarer son dessein et les sentiments honteux qu'elle avait conçus, disant que s'il n'y consentait pas, elle se donnerait la mort. Le saint prêtre poussa un cri d'indignation et, comme un autre Joseph, il prit la fuite. Cette misérable, qui avait compté sur sa jeunesse et sa beauté, furieuse de n'avoir pu réussir, osa accuser Vincent. Mais elle ne tarda pas à être possédée du démon. On eut recours aux prières de l'Eglise, et l'esprit de ténèbres, pressé de sortir de ce corps, répondit qu'il n'en serait chassé que par celui qui, au milieu des flammes, n'avait pu brûler. Nul ne comprenait cette parole : néanmoins, faisant réflexion que cette femme était tombée en cet état peu après sa confession à Vincent, on fit appeler le jeune prêtre. Aussitôt le démon, s'avouant vaincu, se retira; la calomniatrice fut délivrée, et demanda publiquement pardon de sa noire détraction.

Cette double victoire ne lassa point l'esprit tentateur. Il porta un vieux pécheur, que le Saint avait repris, à se déguiser sous l'habit religieux, pour aller ensuite voir, de nuit, une femme mal famée. Celle-ci, avant qu'il repartit, voulut savoir son nom : Je m'appelle Vincent-Ferrier, dit-il malicieusement, mais je vous conjure de ne parler de notre entrevue à personne. Elle le promit, puis s'empressa de le publier avec des circonstances si particulières que les amis même de Vincent ne savaient qu'en penser.

Le Saint s'était humilié devant le Seigneur ; il attendait de la miséricorde divine sa justification et se prosternait, plein de résignation, au pied des autels, avec l'espoir que son innocence triompherait de cette odieuse calomnie. En effet, Boniface, son frère, alors magistrat à Valence, profita d'une occasion solennelle pour faire reconnaître le coupable à la personne qui le recherchait. On montra à celle-ci le père Vincent, mais elle répondit qu'elle connaissait bien le serviteur de Dieu, quoiqu'elle ignorât son nom, qu'elle l'avait entendu prêcher quatre fois, et que celui qu'elle demandait était déjà sur le retour de l'âge. On découvrit enfin l'imposteur, et son infâme stratagème donna un nouvel éclat à l'innocence du Saint.

L'ardent missionnaire avait converti une fameuse courtisane. Des hommes méchants en conçurent un dépit mortel; ils allèrent attendre Vincent sur la route pour l'assassiner. Ayant pénétré leur dessein, il fit intérieurement à Dieu le sacrifice de sa vie et s'avança, courageux et calme, en s'armant du signe de la croix. Devant cette vertu confiante, ses ennemis demeurèrent privés de force; confus et repentants, ils pleurèrent leurs égarements et en firent publiquement pénitence.

L'esprit de mensonge essaya de tenter par lui-même le saint prêtre et de le décourager, pour qu'il cessât de travailler au salut des âmes. Durant une nuit, comme il lisait dans sa cellule un traité de saint Jérôme sur la sainte Vierge, épris d'un pieux désir, il interrompt sa lecture, et prosterné contre terre, il supplie cette reine des âmes pures de lui obtenir

de Dieu, pour toujours, l'angélique vertu. Sa prière à peine faite, il entend prononcer ces mots : « La chasteté est une vertu rare, ce don n'est accordé qu'à quelques-uns ; si vous avez été chaste jusqu'à ce jour, je ne saurais souffrir que vous méritiez plus longtemps ce beau titre. » On ne peut exprimer quelle fut la surprise du serviteur de Dieu. Il se mit donc à prier avec plus d'affection, et la très-sainte Vierge, pour récompenser sa foi, lui apparut resplendissante de gloire et le rassura en ces termes : « Ne vous troublez pas, mon fils, ce que vous venez d'entendre est un piége ; ayez bon courage, persévérez dans vos engagements, mettez votre confiance en la bonté de mon fils et en ma protection. Le démon vous livrera bien des assauts, mais fortifié par la grâce, vous sortirez victorieux du combat. » A ces mots, elle disparut, laissant son fidèle serviteur comblé de consolations et rempli d'espérances.

Dieu n'avait permis ces humiliations et ces attaques, que pour rendre Vincent plus capable d'opérer le bien sur un plus vaste théâtre. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, un schisme déplorable divisait le monde catholique ; l'autorité pontificale flottait incertaine entre deux compétiteurs ambitieux. Après la mort de Clément VII, Pierre de Lune, élu à Avignon en 1394, avait été reconnu pape par la France et l'Espagne, sous le nom de Benoît XIII.

Aussitôt après son élection, Benoît manda Vincent auprès de lui, le choisit pour son confesseur et le nomma maître du Sacré palais. Le saint prêtre employa toute l'influence que lui donnait sa nouvelle position pour obtenir la fin du

schisme, mais voyant qu'il y avait peu à espérer du nouveau Pape, et que toutes ses démarches demeuraient sans résultats, il pressa les princes chrétiens de faire assembler un concile; pour lui, qui n'avait accepté cette double charge que dans l'espérance de négocier plus efficacement la paix et l'union de l'Eglise, il demanda, avec instance, à Benoît XIII, l'autorisation de quitter sa cour, et d'aller, sous l'humble habit de religieux, porter la parole de Dieu en France et en Espagne, ainsi que dans un songe il en avait reçu l'ordre, lors d'une maladie grave qu'il avait faite à la suite d'une mission de dix-huit mois dans la ville d'Avignon et ses alentours.

Le pontife qui avait besoin, dans ces conjonctures délicates, des talents et de la réputation de Vincent, essaya de le retenir en lui offrant l'évêché de Valence et la pourpre de cardinal; c'était mal connaître le saint religieux : ni les honneurs ni les dignités de l'Eglise ne pouvaient l'éblouir. Il refusa tout, et Benoît cessant de s'opposer plus longtemps à ses pieux désirs, le nomma missionnaire apostolique et consentit à son départ.

IV.

On était en 1398, Vincent commença ses courses par l'Espagne, sa patrie; il en parcourut toutes les provinces, à l'exception de la Gallice; partout il fut suivi d'une multitude avide de l'entendre. Nul abus, nul vice, nulle passion quelque violente et enracinée qu'elle pût être, ne résistaient à la conviction de son éloquente parole. Partout des conver-

sions innombrables vinrent payer ses fatigues et récompenser son zèle, et vingt-cinq mille juifs ou mahométans quittèrent leurs grossières erreurs pour embrasser la foi chrétienne.

D'Espagne, notre saint missionnaire passa en France. La faiblesse de Charles VI, les divisions scandaleuses des plus puissants seigneurs de ce royaume, les suites funestes du schisme, avaient réduit l'Eglise gallicane dans un état digne de pitié; l'ignorance et la corruption des mœurs y exerçaient les plus grands ravages. Il fallait élever la voix, tonner avec force, ranimer la foi, remuer les consciences, arracher les pécheurs à leur vie criminelle. C'était une rude tâche; Vincent s'en acquitta en apôtre.

Il évangélisa plusieurs fois le Dauphiné. Trois vallées surtout furent le théâtre de ses travaux et des miraculeux succès de sa prédication : l'Argentière, Freyssinières et Vallouise, toutes trois situées sur la rive droite de la Durance, entre Embrun et Briançon. Elles étaient alors peuplées d'hérétiques, renommés par leurs violences, par leur profonde immoralité, et connus sous le nom de Vaudois.

Cette secte eut pour chef Pierre Valdo, riche marchand de Lyon, qui, vers l'an 1160, fit traduire en langue vulgaire la Bible qu'il ne comprenait pas. Vers l'an 1180, il se mit à prêcher publiquement. Sous une apparence de piété, il gagna un grand nombre de personnes; et bientôt ces novateurs, condamnés par l'Eglise, finirent par rejeter les dogmes les mieux définis, et enseignèrent les plus monstrueuses erreurs.

Vers l'an 1215, ils s'unirent aux autres dissidents qui

ravageaient le Languedoc, la Provence, le Dauphiné et le Piémont. Alors on sévit contre eux. Mais on n'en vint à des rigueurs pour arrêter leurs brigandages, qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, et c'est ce qu'ont perdu de vue plusieurs écrivains, qui n'ont su blâmer que la sévérité des édits royaux, sans donner le moindre signe de pitié sur le sort des catholiques, que les Vaudois vagabonds s'étaient acharnés à dépouiller et à massacrer dans leurs paisibles demeures. Du moins, la mission de salut que vint remplir Vincent-Ferrier, auprès de ces peuplades abruties, détruit, elle seule, toutes les calomnies imprimées à ce sujet.

Les récits que l'on fit à notre Saint, sur les habitudes dissolues et barbares de ces hérétiques et sur les dangers d'une mission, au milieu des gorges sauvages qu'ils habitaient, loin de le décourager en l'effrayant, enflammèrent son zèle d'une sainte ardeur.

Il pénètre donc chez eux; il prêche, il s'élève avec force contre les monstrueuses erreurs de leur foi et les infâmes désordres de leur vie. Trois fois ils attentent à ses jours, trois fois il est divinement protégé. Enfin, ces hommes, vaincus par les vertus et l'éloquence du pieux missionnaire, abjurent leurs croyances et rentrent en foule dans le giron de l'Eglise. La transformation fut telle, que l'une de ces vallées prit le nom de *Val-Pure* ou Vallée-de-Pureté, nom qu'elle échangea, sous Louis XI, contre celui de Vallouise, qu'elle retient encore.

Les fruits de salut ne furent pas moins abondants dans les vallées de l'Argentière et de Freyssinières : en peu de mois,

le pays avait changé de face. L'ardent missionnaire avait si fort inculqué à ces populations le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise, que, pendant plusieurs siècles, les nouveaux convertis et leurs descendants, interrogés sur les préceptes de l'Eglise, avaient l'habitude de répondre : *C'est Dieu qui l'ordonne;* parole pleine de foi, monument précieux de leur sincère retour à la croyance catholique.

V.

Vincent s'était attaché, d'une tendre affection, à ces trois vallées de l'Embrunais; il y revint au commencement de l'année 1401, et bénit Dieu en voyant que la foi s'y était conservée dans toute sa pureté. En 1402, elles reçurent de lui une dernière visite; il y passa encore trois mois, opérant de nombreux et éclatants prodiges, dont le bruit se répandit même en Espagne, comme en fait mention un décret des jurés et notables de Barcelone, sous la date du 22 juin de l'année 1409 (1).

Voici comment le Saint rend compte de cette mission et de plusieurs autres, dans une lettre écrite de Genève, en 1403, au général de son ordre; on y trouvera le secret du zèle dont il brûlait pour ses frères.

« Après avoir chanté la Messe, je prêche deux ou trois fois par jour, n'ayant, pour préparer mes sermons, d'autre temps que celui pendant lequel je suis en chemin; j'ai em-

(1) Vie de saint Vincent-Ferrier, par le père Rossignol, de la Vallouise, page 82.

ployé trois mois à parcourir les villages et les villes du Dauphiné, pour y annoncer la parole de Dieu. Mon séjour a été plus long dans les vallées de Fluxerne, d'Argentière et de Valpute, au diocèse d'Embrun; aussi ai-je eu le bonheur de convertir presque tous les hérétiques qui habitent ces contrées. Je me suis rendu à l'invitation pressante qu'on m'a faite d'aller dans le Piémont. J'y ai donné des instructions ainsi que dans le Mont-Ferrat et dans les Vallées; beaucoup de Vaudois et d'autres hérétiques sont rentrés dans le sein de l'Eglise. Leurs erreurs venaient principalement d'une ignorance grossière et du défaut de prédicateurs. Puisse le maître de la moisson y envoyer de bons ouvriers! c'est la grâce que je demande sans cesse à Dieu. »

Il parle ensuite de la conversion de plusieurs personnes qui erraient dans la foi, de la réconciliation des Guelphes et des Gibelins qu'il avait ménagée, et de la paix générale qu'il avait procurée à la Lombardie. « Ayant été appelé en Piémont, ajoute-t-il, par les évêques et les seigneurs du pays, j'ai passé cinq mois dans les diocèses d'Aoste, de Tarentaise, de Saint-Jean-de-Maurienne et de Grenoble, où j'ai aboli une fête superstitieuse à laquelle le peuple était fort attaché. Je vais aller à Lausanne, conformément à l'invitation qui m'en a été faite par l'évêque du lieu; c'est pour essayer d'ouvrir les yeux à des hommes grossiers qui adorent le soleil et à un grand nombre d'hérétiques, obstinés et dangereux, qui habitent sur les frontières de l'Allemagne. »

Si nous suivions Vincent en Italie, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans ses derniers voyages en Espagne,

en Languedoc, en Provence et en Lombardie, le lecteur aurait peine à comprendre comment il a pu suffire à tant de travaux; mais la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain, centuple les forces humaines et donne une énergie et un courage surnaturels.

Un auteur contemporain, qui a écrit l'Histoire du bienheureux missionnaire, nous donne d'intéressants détails sur sa vie apostolique, le genre de sa prédication et les fruits merveilleux qu'elle opérait.

Vincent prêchait, nous est-il dit, les grandes vérités de la religion, avec tant de véhémence, qu'il jetait l'épouvante dans les âmes les plus insensibles. Souvent il était contraint de suspendre son discours, car les gémissements et les sanglots de l'assemblée allaient en couvrant sa voix. Profondément versé dans la science de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise, il appuyait ses raisonnements de fréquentes citations; sa parole toujours éloquente et digne, était cependant simple et à la portée des plus pauvres intelligences.

Mais ses succès extraordinaires furent, par-dessus tout, le fruit des vertus éminentes qu'il pratiquait. Son extérieur mortifié, son désintéressement absolu de toutes les choses de la vie, ses jeûnes de chaque jour, son lit de paille ou de sarments, tout, en lui, imposait aux peuples qu'il évangélisait, le respect et la plus entière confiance.

Avant de se mettre en chemin pour quelque nouvelle mission, il avait coutume de se prosterner, avec toute sa suite, demandant à Dieu le salut de ceux vers lesquels il était

envoyé, et il terminait sa prière par les paroles du Psalmiste : « Seigneur, faites éclater votre gloire, non pour nous, mais pour votre saint nom. » (Ps. 113.) A son arrivée, il allait, avant tout, adorer le saint Sacrement, puis il se retirait au presbytère ou dans un couvent de son Ordre. Il se levait de très-grand matin, se confessait, récitait à genoux les heures canoniales, ensuite se rendait à l'Eglise pour y célébrer la sainte messe, qu'il faisait chanter avec une grande solennité. Après la messe, on lui apportait les infirmes et les malades qu'il guérissait. Sa journée se passait entière, soit en chaire, soit au confessionnal, soit en contemplation, soit à terminer des différents, à opérer des réconciliations, de quoi dressaient acte authentique les notaires qui le suivaient.

D'ordinaire, une multitude très-nombreuse, composée de personnes de toute condition et de tout pays, l'accompagnait dans ses courses évangéliques ; c'était comme une communauté de religieux voyageurs; elle en avait la règle et les strictes observances. Quelques-uns lui servaient de catéchistes, d'autres étaient employés à des arts utiles ou à des travaux manuels en faveur du pays évangélisé, tous en étaient l'édification et le modèle.

Des règlements si sages, une vie si sainte, si exemplaire, ne pouvaient qu'attirer sur le ministère de Vincent les plus abondantes bénédictions du ciel. Aussi n'est-il pas étonnant que son passage dans un pays fût toujours marqué par des merveilles de grâce et de conversion.

VI.

Des miracles éclatants appuyèrent en outre sa mission ; le nombre en est incalculable. Plus de huit cent soixante sont relatés dans une enquête faite à Avignon, Toulouse, Nantes et Nancy; lui-même, à Salamanque, avoua qu'il en avait déjà opéré plus de trois mille. Dieu semblait obéir à la volonté, et pour ainsi dire aux ordres de son apôtre. Nous en rapporterons ici quelques-uns, pour donner à comprendre quelle devait être l'admiration des populations qui étaient les heureux témoins de ces merveilles.

A Valence, on présenta à Vincent une mendiante, infirme et muette. Le Saint fit le signe de la croix sur le front et sur la bouche de cette femme et lui demanda ce qu'elle voulait. « Je demande trois choses, dit-elle, la santé du corps, le pain de chaque jour, et l'usage de la parole. » L'homme de Dieu lui répliqua : « De ces trois choses, deux vous sont accordées, la troisième ne vous convient pas pour le salut de votre âme. » La suppliante répondit : *Amen*, et redevint muette comme auparavant.

A Ezija en Andalousie, une juive fort riche vint par curiosité l'entendre prêcher, mais ne goûtant pas sa doctrine, elle entra en fureur, puis se dirigea vers la porte. Le peuple s'opposait à son passage; « Qu'on la laisse sortir, s'écrie Vincent, et que tous se retirent du portique de l'église. » A l'instant le portique croule sur la tête de la juive; on la retrouva brisée et morte; mais le Saint, du haut de la chaire, se

mit en prière et la ressuscita au nom de Jésus de Nazareth. Les premières paroles de l'Israélite furent, qu'il n'y avait de véritable religion que celle des chrétiens. Elle se convertit, et pour perpétuer la mémoire de cet événement, elle établit en cette église une fondation pieuse.

En allant de Morello à Tortose, Vincent et sa nombreuse compagnie passait l'Ebre, sur un pont de bateaux. Sous le poids de la multitude, les barques se remplissaient d'eau et menaçaient de couler bas. Tout le monde s'effraye et jette ses regards sur Vincent qui, sans se troubler, fait un signe de croix sur le pont, un autre sur les eaux du fleuve, et à l'instant, on voit les barques se vider, les planches reprendre leur place et se rejoindre, et le pont se raffermir.

Dans le diocèse de Vich, Vincent rassasia deux ou trois mille hommes avec quinze pains; et sa suite allant à Origuélo, où il était attendu, fut servie dans une forêt par des hôtes mystérieux, d'une beauté remarquable, et dont, quelques heures après, la magnifique demeure avait entièrement disparu (1).

A Murcie, environ cent mille personnes l'écoutaient prêcher sur une place. Au milieu du sermon, trois chevaux fougueux, jetant de l'écume par la bouche et du feu par les narines, apparaissent à cette multitude. Chacun veut prendre la fuite. « Arrêtez, leur crie Vincent, faites le signe de la croix et ne craignez rien. Ces monstres sont trois démons. » Il leur commande ensuite de se retirer et ils disparaissent.

(1) Hist. ecclés. Beraud-Bercastel.

Arrivé à Salamanque, Vincent prêcha, selon sa coutume, sur le jugement dernier, en présence des membres de cette fameuse université. Son discours s'étendit sur l'ange de l'Apocalypse, dont parle saint Jean, au chap. 14 de ce livre. Là, le prédicateur s'arrêta comme ravi en extase, puis revenu à lui, il assura que cette prophétie devait s'entendre de lui-même. Mais, de tous les points de l'assemblée, il s'éleva un grand murmure. « Calmez-vous, s'écria vivement Vincent, vous allez voir clairement, vous-mêmes, la vérité de la parole qui vous a paru si étrange. Allez à la porte Saint-Paul, vous y trouverez une femme morte. Apportez-la devant moi, je la ressusciterai en preuve de ce que j'ai dit. » On apporta, en effet, le cadavre de cette personne. Alors l'envoyé de Dieu, du haut de sa chaire, se tourne et dit : « Femme, au nom de Dieu, je vous commande de revenir à la vie. » Et la femme se leva de la bière, et le Saint ajouta : « Dites, maintenant que vous parlez, si je suis moi-même cet ange de l'Apocalypse, qui prêchait à tous le jugement universel. » La femme ressuscitée répondit : « Oui, mon père, vous êtes cet ange. » Le Saint lui demanda encore si elle voulait mourir de nouveau, ou bien si elle désirait vivre. Elle répondit qu'elle serait bien aise de vivre. « Vivez donc, répliqua le Saint. » En effet, elle vécut encore plusieurs années.

A Pampelune, Vincent rencontra un homme qu'on conduisait au supplice pour un homicide qu'on lui imputait. Une lumière céleste lui fit connaître qu'il était innocent. Alors passait aussi un convoi funèbre, le saint prêtre arrêta les porteurs, et commanda au mort de dire si celui qu'on menait

au gibet était coupable de meurtre. A la grande admiration de tous, le mort se leva, et dit que cet homme était parfaitement innocent de ce crime.

Pendant que le pieux Missionnaire prêchait, probablement à Morella, dit le père Rossignol, il fut logé chez un chevalier, dont la femme était sujette à des accès de frénésie; un jour, cette malheureuse, dans un de ses moments de folie furieuse, mit en pièces un de ses enfants. Le chevalier au désespoir, se plaint en termes amers à Vincent. Est-ce ainsi, lui dit-il, que vous reconnaissez l'accueil hospitalier que je vous ai fait dans ma maison? Alors, le thaumaturge, profondément touché de la douleur de cet infortuné père, se fait apporter les membres de l'enfant, les remet à leur place naturelle, fait sur eux une fervente prière, qui a été conservée par ses collaborateurs, les bénit, et l'on voit ces membres sanglants se réunir et l'enfant revenir à la vie.

Plus d'une fois le saint Apôtre fut favorisé du don des langues; on le remarqua surtout à Gênes et à Ségovie; plus d'une fois, rempli de l'esprit prophétique, il annonça aux peuples les malheurs dont ils allaient être victimes ou les grâces qui devaient leur être départies; plus d'une fois aussi il eut une parfaite connaissance de ce qui se passait au fond des cœurs ou dans des lieux éloignés.

Ces miracles, et une foule d'autres que nous passons sous silence, élevaient saint Vincent dans l'esprit des peuples. Tout cédait à l'entraînement de sa parole, à l'onction de ses discours. Les cœurs étaient changés, la concorde rétablie, les consciences purifiées. Ainsi l'on voit dans une campagne

brûlée par les ardeurs du soleil, les plantes relever leurs têtes languissantes, le gazon renaître, les fleurs s'épanouir sous les douces influences d'une pluie longtemps désirée.

VII.

Au milieu de ces travaux apostoliques du thaumaturge, un concile s'était réuni à Constance, pour mettre fin au schisme déplorable qui continuait à désoler l'Eglise de Dieu. Des congrès furent ouverts, des négociations furent tentées à Morella, à Perpignan, à Narbonne. Vincent déploya dans ces imposantes assemblées toutes les ressources de l'éloquence et de la persuasion. Mais Benoît fut inflexible, et le décret, dit la capitulation de Narbonne, enleva à son obédience les rois et les seigneurs qui, jusque-là, s'étaient déclarés pour lui. Vincent-Ferrier publia lui-même, en chaire, à Perpignan, l'acte de soustraction dont on vient de parler.

L'évêque de Toulouse jugeant, dès lors, que Vincent serait un peu moins occupé, osa le prier d'évangéliser sa ville épiscopale. La mission commença bientôt et dura un mois. Constamment le célèbre prédicateur s'était montré supérieur aux plus grands orateurs de son siècle, mais ici il se surpassa lui-même.

Le dimanche des Rameaux, il prit pour texte ces paroles: *Unâ horâ venit judicium tuum; dans une heure on prononcera votre sentence* (Apocal. 18); et il imprima une si grande frayeur dans les âmes, qu'il ne parut plus être un homme,

mais bien un ministre descendu du ciel. Quand il pressa ensuite ses auditeurs de comparaître au tribunal du souverain juge, sa voix prit un éclat si terrible, que tous les assistants, comme frappés de la foudre, tombèrent par terre, éprouvant un frisson violent. Puis, un peu revenus à eux-mêmes, ils se mirent à crier : *Miséricorde, miséricorde.*

Le concours du peuple fut tel, qu'il obligea Vincent à prêcher sur la grande place de la cathédrale, et à loger, contre sa coutume, dans le palais archiépiscopal. Même avant l'aurore, aucune fenêtre, aucun recoin ne demeuraient vides. Les prodiges devinrent chaque jour plus multipliés, les conversions furent innombrables, les confesseurs ne suffisaient plus à recevoir tous les pénitents. On peut dire qu'à cette occasion, Vincent fut pour Toulouse et ses environs, ce que le prophète Jonas avait été pour Ninive. Le Vendredi saint, comme il prêchait sur la Passion de N. S., un jeune homme, surpris par le sommeil, tomba d'un lieu élevé et eut plusieurs membres brisés; à l'instant le Saint le guérit, en faisant sur lui le signe de la croix.

Quelque temps après, les Pères du concile de Constance députèrent auprès de Vincent, qui se trouvait alors à Dijon, pour avoir son avis sur une question qui les divisait. Il s'agissait de régler le mode que l'on suivrait dans l'élection du nouveau Pape, après la démission que venaient de donner Jean XXIII et Grégoire XII. Il leur conseilla de choisir deux prélats de chaque nation qui joindraient leurs suffrages à celui des cardinaux. Ces prélats électeurs devaient être au choix de leur nation. Jacques Gelu, archevêque d'Embrun,

et Jean de Genève, furent choisis pour la France. Cette réponse parut empreinte d'une si profonde prudence, que les envoyés du concile la proclamèrent comme un prodige d'intelligence et de sagesse.

Enfin, Vincent évangélisait la ville de Bourges, lorsqu'il reçut du duc de Bretagne une nouvelle et plus pressante invitation à se rendre dans ses Etats. Arrivé à Vannes, le 20 mars 1418, il commença de suite ses prédications, et quoique affaibli et usé par ses immenses travaux, à tel point qu'il ne pouvait, sans appui, faire un seul pas, on le vit encore s'animer et parler avec autant de force et de véhémence que s'il eût été dans la vigueur de l'âge. Mais le moment allait venir, où son corps totalement épuisé, trahirait l'énergie de son âme de feu.

VIII.

Le saint Missionnaire, au bout de quelques jours, était tombé dangereusement malade. Les religieux dominicains, qui depuis longtemps ne le quittaient plus, voulaient qu'il retournât à Valence, lieu de sa naissance et de sa profession religieuse. Vincent ne les contraria point; on partit donc un soir, mais après avoir marché toute la nuit, le Saint et sa suite se retrouvèrent le matin aux portes de Vannes. « Ne me parlez plus de l'Espagne, leur dit alors Vincent, vous savez à présent quelle est la volonté de Dieu. »

Grande fut la joie des habitants de Vannes à ce retour inespéré; elle devait, hélas! peu de jours après, se changer

en larmes amères. « Je viens au milieu de vous, leur avait-il dit, non pour y prêcher, mais pour y mourir. »

Dès le lendemain, la fièvre augmentait : il se prépara à la pieuse réception des sacrements. L'évêque et toutes les personnes distinguées de la ville le visitèrent. Il les exhorta à la concorde, les conjura de persévérer dans la pratique des vertus, et leur prédit qu'il mourrait dans dix jours. Durant sa longue agonie, sa résignation et sa patience furent admirables; l'amour l'unissait d'une façon si étroite à son Dieu, qu'on ne pouvait l'en distraire. Enfin, le 5 avril 1419, le thaumaturge de l'Europe, la trompette retentissante du Seigneur, l'oracle des pontifes et des conciles, le sauveur des peuples, rendit en paix son dernier soupir.

Jéan, duc de Bretagne, lui fit faire des obsèques magnifiques; toute la province accourut à ses funérailles. Son corps fut déposé dans l'Eglise de Saint-Marcel. La duchesse avait voulu, elle-même, lui laver les pieds, et l'eau dont elle s'était servie opéra de nombreux miracles; il en fut ainsi d'une foule d'objets qui avaient appartenu au saint confesseur.

Il fut canonisé par Callixte III, en 1455. L'année suivante, le cardinal de Coëtivi, accompagné de quinze évêques, leva le corps de terre. Mais en 1599, les Espagnols ayant formé le projet de l'enlever secrètement, on cacha la châsse qui le renfermait : elle ne fut découverte qu'en 1637, par Sébastien de Rosmande, évêque de Vannes, et placée dans une chapelle de la cathédrale où elle est exposée à la vénération des fidèles.

Les vertus de saint Vincent-Ferrier, les prodiges qu'il

opérait, ses courses apostoliques, ses prédications suivies de conversions innombrables, en font l'un des plus grands saints qu'honore l'Eglise.

Il disait, lui-même, qu'il avait pour mission spéciale de crier aux peuples : « Craignez Dieu, et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est proche. » Et il prouvait cette mission en guérissant des malades et en ressuscitant des morts. Or, si, à cette époque, ces terribles prédications apaisaient les querelles sanglantes qui divisaient les peuples et les rois, si elles convertissaient les villes et les royaumes, elles ne sont pas moins propres, aujourd'hui, à détacher nos cœurs des jouissances éphémères du monde. Méditons donc sur nos fins dernières. Entrons dans les sentiments de l'illustre héraut de la justice divine. Représentons-nous de nouveau cet ouvrier infatigable, faisant retentir nos montagnes de sa puissante voix. Prions-le d'être notre appui au jour du jugement; mais sachant que toutes les vertus des Saints ne nous sauveront pas, si nous n'avons le courage de les pratiquer, consacrons, à l'exemple de l'immortel Vincent-Ferrier, notre vie entière au service de Dieu. Une couronne éternelle de gloire mérite bien d'être achetée, dans le temps, par quelques légères souffrances.



DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE HAGIOLOGIQUE

DU DIOCÈSE DE GAP.

DEUXIÈME PARTIE.

S. GRÉGOIRE,

Évêque, patron de Tallard.

(4e siècle.)

I.

Au rang des saints proposés à la vénération spéciale du diocèse de Gap, l'histoire et la tradition ont toujours mis le bienheureux Grégoire, évêque d'Amnice, apôtre et patron de Tallard, mort en cette dernière ville, au commencement du 5e siècle, et honoré, dès lors, d'un culte public. Si nous n'avons pas renfermé la vie de cet auguste pontife dans la première

partie de cet ouvrage, ce n'est point que nous l'ayons cru inférieur en mérites à nos plus saints évêques; mais jusqu'à ce jour, son nom n'a pas été inséré dans les martyrologes, et son culte, quoique très-constant, se trouve limité à la paroisse de Tallard.

Nous prions néanmoins nos lecteurs de ne pas confondre ce Saint avec les autres évêques dont il nous reste à parler : ceux-ci, malgré leurs éminentes vertus, n'ont jamais eu d'office propre, ou du moins leur culte a été interrompu. Ce n'est donc pas dans le sens et suivant l'extension que l'Eglise catholique donne aujourd'hui au mot *Saint*, que nous leur conservons ce glorieux titre qui leur a été décerné par nos pères, mais nous le leur attribuons simplement comme à des personnages morts en odeur de sainteté.

Saint Grégoire de Tallard naquit vers le commencement du quatrième siècle, à Amnice, ville épiscopale de la grande Arménie, située sur les rives de l'Euphrate. Constantin son père, et sa mère Zozienne, se glorifiaient plus de leur foi que de leur noblesse. Comme Tobie et Sara, son épouse, ils s'excitaient mutuellement à la vertu par le tableau des mœurs innocentes des patriarches, et dans les doux transports de leur pieux enthousiasme, ils s'écriaient : Nous sommes les enfants des Saints; nous attendons cette vie que Dieu donnera à ceux qui ne changent jamais la foi qu'ils lui ont jurée. (Tob. 2.)

Aussi le Seigneur bénit le mariage de ces vertueux époux en leur donnant quatre enfants, qui firent la joie de leur vie par leur inviolable attachement à la loi de Dieu. Le premier,

dont l'histoire ne nous a transmis que le nom, s'appelait Etienne. Après lui venait Grégoire que nous allons faire connaître. Les deux autres étaient deux filles : l'une se sanctifia dans un monastère, et l'autre au milieu des soucis et des embarras du mariage.

Contrairement à l'usage général de l'Eglise à cette époque, Grégoire fut régénéré dans les eaux du baptême immédiatement après sa naissance. Un pieux ermite, nommé Luc, le présenta sur les fonts sacrés. Les soins et les exemples de ce parrain eurent une grande influence sur les mœurs de l'enfant. De leur côté, Constantin et Zozienne furent les premiers instituteurs de leur jeune famille qui se montra digne de leur affection et de leurs religieux enseignements. Grégoire, en particulier, leur prouva, par sa docilité à leurs leçons et par son exactitude à les mettre en pratique, que la grâce de Dieu opérait merveilleusement en lui.

Dès qu'il fut en âge de se livrer à l'étude des lettres, son éducation fut confiée à d'habiles précepteurs. Doué de rares talents, il fit dans les écoles des progrès si rapides, que, jeune encore, il mérita d'être placé au rang des philosophes et des théologiens remarquables de ce temps-là.

Malgré sa profonde humilité, les brillantes qualités de Grégoire lui attirèrent bien vite les regards et l'admiration de ses concitoyens. Aussi, l'évêque d'Amnice étant venu à mourir, ils le crurent visiblement suscité pour être le successeur de celui dont on pleurait la perte, et la voix du peuple l'appela sur le siége épiscopal de cette ville.

Le saint jeune homme n'avait que de bas sentiments de

lui-même : il s'étonne, il s'effraye, il refuse cette sublime dignité; il craint de succomber sous le poids des obligations qu'impose la plénitude du sacerdoce. L'apôtre saint Paul a dit que, pour tenir en main le bâton pastoral, il faut être l'image vivante de Jésus-Christ. Cet oracle pénètre Grégoire d'un saint effroi et le décide à prendre la fuite, pour se soustraire aux honorables violences qui alarment sa faiblesse.

Mais Dieu avait parlé par la bouche du clergé et des fidèles; le refus de Grégoire fut inutile; il ne fit qu'augmenter la confiance qu'on avait en lui. Ses compatriotes le poursuivirent dans sa retraite, le ramenèrent au milieu d'eux et le forcèrent de se rendre à leurs ardents désirs. Il n'eut pas plutôt prononcé, d'une voix entrecoupée de sanglots, que, le Ciel le voulant, il serait leur évêque, qu'aussitôt des cris de joie retentirent de toutes parts. Les chrétiens remercièrent solennellement le Seigneur de leur avoir offert un guide si éclairé; ils se mirent en prière pour l'élu; et l'évêque de Césarée lui imposa les mains à Erivan, siége de saint Grégoire, martyrisé sous le règne de Dioclétien.

II.

D'abondantes bénédictions récompensèrent le nouvel évêque de l'immense sacrifice qu'il s'était imposé, et justifièrent, en même temps, le choix du peuple. A sa voix, on vit l'empire du démon s'écrouler, et sur ses ruines s'élever l'empire de Jésus-Christ. L'Eglise d'Amnice brilla d'un vif éclat; le nombre de ses enfants s'accrut rapidement, et, comme dans

les premiers siècles du christianisme, ils n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme.

Les fécondes prémices du ministère de Grégoire ne doivent point nous étonner : il était orné de toutes les qualités qui font les grands et saints évêques. Uni continuellement à Dieu, il puisait dans le cœur de Jésus cette douce onction qui gagne les âmes les plus endurcies, cette vive lumière qui dissipe les ténèbres de l'erreur, ce zèle dévorant auquel rien ne résiste.

Après s'être acquitté des plus sublimes fonctions de l'apôtre, il visitait, en père et en ami, les hôpitaux et les prisons; il allégeait les chaînes du captif, il adoucissait les infirmités du malade; il ne sortait jamais de la demeure du malheureux sans y laisser la joie, la paix, et l'aumône qui soulage la misère. Il éprouvait tant de bonheur à se trouver au milieu des pauvres, qu'il avait fait de son palais leur asile. A l'exemple du divin maître, il leur distribuait la nourriture, qui, plus d'une fois, se multiplia miraculeusement sous sa main.

Mais cette calme prospérité de l'Eglise d'Amnice ne fut pas de longue durée. Une subite irruption des Romains et des barbares, qui tentèrent de rétablir, à tout prix, dit l'historien Eusèbe, le culte des idoles dans toute l'Arménie, vint jeter, dans cette ville, le trouble et la désolation. Irrités de la résistance des chrétiens qui avaient pris les armes pour défendre leurs foyers et leur foi, les païens mirent tout à feu et à sang dans la contrée. Durant cette tempête, Grégoire n'hésita point : il sut toujours affronter le péril pour fortifier son peuple contre l'apostasie. Le Ciel bénit ses efforts, et aucun

de ceux commis à sa garde n'eut le malheur de renier sa foi. Mais sa chère ville épiscopale fut livrée au pillage et changée en un monceau de cendres. Son courage au-dessus de ces déplorables événements, ne faiblit pas un seul instant. Le saint évêque continua de se tenir en rapport avec les restes de son troupeau dispersé, jusqu'à ce que son zèle, ayant soulevé contre lui personnellement la haine des ennemis de la religion, on le conjura avec instances de fuir ce théâtre de carnage et d'horreur.

Il sort donc de sa retraite, suivi de quelques prêtres exposés, avec lui, aux plus grands dangers. Mais il ne s'éloigne pas; comme le bon pasteur, il court après les brebis errantes pour les ramener au bercail; il va de rocher en rocher pour évangéliser les pauvres; il presse, il conjure, il porte à tous la bonne nouvelle du salut, et les païens, cédant à la puissance de la grâce, viennent à ses pieds abjurer leurs erreurs et rendre gloire au Très-Haut. La charité de Grégoire avait aplani les obstacles qui avaient retenu ceux-ci séparés des fidèles d'Amnice, leurs frères. Ainsi, de nouvelles conversions couronnaient ses incessants travaux. L'apôtre songeait à porter plus loin ses pas et sa puissante parole, lorsque ces nombreuses conversions le signalèrent à la fureur des barbares, maîtres d'Amnice. Sa tête fut mise à prix, et ses compagnons, Jean, Paul, Marc et Polycarpe, activement recherchés. Ils tinrent alors conseil entre eux sur le lieu où ils iraient chercher un refuge, puisqu'il n'était plus possible de rien entreprendre, sans nuire à la mission des montagnes. Le cœur navré de douleur,

ils résolurent de se confier aux eaux du grand fleuve pour descendre ensuite aux Indes. Leur intention était d'aller pleurer sur le tombeau du glorieux apôtre saint Thomas, et de mettre sous sa haute protection leur malheureuse patrie, ainsi livrée aux plus terribles assauts de l'esprit infernal.

A peine en mer, ils furent assaillis par une furieuse tempête; mais Dieu qui les avait sauvés de la rage des barbares ne voulait pas les engloutir dans l'abîme. Ses pensées ne sont point nos pensées; il ne détourne ces héros de leur course que pour offrir un nouveau champ à leur zèle infatigable, et de nouvelles tribulations à leur sublime constance. Jetés sur une terre inconnue, nos pèlerins s'engagent hardiment dans un sentier tortueux dont ils ignoraient l'issue, et, contre leur attente, ils arrivent dans une peuplade idolâtre, peu éloignée de l'endroit où ils avaient pris terre.

Convaincu que le Ciel l'a poussé dans une direction opposée au but de son voyage pour procurer le salut de ces infidèles, saint Grégoire travaille aussitôt à leur conversion. Ainsi s'accomplit en lui cette parole du Sauveur : *Mon Evangile sera prêché dans tout l'univers.* (Matth. 24.) La douceur de sa voix, le calme de ses traits, sa résignation au milieu des revers lui gagnent tous les cœurs et les disposent à embrasser la doctrine qu'il enseigne. En peu de temps, les prosélytes devinrent nombreux, et le pieux pontife put leur donner le baptême; ils foulent aux pieds leurs anciennes divinités, adorant la Trinité sainte au nom de laquelle ils viennent d'être régénérés. Grégoire ne les quitte point qu'ils ne soient instruits à fond de la doctrine chrétienne, et qu'il

ne les ait rendus des hommes parfaits dans la science du salut. Avant son départ, il dédie un temple au Très-Haut, et offre, avec actions de grâces, sur cette terre purifiée, la seule victime d'agréable odeur.

III.

Après trois mois d'un séjour si bien utilisé, l'évêque d'Amnice et ses compagnons poursuivirent leur pèlerinage. Vainement voudrions-nous donner ici une idée de la désolation que causa l'éloignement des missionnaires à cette chrétienté naissante : c'est là un sentiment dont le cœur seul sent toute l'amertume, mais que la parole ne peut rendre.

Il ne s'agit plus pour eux maintenant de gravir les montagnes de l'Arménie, il faut suivre un sentier frayé à travers les plaines de sable du désert, dont le vent efface fréquemment jusqu'au moindre vestige. Ce pays, nommé Tholobie, était en outre infecté de serpents et de bêtes féroces. Mais Dieu veille sur ceux qui se confient à sa providence. Fidèle à sa parole, il envoya ses anges pour les garder dans leurs voies; il leur fut donné de marcher sur l'aspic et le basilic, et de fouler aux pieds le lionceau et le dragon; le mal n'approcha point d'eux, et ils arrivèrent sains et saufs à Nobie.

Nos cinq voyageurs rencontrèrent en ce lieu une peuplade déjà convertie qui les reçut avec une charité vraiment hospitalière, et bien capable de leur faire oublier les privations de la route. Ils respirèrent avec un indicible bonheur l'air pur de ce pays chrétien : c'était l'avant-goût des charmes et des

délices qui les attendaient à Méliapour, objet de leurs désirs. Un peu remis de leurs extrêmes fatigues, ils reprennent donc leur marche avec un nouveau courage, espérant que Dieu, si bon pour ceux qui le servent, voudra bien leur accorder ce qu'ils viennent chercher de si loin : le bonheur de vénérer les reliques du premier apôtre des Indes.

Arrivés enfin à Méliapour ou Cœléminès, en deçà du Gange, ils courent se prosterner devant les ossements sacrés du glorieux saint Thomas; ils les arrosent de leurs larmes, collent avec respect, avec amour, leurs lèvres sur la châsse précieuse, et implorent avec ferveur, pour eux, pour leurs malheureux concitoyens, l'assistance du célèbre thaumaturge. Ainsi retrempés dans la vigueur sacerdotale par la vue du corps de ce généreux martyr, frappé d'un coup de lance à la porte du lieu saint dont il défendait l'entrée aux sacrificateurs des idoles, et encouragés par ses grands exemples, ils pensent à reprendre le chemin d'Amnice; ils espéraient adoucir les maux de leur chère patrie, en lui annonçant le puissant secours qu'ils venaient de lui assurer par leur long et laborieux pèlerinage. Hélas! le Ciel en avait autrement disposé.

Délivrés des monstres, nos zélés pèlerins tombèrent au pouvoir des émissaires d'un roi barbare, qui les chargèrent de fers et les conduisirent vers leur maître, encore plus inhumain que ses serviteurs. Ce chef ordonna de les renfermer dans un obscur cachot, leur fit endurer toutes sortes de tortures, et finit par les condamner à mort.

Ni ces tourments, ni l'aspect du dernier supplice n'ébranlent la fermeté des généreux captifs. Ils savent que le royaume du ciel souffre violence, et qu'à ce prix seul on peut le conquérir; que les tribulations sont le partage ordinaire des saints ici-bas, et que le martyre est le plus court chemin qui mène sûrement à la véritable gloire. Ces pieuses pensées les remplissent de joie; comme saint Thomas, ils auront, se disent-ils, le bonheur de verser leur sang pour la foi; ils le prient donc de leur obtenir l'héroïsme qui triomphe de la mort. Mais Dieu, content du sacrifice qu'ils ont fait en leur cœur, ne veut voir en eux que des martyrs de la charité; non-seulement il les délivre, mais il les glorifie en présence de celui qui, aux yeux du peuple, les avait couverts d'opprobre.

Pendant que le tyran dicte l'arrêt fatal, son fils, l'héritier présomptif de la couronne, est tout à coup frappé d'une maladie inconnue; sa mort paraît inévitable. La reine, persuadée que les dieux punissent, dans la personne du fils, la cruauté du père, conjure son époux de rétracter la sentence; elle court elle-même vers le cachot annoncer l'heureuse nouvelle aux innocents prisonniers; elle prie Grégoire d'accepter sa liberté et de solliciter, auprès du Dieu qu'il adore, la guérison de ce fils, son unique consolation et toute sa joie.

Le saint confesseur, encore plus désireux de procurer à cet enfant la vie de l'âme que la vie du corps, demande au Ciel un prodige, et il est exaucé. Il fait ensuite connaître à la mère et au jeune prince celui qui tient entre ses mains les

destinées des mortels; il les instruit de la doctrine évangélique, et, avant de les quitter, il les régénère dans les eaux du baptême.

IV.

Le nouveau péril auquel Grégoire et ses compagnons venaient d'échapper, accrut encore leur confiance en Dieu, qui les protégeait d'une manière si visible, et, sous la sauvegarde de sa providence, ils se mirent sans crainte en chemin.

Le pontife ne se lassait point de prêcher l'Evangile partout où il passait. Son zèle le conduisit un jour au palais d'un chef de tribu idolâtre qui voulait l'entendre. Convaincu que cet homme, puissant en œuvres et en paroles, enseignait des dogmes divins, ce chef se convertit et ses sujets l'imitèrent. Il accrédita même son bienfaiteur auprès de cinq autres rois, qui, à son exemple, embrassèrent la foi chrétienne, entraînant après eux les provinces soumises à leur domination.

Ces princes avaient trouvé dans la connaissance des vérités de la foi et dans la participation à nos saints mystères, un bonheur bien supérieur à toutes les délices de leur cour. Ce fut donc pour témoigner leur gratitude au Seigneur qu'ils prirent la résolution de quitter, pour quelque temps, leurs Etats et d'aller, sous l'humble habit de pèlerins, visiter les lieux sanctifiés par la vie et la mort du fils de Dieu. Ils voulaient contempler le théâtre où se sont opérés les mystères de la rédemption du monde, dont le récit merveilleux avait déjà

rempli leur âme de si douces émotions. Ils voulaient pleurer leurs péchés à l'endroit même où Jésus crucifié les expia. L'affection paternelle que leur prodiguait celui qui les avait enfantés à la grâce, leur fit espérer qu'il serait leur conducteur dans le voyage de la Terre-Sainte; et, sans hésitation, ils s'ouvrirent à lui de leur projet.

Grégoire, à qui nul sacrifice ne paraissait impossible quand il s'agissait de la gloire de son Dieu et du salut des âmes, charmé d'ailleurs de trouver de si saintes dispositions dans ses fils spirituels, consentit à prolonger son exil, pour mener ces nouveaux-nés de l'Eglise aux lieux où elle-même prit naissance.

Le voyage, quoique long, fut heureux; ils arrivèrent sans accident à Jérusalem. A la vue de cette reine des nations, veuve de sa gloire, couverte de ruines, soumise à la domination étrangère, foulée aux pieds par les légions romaines, Grégoire et toute sa noble suite pleurèrent sur l'étrange aveuglement des Juifs, qui avaient osé livrer à la mort l'auteur de la vie, et, par le déicide, s'attirer de si grands malheurs.

Ils visitèrent, dans le recueillement et la tristesse, tous les lieux sanctifiés par la Passion du Dieu Sauveur : le jardin de Gethsémani, témoin de sa sueur de sang; la maison de Pilate, où il parut, couronné d'épines, un roseau à la main; cette voie douloureuse par laquelle, épuisé de souffrances et de fatigues, il montait au Calvaire, succombant sous le faix de sa lourde croix. Puis, après avoir satisfait leur dévotion dans ces lieux de douloureux souvenirs, ils se transportèrent à Bethléem, au Thabor, à la fameuse vallée de Josaphat, et,

remplis de joie d'avoir accompli leur vœu, ils songèrent au retour (1).

Les princes, rappelés dans leurs Etats par le besoin de leurs peuples, ne pouvaient retarder davantage leur départ; Mais il fut impossible à Grégoire, qui était tombé malade à Jérusalem, par suite des grandes fatigues qu'il avait endurées dans ses longs voyages, de se mettre en route avec eux.

Pendant leur séjour dans la ville sainte, Grégoire et ses compagnons avaient reçu de tristes et fâcheuses nouvelles sur l'état de l'Eglise d'Amnice. L'Arménie était toujours au pouvoir des idolâtres, et les édits de proscription lancés contre les ministres de Jésus-Christ n'avaient pas été retirés. Le chagrin que Grégoire en ressentit augmenta sa maladie, et il fut bientôt réduit à l'extrémité.

Le voyant dans cette situation désespérée, ses clercs redoublèrent leurs prières et promirent de se rendre en pèlerinage à Rome, si Dieu voulait rétablir cette santé qui leur était si chère, et leur rendre leur guide et leur père.

Le Seigneur agréa ce vœu de l'affection filiale. Quelque temps après, le saint pontife recouvra la santé, et aussitôt, on se dirigea vers Rome, où la gloire de l'antique Jérusalem semblait s'être réfugiée. La ville éternelle fut édifiée des longues visites de nos pieux voyageurs aux tombeaux des Apôtres, auxquels elle doit sa nouvelle splendeur. Le pape Anastase,

(1) Les voyages à la Terre-Sainte, depuis sainte Hélène, avaient toujours été fréquents; on y allait de toutes les provinces de l'Europe et de l'Asie. (Voir l'Histoire des Croisades, par Michaud.)

dont saint Jérôme exalte les vertus, occupait alors la chaire de Pierre; il reçut Grégoire avec la distinction que méritaient ses vertus et ses malheurs.

A cette époque, l'Eglise d'Occident n'était plus renfermée dans Rome, elle s'étendait au loin dans les Gaules, où un grand nombre d'évêques rehaussaient son éclat par leurs lumières et la sainteté de leur vie. Parmi eux, brillait l'illustre Martin de Tours, dont les travaux et les prodiges furent, même avant sa mort, connus du monde entier. Emerveillé de tout ce que la renommée publiait de ce saint pontife et des florissantes Eglises des Gaules, Grégoire céda au désir de les visiter. Mais, à peine quittait-il l'Italie, qu'il apprit que Martin, succombant sous le poids de l'âge, de ses labeurs prolongés et de ses austères pénitences, touchait à sa dernière heure. Cette triste nouvelle ne lui fit pourtant point changer de dessein. Déterminé à payer le tribut de sa vénération aux restes du thaumaturge, si toutefois il ne jouissait pas du plaisir de le trouver vivant, il poursuivit sa route et il put arriver à Tours encore assez tôt pour voir l'illustre malade.

Saint Grégoire eut avec saint Martin quelques pieux colloques qui adoucirent beaucoup la douleur qu'il éprouvait d'être depuis si longtemps éloigné de l'Eglise d'Amnice, son épouse, livrée à la fureur et aux ravages des Romains et des barbares.

Ainsi consolé et fortifié par les sages conseils du saint vieillard, il reprit le chemin de l'Italie, traversa les Gaules en évangélisant, et arriva dans nos Alpes vers l'an 402.

V.

Grâce aux missionnaires que le Seigneur leur avait envoyés de bonne heure, nos pères, en grande partie, professaient déjà le christianisme; plusieurs siéges épiscopaux avaient été fondés dans nos contrées, et florissaient arrosés, par le sang des martyrs. Le diocèse de Gap était alors gouverné par un évêque, confesseur de la foi. Grégoire séjourna chez lui quelque temps, et fit partie du saint cortége qui l'accompagna, lors de la consécration d'une église bâtie par les catholiques, dans Allabon, aujourd'hui Tallard.

Les habitants d'Allabon ne vivaient pas tous sous les lois du Christ : plusieurs d'entre eux étaient encore livrés aux superstitions de l'idolâtrie; il en était de même des populations environnantes. L'évêque de Gap, plein d'égards pour les exilés, et connaissant leur zèle apostolique, engagea Grégoire et ses compagnons à continuer l'œuvre de conversion dans nos montagnes, et il ne cessa de les honorer de la plus cordiale amitié.

Pendant deux ans, le Saint remplit, à l'admiration de tous, les fonctions de pasteur ou d'apôtre à Tallard et dans les environs, travaillant avec ardeur, malgré son grand âge et les austérités de sa vie, à la propagation de la foi chrétienne. Ici, comme partout, le Seigneur féconda ses travaux, et l'idolâtrie disparut entièrement de cette vallée. C'est qu'on croyait volontiers un évêque aux cheveux blancs, dont le maintien, la conduite et les discours annonçaient qu'il ne cherchait

point sa propre gloire, mais la gloire de celui qui l'envoyait; on cédait sans peine à celui qui venait, sans aucun motif d'intérêt et qui s'exposait à toute sorte de périls, pour enseigner le droit chemin qui mène à l'éternelle félicité.

Tantôt Grégoire s'asseyait, comme Jésus, au milieu des enfants pour les instruire, et les préparer à verser leur sang pour la foi, au moment de l'épreuve, malgré la faiblesse de leur âge. Tantôt il allait soigner les malheureux, respirant l'air infect de leur obscur réduit, ne craignant pas de panser leurs ulcères, ne rougissant point de solliciter pour eux le secours du riche; Dieu seul était le mobile de cette charitable conduite; Dieu seul le fortifiait dans ses peines; Dieu seul le rendait rayonnant de joie au milieu de ses travaux les plus rudes; un amour immense lui faisait tout souffrir pour la gloire du souverain maître. Les fidèles, à la vue de tant d'héroïsme, levaient leurs mains suppliantes vers le Ciel pour le conjurer de prolonger les jours d'un pasteur, devenu leur père, qui leur rendait la vie si douce et le salut si facile.

Mais c'était là le terme que Dieu avait assigné à sa mission extraordinaire, après laquelle il voulait le couronner et le mettre en possession de la suprême béatitude. Il l'appela à lui le 21 septembre de l'an 404. Grégoire mourut à l'autel, frappé d'apoplexie, à l'instant même où il venait de consommer le saint sacrifice; c'est ce jour-là qu'on célèbre sa fête à Tallard, et que de toutes les paroisses voisines, il se fait un grand concours au tombeau du Bienheureux.

Inconsolables de la perte qu'ils venaient de faire, les habitants de Tallard versèrent d'abondantes larmes, et les

populations voisines, nouvellement converties, vinrent y mêler les leurs. De toutes parts, on accourut pour assister à ses funérailles; chacun voulait voir, une fois encore, le visage vénéré du saint évêque, avant que la pierre tumulaire le couvrît pour toujours. Le souvenir de ses prédications qui les avaient initiés à la connaissance du vrai Dieu, ses grands exemples qui les avaient portés à la vertu, les biens de tout genre dont il les avait comblés, excitaient leur gratitude et augmentaient leur douleur.

Le pieux évêque de Gap qui, deux ans auparavant, avait consacré l'Eglise de Tallard, vint lui-même rendre les honneurs de la sépulture à ce pasteur tant regretté. Il consola les fidèles, en leur montrant combien ils étaient heureux de posséder, dans les mortelles dépouilles du saint prélat, un si riche trésor. « Loin de vous attrister, leur dit-il, chantez des hymnes d'actions de grâces. Votre apôtre ne vous a point quittés; du séjour de la gloire il veille sur vous. Dans l'avenir, vous éprouverez, d'une manière bien sensible, les effets de son puissant crédit auprès de Dieu. »

La voix du peuple et du clergé, comme cela se pratiquait alors, acclama Grégoire du nom de Bienheureux, et l'on vint de loin prier sur son tombeau. Le Seigneur ne tarda pas à justifier ce culte, en permettant qu'il s'y opérât plusieurs miracles : des boiteux y furent redressés, des muets y trouvèrent la parole, des aveugles la vue; plus d'une fois, raconte son Histoire, des cadavres, déposés sur cette tombe sacrée, furent rappelés à la vie.

La ville de Tallard, reconnaissante envers son bienfaiteur,

bâtit en son honneur une chapelle, où l'on déposa ses glorieux restes enfermés dans une belle châsse d'argent. Les hérétiques du XVI[e] siècle, qui ravagèrent avec tant de fureur ce pays afin d'y renverser le culte catholique, ne manquèrent pas de s'en prendre à ceux qui l'avaient établi. Ils profanèrent l'église paroissiale et la chapelle de saint Grégoire érigée au même lieu, enlevèrent la châsse et les reliques du Saint; et, comme s'ils eussent redouté la puissance de ces ossements inanimés, ils voulurent les anéantir. Pour exécuter ce projet sacrilége, ils allumèrent un feu sur la place publique et les y jetèrent, à la vue des fidèles épouvantés de cet affreux attentat et demandant à grands cris, vengeance d'une telle insulte faite à leur piété.

Dieu, jaloux de la gloire de ses saints comme de la sienne propre, exauça cette prière : le ciel, étincelant d'éclairs, se couvrit d'épais nuages : une grande pluie vint éteindre le feu du bûcher; elle tombait si abondante, que les rues de Tallard furent transformées en torrents. Toutefois les eaux, en roulant dans leurs flots tout ce qu'elles rencontraient, respectèrent les ossements du bienheureux et les laissèrent à sec. Ce prodige couvrit de confusion les impies profanateurs; craignant que la foudre n'éclatât sur leurs têtes pour punir à l'instant leur forfait, ils se hâtèrent de prendre la fuite. Une femme pieuse recueillit les saintes reliques et les remit, dans l'église, au curé de la paroisse.

VI.

De siècle en siècle jusqu'à nous, des prodiges étonnants ont illustré le tombeau du bienheureux Grégoire : M. Carre, prieur de Tallard, en avait fait un recueil; malheureusement la mort ne lui permit pas de le livrer au public, et nous en sommes privés, sans espoir de réparer cette perte. Néanmoins, quelques-uns de ces miracles sont parvenus jusqu'à nous; nous les rapporterons tels que M. l'abbé Nicollet les a insérés dans un abrégé de la vie de saint Grégoire, imprimé en 1837, et tels que les avait racontés, dans une vie plus étendue, M. Dupille, docteur en théologie de la faculté de Grenoble, qui écrivait en 1682. Ce dernier auteur avait puisé lui-même dans les anciennes légendes et dans d'autres écrits.

La protection spéciale de saint Grégoire épargna aux habitants de Tallard les horreurs de la peste de 1628 et 1629. Les pestiférés des contrées voisines venaient se réfugier auprès des reliques vénérées, et au lieu d'apporter l'infection dans la ville, ils s'y trouvaient guéris.

En 1660, un homme de Tallard était tombé du troisième étage sur le pavé; quoique tout brisé, il conserva assez de présence d'esprit pour implorer saint Grégoire, et il en obtint son rétablissement.

Honoré Lapeirouse, d'Embrun, envoyait, le 12 avril 1682, à M. Dupille, un billet signé de sa main et conçu en ces termes : « En l'année 1662, j'étais attaqué d'une fièvre continue qui m'avait ôté la vue et réduit à la dernière extrémité,

quoique tous les soins de l'art m'eussent été prodigués. Je ne croyais plus à ma guérison; ceux qui m'entouraient avaient perdu tout espoir. Durant le dernier instant qui me restait entre la vie et la mort, mon épouse eut la pieuse pensée de me mettre sous la protection de saint Grégoire, patron de Tallard. Pour se le rendre plus propice, elle fit célébrer en son honneur une messe sur l'autel dédié à saint Joseph, dans la métropole d'Embrun. Le saint sacrifice ne fut pas plutôt achevé, que je sentis la fièvre diminuée de beaucoup; je commençais à y voir, et sous peu je me trouvai en parfaite convalescence. »

Le 21 septembre de l'année 1665, jour de la fête de saint Grégoire, une femme, privée de la vue, se fit conduire à l'église, y communia, demandant de voir, et, à la grande surprise de tous, elle se retira entièrement guérie de cette cruelle infirmité.

Au même jour, un boiteux qui, aidé de potences, ne se remuait qu'avec beaucoup de peine, entra dans le sanctuaire pour s'y confesser et y communier; ensuite il alla, plein de confiance, prier sur le tombeau du Saint. Sa foi ne fut point déçue, car il se sentit bientôt la force de se redresser et de marcher librement. Il remit à M. Astier, curé de Tallard, les bâtons à l'aide desquels il se mouvait, en disant ingénument : « Tenez, M. le Curé, voilà mes béquilles, gardez-les; je n'en ai plus besoin. » Le peuple qui avait connu l'infirmité de cet homme, entonna, dans un saint transport, l'hymne de la reconnaissance.

Le nommé Reynier, meunier de Saint-Pons, hameau près

de Tallard, sur l'autre rive de la Durance, attesta avec serment, en présence de M. Borbeau, alors curé de Tallard, un miracle opéré en faveur de sa famille, le 22 avril de l'année 1677. « Occupé, dit-il, dans sa déposition, au travail de l'écluse de mon moulin, j'avais laissé ma fille, âgée de deux ans, éloignée de l'écluse d'environ trente pas; lorsque j'allai pour la prendre, je l'aperçus dans le canal du moulin emportée par le courant de l'eau. Malgré l'effroi où me jeta le douloureux spectacle de ma fille noyée, j'eus l'heureuse pensée de m'adresser à saint Grégoire. Je n'eus pas plus tôt proféré son nom, que je vis ma fille arrêtée au milieu du courant de l'eau; je la retirai. Elle ne donnait plus aucun signe de vie; elle la recouvra tout à coup, et, un instant après, elle se servait de tous ses membres, comme si nul accident ne lui fût arrivé. » En mémoire de ce bienfait, Reynier fit peindre un tableau représentant sa fille naufragée, sauvée par l'assistance de saint Grégoire. Ce tableau est encore déposé dans l'église de Tallard.

Une religieuse du couvent de Sainte-Ursule, établi à Sisteron, nommée Mme Duquers, était retenue depuis longtemps dans son lit à cause d'une grande faiblesse de nerfs qui l'empêchait de marcher; elle obtint de la supérieure du couvent la permission de se retirer dans sa famille, pensant qu'un séjour au lieu de sa naissance apporterait quelque adoucissement à ses maux. Ni cet expédient, ni les remèdes ne produisirent d'heureux effets. Dès lors, la pieuse dame promit de faire une neuvaine en l'honneur de saint Grégoire de Tallard. Elle pria le curé du lieu de l'aider de ses prières,

et d'offrir le saint sacrifice sur l'autel dédié au saint évêque, pendant neuf jours, durant lesquels elle communia avec une foi vive et une charité ardente. Et Dieu glorifia de nouveau son fidèle serviteur, rendant à cette pauvre religieuse l'usage de ses membres : elle ne pouvait aller à l'église qu'appuyée sur le bras de sa mère; mais elle n'eut plus besoin de ce secours, une fois son vœu accompli.

Le pouvoir extraordinaire du pontife s'étendait même sur les hérétiques, pour les porter à abjurer leurs erreurs. Ainsi, une dame appartenant à la prétendue religion réformée, était dangereusement malade; ses parents la recommandèrent au bienheureux patron de Tallard. Cette prière partait d'un cœur non convaincu, car on sait que les disciples de Luther et de Calvin ne veulent pas du culte des Saints; elle fut néanmoins efficace. La luthérienne recouvra la santé, et publia que Grégoire était un grand Saint, qu'elle lui était redevable de sa guérison; en reconnaissance, elle fit des offrandes à l'église de la paroisse.

Cette personne ne fut pas la seule à se montrer généreuse : des titres fort anciens, déposés dans les archives de cette même église, attestent qu'un grand nombre de fondations de messes et de prières existaient en l'honneur de saint Grégoire. Les registres de la paroisse nous apprennent qu'annuellement, avant la Révolution, on recevait plus de soixante-dix charges de blé provenant des aumônes que les fidèles de Tallard et des pays voisins faisaient à la même intention. Il y a même peu d'années que plusieurs paroisses venaient en procession à Tallard, le jour de la fête de son illustre patron.

On a eu l'heureuse pensée de consacrer une portion de ces pieuses offrandes à faire peindre, en six tableaux, les époques marquantes de la vie de saint Grégoire : ces toiles sont encore aujourd'hui exposées dans l'église paroissiale de Tallard, église connue sous le nom d'*Eglise de Saint-Grégoire*, soit à cause de la multitude des miracles qui s'y sont opérés par l'invocation de ce saint, soit parce qu'une chapelle, dont nous avons parlé, avait été, dès les premiers temps, bâtie en son honneur, dans ce même lieu.

Le respect profond que tous les religieux habitants de la contrée portaient à ce glorieux sanctuaire, la foule qui s'y pressait toutes les années, avec la consolation d'y être fréquemment exaucée, l'esprit de ferveur qui animait le plus grand nombre des pèlerins, venant rendre leurs devoirs à l'apôtre zélé auquel leurs pères avaient dû leur conversion, firent qu'on sollicita, auprès d'Innocent X, la béatification de saint Grégoire. Le Pape, après examen canonique, permit que l'on rendît à cet illustre pontife les honneurs qui sont dus aux Bienheureux. Plus tard, Clément XIII, par un bref en date du 5 septembre de l'année 1768, visé à Gap par l'Ordinaire, le 11 mai 1770, accorda, pour sept ans, une indulgence plénière, le jour de la fête de saint Grégoire, et aussi un autre jour désigné par l'évêque du diocèse (ce jour était le premier dimanche après le 21 septembre), à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, véritablement repentants, s'étant confessés et ayant communié, visiteront dévotement, dans l'Octave de la fête, l'église paroissiale de Saint-Grégoire, à Tallard, dans le diocèse de Gap, et qui y prieront pour

la paix des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Eglise, notre mère.

Les évêques de Gap, de leur côté, favorisèrent ce culte de saint Grégoire, et l'encouragèrent non-seulement par leurs paroles mais encore par l'autorité de leur exemple. Entre tous, se sont fait remarquer Mgr Arthur de Lionne et Mgr de Pérouse, prélats de glorieuse mémoire, qui entourèrent les saintes reliques du Bienheureux patron de Tallard d'une grande vénération et d'une confiance entière.

Puisse cette faible esquisse d'une grande vie, ranimer l'amour de la piété dans le cœur des fidèles! Puisse-t-elle inspirer quelques saintes pensées à l'âme chrétienne et la faire marcher d'un pas plus ferme dans les voies de la perfection évangélique!



S. ALBIN,

Archevêque d'Embrun.

(5e siècle.)

I.

Les tables chronologiques d'Embrun nous autorisent à donner saint Albin pour successeur à Arthémius. Les actes de ce prélat nous sont peu connus, quoique la durée de son épiscopat ait été assez longue, mais son mérite éclatant l'a fait invoquer comme Saint pendant plusieurs siècles.

Proculus, évêque de Marseille, lui avait imposé les mains, et, avant de procéder à sa consécration, il avait exigé de lui le serment que l'élu avait coutume de prêter entre les mains de son métropolitain. Voici le motif de cette condition propre à nous étonner.

Saturnin, archevêque d'Arles, ayant signé, en 356, la condamnation de saint Athanase que les Ariens avaient vivement sollicitée, les évêques des provinces voisines, pour qui l'Eglise d'Arles était une Eglise primatiale, avaient déclaré Saturnin séparé de leur communion et l'avaient fait déposer dans un concile, vers l'an 362. Depuis lors, ces mêmes évêques, au lieu de recourir à lui pour les ordinations et de prêter serment entre ses mains, selon l'antique usage, s'adressèrent, les uns à l'évêque de Vienne, les autres à l'évêque de Marseille, dont les siéges étaient, avec celui d'Arles, compris dans la province Viennoise (1).

Dans la suite, cette mesure, qui n'était que provisoire, engagea l'évêque de Vienne à se faire déclarer métropolitain; il alléguait, d'ailleurs, les priviléges obtenus des Empereurs et des Papes en faveur de son Eglise, et l'importance de Vienne qui donnait, en effet, son nom à toute la province Viennoise. Après bien des contestations, il obtint une partie de ce qu'il demandait : Valence, la Tarantaise, Genève et Grenoble devinrent siéges suffragants de Vienne.

Proculus, de son côté, s'habitua insensiblement à ne voir que des suffragants en la personne des évêques qu'il avait consacrés. Mais bientôt les prélats de la province 2e Narbon-

(1) Nous retrouvons encore l'application de cette loi ou coutume de prêter serment entre les mains du premier métropolitain ou primat, dans l'élection de Daïmbert, archevêque de Sens, en 1097. Hugues de Lyon prétendit que l'élu devait lui prêter serment, même avant sa consécration. Après un retard de deux ans, Daïmbert lui donna satisfaction à Rome, dans une assemblée de 50 évêques. (Voir Fleury. Hist. eccl. liv. 64. nº 44-62 et 65.)

naise réclamèrent contre ces injustes prétentions d'un simple évêque. En 404, le concile de Turin s'occupa de cette question. Il fut établi, en droit, qu'on devait s'en tenir strictement à la délimitation civile des provinces, conformément au concile de Nicée, et en second lieu, que nul privilége de métropolitain n'était attaché au siége épiscopal de Marseille. Par déférence, les Pères du concile permirent néanmoins à Proculus, déjà avancé en âge, d'user de cette haute juridiction, comme d'un privilége personnel, jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi fut terminé ce premier différent. Les autres qui s'élevèrent entre évêques voisins, sous l'épiscopat d'Ingenuus et de saint Marcel d'Embrun, n'eurent pour objet que la délimitation des provinces et des diocèses.

Saint Albin se soumit sans peine à la sage décision du concile de Turin, et tout en jouissant, comme ses prédécesseurs, des nobles prérogatives attachées à son Eglise métropolitaine, il se montra cependant fidèle au serment qu'il avait prêté à Proculus. Il continuait à soigner son troupeau, lorsqu'une grande tribulation vint le jeter dans de vives alarmes.

Les Ostrogoths, trop resserrés dans les Alpes, où ils s'étaient établis, avaient demandé à passer dans quelque province de l'Empire. Le Languedoc, voisin des Pyrénées, où déjà s'était fixée une colonie de Visigoths, leur fut assigné pour résidence. Ils se dirigeaient donc, sans défiance, vers cette province, lorsque des piéges tendus dans nos défilés, pour inquiéter leur marche, les mirent en fureur et les portèrent à des violences extrêmes contre les habitants des montagnes qu'ils traversaient.

II.

Cette dévastation ne fut pas la dernière que nos pères eurent à essuyer. A leur tour, les Vandales, mêlés à d'autres peuples venus du nord de l'Europe, comme les Goths, envahirent les Gaules et commirent partout mille atrocités. Embrun, quoique au sein des montagnes, ne fut pas à l'abri de leurs irruptions. En 433, ils en formèrent le siége. La consternation régnait parmi les chrétiens qui avaient cru trouver un refuge dans cette place fortifiée. Il y allait pour tous du salut et de la vie; mais, devant cette nuée d'ennemis, la résistance paraissait impossible. On avait perdu tout espoir, lorsque saint Albin conseille à son peuple d'aller se prosterner devant les reliques de saint Marcellin; lui-même, plein de foi, en donne l'exemple. Il conjure, avec larmes, ce puissant protecteur de secourir les enfants de ceux qu'il a régénérés. Les ennemis gagnaient déjà le haut des remparts, quand Marcellin, rapporte l'histoire, paraît dans les airs, s'avance contre eux, le visage menaçant, et leur montre de la main une croix flamboyante, prête à les consumer. Alors une force invisible précipite des murs les premiers assaillants; les traits se retournent contre ceux qui les lancent et tombent dans leurs rangs. A la vue de ces prodiges, les barbares, frappés d'épouvante, se débandent, fuient en désordre, et lèvent le siége de la ville qu'ils abandonnent, pendant que des chants d'allégresse et de reconnaissance retentissent dans

son enceinte miraculeusement préservée. Mais le calice d'amertume n'était pas épuisé pour notre Saint.

A ces événements, succédèrent les menées sacriléges de certains laïques riches et puissants qui, à l'exemple des ariens inquiets, se mêlaient des affaires de l'Eglise au détriment du clergé et de la discipline.

Le pieux vieillard ne put survivre à tant d'émotions auxquelles se joignaient mille préoccupations sur l'avenir de son Eglise. Il tomba malade, et à peine eut-il fermé les yeux à la lumière, que la division et le scandale éclatèrent au sein de sa ville épiscopale, sur le choix de son successeur.

Les suites malheureuses de cette dissension firent sentir plus amèrement encore au peuple d'Embrun combien il avait perdu par la mort de son premier pasteur. Aussi s'empressa-t-on de proclamer les mérites de saint Albin, et la voix publique le plaça au rang des Bienheureux.

Son corps fut relevé de terre et honoré d'un culte public. Trois siècles plus tard, le chef du vénéré prélat fut cédé au couvent des Bénédictins, fondé près de Carcassonne, par Charlemagne, et connu sous le titre de Notre-Dame-de-Crasse (N. D. de Crassâ); nous en parlerons de nouveau dans la vie de saint Marcel (1).

Jusqu'à son pillage par les Huguenots, l'Eglise d'Embrun a possédé un bras du saint évêque. Son office se trouve sous le rit double, le 1er jour de mars, dans le missel de cette métropole, imprimé en 1512, sous Jules de Médicis, et dans

(1) Gall. Christ. Eccl. Ebr.

le bréviaire imprimé en 1520, sous François de Tournon. Ce missel et ce bréviaire avaient été préparés sous l'épiscopat de Jean Bayle, qui en avait confié la rédaction à Esprit Rouvier, natif d'Embrun, et curé de Ristolas, en Queyras. On se servit de ces livres liturgiques jusqu'à la publication de la bulle du pape Pie V, en date de 1570, par laquelle ce grand restaurateur de la discipline ecclésiastique abolissait toute liturgie qui ne remontait pas à 200 ans. Ce fut à cette époque que cessa le culte de saint Albin. Voici la traduction de l'oraison qu'on lit dans le missel de 1512.

Seigneur, notre Dieu, nous honorons les glorieux mérites de votre bienheureux confesseur et pontife saint Albin; faites, nous vous en conjurons, que, célébrant aujourd'hui sa fête avec joie, nous soyons protégés par sa continuelle intercession.

OREMUS.

Beati Confessoris tui atque Pontificis Albini, Domine Deus noster, gloriosa merita recolentes; præsta, quæsumus, ut cujus hodiernà gaudemus festivitate, assiduà quoque ipsius muniamur intercessione. Per Dominum, etc.



S. CONSTANT,

Evêque de Gap.

(6e siècle.)

I.

Saint Constant, évêque de Gap, ne doit pas être confondu avec saint Constantin dont il est parlé dans la première partie de cette histoire hagiologique. C'est à tort, disent les auteurs de la Gaule chrétienne, qu'on lui a attribué plusieurs actes de son prédécesseur. Il est évident que saint Constantin, qui a souscrit, en 439, au concile de Riez, n'est pas saint Constant, qui a souscrit, en 529, au concile d'Orange; pour cela, il faudrait que Constant eût été évêque de Gap au moins quatre-vingt-dix ans, ce qui n'est pas croyable.

Ce pieux évêque n'avait qu'à marcher sur les traces de son illustre prédécesseur; il les suivit fidèlement. Il eut à combattre la doctrine et les intrigues des ariens. Il s'y appliqua avec succès et avec plus de bonheur que Catulin, archevêque d'Embrun, son contemporain, car il ne se vit pas, comme lui, arraché violemment de son siége et contraint de prendre le chemin de l'exil.

Quand la mort de Gondebaud, roi de Bourgogne, eut rendu la paix aux Eglises de ce royaume, un concile s'ouvrit : chose qu'on n'avait pu exécuter depuis plusieurs années, quoique le pape Hormisdas eût insisté à diverses reprises auprès des évêques des Gaules. Ceux-ci se sentirent donc heureux de pouvoir mettre un terme à ce retard, et ils s'empressèrent de se réunir à Epaone, le six septembre de l'année 517.

Deux métropolitains, saint Viventiole de Lyon et saint Avite de Vienne, y présidèrent; et il y fut dressé quarante canons de discipline dont, eu égard à nos mœurs présentes, plusieurs ont perdu de leur actualité. Nous en rapporterons néanmoins quelques-uns qui trouveraient encore aujourd'hui leur application.

« Quand le métropolitain, y est-il dit, convoquera ses comprovinciaux au concile ou à l'ordination d'un évêque, celui qui manquera de s'y rendre, sans une raison évidente de maladie, sera excommunié pendant six mois.

« L'évêque ne doit consacrer, par l'onction du saint chrême, que les autels de pierre.

« Il est défendu aux évêques, aux prêtres et aux diacres de nourrir une meute de chiens ou des oiseaux pour la

chasse, sous peine de trois mois d'excommunication pour l'évêque, de deux mois pour le prêtre et d'un mois pour le diacre.

« Un prêtre ne pourra desservir une église d'un autre diocèse, sans le consentement de son évêque.

« Un prêtre ou un diacre qui voyage ne sera pas reçu à la communion, s'il n'a des lettres de son évêque.

« Lorsqu'un clerc est cité devant le tribunal civil, il doit comparaître, mais il doit n'y citer personne.

« Il est défendu aux clercs de faire des visites aux femmes, sans témoins, ou à des heures indues.

« Un prêtre qui gouverne une Eglise ne pourra pas disposer des biens de cette Eglise.

« Un abbé ne pourra gouverner deux monastères, et l'on n'en bâtira pas de nouveaux sans l'agrément de l'évêque.

« Défense de mettre des reliques dans les oratoires des maisons de campagne, à moins qu'il n'y ait, dans le voisinage, des clercs qui puissent y venir faire l'office.

« Les évêques de la province suivront le rit de la métropole dans la célébration de l'office divin.

« On ne recevra à pénitence ceux qui ont contracté des mariages incestueux qu'après qu'ils se seront séparés. On déclare incestueux les mariages avec la belle-sœur, la belle-mère, la belle-fille, la veuve de l'oncle, la cousine germaine ou issue de germains.

« On ne rejettera personne de l'Eglise sans lui laisser l'espoir du pardon. On dispensera celui qui est en danger de mort, du temps prescrit pour la pénitence; mais il est

convenable qu'il l'accomplisse, s'il revient en santé, après avoir reçu le viatique. »

On voit, par ces canons, que les évêques s'occupaient à la fois de tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et qu'ils maintenaient l'ordre dans les monastères comme dans les Eglises.

Les pères du concile d'Epaone ordonnent encore aux citoyens notables de célébrer les fêtes de Pâques et de Noël dans l'église où se trouve l'évêque, afin d'y recevoir sa bénédiction.

Le but de ce règlement était sans doute de rendre ces fêtes plus solennelles; les évêques se donnaient mutuellement avis de la manière dont on les avait célébrées dans leurs églises.

Ce concile dura dix jours. La sainteté des évêques qui firent ces sages règlements doit nous les rendre encore plus précieux.

Saint Constant souscrivit à ce concile en ces termes : « Constantius in Christi nomine episcopus civitatis Vapincensis relegi et subscripsi die et consule suprascripto : *Moi, Constant, au nom du Christ, évêque de la ville de Gap, j'ai relu et souscrit, au jour et sous le consul sus-désigné.* »

II.

Nous ignorons si notre saint prélat fut au concile de Lyon qui s'ouvrit quelques mois après, et à celui qui se tint à l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, où se rendirent les évêques voisins; mais nous sommes certain que, rigide observateur

des règles ecclésiastiques, il s'éleva, comme ses collègues, au concile de Carpentras, contre Agrèce d'Antibes qui avait violé un canon proclamé au concile d'Epaone, touchant l'ordination des prêtres. Sans doute que cet évêque avait été porté à un acte de cette nature par les besoins pressants de son diocèse; mais les Pères n'ayant point mis de distinction en dressant leur décret, le réfractaire fut impitoyablement privé, pendant un an, de la célébration des saints mystères.

Le concile décida encore, sur des plaintes qui lui avaient été faites, que, si l'Eglise de la ville où se trouve le siége épiscopal est assez riche, l'évêque ne prendra rien des donations faites aux autres paroisses. D'où il est manifeste que les autres Eglises étaient tenues de venir en aide à l'Eglise cathédrale, quand celle-ci n'avait pas des revenus suffisants.

Notre prélat se rendit aussi au concile d'Orange, tenu en 529. On s'y occupa, avant tout, de plusieurs questions dogmatiques, savoir : du péché originel, de la grâce et du libre arbitre. On ne saurait trop admirer l'exactitude et la précision de ses canons sur des matières si difficiles et si obscures. Qu'on en juge par les deux articles suivants :

« Si quelqu'un dit que, par la prévarication d'Adam, l'homme tout entier, c'est-à-dire, quant au corps et à l'âme, n'a pas été changé en un pire état, mais qu'il n'y a que le corps qui soit devenu sujet à la corruption, la liberté de l'âme demeurant sans aucune atteinte, il est trompé par l'erreur de Pélage et il contredit l'Ecriture.

« Si quelqu'un dit que la prévarication d'Adam n'a nui qu'à lui seul et non à sa postérité, ou que la mort du corps,

qui est la peine du péché, a été seule transmise, par un seul, à tout le genre humain, et non le péché même qui est la mort de l'âme, il fait Dieu injuste et contredit l'apôtre. »

Après ce concile, saint Constant rentra dans son diocèse et continua d'employer à l'avancement spirituel de son peuple tout ce que l'étude, l'expérience et la conversation des hommes les plus recommandables lui avaient appris. Pendant dix ans encore, il redoubla d'ardeur pour se présenter enfin, les mains pleines de bonnes œuvres, devant Jésus-Christ, le souverain rémunérateur.

Nous n'avons aucuns détails sur sa mort et les circonstances qui l'accompagnèrent, mais, sans doute, elle fut aussi douce et aussi précieuse devant le Seigneur que sa vie avait été fervente et sainte.



S. GALLICAN Ier,

Archevêque d'Embrun.

6e siècle.

I.

SIGISMOND, devenu roi de Bourgogne par la mort de son père Gondebaud, se montra plus que celui-ci, favorable aux catholiques. Sur les exhortations de saint Avite, archevêque de Vienne, il avait renoncé publiquement à l'arianisme. Dès lors, il s'appliqua avec une ardeur extraordinaire à donner des évêques orthodoxes aux Eglises qui en étaient privées, et à maintenir dans leurs fonctions et leurs priviléges les prélats fidèles qui avaient survécu à la tempête soulevée par les ariens, ou dont il avait déjà procuré lui-même l'intronisation.

Catulin, victime de son zèle pour la vraie foi, eut à peine rendu le dernier soupir dans la ville de Vienne, sous les yeux de Sigismond, qu'on s'occupa de la nomination d'un nouveau pasteur, capable de réparer les brèches faites à l'Eglise d'Embrun, pendant les quatre ou cinq années d'exil de son dernier pontife : Gallican fut élu.

Le saint évêque, comprenant, mieux que personne, les dangers de sa nouvelle position, déploya toutes les ressources de sa charité pour ne point soulever contre lui les anciennes passions qui avaient forcé son prédécesseur à quitter sa ville épiscopale. L'ascendant de sa vertu et l'autorité royale dont il était appuyé, firent qu'on lui laissa le temps de poursuivre son œuvre réparatrice, et de faire revivre dans son Eglise la discipline ecclésiastique. Entrant dans les intentions du concile d'Epaone, tenu en 517, il veilla d'une manière spéciale sur la conduite de ses clercs, se montrant en tout leur père et leur modèle.

Les ariens eux-mêmes furent contraints de rendre hommage à sa sainteté, et quoiqu'ils ne partageassent pas toutes ses vues, ils ne pouvaient se défendre d'avoir pour lui un grand respect.

Mais, plus ces témoignages d'estime étaient universels, plus il se croyait indigne de l'éminente dignité à laquelle l'avaient élevé son rare mérite et ses vertus. Il n'avait qu'un seul désir, celui d'avancer, chaque jour, dans ce chemin de la perfection qui conduit au ciel. Dans ce but, il voulut voir saint Donat, dont la réputation s'était déjà répandue au loin avec ses miracles et ses œuvres saintes. Il envoya donc à Lure, prier le pieux

solitaire, de vouloir bien se rendre à sa paternelle invitation. A la voix du saint évêque, Donat quitta pour quelques jours son désert et vint à Embrun, où il édifia le pontife par sa modestie; il y opéra plusieurs miracles que la ville reconnaissante n'a jamais oubliés. Ceci se passait vers l'année 521.

Aussitôt qu'il en reçut la permission, Donat, fort âgé, s'empressa de rentrer dans sa solitude pour se préparer à la mort. Gallican, au contraire, était appelé à de nouveaux travaux, que lui rendirent faciles sa sagesse et sa douceur. Aussi le vit-on couler des jours plus tranquilles qu'aucun de ses prédécesseurs, et les deux évêques qui siégèrent après lui purent recueillir les fruits abondants de son ministère évangélique.

Aucun démêlé ne s'éleva pendant la durée de son épiscopat. Il n'y a pas apparence non plus que saint Pélade, son successeur immédiat, ni Gallican II aient été troublés dans leur divine mission. En les voyant assister aux conciles, relever le culte extérieur, bâtir des églises, consacrer des autels, multiplier leurs visites pastorales, on est porté à croire que, depuis lors, les ariens avaient déposé leur haine et leur audace; et si, plus tard, la ville d'Embrun fit des pertes immenses, il est glorieux de le dire, ce fut moins par la mésintelligence de ses citoyens que par l'impiété et les violences des ennemis du dehors.

En outre, les combats sanglants que les Bourguignons eurent à soutenir contre les Francs, tournèrent les esprits vers d'autres pensées et vinrent imposer une trêve à ceux qui affectaient de disputer sur des matières religieuses.

Clodomir, un des fils de Clovis, retenait captif à Orléans

Sigismond, roi de Bourgogne, qu'il avait vaincu dans une bataille, lorsque Godemard, frère de Sigismond, se releva pour le venger. Dès lors, Clodomir craignant d'avoir bientôt deux ennemis à repousser, jura la perte de son prisonnier; il le fit égorger dans une chambre, lui, sa femme et ses deux jeunes fils (524). Cet horrible attentat qui avait détruit cette branche de la famille royale, décida les Bourguignons à se défendre avec opiniâtreté. Godemard est proclamé roi; les Francs sont refoulés; Clodomir périt dans une embuscade (526). Mais ses deux frères, Childebert et Clotaire, ayant réuni une puissante armée, Godemard, malgré sa valeur, fut contraint de prendre la fuite; il alla mourir sur le sol africain.

Enfin, les princes à la longue chevelure s'établirent en maîtres dans la Bourgogne et la léguèrent comme héritage à leurs descendants.

Heureusement cette dynastie nouvelle, ayant continué de professer la foi de Clovis, se montra encore moins favorable à l'arianisme. D'ailleurs, l'éclat de la conquête imposant aux peuples le respect et la subordination, l'autorité des évêques fut maintenue, et l'Eglise put jouir en paix de sa liberté.

II.

L'année même de la fin tragique de Sigismond, c'est-à-dire en 524, il s'était tenu un quatrième concile à Arles, à l'occasion de la dédicace de l'église de la Vierge : l'illustre saint Césaire y présida. Treize évêques et cinq délégués s'y rendi-

rent. Saint Gallican, archevêque d'Embrun, y fut représenté par Emétère ou Ethère, dont on connaît la souscription.

On y résolut, entre autres choses, qu'on n'ordonnerait pas de diacres avant l'âge de vingt-cinq ans, ni de prêtres ou d'évêques avant l'âge de trente ans ; qu'aucun laïque ne serait promu à l'épiscopat, à la prêtrise, ni au diaconat, sans qu'il ne se fût écoulé quelque temps depuis sa conversion ; qu'on n'ordonnerait point ceux qui auraient convolé à de secondes noces, ni les pécheurs qui auraient été soumis publiquement à la pénitence, ni ceux qui auraient épousé des veuves; que ceux qui recevraient des clercs errants et qui les défendraient contre leurs évêques seraient excommuniés.

Le but des Pères du concile était évidemment d'épurer de plus en plus le clergé, afin qu'il fût toujours plus capable de soutenir l'honneur du sacerdoce et de raffermir les fidèles, non-seulement dans la foi orthodoxe, mais dans la pratique des vertus chrétiennes dont il leur donnait déjà un solennel exemple.

Et comme il ne suffit point de faire des lois, mais qu'il importe de les faire observer, les mêmes évêques furent de nouveau convoqués à Carpentras, en 527, par saint Césaire, leur premier métropolitain, pour y entendre Agrèce d'Antibes, dont nous avons parlé dans la notice précédente. Il était sommé de rendre compte de sa conduite au sujet des ordinations faites par lui, en opposition aux règlements arrêtés dans le dernier concile. Mais n'ayant point comparu, les Pères, au nombre de seize, parmi lesquels se trouvait saint Gallican, lui écrivirent une lettre qui le déclare privé, pendant un an, de

la célébration de nos saints mystères, pour avoir transgressé des décrets souscrits par lui-même ou par son délégué.

Cette décision est une réponse péremptoire aux déclamations impies de certains historiens du Dauphiné qui ne savent, dans leurs livres écrits avec légèreté et cynisme, qu'attaquer le clergé de ces temps-là. La sévérité que les évêques exerçaient entre eux pour des manquements de cette nature, est un éclatant témoignage de la rigidité de leurs mœurs et de leur surveillance sur la conduite de leurs subordonnés.

Pour ne pas être tentés de se relâcher, ils convinrent, avant de se séparer, qu'ils se réuniraient l'année suivante, au même mois et au même jour, c'est-à-dire, le six novembre.

Rien de plus édifiant que la profonde humilité de ces pieux évêques; nous ne pouvons, sans les admirer, lire leur souscription au concile. A l'exception du grand saint Césaire, primat d'Arles, qui se signe, évêque au nom du Christ, les autres prélats taisent leur qualité d'évêque ou d'archevêque, et douze prennent le titre de pécheur, entre autres, Gallican d'Embrun qui souscrit l'avant-dernier, quoiqu'il soit le quatrième signataire de la lettre synodique à Agrèce d'Antibes.

III.

Malgré le désir exprimé en 527, le concile de Vaison ne s'ouvrit point avant le six novembre de l'année 529. Il ne s'y trouva que douze évêques, au nombre desquels l'humble Gallican, archevêque d'Embrun, souscrivit en ces termes : « Gallicanus peccator, *Gallican le pécheur.* » Plusieurs évê-

ques n'avaient pu s'y rendre à cause de la guerre que les princes Francs faisaient contre les Goths répandus dans le Languedoc et une partie de la Provence.

On relut, dans cette assemblée, les canons des conciles précédents, et on apprit avec édification que tous les évêques présents s'y étaient entièrement conformés. Avant de se séparer, ils firent quelques règlements nouveaux.

On ordonna que les prêtres élèveraient chez eux et instruiraient, comme il se pratiquait en Italie, de jeunes lecteurs qui pussent leur aider dans l'office divin et même devenir leurs successeurs;

Que, pour l'édification des Eglises et l'utilité des peuples, les prêtres auraient le pouvoir de prêcher, non-seulement dans les villes, mais dans toutes les paroisses; et que si le prêtre ne pouvait parler, on ferait lire, par les diacres, quelque homélie des saints Pères;

Qu'on aurait soin de réciter souvent le *Kyrie*, *eleison* et le *Sanctus* aux offices divins, comme on le pratiquait en Italie et en Orient, et d'ajouter *Sicut erat in principio, etc.*, au *Gloria Patri*, afin de confondre les hérétiques blasphémateurs, en particulier les ariens. La province d'Arles était alors soumise aux Goths, et il était plus nécessaire qu'ailleurs de prémunir les fidèles contre les erreurs de ces sectaires.

Quant aux deux premières dispositions, nous sentons, aujourd'hui plus que jamais, combien elles sont sages et quel bien dut en résulter.

La première fournissait les moyens de recruter dans les paroisses des clercs instruits et éprouvés, rendant, chaque

jour, de précieux services au pasteur. La seconde faisait que les prêtres se livraient avec plus de zèle à l'étude devenue si nécessaire dans ces siècles d'hérésie : c'était leur créer une nouvelle branche de travail et ouvrir au peuple de la campagne une école bien salutaire et toute gratuite. Si de nos jours on apprécie moins ces faveurs, c'est que l'homme cesse d'être frappé de ce qu'il a coutume de voir.

L'illustre archevêque d'Arles qui présida au concile de Vaison, en qualité de métropolitain, avait déjà siégé, au mois de juillet de la même année, au concile tenu à Orange, auquel probablement saint Gallican ne put assister; du moins il n'y souscrivit pas. Les décisions de cette auguste assemblée trouvèrent d'abord quelques contradicteurs dans la province de Vienne; mais elles furent hautement confirmées par le pape Boniface II.

Nous ne pouvons plus, après cela, douter du zèle et de l'attachement qu'avaient les évêques de ce temps-là pour la pureté de la foi et la réforme des mœurs. Saint Gallican, en se rendant à tant de conciles mémorables tenus dans un si bref délai, a multiplié certainement ses mérites et n'a fait que donner un plus grand lustre au siége archiépiscopal d'Embrun qui, toujours, fut inviolablement uni à la chaire de Pierre.

On ne connaît point l'époque précise de la mort de saint Gallican I. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un nom semblable ne paraît plus dans aucun concile jusqu'en 541 et 549; mais ces dernières souscriptions sont celles de Gallican II, dont nous allons parler et qui a brillé sur le siége d'Embrun après saint Pélade.

S. GALLICAN II,

Archevêque d'Embrun.

(6e siècle.)

I.

Les légendes de l'ancien bréviaire d'Embrun nous apprennent que Gallican II succéda à saint Pélade et qu'il fut placé au rang des Saints, car on y lit : « Pélade avait fait bâtir à Embrun l'église des saints martyrs Vincent et Oronce, et la consécration en fut faite, après sa mort, par le bienheureux Gallican, son successeur. »

D'autre part, la vie de saint Pélade, écrite par Vincent Dominique, auteur Espagnol, les bréviaires de Gironne et de Barcelonne font mention d'un saint Gallican, archevêque d'Embrun, et déclarent formellement qu'il fut le prédécesseur de saint Pélade.

Aussi, selon la croyance constante de l'Eglise d'Embrun, nous admettons deux Gallican, qui, l'un et l'autre, pleins de mérites et de sainteté, ont honoré son siége archiépiscopal.

Une erreur chronologique qu'il nous a été facile de rectifier, a été la seule cause des objections soulevées à ce sujet par de graves auteurs.

On ne peut, en effet, douter que Catulin, évêque d'Embrun, n'ait assisté au concile d'Epaone; sa souscription en fait foi. Or, ce concile, d'après les historiens modernes tant ecclésiastiques que profanes, n'a pu avoir lieu qu'en 517, et non en 509, comme Baronius l'affirme en ses annales. Comptant sur l'autorité de Baronius, le P. Fournier, dans son histoire de l'Eglise d'Embrun, le fixe également en l'année 509. Et comme, après ce concile, Catulin, expulsé de son siége, vécut à Vienne encore quatre ou cinq ans; qu'ensuite Gallican 1er lui succéda, le même auteur avait cru pouvoir admettre que l'épiscopat de saint Pélade avait commencé en 513 et fini en 518; en outre, que Gallican 1er avait été évêque seulement quelques mois.

Aujourd'hui cette hypothèse est insoutenable; on ne peut se refuser, sur ce point, à une parfaite certitude historique. Nous avons donc adopté la supputation du P. Le-Cointe, qui nous permet de reconnaître, suivant nos traditions, deux Gallican, et de les placer parmi nos pontifes, sans aller contre la date des souscriptions qui leur appartiennent.

La consécration de l'église des saints martyrs Vincent et Oronce, est le premier acte que nous avons à mentionner ici. Quand leurs glorieuses dépouilles arrivèrent d'Espagne à

Embrun, elles ne furent point déposées dans la ville, mais, comme nous l'avons dit, dans une crypte particulière cédée par un juif, et, peu après, on établit en ce lieu un monastère de religieux. Or, il est probable que, plus tard, on voulut les introduire dans la ville, puisque saint Pélade forma le projet d'y bâtir, en l'honneur des saints martyrs, une église que Dieu ne lui permit pas d'achever ni de bénir : on en était au couronnement, lorsque la mort vint l'enlever à son peuple.

Gallican II fut donc appelé à remplacer Pélade pour cette consécration. On déploya en cette solennelle circonstance toute la pompe dont l'Eglise a coutume d'environner les augustes cérémonies de la religion, car rien alors ne venait mettre obstacle à l'exercice du culte.

Théodebert avait, en 534, succédé à son père; son règne acquérait de jour en jour plus d'éclat, et ce prince, reconnaissant, en faisait rejaillir une partie sur l'Eglise de Dieu, en favorisant de tout son pouvoir la tenue des conciles, vrai moyen de corriger les mœurs de ses sujets.

Childebert, roi de Paris, n'eut pas moins de zèle. Par ses soins s'était tenu, en 538, le troisième concile d'Orléans; mais la paix devait être un moment troublée : Clotaire était entré dans les Etats de Childebert qui, s'étant ligué avec son neveu, triompha de cette injuste agression.

II.

Alors se tint un quatrième concile à Orléans. Les évêques de toutes les Gaules s'y rendirent, excepté ceux des deux

provinces Germaines, des deux Belgiques et ceux du royaume de Clotaire, parce que ce prince n'était pas en parfaite amitié avec les autres rois, ses parents.

L'humble et zélé Gallican II, archevêque d'Embrun, s'empressa d'assister à cette grande assemblée; il y souscrivit comme évêque, avec les autres prélats.

La fixation de la Pâque en fut l'objet principal. Cette question était depuis longtemps agitée dans le monde chrétien. Le premier canon porte, en conséquence, qu'on célébrera la Pâque selon le cycle de Victorius, et que, s'il s'élève quelque nouveau doute à cet égard, les métropolitains consulteront le saint-siége.

Qui ne serait édifié ici, de voir un concile si nombreux prendre cette détermination, moins par confiance au cycle approximatif de Victorius, que par un esprit de soumission absolue envers le siége apostolique? Cette heureuse disposition se perpétua au sein du clergé français, et contribua beaucoup à faire accepter promptement, dans tout le royaume, en 1582, la réforme du Calendrier, publiée le 24 février 1581 par le pape Grégoire XIII.

Les autres canons de ce concile traitent de la durée du carême, du saint sacrifice de la messe, de la consécration des évêques, des procès entre les évêques, et entre les prêtres et les fidèles, de quelques exemptions en faveur des clercs en matière de tutelle, du droit d'asile dans les églises et des abus qu'on doit réprimer sur ce point, de la punition des clercs aux mœurs trop libres; du prosélytisme interdit aux juifs, et de la non-aliénation des biens et revenus des Eglises.

De l'ensemble de ces matières, il nous est permis de conclure que la guerre désastreuse des Francs contre les Bourguignons et les Goths, et les empiétements des ariens, avaient procréé une foule d'abus dans les Eglises des Gaules.

L'année suivante, saint Césaire d'Arles mourut; Auxanius lui succéda. Théodebert, malgré ses faiblesses personnelles, ne cessa de favoriser la piété des peuples; aussi voyons-nous Aurélius, successeur d'Auxanius au siége d'Arles, écrire à ce prince une lettre élogieuse sur sa religion et sur ses pieuses largesses envers les pauvres et les Eglises. Il eut à peine le temps de la recevoir, car, âgé de trente ans, étant un jour à la chasse, il fut écrasé par la chute d'un arbre : Thibaud, son fils, jeune encore, lui succéda.

Vers ce temps-là, Clotaire cherchait à dépouiller les Eglises de son royaume d'une partie de leurs revenus. Childebert, au contraire, construisait des basiliques, fondait des hôpitaux, et publiait des édits pleins de sagesse et d'équité.

Il donna, entre autres, une constitution qui est un monument digne d'être cité.

« Nous ordonnons, dit-il, que quiconque, ayant été averti qu'il y a dans son champ des idoles consacrées aux démons, ne les aura pas ôtées, ou aura empêché les évêques de les briser, soit obligé de donner caution et de comparaître devant nous, afin que nous vengions l'injure faite à Dieu.

« On nous a aussi porté des plaintes touchant les débauches auxquelles se livre le peuple, au mépris de la loi de Dieu, en passant les nuits à boire, à chanter et à faire des bouffonneries. On ose même profaner par ces désordres les fêtes

de Pâques, de Noël et les autres solennités. On nous a encore représenté que, les veilles de dimanche, il y a des danseuses qui courent par les campagnes de maison en maison. Nous ne pouvons tolérer de pareils abus, car le Seigneur en est offensé. C'est pourquoi quiconque y retombera, après avoir été averti par les évêques et après la publication du présent édit, nous ordonnons que s'il est esclave, il soit puni de cent coups de fouet, et s'il est libre, qu'il soit mis en prison. »

Telle est la première ordonnance que nous avons de nos rois en faveur de la Religion.

III.

Quelques réclamations contre Marc, évêque d'Orléans, avaient été adressées à Childebert; mais le roi, ne voulant pas lui-même juger un évêque, un concile national fut convoqué à Orléans, ville qui, par sa position centrale, était plus propre que toute autre pour une réunion de ce genre.

On ne s'y occupa point uniquement de cette cause, car les troubles que les nestoriens et les eutychéens excitaient dans l'Asie, avaient eu un grand retentissement jusque dans nos contrées : c'est ce qui motiva le premier canon du concile dont nous parlons. Ce canon frappe d'anathème les deux hérésiarques et leurs sectateurs, parce qu'ils prétendaient que la sainte Vierge n'est pas mère de Dieu, quoique mère du Christ, et qu'il y a non-seulement deux natures en Jésus-

Christ, la nature divine et la nature humaine, mais aussi deux personnes.

Les vingt-trois autres canons regardent la discipline. Il y est parlé de la modestie nécessaire aux clercs, de l'ordination des esclaves, du droit inviolable des affranchis, de la consécration des autels, de celle des évêques par les évêques de la province, de l'arbitrage des évêques ou du métropolitain, en matière de justice entre clercs, du noviciat des filles qui se consacrent à Dieu, de la visite des prisonniers, du soin des lépreux alors commis à la charge des évêques, et de la tenue annuelle des conciles de la province.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici tous nos regrets de ce que le canon qui prescrivait la consécration de l'évêque par les évêques de la province soit malheureusement tombé en désuétude de nos jours. Alors un évêque n'arrivait pas inconnu à son peuple; c'était dans la métropole de sa province ou dans sa cathédrale, sous les yeux des fidèles commis à sa sollicitude et à sa tendresse, presque avec leur participation, aidé de leurs prières, qu'il était revêtu du caractère sacré, qui en faisait le père du pauvre, le soutien du faible et de l'opprimé, l'ange tutélaire de la cité. Que d'heureux et féconds résultats pour le ministère épiscopal devaient avoir cette solidarité établie entre l'évêque et son Eglise, ces liens de cœur, qui unissaient le pasteur au troupeau, d'une union si intime et si durable! Ne serait-il pas grandement à désirer que les conciles qui, de toute part, aujourd'hui cherchent à renouer la chaîne brisée de ces vénérables assemblées, fissent revivre cette sainte prescription et ce touchant usage?

Ces canons du concile d'Orléans, tous d'une application immédiate, furent souscrits par cinquante évêques présents et par les délégués de vingt-un absents. Saint Gallican, archevêque d'Embrun, y avait député Prolus, son archidiacre.

Le saint pontife ne tarda pas d'assembler lui-même, en sa métropole, un concile de tous les évêques de sa province. Ces prélats étaient déjà réunis, lorsqu'on vint prévenir Gallican de l'arrivée d'un étranger dont la présence avait préoccupé toute la ville. L'archevêque surpris accourut : c'était le prêtre Véran qui se rendait à Rome.

L'humble pèlerin espérait accomplir son vœu sans être reconnu; mais Dieu ne le permit point; à son approche, les possédés du démon proclamèrent sa sainteté par des cris et des agitations extraordinaires, et le peuple, au milieu de ce tumulte, présentait ses infirmes et ses malades à Véran, qui les délivrait par le signe de la croix.

Gallican, devenu témoin oculaire de si insignes prodiges, accueillit avec faveur cet homme de Dieu que le ciel lui envoyait pour l'édification de son peuple. Il le pria de différer son départ, et ce séjour permit à Véran de renouveler les mêmes merveilles en présence de tous les suffragants assemblés.

Notre saint archevêque, après ce concile, put édifier encore quelques années son diocèse par la pratique des vertus les plus héroïques. Dieu le voulait sans doute ainsi pour prémunir le peuple d'Embrun contre l'impiété des Lombards qui étaient à nos portes, et qui devaient causer de si grands maux à cette Eglise, ainsi que nous le dirons dans les notices suivantes.

S. PIERRE,

Archevêque d'Embrun.

(7e siècle.)

I.

Après la mort de saint Gallican II, de graves événements s'étaient accomplis dans l'Italie, le Dauphiné et la Provence. Narsès, l'*Eunuque*, destructeur de la monarchie des Ostrogoths, gouvernait, depuis quatorze ans, l'Italie, au nom de l'empereur d'Orient, avec autant de prudence que de fermeté, lorsque, sur un rappel outrageant de l'impératrice Sophie qui le mandait à Constantinople pour surveiller des esclaves, il appela les Lombards.

Ceux-ci, d'abord établis dans la Scandinavie, puis sur les rives du Danube, ensuite en Hongrie, accourent, sous la conduite du vaillant et ambitieux Alboïn; secondés par des

tribus saxones, bavaroises et bulgares, ils passent les Alpes Juliennes (568), font la conquête de l'Italie supérieure, arrivent à Milan dont ils s'emparent et qui devient leur capitale (570). Alboïn, élevé sur le pavois, est proclamé roi d'Italie.

Le successeur de Narsès dans sa charge d'Exarque, ne put opposer aucune résistance. Alboïn divisa le royaume en trente-six duchés, qu'il confia aux plus braves de son armée, honorés depuis du titre de ducs, et qui eurent sous leurs ordres des comtes, des juges et des *Hérimans* ou chefs de canton.

Ces guerriers exigèrent le tiers de tous les revenus territoriaux, et, après avoir pillé et asservi ces belles contrées, ils tournèrent leurs regards vers la Gaule; déjà, en 568, ils avaient fait une incursion sur les terres des Francs; ils les envahirent de nouveau les années suivantes et y commirent de grands excès. Dieu avait menacé de ces désastres le Dauphiné et la Provence par la bouche de saint Hospice.

Ce célèbre reclus, parfait modèle de la vie solitaire et pénitente, l'oracle des Alpes maritimes à cette époque, demeurait près de Nice, enfermé dans une tour sans porte et qui n'avait qu'une seule fenêtre par laquelle il se montrait à ceux qui venaient lui demander les conseils de sa sagesse et de sa longue expérience. Il portait des chaînes de fer qu'il recouvrait d'un cilice; il ne se nourrissait que de pain et de quelques dattes. Le carême, il ne vivait que de racines apportées d'Egypte par des marchands. Dieu lui révéla que pour punir les infidélités, les parjures, les injustices, les assassinats, l'impiété, la dureté et l'égoïsme des Francs, il

enverrait bientôt des hommes armés de longues hallebardes, qui, dans la Provence seule, renverseraient sept cités.

Il conseilla donc aux habitants des pays voisins de mettre à couvert leurs biens et de se fortifier dans les lieux les plus sûrs. Puis il dit aux moines : « Retirez-vous aussi; emportez avec vous ce que vous avez, car la nation dont j'ai prédit la venue approche. » Ils répondirent : « Très-saint père, nous ne vous laisserons point. » — « Ne craignez pas pour moi, répliqua-t-il, ils me maltraiteront, mais ils ne me feront pas mourir. »

Les moines se retirèrent, et l'événement vint confirmer la parole du prophète. Trois chefs ou ducs Lombards franchirent les Alpes et dévastèrent le haut Dauphiné. En vain Gontram, roi de Bourgogne, leur opposa-t-il une armée commandée par Périce; Périce fut tué dans une bataille, et avec lui, une grande partie de ses troupes. Après cette victoire, les Lombards, chargés de butin, retournèrent en Italie.

II.

Enhardis par leurs succès, ils repassent le Mont-Genèvre en 574, sous la conduite de trois de leurs ducs. Rodan se dirige sur Grenoble, Zaban vers Die, et Amo prend le chemin d'Embrun, ravage Gap, Carpentras, Cavaillon, Avignon, Aix et Marseille.

Or, en fouillant, pour les piller, les environs de Nice, quelques maraudeurs trouvèrent la demeure de saint Hospice, et comme il n'y avait point de porte à sa tour, deux

d'entre eux montèrent sur le toit, et, apercevant le saint pénitent chargé de chaînes, ils se dirent : « C'est ici quelque meurtrier. » Et ayant appelé leur interprète, ils lui firent demander quel crime il avait commis. Hospice confessa qu'en effet il était homicide et coupable de toutes sortes de crimes. Alors un des Lombards élève son épée pour lui fendre la tête, mais le bras reste étendu et l'épée lui échappe de la main. Ses camarades poussèrent un grand cri et demandèrent à Hospice ce qu'ils devaient faire. Celui-ci, pour toute réponse, guérit, par un signe de croix, le bras du Lombard, qui se convertit, se fit couper les cheveux et se plaça sous la conduite du pieux solitaire (1).

Les deux premiers chefs Lombards qui s'étaient avancés vers l'Isère ne furent pas si heureux qu'Amo; car le roi Gontram, ayant appris cette nouvelle invasion, mit le patrice Mommol à la tête d'une armée pour leur faire face. Mommol était le plus grand homme de guerre de ce temps-là. Il courut à la rencontre de Rhodan, lui offrit la bataille près de Grenoble et le défit. Rhodan s'enfuit avec cinq cents hommes seulement et alla rejoindre Zaban, son collègue, qui assiégeait Valence, et qui, informé de cette première défaite, partagea à ses soldats le butin amassé, et reprit la route des Alpes.

Mais Mommol, gagnant quelques défilés, put leur couper la retraite à Embrun. Les habitants du pays avaient aussi pris

(1) Saint Hospice fit beaucoup d'autres miracles : il guérit un aveugle-né et un sourd-muet, Angevin de nation, de qui saint Grégoire de Tours avait appris ce qu'il en raconte en son histoire, livre 6, chapitre 6. Il mourut quelques années après. L'Eglise honore sa mémoire le 21 mai.

les armes. Ce général se vit donc à la tête d'une armée imposante par le nombre et par la valeur de ses soldats, et il concerta si bien son plan, que les Lombards furent défaits une seconde fois sous les murs d'Embrun. Les Dauphinois, qui s'étaient joints aux soldats de Mommol, irrités des ravages et des cruautés des Lombards, ne leur firent aucun quartier.

Les débris de l'armée vaincue remontèrent à la hâte le cours de la Durance et arrivèrent sous Mont-Dauphin, dans la plaine de Calme, aujourd'hui Plan-de-Phasi. Là, de nouvelles barrières avaient été dressées; les montagnards avaient eu le temps de se mettre sur la défensive, et une journée encore plus meurtrière se préparait. Une victoire complète vint achever la déroute des barbares. Le carnage dura jusqu'à la nuit. Quelques fuyards s'étant sauvés en traversant la Durance, allèrent se cacher dans les montagnes de Champcela, Frayssinières et Dourmillouse.

Paul Diacre et quelques historiens ont écrit que les Lombards avaient, à cette époque, soustrait au Pape les Alpes Cottiennes et les Alpes Maritimes. Nous ne pensons pas que ces auteurs aient voulu dire que les Alpes Maritimes fissent intégralement partie du domaine de saint Pierre. Le souverain pontife pouvait seulement y avoir quelques redevances à percevoir ou quelques grands domaines en propriété, comme cela se justifie par plusieurs lettres de saint Grégoire à Virgile, archevêque d'Arles, et à saint Arey, évêque de Gap; les Lombards s'étaient, sans doute, attribué injustement ces revenus et ces biens.

Cet empiétement dura d'autant plus que les rois Francs,

vivant presque toujours en mauvaise intelligence entre eux, ou occupés dans le nord, se souciaient trop peu de défendre les provinces du midi contre les attaques des hordes étrangères.

III.

Pendant ces luttes acharnées, un grand scandale s'était produit. Salonius et Sagittaire, évêques, l'un de Gap et l'autre d'Embrun, voyant que les Lombards ne respectaient rien et qu'ils incendiaient de préférence, après les avoir pillés, les églises et les monastères, prirent les armes et se mirent à la tête des expéditions militaires qui eurent lieu à cette époque. Malheureusement la vie licencieuse des camps les conduisit tous deux aux derniers désordres, et ils furent déposés, en 579, au concile de Châlons, comme nous l'avons dit dans la vie de saint Arey, et enfermés dans un monastère d'où ils s'échappèrent pour mener une vie errante, et, peu après leur évasion, mourir misérablement.

A tous ces malheurs, vint s'en joindre un nouveau : la lèpre, qui nous est aujourd'hui inconnue, fit, à cette époque, de si grands ravages dans nos pays, que des vallées entières se trouvèrent dépeuplées.

Pendant ces perturbations, l'Histoire ne put tenir la plume pour nous transmettre, en détail, les faits qui intéressent cette province; aussi, malgré nos recherches, n'avons-nous pu découvrir comment l'ordre et la prospérité reparurent dans nos montagnes. Quelques-uns disent que les religieux de

Lérins vinrent, les premiers, défricher le Serrois. D'autres prétendent que ce travail ne fut entrepris qu'après la défaite des Sarrasins.

Nous n'avons donc pas à nous étonner que nos annales diocésaines ne nous fournissent que le nom de saint Pierre et son titre de Saint, sans nous donner aucuns détails sur sa vie, ni sur sa mort. L'heure du départ des barbares, dans un pays, est toujours marquée par de longues lacunes. Ce silence de l'histoire fut plus profond chez nous, au temps des Lombards et des Sarrasins qu'à aucune autre époque. Toutefois nous pouvons facilement nous représenter les dures privations auxquelles notre prélat dut se condamner, les immenses travaux auxquels il dut se livrer pour réparer tant de désastres, et par-dessus tout, l'horrible scandale du coupable et infortuné Salonius.

Ce fut sous l'épiscopat de saint Pierre que furent découvertes miraculeusement les reliques des saints Nazaire et Celse, qui avaient été cachées avant l'invasion, et dont, au rapport de saint Grégoire de Tours et de la tradition, un arbre à fruits merveilleux avait marqué la place.

Que de maux n'eut pas à souffrir, pendant la longue durée de sa brillante existence, cette sainte et noble Eglise d'Embrun! Tour à tour ravagée par les hérétiques ou courbée sous la verge de fer des barbares et des infidèles, par combien de sang, de larmes, de douleurs, ne paya-t-elle pas le titre glorieux que lui donne un de nos historiens : de ville des martyrs?

Pour nous qui pouvons aujourd'hui professer librement

notre religion et mériter les récompenses éternelles sans faire aucun des sacrifices héroïques qui furent demandés à nos pères, montrons-nous dignes par la simplicité de notre foi, la vivacité de nos espérances et l'ardeur de notre charité, de cette sollicitude toute paternelle avec laquelle le Seigneur veille sur nous et nous protége.



S. ÉTHÈRE Ier,

Archevêque d'Embrun,

(7e siècle.)

I.

Ce pieux prélat, successeur de saint Pierre sur le siége d'Embrun, ne prend que la qualité de *pécheur* dans une relation qu'il nous a laissée par écrit. Mais il est connu dans cette Eglise sous le nom d'Ethère ou Emithère. Il avait été, comme il le déclare lui-même, évêque d'Antincia, et il fut remplacé sur ce premier siége par Bodoméry, qui assista avec lui au concile de Châlons, en 650, et qui souscrivit en ces mots : « *Bodomeris Tarantasiensis* : Bodoméry de Tarantaise. » Tandis qu'Ethère se désigne : « *Etherius Ebredunensis :* évêque d'Embrun. » Potentissime, évêque de Gap, s'y trouva aussi.

Quant à Antincia, les commentateurs ont hasardé mille conjectures sur la position et sur l'existence de cette ville. Frappés de la divergence de leurs opinions, nous nous sommes livrés à de minutieuses mais intéressantes recherches; nous avons fouillé nos plus vieilles traditions et nous avons acquis la certitude qu'Antincia n'est autre qu'une ancienne ville appelée aussi *Darentincia*, *Durantencia*, *Tarantasia*, laquelle donna son nom au comté de Tarantaise, dans le duché de Savoie; elle en est désignée comme la capitale, dans la notice de l'Empire.

En effet, de tous les documents que nous avons pu nous procurer, il n'en est aucun qui n'apporte une preuve démontrant que l'ancienne Antincia, ville épiscopale et plus tard archiépiscopale, est bien une ville antique, située non loin du *Monasterium Antinciæ*, aujourd'hui Moûtier en Tarantaise. Les détails qui vont suivre touchant le voisinage de Novalaise *(Noviacum)* et d'Antincia, et la translation des reliques des martyrs Vincent, Oronce et Victor, ne serviront qu'à le confirmer.

Ethère donc, après avoir siégé pendant quelques années à Tarantaise ou Antincia, fut, sans doute, à cause de ses éminentes qualités, transféré sur le siége archiépiscopal de l'Eglise d'Embrun. Il a incontestablement acquis, pendant son glorieux épiscopat, des droits à notre vénération et à notre reconnaissance par ses vertus, par la recherche qu'il fit des reliques des saints martyrs Vincent, Oronce et Victor, et par les précieux détails qu'il nous a procurés sur la vie et le martyre de ces glorieux athlètes. La relation que l'on en trouve

dans les Bollandistes, nous servira de guide. Plus nous rappellerons les propres paroles de saint Ethère, mieux on pourra juger combien notre prélat, tel qu'un autre Ambroise, était propre à devenir l'instrument de la Providence en des choses si saintes.

« Ah! s'écrie-t-il, je sens qu'il m'est impossible d'exprimer ici toutes les merveilles de grâce que Dieu s'est plu à opérer sur le tombeau où reposent les glorieuses dépouilles de nos saints martyrs. Mais, suivant la parole de saint Jean l'Evangéliste, nous dirons ce que nous avons entendu, nous témoignerons de ce que nous avons vu. Je n'ose, en effet, taire ce que m'ont appris, à moi, le dernier des prêtres, les rapports successifs de mes devanciers. »

Après ce court début, il vient à l'exposé des faits. Il nous apprend qu'un autre Ethère, évêque de l'Eglise d'Antincia, homme plein de prudence et de sainteté, sachant les nombreux prodiges qui s'opéraient au tombeau de ces saints martyrs, conçut dès lors un extrême désir de se procurer une parcelle de leurs reliques; qu'il s'adressa, en conséquence, à Béroald, abbé du monastère, chargé de veiller sur le précieux dépôt (1).

(1) ..... Gesta siquidem Beatissimorum martyrum Vincentii, Orontii et Victoris Levitæ (quæ mihi omnium sacerdotum minimo, relatione succedentium compertæ sunt) reticere non audeo.

Ætherius namque vir totius prudentiæ atque religionis, Antinciæ Ecclesiæ antistes (cui, Deo auctore ego indignus successor extiti) cognita crebra miraculorum opinione, cupiens aliquam reliquiarum eorumdem martyrum habere portionem flagrantissimo æstuans desiderio, misit ad Abbatem Beroaldum qui tunc illi præerat loco, obnixè deprecans, quo petitioni suæ libenti annueret animo. Qui pristinæ memor amicitiæ quæ

Béroald, fidèle à une vieille amitié qu'ils avaient contractée autrefois en la charité de Jésus-Christ, promit au pieux évêque de seconder ses vœux. En conséquence, après avoir longtemps jeûné et prié, il pénètre, non sans frayeur, dans la crypte des saints martyrs. Là, sa ferveur redouble; il conjure les bienheureux confesseurs de la foi de vouloir bien lui permettre d'emporter, avec respect, une faible portion de leurs dépouilles mortelles. Puis il prend à chacun de ces corps saints, deux doigts qu'il s'empresse d'envoyer à Ethère, son intime ami (1).

II.

Pour comprendre le paragraphe précédent comme aussi ce qui va suivre, il ne faut pas confondre les deux Ethère dont il s'agit ici. L'un, appelé Eméthère et du diocèse d'Embrun, devint évêque d'Antincia vers l'an 530 et y mourut; c'est lui qui avait demandé les reliques à Béroald, abbé. L'autre, appelé Emithère, fut, un siècle plus tard, également évêque d'Antincia, puis, vers l'an 650, transféré au siége d'Embrun;

in Christi olim connexi fuerant caritate, sponte, si quidem id permiserit Dominus, se illius precibus spopondit assensum præbiturum. (Bolland. Vita. Sanct. Vinc. Oront. et Vict.)

(1) Jejuniis denique precibusque ut desiderio præfati præsulis satisfaceret ritè peractis, ad locum ubi Beatorum martyrum corpora tumulata fuerant, cum ingenti ingressus est metu, orans quatenùs placeret illis saltem minimam reliquiarum suarum reverenter sumi particulam, quibus sanè faventibus, duas ex eorum digitis particulas secum detulit, ac pro magno munere petenti direxit Pontifici. (Ibidem.)

il figure dans la chronologie de nos archevêques, et c'est lui qui raconte les faits.

Mais comme les noms d'Eméthère et d'Emithère étaient devenus synonymes dans le langage et dans les écrits où l'on employait Ethère par contraction ou abréviation, divers historiographes ont confondu ces deux personnages, et ont commis une grande erreur, en alléguant que la ville d'Antincia est la ville d'Embrun, et que les reliques des martyrs Vincent, Oronce et Victor, avaient été transportées en partie au monastère de la Novalaise, vers l'an 650. Alors ce couvent n'existait plus; il avait été détruit par les Lombards en 575, et il ne fut rebâti qu'en 726, puis de nouveau renversé par les Sarrasins en 906. Ensuite, si Ethère, qui a demandé les saintes reliques, avait été archevêque d'Embrun, comme ces mêmes auteurs le supposent, ce pontife n'aurait pas eu besoin d'écrire à Béroald pour les obtenir de lui; il n'aurait guère pu aller à leur rencontre pour les recevoir, ni les porter lui-même, avec pompe, au monastère de la Novalaise, qu'il voulait honorer d'une si grande faveur, comme nous le verrons ci-après.

Au contraire, en admettant qu'Ethère ou Eméthère a été placé sur le siége de Tarentaise, vers l'an 530, après avoir fait partie du clergé d'Embrun et avoir été délégué au 4e concile d'Arles par saint Gallican Ier; en admettant que, devenu évêque, et étant sorti du diocèse, il a demandé à Béroald qui était à Embrun, les reliques des saints martyrs, toute difficulté disparaît.

En effet, la Novalaise, à cette époque, florissait; Antincia ou

Tarentaise, qui avait pour évêque Ethère, en était peu éloignée; en même temps, Ethère pouvait en toute confiance s'adresser à Béroald, abbé de la communauté gardienne du saint tombeau; l'ancienne amitié de ces deux personnages n'est plus dès lors inexplicable; en 524, Ethère aurait été délégué au quatrième concile d'Arles par saint Gallican Ier, archevêque d'Embrun; nous concevons par là pourquoi l'Eglise d'Embrun a toujours compté, au nombre de ses propres saints, un Ethère mort évêque d'Antincia, et comment nos annalistes, en prenant le change, ont voulu en faire un évêque d'Embrun, et ont tenté de tronquer les légendes, ne pouvant les ramener à leur manière de voir; la soustraction partielle des reliques, le bruit des miracles qui s'opéraient à la Novalaise, par l'intercession des saints Vincent, Oronce et Victor, sont autant de motifs qui portèrent saint Pélade à construire à cette époque, dans sa ville épiscopale, une église dédiée à ces saints martyrs. Cette église qu'il ne put terminer, ne fut dédiée qu'à saint Vincent et à saint Oronce, disent les légendes du saint pontife, parce que le nom du troisième martyr, Victor, n'était plus connu, et ne fut retrouvé qu'en 650, pendant le concile de Châlons-sur-Saône, par saint Ethère, archevêque d'Embrun, sur le conseil d'un abbé Espagnol, comme nous le dirons dans la suite de cette notice. Notre opinion explique aussi l'intérêt qu'Ethère, narrateur des faits, porte au culte des martyrs et l'affection qu'il met à laisser par écrit, dans le plus grand détail, ce qui les concerne. Nous verrons plus tard un archevêque d'Embrun, Valchin, s'occuper, à son tour, activement de la

restauration du monastère de la Novalaise; enfin, il est facile encore d'interpréter ces paroles de saint Ethère, d'abord évêque d'Antincia, puis archevêque d'Embrun, parlant du premier Ethère ou Eméthère, évêque d'Antincia, environ cent vingt ans avant lui : « *Cui ego indignus successor extiti,* » et celles-ci : *Quœ mihi, relatione succedentium compertœ sunt;* » paroles par lesquelles saint Ethère, archevêque d'Embrun, déclare n'avoir pas été le successeur immédiat ni le contemporain du premier Ethère, évêque d'Antincia, et en outre, n'être plus lui-même sur le siége d'Antincia, au moment où il écrit, mais à Embrun, puisque ces mots : *cui.... successor extiti*, rappellent un temps passé et un changement de siége.

III.

Or, le saint évêque d'Antincia ayant appris que les reliques, par lui demandées à Béroald, approchaient de sa ville épiscopale, se porta plein de joie à leur rencontre. Il était accompagné d'un chœur de musiciens qui chantaient à Dieu de solennelles actions de grâces. Ce gage de bénédiction fut transporté avec beaucoup de pompe au monastère appelé *Noviacum* (aujourd'hui Novalaise) (1).

(1) Ille igitur hæc audiens, immenso repletus gaudio, cum psallentium choro gratulabundus occurrit, et Deo referens gratias, desiderata diù sanctorum pignora in loco qui Noviacus dicitur honestè locavit. Ubi omnipotens Deus, ad declaranda martyrum merita, immensa patrare dignatus est signorum beneficia, ità ut non tantùm præsentibus, sed etiam absentibus fideliter petentibus eorum patrocinio salubriter suffragetur.... (Bolland. Vit. Vinc. Oront. et Vict.)

C'était là qu'Ethère, évêque d'Antincia, homme d'une piété éminente, se rendait à l'imitation des plus saints prélats de son siècle, pour vaquer plus particulièrement à l'oraison et pour s'occuper de son propre salut. Il se plaisait si fort à ces exercices spirituels et il restait si édifié des admirables exemples dont il était témoin, que cet asile sacré devint, chaque jour, plus cher à son cœur.

Dans sa pieuse reconnaissance pour ces bons religieux, devenus, pour ainsi dire, ses frères, il avait cru devoir leur confier ce glorieux dépôt. Les dignes enfants de saint Benoît reçurent donc les reliques des trois martyrs avec une grande allégresse et les témoignages de la plus vive gratitude, et Dieu daigna bientôt, dans son infinie miséricorde, révéler les mérites de ses serviteurs par mille prodiges éclatants. Les malades qui se prosternaient devant leurs reliques n'étaient pas seuls à obtenir leur guérison, mais il en était ainsi de tous ceux qui, malgré la distance des lieux, se recommandaient avec confiance aux saints martyrs.

Dans la suite des temps, il arriva qu'un moine, nommé Astroald, se laissa tenter par l'esprit de ténèbres et voulut ravir à cette sainte maison son précieux trésor. Il réussit dans cette audacieuse tentative, et fuyant en toute hâte, il se rendit près de Lyon.

Non loin des bords du Rhône vivait alors un saint solitaire connu sous le nom de Béatus. Astroald, pressé par les remords, alla lui confesser, avec honte, le larcin qu'il avait commis. Le pieux ermite lui enjoignit expressément de reporter ces ossements sacrés à leur tombeau et d'expier son

péché par une sincère pénitence. Mais le religieux refusa d'obéir, et Dieu qui ne laisse rien d'impuni, permit qu'il fût frappé de mort subite. Béatus recueillit la célèbre relique.

IV.

Sur ces entrefaites, Ethère, devenu archevêque d'Embrun, entreprit, pour le bien de son Eglise, de faire un voyage à Lyon où se trouvait le roi de France. La cellule de Béatus n'étant pas fort éloignée de la route, le prélat eut la curiosité, ou plutôt la dévotion de rendre visite au saint homme. Il apprit de lui qu'il était natif d'Orléans, mais qu'il avait vécu longtemps en Espagne. Sur cette déclaration, Ethère lui demanda s'il ne connaissait rien touchant le martyre des saints Vincent, Oronce et Victor, arrivé vers la fin du troisième siècle. Le saint solitaire lui répondit qu'il n'en avait pas entendu parler; mais il ajouta que deux doigts de chacun de ces trois martyrs lui étaient parvenus par la voie d'Astroald, moine de l'ordre de Saint-Benoît, de la manière dont nous venons de le rapporter.

Alors l'archevêque d'Embrun vénéra à genoux ces saintes reliques, et supplia Béatus de les lui céder. Celui-ci lui répondit : « Je vous les remets volontiers, vous demandant toutefois, comme une grâce, de m'en laisser une légère partie. » Les ossements sacrés furent, en conséquence, dépouillés des bandelettes qui les enveloppaient; un doux parfum s'exhala et remplit la cellule; les assistants, saisis d'admiration et de respect, n'osèrent en détacher le moindre

fragment. Ils convinrent pourtant de les laver avec du vin, dans lequel on tremperait les bandelettes qui resteraient au pieux solitaire.

A peine cette opération commencée, on s'aperçut que le vin était changé en sang. Les témoins de ce merveilleux spectacle se prosternent tremblants et rendent grâces à Dieu. Le prélat est prié de rapporter à Embrun, avec les restes miraculeux, les linges teints de sang que, par humilité, le pauvre solitaire n'ose garder chez lui, et une fête instituée en mémoire de cette translation, fut célébrée dans la métropole d'Embrun, pendant plusieurs siècles, le deuxième jour de mars.

Peu de temps après, Ethère, comme les autres évêques de France, fut appelé au concile de Châlons-sur-Saône, assemblé par ordre du roi Clovis II, en la sixième année de son règne. Il s'y trouva trente-neuf évêques, six députés, six abbés et un archidiacre. On y dressa vingt canons. Le premier semble condamner les nouveautés des Monothélites. Les autres sont relatifs aux désordres de ce temps-là. On y recommande, sous les peines les plus graves, la sanctification du dimanche, des dédicaces des églises et des fêtes en l'honneur des martyrs. Un abus sur lequel on insiste à diverses reprises pour le condamner, c'est la tendance coupable qui se manifestait déjà hautement, de s'emparer des biens ecclésiastiques. Ces spoliations sacriléges ne tardèrent pas de se réaliser d'une manière effrayante; une foule d'intrus se partagèrent le bien des pauvres et vécurent avec opulence, tandis que les évêques pieux, chargés des Eglises, étaient

contraints de recourir chaque jour à la charité des fidèles, pour avoir le nécessaire à la vie.

Le concile avait donc raison de proclamer bien haut des décrets tels que ceux-ci : « Les séculiers qui ne sont point encore membres du clergé, ne doivent pas se charger du gouvernement des paroisses ni de l'administration des biens ecclésiastiques.

« Personne ne doit se mettre en possession de ces biens avant un jugement légitime; celui qui le fait est le meurtrier des pauvres.

« Il est défendu, sous peine d'excommunication, aux juges publics d'aller dans les paroisses ou les monastères se faire préparer des repas ou des logements. Il est défendu à qui que ce soit de recevoir les ordres sacrés à prix d'argent.

« Si des séculiers excitent du tumulte ou tirent les armes contre quelqu'un, soit dans une église, soit dans un monastère, ils seront excommuniés, suivant les canons. »

Malheureusement cette menace canonique et ce cri d'alarme ne furent pas assez puissants pour empêcher l'injustice et repousser la violence.

V.

Ce concile important dura plusieurs jours. Ethère y rencontra un abbé Espagnol, venu en cette même ville pour traiter des intérêts de plusieurs Eglises, et, dans leurs entretiens, l'archevêque d'Embrun eut la pensée de demander quelques renseignements touchant les lieux où les saints

martyrs Vincent, Oronce et Victor avaient cueilli la palme du martyre. L'abbé, qui avait habité lui-même le pays où l'on célébrait la fête de ces saints, lui apprit de vive voix ce qu'il savait, et lui en remit ensuite le détail par écrit. C'est de cette relation qu'on a extrait les actes des saints Vincent, Oronce et Victor, et la légende qu'on en récite à l'office du jour.

« Ce document nous apprend, ajoute saint Ethère, que dans le tombeau souterrain des martyrs Vincent et Oronce était aussi déposée la dépouille mortelle du diacre Victor, dont le nom n'était plus connu de la ville d'Embrun, quoique, par respect et par prudence, son corps n'eût jamais été séparé des deux autres. »

Ceci est tellement vrai, que, dans les légendes anciennes de l'office de saint Pélade, saint Vincent et saint Oronce sont seuls désignés comme les patrons titulaires de la dernière église bâtie par ce pontife. Il était réservé à Ethère d'apprendre plus tard à nos aïeux ce qu'on avait perdu de vue depuis des siècles.

Notre pieux et très-humble archevêque revint de Châlons, le cœur plein de joie; il ne se lassait pas de remercier le Ciel de lui avoir fourni une si belle occasion d'apprendre des choses si merveilleuses, qui ne pouvaient qu'être infiniment agréables et salutaires à tout son peuple.

A son arrivée, il s'empressa d'en faire part, et joignit sa déposition personnelle à la relation par écrit qu'il avait si providentiellement obtenue.

Clovis II continua de protéger l'Eglise et de prendre les

intérêts de la religion. Aussi, en l'année 650, un nouveau concile fut convoqué, par ses soins, à Rouen. Des règlements fort sages y furent dressés pour la réforme des mœurs. Nous n'affirmerons point que notre saint prélat y ait été présent, car on ne possède pas aujourd'hui les souscriptions des évêques qui s'y rendirent.

Il n'en est pas de même de l'assemblée de Clichy, où de grands priviléges accordés au monastère de Saint-Denis furent souscrits par le roi Clovis II, par Béroal, son référendaire, par Ebroïn, maire du palais, par plusieurs seigneurs et par vingt-quatre évêques, dont les plus connus sont : Edmond de Lyon, Chaoalde de Vienne, Rauracus de Nevers, Ethère d'Embrun, saint Eloi de Noyon, Rigobert de Tours, saint Landry de Paris, Vulfolend de Bourges, Pallade d'Auxerre, Clair de Grenoble, Armentarius de Sens. Cette assemblée, aujourd'hui comptée au nombre des conciles, se tint, d'après les plus graves historiens, en 653. L'acte est daté du 22 juin.

Il est stipulé que les priviléges de l'abbaye de Saint-Denis sont accordés par saint Landry, évêque de Paris, à la prière de la reine, sainte Bathilde; qu'aucun évêque ni autre personne ne pourra rien diminuer des terres ou des serfs du monastère, même à titre d'échange, sans le consentement de la communauté et la permission du roi. Il est encore défendu d'en enlever, pour les porter à la ville, les calices, les croix, les ornements d'autel, les livres et les autres meubles. On prescrivit, comme condition à l'octroi de ces avantages, que dans le monastère serait établie la psalmodie perpétuelle,

selon l'institution du roi Dagobert, et à l'exemple du monastère d'Agaune.

Puisse le souvenir de cette prière, que n'interrompait ni le travail du jour ni le repos de la nuit, nous pénétrer de la nécessité de tenir sans cesse, élevés vers le ciel et unis à Dieu, nos esprits et nos cœurs.

Puissions-nous surtout, comme saint Ethère, prier dans l'humilité, le dépouillement, l'innocence et une charité parfaite, pour qu'il nous soit permis de répéter, avec l'Epouse des sacrés cantiques : « Je dors, mais mon cœur veille : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* » (Cant. Cant. V.)



S. JACQUES,

Archevêque d'Embrun.

(8e siècle.)

I.

Nos vieilles annales de l'Eglise d'Embrun nous ont transmis le nom de cet archevêque et son titre de Saint. Les frères de Sainte-Marthe font remonter son épiscopat vers l'an 400, époque de saint Albin; mais le P. Fournier, respectant davantage le tableau chronologique de nos évêques, a mis saint Jacques entre Agéric et Gertruman; aujourd'hui, nous savons que l'intervalle de quelques années, compris entre ces deux épiscopats, est rempli par l'épiscopat d'Aribert ou Arbert qui, en 853 et 859, signe des actes publics avec Agilmart, archevêque de Vienne.

Nous sommes donc autorisés à placer saint Jacques, archevêque d'Embrun, après Ethère II et avant Valchin, qui siégeait en 739.

A cette époque, la Provence et le Dauphiné, ainsi que plusieurs autres provinces de France, eurent beaucoup à souffrir des incursions des Sarrasins, sur lesquelles nous serons forcés de revenir plus d'une fois; incursions dont le souvenir est encore vivant parmi nous, tant leur passage fut désastreux dans nos pays. Dire ici quel était ce peuple de barbares et comment il était parvenu à s'établir en Espagne et en France, c'est faire connaître ce qu'eurent à endurer, en ces temps déplorables, nos pères, nos évêques, et saint Jacques en particulier.

Par Sarrasins, l'on désigne les Arabes Bédouins, qui occupaient l'Arabie Pétrée et les contrées situées entre l'Euphrate et le Tigre. Damas, en Syrie, devint ensuite le centre de cet immense empire. Il semblait alors que l'univers allait fléchir sous le joug du faux prophète. En quelques années, le glaive de ses farouches disciples soumit la Mésopotamie, la Syrie, la Perse, l'Egypte et toutes les côtes du nord de l'Afrique. En pénétrant en Afrique, les Arabes rencontrèrent d'innombrables tribus nomades, désignées sous le nom de Berbers. C'étaient les nations indigènes du Mont-Atlas et des contrées environnantes. Elles ne furent jamais entièrement asservies. Plus tard, confondues avec les restes des populations carthaginoises, romaines, vandales, les aventuriers et les renégats, les esclaves et les captifs, elles furent appelées *Maures*.

Une partie seulement de cette agrégation de plusieurs

peuples parlait Arabe; le reste se servait de différents idiomes. Les uns étaient disciples de Mahomet, les autres chrétiens, juifs et même païens, car les peuples de l'Atlas adoraient, de toute antiquité, le feu et les astres. C'est pourquoi ils étaient appelés Sabéens ou *Madjours*, c'est-à-dire adorateurs, nom qu'ils portent encore.

II.

Dès que toutes ces populations, si diverses d'origine, se furent mêlées et unies entre elles, elles songèrent à pénétrer en Espagne; les Goths furent attaqués et vaincus. A la nouvelle du triomphe des troupes qu'il avait fait embarquer, Moussa, leur roi, quoique octogénaire, accourut avec une seconde armée, prit Mérida, Saragosse et plusieurs autres cités. Puis, laissant là le gros de ses forces, il partit avec une troupe d'élite, armée à la légère, et se dirigea vers la France. On dépeint ces hommes de guerre une épée au côté, une massue appuyée sur le cheval, à la main une lance à laquelle était attaché un petit drapeau, un arc suspendu à l'épaule, et un turban sur la tête : plus tard ils adoptèrent l'armure des chrétiens.

Le projet de Moussa était de s'en retourner à Damas, à travers l'Europe et l'Asie Mineure. Heureusement, la jalousie et la discorde se mirent de bonne heure parmi les chefs vainqueurs et parmi leurs troupes. Enfin, après vingt ans de guerres, mêlées de succès et de revers, les Sarrasins se disposaient à l'attaque de la ville de Tours, lorsque Charles-

Martel arriva sur les bords de la Loire, avec ses vieilles bandes rappelées des bords du Danube, de l'Elbe et de l'Océan.

Jamais de plus grands intérêts n'avaient été en présence : les deux armées se rencontrèrent sous les murs de Poitiers ; de part et d'autre on hésitait à en venir aux mains, et ce ne fut qu'après huit jours, passés à s'observer, que l'on se disposa à une attaque générale. Les Sarrasins, sous le commandement d'Abdérame, commencèrent le combat qui dura trois jours. Abdérame fut tué, et la plus grande partie des infidèles demeura sur le champ de bataille. Tout ce qui restait de Sarrasins après cette grande défaite fuyait au hasard. Des bandes nombreuses se jetèrent dans la Provence et le Dauphiné, et les ravagèrent. Il n'y eut plus dans nos pays de sécurité ni pour le voyageur ni pour le paisible habitant des campagnes. Afin de ne pas être égorgées par ces barbares, les familles entières se retiraient dans des lieux fortifiés, ou se repliaient vers quelque cité plus populeuse, en état de repousser leurs agressions subites.

Dans ces déplorables circonstances, saint Jacques, archevêque d'Embrun, à l'imitation des bons pasteurs, redoubla de zèle et de soins pour rendre cette épreuve moins dure à son peuple. Il prêchait la résignation à ces pauvres exilés qui s'étaient vus forcés de quitter leurs foyers, et à qui il ne restait rien de leur ancienne fortune ; il usait de tout son ascendant pour leur procurer un asile ; il exhortait à la pratique de la charité ceux qui pouvaient les secourir, couvrant d'une égale protection et les familles venues du dehors et celles de son propre diocèse.

Mais un spectacle plus affligeant encore devait lui percer le cœur, car un ministre de Dieu, aussi pieux et aussi fidèle que l'était notre saint évêque, est plus sensible à la perte des biens célestes qu'à celle de la vie présente. Une partie de la population vint à trahir la cause de la foi, en s'unissant aux infidèles, dans le misérable espoir de partager leurs rapines. Ces défections portèrent les Arabes à se montrer plus entreprenants, et il devint chaque jour plus difficile de comprimer leurs désordres.

Ces maux allaient encore s'accroître : une nouvelle armée arriva d'Espagne, traversa la Durance et désola plus que jamais les provinces du Dauphiné et de la Bourgogne, qu'elle couvrit de sang et de ruines. Dans cette extrémité, les évêques ne cessaient d'élever leurs mains vers le Ciel, lui demandant à grands cris de détourner ces fléaux. Au bout de sept ans seulement, ces vœux furent exaucés. Charles-Martel, voyant le nord tranquille, fit partir pour Lyon une armée commandée par son frère Hildebrand. Il écrivit ensuite à Luitprand, roi des Lombards en Italie, pour réclamer son secours. En effet, les Sarrasins, appelés par le traître Mauronte, comte de Marseille, qui leur livra Avignon, s'étaient retranchés dans les Alpes, et, sans une armée venue des bords du Pô, il eût été impossible aux chrétiens d'éloigner ces barbares.

Charles s'avance lui-même avec son invincible armée ; Avignon est pris d'assaut ; les passages des Pyrénées sont interceptés ; des troupes Arabes nouvellement débarquées sont anéanties sur les bords du fleuve Birra, et l'on rase les fortifications de Béziers, d'Adge, de Nîmes, de Maguelone,

et de toutes les villes qui pouvaient servir de refuge aux ennemis.

III.

Peu après, Charles-Martel mourut, et Pépin, son fils, lui succéda en sa charge de maire du palais (741). Les Sarrasins et les Berbers commencèrent à se diviser au sujet du partage des dépouilles qu'ils avaient amassées. On vit ceux-ci remettre les places fortes de la Provence aux chrétiens du pays, et les Goths recouvrer une partie de leur ancienne prépondérance.

En conséquence, le Languedoc fut évacué, et Pépin, nommé roi, vint disputer au fils d'Eudes la Septimanie. Alors les chrétiens de Narbonne, soutenus par Pépin, massacrèrent les soldats sarrasins qui restaient encore; et dès ce moment, ces pays furent purgés de la présence des barbares; il n'en fut pas de même dans nos montagnes, comme l'affirment les auteurs qui se sont occupés de l'histoire du Dauphiné.

Il fallut se résigner à la domination des Arabes et à la création d'une foule de seigneuries illégitimes. Les hordes dévastatrices y rançonnaient les habitants, et leur imposaient des charges si pesantes, que les anciens propriétaires ne pouvaient subvenir à leurs plus pressants besoins et se voyaient dans la cruelle nécessité de s'expatrier. Notre saint archevêque était alors le confident de leurs plaintes et de leurs souffrances. Pour les arracher à cet état violent et les délivrer d'un joug si lourd, il eût voulu les établir dans

d'autres lieux moins visités des infidèles, depuis qu'ils y avaient porté la dévastation; mais ces contrées mal cultivées, offraient de bien faibles ressources. En même temps, les soldats qui en avaient expulsé les ennemis n'avaient pas craint de s'attribuer ces terres, et il fallait implorer leur pitié plutôt que réclamer leur justice. Rarement, après les plus vives instances, on était écouté. Ceci avait lieu principalement dans les diocèses de Grenoble, de Gap, d'Embrun, et dans la Provence, où il n'est pas possible de remonter ces siècles, sans rencontrer à chaque pas les généalogies des comtes ou des ducs légitimes, brisées et interrompues par l'usurpation. On trouvait fort naturelle cette manière de s'enrichir, et l'on n'attendait pas toujours les ordres du maire du palais pour s'emparer, malgré les justes réclamations des vrais propriétaires, des domaines qu'on avait acquis, disait-on, sur les infidèles.

Quelle affliction n'était-ce pas pour le charitable archevêque de voir les familles les plus puissantes vivre avec tant d'insouciance et de dureté vis-à-vis des pauvres, dont elles perpétuaient l'infortune au lieu de céder à une noble générosité! Si du moins il lui avait été possible de venir au secours de quelqu'une de ces misères; mais les biens des Eglises et ceux du clergé étaient envahis sans plus de scrupule que les autres. A mesure qu'on parvenait à les enlever aux Sarrasins, ils passaient aux mains d'hommes aussi ambitieux que vaillants, qui spéculaient sur une expédition, comme, de nos jours, on spécule sur une entreprise de haut commerce. Les mêmes abus s'étaient déjà produits en Espagne.

IV.

Pour bien apprécier tout ce que saint Jacques eut à souffrir sous le régime des barbares, disons un mot de leur gouvernement. C'est sa patience, son héroïsme, sa charité au milieu de cette législation inique et barbare, qui lui méritèrent le glorieux titre de confesseur de la foi, que lui donnèrent nos pères.

Les Arabes se réservaient la haute juridiction en matière de justice, sur les magistrats séculiers ; ils ne faisaient aucun cas de l'ancienne juridiction des évêques en ces matières. Sans égard au caractère sacré des enfants de Dieu, un chrétien pris, quelque innocent qu'il fût, était aussitôt garrotté les mains derrière le dos ; on l'appelait *Ossir;* on pouvait le vendre ou le tuer ; devenu esclave, on l'appelait *Mamlouk* ou possédé, et il était transmis en héritage avec sa progéniture ; si le captif apostasiait, il recouvrait facilement sa liberté : on l'appelait *Maula* ou affranchi; ceux qui étaient courageux et braves étaient employés à la guerre.

Aussi les premiers pasteurs étaient-ils, nuit et jour, préoccupés du salut de leur troupeau et craignaient-ils, à chaque instant, d'apprendre l'enlèvement de quelque famille ou l'apostasie de quelque chrétien. Telles sont les douloureuses années qui ont rempli l'épiscopat de notre pieux archevêque et qui lui ont mérité la vénération des générations suivantes. Quoique ses actes particuliers soient restés inconnus, on peut dire qu'il fut mis, à l'exemple du Sauveur, sous le pressoir

de la tribulation. Mais, au milieu de cette rude épreuve, Dieu vit que le cœur du pontife était exempt de toute iniquité et de toute souillure. C'est pourquoi il le couronna de gloire et permit que sa mémoire traversât les siècles et arrivât jusqu'à nous pleine de bénédictions.

Heureux le chrétien dont la vie s'écoule ainsi tout entière dans les souffrances de la persécution et dans les larmes! Le monde se rit de lui et déplore son sort; mais nous qui devons vivre de la vie de la foi, gardons-nous de le plaindre. Le Maître n'a-t-il pas dit : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux? Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés? » Ainsi ont pensé, ainsi ont agi tous les Saints, et lorsqu'ils pensaient, lorsqu'ils agissaient de la sorte, ils se rappelaient sans doute cette divine parole; ils savaient que Dieu visite et console d'une manière visible les cœurs brisés d'une sainte douleur.

Mais comment comparer une vie si pleine de mérites avec la nôtre, sans éprouver un cruel mécontentement? Pourquoi serions-nous tentés de nous plaindre quelquefois des temps où nous vivons, quand nous savons les grandes et nombreuses calamités dont nos pères furent accablés?

Plus tard, ces funestes circonstances devaient se présenter encore : des invasions recommencèrent vers l'an 889. Elles ne furent plus ni partielles, ni passagères; elles partirent d'un point fixe et allèrent en s'étendant depuis la mer et le Dauphiné, jusqu'en Allemagne. Alors la France et les nations voisines étaient en proie à l'anarchie. La Provence et

le Dauphiné appartenaient à Boson qui, à la mort du roi de Bourgogne, avait été élu roi d'Arles, au château de Montailles, diocèse de Vienne.

On trouvera ci-après, dans les notices de saint Benoît, de saint Libéral et de saint Ismide, d'autres aperçus historiques sur ces nouveaux ravages et sur l'expulsion des Arabes de nos contrées.



S. ALPHONSE,

Archevêque d'Embrun.

(8e siècle.)

I.

MARCELLIN Fournier, dans son histoire des Alpes maritimes et dans ses annales ecclésiastiques d'Embrun, déclare n'avoir sur saint Alphonse aucune date certaine, quoique les diptyques sacrées de l'Eglise d'Embrun nous aient transmis son nom, accompagné du glorieux titre de Saint. L'ordre de ces anciennes tables a mis l'auteur dans la nécessité de placer ce pontife avant saint Marcel, qui vivait en 771. Cet historien avait cru que, vers cette époque, les maires du palais, tels que Ebroïn, Eudes et Charles-Martel, s'étant emparés des biens et des revenus des Eglises, plusieurs d'entre elles, en particulier celle d'Embrun, étaient sans évêque. Plus tard, des

historiens de mérite sont parvenus à découvrir qu'en 736 et 739, un nommé Valchin siégeait comme évêque d'Embrun. Ce Valchin était fils de Marron et de Dodine; il avait pour frères Symphorien, évêque de Gap, et Félix qui, de son mariage avec Béatrice, avait eu un fils appelé Abbon. Abbon devenu patrice français, acquit bientôt, par sa valeur, une fortune prodigieuse. Il posséda d'immenses domaines à Suze, dans l'Embrunais et le Gapençais, le Diois, le Valentinois, le bas Dauphiné et la basse Provence. Mais voulant en employer une partie en bonnes œuvres, il fit, par testament, une donation considérable aux Eglises d'Embrun et de Gap qui, apparemment, avaient été dépouillées de leurs biens. Cependant son oncle Symphorien ayant été expulsé de son siége, cet acte resta sans effet pour l'Eglise de Gap.

Les conseils de Valchin portèrent Abbon, son neveu, à léguer des fonds assez considérables à l'abbaye de Novalaise qui, fondée vers l'an 480 par un de ses ancêtres, puis ruinée en 575 dans une excursion des Lombards, avait déjà été rétablie par le nouveau donateur en 726, comme on peut le lire dans son testament daté de la vingt-unième année de la gestion de Charles-Martel, maire du palais et gouverneur des Gaules, ce qui répond, d'après le savant Mabillon, à l'année 739 (1). Cette pièce authentique nous apprend encore que Valchin avait lui-même surveillé les travaux de l'abbaye de la Novalaise, depuis le commencement jusqu'à la fin, tant

(1) On trouve ce testament dans l'ouvrage intitulé : *Monumenta historiæ patriæ edita jussu Regis Caroli Alberti, 1836. Chartarum, tom. I, pag. 15.*

pour la construction entière de l'église que pour celle des autres bâtiments. De là, le P. le Cointe a pensé que Valchin devait être évêque de Maurienne, dont dépendait l'abbaye de la Novalaise, depuis le règne de Gontram, mort en 593. Or, ce raisonnement n'est pas rigoureux.

Il s'agissait, il est vrai, de la construction d'un établissement important; mais c'était par les conseils de Valchin qu'elle s'élevait; c'était son neveu qui devenait par là le restaurateur d'une abbaye fondée par sa famille; il n'est donc pas étonnant que l'archevêque d'Embrun ait voulu, lui-même, diriger les travaux. Symphorien, évêque de Gap, a pu facilement le remplacer pendant son absence; nous ignorons même si, à cette époque, il ne fut pas forcé, comme son frère, de se retirer, tout en conservant le titre d'archevêque d'Embrun. On pourrait encore concilier les différentes opinions, remarque l'auteur érudit de l'histoire de Maurienne, en supposant que Valchin a d'abord été évêque de Maurienne, ensuite archevêque d'Embrun.

Quoi qu'il en soit, il demeure constant que l'épiscopat de saint Alphonse n'a pu commencer qu'après la mort de Valchin, son prédécesseur, c'est-à-dire vers l'an 740, et qu'il n'a pu s'étendre au delà de l'an 771, où nous voyons saint Marcel monter sur le siége archiépiscopal d'Embrun.

II.

A cette époque de trouble, le fardeau d'un diocèse était bien lourd à porter. A chaque pas, l'évêque trouvait l'occasion

d'exercer son zèle et sa patience, et de pratiquer la pauvreté.

Malgré les grands combats d'Eudes et de Charles-Martel contre les Arabes, sortis des Pyrénées comme un torrent dévastateur, des détachements nombreux pourchassés par les Francs, repoussés par les Gascons et les Visigoths, pénétrèrent dans la Provence et dans les Alpes, en ravageant par le fer et le feu tout l'ancien royaume de Bourgogne. Le Rhône, la Durance et l'Isère leur servaient comme de guides pour gagner les montagnes, où ils choisissaient des positions inexpugnables. La soif des richesses, l'amour des plaisirs grossiers, le goût du pillage, l'habitude d'une vie errante, la rage de l'extermination distinguaient ces nouveaux venus d'avec les Bourguignons, doux et paisibles, déjà mêlés avec les anciens habitants de nos pays.

Pour arrêter ces maux, Charles-Martel usa d'un remède qui vint accroître l'affliction de l'Eglise : il livra les monastères, les évêchés et les cathédrales à ses officiers. Ces biens les récompensaient de leurs services passés, et les animaient, en outre, à garantir, par la voie des armes, des domaines considérables que les évêques n'auraient pu suffisamment protéger. « C'était, disent les historiens, le règne des hommes de guerre. La vieille alliance de l'Eglise gallicane et de l'armée franque était rompue; l'Eglise des Gaules était renversée de fond en comble. Les évêchés métropolitains de Reims et de Trèves furent, tous deux, concédés à un certain Milon, compagnon d'armes de Charles. Hugues, jeune serviteur des neveux de Charles, reçut les archevêchés de Rouen et de Bayeux, et les abbayes de Fontenelles et de Jumièges.

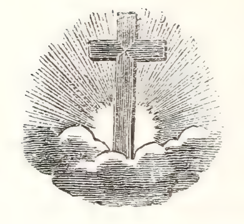
« Un grand nombre d'évêchés furent ainsi donnés en bénéfice aux soldats heureux du maire du palais. Dans d'autres diocèses, les titulaires qui venaient à mourir n'étaient pas remplacés : on empêchait les clercs et le peuple de procéder à l'élection, et l'on partageait les terres et les villages aux Leudes de la contrée. »

« Les choses qui appartenaient aux évêchés en étaient séparées; les maisons religieuses étaient détruites, et la discipline perdue, à tel point que les clercs, les prêtres, les moines, les religieuses, vivaient sans règle aucune, refugiés çà et là, hors de leurs légitimes demeures. Des gens qui ne savaient pas lire s'installaient, avec leurs femmes, leurs soldats et leurs chiens de chasse, dans les palais épiscopaux, et se croyaient les évêques les plus réguliers du monde, quand ils avaient coupé en rond, sur leur crâne, leurs longs cheveux et endossé une chasuble par-dessus leur jaque de fer. »

Heureux alors le diocèse où quelque évêque errant accomplissait les fonctions épiscopales, pendant que l'usurpateur laïque dévorait les revenus des clercs et des pauvres! L'Eglise gallicane semblait prise d'assaut; l'on eût dit que les derniers rayons de l'intelligence chrétienne allaient s'éteindre, et que le monde était livré aux hasards de la force brutale.

Le règne de Charles-Martel fut donc une rude époque pour le clergé et pour le peuple. On peut juger, par ce faible aperçu, quelle vertu fut nécessaire à saint Alphonse, d'abord pour accepter l'épiscopat; ensuite quelles souffrances il eut à endurer, quels sacrifices les circonstances lui imposèrent,

et quelles peines il dut rencontrer dans l'administration de son diocèse. Surtout on ne doit pas être surpris que ses actes n'aient pas été recueillis et conservés par nos pères; une perturbation si subite et si profonde ne le permettait pas.



S. MARCEL,

Archevêque d'Embrun.

(8e et 9e siècles.)

I.

Bien plus favorisé que les évêques, ses prédécesseurs, saint Marcel put voir, sous son épiscopat, l'Eglise et l'Etat changer entièrement de face. Charlemagne, orné de toutes les vertus qui font les grands princes et les grands Saints, était monté sur le trône, et montrait au monde une royauté imposante par l'éclat dont l'environnèrent tour à tour ses triomphes dans la guerre et la sagesse de son administration dans la paix. Pendant les quarante-sept ans que dura ce règne illustre, la France élargit ses limites, et devint le plus vaste comme le plus glorieux des empires.

Plusieurs fois déjà les Lombards avaient tenté d'asservir les papes en s'emparant de leur domaine temporel; Charlemagne, toujours fidèle défenseur des droits sacrés du saint-siége, résolut de soumettre ces oppresseurs. Pépin, dans une première expédition entreprise contre eux, à la sollicitation du pape Etienne, s'était borné à exiger des otages et des serments : Charlemagne, au contraire, fit la guerre sans interruption, jusqu'à ce qu'il eût forcé Didier à se remettre en son pouvoir et chassé les fils de ce roi hors de l'Italie. Tout ce qui avait été usurpé sur les Romains leur fut donc rendu, et le pape Adrien, par la restitution des biens que les rois Lombards lui avaient enlevés, vit le siége apostolique retrouver l'indépendance et la liberté, si nécessaires à l'accomplissement de sa haute mission dans le monde catholique.

Charlemagne, quoique occupé à de si vastes desseins, ne perdit pas de vue les affaires de l'Eglise. A l'exemple de Constantin le Grand, il veilla à la maintenir en paix, à faire revivre dans son sein les plus belles règles de l'ancienne discipline, et à rendre au culte catholique son antique splendeur. Il favorisa la tenue des conciles, et lui-même publia une foule de décrets connus sous le nom de *Capitulaires,* qui forment un code de discipline ecclésiastique très-conforme aux décisions soit des conciles, soit du saint-siége.

Ce prince, zélé et intelligent restaurateur des belles-lettres, sentant combien la vie cénobitique était propre à l'étude et au développement de la science, n'épargna rien pour élever des églises et des monastères sur les différents points de son

empire. S'il ne put, à cause des charges de l'Etat, fournir à toutes les dépenses qu'exigèrent la construction ou la réparation de ces établissements religieux, il laissa du moins les populations libres dans leur charité, et bientôt il surgit de chaque province, des hommes recommandables par leurs lumières et leurs vertus.

Les biens donnés aux moines n'étaient, pour la plupart, que des forêts sans valeur, des terres incultes et marécageuses; mais elles devinrent, sous la main de leurs patients et économes propriétaires, des sources fécondes de richesses nationales; l'agriculture abandonnée recouvra sa première faveur, et l'on vit la nature reprendre un aspect plus riant et plus fertile sur cette terre heureuse, que des barbares n'avaient pas su respecter. Les monuments religieux offrirent les modèles d'une nouvelle architecture, et, alors, comme à toutes les principales époques de l'histoire, ce furent les ministres sacrés qui ramenèrent la civilisation et les arts dans notre chère patrie.

II.

Pour faire comprendre à nos lecteurs comment s'accomplissaient, en ce temps, de si grandes choses, il nous suffira de citer ici un seul exemple, c'est l'établissement du célèbre monastère d'Aniane. Benoît, qui en fut le fondateur, naquit en 750. Il avait vécu à la cour, puis il s'était retiré au désert. Ses éclatantes vertus le placèrent bientôt à la tête d'une communauté nombreuse, qu'il ne tarda pas à quitter pour

mener une vie encore plus parfaite. Il alla s'établir au bord d'un ruisseau appelé Aniane, au diocèse de Montpellier, lieu de sa naissance. Il y bâtit un petit monastère, où il passa quelques années avec d'autres solitaires dans une grande pauvreté. Ils travaillaient de leurs mains et ne vivaient ordinairement que de pain et d'eau, auxquels ils ajoutaient quelquefois un peu de lait que leur portaient les familles du voisinage; ils ne buvaient du vin que le dimanche et les grandes fêtes. Ils n'avaient ni métairies, ni vignes, ni bétail, ni chevaux, mais un seul âne, humble monture, pour les cas bien rares d'une absolue nécessité. Cependant le nombre des moines croissait, et la vallée, fort étroite, ne pouvait plus suffire à leur habitation. Benoît, aidé de ses compagnons, bâtit, un peu plus loin, un autre monastère vaste, mais pauvre et couvert de chaume. La bonne opinion que les populations voisines conçurent de cette communauté fit que des ducs et des comtes vinrent au secours de Benoît, par leurs pieuses largesses. Alors on se mit à construire une église magnifique et le cloître fut renouvelé (782).

Charlemagne s'était déjà fait connaître par ses libéralités envers les Eglises; Benoît alla le trouver. Il obtint de lui un titre d'immunité, en vertu duquel nul ne pourrait troubler, dans sa possession, cette communauté, qui comptait plus de mille religieux vivant dans la même maison. En outre, le Prince tint la main à ce que la bénédiction de cette nouvelle abbaye se fit avec la plus grande solennité. Il pria le pape Léon III de venir présider à cette auguste cérémonie, se réservant lui-même d'y assister.

C'est après avoir été informé, dit le P. Fournier, du miracle arrivé à Milan, au sujet du sang du Sauveur trouvé dans cette ville, que le Pontife se dirigea vers la France, pour aller joindre Charles en Languedoc. Il prit la route des Alpes cottiennes, passa le Mont-Genèvre et vint séjourner à Embrun. Nos pères, dans tous les temps, profondément attachés au vicaire de J. C., éprouvèrent une joie indicible de pouvoir se prosterner à ses pieds (1). Baronius nous apprend que le Saint-Père consacra des églises, des chapelles et des autels en plusieurs lieux où il passa. Si, à cette occasion, la ville

(1) Environ mille ans plus tard, et presque de nos jours, un autre pape traversait nos Alpes, mais dans des circonstances et avec un appareil bien différent. Le 30 avril 1799, l'immortel Pie VI, prisonnier du Directoire, franchissait le Mont-Genèvre sur une chaise à porteurs, et entrait dans Briançon, au milieu d'un peuple immense, ému de ses malheurs, et sollicitant à genoux la bénédiction apostolique. Après deux mois de séjour dans cette ville, le 28 juin de la même année, la noble victime, toujours par ordre de ses persécuteurs, prenait la route de Valence où elle devait consommer son long martyre. A Embrun, à Savines, à Chorges, à la Bâtie-Neuve, à Gap, partout enfin, malgré l'horrible persécution qui avait précédé et qui durait encore, malgré tous les efforts tentés par l'enfer pour éteindre dans les cœurs tout sentiment religieux, partout, disons-nous, même empressement de la part des populations à se porter à la rencontre du Père commun des fidèles, même sympathie pour ses douleurs, partout même avidité à contempler la face vénérable du saint vieillard.

En présentant aux peuples le spectacle d'un pape prisonnier, les ennemis de l'Eglise avaient prétendu humilier la papauté; grâce à l'esprit religieux de nos populations, le voyage de Pie VI ne fut qu'une marche triomphale.

En 392, nos Alpes avaient déjà été honorées de la visite d'une des grandes illustrations de cette époque.

Valentinien II, contrarié dans son gouvernement par Arbogaste, son lieutenant, qui s'était emparé du pouvoir, sollicita la médiation de saint Ambroise, archevêque de Milan, qui se mit de suite en route pour Vienne en Dauphiné, où résidait l'empereur. Arbogaste, craignant l'intervention du grand et sévère Ambroise, fit étrangler Valentinien. Le saint archevêque eut connaissance de cet assassinat au château de Briançon, et reprit le chemin du Mont-Genèvre pour retourner à Milan.

d'Embrun n'eut pas l'honneur de voir Léon consacrer sa basilique, elle se glorifiera toujours d'avoir été la première des villes épiscopales de France à recevoir l'immortel pontife, et de lui avoir donné son évêque pour compagnon de voyage.

Dans ce même temps, tous les archevêques, évêques et abbés du royaume avaient été prévenus, de la part du monarque, que c'était son grand désir qu'ils se rendissent à cette cérémonie, pour laquelle on avait tout disposé. L'acte de cette dédicace atteste qu'il s'y trouva tant d'archevêques, d'évêques et d'abbés portant crosse, que le nombre s'en éleva à plus de treize cents. Le marbre, l'or et l'argent n'avaient pas été épargnés dans cette construction remarquable, due aux soins de simples et pauvres moines. L'autel renfermait des reliques très-précieuses, entre autres une parcelle de la vraie Croix et une épine de la sainte Couronne.

Les ornements de l'église étaient par sept; il y avait sept chandeliers à sept branches, exécutés sur le modèle de celui de l'ancienne loi; sept lampes d'argent devant l'autel et sept autres dans le chœur; ainsi qu'un grand nombre de calices d'argent et de vêtements du plus haut prix. Au jour marqué pour la consécration, la décoration de l'autel surpassa ce qu'on avait vu jusqu'alors de plus splendide; les murs, tant du cloître immense que de la chapelle, furent pavoisés des plus riches tentures d'or et de soie. L'église fut dédiée au Saint Sauveur. Avant de se retirer, saint Marcel, avec les personnages les plus éminents, souscrivit en ces termes : « *Marcellus Ebrodunensis* : Marcel, archevêque d'Embrun. »

III.

De retour en son diocèse, le saint pontife se remit de grand cœur à ses propres affaires et songea aux besoins de son cher troupeau. On ne sent jamais mieux ce qui manque aux dispositions d'un peuple qu'en sortant d'une communauté aussi fervente que celle au milieu de laquelle saint Marcel venait de s'édifier.

Charlemagne n'ignorait point les travaux et les succès de l'archevêque d'Embrun; il avait d'ailleurs su apprécier son mérite à l'occasion du voyage en Languedoc, dont nous avons parlé. Il continua de l'honorer de sa haute confiance, et, dès qu'il eut donné des évêques à la Saxe, il jeta les yeux sur lui, pour l'envoyer en ces contrées lointaines en qualité de visiteur extraordinaire, avec prière d'en consacrer les églises, chapelles et autels qu'il y avait fait construire, depuis que les Saxons, vaincus et domptés par ses armes, après une guerre de trente-trois ans, avaient abandonné le paganisme pour embrasser la religion chrétienne.

Marcel s'empressa de répondre à des intentions si pures et si droites, et il vit s'ouvrir avec joie, devant lui, ce vaste champ, où il espérait mener une vie d'apôtre. Il ne se trompait point. Les Saxons avaient jusque-là adoré les démons, abhorré la religion chrétienne, et foulé aux pieds tout ce qu'il y a de plus sacré aux yeux des hommes. Accoutumés aux meurtres, aux incendies, au pillage, ils n'avaient cessé, depuis un siècle, de harceler les Francs. Plusieurs fois,

vaincus et suppliants, ils s'étaient abandonnés à la générosité du vainqueur, avaient juré de lui obéir, avaient livré des otages, reçu des députés; mais toujours aussi prompts à rompre les promesses qu'à les faire, ils ne manquaient pas de renouveler leurs parjures, dès qu'ils voyaient le moment propice.

Charlemagne n'avait pas cru, pour l'exemple du monde civilisé, devoir laisser impunis ces manquements à la foi jurée. De là, une guerre désastreuse et opiniâtre de part et d'autre; de là, des milliers de cœurs aigris qu'il fallait adoucir et calmer, des larmes qu'il fallait essuyer, des transports de rage et de désespoir qu'il fallait apaiser par des paroles d'encouragement, de consolation et de paix.

Notre saint évêque sut s'élever à la hauteur de cette sublime et périlleuse mission. Il se conduisit partout avec zèle et prudence. Jamais il ne présidait à une cérémonie religieuse sans prêcher les vérités saintes de la religion à ce peuple naturellement féroce, comme presque toutes les nations venues de la Germanie, et auquel il était nécessaire de faire comprendre le bonheur que l'on goûte en professant, avec sincérité, le catholicisme. Quand le pontife était accablé, au point de ne pouvoir plus élever la voix, il chargeait un des prêtres qui l'accompagnaient, de devenir l'interprète de ses pensées et de ses sentiments. Aussi, à tant de travaux, de courses et de fatigues, succédèrent d'abondantes consolations; les résultats les plus étonnants vinrent remplir de joie le saint missionnaire; ils furent une douce compensation au sacrifice qu'il avait dû faire en quittant son diocèse et les brebis confiées à

sa sollicitude de pasteur. Il revint donc de cette campagne évangélique couvert de gloire et de bénédictions; mais, loin de s'en attribuer intérieurement le moindre mérite, il n'avait, disait-il, qu'imparfaitement satisfait à un si saint devoir.

IV.

Après quelque mois donnés au repos ou à l'administration de son propre diocèse, il fallut que Marcel se remît en marche pour un concile. L'Espagne, à peine délivrée du fléau de la guerre, vit s'élever, dans son sein, une hérésie qui menaçait de lui arracher le dépôt de la Foi, qu'elle avait eu le rare bonheur de conserver intact, pendant l'affreuse et longue persécution soulevée contre elle par les Arabes et les Berbers.

Elipand, évêque de Tolède, le plus grand siége d'Espagne, ressuscita l'hérésie de Nestorius contre la divinité de Jésus-Christ; mais pour la rendre moins odieuse, il la présenta sous une nouvelle forme, en se bornant à enseigner que le divin Sauveur était le fils de Dieu non par nature, mais par adoption. Il eut l'air de consulter Félix, évêque d'Urgel, comme s'il s'agissait d'un simple doute en matière de foi, et celui-ci abonda dans le même sens.

Craignant donc que ces deux prélats, qui avaient de rares talents et une grande renommée, ne parvinssent à former un parti, le souverain pontife, les évêques des Gaules et Charlemagne, rivalisèrent de zèle et de vigilance. Il y eut, en 792,

un concile à Narbonne, où Félix, par crainte, se rétracta. Il y en eut un autre à Francfort-sur-Mein, en 794 : bon nombre d'évêques s'y rendirent des Gaules et de l'Italie; Charlemagne, lui-même, voulut y assister. La nouvelle doctrine y fut derechef condamnée et réfutée par trois écrits différents émanés des Pères du concile et que l'Empereur expédia, avec une lettre en son nom, à Elipand et aux autres évêques d'Espagne.

On s'occupa ensuite dans ce même concile du culte des images, des Etats de Bavière, des mesures à prendre dans les diocèses en temps de famine, pour soulager le peuple (1); puis d'un différent élevé entre Ursion, archevêque d'Arles, et Elifant, archevêque de Vienne, au sujet des limites de leurs métropoles. On en revint à ce qui avait été réglé par plusieurs Papes : Vienne conserva quatre suffragants, Arles en eut neuf.

(1) Pierre-Louis de Leyssin, dernier archevêque d'Embrun, forma, en 1775, le louable projet d'établir un mont-de-piété, c'est-à-dire un grenier public, où les pauvres et d'autres personnes pourraient aller emprunter, sur gage ou avec caution, du blé pour leurs besoins présents, sous condition expresse de le rendre, les années suivantes, avec une très-faible augmentation pour alimenter et même accroître cette source d'abondance, qui rend impossible tout monopole et peut seule réparer les désastres d'une calamité publique. Le prélat proposa ses vues aux magistrats de la ville d'Embrun, qui admirèrent ce moyen si simple et si efficace de secourir les malheureux. Celui qui l'avait conçu, afin de le voir plus tôt réalisé, fournit en une seule fois cent charges de blé. Cet exemple le fit chérir encore davantage et fut suivi dans tout le diocèse. Une foule de paroisses ont eu, depuis cette époque, des greniers d'abondance fondés sur les mêmes bases. Il est à souhaiter que partout on soutienne une si belle œuvre, et qu'on l'apprécie d'autant plus qu'elle est, parmi nous, la création d'un évêque charitable, qui n'a laissé au milieu de son peuple que de touchants et de glorieux souvenirs.

Les évêques de Tarantaise, d'Embrun et d'Aix présentèrent aussi des réclamations qui furent renvoyées au jugement du saint-siége.

V.

Quelques auteurs ont cru que ces prélats voulaient se faire reconnaître métropolitains; mais ni ce titre, ni les droits qui y sont attachés, n'étaient contestés à l'archevêque d'Embrun.

Il nous paraît même certain que les évêques d'Embrun ont toujours joui de ce droit, depuis saint Marcellin, qui, en sacrant saint Domnin, puis saint Vincent, évêques de Digne, avait, par là même, usé des plus hautes prérogatives de métropolitain. Qu'on se rappelle ce qui a été dit du serment prêté par saint Albin, à Proculus, évêque de Marseille, faisant fonction de primat en cette circonstance; qu'on se rappelle les motifs du jugement d'Armentaire, et l'on verra qu'il s'agissait de l'élection d'un métropolitain, sur laquelle les évêques comprovinciaux auraient dû, disent les Pères, être consultés, et le consentement du primat être obtenu : ce qui est dans l'ordre hiérarchique et selon les décrets.

Le pape Zozime, mort en 418, porté à favoriser le métropolitain d'Arles, a reconnu dans sa lettre à Hilaire, archevêque de Narbonne, l'érection de plusieurs provinces dans l'ancienne Narbonnaise ou province Romaine, et bien qu'il recommande à l'évêque d'Arles d'ordonner, suivant l'ancien usage, les évêques de la province Viennoise, et ceux des deux

Narbonnaises, pourtant, et il importe de le remarquer, il ne soumet point à cette condition les évêques de la province des Alpes maritimes. On ne peut donc, au temps dont nous parlons, confondre celle-ci avec la Viennoise; et si tous les évêques de notre province avaient dû être consacrés par le métropolitain d'Arles, le pontife romain n'aurait pas manqué d'en parler pour appuyer sa décision, puisqu'il écrivait à Hilaire, archevêque de Narbonne, qui voulait rompre avec l'ancien usage de sa province et ordonner lui-même les évêques ses suffragants (1).

Le pape Symmaque, en ses lettres, parle de la division en deux provinces ecclésiastiques, de la Viennoise par saint Léon; d'où Charles-de-Saint-Paul, en sa Géographie sacrée, ouvrage très-savant, conclut en disant : « Ainsi, de la seule province Viennoise, furent formées deux provinces ecclésiastiques (2). » Il est donc facile de voir que la province des Alpes maritimes, même selon cet auteur, n'est point une troisième subdivision de la Viennoise, mais une ancienne subdivision

(1) Ideòque vacuato eo quod obtinuisse à sede apostolicâ subpreptitiè comprobaris, quia satis constitit Arelatensis Ecclesiæ sacerdoti priscâ id institutione concessum, ut non solùm in provinciâ Viennensi, sed etiàm per duas Narbonenses, episcopos faciat..... Jussimus præcipuum, sicuti semper habuit metropolitanus episcopus Arelatensium civitatis, in ordinandis sacerdotibus, teneat authoritatem, Viennensem, Narbonnensem primam et Narbonensem secundam provincias ad pontificium suum revocet. Quisquis verò post hæc, contrà apostolicæ sedis statuta et præcepta majorum omisso metropolitano episcopo, in provinciis suprà dictis quempiam ordinare præsumpserit, vel qui ordinari se illicitè sciverit, uterque sacerdotio se carere cognoscat. (Zoz. P. Ep. 5.)

(2) Sicque ex unicâ civili Viennensi duæ ecclesiasticæ factæ sunt. (Geog. sacr. p. 133.)

de la grande Narbonnaise, dont le partage avait eu lieu au temps de l'empereur Constantin.

Aussi Ingénuus d'Embrun fut-il blâmé par saint Léon, pour avoir cédé de ses droits de métropolitain, ainsi que l'atteste, comme on le verra ci-après, la lettre huitième du pape Hilaire, adressée aux évêques de la province Viennoise, et cette cession, traitée d'illicite, prouve bien que le titre de métropolitain était parfaitement reconnu à Ingénuus.

Profitant d'un avertissement si sévère, émané de si haut, Ingénuus ne manqua pas, le cas s'étant reproduit, de faire ses plaintes au saint-siége. Sur quoi le pape Hilaire déclare en sa lettre huitième, adressée à Léontius, Véran et Victurus, qu'Ingénuus d'Embrun, appuyé sur sa dignité de métropolitain, réclame, touchant ce qui a été accordé par le saint-siége même, à Auxanius qui, ayant eu recours à Rome, avait placé sur le siége épiscopal de Nice un nouvel évêque, empiétant en cela sur les droits d'Ingénuus, métropolitain de la province des Alpes maritimes, qui avait seul le droit de consacrer l'évêque de Cimiès et de Nice, l'un de ses suffragants (1).

En l'année 588, Emeritus, archevêque d'Embrun, avait

(1) Frater igitur et coepiscopus noster Ingenuus Ebredunensis Alpium maritimarum provinciæ metropolitani semper honore subnixus, in præjudicium suum, sicut adnexa declarant, quædam nos, petente fratre et coepiscopo nostro Auxanio, statuisse commemorat, quæ universis in hâc eâdem causâ defensionibus contrairent.

Ità vestræ caritati cognitionem adnexæ quærimoniæ delegamus, ut nihil adversùm venerandos canones, nihil contrà sanctæ memoriæ decessoris nostri judicium valeat, quidquid obreptum nobis esse constiterit. Nolumus namque ecclesiarum privilegia quæ semper sunt servanda, confundi; nec in alterius provinciâ sacerdotis alterum jus-

tenu un concile provincial dans sa métropole, et ses cinq suffragants, Agritius de Glandèves, Catulin de Nice, Butérius de Vence, Vigile de Senez, et Andrus de Digne, s'y étaient rendus (1).

Par tous ces témoignages, il demeure prouvé que, si les droits du métropolitain d'Embrun n'ont pas toujours été inviolablement respectés ni défendus, le titre de métropolitain ou d'archevêque ne lui a jamais été contesté; et que ce titre, il ne l'a obtenu ni d'Hilaire, ni de Léon, ni de Zozime, qui le lui reconnaissent; mais qu'il l'avait, par suite de la division des provinces par Constantin, d'après laquelle Embrun devint métropole civile des Alpes maritimes; c'est ce qui explique comment les deux questions agitées au concile de Turin, l'une entre les évêques de la deuxième province Narbonnaise et Proculus, évêque de Marseille, l'autre entre l'évêque d'Arles et l'évêque de Vienne, ne regardaient en rien la province des Alpes maritimes; enfin, il s'ensuit que, dans le concile de Francfort, tenu en 794, saint Marcel d'Embrun n'avait pas à justifier son titre de métropolitain, mais plutôt à faire

habere permittimus; quia per hoc non minùs in sanctarum traditionum delinquitur sanctiones, quàm in injuriam ipsius Domini prosilitur.

Habeat itaque pontificium frater et coepiscopus noster Ingenuus provinciæ suæ, de cujus dudùm ab apostolicâ sede est illicitâ cessione culpatus; et custoditis omnibus, quæ super ecclesiis Cemelenensis civitatis vel Castelli Nicensis, nihil ecclesiarum juri noceat quod in alterâ memoratarum à prædicto fratre, ad excludendam cupiditatem, quemadmodùm perhibuit, ambitionis alienæ, proximè est episcopus consecratus; sed statutæ correctionis formæ permaneat, ut ad unius antistitis regimen prædicta loca revertantur, quæ in duos dividi non decuit sacerdotes. (Hil. pap. Ep. 8. vide Sirmond. Tom. 1. pag. 135.)

(1) Chorier, Sainte-Marthe, le P. Richard.

reconnaître des limites entre la province d'Embrun et celle d'Aix; ensuite entre le diocèse d'Embrun et celui de Saint-Jean-de-Maurienne.

VI.

Nous savons, et l'histoire du diocèse de Maurienne en fait foi, que, sous le règne de Gontram, roi de Bourgogne, l'archevêque d'Embrun avait déjà eu des difficultés avec Leborius Ier, évêque de Maurienne, au sujet des limites des deux diocèses; et que le roi de Bourgogne, qui avait doté depuis peu l'évêché de Maurienne, après avoir pris l'avis de ses comtes, avait envoyé Mérodux, l'un de ses généraux, pour terminer ce différent. Il est dit que les deux évêques, s'étant rendus sur les lieux avec le délégué du roi, fixèrent, d'un commun accord, les limites de leurs diocèses respectifs, et que la ville de Rame et la petite rivière de Baysse (autrefois Baisdra), servirent de point de division. On envoya ensuite cet arrangement à Rome pour le faire approuver. Mais, soit que le souverain Pontife n'eût pas cru devoir donner son approbation sans prendre directement de nouvelles informations, soit qu'il y eût quelque clause dans cet acte qui, par la suite des temps, fût devenue obscure, il y a toute apparence que, dans les prétentions élevées par notre archevêque au concile de Francfort, il s'agissait de nouveau de délimiter le diocèse du côté de Briançon. On sait en effet qu'alors, et même bien plus tard, le Monêtier-de-Briançon était appelé le Monêtier-de-Maurienne. Dans la vie de saint Marcellin il est parlé de

Chorges, de Seyne, de Digne; dans celle de saint Pélade, il est fait mention des églises de Rame, de la Roche, de Chorges et du Sauze; tandis qu'il n'est question du Briançonnais que vers l'an 1055. Le premier archevêque d'Embrun qui parut en cette contrée, y vint pour la consécration de l'église de Sainte-Marie-de-Briançon, cérémonie à laquelle assistèrent aussi l'évêque de Maurienne et celui de Genève. Viminien céda, en 1056, à la prévôté d'Oulx, des dîmes et des prémices dans cette même contrée; c'est le premier acte qui prouve la juridiction ecclésiastique des évêques d'Embrun en ces pays; d'où nous sommes portés à croire que le Briançonnais n'a été compris dans le diocèse d'Embrun qu'après la retraite des Sarrasins, et qu'auparavant il faisait partie d'un autre diocèse et même d'une autre province ecclésiastique (la Viennoise), car les Alpes maritimes avaient pour limite, de ce côté, le Mont-Viso et Rame.

Par tout ce qui vient d'être dit, on peut juger que les réclamations de l'archevêque d'Embrun au concile de Francfort, étaient de la même nature que celles des évêques d'Arles et de Vienne, avec cette seule différence, que le souverain pontife n'ayant pas encore prononcé sur celles-là, elles furent réservées par les Pères du concile à son jugement.

Un nombre assez considérable d'autres canons furent encore dressés pour la réforme des mœurs, après la promulgation desquels, l'Empereur et les Pères du concile se séparèrent.

VII.

Le premier voyage que saint Marcel avait fait en Languedoc pour la consécration de l'église d'Aniane, ne devait pas rester sans conséquence pour l'Eglise d'Embrun. Depuis lors, l'abbé Benoît n'avait cessé de prodiguer ses soins et ses aumônes aux monastères de la Provence, du Languedoc et de la Gascogne. Il était l'âme de ces établissements et il en avait bâti de nouveaux, entre autres celui de Notre-Dame-de-Crasse (B. M. de Crassa), au diocèse de Carcassonne.

Comme Charlemagne portait le plus vif intérêt aux fondations religieuses et, en particulier, aux œuvres de Benoît, il s'adressa, de préférence, aux évêques qu'il estimait davantage pour obtenir quelques précieuses reliques, capables d'attacher la vénération des peuples à la nouvelle église qui allait être consacrée. Or, l'église d'Embrun était, d'après les inventaires qui sont parvenus jusqu'à nous, l'une des plus riches cathédrales de France, en trésors de cette nature; elle fit don à l'église de Notre-Dame-de-Crasse, du chef de saint Albin, lequel fut renfermé dans une châsse d'argent, élégamment revêtue d'or, ornée de pierreries, et d'un travail fort recherché. En se séparant ainsi des restes vénérés de saint Albin, elle s'imposait un sacrifice d'autant plus grand, que sa reconnaissance était plus vive envers le saint pontife qui, en des jours bien mauvais, l'avait, par ses sages conseils, préservée d'une entière destruction, comme nous l'avons raconté dans la notice de ce saint archevêque. Au sixième,

au septième et au huitième siècle, les monarques eux-mêmes mettaient du prix à posséder les reliques d'un Saint. Nous voyons qu'en 543, Childebert, roi de France, suspend le siége de Saragosse, à condition qu'on lui remettra des reliques de saint Vincent, diacre, et patron de cette ville. L'évêque lui donna l'étole ou tunique du saint martyr, et le prince, plus glorieux de cette conquête que de la prise d'une ville forte, se consola d'un dernier échec qu'il voulait venger, et courut porter le fruit de cette expédition au monastère de Saint-Germain.

Sur ce sujet, Charlemagne ne pensait pas autrement. Quand les ambassadeurs qu'il avait envoyés vers le calife Haaroun à Jérusalem, virent, en revenant, Carthage ruinée et les sépulcres des martyrs abandonnés, ils prièrent le calife de leur céder les reliques de saint Cyprien, de saint Spérat, de saint Pantaléon, et ils les obtinrent. En débarquant à Arles, ils y laissèrent les reliques scellées, et allèrent rendre compte de tout à l'Empereur. Charlemagne eut grande joie de l'acquisition de ces reliques. « Qu'on les garde à Arles, dit-il aussitôt, jusqu'à ce que j'aie bâti dans mon royaume quelque église magnifique où elles puissent reposer dignement. » Cette construction ayant été différée, Leidrade, archevêque de Lyon, obtint de les mettre en son église cathédrale, derrière l'autel.

Saint Antonin, en sa *Somme historique*, livre 14, nous apprend encore que Charlemagne, sur le point de recevoir les saintes reliques venant de Constantinople, s'y prépara par trois jours passés dans la prière et dans le jeûne, et qu'il

se confessa au saint archevêque d'Embrun. Le clergé se mit ensuite à chanter des psaumes et des litanies. Et, dès que l'archevêque de Naples vint à ouvrir la châsse où était la couronne d'épines du Sauveur, il s'en exhala une odeur si suave, que l'on croyait, dit le Saint, être plutôt au Ciel que sur la terre.

Plus tard, le grand Empereur qui avait déjà, en tant d'occasions, connu l'habileté de saint Marcel, et qui lui avait donné, comme nous venons de le voir, toute sa confiance, en le choisissant pour son confesseur, le députa à Constantinople vers Nicéphore, empereur d'Orient. Le saint archevêque s'acquitta si bien de cette nouvelle mission, Dieu attacha tant d'onction, de sagesse et de grâces à ses paroles conciliantes, qu'à la suite de cette ambassade, les deux Empereurs qui avaient été longtemps divisés, se rapprochèrent et firent la paix.

Charlemagne conserva une vive reconnaissance pour toutes ces démarches de notre pieux pontife et pour la libéralité de l'Eglise d'Embrun, alors si sagement gouvernée au dedans, et si dignement représentée au dehors. Il devait bientôt faire au diocèse une large part de ses trésors, et mettre l'archevêque à même de construire une église digne de cette antique et célèbre métropole. Mais Dieu ne permit pas au bienheureux Marcel d'être témoin des dispositions testamentaires du grand Empereur qui lui avait confié son âme : il se réservait à lui seul de récompenser son humble et zélé serviteur. Ce ne fut qu'un an plus tard, que le monde chrétien put connaître les dernières et saintes volontés du monarque. Alors notre saint

pontife était déjà au Ciel, couronné des mains de Dieu, et regretté sur la terre et pour le bien opéré dans son diocèse, et pour les services signalés qu'il n'avait cessé de rendre à la société et à la religion.



S. BERNARD Ier.

Archevêque d'Embrun.

(9e siècle.)

I.

Toujours victorieuse, l'épée de Charlemagne avait fait cesser, dans l'empire d'Occident, les brigandages des hordes étrangères; les chrétiens commençaient à respirer; les arts, comme nous l'avons dit, prenaient un rapide essor sous la haute protection du plus grand organisateur de ces temps de renaissance; néanmoins le peuple, dans certaines contrées, avait éprouvé des pertes si générales, qu'il ne pouvait, au gré de ses désirs, élever de nouvelles basiliques, ni orner, ni réparer celles qui étaient demeurées debout. Le culte en souffrait. Le clergé, accoutumé à donner à chaque œuvre la

première impulsion, avait été dépouillé non-seulement de ses richesses, mais de toutes ses ressources. Des laïques puissants et avares, des hérétiques obstinés et violents, avaient pris possession des domaines, produit de la charité de plusieurs siècles de foi, et patrimoine assuré des pauvres et des membres souffrants de la société. Tel était l'état auquel se trouvait réduite l'Eglise d'Embrun à l'époque où saint Marcel et saint Bernard, son successeur, en acceptèrent le gouvernement. Si donc ce dernier archevêque était riche, c'était en vertus et en mérites plutôt qu'en biens temporels. Cependant, malgré son obscurité selon le monde, une imposante cérémonie vint l'élever aux yeux des hommes et lui ménager la consolation de donner à l'Eglise de Cimiès un saint et illustre pontife.

Carloman, roi d'Austrasie et de Bourgogne, avait eu de Berthe, son épouse, deux fils : Pépin et Siagrius. Après la mort de leur père, ces deux enfants se retirèrent avec leur mère auprès de leur oncle Didier, roi des Lombards. Mais celui-ci, ayant, plus tard, inquiété le Pape, fut chassé d'Italie par Charlemagne, qui avait franchi le Mont-Cenis et le Mont-Genèvre avec une armée. Berthe, Pépin et Siagrius furent attachés à la cour impériale. Or, le héros ayant été appelé vers les côtes de Nice pour les intérêts du royaume, Siagrius y vint aussi; mais, touché de la grâce, il résolut de se faire moine. Charlemagne, oncle aussi de ce jeune prince, y consentit, et, sur sa prière, il fit bâtir l'abbaye de Saint-Pons, de l'Ordre de Saint-Benoît.

Siagrius devint bientôt le modèle de cette nombreuse communauté; il fut, en conséquence, choisi pour abbé, et cette dignité fit briller avec plus d'éclat ses vertus. Vaine-

ment prit-il soin de les cacher; son éminente sainteté porta les habitants de Cimiès et de Nice à le tirer de sa solitude, pour le placer dans la chaire épiscopale de leurs Eglises réunies.

Cette élection ne pouvait suffire : les saints canons défendaient expressément de procéder à la consécration d'un évêque quelconque, sans le consentement du métropolitain. Bernard Ier, archevêque d'Embrun, fut donc consulté et prié d'être l'évêque consécrateur de Siagrius. Notre saint prélat y consentit avec d'autant plus de joie, qu'il connaissait mieux celui que le Seigneur avait préparé, dans le silence de la retraite, pour le salut de son peuple.

La cérémonie se fit avec une pompe extraordinaire, en présence de quelques officiers de la cour. D'humble moine, l'élu devint excellent évêque. Il reçut même le don des miracles; et la résurrection d'un mort prouva aux hommes son puissant crédit auprès de Dieu.

II.

A cette même époque, le glorieux protecteur de l'Eglise d'Occident publia plusieurs règlements en vertu desquels les dîmes devaient être exactement payées aux ecclésiastiques. Par ces sages dispositions, il avait en vue de compenser les biens et les revenus dont ceux-ci avaient été dépouillés avec injustice dans les temps de troubles qui avaient précédé.

Les populations, dès ce jour, reprirent cœur, encouragées

qu'elles furent par les ministres pieux et intelligents qui étaient à leur tête; chaque cité se mit à l'œuvre, fière de pouvoir se construire quelque vaste et magnifique église. De là, tant de monuments, chefs-d'œuvre que rien, depuis, n'a surpassé, disons plutôt, que rien n'a pu égaler comme expression sublime de la pensée catholique.

Charlemagne, mieux que tout autre prince, avait compris combien il importe de frapper l'esprit des peuples par la magnificence du culte extérieur; il vint donc généreusement au secours de plusieurs grandes cités qui, d'ailleurs, se montraient elles-mêmes prodigues pour l'œuvre sainte, craignant toujours de ne pas faire assez pour la gloire de ce Dieu tout-puissant et libéral, duquel tout descend avec abondance, et vers lequel tout doit remonter avec gratitude.

Et comme si c'était trop peu pour le cœur d'un monarque d'avoir rendu la liberté à l'Eglise entière, d'avoir créé une foule de diocèses en Saxe et en Allemagne, d'avoir doté de riches provinces l'Eglise de Rome, et garanti par là l'indépendance du souverain Pontife, d'avoir fondé des écoles, veillé à la pureté du chant religieux, aidé à construire des milliers de monastères et d'églises, ce grand homme, se voyant près de la tombe, voulut encore continuer, après sa mort, le bien qu'il avait fait pendant sa vie, en partageant d'avance ses propres biens aux pauvres.

Il fit donc son testament. Ses intentions ont été si religieuses, si charitables, les clauses qu'il a dictées ont été si sages, que nous regrettons de ne pouvoir, à cause de son étendue, mettre ici sous les yeux de nos lecteurs cet acte

remarquable. Notre siècle égoïste, avare et injuste, surtout lorsqu'il s'agit de traiter avec lui des besoins et des intérêts de l'Eglise, y trouverait sa condamnation. La reconnaissance nous fait un devoir spécial de rappeler que vingt et un lots furent faits pour vingt et une métropoles comprises dans l'empire d'Occident, et au nombre desquelles est l'Eglise d'Embrun. Voici le nom de ces premiers siéges : Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Juvane ou Salsbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, Tarantaise, Embrun, Bordeaux, Tours et Bourges. Il n'y est point fait mention des métropoles d'Auch, de Narbonne et d'Aix, parce que, sans avoir perdu leur titre, elles étaient cependant soumises à d'autres Eglises : Aix à Arles, Narbonne à Bourges, Auch à Bordeaux. Enfin, Toulouse et Paris n'étaient pas encore érigées en métropoles.

III.

Dès ce jour, notre saint archevêque Bernard put se croire immensément riche, et espérer de voir, peut-être avant de mourir, sa pauvre cathédrale remplacée par un édifice plus en rapport avec la gloire qui environnait son siége archiépiscopal. Il paraît bien que l'ancienne église n'était pas fort considérable, puisque, dans l'enceinte même d'Embrun, on n'avait pas cessé de construire, de siècle en siècle, quelques nouvelles succursales ou chapelles. Sans doute que l'accroissement de la population et l'exiguïté des premiers édifices religieux l'avaient exigé, car, en ces temps, on n'était point

encore dans l'usage de multiplier, sans nécessité, ni les églises ni les autels.

Trois ans après ces saintes largesses (814), le saint bienfaiteur de l'Europe descendit au tombeau. Ses dispositions testamentaires furent respectueusement exécutées en France et en Allemagne. Alors Embrun vit s'élever dans son enceinte, sur le bord de ce roc qui sera toujours sa plus forte défense et qui rend sa position si pittoresque, une église vaste, majestueuse, capable de braver le ravage des siècles.

Les bornes d'une simple notice hagiologique ne nous permettent pas de décrire tout ce que cette ancienne métropole renferme de remarquable en architecture, sculpture, peinture et vitraux. Les visiteurs admirent surtout la richesse des marbres de l'autel, les couleurs vives et variées de la grande rosace où sont peints le Sauveur et les douze apôtres, la charpente hardie, quelques autels en bois sculpté, représentant des sujets historiques, enfin l'élévation du clocher byzantin qui repose sur la voûte et sur deux murs latéraux de l'église (1). Puisse un jour un émule des Martin et des Cahier (2), bravant la crainte exagérée qu'inspirent nos montagnes, venir étudier et *illustrer* la métropole d'Embrun! Quoique veuve et pauvre aujourd'hui, douairière des siècles et de l'art, elle est digne encore du regard des artistes et

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons avec une douleur profonde, que cette antique métropole vient d'être découronnée par la foudre, qui, le 18 juin 1852, à deux heures après-midi, a détruit la gracieuse flèche de ce clocher gigantesque.

(2) Auteurs de la magnifique monographie de l'Eglise de Bourges.

des savants. Pour nous, c'est la joie de notre cœur de voir ce monument encore debout après tant de siècles et tant de démolisseurs qui ont passé à ses pieds; de savoir à la libéralité de qui nous en sommes redevables, et quel est le pontife saint qui a reçu, au nom de nos ancêtres, le legs pieux à l'aide duquel fut élevé cet édifice, l'ornement et l'orgueil de notre pays. La vue seule de cette église nous dit assez qu'elle ne peut être que l'œuvre de la munificence d'un monarque. La pauvreté de nos montagnes ne nous permet pas de supposer que les seules offrandes des habitants aient pu alors faire entreprendre un édifice si grandiose. La tradition de la ville d'Embrun donne pour constant que Charlemagne en est le fondateur. Ceci est encore appuyé par une charte de 1490. Les autres Eglises voisines qui ont des édifices semblables à celui-ci, sont persuadées qu'ils ont tous été construits des legs que ce même monarque avait faits en leur faveur, par son testament. « Il est possible encore, ajoute le père Fournier, que ce prince, si prévoyant, eût désigné, dans un autre acte, l'emploi que chaque Eglise devait faire de ce qui lui reviendrait pour sa part. C'est sur quoi il ne nous est pas permis de prononcer. »

A peine l'église métropolitaine d'Embrun était-elle dédiée à la très-sainte Vierge, que la Mère de Dieu elle-même vint lui donner une nouvelle consécration, en y manifestant sa puissance par d'éclatants prodiges. Ils s'y multiplièrent à tel point, que, dans la suite des temps, des notaires publics furent chargés d'en dresser, année par année, des actes authentiques. Peut-être ces merveilles ont-elles été cause de

la conservation du monument à l'époque des Sarrasins. On sait que les Musulmans professent, d'après le Coran, un certain respect pour la mère de Jésus-Christ, réputée mère d'un grand prophète.

Quoi qu'il en soit, un gentilhomme huguenot ayant enlevé une grande quantité de livres et de papiers de l'église cathédrale d'Embrun, lorsque le trésor et les archives de cette basilique furent pillés, en 1585, par les protestants, ses descendants réparèrent en partie son crime : ils mirent, en 1641, entre les mains de M. Bonafoux, curé de l'église de Saint-Marcellin, un livre fort authentique qui contenait un recueil des miracles de Notre-Dame d'Embrun pour les années 1339 et 1340, signé en forme par B. Cairacy, notaire; un autre pour l'an 1482 jusqu'en 1489, signé par Etienne de Pignon, aussi notaire public; un troisième pour 1482, par Morinelli, notaire et secrétaire du chapitre de la cathédrale; enfin un quatrième qui va de 1489 jusqu'en 1493, tenu par David, aussi notaire et secrétaire du même chapitre. Les autres cahiers sont restés perdus.

Les procès-verbaux retrouvés, ayant été communiqués au Père Fournier, ainsi qu'il le déclare en son histoire des Alpes maritimes, cet annaliste fit un traité particulier des miracles qui lui ont paru le plus remarquables; il le divise en quinze chapitres, traitant de chaque prodige par ordre de matières. Nous ne pouvons, malgré notre bon désir, en reproduire ici l'analyse; nous nous bornerons à désigner les paroisses et les noms de quelques-uns de ceux qui ont reçu des grâces particulières, afin qu'on puisse comprendre de quelle véné-

ration était honorée, dans plusieurs diocèses, Notre-Dame d'Embrun, et combien les populations ainsi favorisées, ont dû et doivent encore être pénétrées de reconnaissance à la vue de ce sanctuaire de bénédictions.

IV.

Les prodiges qui supposent plus évidemment l'intervention de la divinité sont, sans contredit, ceux auxquels se rattache la résurrection d'un mort. Or, parmi les personnes ressuscitées par l'invocation de Notre-Dame d'Embrun, autrement dite Notre-Dame des Trois-Rois, à cause de la peinture à la fresque qui est au-dessus de la porte latérale appelée le grand Réal, on signale un petit enfant appelé Isnard Caire, d'Embrun; un jeune homme de Chorges, écrasé par la chute d'un arbre; un autre petit enfant, Siméon Leyrin, de Chorges, qu'on allait inhumer; Jean Padin, de Guillestre; Jacques Bonnet, de Pizançon, en Champsaur; Antoine d'Albert, fils de noble André d'Albert, d'Embrun; Madeleine Peyron, de Réalon; Denise de Chabassol, d'Embrun; et trois autres dont on ne connaît pas le pays, savoir : Antoine et Jeanne Berge, frère et sœur, ressuscités à huit mois d'intervalle, et Jean Bermond, fils d'André Bermond-Senturier, et de Claudine, âgé seulement de trois ans. Cet enfant ne fut ressuscité qu'après l'accomplissement du vœu fait par ses parents, ce qui excita une plus grande admiration.

Les muets qui ont recouvré la parole sont : un homme de Risoul et Jacquemette Montanière de la même paroisse;

ensuite Etienne Vorpilière de Saliancio, au diocèse de Gênes, qui, ayant accompli à Embrun un vœu qu'il avait fait, depuis plus d'un an, sur le conseil de Claude Fontaine-Peyrolier, recouvra la parole qu'il avait entièrement perdue à la suite d'une maladie.

Trois personnes, une de Briançon et deux du diocèse d'Uzès, atteintes d'une aliénation mentale qui les rendait furieuses, reprirent subitement leur calme et leur raison dès l'instant qu'elles furent vouées par leurs parents à la bienheureuse Vierge d'Embrun.

Au nombre des infirmes guéris miraculeusement, on met Pierre de Sène, boiteux, natif de Chauvet, près d'Embrun; une femme du Villard-de-Briançon, percluse des deux jambes, et qui se fit transporter sur son âne jusqu'au grand Réal d'Embrun, c'est-à-dire devant la porte latérale de l'église où les miracles avaient lieu et où s'accomplissaient les vœux; c'était le 16 octobre 1339. Il en fut ainsi, le même jour, d'une femme de Saint-André-d'Embrun. Le 11 mars suivant, un homme de Vars, qui ne pouvait se soutenir sur ses pieds, étant devant l'image de Notre-Dame des Trois-Rois, sentit qu'on lui arrachait ses potences de dessous les bras; il alla sur ses jambes, sans difficulté, remercier dans l'église la sainte Vierge, puis il parcourut avec agilité les rues de la ville, à l'admiration de tout le monde. Hilaire Changein, d'Embrun, après avoir été vingt-deux mois sans pouvoir se soutenir, eut recours à Notre-Dame d'Embrun et aussitôt fut entièrement guéri.

Une multitude de malades désespérés recouvrèrent la

santé, entre autres deux hommes de Chorges; un de Savines, un jeune homme de la Bréoule, au diocèse de Digne; Raymond Bellot, de Meyronnes; Firmin, de Vitrolles, diocèse de Gap; un jeune homme de La Motte; Raymond, de Montcloz, en Provence; un homme de Moulins, en Bourbonnais, qui vint, selon son vœu, à Embrun, avec une chaussure de toile et une simple chemise, tenant à la main un cierge de trente livres qu'il offrit à Notre-Dame; Jean Charbonnel, cordelier, de Sisteron; Françoise de Faucon, fille du seigneur de ce lieu; Claude Famuli, de Rettel, diocèse d'Apt; Marie de Jacomine, de Carmagnole, en Piémont; Antoine Mirandol, en Provence; Jean Muttet, des Crottes; Arthaud Charbonnel, directeur de l'hôpital de Briançon; Jean Rogier, de Saint-André-d'Embrun; Jean Hallan, de Saint-Sauveur; une femme de Saint-Etienne-d'Avançon; une famille entière d'Orcières, en Champsaur, fut, en 1482, subitement guérie de la peste; Pierre-de-Taudone, de Gap, obtint, en 1483, la même faveur; il en fut ainsi de Jean Guigon, de Molines, en Queyras.

On ne saurait faire le dénombrement de ceux qui ont été guéris de l'épilepsie, par l'intercession de Notre-Dame d'Embrun; on ne célébrait guère la fête de la Nativité ou de l'Assomption sans être témoin de guérisons semblables; c'est pourquoi cette grave infirmité, au lieu d'être appelée, comme ailleurs, mal caduc, mal de Saint-Jean ou épilepsie, était connue, depuis, sous le nom de mal de Notre-Dame. On cite, parmi ceux qui en ont été délivrés : Colombe, fille de Pierre Maurel; Michel Aymard; Antoine Guigon, d'Embrun; Pierre Blanc, de Saint-André; Claudine, de Réo-

tier; Simone, femme de Lancelot, au diocèse de Châlons; Martin Rome, d'Embrun, de la guérison miraculeuse duquel le roi Louis XI fut informé.

Sous ce même prince, connu par sa dévotion et sa confiance sans bornes à Notre-Dame d'Embrun, un gentilhomme de cette ville, nommé Chabassol, qui avait un grade distingué dans les cuirassiers, se trouva à une bataille contre le duc de Bourgogne. Au fort du combat, la confusion devint si grande, que le cheval du gentilhomme se lança au milieu de l'armée ennemie. L'excès de la fatigue ou quelque autre accident avait privé de la vue cet officier qui s'efforçait néanmoins de se tirer du danger, se recommandant à la sainte Vierge. Il presse son coursier qui, courant à toute bride, franchit un large fossé et revient au camp. Là, Chabassol tombe à terre, sans force et à demi-mort, se recommande de nouveau à la sainte Vierge d'Embrun, et fait vœu d'aller la remercier. A l'instant, il recouvre la vue. Mais un plus grand danger le menace : un soldat français qui l'aperçoit étendu, le prend pour un officier ennemi et essaye, à plusieurs reprises, de le percer avec son épée; chose étonnante! il ne put jamais lui faire la moindre blessure, quoiqu'il l'eût attaqué en diverses parties de son corps. Ce que le chevalier a toujours regardé comme un grand miracle.

Noble Antoine de Rousset, de Chorges, blessé mortellement, en 1490, par un dard, dont la pointe resta dans son corps après avoir pénétré jusqu'au cœur, fit un vœu à la sainte Vierge d'Embrun, guérit parfaitement et s'empressa de remplir sa promesse.

Une foule d'autres officiers, de généraux, de princes et même de rois qui avaient été blessés mortellement dans les combats ou miraculeusement préservés, vinrent rendre leurs hommages à Notre-Dame d'Embrun, et firent à son église de magnifiques présents : tels furent ceux de Charles VII, de Louis XII, de Charles VIII, roi de France; Edouard II, roi d'Angleterre, lui fit don d'une belle chape verte, or et argent, où l'on voyait, au milieu de riches broderies, les figures de tous les rois d'Angleterre, ses prédécesseurs; elle fut remise à Raymond V, dit Robaud, archevêque d'Embrun, en 1318 et 1324.

Jean-Jacques Trivulce, Milanais, maréchal de France, avait envoyé, en 1516, pour la guérison de son fils, les bustes de ses deux enfants, l'un en vermeil et l'autre en bois doré, avec une croix d'argent et la statue du comte Mison, de la même matière, ornée de pierreries. Il y ajouta une étoffe en drap d'or pour une chasuble et deux dalmatiques. Le chapitre, en actions de grâces, fit célébrer une messe dans le grand Réal, et ordonna une procession générale dans toute la ville.

Après tant de prodiges, ne soyons pas étonnés de voir les rois de France se glorifier d'être chanoines de cette antique Eglise et avoir leur stalle réservée au fond du rond-point.

Ne soyons pas étonnés non plus que Louis XI portât, à son chapeau, l'effigie de Notre-Dame d'Embrun, et jurât habituellement par elle. A son dernier soupir, le vieux roi implorait le secours de la sainte Vierge, en disant : « *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi.* »

Tout fut saint dans ce célèbre monument : le but, le

fondateur et le consécrateur. Ne le perdons jamais de vue, et que la confiance de nos aïeux à Notre-Dame d'Embrun, confiance récompensée par tant de prodiges, se retrouve dans le cœur de leurs descendants et y produise les mêmes fruits de bénédictions et de salut.



S. BENOIT,

Archevêque d'Embrun, Martyr.

(10e siècle.)

I.

Après la mort de Charlemagne, l'empire qu'il avait fondé et soutenu avec tant de gloire, ne fut plus défendu avec la même vigueur, ni avec les mêmes succès : sa grande épée avait cessé d'imposer silence au monde.

Louis le Pieux ou le Débonnaire hérita plus de la piété de son père que de sa valeur. A son exemple, il se montra bon et libéral envers les Eglises; mais ses armes ne furent bientôt plus redoutées. Ses odieuses et humiliantes querelles avec ses propres fils et celles que ses fils eurent ensuite entre eux, firent que les provinces les plus reculées

de ses Etats, surtout les côtes de la Méditerranée, restèrent sans défense. Dès lors, les Sarrasins, dont nous avons déjà parlé dans la notice de saint Jacques, reparurent : voici comment ils s'établirent de nouveau dans nos foyers où ils devaient se maintenir encore pendant plus d'un siècle.

Vingt pirates arabes, venant d'Espagne dans une barque, furent poussés par la tempête dans le golfe de Saint-Tropès, entre Toulon et Fréjus, et y prirent terre sans être aperçus. C'était vers l'an 885. Autour de ce bras de mer régnait une vaste forêt. Au nord s'élevaient plusieurs montagnes, s'étageant les unes au-dessus des autres et dominant une grande partie de la basse Provence. Les Sarrasins envahirent, pendant la nuit, le village voisin du lieu de leur débarquement et en massacrèrent les habitants. Ayant ensuite gagné les sommités, leur regard s'étendit vers la mer et vers les Alpes; ils comprirent de suite l'avantage d'une telle position.

Ils firent, en conséquence, un appel aux autres pirates; et envoyèrent demander du secours en Espagne et en Afrique; puis se mirent à l'œuvre : en peu d'années, les hauteurs furent couronnées de châteaux forts, et toute la côte de la Provence occupée. Le principal de ces châteaux fut nommé *Fraxinetum*, mot qui répond à celui de *Fraissinet*, *Frainet* ou *La Garde-Frainet*, nom que porte un village situé au pied de la montagne la plus avancée du côté des Alpes, et qui est le seul passage par lequel il soit possible de communiquer, en ligne directe, du fond du golfe, avec les basses terres, en se dirigeant vers le nord.

Quand les travaux furent terminés, les courses des Sar-

rasins recommencèrent. Les seigneurs ne tardèrent pas à les associer à leurs fatales querelles. Les barbares les aidèrent d'abord à vaincre leurs ennemis; puis ils tournèrent leurs armes contre ceux qui les avaient appelés. La terreur devint bientôt générale. Le plat pays dévasté, les Sarrasins s'avancèrent dans les Alpes. En l'année 890, l'archevêque de Vienne alla à Rome porter ses plaintes au souverain pontife. Dans une peinture fidèle des maux que son peuple avait soufferts, il lui dit que des vallées entières avaient été changées en solitude; que les populations troublées et éparses n'avaient plus de maîtres; qu'elles se voyaient écrasées au dedans par les seigneurs, pressées au nord par les Normands, pendant que les Sarrasins continuaient de sillonner tout le midi. Le pape Etienne en fut touché jusqu'aux larmes; il écrivit aussitôt aux évêques de la Gaule Transalpine d'élire pour roi Louis, fils de Boson, qui, jeune encore, mais aidé des conseils de Richard, son oncle, porterait remède à de si grands maux.

Les évêques s'assemblèrent donc à Valence, et comme, en 879, de l'agrément de l'empereur Charles le Chauve, ils avaient, à Mantailles, proclamé Boson, son beau-frère, roi de Provence, ils donnèrent Louis, fils de Boson, pour successeur à son père. Tel fut le commencement du royaume d'Arles ou de Provence, dont le malheur des temps provoqua la formation; il comprenait alors la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Savoie, la Suisse, le Bugey, le Pays de Gex, la Franche-Comté et le Duché de Bourgogne, avec réserve toutefois de la souveraineté de l'Empereur.

II.

Les temps, en effet, étaient bien durs. En quelques années, des rois, des empereurs et des papes avaient disparu rapidement de la scène du monde; et des rivalités d'ambition personnelle étaient venues troubler la paix de l'Eglise.

Louis, fils de Boson et roi de Provence, fut appelé par les seigneurs italiens, et couronné empereur d'Italie par le pape Benoît; mais, s'étant laissé surprendre dans Vérone, il eut les yeux crevés par son compétiteur, l'empereur Bérenger, qui, à son tour, en 924, devait périr dans la même ville. La mésintelligence régnait en outre entre les rois de France et les rois de Germanie.

Cependant les Hongrois, qu'Arnould, roi de Germanie, avait appelés pour l'aider contre les Moraves, ne se bornèrent pas à rendre simplement le service qu'on réclamait d'eux, mais pendant trois ans ils ravagèrent l'Allemagne et se jetèrent dans l'Italie où ils égorgèrent des milliers de chrétiens. Ils envahirent ensuite la Bourgogne et le Dauphiné, et de là repassèrent en Italie. Les uns allèrent s'établir en Hongrie; les autres, défaits par les Marses, suivirent Bérenger, qui les mit à sa solde, pour soumettre ses sujets rebelles.

Ces nouveaux venus parurent effroyables aux barbares eux-mêmes. On considérait avec horreur ces cavaliers dont la voix était grêle et le geste sauvage; ces cavaliers au cou épais, aux joues déchiquetées, au visage noir, aplati et sans barbe. Différents des autres hommes, les Huns ou Hongrois n'u-

saient guère de feu ni de mets apprêtés; ils se nourrissaient d'herbes sauvages et de viandes demi-crues. Vêtus de peaux, la tête couverte d'un bonnet, on eût dit qu'ils étaient cloués sur leurs chevaux, petits et mal formés, mais infatigables; ils y traitaient d'affaires; y dormaient d'un profond sommeil. Perfides dans leurs trèves, colères et capricieux, ils étaient sans pitié, taciturnes, plus prompts à faire qu'à dire.

Aussi leur inhumanité épouvanta l'Europe; on crut, un moment, toucher à la fin du monde et être arrivé au règne de Gog et de Magog, dont il est parlé dans l'Apocalypse. Mais ce n'était point là les seuls ennemis à combattre : les Normands, fixés en Bretagne, s'agitaient aussi; ils avaient peine à accepter la vie calme et tranquille qui leur était faite.

III.

Profitant de ces calamités réunies, les Sarrasins s'étaient avancés à leur tour en Italie et avaient, en 915, coupé la tête à neuf cents moines, dans le monastère des Fontaines-de-Vulturne. En une seule nuit, ils avaient commis toutes sortes d'excès dans Turin. Le terrible fléau allait s'approchant des Alpes.

Alphonse d'Elbène nous apprend qu'ils y pénétrèrent par le nord et y fortifièrent plusieurs places : les noms de Montmaur, Puy-Maure, Malmor, Montmor et Montmaurin, donnés à plusieurs localités du diocèse actuel de Gap, et les noms de Roquemaure et Roquemaurette, sur les rives du Rhône, rappellent assez leur désastreux séjour parmi nous.

D'après le même auteur, les Sarrasins poussèrent leurs bandes jusqu'au Mont-Cenis, à la Tarantaise, au Mont-Genèvre, au Col de Tende, et pénétrèrent dans Briançon, Embrun, Digne et Vence. Ils s'avancèrent aussi dans la Bourgogne, le Dauphiné, la Savoie, et s'emparèrent de la Novalaise. Les moines eurent à peine le temps de se retirer, emportant les reliques des Saints et quelques livres. Les couvents et les villages furent dévastés, et les églises livrées aux flammes.

En vain les populations sans défense aucune, fuient devant eux, effrayées par leur réputation de pillage et de cruauté, dont, en tout lieu, ils laissaient des traces sanglantes. Les barbares, tels que le vautour qui fond sur sa proie, les poursuivent dans les montagnes de la Maurienne, de Suze, d'Oulx et du Mont-Genèvre; ils les poussent devant eux jusqu'à Embrun, place fortifiée, qui leur ouvre généreusement ses portes, dans l'espoir de les sauver et de rendre la défense et la délivrance communes; la population des environs d'Embrun suivit cet exemple, apportant avec elle ce qu'elle avait de plus précieux.

Il n'en fallut pas davantage pour exciter l'avidité des Arabes. Instruits des richesses renfermées dans la ville, ils formèrent le dessein de s'en emparer à tout prix. Peut-être n'en seraient-ils pas venus à bout, s'il n'y avait eu, parmi les assiégés, comme nous l'apprend une bulle du pape Victor II, des traîtres et des apostats qui s'entendirent avec l'ennemi, corrompirent ou enivrèrent les gardes et l'introduisirent lâchement au milieu des ténèbres, par une porte appelée depuis lors porte *Sarrasine*.

Le carnage fut affreux. A peine entrés, les infidèles, sur les pas de leurs guides chrétiens, courent au palais archiépiscopal. Saint Benoît, archevêque d'Embrun, et l'évêque de Maurienne, saint Odilard, qui avait cru y trouver un asile pour lui et une partie de son peuple, se lèvent, se présentent avec intrépidité devant ces furieux et cherchent à calmer leur soif de carnage; mais les supplications de nos malheureux pontifes, en faveur de leurs peuples, ne sont point écoutées; les premiers, ils tombent sous les coups des barbares. Après eux, une grande multitude de tout âge, de tout sexe, de toute condition, fut, pêle-mêle, passée au fil de l'épée ou précipitée du haut du roc. Ceux qui étaient parvenus à s'échapper de la ville, à la faveur de la confusion qui y régnait, furent atteints dans la campagne et impitoyablement égorgés. L'église fut pillée et profanée : calices, châsses, trésors, meubles précieux, tout fut déplacé, enlevé ou détruit.

Les traîtres avaient donné par avance toutes les instructions nécessaires, afin que rien ne pût échapper au pillage. Pour s'assurer mieux la possession des biens de l'Eglise et plus tard être à l'abri de toute recherche, ils avaient eu soin de courir aux archives et d'y mettre le feu, anéantissant ainsi, dans un même incendie, tous les titres anciens; ce qui est cause que l'Eglise d'Embrun n'a point de cartulaire qui remonte au delà de l'an 1000, époque où les Sarrasins furent chassés : il en est de même dans tout le diocèse.

Baldezan termine ce lamentable récit en disant : « Il ne faut point douter que l'évêque de Maurienne et l'archevêque d'Embrun n'aient remporté, par ce glorieux trépas, la palme

du martyre. Sans doute les infidèles avaient dessein de s'enrichir en faisant la guerre; mais ils la faisaient aussi pour un motif de religion et dans l'espoir d'anéantir le nom chrétien, dont ils ont toujours été les ennemis jurés. Aussi voit-on dans les calendriers et les martyrologes d'Espagne, d'Afrique et d'Italie, que les évêques, les prêtres et les simples fidèles qui ont été mis à mort en pareille occurrence par les Lombards, les Vandales ou les Sarrasins, sont décorés du titre glorieux de martyrs et sont honorés publiquement en cette qualité. »

Nous pourrions donc appeler, avec justice, la ville d'Embrun la *cité des martyrs*, comme on a appelé la vallée de Saint-Just, près d'Oulx, la *plébanie des martyrs.*

IV.

Après le sac d'Embrun, les infidèles se dispersèrent pour étendre plus loin leurs ravages : les uns se mirent à piller et à brûler les villages de l'Embrunais, les autres se dirigèrent vers le Gapençais ; et Gap, au rapport de Baronius, vit couler le sang de son évêque et celui de ses enfants les plus attachés à la foi de leurs pères.

En ce temps-là, dit le P. Fournier, disparut le monastère des Salettes, non loin d'Embrun et de Saint-Sauveur; c'était une communauté de vierges, vivant sous la règle de Saint-Benoît. Elles furent insultées, massacrées, et le couvent pillé et brûlé. Les Arabes livrèrent aussi aux flammes le village bâti autour du monastère, et il ne se releva plus de ses ruines.

C'était une paroisse considérable qu'on ne doit pas confondre avec celle de Saint-Sauveur, qui n'était pas encore érigée : Saint-Sauveur n'était alors qu'un groupe de maisons, dépendant de la paroisse de Saint-Privat, près d'Embrun.

Le petit nombre de religieuses bénédictines qui échappèrent à cet horrible massacre allèrent s'établir en un lieu qui est entre Grenoble et Vienne. Elles lui donnèrent le nom de Salettes, pour conserver la mémoire de leur première demeure, convertie en tombeau pour la plupart de leurs sœurs chéries, immolées à l'Agneau sans tache.

Déjà, dit le P. Fournier, elles avaient été forcées, dans une irruption de Sarrasins, d'abandonner le Château-Queyras, où elles avaient un monastère ou abbaye, au sud-ouest de la citadelle (1). Le Guil coulait alors au pied du couvent. Aujourd'hui son lit est creusé dans le roc calcaire, à cinq ou six mètres de profondeur. La chapelle qui a été conservée, agrandie, exhaussée, est aujourd'hui un lieu de pèlerinage pour toute la vallée du Queyras, tant l'ancien monastère était en grande vénération. On croit qu'il s'y est opéré plusieurs prodiges. Un vieux souterrain traverse le cimetière dans la partie sud et vient aboutir dans la sacristie qui est du même côté; un simple plancher en masque l'orifice.

La tradition du pays nous apprend que ces religieuses furent obligées d'émigrer. C'était au printemps; elles se dirigèrent vers Turin; mais en passant le Col-la-Croix, deux d'entre elles furent emportées par une avalanche et ensevelies

(1) Hist. des Alpes marit. Part. 3e, section 9.

sous la neige, en un lieu encore appelé : le tertre des religieuses.

Les religieuses des Salettes de Grenoble payèrent, jusqu'en 1642, la dîme au Chapitre d'Embrun, pour les biens qu'elles avaient au Queyras; ensuite les communautés du Château-Queyras et de Ristolas leur devinrent débitrices d'une rente annuelle. Des pièces authentiques et des rôles de consul qui ont été lus en 1843, par M. Gignoux, curé du Château-Queyras, l'attestent d'une manière certaine. Néanmoins ces perceptions diverses ne suffisant pas à l'entretien de cette nombreuse communauté, formée des débris de plusieurs maisons fondées dans le Dauphiné, Humbert, dernier dauphin de Vienne, écrit le pape Guy, y pourvut par de nouvelles dispositions.

Les traîtres qui avaient livré la ville d'Embrun aux Sarrasins, n'attendirent pas longtemps la punition de leurs crimes. La division éclata entre eux à l'occasion du partage des biens enlevés et de la part que les infidèles leur avaient faite pour reconnaître leurs détestables services. Ils ne se bornèrent pas à des injures : s'armant les uns contre les autres, ils en vinrent plusieurs fois aux mains. Cette guerre intestine se prolongea; la ville d'Embrun à moitié détruite, vit, pendant plusieurs années, couler dans ses murs le sang de ses enfants et se renouveler les horreurs commises par les Arabes, et, au milieu de ces désordres, le troupeau sans pasteur n'eut personne qui le guidât dans ces voies difficiles et lui adoucit les cruelles souffrances de cette sanglante persécution et de cette dure tyrannie.

S. LIBÉRAL,

Archevêque d'Embrun.

(10e siècle.)

I.

A la suite des troubles dont il est parlé dans la notice précédente, Embrun, dit le P. Fournier, resta quelques années sans évêque. Alors les Sarrasins régnaient impunément dans le pays ; la population chrétienne des Alpes était foulée par ces barbares aux mœurs dissolues; des montagnes, dont ils avaient fait leur repaire, ils descendaient dans les vallées; enlevaient les troupeaux, coupaient les récoltes, arrachaient les jeunes filles des bras de leurs mères désolées et regagnaient, chargés de leur butin, les positions fortifiées d'où ils bravaient l'impuissante colère de leurs ennemis. Vainement ceux-ci auraient-ils voulu se défendre; ils eussent été trop

facilement vaincus; car, chaque année, de nouvelles bandes parties de la Garde-Fraînet, rendue presque inexpugnable, venaient soutenir les féroces pillards qui s'étaient avancés dans les terres.

Pour remédier à ces maux, il eût fallu que l'Italie se fût levée en masse; qu'on eût équipé une flotte pour empêcher les barbares d'être secourus par la Corse, la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne et l'Afrique, où étaient leurs coreligionnaires; enfin, qu'on eût attaqué vigoureusement leur boulevard du Fraînet; mais tout cela ne s'effectua que plus tard.

Néanmoins, les Hongrois, que l'empereur Bérenger avait pris à sa solde, allaient en les refoulant vers la mer, et pour ne pas laisser expulser entièrement leurs frères de l'Italie, les Arabes, disséminés dans le Dauphiné, se repliaient souvent vers la plus haute chaîne des Alpes et la franchissaient quelquefois : il en fut ainsi à la mort de Bérenger.

Hugues, comte de Viennois et d'Arles, devenu roi d'Italie en 924, vit alors les Hongrois, mutinés, brûler sa capitale et se diriger vers le Languedoc. Mais ces troupes aguerries, essayèrent vainement de traverser les Alpes; les Sarrasins réunis en défendirent si bien les abords, qu'elles furent contraintes, après avoir perdu beaucoup de monde dans les défilés du Briançonnais, du Lauzet et de Pragelas, de prendre un autre chemin.

Au milieu de tous ces mouvements, Embrun un peu moins oppressé, avait pu s'occuper de l'élection d'un évêque, et Dieu avait manifestement favorisé ce pieux dessein. Libéral fut l'élu de la Providence.

Libéral était né à Brives, petite ville sur les bords de la Corrèze. Ses parents, quoique pauvres et obscurs, veillèrent sur l'éducation de leur fils qui fit de rapides progrès dans les belles-lettres et dans les sciences. En même temps, on eut soin de lui inspirer le goût de la piété. Il reçut ces enseignements avec tant de docilité, que, prévenu des douceurs de la grâce, il s'éleva, en peu d'années, à une haute perfection. Son cœur incliné vers toutes les vertus, se passionna tellement pour les œuvres de charité, que la vue d'un pauvre l'émouvait jusqu'aux larmes; en se dépouillant pour le vêtir, en partageant avec lui son pain, il croyait s'enrichir lui-même.

Dieu, témoin de ses généreux sacrifices, l'embrasa de son amour à un tel point, que, jeune encore, Libéral forma la résolution de se retirer dans la solitude; le Seigneur voulait ainsi l'élever par degrés jusqu'à la contemplation la plus sublime.

Il parcourait, depuis quelque temps, avec un ardent courage, ce chemin difficile de la perfection, lorsque, divinement inspiré, il crut devoir quitter le pays qu'il habitait, non pas pour s'ensevelir dans quelque désert plus ignoré, mais bien pour travailler au salut des âmes, tout en se sanctifiant lui-même.

Il s'avança donc vers nos contrées, plein de confiance en celui qui le pressait de faire part de son abondance aux malheureux pécheurs qui, en ces jours calamiteux, manquaient de tout secours spirituel.

II.

Après une marche longue, retardée encore par ses prédications, Libéral parut au milieu de la ville d'Embrun. Il eût désiré vivre inconnu et poursuivre son œuvre dans l'obscurité la plus profonde; mais, heureusement pour nos pères, l'éclat de ses vertus trahit son humilité. La population tout entière avait conçu de lui l'opinion la plus avantageuse; elle le priait, avec larmes, de ne point l'abandonner, et de terminer là ses courses apostoliques : les besoins, en effet, ne pouvaient être plus grands. Qu'on se représente un diocèse privé d'évêque pendant huit ans, sillonné dans tous les sens par des hordes musulmanes, d'autant plus fortes qu'elles se sentaient appuyées par des chrétiens sans foi et sans mœurs. Les désordres, fruit déplorable des hérésies et des guerres qui avaient troublé si longtemps l'Italie et les Gaules, étaient à leur comble. Les églises avaient été abattues ou pillées, les prêtres poursuivis, le culte suspendu, les écoles fermées. La jeunesse, livrée à ses penchants naturels, n'avait pas même pu recevoir, dans le secret du foyer domestique, les leçons de sagesse qu'on ne recueille jamais avec tant de docilité et de bonheur que sur les genoux d'une tendre mère. Tel était le malheur de ces temps-là. Une nouvelle création devenait, en quelque sorte, nécessaire. Quelle tâche immense pour un ministre de Dieu!

Aussi le clergé d'Embrun, voyant la vénération et la confiance dont les simples fidèles entouraient Libéral, n'hésita

point à le choisir pour évêque et à presser sa consécration. Cette cérémonie eut lieu, on doit le penser, sans cette pompe extérieure que l'Eglise a coutume de déployer dans ses plus augustes solennités : la présence et le despotisme de l'homme ennemi ne le permettaient point. Comme à Bethléem, David avait été sacré mystérieusement par le prophète Samuel, sans qu'il se fût éveillé le moindre soupçon dans l'âme déjà troublée de Saül, mais aussi sans que les grâces de Dieu eussent été versées avec moins d'abondance dans l'âme du prophète-roi; ainsi en fut-il de l'ordination de saint Libéral.

L'onction qu'il venait de recevoir avait été accompagnée de tant de célestes faveurs, qu'inondé de délices, brûlant de zèle, il se mit à l'œuvre, et se dévoua entièrement au salut de ce peuple qui venait de lui être irrévocablement confié. Le Seigneur, en le choisissant, lui avait dit, comme autrefois au prophète Jérémie : « Je t'ai établi sur les nations pour édifier et pour planter; comme l'amandier se hâte de fleurir, je me hâte d'accomplir mon œuvre. Je prononcerai mes jugements contre la malice de ceux qui m'ont délaissé pour sacrifier à des dieux étrangers. Et toi, ceins tes reins; va, dis-leur tout ce que je te commande; ne crains pas en leur présence, car je ne permettrai pas que tu craignes leur visage. Je t'établis aujourd'hui comme une ville forte, une colonne de fer et un mur d'airain.... Ils combattront contre toi; et ils ne prévaudront point, parce que je suis avec toi pour te délivrer (1). »

(1) Jérem. 1.

Notre Saint se montra, en tout, fidèle à sa divine mission. La charité, qui rend ingénieux, sut lui faire mettre à profit des jours moins orageux pour parcourir son diocèse. Il se mêlait tantôt avec ses prêtres, tantôt avec les simples fidèles, pour ne pas être si aisément reconnu, et pouvoir, avec moins d'entraves, opérer un plus grand bien dans les cœurs affamés de la parole du salut et qui, depuis si longtemps, n'avaient personne pour leur rompre ce pain merveilleux des intelligences. Il s'efforçait de prémunir les pusillanimes contre le danger éminent de renier leur foi; leur représentant, avec énergie, quelle est l'énormité de ce crime; combien il est difficile, après une chute si profonde, de revenir à la pénitence; avec quelle rigueur Jésus-Christ condamnera devant son Père céleste celui qui l'aura désavoué lui-même devant les hommes; enfin, le besoin qu'a tout chrétien pour être sauvé, non-seulement de conserver intact dans son cœur le dépôt des vérités de la religion, mais de professer cette doctrine, et d'en fournir au dehors des preuves non-équivoques.

Les prêtres, à leur tour, insistaient sur ces recommandations salutaires auxquelles le malheur des temps prêtaient une si grande actualité. Et ce travail des hommes de Dieu, travail saint, noble, accompagné de mille périls, fut continué, avec les plus grands succès, jusque vers l'an 930.

Toutefois, nos pères n'osaient encore livrer leurs cœurs à la joie et à l'espérance; ils se défiaient toujours de leurs perfides tyrans. Ils avaient vu, en 920, le maître des provinces espagnoles musulmanes franchir les Pyrénées, ravager la Gascogne, assiéger Toulouse. Ils avaient vu les environs

du Fraînet changés en un monceau de cendres, Marseille détruite, Aix également envahi, plusieurs chrétiens écorchés vifs, et l'archevêque s'enfuyant à Reims. Or, de si grands désastres avaient laissé une impression profonde de terreur dans les esprits.

III.

Hugues, témoin de toutes ces horreurs, s'était hâté de disposer du royaume de Provence et d'en faire trois parts. Il avait cédé à Charles-Constantin, fils de Louis l'Aveugle, son ancien maître, le comté de Vienne, et avait divisé les autres provinces entre Lothaire, son propre fils, et Rodolphe II, roi de la Bourgogne-Transjurane. Ensuite, il avait fait attaquer le château-fort du Fraînet, par terre, au moyen d'une armée nombreuse, et par mer, au moyen d'une flotte envoyée par l'empereur de Constantinople, beau-frère d'Hugues. C'en était fait de la puissance des Sarrasins en France et en Italie; quand, tout à coup, Hugues apprend que Bérenger, son compétiteur, vient de nouveau lui disputer la couronne de Lombardie.

A cette fâcheuse nouvelle, le comte renvoie la flotte, cesse de harceler les Sarrasins, convient même avec eux qu'ils garderont les passages des Alpes fermés à Bérenger, et qu'ils pourront, sans toutefois se livrer au meurtre ni au pillage, exiger des voyageurs un tribut. Puis se sentant abandonné de ses inconstants vassaux italiens, il descend de son trône, pose sur la tête de Bérenger le Jeune, la

couronne d'Italie, remet celle de Lombardie à Lothaire, son propre fils, et reprend la route des Alpes, pour venir mourir dans un monastère : les uns disent à Arles, et les autres à Vienne.

Ce pacte fait avec les Arabes ne les empêcha pas de mettre tout à feu et à sang; ils se montrèrent dès lors avec plus d'assurance que jamais. Non-seulement ils épousèrent les femmes du pays, mais ils commencèrent à s'emparer des terres et à les cultiver. Les gouverneurs de la contrée se contentèrent d'exiger d'eux un léger tribut; ils recherchaient même parfois leur alliance.

Quant aux Arabes qui habitaient les hauteurs, ils continuèrent leurs brigandages et leurs violences.

Des atrocités furent également commises dans le comté de Nice, qui dépendait alors du royaume d'Arles, ainsi que sur toute la côte de Gênes. Les chrétiens n'ayant pas de troupes à leur opposer, ni de secours à attendre, furent de nouveau à la merci des infidèles. Le mal fut si grand, que des historiens ont pensé que Bérold, comte de Brisseau en Suisse, qui était maire du palais en Bourgogne, au nom de Rodolphe II, dont nous venons de parler, était d'intelligence avec ces spoliateurs, tant ils parvinrent à se charger de butin. Nous ne croyons cependant pas à cette coupable intrigue; car durant le reste de la gestion de Bérold, qui se prolongea jusqu'au temps où Conrad, fils de Rodolphe II, vint prendre possession de ses Etats, nous ne découvrons point que le même comte ait fomenté aucune division, ni excité aucun trouble à son profit personnel.

Pour comble de disgrâce, le peuple d'Embrun se vit, peu après, séparé de son pieux pontife; ce qui suppose que la ville fut une seconde fois envahie et occupée par les barbares, qui étaient rentrés dans toutes les positions avantageuses qu'ils avaient perdues et qu'ils finirent par retenir encore de longues années. Cette catastrophe nous explique aussi la retraite de Boson, successeur immédiat de saint Libéral, et le silence de nos annales diocésaines, au sujet de Pontius, qui siégea après Boson.

IV.

Mais Dieu, qui veille sur ses fidèles serviteurs, ne permit pas aux Sarrasins de tremper leurs mains impures dans le sang de saint Libéral, ni d'attenter à des jours consacrés à sa plus grande gloire. Il ordonna au prélat de se retirer. Celui-ci, après avoir vu ses prêtres dispersés ou égorgés, et sa cathédrale changée en mosquée, s'éloigna tristement du diocèse qu'il avait si providentiellement fait revivre. Il reprit, les yeux pleins de larmes et le cœur brisé, le chemin de sa patrie, mendiant son pain sous un vêtement d'emprunt, et rendant, en échange de leur charité, l'aumône de la sainte parole, aux personnes qui venaient en aide à sa santé épuisée par les fatigues du voyage et les austérités de la pénitence.

A cette époque si désastreuse pour la Provence et pour le Dauphiné, l'Eglise d'Embrun fit une perte immense, comme il a été dit à la fin de la vie de saint Marcellin; le corps de ce saint fondateur, qui avait été le palladium de la cité, fut

emporté loin d'Embrun, et fut à jamais perdu pour cette ville. Ce n'est que tout récemment, que cette Eglise désolée a pu apprendre que le sacré dépôt avait été confié jadis au monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé à Chanteuge, diocèse du Puy, en 936, époque de la translation de la précieuse relique de saint Marcellin, en l'honneur de qui fut consacrée l'église nouvellement bâtie. Comme ce lieu servit d'asile, pendant plus de sept cents ans aux dépouilles mortelles du saint archevêque, il nous est par là même devenu cher, et nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici les témoignages recueillis sur ce sujet. D'après des documents certains, on sait que ce fut Cunebert, curé de Brives et fondateur du monastère, qui remit aux religieux le corps de saint Marcellin avec d'autres reliques insignes.

Sans doute la mort n'avait pas tardé de frapper saint Libéral, à Brives, et Cunebert, curé de Brives, devint possesseur du pieux trésor que notre saint pontife n'avait pu reporter lui-même dans sa cathédrale.

En fondant le couvent de Chanteuge, Cunebert n'avait fait que répondre aux intentions de son oncle, nommé Claude, homme illustre et pieux, qui, surpris par la mort et n'ayant pu, au IX siècle, établir, selon ses vœux, un collége de chanoines en ses terres, en avait cédé la jouissance à son neveu, avec charge pour celui-ci de tout remettre ensuite à l'Eglise de Brives. Mais, d'un commun accord, le chapitre de cette ville et Cunebert préférèrent élever une église en l'honneur de saint Marcellin d'Embrun, puisqu'ils en avaient providentiellement les reliques, et bâtir une maison de

Bénédictins pour y faire prier Dieu. Ce fut Arnoux, abbé d'Aurillac, qui présida à cette entreprise et qui installa ces religieux. Ceci avait lieu la première année du règne de Louis-d'Outre-mer, qui, six ans après, confirma l'acte de donation, à la prière du comte Roger et d'Eric, évêque de Langres, chancelier du roi (1).

Il nous a été impossible d'obtenir des détails sur les derniers moments de saint Libéral; nous savons seulement, d'après les martyrologes d'Aquitaine et les légendes du bréviaire de Tulle, que des autels et des églises ont été consacrés en son nom, et que son corps a été déposé dans l'église de Brives, lieu de sa naissance. On y célèbre sa fête le vingt et un novembre. Bernard Guidonis, évêque de Lodève, parle de ce bienheureux prélat dans son catalogue des Saints et Saintes du Limousin.

Le savant dom La Motte, religieux bénédictin, a consigné par écrit, dans ses mémoires, qu'il lui était tombé entre les mains, en fouillant des antiquités, un vieux parchemin où ces paroles étaient écrites bien distinctement : *In Aquitaniâ sancti Liberalis Episcopi Erodunensis, XXI nov.* Or, il ne faut pas croire, ajoute le P. Fournier, en son Histoire des Alpes maritimes, que, par ce mot *Erodunensis*, on ait voulu parler d'une autre ville qu'Embrun, puisque dans ce même cartulaire, dom La Motte a trouvé une copie du testament de Charlemagne, où le copiste, au lieu d'écrire *Ebrodunum*, en parlant de notre cathédrale, a mis *Errodunum :* ce que tous

(1) Extrait des Annal. de Mabillon et de l'Hist. des Alpes par le P. Fournier.

les archéologues ont traduit par Embrun. On ne peut non plus se figurer qu'il puisse y avoir *Verodunum*, qui signifie Verdun, puisque Démochares, Claude Robert et tous les autres auteurs qui ont fait le dénombrement des évêques de Verdun, n'ont jamais fait aucune mention de saint Libéral, tandis que l'Eglise d'Embrun l'a toujours mis au rang de ses pontifes les plus saints.



S. ISMIDE,

Archevêque d'Embrun.

(10e siècle.)

I.

QUAND saint Ismide vint s'asseoir sur le siége archiépiscopal qu'avaient été forcés d'abandonner saint Libéral et son successeur Boson, le diocèse d'Embrun, la Provence et le Dauphiné avaient bien changé de face. De grands événements s'étaient accomplis; le cri de détresse avait été poussé et un libérateur avait été envoyé de Dieu vers nos pères. Pour comprendre comment le saint évêque dont nous allons raconter la vie, a pu exécuter d'aussi grands travaux dans tout son diocèse, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

Hugues, comte d'Arles et roi d'Italie, qui d'abord s'était emparé avec astuce du royaume de Provence, avait divisé, avons-nous dit, ce même royaume en trois parts. Or, à Rodolphe II, roi de la Bourgogne-Transjurane, l'un des copartageants et qui avait marié sa fille Adelaïs avec Lothaire, fils d'Hugues, succéda, en 937, Conrad, son fils, encore jeune. Celui-ci ne vint prendre possession de ses Etats qu'en 962, époque du mariage de l'empereur Othon, avec Adelaïs, devenue veuve. Le royaume d'Arles ou de Provence comprenait alors, ainsi que nous l'avons déjà dit, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Savoie, la Franche-Comté, le duché de Bourgogne, la Suisse et l'Alsace : Vienne en était la capitale. On voit que Conrad n'était pas mal partagé. Mais son absence, durant sa minorité, et son amour exagéré de la paix, nuisirent à ses sujets fidèles. Les Sarrasins, joints à des Hongrois idolâtres venus des bords du Rhin, surent en profiter. Ils réduisirent les habitants des Alpes cottiennes et des Alpes maritimes en une servitude plus dure que jamais.

Isarn, évêque de Grenoble (945-976), homme courageux, aidé de quelques seigneurs, tenta d'affranchir son diocèse de ce joug intolérable; il y parvint (954), et refoula ces hordes barbares vers saint Jean-de-Maurienne et Suze. Dès lors, entassées dans les montagnes, elles s'y fortifièrent, rançonnant les pèlerins qui suivaient nos défilés; mais l'arrestation du bienheureux Mayeul, abbé de Cluny, devait combler la mesure de leurs méfaits et procurer la délivrance de nos ancêtres.

Le saint homme revenait, en 972, de visiter le tombeau

des saints Apôtres. Après avoir franchi les cols, il entra dans la vallée du Drac; beaucoup de voyageurs s'étaient joints à lui. On traversait un torrent qui se précipite dans la plaine, et l'on suivait un étroit défilé, quand, au-dessus du village des Ricous, à l'entrée de la gorge d'Orcières, des Musulmans qui se tenaient cachés en un lieu encore appelé Château-Sarrasin, se montrent et fondent sur eux. Ils en blessent plusieurs, et font prisonniers tous ceux qu'ils peuvent atteindre. Mayeul est lui-même percé d'un dard au bras, chargé de fers et jeté dans une caverne.

Le saint abbé demandait à Dieu la grâce du martyre; mais Dieu lui révéla, dans un songe, qu'il serait rendu à la liberté. C'était dans les derniers jours de juillet; il pria la sainte Vierge d'obtenir de son divin fils, qu'il pût célébrer la fête de l'Assomption avec les chrétiens; après quoi il s'endormit d'un profond sommeil. A son réveil, il se trouva délivré de ses chaînes. Les infidèles, étonnés du miracle, n'osèrent lui remettre ses fers et ils le traitèrent avec moins de rigueur. Ils lui offrirent même de se racheter lui et les siens, et lui ayant taxé sa rançon à une forte somme, ils lui demandèrent s'il était assez riche pour la payer. Le saint homme répondit qu'il ne possédait rien au monde qui lui fût propre, mais qu'il commandait à des gens ayant de grandes terres et beaucoup d'argent.

Il fit donc partir un de ses moines avec une lettre de sa main, qui ne renfermait que ces mots : « A mes seigneurs et à mes frères de Cluny, frère Mayeul, malheureux captif. Les torrents de Bélial m'ont environné; les filets de la mort

m'ont prévenu. Maintenant donc envoyez, s'il vous plaît, la rançon pour moi et pour ceux qui sont avec moi. »

Cette lettre si courte causa à Cluny et dans tous les pays voisins, une extrême tristesse et presque une révolution. On vendit tout ce qui servait à l'ornement des monastères; plusieurs seigneurs firent pour cet objet de grandes libéralités, et l'on amassa promptement la somme demandée.

Cependant le saint abbé forçait de plus en plus la vénération des barbares. Un jour, l'un d'entre eux, touché de compassion, pétrit du pain sur son bouclier, le fit cuire et le présenta à Mayeul, qui avait refusé une nourriture qu'il n'avait pas l'habitude de prendre. Une autre fois, un de ses gardiens voulant polir un bâton, mit le pied sur une Bible que le religieux portait constamment avec lui. Le Saint s'en plaignit en gémissant; les Arabes reprirent leur camarade, disant qu'il fallait respecter les paroles des grands prophètes. Mais la punition ne se fit pas attendre, car ce Sarrasin ayant eu querelle avec ses compagnons, ceux-ci lui coupèrent le pied dont il avait foulé la Bible.

Enfin, la rançon ayant été comptée, Mayeul et toute sa nombreuse suite furent délivrés. Il put célébrer l'Assomption avec les chrétiens, ainsi qu'il l'avait demandé. Les Sarrasins ne restèrent pas longtemps possesseurs de cet or et des autres dépouilles. Des troupes se présentèrent pour venger l'injure faite à des hommes si inoffensifs et si saints. Les barbares subirent une déroute sanglante; et ils se regardèrent comme frappés d'un bras divin.

II.

Mayeul avait à peine reparu à la tête de ses monastères, qu'il s'éleva dans toute la Provence un grand cri d'indignation et qu'on supplia Conrad de prendre vivement les intérêts de ses sujets opprimés. Le roi de Bourgogne, touché de ces plaintes, chercha l'homme le plus capable de mener à bonne fin cette entreprise difficile.

Un guerrier pieux et vaillant, connu sous le nom de Bérold de Saxe, s'était déjà bien montré en quelques actions contre les Hongrois et les Sarrasins; il était fils d'Hugues, frère puîné d'Othon, empereur; c'est pour cela qu'il portait en ses armoiries un champ d'or avec une aigle de sable membrée de gueule (1). Le roi Conrad le choisit de préférence et lui confia des troupes considérables.

Le général se mit en marche. Ayant appris, par des espions, que les Sarrasins, campés à la Garde-Fraînet, ne se doutaient encore de rien, il suivit la côte de Marseille et de Toulon, et il passa par des sentiers si dérobés, qu'il arriva près de cette place forte sans que l'ennemi en eût le moindre vent. Il fit lier avec de petits cordons la langue des chevaux pour les empêcher de hennir; puis, s'étant caché dans une

(1) Ceux qui ont cru Bérold fils de Boson, ont fait du comté de Provence un fief héréditaire, et ont supposé que Bérold avait succédé à Boson en qualité de fils, mais cela n'est point, et jusqu'à Rodolphe III et Conrad le Salique, le grand fief de Provence fut électif. Dans la suite, Bérold fut aussi désigné sous le nom de Guillaume I, avec le titre de marquis, de duc, de comte et de prince.

forêt voisine, à la faveur de la nuit, il détacha, au point du jour, quelques piqueurs qui s'élancèrent sur la première garde, se rendirent maîtres de la porte et poussèrent un grand cri. A l'instant, Bérold ou Guillaume charge avec toute sa troupe, s'empare des positions; les barbares surpris, ne songent qu'à fuir, et l'on en fait un affreux carnage. Ainsi tomba entre les mains des chrétiens cette forteresse que les Sarrasins tenaient depuis plus de cent dix ans. Après avoir pourvu à la sûreté de ce poste important et s'être saisi des munitions de guerre et de bouche, Guillaume fit parvenir au roi, son maître, cette heureuse nouvelle, qui fut reçue avec une extrême joie (972).

Les Sarrasins qui étaient à Montmaur, aujourd'hui Colmars, informés du danger qu'ils couraient eux-mêmes par la prise de la Garde-Fraînet, tiennent conseil et veulent, avec toutes les forces qui leur restent dans les Alpes, assiéger, à leur tour, cette ville, leur ancien boulevard. Ils assemblent donc à la hâte une armée d'environ vingt mille hommes. Guillaume, de son côté, réunit ses officiers, et sur le conseil que l'un d'eux lui donne de prévenir l'ennemi, il fait partir sa cavalerie avant l'aube du jour. Cette attaque lui réussit : six ou sept mille infidèles restent sur le champ de bataille; leurs compagnons ne pouvant choisir une position avantageuse, cèdent à la peur, prennent la fuite, et rentrent par groupes dans leurs cantonnements accoutumés.

Conrad conçut alors le projet d'attaquer simultanément les Arabes sur tous les points de son royaume; mais Guillaume ne l'approuva point. Il eût préféré voir équiper une flotte,

pour priver l'ennemi des secours qu'il pouvait recevoir par mer, car la Sicile, la Sardaigne, la Corse et l'Espagne étaient alors au pouvoir des infidèles.

Sur ces entrefaites, Conrad mourut. Rodolphe III, son fils aîné, qui lui succéda, vécut indifférent aux affaires de son royaume. Guillaume aurait pu se prévaloir de sa bravoure, de son habileté et des circonstances; mais, préférant rester fidèle à son souverain, il continua d'être le plus solide appui du trône. Les habitants de la Provence lui avaient fait dire qu'au temps où les neiges seraient fondues, il y aurait possibilité d'arriver à Montmaur, par des routes peu connues; il tint cette communication secrète; et dès que la saison le permit, il se fit suivre d'une troupe d'élite. Guidé par des hommes sûrs, il arriva, sans être aperçu, sur une position qui dominait Montmaur, surprit les forts qui commandaient la ville, s'en empara, et passa au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvait.

Avec le même bonheur et la même adresse, il dégagea successivement Gap, Seyne et Embrun. Il chassa les Sarrasins de quelques positions redoutables, telles que Orpierre, Montmaur près de Veynes, où il reste des vestiges de retranchements, la Cluse en Dévoluy, Rabou, la forêt de Durbon, le Col-de-Cabre, Puy-Maure, Mont-Séléucus, les tours de Rosans, Moron, près de Laragne, la Tour-Ronde, où l'on a trouvé un cimeterre arabe, toute la vallée du Buech. Veynes, Oze, Saint-Auban-d'Oze, Savournon, Montrond, qui correspondait avec la tour de Sisteron, Château-Sarrasin en Champsaur, Villards-Mauren, la forêt de Barbairoux, les rochers et cavernes de Corbières, sur la rive droite du Drac,

furent rapidement soumis. De là, Guillaume parcourut en vainqueur Vars, Freissinières, la Vallouise, le Briançonnais, le Mont-Genèvre, Exilles, Montmorin-d'Oulx, Pragelas, Suze et tous les châteaux de Bardonèche.

III.

Nous savons qu'en ce même temps une sanglante bataille fut livrée entre Embrun et Guillestre, dans la plaine de Barben, appelée aujourd'hui Plan-de-Phazy, du nom d'un ancien château qui la dominait du côté de Risoul. Pour avoir une idée exacte de cette action mémorable, il faut se rappeler qu'Othon, duc de Bavière, ayant passé en Italie à la mort d'Othon III, pour se rendre maître de l'empire, avait été supplanté et vaincu par Arduin, son compétiteur. Soit défiance de ses forces, soit impiété, celui-ci fit alliance avec les Sarrasins Génois, qui avaient remplacé les anciens Génois catholiques; il s'unit aussi avec le marquis de Suze et celui de Saluces, qui s'obligèrent à faire entrer des troupes dans le royaume de Bourgogne, par le Mont-Genèvre et par les cols de Viso et de Tende. C'était contre toutes ces forces réunies, que Bérold de Saxe ou Guillaume avait à combattre. Les ennemis, néanmoins, bloqués entre la Roche et Saint-Clément, furent taillés en pièces; les débris de leur armée s'enfuirent en la vallée du Queyras, où ayant tout mis à feu et à sang, ils franchirent les derniers sommets des Alpes, pour se retirer dans les Etats du marquis de Saluces, leur allié, qui était avec eux en cette journée décisive.

Guillaume tourna ensuite ses armes vers la Maurienne, et alla présenter le combat à Mainfroy, marquis de Suze, et aux Sarrasins de Gênes et de Cannes. Il en tua une grande partie; le reste fut distribué à ses soldats ou vendu comme esclaves.

Le marquis de Suze ayant échappé à la mort, se brouilla avec l'empereur d'Italie, au sujet de l'abbaye du Monêtier-de-Briançon, appelé encore alors Monêtier-de-Maurienne. Mainfroy avait donné cette abbaye à un certain Geoffroy, tandis que l'Empereur réclamait ce droit. Cette contestation obligea le marquis de recourir à Rodolphe III, roi de Bourgogne, et à Guillaume, lieutenant de ses armées. Il demanda la paix, et pour gage, offrit en mariage sa fille à Humbert aux Blanches-Mains, second fils de Guillaume; ce traité s'exécuta à la satisfaction générale.

Après des actions si brillantes, la paix étant rendue au royaume de Bourgogne, Guillaume, vainqueur de tous ses ennemis, alla remercier solennellement le Dieu des combats, auquel il attribuait ses glorieux succès; il fit, à cette intention, le pèlerinage de la Sainte-Beaume en Provence. Il vécut ensuite dans une honorable paix; combla de ses largesses les établissements du vénérable abbé Mayeul, et, revêtu de l'habit religieux, mourut entre les bras de ce Saint, l'an 992 : son fils lui succéda sous le nom de Guillaume II, en qualité de comte de Provence.

IV.

Les populations des Alpes ainsi délivrées de la présence des Sarrasins, entrèrent en des transports joyeux. Des cantiques d'action de grâces retentirent dans les villes et les campagnes. Rodolphe III, roi de Bourgogne, s'était joint à ses sujets pour témoigner à l'illustre et pieux libérateur sa vive reconnaissance. Après la mort de Boson, arrivée en 970, il lui avait accordé, pour lui et ses successeurs, la dignité de comte d'Arles et la possession du comté de Provence, qui comprenait alors le Gapençais et l'Embrunais. Au même temps, le peuple, avec enthousiasme, lui avait décerné le titre si flatteur et si doux de *Père de la Patrie.*

Du vivant même de leur libérateur, nos pères avaient pu reprendre leurs travaux accoutumés; ils vivaient dans une sécurité parfaite, car la Sardaigne et la Corse avaient été évacuées par les Sarrasins, peu après la prise de la Garde-Fraînet. Mais il y avait bien des plaies à cicatriser. Des vallées entières étaient restées, pendant de longues années, sans culture. Les troupeaux avaient été enlevés. La guerre, avec ses massacres, et l'esclavage qui en était la suite, avaient considérablement diminué la population; d'ailleurs, l'extrême misère détournait les habitants des campagnes de tout projet d'établissement. Pour comble de maux, la peste était venue joindre ses horreurs à ces calamités; elle fit à elle seule, dit l'auteur de la vie de l'abbé Mayeul, plus de ravages que les Sarrasins.

Les évêques qui siégèrent à Embrun pendant cette période de temps, sont : Boson, qui assista, en 943, à la consécration de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, et en 945, à une donation faite par le comte Hugues, à l'archevêque de Vienne; Pontius, que Chorier donne pour successeur à Boson, et qui souscrivit, en 992, un testament de Guillaume I, comte de Provence, dont nous venons de parler (1); Amédée, fils ou parent de Guillaume I, et dont la nomination fut un acte solennel de reconnaissance de l'Eglise d'Embrun pour les services du pieux général; enfin, Radon, qui était déjà évêque, en 1016, comme il conste par un acte déposé aux archives d'Arles, et qui fit lui-même, en 1025, une donation à l'Eglise de Sainte-Marie-d'Ilion, en présence d'Eminus, évêque de Digne, et de quatre chanoines de l'Eglise de Saint-Marcellin d'Embrun. En 1027, ce même prélat autorisa un legs considérable, fait au monastère de Saint-Michel-de-la-Cluse, en Savoie, et aux prieurés de la Couche et de Saint-Denis, paroisse de Prunières, où il y avait déjà des religieux. Cette fondation avait passé à des laïques : Bertrand, comte de Forcalquier, et ses frères, la restituèrent.

Tels sont les événements de cette époque, qui se rattachent à l'histoire de ce pays si tourmenté. Nous n'avons pas d'autres documents sur les actes des archevêques d'Embrun, que nous savons avoir occupé ce siége depuis saint Libéral jusqu'à saint Ismide. Venu au moment où nos pères avaient pourvu à leurs premières nécessités, Ismide les vit s'imposer

(1) De Rufi; Gall. Christ ; Archiv. d'Arles.

de nouveaux sacrifices et se joindre à leur premier pasteur, pour relever les ruines du sanctuaire et rétablir le culte public dans toute l'étendue de son diocèse.

V.

Le saint restaurateur sut admirablement profiter de la paix qui avait été rétablie dans nos montagnes, comme nous venons de le raconter. Des mémoires particuliers qui avaient été communiqués au P. Fournier, et qui n'ont de rapport qu'à trois archevêques d'Embrun, nous apprennent que ce prélat était extrêmement attaché aux fonctions de son sublime ministère; qu'il s'occupait avec un merveilleux empressement à rétablir les églises qui avaient été ruinées, à réconcilier celles que les infidèles avaient profanées; qu'il faisait de fréquentes visites, et dans son diocèse, et dans toute la province des Alpes maritimes; qu'il assemblait souvent ses suffragants pour étudier avec eux les moyens les plus propres à étendre la religion, à rétablir la discipline si affaiblie en ces temps de perturbation; qu'il travailla avec la charité la plus ingénieuse pour détruire les restes du mahométisme, en faisant goûter la vérité évangélique, soit aux Sarrasins isolés, qui avaient été cédés aux chrétiens en qualité de serfs, soit aux colonies sarrasines auxquelles on avait assigné certaines localités, d'où il leur était défendu de sortir. Cette mesure était nécessaire pour leur ôter le pouvoir de se soulever et d'arborer de nouveau l'étendard du Prophète, en prêchant ce que les Arabes modernes appellent encore la guerre sainte.

D'après ces mêmes mémoires, l'infatigable pontife ne travailla pas avec moins de succès à corriger les mœurs publiques et à ramener à leurs premiers devoirs les chrétiens qui, vivant au milieu des Arabes, en avaient pris les habitudes de pillage et de débauches. Il appela des religieux pour desservir ou reconstituer les paroisses. De là, tant de prieurés, de dîmes et de nominations curiales, réservés à des abbayes jusqu'à ces derniers temps.

En effet, des prêtres avaient été envoyés de Rome, vers le commencement du XIe siècle, pour catéchiser les peuples que le séjour des Sarrasins en Italie et dans les Gaules avait pervertis. Comme ils se chargeaient du service paroissial et que, d'ailleurs, les peuples avaient confiance en eux, à cause de la sainteté de leur vie, ils perçurent partout des redevances et des dîmes qui, réunies, leur permirent de fonder des établissements plus ou moins considérables, connus sous le nom d'abbayes et de prieurés. Ils en édifièrent un premier à Saint-Michel-de-la-Cluse en Savoie. De là, ils se répandirent dans les diocèses voisins. Après avoir évangélisé Suze, Oulx et Césanne, ils franchirent le Mont-Genèvre et descendirent dans l'Embrunais et le Gapençais.

L'acte authentique d'une donation faite, en 1027, par Bertrand ou Guillaume III, comte de Forcalquier, et par toute sa parenté, avec le consentement de Radon, alors archevêque d'Embrun, atteste qu'un prêtre, nommé Jacques, et quelques autres frères étaient établis à la Couche, en un monastère. « Le comte Bertrand ayant appris, dit cet acte, que si quelqu'un emploie ses biens temporels pour

enrichir les lieux où les Saints sont honorés, et que ceux qui établissent des revenus pour l'entretien des personnes qui administrent les sacrements, seront récompensés dans l'autre vie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, veut, lui, comte de Forcalquier, favoriser le monastère de la Couche. Il donne, en conséquence, à Dieu, à l'archange saint Michel, intendant du Paradis, et au monastère de la Cluse, qui est situé dans les marches d'Italie et dont Benoît est abbé, une partie de son héritage qu'on appelle le Villard-de-Meiffred, au comté d'Embrun. » Il en indique tous les confins. Il y mentionne les églises de Saint-Denis et de Saint-Gal, au pied du territoire de Prunières, et ajoute qu'il le fait de l'avis de Radon, archevêque d'Embrun, qui confirme cette donation et qui cède lui-même les églises sus-désignées avec leurs dîmes et dépendances, en présence d'Astorgius, évêque de Gap, de Gauffret, évêque de Nice, et de deux chanoines de l'église de Saint-Marcellin d'Embrun.

Cette fondation fut suivie d'une autre, faite par le comte et dans la même année, où sans mentionner le petit ruisseau de la Couche (Colca ou Culca), il donne pour confins au monastère : la Durance, Saint-Denis et la montagne dite les Deux-Sœurs. D'après ces actes, dont le texte est inséré dans l'histoire des Alpes maritimes par le P. Fournier, il est constant que le prieuré de la Couche, dans ses commencements, a dépendu de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse, qu'avaient dotée les comtes de Forcalquier et d'Embrun, et dont l'empereur Frédéric Ier avait confirmé tous les priviléges. Par la charte de ce prince, on voit que cette communauté

possédait une multitude de bénéfices dans les diocèses de Turin, d'Embrun, de Gap, de Valence, de Grenoble, de Sion en Suisse, et dans quelques autres. Le prieuré de la Couche acquit pareillement des droits sur les paroisses de Pontis, de Réotier, de Saint-Clément et sur plusieurs autres dans les diocèses d'Embrun et de Gap. Les évêques de ces deux diocèses favorisaient puissamment l'extension d'un institut si utile.

VI.

Saint Ismide eut, en même temps, grandement à cœur de faciliter, par l'hospitalité la plus généreuse, le passage des pèlerins qui affluaient, plus que jamais, sur nos voies publiques, se dirigeant vers Rome, où ils allaient vénérer le tombeau des saints Apôtres. Dans ses visites épiscopales, il ne manquait pas de prêcher cette bonne œuvre à tous ses chers diocésains. Sur ses instantes recommandations, plusieurs églises consacrèrent une partie de leurs revenus à recevoir ces pieux voyageurs, car, à cette époque, les hôtelleries étaient fort rares. Une vigne, dans le territoire de Saint-Clément, porte encore le nom de *Vigne des pèlerins,* et le produit en est aujourd'hui affecté aux pauvres.

Mais le charitable pasteur ne se bornait pas à parler sur ce sujet; il donnait aussi l'exemple. Souvent il lavait les pieds aux pèlerins, fatigués de leurs longues marches. Par ces saintes et humbles pratiques, Ismide cherchait à se rendre plus conforme à son divin maître. Il espérait aussi avoir quelque part aux mérites de ces chrétiens qui s'en allaient

ainsi retremper leur ferveur devant les saints tombeaux des apôtres et s'édifier de la vue du Vicaire de Jésus-Christ.

C'est à l'épiscopat de saint Ismide que nos annales et celles de l'Eglise d'Angers rattachent la mort de Renaud, évêque d'Angers, lequel fut enseveli dans l'église de Saint-Marcellin, vers le bras droit de la croix, sous l'autel de Notre-Dame, comme il conste par un mémoire tiré des archives de l'Eglise d'Angers et adressé au chapitre d'Embrun, au commencement du XVII[e] siècle, par un avocat d'Angers, plaidant à Aix pour une autre cause, et chargé de recueillir quelques informations touchant les dépouilles mortelles de ce prélat. On ne sera pas fâché peut-être d'apprendre ici à quelle occasion cet évêque vint à Embrun; la singularité du dénoûment nous fera pardonner la longueur de la digression.

Foulque III, dit *Nerra,* ou le Noir, comte d'Anjou, après avoir, dans plusieurs guerres injustes, versé beaucoup de sang et usurpé les biens ecclésiastiques, touché de repentir et frappé de la crainte de l'enfer, fit deux fois le pèlerinage de Jérusalem. Après quoi, il bâtit une église et un monastère à Beaulieu, non loin de Loches. Cette église étant achevée et magnifiquement ornée, il envoya prier Hugues, archevêque de Tours, de venir en faire la dédicace. Mais le prélat répondit : « Je ne puis offrir à Dieu les vœux d'un homme qui a pris à mon Eglise plusieurs terres et plusieurs serfs; qu'il commence par rendre ce qu'il a usurpé. »

Le comte, indigné, fit de grandes menaces contre son archevêque, et prenant une forte somme d'or et d'argent, il s'en alla à Rome avec Renaud, évêque d'Angers, qu'il avait

prié de l'accompagner. Arrivé à Embrun, le pieux évêque fut saisi de la maladie dont il mourut. Foulque, resté seul, continua son voyage en toute hâte; exposa ses griefs au pape Jean, lui fit de riches présents, et le pria de faire consacrer l'église qu'il avait construite. Le Pape envoya à cet effet, avec le comte, un cardinal nommé Pierre. Un jour du mois de mai fut indiqué pour la dédicace; il s'y trouva une grande multitude de fidèles, mais peu d'évêques.

Or, la cérémonie était à peine achevée, qu'à l'heure de none, le temps qui était serein se chargea tout à coup de nuages, et une tempête éclata si furieuse, qu'après avoir secoué longtemps la nouvelle église et l'avoir renversée, elle en dispersa le toit et toute la charpente. Cet événement fut diversement interprété, ajoute Glaber; les uns y virent le châtiment d'un attentat contre la discipline, Foulque ayant voulu se passer de son évêque; les autres crurent que Dieu ne pouvait agréer une maison, fruit d'injustices commises et probablement non encore toutes réparées. Foulque *Nerra* mourut, d'après Feller, en 1040, par conséquent vers la fin du pontificat de saint Ismide, que nous croyons avoir siégé depuis l'an 1027 jusqu'en 1045 (1).

(1) En adoptant ces deux dates, nous rapportons à un seul tout ce qui est dit dans nos annales sur Ismidus, Ismidas, Ismidius, Ismondus, Ismido, Ismodo, Hismido, et Rismodo. Avec les frères Sainte-Marthe, nous ne voyons en ceci qu'un même nom, altéré à force d'avoir été répété par le peuple. Puisque des actes authentiques attestent que Radon était évêque en 1016, 1025 et 1027, saint Ismide n'a pu siéger que plus tard; et le docteur Albert, qui place Ismidas de 993 à 1015, a négligé, à tort, de mentionner l'épiscopat d'Amédée. De son côté, le P. Fournier, faute de documents, avait omis celui de Pontius, et placé saint Ismide de 1010 à 1027, ce qui ne peut être, vu la date certaine de Radon.

Quoi qu'il en soit de tout ceci, l'archevêque d'Embrun, en faisant inhumer le compagnon de voyage du fameux comte, nous a laissé un grand exemple de la charité fraternelle à exercer envers les étrangers, même après leur mort, car il fit déposer le corps de l'évêque Renaud, dans une des églises les plus vénérées du diocèse, tant pour son antiquité que pour les miracles qui s'y opéraient par l'invocation de saint Marcellin, et dans le même caveau où l'on avait coutume d'inhumer nos pontifes.

VII.

La réputation de vertu d'Ismide lui acquit l'estime des seigneurs et des rois. Le pieux pontife sut profiter de leur bienveillance pour obtenir plusieurs priviléges en faveur de son église métropolitaine d'Embrun, et pour procurer aussi à ses chers diocésains plus d'aisance et de tranquillité.

Conrad, dit le Salique, fils d'Herman, duc de Franconie, avait été élu roi de Germanie en 1024. Quelques années après, le Pape le couronna Empereur. Puis, en vertu du testament de Rodolphe ou Raoul III, dernier roi de Bourgogne, qui mourut en 1032, et dont nous avons parlé ci-dessus; et aussi comme mari de Gisèle, sœur puînée du roi défunt, il réunit sous son sceptre tout le royaume de Bourgogne, qui lui fut longtemps disputé par Eudes, comte de Champagne. En conséquence, la Bourgogne-Transjurane, le Dauphiné et la Provence firent partie de l'empire Germanique. Saint Ismide obtint de lui plusieurs priviléges

qui furent, pour l'Eglise d'Embrun, le prélude à d'autres faveurs plus considérables qu'elle reçut, un siècle plus tard, des Empereurs et des Papes, comme le rappelle la Bulle d'or de l'empereur Conrad II, en date de 1147, adressée à Guillaume de Champsaur, archevêque d'Embrun. Ces libéralités placèrent l'Eglise métropolitaine dans un état d'indépendance glorieuse, vis-à-vis des seigneurs et des comtes, devenus d'autant plus redoutables, que leurs possessions s'étaient considérablement accrues depuis que la plupart des fiefs avaient été déclarés héréditaires par les rois et les empereurs.

Au mois d'octobre de l'année 1040, saint Ismide se rendit à Marseille pour la consécration de l'église abbatiale de Saint-Victor; il apposa sa signature à l'indult que le pape Benoît XIII remit à cet abbaye, comme titre authentique d'un privilége qu'il lui avait accordé. Avec Ismide, signèrent également, en qualité de témoins, Rambaud, archevêque d'Arles, Pierre, archevêque d'Aix, et plusieurs autres prélats. Cette réunion d'évêques ne doit pas nous étonner. Ils profitaient souvent de pareilles circonstances pour tenir des conciles ou du moins pour se concerter entre eux sur une foule de points de la discipline ecclésiastique qui avait été négligée pendant les guerres précédentes.

Il est encore fait mention d'Ismide, archevêque d'Embrun, dans le diplôme, par lequel Guillaume Bertrand, comte ou marquis de Provence, céda à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille l'église de Saint-Primase ou Promase, avec le bourg et les terres qui lui appartiennent sur le territoire de Forcalquier. Cet acte est de l'année 1044, Henri étant Empereur.

Enfin, notre bon et vertueux pontife mourut, après avoir été, durant son épiscopat, un miroir de sainteté; il avait rempli, au milieu du peuple d'Embrun, le rôle glorieux de Néhémie, au milieu d'Israël; comme ce chef du peuple élu, il avait dit à ses enfants bien-aimés : « Le Dieu du Ciel est celui qui nous aide, et nous sommes ses serviteurs; levons-nous et bâtissons; » et à Dieu : « Que vos oreilles entendent et que vos yeux soient ouverts pour recevoir la prière que j'élève aujourd'hui vers vous.... Ceux-ci sont vos serviteurs et votre peuple, vous les avez rachetés par votre grande force et votre puissante main, et ils veulent vous servir fidèlement. » (2 Esdras. 1, 6, 10, 11.)



S. GUILLAUME II,

Archevêque d'Embrun.

(12e siècle.)

I.

Guillaume II est le fondateur de la célèbre abbaye de Boscodon; nous le plaçons au rang de nos pontifes morts en odeur de sainteté, et nous le considérons comme confesseur de la foi, pour laquelle il succomba à la suite des mauvais traitements qu'il avait reçus des fauteurs du schisme de l'antipape Pierre de Léon, au retour du concile de Pise.

Au temps de ce pieux archevêque, l'abbaye de Cluny avait environ quatre cents moines, trois cents succursales ou prieurés, plus de deux mille autres établissements sous sa dépendance, et un seul homme, nommé Pierre le Vénérable,

dirigeait ces communautés. Non-seulement il faisait fleurir l'esprit religieux dans toutes les maisons où il avait droit de surveillance, mais il rendait encore à l'Eglise des services inappréciables, partout où l'appelaient les besoins de son Ordre.

Aussi le saint abbé était-il en grande estime auprès des évêques de France, ayant avec un grand nombre d'entre eux une correspondance suivie. Nous retrouvons plusieurs lettres de lui à Guillaume, archevêque d'Embrun, avec qui il était lié d'amitié. Il en est une qui donne à entendre qu'ils avaient vécu sous la même discipline; voici en quels termes elle est conçue :

« A notre vénérable et bien-aimé seigneur Guillaume, archevêque d'Embrun, frère Pierre, humble abbé de Cluny, salut.

« Si les plaintes pouvaient avoir lieu entre amis, je ne saurais assez me plaindre de celui qui me refuse, non pas un présent considérable, mais un entretien, une simple entrevue. Si l'amitié peut être ainsi récompensée, il faut souffrir cette mortification avec patience; ou si toutefois l'humble état de moine a cessé de plaire à votre Grandeur, il ne faut pas en être surpris, eu égard à l'inégalité du rang; mais c'est bien surprenant, si l'on en juge par les droits et les avantages de l'amitié. Le véritable amour ne souffre point de diminution ni de changement par l'élévation des personnes; il sait qu'il doit être fidèle à un ami, quelque événement qui survienne. Si donc vous voulez faire cesser ce gémissement de mon cœur par une démarche qui vous honore et qui me procure

quelque avantage, efforcez-vous d'accomplir, à cette heure, ce que vous avez jusqu'ici négligé; venez vers nous avec notre messager; expiez votre tort, et que nous puissions enfin voir cet ami qui s'est déjà promis tant de fois lui-même. »

La vieille amitié qui inspire au saint abbé de Cluny une plainte si douce, si cordiale, si spirituelle, est une preuve de la sainteté de celui à qui elle est adressée. Sans doute il y avait entre ces deux illustres personnages, des traits de ressemblance qui les portaient à vivre en commerce de lettres, malgré leurs fonctions diverses et la distance des lieux. Ce serait néanmoins faire trop peu pour la mémoire de notre saint prélat, si nous constations seulement une affection si intime et si louable; non, il faut encore que ses œuvres viennent elles-mêmes nous révéler ses grandes vertus et ses rares qualités.

Guillaume n'eut pas, comme Ismide, un de ses prédécesseurs, à relever les ruines matérielles du sanctuaire, à instruire, à plier sous le joug consolant de la foi, des barbares à peine domptés par les armes; mais un autre champ tout aussi vaste s'ouvrit à son zèle ardent, et une grande partie de son épiscopat fut consacrée à l'extinction de l'hérésie dans son propre diocèse.

Pierre de Bruys, natif du diocèse d'Embrun, s'était mis à dogmatiser dans la Vallouise, et puissamment secondé par Henri, moine apostat et homme éloquent, il avait répandu ses erreurs dans les diocèses voisins. A la vue de ces ravages, les évêques d'Embrun, de Gap et de Die avaient pris

une résolution commune pour agir avec plus d'efficacité auprès des simples fidèles dont on avait surpris la religion. Ils eurent d'abord recours à toutes les voies que la prudence, la douceur et le zèle pouvaient leur suggérer. Mais leur autorité fut méconnue par ces hommes égarés, et les disciples de Pierre de Bruys continuèrent à se livrer publiquement à tous les genres d'excès et aux plus extrêmes violences envers les églises, les prêtres et les moines. Alors, ne pouvant les ramener par la persuasion, les évêques implorèrent l'appui du monarque, et parvinrent à éloigner de leurs troupeaux, par la force, les propagateurs de ces pernicieuses doctrines.

Le vénérable abbé de Cluny apprécia les peines et les travaux des trois évêques que nous avons désignés, et il leur écrivit une lettre d'éloges, prenant de là occasion de réfuter les principales erreurs des nouveaux hérétiques.

II.

Pierre de Bruys et Henri, ayant été traînés au dernier supplice, vers l'an 1126, Guillaume, archevêque d'Embrun, qui avait vu de près la grandeur du mal, comprit que, pour conserver dans le cœur de ses diocésains la foi catholique qui avait été si fortement ébranlée, il fallait quelques hommes d'élite, quelques ecclésiastiques dévoués et savants.

Or, vers l'an 1050, une nouvelle abbaye, sur le modèle de celle de la Cluse, s'était établie à Oulx, alors du diocèse de Turin; en peu de temps, elle était devenue considérable par le nombre de ses religieux et par ses dépendances.

Un saint prêtre, nommé Gérard, natif d'Oulx, et qui, sous le pape Nicolas II (1059 à 1061), devint évêque de Sisteron et de Forcalquier, avait reconstruit à Oulx l'église de Saint-Laurent et le monastère que des Bénédictins, s'enfuyant d'Italie pendant la persécution des Lombards, y avaient bâtis, mais où ils n'avaient pas tardé d'être massacrés par ces mêmes Lombards, en 574. Cette reconstruction achevée, Cunibert, archevêque de Turin, donna à Gérard et aux prêtres ses compagnons, l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin que portaient les chanoines de sa cathédrale, et mit le prévôt sous la dépendance immédiate du saint-siége.

Raymond Viminien, alors archevêque d'Embrun, avait voulu contribuer à cette fondation d'Oulx. Il avait accordé, en 1056, à l'Eglise de Saint-Laurent, martyr, dans le lieu appelé la Plébanie-des-Martyrs, pour le salut de son âme et de celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs, les dîmes, les offrandes et les églises que les chanoines d'Oulx avaient déjà acquises ou pourraient acquérir à l'avenir dans son diocèse, sous la réserve néanmoins de l'obéissance que ces mêmes églises étaient tenues de rendre à celle d'Embrun.

Odon, comte de Savoie, et Adélaïde, son épouse, fille de Mainfroy, dernier marquis de Suse, contribuèrent aussi à l'établissement de l'abbaye d'Oulx. Ils lui donnèrent les églises et paroisses de Cézane, d'Oulx et de Salbertrand, avec leurs biens et dépendances, et de plus l'église de Saint-Just-de-Suse, que Berthe, mère d'Adelaïde, avait bâtie. Les titres de cette donation sont de l'an 1057.

Huit ans plus tard, Cunibert, évêque de Turin, qui, étant à Rome, avait assisté au sacre de Viminien, archevêque d'Embrun, donna de nouvelles preuves du haut intérêt qu'il portait à cette congrégation naissante, soit en confirmant les donations faites, soit en lui confiant une foule d'autres églises comprises entre Suse et Cézane. Les évêques de Grenoble, de Vienne, de Valence, de Die et d'Avignon lui en cédèrent pareillement (1).

Au diocèse de Gap, l'abbaye ou prévôté d'Oulx avait le prieuré de Saint-Arey, où il n'y avait qu'un prieur et deux chanoines réguliers; et celui de Saint-Laurent-de-Beaumont qui, plus considérable, avait douze chanoines. Dans le diocèse d'Embrun, elle avait le monastère de Sainte-Marie de Briançon, dont l'église avait été consacrée par les évêques d'Embrun, de Genève et de Saint-Jean-de-Maurienne. En outre, elle avait huit petites églises qui dépendaient de ce même monastère. Elle possédait aussi les églises de Saint-Chaffrey, des quartiers du bourg de Monêtier, du Casset, de la Salle, de Saint-Pélade, de Névache, de Cabrières, du Villard-Saint-Pancrace, de Saint-Michel-de-Cervières, de Saint-Martin, du

(1) Le P. Fournier avait lu dans les titres de l'abbaye d'Oulx, qu'en 1080, saint Hugues, évêque de Grenoble, lui avait donné seize églises de son diocèse, avec les dîmes et offrandes. En effet, elle y possédait les églises des Arènes (Villar-d'Arènes, aujourd'hui du diocèse de Gap), de Pariset, de Lens, de Becey, de Clavaone, de Mizouen, d'Aures, de Vesco, de Reculats, de Vulganié, d'Osier (Notre-Dame-de-l'Osier, pèlerinage près de Vinay), d'Allème, de Saint-Georges, de Gardannes, et les dîmes de la Mothe et de Saint-Christophe-de-Pasquier. De plus, le prieuré de Vaunavey était desservi par six chanoines et un prieur; celui de Saint-Pierre-la-Garde en avait quatre et un prieur, et celui de Notre-Dame-de-Comiers, sept et un prieur.

Puy-Saint-Pierre et du Puy-Saint-André (1). De tout le Briançonnais, les paroisses du Queyras seules ne sont pas mentionnées dans l'acte d'emphytéose avec les chanoines d'Oulx. A leur départ, les Sarrasins avaient laissé cette vallée déserte; elle ne fut repeuplée, porte la tradition, que longtemps après, par des bergers de Provence qui vinrent y parquer leurs troupeaux. Dans les derniers siècles, les prieurés de Vallouise, des Vigneaux et de Notre-Dame-de-Calme, sous Mont-Dauphin, avaient chacun un prieur avec trois chanoines résidants et dépendaient aussi d'Oulx. Ce dernier prieuré avait des droits à percevoir sur celui de Saint-Martin, quoique à la Roche il y eût également un prieuré faisant partie du vicariat de l'Argentière et de la Vallouise. La première abbaye de Sainte-Croix à Châteauroux, dépendait encore d'Oulx; plus tard, grevée de dettes, elle fut annexée à Boscodon, par les archevêques d'Embrun.

En 1073, Guigues, comte d'Albon et dauphin de Viennois, fit une nouvelle donation au chapitre d'Oulx, et les fidèles des Alpes cottiennes et des Alpes maritimes concoururent à la dédicace de l'église récemment bâtie en ce lieu appelé la Plébanie-des-Martyrs. Là, avaient souffert le martyre saint Just, saint Sébastien, saint Nicolas et quatre-vingt-dix autres chrétiens dont les noms n'ont pas été conservés. Ce lieu prit,

(1) Dans le bourg du Monêtier, il y avait une ancienne abbaye qui fournissait au vestiaire du prieuré de Romette, lequel dépendait du chapitre de Saint-Victor de Marseille. Nous pensons que cette communauté suivait la règle monastique de Cassien et qu'elle desservait l'église principale du Monêtier, quand les chanoines d'Oulx se répandirent dans tous les lieux voisins.

dès lors le nom de *Plebs Martyrum* ou Plébanie-des-Martyrs, comme on le retrouve dans plusieurs chartes.

Les priviléges que l'abbaye d'Oulx avaient acquis furent confirmés par Lantelme, archevêque d'Embrun, en 1084, et en 1115, par Benoît II, prédécesseur de Guillaume II, avec certaines réserves toutefois, portant quelques légères redevances à l'Eglise métropolitaine, telles que cordons, amicts et encens. En retour, il fut accordé à Arbert, prévôt d'Oulx, à ses successeurs, ainsi qu'à tous les autres chanoines, le droit d'assister au synode qui se tenait toutes les années à Embrun, au mois d'octobre, avec charge imposée à la mense archiépiscopale, de pourvoir à toutes leurs dépenses pendant la durée du synode. Le pape Clément II, pour rentrer en Italie, de retour de son voyage dans le midi de la France, traversa le diocèse d'Embrun, franchit le Mont-Genèvre et s'arrêta à Oulx, où le séjour qu'il fit au milieu des pieux chanoines lui fut si agréable, qu'il les prit sous sa protection spéciale et confirma leurs règles par une bulle datée d'Asti, au 28 de mars 1120; il reconnut aussi toutes leurs possessions dans les diocèses de Turin, Embrun, Gap, Grenoble, Die et Vienne.

III.

Notre saint archevêque Guillaume II, connaissant toutes ces choses, non-seulement approuva ce qu'avaient fait ses honorables prédécesseurs en faveur de la prévôté d'Oulx, mais résolut de procurer à ces chanoines réguliers un établissement plus considérable dans son diocèse.

Sa première pensée fut de le fonder dans les plaines de Barben, sous le roc du Bouchet. Guillaume de Lyonne était désigné pour être le chef de la nouvelle colonie. Sur le point de réaliser ce projet, un pieux berger, nommé Guillaume, auquel nous consacrerons la notice suivante, vint annoncer aux religieux de Notre-Dame-de-Calme, monastère bâti au-dessus du confluent de la Durance et du Guil, que toute la plaine devait bientôt être submergée et que leur demeure serait emportée par les eaux.

Après cet avertissement, plusieurs fois répété, ne pouvant douter de la vérité de la prédiction, le prieur de cette importante communauté alla construire une nouvelle maison sous Bouchet, au lieu appelé de nos jours la Chapelle de Saint-Guillaume.

De leur côté, l'archevêque d'Embrun et Guillaume de Lyonne cherchèrent un autre emplacement pour y réunir les religieux appelés à former une communauté encore plus nombreuse.

Or, à peu de distance d'Embrun, et vers le sud, existe une gorge étroite ravagée par les torrents impétueux, qui, grossis par les pluies d'orage, viennent enlever, chaque année, les terres végétales et mettre à nu le roc aride; en face de ces coteaux stériles et bizarrement sillonnés, s'élève en amphithéâtre une majestueuse forêt de mélèzes et de sapins connue sous le nom de Boscodon.

Là, au pied de ces hautes montagnes, au sein de cette nature sombre, est une église souterraine dont on fait remonter la fondation au temps de l'empereur Valentinien. De

pieux solitaires, ermites de l'Ordre de Saint-Augustin, avaient creusé cette crypte et en avaient fait un lieu de refuge dans les jours mauvais.

Depuis lors, cet asile sacré était devenu comme l'église paroissiale de Montmirail, village peu distant. Des prêtres de l'abbaye d'Oulx, qui portaient eux-mêmes l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, étaient ensuite venus, avec quelques frères lais, relever ces ruines, et construire près d'elles quelques pauvres cellules. Aujourd'hui que la main des hommes a remué, pendant des siècles, la surface du sol, l'aspect de ce lieu se trouve un peu changé; à l'époque éloignée dont nous parlons, à peine un sentier étroit et raboteux permettait-il d'y aborder.

Guillaume, archevêque d'Embrun, fit tant par ses largesses et son crédit, qu'il fut permis de relever et d'agrandir cet ancien établissement. Il obtint aux frères religieux réunis à Boscodon, une exemption et franchise de gabelles, pour tout ce qu'ils pourraient faire charrier ou voiturer pour leur monastère. Les donateurs furent Bertrand, Guillaume et Hugues de Baulx frères, de l'illustre maison de Baulx, descendants des rois de Bourgogne, qui disputèrent le comté de Provence à Raymond Bérenger II, comte de Barcelonne et de Provence; mais cela ne suffisait point encore. La Providence vint de nouveau en aide à Guillaume et à ses saints religieux.

Ponce d'Arbert, Guillaume et Pierre de Montmirail, Adam et les autres fils de Pierre, gentilshommes d'Embrun, très-distingués, donnèrent aux frères qui servaient Dieu à Boscodon, et à ceux qui, à l'avenir, abandonneraient le siècle,

pour consacrer à Dieu leurs services dans cette retraite, la possession et la propriété des bois de Boscodon, avec les terres, prés, eaux et forêts de ce mas ou quartier, qui est situé entre les ruisseaux de Colombiers, de Méridoux et d'Infernet, sous condition expresse que ces terres ne pourraient être aliénées ni attribuées à aucune autre église, et qu'elles feraient retour au profit des donateurs et de leurs héritiers ou successeurs, dans le cas où ces religieux abandonneraient cette sainte demeure. Ils leur donnèrent encore le droit d'acheter Champ-Long avec toutes ses dépendances, et, en outre, la faculté de pouvoir accepter et garder tous les biens que les fidèles leur voudraient donner pour le salut de leurs âmes ou de celles de leurs parents dans toutes leurs terres, jusqu'au ruisseau d'Amarsdec.

Cette donation capitale, qui décida de la fondation de l'abbaye de Boscodon, fut faite en l'année 1132, en présence de Guillaume de Bénévent, de Guillaume de Lévesie, de Guillaume de Montmirail, de Rostan de Saint-Crépin, de Lentelme de Bénévent, de L. de Lantouart, de Maître Lambert, de L. Oliva, de Bontoux de Frotgery, et de plusieurs autres. L'acte fut reçu par Jean Samuel, notaire de Gap (1).

(1) Parmi ces personnages, il en est deux sur lesquels nous avons besoin de revenir, ce sont Guillaume de Bénévent et Ponce d'Arbert. Le premier est un ancêtre de Guillaume de Bénévent, qui devint archevêque d'Embrun vers la fin du même siècle; le second était de la maison des Arbert ou Albert, fort noble et fort ancienne, dont il est resté une branche aux Crottes, et qui avait donné à l'Eglise d'Embrun un Jacques d'Albert, qui fut premier chanoine, puis prévôt, et ensuite député au concile de Constance et de Bâle, avec Jean de Poligny en Champsaur, abbé de Boscodon. Cet archevêque fut ensuite ambassadeur en plusieurs lieux. Sa famille s'est éteinte en

IV.

Notre saint prélat, adorant les desseins de la Providence qui était venue visiblement à son aide, s'en alla, plein de joie, de reconnaissance et d'espoir, demander au prévôt d'Oulx les religieux qui, sous la conduite de Guillaume de Lyonne, devaient accroître la communauté de Boscodon, appelée à devenir cette abbaye célèbre, longtemps l'édification et la gloire de notre pays.

La nouvelle colonie fut recrutée en diverses maisons situées à Suse, Oulx, Briançon, et surtout parmi les religieux du monastère de Notre-Dame-de-Calme, qui, depuis le débordement de la Durance, n'avaient plus un édifice assez vaste pour eux, ni des pâtis assez fertiles et assez étendus pour leurs troupeaux. En arrivant, elle se mit à défricher ces terres incultes pour la plupart. Que d'obstacles n'eut-elle pas à vaincre dans cette solitude, privée qu'elle était des choses les plus nécessaires à la vie et obligée de lutter contre l'intempérie des saisons et l'âpreté du climat.

La persévérance triompha de tout. Une chapelle fut d'abord élevée, quelques pauvres cellules l'entourèrent. Une grande partie de la journée était consacrée au défrichement, à la culture, à la prière, à l'étude des saintes lettres; les heures

la personne du Seigneur de Chancela, qui montra tant de zèle en 1585, contre les Calvinistes : par le mariage d'Anne d'Albert elle a passé dans la maison de Lévesie, dont l'aîné fut chargé de porter le nom et les armes.

de la nuit étaient partagées entre le sommeil et le chant des psaumes, et quand l'aube paraissait, les moines, fortifiés par la méditation, étaient déjà préparés aux fatigues.

Perdus au sein des forêts, ces vénérables solitaires avaient oublié le monde, et ses scandales et sa corruption; ils vivaient là de la vie des Saints; aussi leurs douces et modestes vertus leur attirèrent-elles de nouvelles faveurs de la part des évêques et des fidèles. Leur communauté s'accrut rapidement. Les dons qu'elle recevait, chaque jour, lui permettaient d'admettre dans son sein de nouveaux membres et de multiplier ses colonies, au nombre desquelles nous pouvons mettre les prieurés de Guillestre, de Molines en Queyras et des Escoyères. Ces derniers établissements avaient plus d'importance qu'on ne leur en attribue communément; ils étaient en possession de vastes prairies et de la plupart des paroisses qui existent dans la vallée du Queyras; les prêtres séculiers, qui plus tard remplacèrent les religieux venus de Boscodon, héritèrent de leur titre de prieur et l'ont retenu fort longtemps (1).

Malgré les dépenses qu'entraînaient tant d'édifices isolés et celles qu'exigeaient les besoins de chaque jour, ces bons pères distribuaient annuellement une grande quantité de

(1) Ce n'est que depuis le 22 octobre 1499 que l'église de Veyer a été desservie par un Curé ou prêtre séculier; jusque-là elle avait été soignée, ainsi que les Escoyères, par des religieux. Ensuite, le camérier de Boscodon vendit à la communauté d'Arvieux ce que l'abbaye possédait encore de la belle et riche montagne de Furfande; la somme retirée fut employée à l'achat de vignobles à Espinasse et au Rousset. (Arch. du Veyer et d'Arvieux.)

seigle aux paroisses voisines, faisaient une aumône extraordinaire dans les grandes festivités, accordaient l'hospitalité aux pauvres qui se présentaient, et le nombre en était considérable au temps dont nous parlons. On a dit bien souvent que l'Eglise avait toujours les mains ouvertes pour recevoir; mais on n'a pas dit assez que plus souvent encore elle les ouvrait pour donner. L'abbé de Boscodon était l'âme de toutes ces œuvres. La puissance de cet abbé était en rapport avec l'importance de sa communauté, ou plutôt celle-ci se résumait en lui. Indépendamment des priviléges, des immunités et des exemptions que l'usage lui avaient transmis, il avait le droit de porter la mitre et le bâton pastoral. C'était lui qui nommait aux prieurés vacants, qui en dirigeait les supérieurs et les autres membres, qui les déposait, les punissait, les obligeait à venir réclamer auprès de lui le pardon des fautes, même les plus légères. Chaque religieux ne pouvait, en son nom, rien recevoir, ni rien acheter pour en jouir personnellement; dans les contrats, ils étaient représentés par l'abbé qui agissait au nom de tous.

Une si forte organisation devait rendre cette abbaye durable et célèbre. Fondée avec tant de sagesse, elle fut bénie de Dieu. Elle abonda de plus en plus en biens, en revenus et en moines. Aussi son éclat lui valut-il la confirmation de ses priviléges par Alexandre III, et en quelques années, les religieux de Chalais, au diocèse de Grenoble, ceux de Laverc, en la vallée de Barcelonnette, se réunirent à ceux de Boscodon. Le monastère de la Couche, alors composé de quinze membres, fit de même. Ce prieuré était d'une vaste étendue;

outre les terres et les dîmes de ce lieu, il possédait encore les dîmes de plusieurs paroisses qu'il avait desservies, telles que Saint-Clément, Réotier, Pontis et grand nombre d'autres. Cet accroissement amena plusieurs fondations nouvelles et le rétablissement de l'abbaye de Sainte-Croix, à Châteauroux, celle de Lure, au diocèse de Sisteron, celle de Sainte-Marie-des-Prats, dans le diocèse de Digne.

V.

Tels furent les motifs et les commencements de cette grande œuvre, que Guillaume II entreprit dans les vues les plus pures et qu'il aima d'un incroyable amour. Aussi est-ce là le plus beau titre de gloire du saint archevêque. Dès lors il eut sous la main des ouvriers infatigables, d'intrépides soldats, toujours prêts aux combats multipliés qu'il fallait livrer aux restes encore puissants des Pétrobusiens, des Vaudois et des Albigeois, qui s'étaient réunis, d'un commun accord, contre l'Eglise catholique leur mère.

Au milieu de ces travaux, Dieu avait voulu ménager au prélat une grande consolation. L'église de Notre-Dame d'Embrun, qui avait été dépouillée de tous ses revenus et qui, pour comble de disgrâce, avait été régie pendant de longues années par des évêques mercenaires ou guerriers, comme le rappelle une bulle du pape Victor II, avait enfin trouvé un insigne protecteur en la personne de Guillaume V, comte de Forcalquier et marquis de Provence. Ce pieux bienfaiteur, le 22 avril 1127, déclara abandonner à l'Eglise de Notre-

Dame et aux chanoines d'Embrun les dîmes que le chapitre avait pu acquérir dans le diocèse, et en particulier, ce que Pierre, surnommé *mal-nourri*, chanoine de cette église, lui avait donné. Il prit, en outre, cette Eglise, ses chanoines et tous leurs biens sous sa protection et sa sauvegarde. En signe de reconnaissance, les chanoines firent présent au comte de onze cents sols. Pierre, évêque de Gap, Lantelme de Jarjayes, Agnel, son neveu, Louis et Hugues furent présents à ces libéralités.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le comte, se repentant d'avoir mis trop de réserve dans ses dons, céda à cette même Eglise, ainsi qu'à ses chanoines, en présence des mêmes témoins, la moitié de ce qui lui restait de sa terre, la juridiction des Orres, et ce qu'il y possédait en domaines, maisons, terres, montagnes, vallées, ruisseaux, canaux étangs, forêts ou bois taillis, chasse d'oiseaux et de bêtes sauvages, pêche, pâturages, moutons, alpes et lieux champêtres, en un mot, tout ce qui était en ce quartier entre le ruisseau de Crévoux à l'orient, la rivière de Vachère au couchant, la montagne de Vars (ou Alpes de Muscius) au midi, et la Durance au septentrion.

Pendant qu'un laïque augmentait ainsi les ressources temporelles de l'Eglise d'Embrun, Calixte II, d'abord archevêque de Vienne, avait été élevé au souverain pontificat; il avait conservé, au faîte des grandeurs, une si grande tendresse pour l'Eglise, sa première épouse, que, en 1122, sans avoir égard à l'exemption absolue que la métropole d'Embrun avait obtenue et du saint-siége et des Empereurs, exemption

en vertu de laquelle elle n'avait d'autre primat que le pape, il voulut la soumettre à l'Eglise de Vienne (1). Cet état de choses ne devait durer que quelques années : Guillaume, notre saint archevêque, toujours plein de respect et de soumission envers le saint-siége, ne se plaignit point de cette combinaison aussi dure qu'inattendue, et quoique cette mesure l'eût frappé dans ses affections les plus chères, il continua de professer pour le souverain pontife le plus profond dévouement. Ces sentiments de vénération et d'obéissance lui méritèrent, comme on va le voir, la palme du martyre.

On avait assemblé à Pise un concile où s'étaient rendus en grand nombre les évêques français; parmi eux se trouvait le pieux et zélé Guillaume II. Cette réunion avait pour objet de mettre fin au schisme de l'antipape Anaclet, autrement dit Pierre de Léon, qui était soutenu par l'empereur Conrad, et dont le parti était puissant. Après avoir excommunié ce vingt-quatrième antipape, on déposa ses fauteurs, sans leur laisser aucun espoir d'être jamais rétablis; ce qui porta leur exaspération au comble (2).

(1) Calixte II, par sa bulle de 1122, avait soumis à l'Église de Vienne celles de Bourges, de Bordeaux, de Narbonne, d'Embrun et de Tarantaise, quoique toutes privilégiées. (Fournier, Hist. des Alp. marit.)

(2) On rapporte encore à ce concile la canonisation de saint Hugues, évêque de Grenoble, faite à Pise par le pape Innocent, de l'avis des évêques et des cardinaux, comme il le déclare en sa lettre du 22 avril, adressée à Guigues, prieur de la Chartreuse.

VI.

Le concile de Pise une fois dissout, plusieurs prélats étant encore en Toscane, furent attaqués en chemin et gravement maltraités. Nous laisserons parler ici le vénérable Pierre, abbé de Cluny, que les auteurs du *Gallia christiana* appellent l'ami intime de Guillaume, et qui, à l'heure même, fut chargé d'informer le pape Innocent de cette sacrilége insulte. Ne soyons pas étonnés si son langage accuse son émotion.

« Au souverain Pontife, notre très-pieux père et seigneur, le pape Innocent, frère Pierre, humble abbé de Cluny, salut et obéissance :

« Voici un jour de tribulation et de détresse, un jour où, suivant la parole du prophète, les enfants de notre douleur n'ont pas eu assez de force pour venir au monde. Les messagers de Sennachérib sont venus blasphémant contre le Dieu du Ciel; Nabuchodonosor a fondu sur le peuple et l'a emmené captif; le sacrilége Doëg aussi a porté la main sur les prêtres du Seigneur. Je suis contraint de vous faire le récit d'une triste et lamentable aventure. J'aurai, je le sens, de la peine à m'expliquer, interrompu que je suis par mes sanglots et mes larmes.

« A peine nous avions quitté les mamelles de l'Eglise assemblée par votre zèle, que, marchant dans la simplicité, comme le troupeau du Seigneur a coutume de le faire, nous sommes tombés dans la gueule des loups, et par une rage inouïe en notre siècle, nous avons été dispersés, em-

prisonnés, blessés et presque dépouillés entièrement. Nous avions dans notre compagnie une portion de l'Eglise, qui, certes, n'était pas la moins considérable ni la dernière. Il y avait des archevêques, des évêques, des abbés, une légion de moines, un bon nombre d'archidiacres et d'ecclésiastiques élevés en dignité, avec tout un peuple de personnes religieuses. Peut-on imaginer quelque chose de plus horrible que de voir traîner, disperser, blesser, poursuivre l'épée à la main, des hommes si dignes et si nécessaires à l'Eglise de Dieu ?

« Plusieurs évêques et plusieurs abbés ont été conduits violemment aux villages voisins, et quelques-uns d'entre eux ont été, par une cruauté barbare, emprisonnés, après avoir reçu beaucoup de coups et de blessures. Monseigneur de Reims est de ce nombre; son âge et sa dignité ne l'ont pas fait respecter; après plusieurs outrages et blessures, on l'a enfermé dans une tour où il est détenu. Monseigneur de Périgueux a été traité de la même manière. Mais pourquoi parler de chacun en particulier, comme s'il n'y avait que celui-là seul qui eût été maltraité ?

« Les archevêques de Bourges et de Sens, après avoir perdu presque toute leur suite, purent à peine arriver, tremblants et hors d'haleine, à Pont-Trémoli, où l'évêque de Troyes et celui d'Embrun, jetés par terre à coups de lance et gravement incommodés, sont détenus dans une autre prison, ainsi que les évêques de Limoges, d'Arras, de Belley de Rennes et autres, et aussi les abbés de Limoges, de Vizel, de Saint-Michel-de-la-Cluse, de Saint-Germain-des-

Prés, de Corbie, de Noyon, de Bourg, de Saint-Sulpice, de Saint-Remi, de Crasse, de Saint-Jean-des-Prés, du monastère de Hander, de Melun, de Saumur, et plusieurs autres. Ce bourg, comme une autre Jérusalem, est rempli et jonché d'une multitude de Saints, assiégés par les misérables fils de Babylone. Nul ne peut entrer avec assurance, et personne n'a la liberté d'en sortir; il n'y a d'espoir qu'en Dieu et en vous, très-saint Père, qui le représentez sur la terre.

« C'est donc à vous que cette noble portion de l'Eglise adresse ses cris et ses prières, comme à son unique refuge; elle vous supplie de lui donner un prompt secours, tel qu'un père le doit à ses enfants. Je vous le demande aussi moi-même, compagnon de leur infortune, comme ayant été choisi par eux pour vous présenter leur plainte. Je vous le demande parce que c'est une nécessité de vous le demander.... Cette assemblée de captifs vous prie et vous conseille de faire éclater le glaive de la vengeance apostolique, non uniquement sur les auteurs de cet exécrable attentat, mais sur tout le diocèse de Lune, afin que les pays reculés en conçoivent la plus vive horreur.... Je n'en ai, sans doute, pas assez dit, je laisse à votre prudence de suppléer à ce que j'ai pu omettre dans mes paroles. »

On ignore quel fut le succès de cette lettre. Les censures ecclésiastiques étaient de bien faibles armes contre de tels ennemis. Mais nous savons positivement qu'Innocent envoya ensuite le grand saint Bernard, abbé de Clairvaux, dans le Milanais, pour apaiser les esprits, et que l'irritation était si grande, qu'à Crémone, cet homme à prodiges ne parvint point

à être écouté; nous savons que Guillaume, notre saint archevêque, non-seulement tomba malade par suite de ses blessures, de ses frayeurs et des fatigues du voyage, mais qu'il en mourut bientôt après. Un acte qui se trouve dans les cartulaires de Boscodon, de l'année 1148, marque que cette année était la quatorzième de l'épiscopat de Guillaume III, archevêque d'Embrun. D'où il est facile de voir que ce dernier prélat était déjà en fonctions vers la fin de l'année 1134, et partant, que Guillaume II, son illustre prédécesseur, avait rendu son âme à Dieu peu après la tenue du concile de Pise, assemblé au mois d'avril. Aussi, à peine pouvons-nous douter, ajoute l'auteur des Annales de l'Eglise d'Embrun, que Guillaume ne soit martyr : *Guillelmus II, probabiliter martyr, Ebredunensis archiepiscopus. Vix mihi dubium relinquitur, quin martyribus, eo casu, defunctum annumerem (1).* Ses prédications, ses travaux, ses combats, ses vertus, ses institutions, lui avaient bien mérité une fin si glorieuse. Autrefois, les Romains entouraient des mêmes honneurs, la mémoire du citoyen qui avait été mis à mort dans une mission entreprise pour l'intérêt de la République, et celle du citoyen qui avait succombé sur le champ de bataille. l'Eglise serait-elle moins reconnaissante? et y aurait-il à s'étonner de voir Guillaume II mis au rang de nos saints pontifes couronnés de la brillante auréole des martyrs?

Plus d'une fois, en arrêtant nos regards sur les ruines de ces maisons saintes, autrefois consacrées, comme celle de

(1) Ann. s. Eccl. Ebr. pars 1, parag. 44.

Boscodon, aux pratiques d'une pénitence laborieuse, nous avons, par la pensée, repeuplé ces arides solitudes et ces vastes forêts; plus d'une fois, remontant vers des temps déjà bien loin de nous, nos souvenirs ont évoqué les religieux habitants de ces monastères; ces hommes entièrement dégagés des choses extérieures, fermant l'oreille à tous les vains bruits du siècle, n'occupant leur vie que de prières, de contemplation, de charité; ne paraissant dans le monde que pour l'édifier par leurs modestes vertus, ou le sanctifier par leurs prédications évangéliques. Quels beaux modèles laissés à notre imitation! C'est l'importante affaire du salut qui a rassemblé tant de saints anachorètes dans les déserts et tant de saints religieux dans les monastères; sont-ce les mêmes motifs qui forment aujourd'hui ces assemblées ténébreuses, où s'enfantent tant de crimes et tant de bouleversements politiques qui agitent la terre? Ruines de tant d'anciens monastères détruits par le génie de ces révolutions, monuments si respectables et si utiles, renversés par le marteau de l'impiété, quels reproches ne faites-vous pas aux déréglements de notre siècle?



S. GUILLAUME,

Abbé de Notre-Dame de Calme.

(12e siècle.)

I.

UNE place est bien due, dans cette histoire hagiologique, à ce pauvre et pieux berger dont le Ciel s'est servi pour le succès d'une œuvre importante et sainte. Nous rapporterons donc fidèlement ce qu'une tradition, invoquée par des auteurs graves, attribue au bienheureux Guillaume; nous répéterons, mot pour mot, ce qui a été mentionné dans des pièces authentiques, émanées des archevêques d'Embrun, des supérieurs du séminaire de cette ville, et des supérieurs généraux de la prévôté ou abbaye d'Oulx, qui ont eu à s'en occuper avec attention, et à plusieurs reprises.

Guillaume vivait au commencement du XIIe siècle; né probablement à Eygliers, de parents pauvres, il n'avait guère à attendre dans la vie que privations et souffrances. Pour surcroît d'infortune, il était venu au monde avec une seule main, ce qui l'empêcha plus tard de se livrer au travail des champs ou aux arts mécaniques. Néanmoins, sa famille ne se laissa point aller au découragement; elle l'éleva avec soin dans la crainte de Dieu et la pratique des vertus chrétiennes. Il fut employé à la garde des troupeaux; et, comme il était modeste et pieux, les religieux établis au monastère de Calme, situé au-dessus du confluent de la Durance et du Guil, le reçurent chez eux.

L'importance de ce monastère, son commencement qui remonte aux premiers siècles du Christianisme, sa fin si tragique, les événements dont il a été le théâtre, ont excité, au plus haut point, notre intérêt, et nous ont porté à faire des recherches sur son origine et sur son nom.

D'après une charte de Clotaire, de 627, citée par Ducange, *Calma* signifierait un mas composé de forêts, de champs, de prés, etc.

Une autre charte de Louis VII, roi de France, de 1154, rapportée aussi dans le Glossaire de Ducange, semble laisser comprendre que par *Calma* on désignait également une maison fortifiée, couverte de chaume *(Munitio quœdam, sic fortè dicta quod stramentis, seu calamis frumentariis tegeretur.*

Carpentier dit, dans son supplément au Glossaire de Ducange, que par le mot *Calma* il faut entendre un terrain

maigre, inculte, désert et couvert de bois : *Calma est ager exilis et ab omni cultu destitutus, vastus et desertus, atque adeo idem quod Bruarium (seu sylvula).*

Cette description convient parfaitement au lieu où se trouvait le monastère de Calme, dans la plaine de Barben. En effet, au VI[e] siècle, cette plaine n'était qu'un fourré épais, comme nous l'apprend saint Grégoire de Tours, au livre cinquième de son Histoire ecclésiastique des Francs : « Les « Lombards, y est-il dit, s'étant retranchés dans la forêt de « Mustiæ-Calmes, près de la cité d'Embrun, Mommol, à la « tête des Bourguignons, les investit avec son armée, et, « au moyen d'un abattis considérable, s'ouvrant un chemin « à travers cette forêt impraticable, fondit sur eux, en tua « beaucoup, et en prit quelques-uns qu'il envoya au roi. »

Quelques archéologues ont traduit *Mustiœ-Calmes*, par *Moustier-Calme : monastère de Calme.* Si cette interprétation est admissible, il faut en conclure qu'à cette époque, il y avait déjà un monastère au confluent de la Durance et du Guil. D'autres ont cru pouvoir lire : *Musciœ-Calmes*, qu'ils traduisent par *Calme-de-Muscius;* ils disent qu'un noble et puissant romain, du nom de Muscius, avait été exilé dans les montagnes de Vars; que devenu célèbre par ses largesses, le peuple, reconnaissant, avait donné son nom à cette partie des Alpes entre Embrun et Barcelonnette, à partir de Rame jusqu'à Tournoux. On croit qu'il avait élevé un temple à Jupiter dans la forêt de Calme, et que ce temple fut dédié plus tard au vrai Dieu par les chrétiens, sous le nom de Notre-Dame-de-Calme.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le monastère de Calme existait avant l'an 1055, puisque sous l'épiscopat de Raymond Viminien, archevêque d'Embrun, un religieux, appelé Pontius, en était déjà abbé.

Avant le XIIe siècle, les chanoines réguliers d'Oulx avaient été mis en possession du monastère et de la chapelle de Notre-Dame-de-Calme. Grâce aux donations considérables qu'on faisait aux églises et aux moines dans ces siècles de foi, ces religieux possédaient aussi d'abondants pâturages sur les hauteurs autrement dites Alpes ou Alpages, et pouvaient nourrir de nombreux troupeaux; une partie en fut confiée au berger Guillaume dont nous écrivons la vie.

Le saint jeune homme, pendant la saison d'été, les gardait sur une montagne près d'Embrun, qui, depuis lors, a pris le nom de Mont-Guillaume. L'habitude de la solitude et l'aspect d'une nature grandiose avaient élevé son esprit jusqu'à la plus sublime contemplation. Les prairies, les bois, les rochers et les astres étaient pour lui comme une échelle mystique, et chaque jour il montait de quelques degrés dans cette voie qui mène au Ciel. Détaché de toutes les choses d'ici-bas, il vivait de la vie des anges, avec lesquels il avait souvent d'intimes et familières conversations. Simple comme les agneaux qu'il gardait, il recommandait à Dieu d'en prendre soin, et, ainsi qu'à Jacob, tout lui prospérait; aussi ses maîtres, frappés d'étonnement, attachaient-ils le plus grand prix à le conserver à leur service.

II.

Il plut bientôt à Dieu, qui, assez souvent, emploie les instruments les plus faibles pour accomplir les œuvres les plus admirables, de tirer le chaste et pieux Guillaume de son obscure condition. Un jour, un ange lui apparut et lui donna l'ordre d'aller, de la part du souverain Maître, inviter l'abbé de Calme à quitter incessamment son monastère, et à fixer sa demeure au pied du roc de Bouchet, aujourd'hui Mont-Dauphin, lui révélant que le débordement des deux rivières renverserait le couvent et submergerait toute la plaine.

Guillaume s'acquitta avec empressement de cette mission, d'autant plus importante, qu'en ce moment l'archevêque d'Embrun, le supérieur général de l'abbaye d'Oulx et Guillaume de Lyonne, un des chanoines les plus distingués de cette même communauté, avaient conçu le dessein d'ajouter quelques nouvelles constructions à l'ancien monastère, ou de bâtir une nouvelle maison dans la plaine de Barben, pour y établir une communauté plus nombreuse.

Le prieur de Calme, qui connaissait la simplicité du pieux berger, se défia d'abord de l'avertissement qui venait de lui être donné par son humble serviteur. Mais une seconde fois Guillaume fut favorisé de la même apparition et reçut les mêmes ordres. Dès lors, le prieur commença à s'en préoccuper, n'osant ni mépriser la démarche réitérée du berger, ni trop compter sur sa parole.

Cependant le moment prédit de l'inondation était là; il n'y avait pas de temps à perdre pour sauver la fervente communauté. L'ange se montre une troisième fois à notre Saint, et avant de l'envoyer de nouveau à l'abbé de Calme, comme témoignage non équivoque de sa mission extraordinaire, il guérit l'infirmité de Guillaume, à qui il manquait la main droite, en lui donnant une main miraculeuse, appelée depuis *manus de cœlo missa : main envoyée du Ciel*, ou bien encore : *main angélique* (1).

Guillaume, ayant, sans l'avoir demandée, obtenu cette faveur, aborda son cher maître avec une plus grande confiance. « Vous savez, lui dit-il, que je n'avais qu'une main; eh bien! pour vous faire connaître que je viens de sa part, Dieu m'a donné cette autre main que vous voyez; croyez donc que je vous annonce la vérité. »

D'abord interdit, mais ne pouvant révoquer en doute la certitude du miracle, l'abbé remercia Dieu de ses miséri-

(1) Quelque étonnant que ce miracle paraisse, il ne l'est pas plus que celui que saint Raymond de Pennafort avait vérifié au Mont-Genèvre, et qui est rapporté par Brovius, le P. Courcier, Diégo, Bollandus et le P. Touron, enfin par le P. Fournier et le docteur Albert. Saint Raymond déclare lui-même que, le 18 août 1271, étant à Briançon et ayant ouï parler d'un miracle arrivé au Mont-Genèvre, dans l'église de Sainte-Marie-de-Balbeza (ou Vallée-Basse), il alla avec Pierre Rubert, son compagnon, à la maison du jeune homme guéri, à la prière de sa mère et par la protection de la sainte Vierge. Des malfaiteurs lui avaient arraché les yeux et coupé les mains; ainsi mutilé, il alla se prosterner dans la chapelle de la bienheureuse Vierge; sa mère y vint aussi, passa en prière toute la nuit, et la sainte Vierge redonna à ce fils des yeux plus petits qu'ils ne le sont ordinairement, avec lesquels il voyait parfaitement; et les mains lui crurent peu à peu; on voyait cependant les cicatrices à l'endroit de la section. (Hist. du dioc. d'Embrun, tom. 1, pag. 294.)

cordes, se mit en devoir d'obéir à sa voix et de bâtir une nouvelle maison sous le roc de Bouchet (1).

Plusieurs actes, que nous avons pu consulter, donnent à ce nouveau couvent ou prieuré le nom de Chalp. Etait-ce le nom primitif du lieu, ou bien dérive-t-il de Calme par suite de la corruption qui s'est introduite dans beaucoup de mots, au moyen âge? nous n'osons l'affirmer; mais il est certain que depuis bien longtemps, ce lieu n'est vulgairement connu que sous la dénomination de Notre-Dame de la Chalp. Néanmoins, appuyé sur des chartes bien postérieures à ce fait, nous continuerons, dans le cours de cette notice, à désigner ce monastère sous le nom de Notre-Dame-de-Calme.

Les constructions à peine achevées, l'inondation arriva au jour prédit, et la Durance, qui en se jetant vers la droite détruisit Rame, envahit, en se rapprochant du roc de Bouchet, plus des deux tiers de la plaine de Calme, cultivée par les religieux. Le désastre fut tel, que non-seulement l'ancien couvent fut emporté, mais que, depuis lors, la plaine dévastée ne présenta plus au voyageur qu'un sol aride et pierreux. On n'essaya point de rebâtir à la même place : seulement on y mit une croix en bois pour garder le souvenir du couvent primitif, et, dans les temps de sécheresse ou de calamité publique, la paroisse d'Eygliers et les paroisses voisines avaient coutume de s'y rendre en procession.

(1) Dernièrement, en ces mêmes lieux, on a découvert une pierre sépulcrale de grande dimension, sur laquelle est sculptée l'effigie d'un moine.

III.

Notre saint berger, ayant reçu, comme nous l'avons dit, une main miraculeuse et parfaitement adhérente au bras droit, se rendit à Oulx et fut admis au nombre des religieux de cette abbaye. Les rares dispositions qu'on remarqua en lui, pour les sciences, dès qu'on eut essayé de cultiver son esprit, et surtout sa tendre piété, déterminèrent les supérieurs à l'initier aux études ecclésiastiques. On l'envoya ensuite à Embrun, puis à Avignon, où l'abbaye d'Oulx possédait les églises de Claramont, de Saint-Paul et de Saint-Guillaume, dont elle percevait les dîmes (1).

Guillaume s'occupait avec tant d'ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie, il s'acquittait avec tant de dévotion de ses exercices spirituels, que ses frères en étaient profondément édifiés, et que l'évêque qui lui imposa les mains put déclarer qu'il n'avait jamais ordonné d'homme plus saint, plus rempli de l'esprit de Jésus-Christ. De retour à Oulx, auprès de ses supérieurs, le nouvel Amos ranimait, par sa présence, la ferveur de la communauté au sein de laquelle il avait passé le temps de son court noviciat, quand l'abbé ou prévôt, en ayant mûrement délibéré, l'envoya derechef au prieuré de Notre-Dame-de-Calme, car à cette maison se rattachait le souvenir du miracle étonnant opéré en faveur de Guillaume, miracle qui lui permettait, tous les jours, de

(1) Fourn. Hist. des Alpes, part. 5e, siècle 14e, sect. 7, 17e consid. histor.

monter à l'autel, et d'immoler entre ses mains consacrées, la victime très-sainte.

Le séjour de l'élu de Dieu en ce prieuré, qui a toujours dépendu d'Oulx et non de Boscodon (1), accrut le respect des peuples pour cette maison privilégiée, et Guillaume devint lui-même, de son vivant, un objet de singulière vénération. On ne prononçait son nom qu'en l'accompagnant du titre de Bienheureux; le pauvre berger, ou plutôt le saint prêtre, en était confus. Il faisait comprendre à ceux qui venaient admirer l'étonnant prodige opéré en sa faveur, qu'il fallait y voir, non ses propres mérites, mais la volonté, la miséricorde et la toute-puissance de Dieu.

Quelques années après, Guillaume fut établi prieur de cette communauté. Il remplit cette tâche laborieuse avec une pieuse fidélité et une grande édification. Aucun de ses frères n'était plus capable que lui de veiller à la direction générale du monastère et au service des paroisses, dont alors ces bons religieux prenaient soin; car l'évêque du diocèse, n'ayant pas assez de prêtres séculiers, leur avait confié un grand nombre de cures. L'Histoire n'a pas conservé les édifiants détails de sa sainte vie, nous savons seulement qu'il fit construire la nouvelle église de Sainte-Marie-de-Calme, et qu'il était tout occupé de son pieux ministère, lorsque la mort vint le ravir au monde.

A la nouvelle de ce trépas, les ignorants qu'il avait instruits, les pauvres qu'il avait consolés, les pécheurs qu'il avait con-

(1) Fournier Hist. des Alpes, part. 5e, siècle 11e, section 7.

vertis, les âmes ferventes qu'il avait dirigées dans les voies mystérieuses de la perfection, en un mot, les populations entières accoururent à ses funérailles et prirent part au deuil de la communauté désolée.

IV.

Les larmes n'avaient pas cessé de couler, quand Dieu, par un nouveau prodige, voulut faire connaître que le bon et fidèle serviteur avait été reçu dans la joie de son maître; Guillaume allait devenir un instrument de miséricorde envers ceux qui l'invoquaient déjà avec confiance, ne doutant point de ses nombreux mérites, ni de son puissant crédit.

Les religieux, lisons-nous dans les mémoires de la paroisse d'Eygliers, le lendemain des funérailles de Guillaume, virent, en sortant de leur chapelle, une main s'élever au-dessus de sa tombe : c'était la main droite, celle donnée au saint berger par l'ange. Ils se contentèrent de la recouvrir. Le jour suivant, le même prodige eut lieu; ils recouvrirent la main comme la première fois. Le troisième jour, le miracle se reproduisit. Alors, craignant de résister à la voix du Ciel, mais incertains sur le parti qu'ils avaient à prendre, ils consultèrent l'archevêque d'Embrun, qui leur ordonna de couper la main, de la conserver et de la transmettre à leurs successeurs, comme une sainte et précieuse relique.

« Cette main angélique, est-il dit dans les mémoires d'Eygliers, en un écrit antérieur à 1677, opéra plusieurs

miracles. Le Saint montra surtout son pouvoir et son amour envers les personnes atteintes de la fièvre, qui ont été soulagées au milieu de leurs accès et entièrement guéries par son intercession. Les femmes en travail d'enfant, en danger de perdre la vie, ont heureusement accouché; divers membres gangrenés ont été rétablis en leur état parfait. Un embrasement de la maison curiale d'Eygliers, arrivé en l'année 1653, et qui menaçait le village d'un incendie total, fut éteint, aussitôt qu'on eut approché la sainte relique. »

La main miraculeuse fut, en conséquence, conservée par les religieux du prieuré de Notre-Dame-de-Calme, avec le plus grand soin et la plus profonde vénération (1).

En 1513, au mois de mai, le roi Louis XII avait envoyé des troupes en Italie, par Suse. Cette armée, complétement battue par les Suisses, non loin de Novare, repassa immédiatement les Alpes. On craignit alors une invasion étrangère; car l'Espagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Suisse, et une partie de l'Italie s'étaient liguées contre la France, qui

(1) Des prêtres réguliers dépendant de la prévôté d'Oulx étaient encore dans le monastère de Calme, lors des contestations entre l'Eglise d'Embrun et la prévôté d'Oulx, touchant les dîmes du Briançonnais, puisque le prieur de Notre-Dame-de-Calme et celui de Saint-Pierre-de-Valence furent commis aux fins de régler cette affaire avec l'archevêque d'Embrun; affaire qui certainement, à cause de son importance, n'aurait jamais été confiée à un prêtre étranger à l'abbaye d'Oulx, et entièrement subordonné à l'archevêque qui traitait lui-même, au nom du chapitre d'Embrun. Il fut dit dans cette transaction, datée du 10 des Calendes d'avril de l'année 1226, que les chanoines réguliers d'Oulx ne pourraient pas, à l'avenir, posséder les cures du Briançonnais, qu'elles seraient données à des prêtres séculiers, présentés par le chapitre d'Oulx, mais que ce chapitre jouirait de toutes les dîmes des paroisses, en payant annuellement à l'Eglise d'Embrun vingt muids de grains, moitié seigle, moitié avoine.

avait des prétentions sur la Lombardie. C'est pourquoi, le chanoine sacristain du prieuré de Notre-Dame-de-Calme crut devoir mettre en lieu de sûreté la relique de saint Guillaume. Nous avons sous les yeux l'extrait authentique d'un acte qui constate ce dernier fait; il fut tiré des archives de la prévôté d'Oulx, le 1er juillet 1677, et délivré par Jean Allois, docteur en théologie, chanoine et vicaire général de ladite prévoté; nous en reproduisons une traduction qui nous a paru fidèle.

« L'an du Seigneur, mil cinq cent quatorze, et le premier jour du mois de juillet, dans l'église paroissiale du lieu de Guillestre, en présence des témoins ci-nommés, faisons savoir à tous, présents et à venir, qu'honnête André David, syndic de Guillestre, ici personnellement constitué, a confessé et reconnu avoir et tenir maintenant, et avoir eu et avoir tenu du vénérable M. Antoine Clair, chanoine d'Oulx et sacristain du prieuré de Sainte-Marie-de-Calme, diocèse d'Embrun, et qu'il a en dépôt et qu'il garde présentement dans la sacristie de ladite église paroissiale de Guillestre, les saintes reliques suivantes, qui sont et appartiennent à l'église du prieuré de Sainte-Marie-de-Calme, qui dépend de la prévôté ou monastère d'Oulx; savoir : la main angélique de saint Guillaume, en chair et en os, avec un bras de bois surdoré, dans lequel on met ladite sainte main; plus, une croix de bois garnie d'argent et sans pommeau. Et ledit syndic a promis de garder fidèlement cette sainte main et ladite croix, avec le bras, au nom dudit prieuré de Sainte-Marie-de-Calme et dudit sacristain, et de les rendre sans opposition quelconque toutes les fois et quantes qu'il en sera requis, audit sieur sacristain

ou au vénérable M. le Prévôt d'Oulx, ou à son député et à leurs successeurs, à condition que les sieurs prévôts d'Oulx, ou Antoine Clair, sacristain du prieuré de Calme, publieront auparavant et diront que lesdites reliques leur ont été rendues par ledit syndic de Guillestre, qui est à présent ou qui sera pour lors. Le tout du consentement des parties ici présentes, qui ont voulu que moi, Justet, notaire public d'Oulx, fisse un précepte de ce que ci-dessus et le présent et public instrument ou acte par témoins, en présence d'honnêtes Pierre Caffarel, Jean Reynaud, dit Messier, Jean-Marc Bayle, maître Barthélemy Clair, notaire, et maître Raymond Raynaud, de Guillestre, témoins à ce requis, et moi, Jean Justet, notaire d'Oulx, aussi soussigné (1). »

Il ressort de cette pièce que le syndic de Guillestre, non-seulement avait la relique de saint Guillaume, confiée à sa garde au mois de juillet 1514, mais qu'il l'avait déjà eue et tenue avant cette époque, comme on a eu soin de le stipuler; et ce n'était ici qu'une déclaration authentique qu'il remettait

(1)..... Providus vir Andræas David syndicus dicti loci Guillestræ fuit confessus et in verbo veritatis recognovit habere et tenere, habuisseque et tenuisse à venerabili D. Antonio Clari canonico Ultiensi et sacristâ prioratûs Beatæ Mariæ de Calmâ Ebredunensis diœcesis et præsentialiter habet et tenet in custodiâ in sacristiâ dictæ ecclesiæ parochiali Guillestræ sanctas reliquias quæ sequentur, quæ sunt et pertinent ecclesiæ prioratûs Beatæ Mariæ de Calmâ, aliàs de Boscho, dependentis à præpositurâ sive monasterio Ultiensi videlicet manum sancti Guillelmi in carne et ossibus angelicam cum brachio.... nemoreo et deaurato in quo reponitur dicta sancta manus. Item plus unam crucem nemoream garnitam de argento sine pomello. Quas quidem reliquias promisit dictus syndicus.... benè et fideliter custodire..... et..... toties quoties fuerit pro parte alterius ipsasmet restituere sine aliquâ contradictione, factis priùs enuntiatione et legitimâ confessione de restitutione ipsarum reliquiarum.... (Ex Testimonial. Ant.-Clari.)

pour qu'il fût permis aux religieux d'Oulx de réclamer dans la suite le sacré dépôt. On ne peut non plus douter que ceux-ci n'habitassent encore le monastère de Calme, et qu'ils ne l'aient habité encore longtemps après; car nous trouvons dans un acte confirmé par le pape Benoît XIV, le roi de France et celui de Sardaigne, le parlement de Grenoble et le sénat de Turin, acte réglant les dîmes et les rentes dues par les communautés Briançonnaises au chapitre d'Oulx, qu'une partie des dîmes de la paroisse de Saint-Martin appartenaient au prieuré de Notre-Dame-de-Calme. Plus tard, un acte de 1790, reçu par Bonardel Argenty, notaire à Eygliers, relate la prise de possession du prieuré simple et séculier de Notre-Dame-de-Calme par Barthélemy Peyras-Bourcier, prêtre du lieu d'Abriès en Queyras, fondé de pouvoir de Georges Bernard, de la Tourette, prêtre d'Oulx, vicaire général de l'évêque de Pignerol.

V.

La précieuse relique de saint Guillaume ne fut pas néanmoins conservée à Guillestre ou à Calme jusqu'à cette époque mémorable de 1790; elle avait été transportée à Eygliers, ainsi que le mentionne le P. Fournier dans les annales de l'Eglise d'Embrun, écrites en 1645, où il dit : « Ce dernier prieuré de Notre-Dame-de-Calme, peu éloigné de Guillestre et situé près de la Durance, est fameux par un prodige surprenant qui s'y fit vers l'année en laquelle on commença à fonder l'abbaye de Boscodon. On montre dans l'église de ce prieuré

un reliquaire qui semble être un miracle continuel, et qu'on transporta pour plus grande sûreté dans la paroisse d'Eygliers. Ce reliquaire renferme une main entière en chair et en os, et où il reste encore deux ongles (1). »

Ainsi la main sainte restait dès lors habituellement confiée aux habitants d'Eygliers; elle avait échappé d'une manière miraculeuse aux sacriléges profanations des Huguenots qui, ayant pillé et saccagé cette église paroissiale, y mirent le feu. Le jour qui suivit ce désastre, le curé du lieu retrouva, au milieu des décombres, sur le pavé de l'église, la sainte relique; elle n'avait pas souffert dans l'incendie, mais la châsse d'argent, dont parle le P. Fournier, avait disparu.

Ce déplacement du précieux dépôt avait été, sans doute, provoqué par les troubles des Calvinistes qui, dès 1586, prêchèrent ouvertement leur doctrine, et tinrent leurs assemblées à Freissinières et dans les pays d'alentour. On sait aussi que vers l'an 1585, Guillestre n'offrait guère plus de garantie qu'Eygliers; Lesdiguières s'en était emparé et l'avait fait démanteler avant d'aller attaquer le Château-Queyras.

Enfin, depuis la suppression absolue du prieuré de Notre-Dame-de-Calme, la relique de saint Guillaume est devenue incontestablement la propriété de l'église paroissiale d'Eygliers; mais on a continué de porter annuellement, le lundi de Pâques et le dimanche de Quasimodo de chaque année, la *main angélique* dans la chapelle de Sainte-Marie, qui avait

(1) In eâ incorrupta ostenditur manus solida et corpulenta, musculosa pulpâque instructa cum unguibus adhuc superstitibus duobus. (Annal. Ebr. Pars 2. prolusio 10.)

été construite auprès de l'ancien monastère, et qui est appelée aujourd'hui la chapelle de Saint-Guillaume. Voici les noms des paroisses qui s'y rendent en procession ces jours-là, selon un usage immémorial : Guillestre, chef-lieu de canton, Saint-Crépin, dont la paroisse d'Eygliers faisait primitivement partie, Risoul, Mont-Dauphin, Saint-Clément et Réotier.

Il conste que dans cette antique chapelle on a toujours célébré, à l'occasion des concours extraordinaires, la messe du *Commun des Abbés,* et que l'évêque du diocèse n'en a jamais assigné d'autre.

A la vérité, le monastère de Notre-Dame-de-Calme ne fut, à aucune époque, une communauté indépendante ; au contraire, elle était sous la direction de l'abbaye d'Oulx, ainsi que les prieurés des Vigneaux, de Vallouise et du Briançonnais. Toutefois, comme le chef d'un prieuré avait la direction des membres de l'établissement, la direction de ses religieux qui desservaient les paroisses voisines confiées alors à leurs soins, et même la haute administration de ces églises, les peuples s'habituèrent, non sans motif, à donner au R. P. Prieur le nom d'Abbé, et le considéraient comme tel. Voilà la raison qui a fait honorer saint Guillaume comme abbé.

VI.

La sainteté du célèbre religieux avait jeté tant d'éclat pendant sa vie, qu'aussitôt après sa mort, les habitants d'Embrun avaient construit, en son honneur, une chapelle sur le Mont-Guillaume, lieu où le Bienheureux, n'étant que

simple berger, allait paître son troupeau. C'est mal à propos, dit le P. Fournier, que quelques-uns ont prétendu que cet oratoire était consacré à la mémoire de saint Guillaume de Poitiers, duc d'Aquitaine, qui avait embrassé la vie érémitique. Une statue fort ancienne qu'on voit dans la chapelle dont nous parlons et qui représente notre saint Guillaume avec son seul bras gauche, comme il est peint dans deux tableaux de l'église d'Eygliers, ne laisse point de doute à cet égard. En outre, la tradition populaire de la ville d'Embrun est, qu'un pauvre berger de nos pays, qui allait garder son troupeau sur cette montagne, est honoré dans cet oratoire, où se rendent en procession, le second dimanche de juillet, les paroisses d'Embrun et du Grand-Puy.

Charles Brulard de Genlis était archevêque d'Embrun depuis dix ans, et n'ignorait point ce pèlerinage annuellement fréquenté; toutefois, il voulut vérifier les documents relatifs au culte rendu à notre saint Guillaume dans la paroisse d'Eygliers, lieu de sa mort et vraisemblablement de sa naissance. Dans une de ses visites pastorales, il demanda à voir la glorieuse relique du Saint, et la main miraculeuse lui fut présentée; mais comme elle n'était pas accompagnée de son authentique, ce prélat défendit, jusqu'à nouvel ordre, de l'exposer à la vénération publique; ce qui causa une grande peine à tous les habitants de la contrée.

Quelque temps après, pleins de confiance en Dieu et frappés des prodiges nouveaux qui s'opéraient à Eygliers et à Notre-Dame-de-Calme, par l'invocation du bienheureux Guillaume, pressés du reste par les populations, les consuls d'Eygliers

présentèrent au même prélat une humble requête conçue en ces termes :

« A Monseigneur l'illustrissime et révérendissime archevêque d'Embrun.

« Supplient humblement votre Grandeur les consuls du lieu d'Eygliers, et vous remontrent que de temps immémorial, dans l'église, sous le nom de Notre-Dame-de-la-Chalp, située sur le terroir dudit lieu, il y a dévotion, la seconde fête de Pâques, annuellement, où les processions des communautés circonvoisines, savoir : dudit Eygliers, Saint-Crépin, Guillestre, Risoul, Saint-Clément et autres se rendent aux frais desdites communautés pour y entendre le saint sacrifice de la messe, faire leurs dévotions, assister au sermon que le prédicateur de Guillestre est en coutume de faire, et où l'on expose, à la vénération publique, une main enchâssée dans un bras surdoré, que l'on dit être, par tradition, la main d'un saint Guillaume, berger du monastère qui était pour lors dans la plaine dite *Sainte-Marie*. Ce berger, manchot, pour appuyer une révélation qu'il avait eue du débordement de la Durance, vers ledit monastère, reçut d'un ange ladite main, laquelle est encore en son entier, à l'exception de ce qui en a été ôté par les seigneurs archevêques vos prédécesseurs, particulièrement par défunt Mgr Guillaume d'Hugues.

« Dans la visite que votre Grandeur fit dans son diocèse et dans ladite église d'Eygliers, ladite main fut exhibée à votre Grandeur, qui fut instruite de la vénération qu'on avait pour ladite main, laquelle était conservée dans ladite église et dans une niche faite exprès et fermée à clef, parce que

ladite église de Sainte-Marie est éloignée de tout le voisinage.

« Sur laquelle exhibition, votre Grandeur désirant s'instruire sur la vérité de ce qui lui fut exposé touchant ladite main, défendit de la montrer à l'avenir et de l'exposer à la vénération du peuple, comme on avait coutume de le faire, jusqu'à ce qu'elle eût été pleinement convaincue de la vérité de ladite relique. A quoi le curé dudit lieu a obéi ponctuellement jusqu'à présent, que la gloire de Dieu et de ses Saints oblige les suppliants à remontrer à votre Grandeur que ladite main ne pouvant être conservée dans l'état où elle est, naturellement, et plusieurs personnes ayant été guéries de diverses maladies par l'attouchement d'icelle, il importe à la gloire de Dieu et de ses Saints de ne pas priver le public des secours que la divine majesté donne par le ministère de ladite main.

« Cela même se trouvant ainsi avéré par les mémoires et écrits du R. P. Fournier, de la compagnie de Jésus, dans le livre qu'il a intitulé : Annales de l'église métropolitaine d'Embrun, dans lequel il fait expresse mention de ladite main comme d'une sainte relique.

« A ces fins, ils supplient votre Grandeur de vouloir ordonner que, par celui des sieurs curés en votre diocèse qu'il vous plaira de commettre, il soit fait enquête sur la vérité de ce que dessus, et particulièrement des guérisons miraculeuses et soudaines que bien des personnes, qui ont fait leurs dévotions dans ladite église et imploré l'intercession dudit saint Guillaume et honoré ladite main, ont reçues de la divine bonté, par l'attouchement d'icelle, ou vœu fait audit Saint.

Pour ladite enquête faite et rapportée à votre Grandeur, et sera par elle ordonné ce qu'elle jugera à propos pour le service et la gloire de Dieu. Signé : Marcellin Ardouin, Simon Court, consuls. »

Cette supplique si naïve fut prise en considération par Mgr Brulard de Genlis. Le prélat mit de sa propre main, au bas de la pièce présentée, les mots qui suivent : « Commettons le sieur Curé de Saint-Crépin. Donné à Embrun, ce 9e avril 1677. Ch. archevêq. d'Embrun. »

VII.

Pendant que cette enquête se faisait, les suppliants obtinrent de Jean Allois, vicaire général de l'abbaye d'Oulx, une copie, en forme, de l'acte de dépôt passé à Guillestre, en 1514, et que nous avons rapporté au paragraphe IVe de cette notice.

De son côté, Antoine Isoard, curé d'Eygliers, s'adressa à Etienne Vitte, de la compagnie de Jésus, vice-recteur du collége d'Embrun, pour avoir le passage des Annales de l'Eglise d'Embrun, par le P. Fournier, concernant saint Guillaume; on le lui délivra le 2 avril 1678. Et le même jour de la même année, Mgr Brulard de Genlis apposait au bas de la première pièce, tirée des protocoles de l'abbaye d'Oulx, l'ordonnance ou autorisation qui suit :

« Vu les attestations précédentes et les Annales de notre Eglise métropolitaine d'Embrun, composées par le R. P. Fournier, nous permettons d'exposer au culte et à la vénération publique les reliques de saint Guillaume, que l'on garde

dans l'église paroissiale d'Eygliers, selon les statuts généraux de ce diocèse, que nous avons déjà publiés et que nous publierons dans la suite. Donné à Embrun, dans notre palais archiépiscopal, le 2 avril, l'an du Seigneur 1678. Signé : Charles, archevêque d'Embrun (1). »

Nous ne nous attacherons pas à faire ressortir tout ce qu'a de poids et de valeur une autorisation si explicite sur notre saint Guillaume et ses sacrées reliques, donnée par un prélat aussi distingué par son érudition que par sa piété, auquel le diocèse d'Embrun est redevable de si excellentes institutions; prélat si vigilant et si délicat pour ce qui appartient au culte; portant si loin le respect pour toutes les prescriptions et cérémonies de l'Eglise, que, par une ordonnance du 12 avril 1684, il régla les diverses postures que les simples fidèles doivent garder pendant le divin office. Qui ne voit que, vivant à une époque moins éloignée des événements, il a pu en vérifier l'exactitude avec plus de facilité? Il a pu, par exemple, prendre des informations sur un miracle rapporté par le P. Fournier, dans l'Histoire des Alpes et les Annales ecclésiastiques d'Embrun, dont celui-ci avait connu les témoins oculaires, dit-il; prodige opéré vers le commencement du 17e siècle, en faveur d'un notaire de Saint-Crépin.

(1) Visis tùm suprà scriptis testimonialibus, tum Metropolitanæ nostræ Ebredunensis Ecclesiæ annalibus à Reverendo admodùm Patre Marcellino Fournier exaratis, *Sancti Guillelmi reliquias sacras in ecclesiâ parochiali d'Aigliers asservatas* populorum venerationi et cultui juxtà generalia hujusce diœcesis statuta jam promulgata aut in posterùm promulganda exponendi licentiam concedimus. Datum Ebreduni, die secundâ mensis Aprilis, anno Domini millesimo sexcentesimo septuagesimo octavo. Carolus Ebred. Archiepiscopus. (Mémoires d'Eygliers.)

Après avoir employé inutilement le secours de l'art pour guérir cet homme d'un chancre hideux qui lui avait déjà dévoré une partie considérable de la jambe, les médecins se virent réduits à la dure extrémité d'en faire l'amputation. Le malade, effrayé de l'appareil des instruments nécessaires à cette opération, plein d'une foi vive et d'une confiance inébranlable, invoque le saint abbé Guillaume, fait vœu, en présence d'un grand nombre de personnes, de se rendre dévotement à sa chapelle pour y vénérer ses reliques, et il est guéri sur-le-champ, au grand étonnement de tout le monde que ce prodige confirme dans l'opinion qu'on avait déjà conçue du puissant crédit de notre Saint.

VIII.

A son tour, Mgr Jean-Irénée Depéry, évêque de Gap, dans sa visite pastorale de la paroisse d'Eygliers, le 30 juin 1847, demanda que la relique ou main miraculeuse de saint Guillaume lui fût présentée. Et il la trouva en l'état décrit par le P. Marcellin Fournier. Nous lisons ce qui suit dans le procès-verbal de sa visite pastorale :

« La main existe en son entier avec l'ongle du petit doigt en sa place naturelle; les autres ongles manquent; ils ont été enlevés, a-t-il été dit, par des personnes pieuses et aussi par quelques archevêques d'Embrun. La peau portant la marque de la plus grande vétusté, est adhérente aux os et d'une couleur noirâtre, c'est là l'effet du temps ou de l'humidité qu'on remarque dans la sacristie de la même église. La main

est dans un reliquaire en bois en forme de bras, doré dans sa partie supérieure et verni en rouge dans l'autre partie : une vitre en forme ovale est placée devant la relique. »

Le même prélat crut du devoir de sa charge pastorale de vérifier tout ce qui lui était rapporté au sujet de cette main incorruptible, selon l'expression du P. Fournier. Il consulta la tradition qui a été fidèlement suivie en cette notice; il étudia avec soin les documents qui l'appuyaient; il fit plus : avant de ratifier la permission accordée par Mgr Brulard de Genlis, d'exposer ladite relique à la vénération des fidèles, il voulut prendre les sages conseils d'un canoniste, dont le nom est à lui seul une recommandation; Mgr Billet, archevêque de Chambéry, en Savoie, fut consulté. Voici la réponse qu'il fit, le 16 janvier 1851 : « Monseigneur, quand il conste bien qu'un culte religieux a été rendu à un mort avant la publication des lois relatives à la canonisation des Saints, l'Eglise en tolère facilement la continuation. Je pense donc que vous pouvez tolérer la dévotion qu'on conserve dans votre diocèse, pour le saint Guillaume dont vous me parlez. »

Aussi, « Mu par toutes ces considérations, dit Mgr Depéry, dans son ordonnance du 2 février 1852, et parfaitement renseigné sur l'authenticité de la relique, et voulant respecter une tradition aussi antique, après avoir lu tous les documents qui nous ont été diligemment fournis par M. Barthélemy, curé de la paroisse d'Eygliers, après avoir pris l'avis de notre conseil et celui de plusieurs canonistes, permettons que la main de saint Guillaume, qui existe dans l'Eglise d'Eygliers,

soit rendue désormais à la vénération des fidèles de la paroisse d'Eygliers et de ceux des paroisses voisines.

« Nous mettons pour condition que cette relique ne sera exposée dans la chapelle dite de Saint-Guillaume, sous le rocher de Mont-Dauphin, qu'autant que cette chapelle sera réparée, qu'on en aura fait reconstruire la voûte, et qu'on y aura posé des fenêtres (1).

« En outre, M. le curé d'Eygliers et ceux du voisinage sont chargés de nous faire un rapport, chaque année, sur la manière dont se seront comportés les fidèles qui viennent en procession à cette chapelle pour vénérer la relique. »

Le 22 mars 1852, Mgr l'évêque de Gap apposa lui-même le sceau de ses armes en cire rouge sur le reliquaire contenant la main angélique. A la fin du procès-verbal dressé à cette occasion, il ajoute : « Nous ordonnons que la main de saint Guillaume soit, à perpétuité, sous la garde de M. le curé d'Eygliers et conservée dans la sacristie de son église paroissiale. C'est encore par ses soins qu'elle sera transportée le lundi de Pâques et le dimanche de *Quasimodo* de chaque année, à la chapelle de Saint-Guillaume, sous le roc de

(1) Cette voûte en tuf avait été enlevée en 1693, par les munitionnaires de Mont-Dauphin qui, au lieu d'aller à *Gros* chercher des tufs avec les entrepreneurs des fortifications, employèrent les matériaux de la voûte à construire des fours, mais dans lesquels ils ne parvinrent jamais, porte la tradition, à faire cuire un seul pain : ce qui fut regardé dans tout le pays comme une juste punition de cette impiété.

Au moment de mettre sous presse cette notice de saint Guillaume, nous apprenons que la voûte de sa chapelle, conformément à notre ordonnance du 2 février 1852, vient d'être reconstruite, et que le dallage a été refait à neuf. Honneur au zèle et à la piété du Curé et des habitants d'Eygliers.

Mont-Dauphin, pour y être exposée à la vénération des fidèles des paroisses de Guillestre, de Mont-Dauphin, de Saint-Crépin, de Risoul, de Saint-Clément et de Réotier, qui ont l'habitude de s'y rendre aux époques précitées.

« Nous ordonnons aussi que, conformément à ce qui s'est toujours pratiqué, le curé d'Eygliers présidera à la cérémonie, célébrera la sainte messe ou désignera un confrère à cet effet, recueillera les offrandes qui seront employées à l'entretien de la chapelle qui demeure sous sa garde, nonobstant toutes contestations contraires qui pourraient s'élever sur la propriété ou sur la juridiction, voulant qu'il en soit ainsi comme par le passé. »

Enfin, sur la demande de Mgr Jean-Irénée, évêque de Gap, sa Sainteté le pape Pie IX, par un bref du 10 mai 1852, accorde à perpétuité une indulgence plénière aux fidèles des deux sexes qui, contrits, s'étant confessés et ayant communié, visiteront la chapelle de Saint-Guillaume, dépendante de la paroisse d'Eygliers, le lundi de Pâques ou l'un des huit jours suivants. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.

Précieuse faveur pour les populations qui peuvent fréquenter l'antique chapelle dont il s'agit! Titre authentique que la fabrique paroissiale d'Eygliers doit joindre à tant d'autres qu'elle possède et qu'elle doit religieusement conserver!

Espérons aussi que la confiance qui, chaque année, conduit les habitants d'Embrun et de ses alentours à l'oratoire érigé sur le Mont-Guillaume, en l'honneur de notre Saint, ne diminuera jamais et que ce pieux pèlerinage sera, de siècle

en siècle, une source abondante de grâces et de bénédictions pour les religieuses populations de ces montagnes sur lesquelles se sanctifia notre pauvre berger.

On demande quelquefois dans le monde des modèles de vertu à la portée de la multitude et des plus faibles, des modèles faciles à imiter. Eh bien, nous trouvons, dans la personne du bienheureux Guillaume, ce que nous réclamons. Sur ce patron, peuvent se former tous ceux qui comme lui, pauvres villageois, sont, dans nos Alpes, employés à la garde des troupeaux ou bien au travail des champs. Modeste, chaste, pieux, par son éminente sainteté, il attira sur lui les regards de Dieu et des hommes. Le Ciel se montra prodigue à son égard. Ne nous en étonnons pas : le royaume des cieux n'est-il pas pour les âmes simples et innocentes, pour les enfants, pour les pauvres d'esprit et les humbles de cœur? N'est-ce pas à eux que sont dévoilés les mystères de la foi plutôt qu'aux sages et aux prudents du siècle? Les bergers furent les premiers appelés autour du berceau du Sauveur. Il n'est pas rare de trouver, dans les vies de saints, des pâtres en faveur desquels Dieu s'est plu à manifester les prodiges les plus étonnants de sa toute-puissance.

Nos pères rendirent un éclatant témoignage aux vertus de saint Guillaume, en environnant ses reliques d'un culte solennel; nous, leurs enfants, sachons les honorer avec le même esprit de foi, et que la main angélique du saint berger ou plutôt du saint abbé de Notre-Dame-de-Calme, conservée à jamais dans ce diocèse, nous bénisse toujours et nous protége!

S. BERNARD-CHABERT,

Archevêque d'Embrun.

(13e siècle.)

I.

En son livre des antiquités du Briançonnais, le P. Bérard, jésuite, assure que Bernard-Chabert naquit à la Salle, ancienne ville située à deux petites lieues de Briançon, sur la route qui conduit au Monêtier et à la Grave. Autrefois cette localité avait assez d'importance. Sous Jules César, une des voies militaires les plus connues pour pénétrer de l'Italie dans les Gaules, traversait Bardonèche, le Col-de-l'Echelle, Névache, le Grand-Aréas, ou *Mons-Matronna*, et d'après Amien Marcellin, la Ville-Neuve, hameau de la Salle, Mont-Fréjus, ou

Forum-Julii, Vallouise, et Orcières dans le Haut-Champsaur (1).

Depuis le milieu du XI[e] siècle, époque à laquelle Guigues, dit le *Vieux*, dauphin de Viennois, fut déclaré prince de Briançon, le châtelain de cette dernière ville résidait souvent à la Salle. C'est là que les notables de toute la contrée avaient coutume de se réunir pour présenter leurs hommages au souverain. On comptait en ce lieu plusieurs familles nobles, telles que celles des Salle, des Bérard, des Gravier, des Jomard, des Bompard, des Ardouin, des Monier, des Borel, des Rabi. Bernard était de la famille des Bérard.

Ses parents profitèrent de leur haute position dans le pays pour le faire instruire dans les sciences divines et humaines. Son amour du travail et sa merveilleuse intelligence les portèrent à l'envoyer à la fameuse Université de Paris, qui déjà effaçait en gloire toutes les autres écoles connues. La science des docteurs qui occupaient ces chaires, les priviléges accordés par nos rois à ses étudiants, la faveur dont jouissaient à la cour les beaux talents de toutes les nations, faisaient que l'élite de la jeunesse y accourait de tous les points de la France, du Danemarck, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. Ces élèves formés par des professeurs dont les noms sont immortels, allaient de là siéger dans les

(1) En allant de Briançon au Grand-Aréas, montagne inculte au-dessus de la Salle, on rencontre plusieurs beaux *Tumulus* romains. Il y en a de semblables dans le diocèse de Grenoble, entre Saint-Marcellin et la Côte-Saint-André, en allant du sud au nord, par un terrain inégal ou montagneux. Les uns disent que ce sont des tombeaux, les autres des signes de campement.

sanctuaires de la justice, ceindre le diadème, gouverner les principales Eglises; quelquefois même ils montaient sur le trône pontifical.

Cette école était si nombreuse, que, pour mieux désigner les élèves, on avait pris l'usage de les appeler par leur nom de baptême et par celui de leur propre pays : ainsi l'on disait Jean l'*Anglais*, Guillaume *Scot* ou *Ecossais*, Pierre *Lombard*, Pierre de *Blois*, Mélior de *Pise*. C'est pourquoi notre Saint est connu sous le nom de Bernard-*Chabert*, ou des *Chaberts*, qui était le nom d'un vaste domaine appartenant à sa mère et dont la maison est encore appelée la *Chaberte*.

Mais autant la multitude des étudiants entretenait l'émulation parmi eux, et aidait à la propagation des lumières, au discernement des talents, autant elle favorisait les dissensions, l'indiscipline, les scandales, l'immoralité qui déshonorent trop souvent les arts et les lettres. Heureusement le jeune Bernard sut se prémunir contre cet écueil, en entretenant de bons et fréquents rapports avec de saints personnages. Il parcourut avec distinction les cours de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte; il ne lui restait plus qu'à prendre le degré de docteur. Alors les degrés académiques ne s'accordaient qu'à ceux qui enseignaient. Et pour ce qui est de la théologie, on ne pouvait l'enseigner qu'après l'avoir étudiée huit ans et avoir atteint sa trente-cinquième année. Celui qui était nommé bachelier expliquait, pendant un an, le Maître des sentences, dans la classe d'un docteur; et, sur l'attestation de ce docteur, il subissait des examens publics; puis il était admis au grade de licencié, avec droit d'enseigner

comme docteur une deuxième année, après quoi il recevait du chancelier de l'Université le grade de docteur (1).

Bernard-Chabert se soumit à toutes ces épreuves et triompha de toutes les difficultés : aussi est-il plusieurs fois mentionné dans des chartes par les mots *Magister Bernardus*, le maître Bernard. Mais, comme il avait un grand amour pour la piété, il entra dans les Ordres; puis il fut attaché à l'Eglise de Paris en qualité de chancelier.

II.

La vaste érudition du nouveau prêtre, sa rare éloquence et l'extrême bonté de son cœur lui valurent sa nomination à l'évêché de Genève. Tel il avait été à Paris avec ses disciples et ses collaborateurs, tel il se montra sur le siége épiscopal au milieu de son peuple et auprès des évêques voisins. Il trouvait tant de douceurs à s'instruire, qu'il ne cessa pas un instant d'accroître ses connaissances en tout genre et surtout dans la science ecclésiastique. Il ne se lassait point de recommander à son clergé la retraite, la culture des lettres, l'amour de l'étude comme la sauvegarde des mœurs, comme un moyen décisif pour dissiper l'ignorance des fidèles enclins alors, chose étrange, à la superstition et à l'incrédulité. Il aimait à paraître lui-même dans la chaire de vérité pour développer devant les habitants de sa ville épiscopale les dogmes du salut qu'il avait profondément médités; il

(1) Rohrbacher. Hist. eccl.

animait ses auditeurs à la pratique des vertus chrétiennes dont il était un exemple vivant, un modèle accompli; il cherchait à les garantir des détestables doctrines des Albigeois qui causaient encore bien des ravages, et il s'acquittait de cette fonction sublime avec tant de clarté, de majesté, d'onction et de dévouement, que sa réputation de grand prédicateur se répandit dans toute la France et jusqu'à Rome, ainsi que l'attestent les lettres d'Innocent III.

L'an 1209, les chanoines de Lausanne eurent un procès de la plus haute importance avec la veuve du seigneur Guillaume de Bloney et Henri son fils. Bernard-Chabert, par sa sagesse et ses paroles conciliantes, aidé de Gérard, évêque de Lausanne, le fit terminer à Evian, l'année suivante, à la satisfaction des deux parties.

Le même zèle qui l'engageait à prendre les intérêts de la veuve, de l'orphelin et des ecclésiastiques, le portait aussi à veiller sur ceux de son Eglise propre. C'est pourquoi, Thomas I, comte de Maurienne et de Savoie, ayant étendu fort près de Genève les limites de ses Etats, par les conquêtes qu'il avait faites sur le comte de cette ville, et ayant voulu, sous le prétexte des droits du comte vaincu, empiéter sur la souveraineté de l'Eglise de Genève, le prélat, averti à temps, lui en adressa ses plaintes. Alors le comte de Savoie lui donna une déclaration par laquelle il lui promit qu'il n'élèverait jamais aucune difficulté sur les droits de souveraineté qui appartenaient à cette Eglise.

Le pape Innocent III, connaissant sa ferveur, sa régularité, sa prudence, le commit, en 1212, pour prendre des infor-

mations sur la vie et les mœurs des chanoines de Saint-Jean et de Saint-Etienne de Besançon. Le Saint s'acquitta de cette délicate mission avec une dignité parfaite. Les quelques années qu'il employa, soit à remplir ces devoirs extraordinaires, soit à pacifier des querelles, à éteindre des inimitiés, soit à évangéliser sa ville et son diocèse, lui avaient donné un grand empire sur les cœurs; sa présence excitait partout la plus vive sympathie : c'était un père au milieu de ses enfants.

Pendant que ceci se passait à Genève, l'évêque et le chapitre d'Embrun étaient profondément divisés par une question d'intérêt relative aux mines de l'Argentière. Déjà, sous l'épiscopat de Raymond II et le pontificat d'Alexandre III, cette difficulté avait surgi. On avait cru qu'elle serait résolue pour toujours au moyen d'un règlement qui fut accepté de part et d'autre, règlement que Pierre, évêque de Die, et Guy, abbé de Boscodon, nommés par le saint-siége, avaient dressé; mais dès qu'on eut repris les travaux d'exploitation, les différents se renouvelèrent et bien d'autres griefs vinrent se joindre au premier. La querelle devint si grave, qu'on crut devoir recourir pour la troisième fois au siége apostolique, occupé alors par Innocent III (1208). Le souverain pontife envoya une commission à Bertrand, évêque de Fréjus, et à Hugues, évêque de Riez, pour connaître de cette affaire et la terminer, obligeant les parties, sous peine d'excommunication, à suivre le jugement définitif qu'ils porteraient.

Ces deux prélats firent donc assigner les contendants devant eux. Les ayant ouïs, et pris le conseil de Guillaume,

évêque de Gap, et de Pierre, évêque de Digne, ils portèrent une sentence par laquelle il fut ordonné qu'il y aurait oubli et pardon des injures, et paix parfaite entre l'archevêque et ceux de l'Eglise d'Embrun qui prenaient son parti d'une part, et le prévôt et les autres chanoines qui, de l'autre, lui étaient opposés. Ils enjoignirent au prévôt de rendre le respect et l'obéissance qu'il devait à l'archevêque comme à son père et à son supérieur, et déclarèrent que l'archevêque chérirait et honorerait le prévôt comme un fils.

Ils dressèrent ensuite un règlement relatif au partage des prébendes, de l'autorité et des suffrages que le prévôt, nommé par le roi, devait avoir dans le chapitre; et pour les mines d'argent, il fut dit que le revenu en serait divisé entre eux par égales portions, comme il avait été réglé dans un acte confirmé par le pape Luce III. Cet accord termina tous les différents qui avaient provoqué tant de contestations, d'emportement et de haine dans l'Eglise d'Embrun, ainsi qu'il est déclaré dans le Livre-vert de l'archevêché.

III.

Il paraît néanmoins qu'à la mort de Raymond III, archevêque d'Embrun, cette ville et les évêques suffragants de la province craignirent de voir se renouveler les troubles dont nous venons de parler, d'autant plus qu'en 1210, le droit de souveraineté sur tout le comté d'Embrun avait été accordé par André Dauphin et sa famille ou les ayants droit, aux archevêques déjà déclarés seigneurs et princes d'Embrun par

les Empereurs. C'est pourquoi, dans l'intérêt de la paix et de la religion, on eut la sagesse de se concerter sur le choix d'un nouvel évêque. Le vœu général se porta sur le savant et pieux évêque de Genève. Mais on eut beau solliciter auprès de lui : Bernard, fortement attaché au peuple que Dieu lui avait d'abord confié, et d'ailleurs tendrement aimé de ses diocésains qui avaient pu, depuis longtemps, apprécier ses éminentes qualités, ses vertus, et surtout la bonté naturelle de son cœur, fut sourd à ces instances réitérées.

Les suppliants ne perdirent pourtant pas espoir. Plus ils comprenaient que leurs intérêts les plus chers étaient attachés à l'heureux choix du nouvel évêque, plus ils rendaient pressantes leurs prières. Ils allèrent jusqu'à recommander particulièrement cette cause au vicaire de Jésus-Christ, le priant de ne point les abandonner et d'user de son pouvoir afin que cette élection eût son effet.

Innocent III, sachant la peine qu'il avait eue pour régler les différents élevés entre le dernier archevêque d'Embrun et le prévôt du chapitre de cette métropole, prit en considération la supplique qui lui était adressée. Il en écrivit à Bernard, évêque de Genève. Il lui représente qu'un évêque, à la vérité, ne doit pas chercher à quitter son Eglise pour en prendre une autre; mais que lui-même ne doit pas perdre de vue qu'il a été demandé par le clergé, le peuple et les suffragants d'Embrun; qu'il ne faut pas s'exposer à résister à la disposition divine qui le veut à Embrun; qu'il n'essaye point de s'excuser sur son incapacité, attendu que lui, pasteur de toute l'Eglise de Dieu, le reconnaissant pour un homme

docte, savant et prudent, a écrit en conséquence aux chanoines, aux prêtres et au peuple d'Embrun, ainsi qu'aux suffragants de la même province, de le regarder, dès ce jour, comme leur archevêque, et de lui rendre le respect et l'obéissance qui lui sont dus en cette qualité; enfin, qu'eu égard au sacrifice que l'obéissance lui ferait accomplir, le *Pallium* lui serait remis, en ce nouveau siége, de la main du prêtre Marc, chanoine de cette Eglise et sous-diacre de celle de Rome, homme savant et discret, qu'il lui envoie.

Par cette lettre et surtout par les dernières paroles qu'elle renferme, on voit quelle haute opinion le souverain pontife avait conçue de Bernard. Cet envoi du *Pallium*, à un archevêque à peine nommé, pouvait être compté pour une faveur extraordinaire, d'autant plus que la coutume du saint-siége était de ne le remettre aux prélats que dans Rome même et non point de le leur adresser. Saint Césaire, primat d'Arles, est le premier évêque des Gaules qui ait obtenu le Pallium (1).

Voici la recommandation que le pape Victor, en 1055,

(1) Le Pallium est une bande de laine blanche, entourant les épaules avec des pendants devant et derrière et marquée de quatre croix. Il n'est point parlé du Pallium avant le pontificat de saint Marc, qui occupait le saint-siége en 336. Actuellement le soin de confectionner et de garder les Pallium appartient aux sous-diacres de l'Eglise romaine. On y emploie la laine blanche de deux agneaux offerts sur l'autel le jour de sainte Agnès, dans l'église du monastère de cette sainte, à la messe solennelle et pendant qu'on chante l'*Agnus Dei*. Quand les *Pallium* sont faits, les sous-diacres les portent à la basilique de Saint-Pierre, où les chanoines de cette église les mettent sous le grand-autel, sur les corps de saint Pierre et de saint Paul; et après avoir dit Matines, ils les y laissent le reste de la nuit. Ils les rendent ensuite aux sous-diacres apostoliques qui les gardent dans un lieu décent.

faisait à Viminien, archevêque d'Embrun, à l'occasion de la remise de cet insigne. « En outre, dit-il, nous vous accordons et confirmons par notre présent privilége, l'usage du Pallium suivant l'ancienne coutume de vos devanciers et à la forme des priviléges que nos prédécesseurs leur avaient accordés, à savoir : de le porter au saint jour de Pâques, à la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, au saint jour de la Pentecôte, en la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aux jours de l'Epiphanie, du Jeudi saint, de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, aux fêtes de tous les Apôtres, de tous les Saints, et de saint Marcellin, archevêque d'Embrun, en l'église principale de Notre-Dame; lorsque vous sacrerez des évêques, que vous donnerez les ordres de prêtre ou de diacre, les samedis des jeûnes et aux quatre-temps; et en la consécration des nouvelles et principales églises.... Nous voulons que vous vous serviez du sacré Pallium, en telle sorte que vous considériez diligemment et soigneusement ce que l'usage de cet ornement nous insinue de pratiquer, mon bien cher frère, qui est, entre autres choses, que, crucifiant votre chair avec les vices et les concupiscences, vous portiez, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, les stigmates de Jésus-Christ dans votre corps, et que vous ayez toujours dans votre cœur et sur vos épaules ses mortifications et ses souffrances. Il ne faut pas le considérer comme une marque d'orgueil et une gloire particulière; il doit, pour la conduite de votre troupeau, exciter dans vous le souvenir du signe du salut et vous contraindre à imiter le bon Pasteur qui reporte sur ses épaules la centième brebis égarée dans le désert » Tels sont les

mystères et les obligations dont ce vêtement singulier est l'emblème.

IV.

La pressante missive d'Innocent III fut un ordre de Dieu pour Bernard et un coup de foudre pour son diocèse. Toute la ville de Genève fut dans la désolation au premier bruit de cette affligeante nouvelle. Cependant Bernard, n'écoutant que la voix de Dieu qui avait parlé par la bouche de son Vicaire, pensait à son départ; après avoir exhorté à persévérer dans le bien, les âmes qu'il avait su attirer par ses exemples et ses discours, il prit donc la route d'Embrun. Ceci se passait en 1213; car, au mois d'avril de l'année précédente, Bernard est déjà appelé l'évêque élu de l'Eglise d'Embrun, dans un compromis qui eut lieu entre le monastère de Cluny et l'évêque de Mâcon, et en 1213, il assiste, sous la même désignation, à l'accord passé entre l'abbaye de Saint-Sulpice et la chartreuse de Meyria, dans le Bugey, au sujet des pacages.

A son arrivée dans le diocèse, une immense multitude se porta à sa rencontre : personne n'ignorait les mérites de celui qu'on allait recevoir. Les églises furent remplies par le clergé et les fidèles, rendant grâces à Dieu d'avoir été exaucés dans leurs vœux les plus ardents.

De son côté, Bernard, encouragé par cette manifestation spontanée, comprit que Dieu avait déjà préparé les voies, et que s'il avait été contraint de s'éloigner d'un peuple qui lui

était cher, il en retrouvait un autre disposé à l'environner, à son tour, des plus vives sympathies.

A peine était-il installé, qu'André Dauphin, comte de Vienne et d'Albon, qui avait épousé Béatrix, fille du comte de Forcalquier (1), lui prêta serment et hommage pour les terres qu'il possédait dans l'Embrunais. Ensuite ce même comte, sur une demande que lui en fit le saint évêque, voulut bien se désister aussitôt du péage qu'il levait à Réotier, restituer une dîme qui revenait au prieur de la Couche, entre Chorges et Savines, sur le territoire de Prunières, et recommander à ses châtelains et à tous ses gens de ne faire aucune injure à ce prélat ni à ses hommes, et de ne pas permettre qu'on lui causât la moindre injustice, ajoutant que si l'on avait quelque plainte à présenter contre un si digne personnage, il s'en rapportait entièrement à son équité.

André Dauphin renouvela la même protestation en écrivant une lettre à Guillaume du Bois, son homme d'affaires, au sujet de la saisie qu'on avait faite du blé de l'évêque; et il ordonna de rendre ce qu'on avait pris, dit-il, à un homme si saint, qu'il aimait d'ailleurs, et qu'il était tenu de chérir comme son ami et son seigneur, auquel il avait fait hommage et serment de fidélité.

Des paroles si affectueuses et si révérentielles émanées d'un prince si haut placé, étaient, certes, une recommandation bien forte et bien capable de porter les habitants d'Embrun au respect et à la soumission envers leur pieux archevêque.

(1) Voir la vie de saint Donat, pag. 157, ligne 10e. Adelaïs....

Aussi le comprirent-ils, et durant son épiscopat, on ne sache pas qu'il se soit élevé la moindre contestation fâcheuse, ni qu'il se soit manifesté la moindre froideur entre le pasteur et ses ouailles. Disons aussi que de sa part, Bernard usait de la plus grande réserve, et que, par sa conduite, il faisait sentir aux fidèles et au clergé qu'il était uniquement dévoué à la gloire de Dieu, au salut des âmes et au triomphe de la religion. Occupé à servir ces grands intérêts, sa vie se passait tout entière dans le travail et la prière. Ce n'était pas du reste le moment de chercher le repos; trois hérésies menaçaient l'Eglise et inquiétaient, en particulier, les diocèses d'Embrun et de Gap, et toute la Provence.

V.

Pierre de Bruys comptait encore des partisans dans les montagnes de la Vallouise où, à la faveur de la simplicité des fidèles, il était parvenu à former un noyau de sa secte. Guillaume II, archevêque d'Embrun, lui avait fait une rude guerre : cette hérésie néanmoins n'était pas complétement éteinte. Comme le serpent, elle cherchait à redresser la tête sous le pied qui l'écrasait; et, sur des cendres encore fumantes, Valdo, marchand de Lyon, dont il est parlé dans la vie de saint Vincent-Ferrier, vint allumer un nouvel incendie. Repoussé de sa ville et ensuite de la Savoie, il chercha un refuge dans nos montagnes. Une partie de ses adeptes se rendit en Languedoc : ils étaient nombreux et entreprenants; mais lui, craignant pour ses jours, attendu

qu'il avait été nommément excommunié par le pape Alexandre III, il eut soin de se cacher dans la Vallouise. Bientôt il eut infecté de ses erreurs tout le Pragelas, les vallées de Luzerne, de Freissinières et de Peyrouse en Piémont ; il pénétra jusqu'à Novare, dans la Pouille et en plusieurs autres contrées.

Cet hérésiarque avait ajouté nombre d'articles au scandaleux symbole de Pierre de Bruys. Or, les hérétiques, connus plus tard sous le nom d'Albigeois, surent encore renchérir sur l'enseignement de Valdo : ils renouvelèrent la doctrine des manichéens sur le principe du bien et du mal; comme eux, ils condamnaient le mariage et se livraient en même temps à un monstrueux libertinage.

Ces erreurs à jamais funestes étaient plus ou moins répandues dans les contrées adjacentes, depuis Novare et Turin jusqu'à Albi et au fond du Languedoc. Les évêques de ces provinces ne cessaient, par tous les moyens que leur suggéraient la prudence et le zèle et par les ressources que la Providence leur mettait sous la main, de combattre ces détestables doctrines.

Mais comme, en secouant le joug paternel de l'autorité religieuse, on apprend à secouer le joug sévère de l'autorité civile, ces divisions en matière de dogme dégénérèrent en une révolte ouverte. Des armées formidables devinrent nécessaires pour comprimer, dans le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, les ennemis de la paix publique. C'est ce qui nous explique la guerre dirigée par le comte de Montfort, en Languedoc, contre Raymond, comte de Toulouse.

L'hérésie avait fait des ravages si rapides et si étendus, que les provinces devinrent, en quelque sorte, responsables et solidaires les unes vis-à-vis des autres. Cette situation obligea les évêques du midi de la France à prendre, de concert, des mesures générales, afin que les hérétiques, repoussés entièrement d'un diocèse, n'eussent pas la facilité de se jeter dans un autre pour y renouveler les mêmes scandales.

Notre saint archevêque fut en conséquence appelé, vers la Noël, en 1215, au concile de Montpellier, où l'on ne s'entretint pas uniquement des matières religieuses controversées, mais où l'on délibéra encore sur ce qu'il convenait de faire des places fortes dont Simon de Montfort, guerroyant contre Raymond, devenu le soutien de l'hérésie, avait pu se rendre maître.

Cette assemblée fut convoquée et présidée par Pierre de Bénévent, légat du Pape. Vingt-huit évêques y assistèrent avec les archevêques de Narbonne, d'Auch, d'Arles, d'Aix et d'Embrun. Là, d'un commun accord, le comte de Montfort, général des armées du roi, fut déclaré prince et maître du pays qu'il avait repris à l'ennemi. Mais comme les pouvoirs du légat étaient limités par les lettres mêmes de sa légation, l'assemblée ne pouvait rien déterminer, ni faire exécuter, sans le consentement formel du Pape. Il fut donc résolu qu'on enverrait un évêque à Rome, chargé de porter la résolution du concile, de la soumettre à sa Sainteté, et d'expliquer au souverain pontife les raisons qui avaient forcé l'assemblée à prendre une détermination si capitale. Bernard-Chabert fut le prélat choisi pour remplir cette mission de haute confiance.

VI.

Notre saint archevêque avait, dans les débats et dans les diverses commissions du concile, fait preuve de tant de prudence, d'expérience et de savoir, que sa louange était dans toutes les bouches. On le savait, d'ailleurs, doué de toutes les grandes qualités qui font l'homme recommandable. Sa gravité, sa douceur, sa modestie et son éloquence, l'avaient rendu un objet de respect et de vénération pour ses collègues, qui, en toute circonstance, lui témoignaient la plus grande déférence et une confiance sans bornes. Saint Bernard était loin de se prévaloir de la considération dont il était entouré. Il n'en usait que pour le bien général. Aussi, à peine désigné pour cette importante mission, il se hâta de reparaître à Embrun, pour mettre ordre à ses propres affaires, et pourvoir aux besoins les plus urgents du diocèse, afin que rien ne pût être en souffrance pendant son éloignement; puis il prit en toute hâte le chemin de Rome.

Il exposa au souverain pontife l'ordre qu'il avait reçu du concile de venir se jeter aux pieds de sa Sainteté, et la prier de ratifier par sa sentence tout ce que l'assemblée des évêques avait résolu.

Innocent III, dans sa haute sagesse, vit que la question était grave, parce qu'il s'agissait de transférer le domaine de plusieurs comtés, d'un seigneur à un autre seigneur. Avant de donner une décision, il voulut prendre l'avis du concile qu'il avait convoqué en son palais de Latran. Bernard y fut

appelé. Il y parla avec tant d'à-propos et de véhémence ; il fit une peinture si vive des désastres de la dernière guerre ; il démasqua si bien la cruauté, la fourberie et la malice des hérétiques ; il exalta avec tant d'affection les belles qualités du comte de Montfort et ses brillants succès en faveur de la cause catholique, que le concile se rangea de son avis, et que le souverain pontife prononça.

La décision du concile de Montpellier ainsi ratifiée, notre saint prélat alla trouver les Croisés à Saint-Gilles, où Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, roi de France, s'était rendu avec l'évêque de Beauvais, Philippe, comte de Saint-Paul, Gauthier, comte de Pontis, le comte de Savoie, Robert, comte d'Alençon, Guichard de Beaujeu, Matthieu de Montmorency, le vicomte de Melun et plusieurs autres seigneurs.

Aussitôt que le légat apostolique eut connaissance du retour de notre archevêque, il vint avec sa suite se joindre à cette brillante réunion ; on y fit la lecture de la bulle de confirmation, en date de l'an seizième du pontificat d'Innocent III et du quatorzième jour avant les nones d'avril. Noguier, en son histoire du Languedoc, nous a conservé cette bulle dans toute sa teneur. En conséquence, Simon, comte de Montfort, fut déclaré et reconnu maître de toutes les terres de Raymond, comte de Toulouse, qui s'était mis à la tête des révoltés.

Il fut aussi question, dans cette assemblée, de raser les murailles de Narbonne. On ne voulut pourtant rien entreprendre, sans en avoir prévenu l'archevêque de cette ville. Le légat, l'archevêque d'Embrun et les évêques, avec Louis, fils aîné de France, les seigneurs qui l'avaient suivi et Mont-

fort, convinrent donc de se rendre à Béziers, où s'était retiré l'archevêque de Narbonne, pour l'engager à ne pas rejeter cette mesure dictée par la prudence. L'intérêt particulier empêcha ce prélat de donner ouvertement son adhésion; peut-être craignait-il que, plus tard, on lui en fît un reproche. Mais nonobstant cette répugnance, il fut arrêté qu'on ferait avancer l'armée pour démanteler cette place, ainsi que Carcassonne et plusieurs autres villes qui, ayant tenu assez de temps contre les troupes de Montfort, pourraient fournir dans la suite une retraite aux ennemis de la religion et de l'Etat.

VII.

Bernard, enfin de retour en son diocèse, y recevait, chaque jour, les témoignages publics de l'affection croissante de son peuple. Dès qu'il y avait quelque différent, on s'adressait à lui avec confiance, et personne n'était plus propre à les terminer. Il réconcilia les habitants de Châteauroux avec ceux de Saint-Clément; il apaisa les nobles de Bréziers qui disputaient entre eux au sujet du château de ce lieu; et, en 1220, faisant planter des limites dans toutes ses terres, il ôta un motif fréquent de contestation entre ses propres vassaux et les sujets du Dauphin.

En 1216, Bernard fit quelques achats de terres, en présence de Gaudin, abbé de Sainte-Croix; et dans la même année, il déclara comme participants aux bonnes œuvres du diocèse, tous ceux qui se porteraient bienfaiteurs du monastère des religieuses de Saint-Antoine, établies à Paris.

Foulque, évêque de Toulouse, et Hugues, évêque de Gap, imitèrent ce touchant exemple donné par un cœur vraiment épiscopal, dont ni la distance des lieux, ni les limites d'un diocèse, n'arrêtaient les élans généreux de charité et de bienfaisance !

L'intérêt de la cause catholique, la pensée d'obliger Montfort qui avait tant fait pour le triomphe de la foi et dont Bernard avait eu occasion d'apprécier de près, en Languedoc, les grandes qualités, enfin l'espoir d'entretenir une bonne harmonie avec la famille la plus puissante de son diocèse, déterminèrent notre saint évêque à s'occuper, l'année suivante, d'une affaire très-délicate pour un ecclésiastique ; nous voulons parler du mariage entre Béatrix, fille d'André Dauphin, et Amalric ou Amaury, fils du comte de Montfort. Cette union différée pendant près de deux ans, par suite de la mort du comte de Montfort, tué au siége de Toulouse, en 1218, fut enfin, grâce à l'entremise de Bernard et d'Arnaud Amalric, archevêque de Narbonne, définitivement conclue. La bénédiction nuptiale fut célébrée dans Avignon, avec une grande magnificence. Le festin se donna au palais d'Odon, duc de Bourgogne, oncle de Béatrix. Il s'y trouva un nombre considérable de gentilshommes de la plus haute noblesse.

Ce mariage apportait en dot à Amalric les comtés de l'Embrunais et du Gapençais. C'est pourquoi Bernard profita de cette circonstance pour inviter Amalric à lui rendre hommage et à prêter serment de fidélité entre ses mains. Le comte le fit très-volontiers pour les biens qu'il possédait à Embrun, à

Chorges, à Montgardin, et autres lieux du même diocèse, et il en remit une attestation à notre archevêque, laquelle est en date du jour de sainte Luce de l'année 1222. Dans cette pièce, Amalric prend le titre de duc de Narbonne, comte de Toulouse, vicomte de Béziers et seigneur de Montfort.

VIII.

Les fêtes brillantes auxquelles notre saint prélat venait d'assister, ne lui firent point perdre de vue un grand projet sur lequel il n'avait cessé de réfléchir depuis son voyage à Montpellier et à Rome. En Languedoc, il avait conversé avec le savant Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères prêcheurs; à Rome, il avait eu occasion d'entendre parler de l'humble et très-dévot François d'Assise; il avait été témoin des merveilles de son Ordre naissant.

Or, sentant mieux que personne les pressants besoins de son diocèse, il eût voulu avoir à sa disposition quelques-uns de ces religieux livrés au ministère apostolique, capables d'instruire et de sanctifier son peuple, en venant en aide aux prêtres des campagnes par des prédications, des catéchismes et des exercices spirituels. Il est vrai que les chanoines réguliers d'Oulx et ceux de Boscodon avaient déjà rendu d'immenses services à l'Eglise d'Embrun; mais, vers cette époque, l'abbaye de Boscodon avait subi de grands changements. Des bénédictins de l'abbaye de Chalais, fondée par Hugues II, évêque de Grenoble, étaient venus se joindre aux religieux de Boscodon. La même année, les bienfaiteurs des chanoines

venus d'Oulx, passèrent une nouvelle transaction avec lesdits chanoines et avec les bénédictins. La condition fut que la forêt et tous les biens cédés par eux, seraient toujours possédés par des religieux unis à l'abbaye de Chalais, qui suivait avec ferveur la règle de Saint-Benoît. Giraud de Jarjayes leur donna, en 1140, les vignes de Remollon; l'archevêque et le chapitre d'Embrun leur abandonnèrent la dîme de tous les fonds qu'ils travailleraient et qu'ils pourraient acquérir. Ils obtinrent aussi la maison de Saint-Maurice, près de Valserres, la grange de Pagnerols en Provence, les vignes de Chadenas, et depuis longtemps ils avaient la terre des Baumes, sur la rive droite de la Durance, au territoire de Châteauroux. En 1157, Raymond Bérenger II, comte de Barcelonne et marquis de Provence, leur accorda la permission de faire paître leurs troupeaux dans ses terres; et ses successeurs, de même que les comtes de Marseille, la leur accordèrent pour le territoire d'Orange.

Guigues de Revel, successeur de Guillaume de Lyonne, en qualité d'abbé, avait été fait évêque de Digne : son éloignement faillit devenir fatal à la communauté nouvelle qu'il avait gouvernée avec une grande sagesse; il y eut un moment d'hésitation et de découragement. Les religieux du prieuré de la Couche se rallièrent à l'abbaye de la Cluse, leur maison mère, et reprirent leur premier costume; ceux de Boscodon, de leur côté, avaient revêtu le costume des chanoines réguliers d'Oulx, d'où ils étaient venus. Cependant Pierre Romain, archevêque d'Embrun, intervint pour rétablir parmi eux l'habit blanc et la règle de Saint-Benoît. Depuis cette époque,

les religieux de Boscodon songèrent plutôt à vivre dans la retraite et à se sanctifier eux-mêmes qu'à évangéliser les paroisses (1).

(1) Le monastère de Boscodon fut consumé par le feu en 1370 et en 1432, puis rebâti; il fut pillé et brûlé par les troupes de Lesdiguières en 1585; et enfin par celles de Victor Amédée, duc de Savoie, en 1692. Pour comble de malheur, en 1768, parut un édit royal qui supprimait tous les monastères ayant moins de seize religieux; celui de Boscodon en avait seulement douze; ses revenus étaient devenus minimes par le malheur des temps. En conséquence, par lettres patentes du 21 octobre 1769, ses biens furent répartis entre l'archevêque d'Embrun, le chapitre, le collége, l'hôpital et le séminaire de la ville. En 1779, tout appel fut repoussé, on ne fit aux religieux que la promesse d'une rente de 500 fr. pour chacun, et celle de 800 fr. au grand prieur, sauf une retenue de 166 fr., jusqu'à l'entier payement des sommes empruntées pour soutenir l'appel vainement interjeté par eux. Ainsi finit ce monastère après 600 ans d'existence. Il avait fourni un cardinal, un archevêque, quatre évêques, et fondé plusieurs colonies. Quelques parties de la maison encore debout ont été transformées en habitations particulières; l'église bâtie par Louis XIII, après la prise de la Rochelle, est un entrepôt de bois. En 1838, nous avions l'honneur d'accompagner Mgr de la Croix à Embrun; nous fûmes curieux d'aller visiter les ruines de Boscodon, où nous découvrîmes, dans les décombres, une pierre grossièrement gravée; nous l'achetâmes au prix de 6 fr. Elle fut portée au petit séminaire d'Embrun, où elle est aujourd'hui; on y lit l'inscription suivante :

R[mus] GVILLEM D'HVGVES ARCHIEPISCOPVS PRO GRA
TIARUM ACTIONE OB RVPELLAM VRBEM A LONGISSIMIS
TEMPORIBVS A PERDVELLIBVS ET REBELLIBVS SVBDITIS
DETENTAM OBSIDIONE VNIVS ANNI CVM DIMIDIO
A LVDOVICO XIII REGE EXPVGNATAM ET CAPTAM
HANC ECCLESIAM IN HONOREM BEATE VIRGINIS
ASSVMPTÆ OLIM DICATAM CONSECRAVIT PRIDIE CALEND
DECEMBRIS ANNO DNI 1628
R[do] D:ABELE DE SAVTEREAV HVIVS MONASTERII
ABBATE QVI AD REI MEMORIAM HANC SCRIPTVRAM
FIERI FECIT

IX.

Bernard ne pouvait donc plus compter, pour son œuvre, sur cette célèbre colonie religieuse. Il le comprit. A ne consulter que son goût pour la science, il eût préféré introduire en sa ville et en son diocèse, les religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, aussi appelés les *Frères prêcheurs*, car ceux-ci étaient déjà en grande réputation de sainteté et surtout de science et d'érudition. Notre pieux prélat, lui-même très-érudit, savait que pour combattre victorieusement l'hérésie, que pour instruire avec clarté, solidité et précision les fidèles sur des matières qui étaient devenues objet de controverse, il était urgent d'avoir des hommes d'une profonde science théologique. Mais il fallait compter avec les faibles ressources d'un diocèse pauvre et qui le sera toujours.

L'Ordre de Saint-François d'Assise, à cette époque, se multipliait comme par enchantement : or, la simplicité de ces bons religieux, leur affabilité, la pauvreté de leur costume, la nourriture frugale dont ils se contentaient, tout cela convenait parfaitement à nos pays, où la plupart des habitants des campagnes, se nourrissant de pain noir, se couvrant d'habits grossiers et sans couleur préparée, auraient peut-être été scandalisés d'apercevoir la moindre recherche dans les vêtements de leurs missionnaires. Les religieux de Saint-François étaient, par l'esprit de leur Ordre et par leur extérieur, éminemment les hommes du peuple, et les maisons qui leur servirent de premier abri ne démentaient point leur

origine; sans se jeter dans d'excessives dépenses, on pouvait donc espérer de subvenir à l'établissement et à l'entretien d'une communauté nombreuse. Tout le monde sait que les religieux de Saint-François vivent dans une grande abnégation, font eux-mêmes l'aumône, quand ils obtiennent de la charité publique au delà de leur nécessaire. Par cette admirable conduite, ils ont sanctifié et ennobli la pauvreté même. En outre, on pouvait penser qu'un si grand exemple ne serait pas, dans nos montagnes, sans imitateurs. Cette prévision ne tarda pas à se réaliser, et depuis l'époque dont nous parlons, jusqu'à la révolution française, le Briançonnais, la Vallouise et le Queyras, Seyne et Barcelonnette furent une pépinière de religieux franciscains. La plupart des dernières missions qui ont été données dans les diocèses d'Embrun, de Gap, de Die, de Grenoble et de Vienne, avant 1793, sont l'œuvre de ces saints ouvriers. Nous en trouvons encore le souvenir tout vivant dans l'esprit des populations; et les procès-verbaux qui avaient été dressés dans ces solennelles circonstances, ont été lus récemment par nos missionnaires.

Les raisons indiquées plus haut portèrent donc notre saint archevêque à s'adresser à saint François d'Assise. Ainsi, à peine les règles de l'institut des Frères mineurs étaient-elles confirmées, en novembre 1223, par le pape Honorius, que Bernard fit sa demande et eut la consolation de la voir exaucée (1). On se mit aussitôt à construire une maison hors de la ville, vers le nord, sur le terrain occupé aujourd'hui par des

(1) Saint François d'Assise reçut les stigmates en 1223, et mourut deux ans après.

jardins. Cette maison, il est vrai, faite à la hâte et bâtie apparemment selon l'esprit de saint François d'Assise, grand amateur de la pauvreté, était peu solide et ne dura qu'une centaine d'années. Disons aussi que vraisemblablement on ne permit pas aux religieux de la réparer, à cause de sa position trop rapprochée des fortifications.

Mais cette première demeure ayant disparu, Humbert II, dauphin de Viennois et comte d'Embrun, leur en construisit une autre plus solide au sein d'Embrun, en 1334; l'église ne fut consacrée qu'en 1447, par Jean Girard ; elle est encore debout, quoiqu'on en ait changé malheureusement la destination.

X.

Pour mener à bonne fin une entreprise si sage, Bernard n'avait pas eu besoin de faire appel à son peuple : sa sobriété, son économie, son esprit d'ordre, lui avaient créé des ressources considérables ; il les consacra à doter ce couvent; pouvait-il en faire réellement un meilleur usage?

Son diocèse admira une si belle conduite; tous applaudirent à cette institution que nous regrettons vivement de ne plus posséder au milieu de nous.

L'exemple de l'évêque fit une vive impression sur les cœurs. Des laïques, à leur tour, donnèrent des preuves de leur héroïque charité. Bernard, qui en avait été comme le premier mobile, devint le sacré dépositaire de leurs pieuses offrandes. On ne pouvait les verser en une main plus sûre, plus charitable, ni se confier à une âme plus consciencieuse.

Pierre de Beaufort fut le premier qui eut la sainte témérité de se réduire, comme un religieux, à la pauvreté volontaire. Il se départit de tous ses biens en faveur de l'archevêque; il voulut qu'ils fussent unis pour toujours à la mense archiépiscopale de l'Eglise d'Embrun. Il ne se réserva que les fruits et revenus de ses biens, sa vie durant, pour n'être à charge à personne, et en cas que Dieu lui donnât des enfants, il défendit par avance l'aliénation de la propriété, attendu qu'elle était fidéicommise au profit de cette église.

De son côté, le prélat s'obligea, si ce gentilhomme voulait être religieux, de lui faciliter son entrée dans un couvent, et de fournir ce qui serait nécessaire à cet effet; ou bien de le pourvoir d'un équipage proportionné à sa condition, s'il formait le projet de faire le voyage d'outre-mer et de se croiser pour la guerre du levant.

Les biens que Pierre de Beaufort céda à notre archevêque étaient situés à Faucon, à Jausiers, au territoire appelé les Berards, à Meyronnes, au Châtelar, à Saint-Paul et à Tournoux, qui sont des localités dépendantes de l'ancien diocèse d'Embrun et dans la vallée de Barcelonnette. On peut juger, d'après cette indication, combien ils étaient considérables.

Mais, en 1227, Isnard Gaufred et Pierre Bonnet, frères, poussèrent encore plus loin le dévouement et le renoncement aux choses du monde. Frappés des œuvres journalières de notre saint archevêque, qui était devenu le père des pauvres et le tuteur de tous ceux qui étaient dans la souffrance et la misère; touchés aussi de la sainteté de l'église d'Embrun, où il s'opérait une multitude de prodiges avant l'établisse-

ment de Notre-Dame-du-Laus, ces fervents chrétiens prirent la résolution de consacrer à Dieu, pour toujours, et leurs biens et leurs personnes. Ils remplirent leurs engagements la même année, et se firent présenter par un certain Bertrand Romnia.

Guidé par le même esprit de sacrifice, Raymbaud de Beaujeu donna, en 1228, la franchise de tout péage à Guy de l'Echelle, abbé de Boscodon, et à tous ses religieux pour tout ce qu'ils voudraient faire passer et voiturer sur ses terres.

XI.

L'archevêque d'Embrun, comme nous l'avons dit, avait acquis des droits considérables dans la vallée de Barcelonnette, et ceci lui fournit l'occasion de se montrer généreux à son tour, sans crainte de diminuer les biens qu'il avait reçus par donation.

Etienne Gran, Rostan de Faucon et Guillaume Eyssautier entreprirent de bâtir une ville dans le territoire des Berards. Ils recoururent à Raymond Bérenger, comte de Provence et de Barcelone en Espagne, aux fins d'obtenir la permission d'exécuter leur projet. Bérenger y consentit, avec condition expresse qu'on appellerait cette nouvelle ville Barcelone, à l'imitation de l'ancienne Barcelone, dont ses ancêtres avaient toujours été comtes, depuis Bernard à qui Charlemagne en avait donné l'investiture avec le comté de Catalogne.

Bernard-Chabert, de son côté, au lieu de se prévaloir de

ses droits sur le quartier des Berards, consentit à cette construction, se sentant heureux de pouvoir, au moyen de cette adhésion, procurer à des familles nombreuses disséminées dans la campagne, une demeure plus salubre, plus commode, et un site plus agréable.

Il s'éleva aussi à Meyronnes un établissement important. Arnaud Gaufred et Borelie, son épouse, firent bâtir une maison spacieuse près de celle qu'ils habitaient, et se vouèrent l'un et l'autre au service des pauvres. Cet édifice achevé, ils supplièrent notre saint archevêque, non-seulement d'aller le bénir, mais de vouloir bien accepter le don qu'ils avaient résolu d'en faire à Dieu, à son Eglise et aux pauvres de Jésus-Christ.

Bernard se rendit à l'église paroissiale du lieu, le 24 avril 1223; il déclara au peuple assemblé la charitable intention des deux fondateurs, et le soin qu'ils avaient eu d'affecter à cet établissement ou Hôtel-Dieu, mille sols Viennois qui demeuraient assurés et hypothéqués sur des immeubles de grande valeur. Il ajouta que l'intention formelle des donateurs était que cette fondation restât indépendante de l'Eglise de Notre-Dame-d'Embrun et des archevêques; qu'en outre, dans le cas où ils viendraient à mourir sans enfants, ils léguaient encore leurs propres maisons.

Les frères Pierre et Hugues Bérard, auxquels le territoire de Barcelone (aujourd'hui Barcelonnette) avait d'abord appartenu, voulurent prendre une large part à une œuvre si méritoire; ils donnèrent dans le même jour, et en présence de la même assemblée, plusieurs fonds nobles et allodiaux

exempts de servitude, libres de toute hypothèque, et ils se départirent aussi de ce qu'ils pouvaient prétendre sur les biens d'Arnoux Gaufred et de Borelle, son épouse. Il est probable que ces deux familles étaient alliées.

Par un seul acte, Bernard-Chabert accepta ces diverses donations, tant en son nom qu'en celui de l'Eglise de Notre-Dame-d'Embrun, et il fut mis en possession de ces biens pour en jouir lui, ses successeurs et son Eglise, à perpétuité. Le saint évêque ne manqua pas de relever, par son éloquente parole, le mérite d'une œuvre si excellente, et de louer les pieuses intentions des fondateurs. Puis, ayant béni le nouvel édifice, il annonça à l'assemblée, avant de la renvoyer, qu'il accordait une indulgence de quarante jours aux personnes qui feraient une offrande, quelque petite qu'elle fût, à cet hôpital.

XII.

Deux ans après, notre Saint fut consulté sur une affaire importante. Il s'agissait d'une ligue offensive et défensive entre les consuls d'Embrun au nom de cette cité, et les seigneurs et habitants de Savines. A cette époque, en partant de la Couche, on ne traversait pas la Durance pour se rendre à Embrun : on tenait toujours la rive droite de cette rivière. L'ancien chemin était protégé par le haut et fort château de Savines. C'est sans doute cette considération qui porta les consuls d'Embrun et de Savines à faire un contrat fédératif. L'acte en fut passé le 18 avril 1235, sous les clauses suivantes.

« La ville d'Embrun fournira des armes au seigneur de Savines; mais les consuls de la ville auront la garde et tiendront toujours, sous leur responsabilité personnelle, les clefs de l'arsenal et de la salle d'armes, afin qu'en aucun cas, le seigneur de Savines ne puisse s'en prévaloir au préjudice de la ville d'Embrun.

« Dans les guerres qui se feront en commun, les profits et dépouilles se partageront entre tous, par égales portions.

« Les différents qui pourraient s'élever entre la ville d'Embrun et Savines, seront terminés à l'amiable par six personnes choisies en chaque lieu. »

On profita de cette entrevue pour régler l'usage du bois relativement à la montagne de Morgon, et l'acte fut expédié à triple exemplaire, dont l'un fut déposé aux archives d'Embrun, le second aux archives de Savines, et le troisième en l'abbaye de Boscodon.

Notre saint archevêque, après avoir pris part à tant de bonnes œuvres et fait exécuter par lui-même de grands et nombreux travaux, sentant qu'il allait paraître devant Dieu, voulut combler la mesure de ses mérites par de nouvelles dispositions. Il racheta plusieurs immeubles de son Eglise, qui avaient été injustement aliénés, et il en acquit aussi de nouveaux. Il fonda une prébende pour trois prêtres dans l'Eglise de Notre-Dame d'Embrun. Cette disposition dernière était pleine de sagesse, car pour le service de la métropole, elle tendait à rendre l'évêque plus indépendant du chapitre qui, déjà en plusieurs occurrences, s'était montré exigeant au delà de ses priviléges.

Bernard touchait au terme de sa course, une seule pensée l'occupait : c'était celle de son affranchissement et du jour heureux où il irait recevoir la couronne promise à la foi. Il était étendu sur le lit de mort; les chœurs célestes s'apprêtaient à recevoir cette âme dont tous les regards se dirigeaient, depuis si longtemps, vers eux; la ville entière s'était rendue près de lui, accablée du chagrin de le perdre. L'affliction ressemblait au délire; personne qui n'eût voulu racheter sa vie au prix de la sienne propre; mais il fallait que la mort le frappât pour faire connaître que le saint Archevêque était homme.

Après avoir fait à ceux qui l'entouraient, diverses exhortations aux pratiques religieuses, le Saint s'écria : Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, et alla continuer sa prière dans le ciel.

Embrun vit alors un spectacle bien attendrissant : le saint corps allait au lieu de la dernière demeure; on s'empressait autour de lui, ceux-là, pour toucher son cercueil, ceux-ci, pour jouir de sa simple vue, chacun croyant recevoir quelque bénédiction de ces devoirs de piété. Les gémissements, les sanglots se mêlaient au chant des psaumes; on redemandait au temple son pontife, aux mystères sacrés leur ministre, à Dieu un évêque si digne de ses autels. Son éloge était dans toutes les bouches; les magistrats célébraient l'honneur de la cité, le clergé son oracle, le peuple son guide, les pauvres leur bienfaiteur, l'orphelin son appui. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés que l'on parvint à sauver la vénérable dépouille des pieuses violences qui se la dispu-

taient entre elles. Enfin le saint Archevêque fut inhumé dans sa métropole, à côté de tant de saints pontifes, ses prédécesseurs, et, tous ensemble réunis au ciel, ils prient pour nous, qui sommes encore leurs ouailles chéries.

Le nécrologe de la ville de Genève met sa mort au 1er décembre de l'an 1236.



PRIÈRE

AUX SAINTS DU DIOCÈSE DE GAP.



Généreux martyrs, illustres pontifes, fervents religieux, vous tous, puissants protecteurs de nos Alpes, dont la vie a été une chaîne non interrompue de combats, de victoires et de prodiges, nous nous réjouissons de pouvoir aujourd'hui déposer à vos pieds le faible tribut de notre reconnaissance. Souffrez que nous unissions nos humbles hommages à ceux de tant de générations qui vous ont honorés comme leurs charitables défenseurs. Montrez-vous encore, envers nous, prodigues de cette vertu divine que vous avez daigné exercer avec une si grande bonté en faveur de nos pères, et que les puissances de l'enfer apprennent à respecter, en ceux qui vous sont dévoués, les enfants des Saints.

Tous, vous avez connu quelle est la dignité du prêtre, redoutable aux Anges mêmes, et ce sont des hommes qui en sont revêtus!!! Ah! du séjour de la gloire, obtenez donc à ceux qui remplissent ce ministère sacré, le courage, le zèle, la prudence; obtenez-leur la ferveur dans la prière, la lumière dans

la prédication, la sagesse et la charité au tribunal de la pénitence, afin que, comme vous, ils puissent se sanctifier eux-mêmes et sauver tous ceux qui leur sont confiés.

Offrez à Dieu les vœux que nous faisons pour l'Eglise catholique; pour son chef; pour le premier pasteur de ces diocèses de Gap et d'Embrun, qui vous furent si chers et qui vous doivent tant; pour les princes et les peuples; pour les familles et les individus; pour les pauvres et les affligés; pour les religieux et les séculiers; en un mot, pour tous les fidèles. Obtenez-nous la grâce de persévérer, jusqu'à la fin, dans la pratique des bonnes œuvres.

Veillez sur ces villes et ces campagnes que vous fécondâtes par vos exemples, vos prédications, vos sueurs et votre sang. Du haut du ciel, abaissez vos regards sur votre ancienne patrie; éloignez-en les fléaux de la justice divine; obtenez de Dieu qu'il nous traite selon son infinie miséricorde; qu'il augmente en nous le don de la foi que vous transmîtes à nos pères avec les paroles de vie; que ce divin flambeau que vous avez allumé sur nos montagnes, y brille toujours d'un vif éclat. Apaisez nos dissensions, nos colères, nos haines, nos désirs de vengeance; que la charité fasse de nous tous, vos enfants, une seule famille, où règnent la paix, l'union des cœurs et la plus douce fraternité.

Que l'espérance tienne nos yeux constamment fixés vers la céleste patrie, et que la vue de vos palmes immortelles excite notre ardeur à partager vos couronnes.

Vous êtes au comble de la gloire, et nous, nous gémissons dans la profondeur des ténèbres; vous êtes au port, et nous,

sur une mer orageuse; soyez donc touchés de nos maux; brisez nos chaînes; affranchissez-nous de tout esclavage; animez-nous dans les combats contre le monde et la chair; soutenez-nous dans les épreuves; que nos passions s'éteignent; que nos vices soient détruits; que les vertus germent et fleurissent dans nos cœurs, qu'elles y portent, par la grâce du Sauveur, des fruits de justice et de sainteté; dirigez chacun de nos pas vers le terme où doivent tendre nos souhaits les plus ardents. Recevez-nous au sortir de cette vie, à vos côtés, dans les tabernacles éternels, afin que, réunis à vous, nous contemplions, sans voile et sans nuage, l'adorable Trinité, au sein de Dieu qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.





MANDEMENT DE M[GR] L'ÉVÊQUE DE GAP,

SUR LE

CULTE DE S. ARNOUX,

PATRON DE LA CATHÉDRALE ET DU DIOCÈSE.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Gap,

Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, Salut et bénédiction en N. S.

La fête de saint Arnoux, évêque de Gap, patron de la ville et du diocèse, revient chaque année, N. T. C. F., vous apportant en abondance les saintes joies du Ciel et vous enseignant les moyens d'y parvenir. Mais, pour retirer ces fruits inappréciables de sanctification et de justice, il faut que nous l'envisagions d'un œil chrétien, et, qu'en la célébrant, nous entrions dans les vues que l'Eglise s'est proposées en nous donnant Arnoux pour patron et pour modèle.

Mère vigilante et charitable, l'Eglise sachant que nous sommes sujets à mille faiblesses, exposés à mille dangers, a voulu nous procurer un appui, un défenseur qui, par sa puissante protection auprès de Dieu, nous obtînt des secours et des lumières pour nous soutenir dans la route de la vertu et ne pas nous égarer dans celle du vice. C'est là, en effet, ce que nous trouverons en saint Arnoux, si nous avons soin de lui offrir nos vœux et de lui adresser nos prières.

Ce saint évêque qui vécut avec nos pères, qui leur communiqua des paroles de vie qu'ils nous ont transmises (1), fut, au onzième siècle, l'instrument de la Providence dans les Alpes. Sa bouche enseigna les oracles de l'Evangile, ses exemples firent fleurir la foi et rassainirent les mœurs, sa main libérale nourrit les pauvres, sa science illumina le sanctuaire, son courage et son zèle firent triompher la croix et flotter noblement l'étendard de la religion jusqu'au sommet de vos montagnes qui semblèrent s'animer sous l'action puissante de ce nouvel apôtre.

Pendant son épiscopat à Gap, tout son bonheur fut de consoler les malheureux. S'il fut si charitable sur cette terre où souvent l'égoïsme glace les cœurs, combien plus doit-il l'être dans la céleste patrie, où il n'y a qu'amour et charité! Se pourrait-il qu'il vît nos maux, les maux de ses enfants, sans y compatir? Qu'il entendît nos soupirs sans en être attendri? Se pourrait-il que, loin de s'empresser de nous secourir, il se montrât insensible à nos prières, lorsque, prosternés devant son tombeau, nous le supplions de nous tendre une main secourable? Cette cité qui lui fut si chère, lui serait-elle devenue indifférente et ne veillerait-il plus sur elle pour la protéger? Dieu qui lui communiqua, sur la terre, une partie de sa puissance pour opérer des merveilles, pour guérir des malades, ressusciter des morts, aurait-il restreint son pouvoir en le couronnant dans les cieux? Non, sans doute; et les annales de votre province et les monuments religieux de la plus haute antiquité et les mieux établis, attestent que le tombeau de saint Arnoux a été, de tout temps, une source intarissable de faveurs célestes. Les affligés y recevaient des consolations ineffables; souvent les malades y laissèrent, en témoignage de leur guérison, les appuis de leur faiblesse et de leurs infirmités. Si la foi qu'il avait prêchée s'est maintenue dans ces contrées, malgré les efforts de l'hérésie qui amoncela tant de ruines sur votre sol, vos pères en rendirent des actions de grâces à leur saint protecteur. A plusieurs reprises, les vents de la persécution ont soufflé dans vos vallées, plus violents que les aquilons qui détruisent si fréquemment vos récoltes, mais saint Arnoux veillait sur son héritage.... Par sa médiation, Dieu se leva, il se fit un grand calme et

(1) Act. 7. 38.

l'Eglise des Alpes demeura debout, ferme, inébranlable comme vos rocs majestueux qui bravent les siècles et les tempêtes. Dans les calamités publiques, vos ancêtres avaient recours, avec confiance, à leur saint médiateur, et plus d'une fois, ils reconnurent que sa main tutélaire avait placé des barrières aux limites de leur territoire, barrières sacrées que les fléaux de la peste et de la guerre n'osèrent franchir.

Au rapport de ces mêmes chroniques, la plus tendre reconnaissance, la confiance la plus vive animaient tous les hommages que, de loin, la foule pieuse apportait au tombeau du saint pontife. Sa fête était regardée comme une des plus grandes solennités de la religion ; en la voyant revenir avec la plus douce impatience, nos pères avaient soin de s'y disposer par de pieux exercices, par la confession et la détestation de leurs péchés ; la veille était consacrée au jeûne et à la pénitence, et le jour on voyait tous les fidèles écouter, avec une sainte avidité, le récit de ses vertus et de ses travaux, se presser à la table sainte, et s'unir ainsi au sacrifice que l'Eglise offrait en action de grâces de ses triomphes.

Aujourd'hui, N. T. C. F., les temps sont bien changés !.. Le retour de cette fête ramène encore, il est vrai, les démonstrations extérieures de la joie publique ; mais cette joie profane, pour le plus grand nombre, ne sait plus honorer dignement l'élu du Seigneur. Arnoux, en parcourant les rues de sa ville épiscopale, pourrait à peine reconnaître son peuple jadis si fidèle imitateur de sa haute sainteté.

En effet, N. T. C. F., quel contraste frappant entre sa conduite et la nôtre ! Dès son plus bas âge, Arnoux ne cessa d'aller de vertu en vertu, et nous, nous sommes allés de désordres en désordres, d'égarements en égarements. Arnoux n'aima jamais que Dieu, et nous, nous n'avons aimé que le monde. Semblable à l'aigle des Alpes qui, d'un vol continuel et rapide, s'élance vers les régions supérieures, Arnoux, les yeux fixés au Ciel, s'élève et plane au-dessus de toutes les affections humaines, et nous, courbés vers la terre, nous oublions la patrie véritable ; les tristes joies de l'exil remplissent notre cœur. Passager ici-bas, Arnoux se souvint toujours que deux routes, l'innocence ou la pénitence, peuvent seules conduire heureusement au terme de ce pénible pèlerinage, et quoique n'ayant jamais dévié de la première, cependant on le voit embrasser avec ardeur le jeûne, les cilices, les

mortifications les plus effrayantes ; et nous, voyageurs aussi par le monde, après nous être dévoyés, après avoir, dès les premiers pas, erré au travers d'arides solitudes, nous refusons de rentrer dans l'étroit sentier qui mène à la vie, et cela, parce qu'il doit en coûter à la faiblesse de notre cœur, parce qu'il nous faut déclarer une guerre continuelle à nos passions et à nos vices, et ainsi nous renonçons à notre portion céleste, car l'Evangile nous le dit : Le royaume du Ciel souffre violence (1), puis il ajoute que l'entrée en sera fermée à tous ceux qui ne se seront pas faits petits comme des enfants. Humilité chrétienne ! Arnoux en fit sa vertu chérie. Grand aux yeux de tous par sa naissance, par son savoir, par son esprit, par ses vertus, il se crut toujours le plus petit entre ses frères, il savait que Dieu ne donne sa grâce qu'aux humbles : *Humilibus autem dat gratiam* (2) ; que cette grâce est semblable à l'eau qui ne s'amasse point au sommet des montagnes, pour cela arides et desséchées, mais qui se plaît, au contraire, à couler au fond des vallées qu'elle arrose et fertilise ; et nous, nous exaltant dans nos propres pensées, nous abaissons volontiers sous notre orgueil tout ce qui nous entoure, et nous voulons marcher sans rivaux toujours et partout.

Illustre apôtre de Gap, sortez de votre tombeau, revenez au milieu de vos enfants, et voyez combien est grand le nombre de ceux qui ont dégénéré de la foi que vous aviez enseignée à leurs pères. La prière, la pénitence, l'humilité, pour plusieurs, sont choses inconnues ou de peu de valeur ; la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise, l'attachement à la religion, hélas ! le respect humain a étouffé ces nobles sentiments dans le cœur ; un mot dit par un impie les rend apostats ; les exemples d'hommes à qui ils refusent leur estime, auxquels ils ne voudraient pas confier leurs affaires temporelles, les détournent du chemin qui conduit à l'église, au confessionnal, à la table sainte. Ils rougissent de la parole de Dieu, lui préférant la lecture de ces livres athées, immoraux, pernicieux, dont tout le système est d'apprendre à ne rien croire, de flétrir l'honnêteté publique, la morale chrétienne, d'arracher toutes les bornes entre le vice et la vertu, de

(1) Math. 11. 12. (2) Jacob. 4. 6.

faire croire que ce qui est bien est mal et que ce qui est mal est bien ; véritables feux trompeurs, comme dit l'apôtre saint Jude : *Sidera errantia* (1), qui nous font perdre de vue le Ciel et nous jettent hors de la voie du salut.

Encore une fois, levez-vous de votre tombeau, grand apôtre des Alpes, et voyez ce qu'on a mis à la place de cette tendre charité envers les malheureux, que vous aviez rendue si féconde par vos paroles et vos exemples, au sein même de ces stériles campagnes. L'égoïsme a tari la source de l'aumône en glaçant les cœurs. Le luxe, un luxe ridicule, indécent, insulte à la misère qui est sa fille, l'indigence augmente et les aumônes diminuent. On ne pense qu'à soi. Ma santé, ma fortune, mon intérêt, ma maison, mon rang, ma famille, mon avenir, voilà partout le moi dans lequel on se renferme. Les taxes publiques sont trop fortes, les saisons sont mauvaises, voilà derrière quoi l'on se retranche. Comme si les malheurs des temps dispensaient de secourir les misérables, et comme si les miséricordes ne devaient pas augmenter à proportion des misères !

Habitants des Alpes, nos bien-aimés diocésains, levez-vous aussi et venez au tombeau de saint Arnoux faire amende honorable, ranimer le flambeau de votre foi ; venez vénérer ce cœur qui brûla pour vous de la charité de Jésus-Christ, ces mains qui vous montrèrent le Ciel, ces pieds qui franchirent vos torrents et vos montagnes pour semer la bonne semence dans les lieux que vous habitez, cette bouche qui distilla le miel de la sagesse et qui semble encore nous parler et nous dicter les oracles de l'Eternel.

Ames ferventes, venez vous prosterner devant l'ange tutélaire de cette ville et de ce diocèse ; votre vertu s'épurera des faiblesses de l'humanité. Approchez, âmes tièdes, vous qui traînez le joug du Seigneur, il ranimera votre langueur, et votre piété ne sera plus sans goût, ni votre cœur sans amour. Pour vous, pauvres pécheurs, ennemis de Dieu, qui vous perdez dans une terre pourtant toute sainte, approchez, priez, et votre âme se ranimera, se réchauffera, et vous ressusciterez à la grâce. Venez, vous tous qui pleurez, qui souffrez,

(1) Saint Jude. 13.

Arnoux a des consolations pour tous ses enfants ; venez surtout, mères chrétiennes, venez consacrer votre famille au protecteur de cette cité, enrôlez vos enfants dans cette escorte d'honneur que nous allons former sous ses auspices et son patronage. Tous, réunissons nos hommages auprès de son tombeau, devenu plus riche encore en grâces et en bénédictions par les indulgences que le souverain pontife Grégoire XVI a daigné attacher à cette dévotion. Approchons de ces restes vénérés, et, comme nos anciens rois qui engageaient leur foi en prêtant leur serment sur les reliques des Saints, jurons, sur celles de notre glorieux patron, un amour éternel à Jésus-Christ et à sa religion.

A CES CAUSES, après avoir invoqué le Saint-Esprit et pris l'avis de nos vénérables frères les Dignitaires et Chanoines du chapitre de notre cathédrale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La solennité de la fête de saint Arnoux, évêque de Gap, patron de la cathédrale et du diocèse, se célébrera désormais, toutes les années, dans ladite cathédrale et dans toutes les Eglises du diocèse, sous le rit double de première classe, avec octave, le dimanche qui suit le 19 septembre.

ARTICLE 2.

Nous érigeons à Gap une confrérie de jeunes gens, sous le nom et le patronage de saint Arnoux. Elle sera organisée et régie conformément au règlement que nous avons promulgué aujourd'hui.

ARTICLE 3.

Le cérémonial de la solennité de la fête de saint Arnoux est et demeure réglé comme il est prescrit dans notre ordonnance de ce jour.

Donné à Gap, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du secrétaire de notre évêché, le jour de saint Irénée, 28 juin 1845.

† IRÉNÉE, Evêque de Gap.

Par Mandement :

L'abbé JAMES, *Ch., Secr. gén.*

ORDONNANCE DE M[GR] L'ÉVÊQUE DE GAP,

PORTANT

ÉRECTION ET RÈGLEMENT D'UNE CONFRÉRIE DE S. ARNOUX,

pour les

JEUNES GENS QUI ONT FAIT LA PREMIÈRE COMMUNION.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Gap,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut et bénédiction en N. S. J. C.

Les Confréries de piété ont toujours été chères au cœur de l'Eglise, parce que toujours elles ont été regardées comme de puissants moyens de salut pour les fidèles qui les composent. L'union qui s'établit entre eux les rend plus forts; le bon exemple, la prière commune, les pratiques pieuses, les réunions fraternelles, en un mot, tout ce qui constitue ces associations spirituelles sert, à la fois, de préservatif contre le vice et d'encouragement à la vertu.

Il résulte de là, sans doute, que les confréries sont pour tout le monde; mais qui ne voit qu'elles doivent surtout être faites pour la jeunesse, nous voulons dire, en particulier pour les jeunes gens. Et cependant c'est pour cette partie si intéressante du troupeau, que l'on emploie le moins ce moyen qui, seul, peut être capable de la préserver

du mal, de l'affermir dans le bien ou de la ramener quand elle s'en écarte.

C'est après la première communion que la jeunesse devrait être l'objet de soins plus affectueux, d'une vigilance plus attentive, d'une charité plus fraternelle, car c'est alors que les dangers se multiplient pour elle et deviennent plus menaçants, à mesure qu'elle n'est plus protégée, ni contre elle-même par l'heureuse ignorance du mal, ni contre les séductions des mauvais exemples, et c'est pourtant alors que cette jeunesse inexpérimentée est abandonnée, seule, sans défense, sans armes, au milieu d'ennemis terribles et nombreux, abandonnée à elle-même, au moment où elle aurait le plus besoin de guide et de soutien. Comment ne périrait-elle pas?...

Au milieu des dangers qui la menacent et des tempêtes qui grondent de toutes parts autour d'elle, nous voulons lui tendre une main amie au sein de notre ville épiscopale, lui offrir un abri et un refuge, en instituant en sa faveur une Confrérie de piété en l'honneur de saint Arnoux, le glorieux Patron de cette ville et de ce diocèse.

En conséquence, autant pour remplir ce devoir de notre charge pastorale que pour obéir au mouvement de charité qui presse notre cœur pour les jeunes gens de la ville de Gap, le saint nom de Dieu invoqué, NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER.

Une Confrérie de piété, sous le nom et le patronage de saint Arnoux, est établie à Gap, aux fins qui vont être désignées, savoir :

1° De procurer la persévérance des enfants qui auront fait leur première communion, par la fréquentation plus fidèle des sacrements;

2° De servir comme de noviciat et de préparation à la grande Confrérie des Pénitents de cette ville.

ART. 2.

Les enfants qui seraient parfaitement sages, pourront y être reçus avant la première communion, mais non avant 10 ans. Ordinairement il sera nécessaire qu'elle précède l'admission, laquelle ne pourra avoir lieu que sur une attestation favorable du Curé de la Cathédrale. On

devra s'y préparer par la réception du sacrement de la pénitence et de l'eucharistie.

ART. 3.

Tous ceux qui seront admis dans la Confrérie de saint Arnoux, seront censés novices de la Confrérie des Pénitents, et comme tels, pourront assister aux offices et processions des Pénitents, et alors ils seront vêtus de l'habit blanc et ceints du cordon vert : ils ne porteront pas le capuchon.

ART. 4.

A l'âge de 17 ans, ils pourront être agrégés définitivement à la Confrérie des Pénitents, auquel cas, ils en prendront complétement le costume, et la cérémonie de la réception se fera comme d'usage.

ART. 5.

La Confrérie de saint Arnoux sera toujours dirigée par un prêtre, à la nomination de l'Evêque; il prendra le titre de *Prieur de la Confrérie de saint Arnoux*.

ART. 6.

Le Prieur sera chargé de réunir, au moins deux fois le mois, les jeunes confrères de saint Arnoux, pour leur donner un petit exercice de piété.

ART. 7.

Les confrères de saint Arnoux devront former l'escorte d'honneur de leur saint Patron, le jour de sa fête. C'est pourquoi ils assisteront à la procession solennelle de saint Arnoux et marcheront devant son buste au milieu des rangs, portant des oriflammes de couleur verte à la main.

ART. 8.

Ils réciteront tous les jours un *Notre Père*, le *Souvenez-vous*, et cette petite invocation à leur saint Patron : *Saint Arnoux, priez pour nous*, à l'intention d'obtenir la persévérance.

Enfin, ils se souviendront qu'ils doivent être les modèles de la jeunesse de Gap; que, par conséquent, ils doivent vivre d'une manière plus édifiante, éviter les mauvais discours, les fréquentations dangereuses, les cafés, les auberges, être plus fidèles à l'assistance aux offices

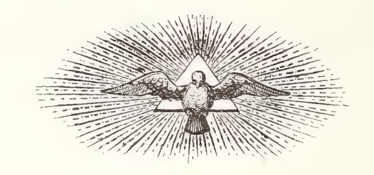
de la paroisse, plus zélés pour la religion, etc. Aucun de ceux qui auraient été renvoyés de la Confrérie de saint Arnoux ne pourra être reçu dans celle des Pénitents. Le Curé de la cathédrale et le Prieur de de la Confrérie prononceront de concert sur les cas de renvoi.

Donné à Gap, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du secrétaire de notre évêché, le jour de saint Irénée, 28 juin 1845.

† IRÉNÉE, Évêq. de Gap.

Par Mandement :

L'abbé JAMES, *Ch.*, *Secr. gén.*



MANDEMENT DE M[GR] L'ÉVÊQUE DE GAP,

A L'OCCASION

DU RÉTABLISSEMENT DU CULTE DE SAINT DÉMÈTRE,

PREMIER ÉVÊQUE DE GAP.

Jean-Irénée Depéry, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, Évêque de Gap,

Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédicton en N. S. J. C.

Nos très-chers Frères,

Au milieu du scepticisme et de l'indifférence religieuse, ces deux grandes plaies de notre siècle, plaies qui, toujours s'élargissant, menacent de corrompre la société entière, le culte saint des reliques a été traité souvent de superstitieuse et fanatique dévotion ; souvent un sourire incrédule accueillit, sur son passage, le corps vénéré de quelque martyr de la foi et de la charité ; souvent on regarda en pitié les honneurs que leur rend la pieuse confiance des peuples ; et cependant, N. T. C. F., on honore, on vénère les cendres et le souvenir des grands hommes, de ceux qui dotèrent le monde de quelque invention utile, qui le firent avancer d'un pas dans la voie du progrès et du perfectionnement, de ceux qui, par leur courage ou leur savoir,

brisèrent les chaînes de leur pays captif, l'arrachèrent au joug de l'étranger, et y firent triompher les lois et la liberté. On les fait revivre dans le marbre et l'airain; leurs statues décorent nos places publiques, leurs noms sont gravés en lettres d'or sur le frontispice de nos monuments; leurs cendres reposent, précieusement enfouies, sous le pavé de nos temples. Nous honorons, nous vénérons aussi la mémoire des personnes qui nous furent chères, qui nous donnèrent leur âme et leurs affections, qui furent pour nous des anges consolateurs, le symbole vivant de la Providence divine. Nous gardons avec amour tout ce qui nous rappelle ces touchants souvenirs; leur tombe parle à nos cœurs un langage ami; l'objet le plus indifférent, s'il leur a appartenu, change de nature et devient, à nos yeux, vénérable et sacré. Et pourtant, N. T. C. F., que sont les bienfaits des sages, des savants, des héros, mis en parallèle avec les bienfaits que nous apportèrent les apôtres de la foi chrétienne? Quelle amitié, quelle affection égala jamais la leur!

N'est-ce pas, en effet, à l'éclat de ce flambeau divin, placé au sommet des Alpes par les mains de l'illustre saint Démètre, que se dissipèrent les ténèbres épaisses du paganisme et de la superstition? que cessèrent les sacrifices humains qui, longtemps, avaient rougi les torrents de vos vallées? que furent renversés ces autels où vos pères venaient prostituer leur encens à des divinités ridicules ou cruelles? N'est-ce pas cette foi qui a replacé Dieu dans le cœur des peuples, adouci les nations barbares, humanisé des hommes jusque-là idolâtres et féroces? N'est-ce pas elle qui a fait fleurir les sciences et les arts? Elle, enfin, à qui nous devons cette civilisation, cette liberté dont nous sommes si fiers et qui nous fait appeler, du nom méprisant de sauvages, les peuples qu'elle n'a pas éclairés de sa bienfaisante lumière?

Mais que de travaux, que de fatigues, pour ces heureux résultats! Qu'il serait long, N. T. C. F., le détail des souffrances de ces hommes intrépides! Ecoutez saint Paul en faire l'énumération : « Par trois fois, dit-il, j'ai été battu de verges et lapidé; souvent j'ai fait naufrage, souvent je fus en péril dans les voyages, en péril parmi les voleurs ou au milieu des miens, en péril parmi les païens, en péril dans les villes, en péril dans les déserts, en péril sur la mer, en péril parmi les faux frères, dans les travaux et les chagrins, dans les veilles, dans

la soif et la faim, dans le froid et la nudité (1). » Ajoutez à ce tableau du grand Saint, les échafauds dressés, les amphithéâtres ouverts, pendant trois siècles, les sanglantes proscriptions du christianisme, la mort, sous ses faces les plus terribles, achevant de si pénibles et de si laborieuses journées.

Telle fut, N. T. C. F., la vie de saint Démètre, l'apôtre du Gapençais. Il arriva de loin chez nous, à travers mille dangers, poussé par son zèle et guidé par les anges tutélaires du pays. Après avoir arraché, à la sueur de son visage, les ronces qui couvraient cette terre en friche, après avoir, par d'incroyables fatigues, préparé le champ du père de famille, Démètre l'arrosa encore de son sang sur l'autel du martyre, et lui donna ainsi cette étonnante fertilité, cette merveilleuse vigueur que dix-huit siècles n'ont pu épuiser et qui aujourd'hui, comme aux premiers âges du christianisme, lui fait porter au centuple, des fruits de vertu et de sainteté.

Quelle reconnaissance donc, quel amour payera jamais d'aussi grands bienfaits et le sacrifice d'une telle vie? Aussi, N. T. C. F., vos pieux ancêtres se firent-ils un devoir de relever de terre les dépouilles bénies du vaillant soldat du Christ; ils les placèrent avec honneur sur les autels du Dieu vivant et les exposèrent à la vénération publique; ils célébrèrent sa fête, chaque année, avec solennité, comme en font foi les anciens livres liturgiques de la cathédrale de Gap, qui remontent à plusieurs siècles. Touchante confiance qui leur disait que celui-là serait encore leur défense après sa mort, qui, pendant sa vie, les avait tant protégés! Charme délicieux du souvenir qui leur montrait Démètre, veillant du haut des cieux sur sa ville et sur son peuple! Mais, N. T. C. F., après de longs siècles de foi, des jours de bien triste mémoire se levèrent sur l'Eglise de France.

Des hommes à la conscience faussée, à l'esprit sévère, à la critique outrée, guidés, sans le savoir, par une philosophie sceptique, fille du protestantisme, se mirent à revoir et à contrôler les antiques monuments élevés par la foi de nos pères à la gloire des Saints. Sans tenir compte du passé, sans respect pour des traditions antiques, ils répu-

(1) 2a ad Corinth. 11. 23 et seq.

tèrent erroné, et rejetèrent, comme tel, tout ce qui ne rentrait pas dans les bornes étroites du cercle tracé par eux à la croyance des peuples. Devant ces exigences, le culte de saint Démètre, presque aussi ancien que le christianisme, ne trouva pas grâce, et ses reliques furent reléguées dans un endroit ignoré de la cathédrale. Privées des honneurs et des hommages qui leur étaient dus, mais à l'abri des investigations de nouveaux profanateurs, elles purent traverser, dans l'oubli, les jours plus orageux encore de la révolution qui, peu d'années après, fit la guerre aux Saints et bouleversa le sol de notre patrie.

O Providence de Dieu, que vos desseins sont impénétrables! Vous soumîtes les illustres dépouilles de notre saint martyr à une espèce d'ignominie passagère, pour les conserver à la glorieuse résurrection (1).

A peine appelé au milieu de vous, N. T. C. F., nous promîmes à Dieu de rétablir le culte du fondateur du diocèse, en faisant revivre les traditions vénérables et les titres qui placent son berceau à côté de celui des Apôtres. C'était le vœu le plus cher à notre cœur et qui souriait le plus à la douce et invincible affection que nous avons vouée à l'Eglise de Gap, notre épouse bien-aimée.

Ce vœu, il nous a été donné de le réaliser, N. T. C. F., et c'est avec une joie bien vive que nous présentons, de nouveau, à l'empressement de votre foi et de votre confiance, les reliques de saint Démètre revêtues de tous les caractères de l'authenticité la plus grande et la plus irréfragable. Qu'il nous est doux de répéter dans cette solennelle occasion les belles paroles de l'Ecclésiastique : *Que la mémoire du saint martyr soit en bénédiction, que ses os refleurissent dans son tombeau, que son nom demeure éternellement et qu'il passe aux générations futures avec la gloire qui est due aux Saints* (2).

Le magnifique spectacle de piété que vous venez de nous donner, fidèles habitants de la ville de Gap, par votre empressement à suivre les exercices de la retraite préparatoire à la fête de saint Arnoux, par l'enthousiasme avec lequel vous l'avez célébrée, par les témoignages

(1) Ad Rom. 11. 5. — (2) Eccli. 46. 14. et 15.

de votre foi que vous venez de faire éclater en vous pressant autour de la table sainte, en environnant les reliques de votre puissant protecteur de signes non équivoques de votre confiance, nous le proclamons avec bonheur, N. T. C. F., ce spectacle a été ravissant pour nous, pour le pontife vénéré et chéri qui a bien voulu rehausser cette solennité par son auguste présence (1), pour les nombreux étrangers qui ont été témoins d'une fête si pompeuse et si édifiante. Cet immense concours au tombeau de saint Arnoux, nous donne la mesure de votre religion ; elle est grande et vivace au fond de vos cœurs ; elle nous est donc un sûr garant du bonheur que vous éprouverez vous-mêmes aussi en voyant les reliques de votre premier Apôtre, replacées sur l'autel, exposées à votre vénération.

Que ce trésor ne nous soit pas rendu inutilement, N. T. C. F.; ne nous contentons pas de venir contempler les restes mortels de notre saint martyr, mais imitons sa foi qui le porta à combattre pour J. C., sa charité qui lui fit donner son sang pour la religion, et son espérance qui est couronnée dans les cieux. Ne venons pas à son tombeau par une simple curiosité, mais que chacun, en se retirant, emporte dans sa maison ou plutôt dans son cœur, une grande idée de sa sainteté; que sa couronne brillante d'immortalité excite notre zèle, enflamme notre courage. Si la renommée d'un grand général anime l'ardeur du soldat, quels prodiges de valeur ne lui ferait pas faire la vue de sa tente ensanglantée, de son épée fumante encore, de ses armes éparses autour de son cadavre mutilé, de ses blessures cruelles d'où s'est échappée la vie ! Eh, N. T. C. F., la châsse de saint Démètre n'est-elle pas la tente de ce guerrier? Et si vous ouvrez les yeux de l'esprit, ne voyez-vous pas là, étendus par terre, près de son corps, le baudrier de la justice, le bouclier de la foi, le casque du salut, cette chaussure avec laquelle il allait annoncer l'Evangile de la paix sur nos montagnes, ce glaive de l'Esprit-Saint, et les trophées de ses victoires sur le prince des ténèbres? Ainsi que les princes de la terre, J. C. a voulu que ses héros fussent ensevelis avec leurs armes, afin de montrer au monde, dès cette vie, quelles furent leur gloire et leur valeur.

(1) Mgr Sibour, évêque de Digne, aujourd'hui archevêque de Paris.

Venez donc, N. T. C. F., contempler cette armure spirituelle de notre martyr, et vous apprendrez à vous en servir pour en tirer les plus précieux avantages. Venez et voyez ce généreux soldat de J. C., déchiré par les tourments, ruisselant de sang, illustré par la multitude de ses blessures, se dépouillant de la vie présente pour conquérir la vie future, et tâchez de vous rendre dignes de cet athlète généreux. Vous aussi, N. T. C. F., vous avez à soutenir une guerre contre l'ennemi de votre salut, guerre longue et terrible. Venez donc étudier ses luttes, et comme lui vous remporterez des victoires. Lui, a méprisé la vie, vous, méprisez-en les charmes ; méprisez ces biens, ces richesses périssables et toutes ces pompes trompeuses du siècle. Ah ! venez, peuple fidèle et si cher à notre cœur, venez, au sépulcre de notre glorieux martyr, et tous ensemble, considérant sa générosité et notre indifférence, sa valeur et notre timidité, versons des torrents de larmes, brisons nos cœurs et nous remporterons, de sa tombe, des bénédictions. Car ce n'est pas seulement des os des martyrs, nous dit l'illustre archevêque de Constantinople, mais de leur sépulcre, mais de leur châsse, que les bénédictions s'exhalent en abondance. Ne nous y trompons pas et ne l'oublions jamais : aujourd'hui c'est le temps de la lutte, c'est l'heure du combat et non des voluptés et des plaisirs. Dieu ne vous a pas placés sur la terre pour jouir des charmes de la mollesse, mais pour apprendre à combattre, pour apprendre à vaincre, et briser, tout faibles que vous êtes, les forces redoutables des puissances réunies de l'enfer et du monde. Encore une fois, venez à l'école de notre glorieux protecteur qui est aujourd'hui couronné dans le ciel; prosternons-nous à ses pieds, embrassons son cercueil, collons-nous à la châsse de ses reliques, et honorons-le par notre fidélité à marcher sur ses traces et par notre ardeur à imiter ses vertus. De vaillants soldats, qui reviennent d'une sanglante bataille, se font remarquer par leur démarche grave et solennelle : eh bien, qu'il en soit ainsi de vous, N. T. C. F.; de retour dans vos foyers, édifiez vos frères par le recueillement de votre esprit, par la vivacité de votre repentir, par votre douceur et votre tempérance, et que votre piété se montre par des mœurs plus pures et plus chrétiennes. Qu'à la vue de votre ardeur pour la gloire de Dieu, de votre zèle pour la religion, de votre ferveur pour la prière, de votre charité envers le

prochain, de votre aménité dans vos rapports domestiques, et de la régularité d'une vie sainte et exemplaire, tous soient forcés de se dire au fond du cœur : il a visité le tombeau de notre saint martyr. C'est ainsi que vous vous fortifierez dans la vertu, que vous assurerez votre bonheur et que vous vous préparerez d'immenses récompenses dans le ciel.

A CES CAUSES : Après avoir invoqué le Saint-Esprit et en avoir conféré avec nos vénérables frères, les Chanoines et Dignitaires du chapitre de notre cathédrale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le culte de saint Démètre, fondateur du diocèse de Gap et martyr, est rétabli ; sa fête se célébrera, comme autrefois, toutes les années, sous le rit *double de seconde classe*, dans toutes les Eglises de notre diocèse, le 26 octobre.

ART. 2.

Le 26 octobre prochain, 24e dimanche après la Pentecôte, la relique du saint pontife martyr sera solennellement reportée par nous, accompagné du Chapitre, de tous les prêtres de la ville épiscopale et des élèves de notre grand séminaire, dans notre cathédrale, où elle sera exposée à la vénération des fidèles. Le panégyrique du saint martyr sera prononcé immédiatement après les vêpres.

ART. 3.

Quoique le supplément au Bréviaire et au Missel, dans lequel doit se trouver l'office de saint Démètre, ne soit pas encore livré au clergé, on fera néanmoins cette année, dans toutes les Eglises paroissiales et les chapelles, l'office du saint évêque que l'on prendra au commun d'un martyr pontife. La messe sera aussi prise au commun d'un martyr pontife : *Statuit*.

ART. 4.

Notre présent Mandement sera lu dans toutes les Eglises et chapelles de notre diocèse, le dimanche après sa réception.

Donné à Gap, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du secrétaire de notre évêché, le 29 septembre 1845.

IRÉNÉE, Evêq. de Gap.

Par Mandement :
L'abbé LÉPINE, *Ch.*, *Secr. gén.*



TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

4e siècle. — SS. VINCENT, ORONCE et VICTOR. — 22 janvier.

4e siècle. — S. MARCELLIN et ses compagnons. — 20 avril.

5e siècle. — S. CONSTANTIN. — 12 avril.

6e siècle. — S. PÉLADE. — 28 février.

12e siècle. — S. JEAN DE MATHA. — 8 février.

14e siècle. — S. VINCENT-FERRIER. — 5 avril.

DEUXIÈME PARTIE.

4e siècle. — S. GRÉGOIRE de Tallard.

5e siècle. — S. ALBIN.

6e siècle — S. CONSTANT.

6e siècle. — S. GALLICAN 1er.

6e siècle. — S. GALLICAN 2e.

7e siècle — S. PIERRE.

7e siècle. — S. ETHÈRE 1er.

8e siècle — S. JACQUES.

8e siècle. — S. ALPHONSE.

8e et 9e siècles. — S. MARCEL.

9e siècle. — S. BERNARD 1er.

10e siècle. — S. BENOIT, martyr.

10e siècle. — S. LIBÉRAL.

10e et 11e siècles. — S. ISMIDE.

12e siècle. — S. GUILLAUME, archevêque.

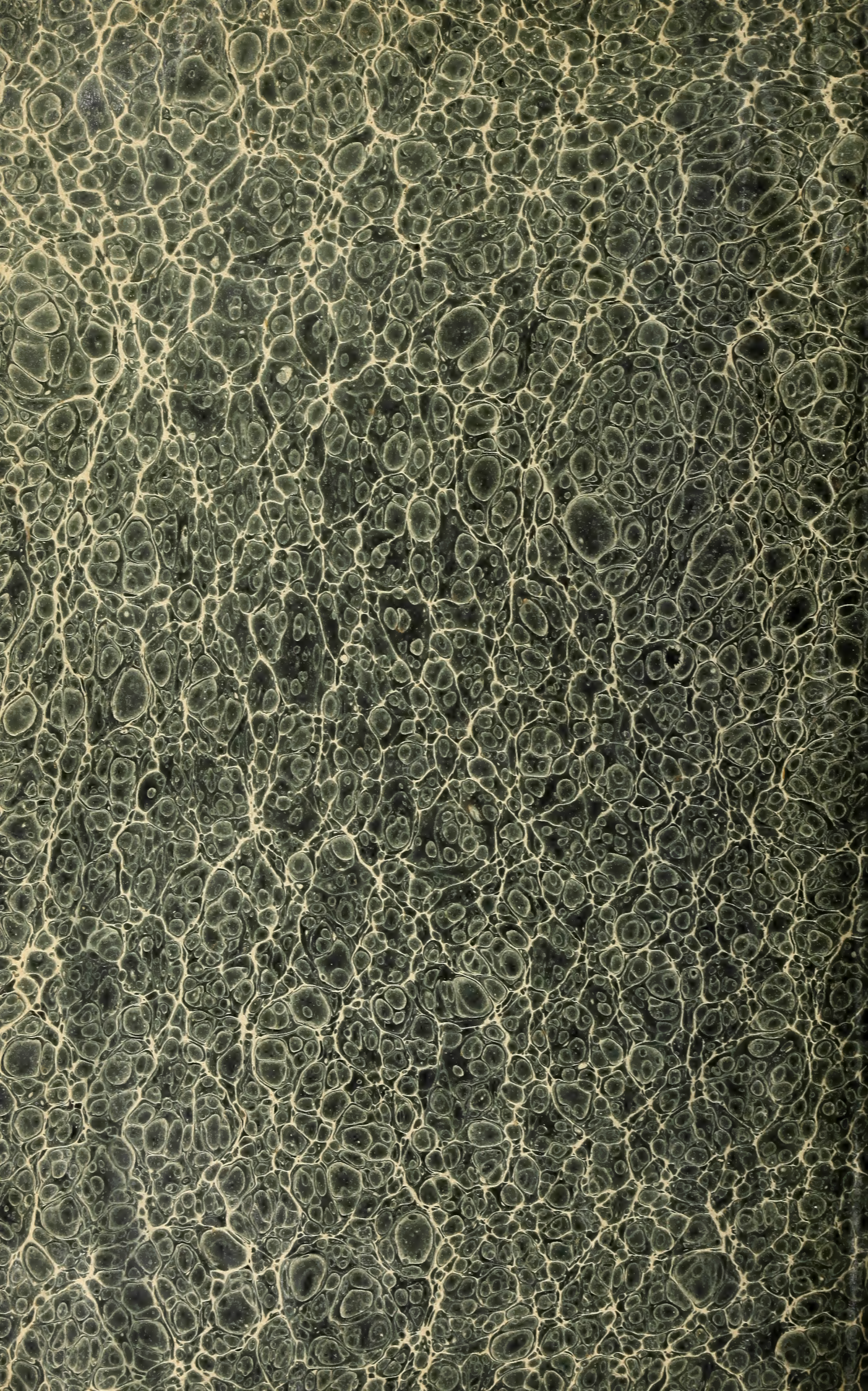
12e siècle. — S. GUILLAUME, Abbé de Calme.

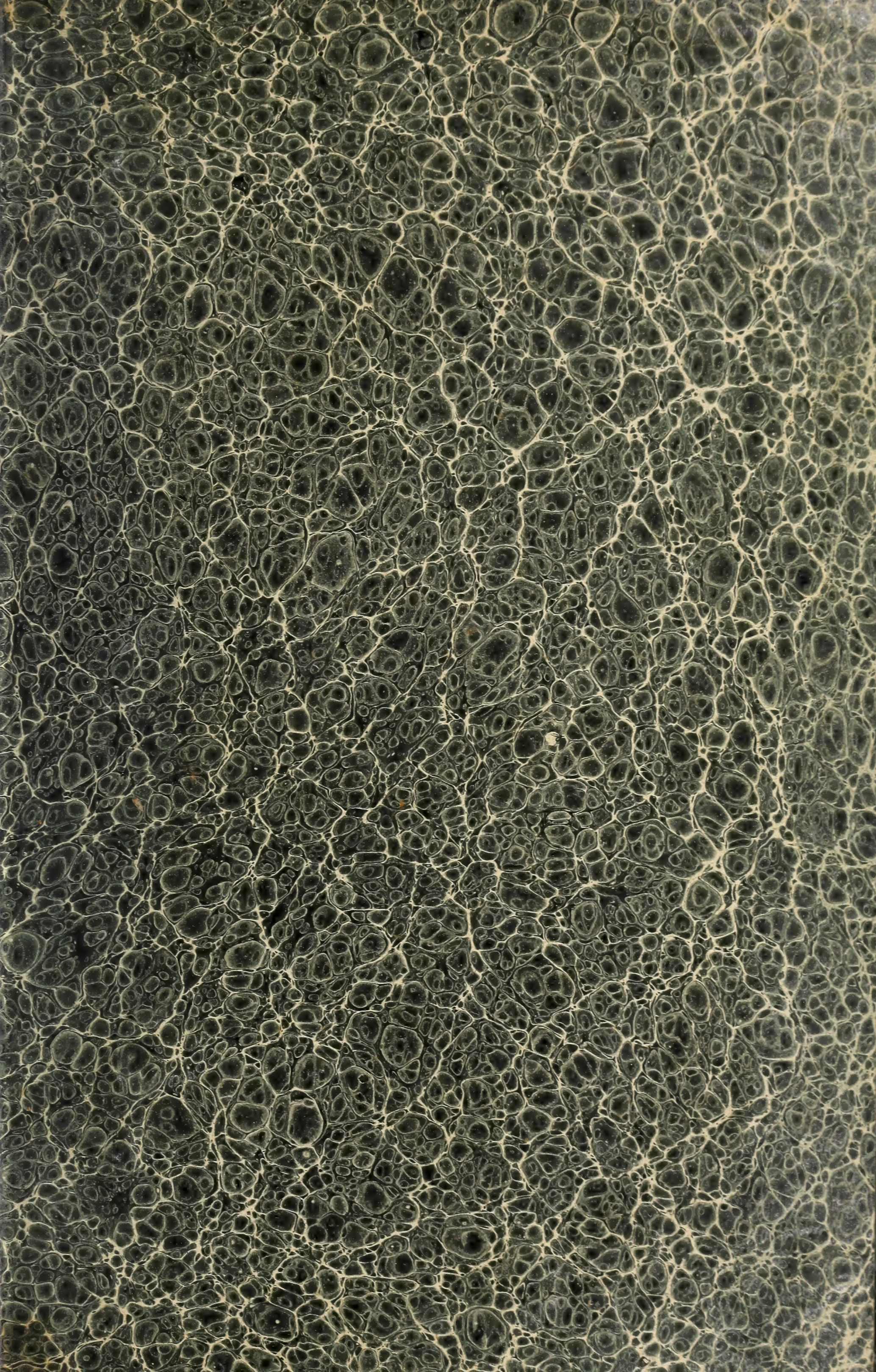
13e siècle. — S. BERNARD-CHABERT.

FIN.

ERRATA.

Page 32, dernière ligne. — Mais la confiance, *lisez* La confiance.
— 55, dernière ligne. — Saint Eusèbe, *lisez* saint Eusèbe, pape.
— 93, 16e ligne. — Curé de Chanteuge, *lisez* Curé de *Brives*.
— 100, 9e ligne. — demeura vacant, *lisez* demeura parfois vacant.
— 191, 10e ligne. — Saint Mamert, *lisez* saint Mammès.
— 289, 4e ligne. — l'erreur florissait, *lisez* sévissait.
— 388, 7e ligne. — Gertruman, *lisez* Gertuman.
— 417, 19e ligne. — qui avait, *lisez* lequel avait.
— 430, 17e ligne. — byzantin, *lisez* romano-byzantin.
— 489, dernière ligne. — Valentinien, *lisez* Valentinien III.
— 529, avant dernière ligne. — et d'après, *lisez* d'après.
— 530, 17e ligne. — ces, *lisez* ses.






LIBRARY OF CONGRESS
0 020 517 366 3